



L'ESPRIT

DE

L'ENCYCLOPÉDIE.

SUPPLÉMENT.

TOME TREIZIÈME.

A—V.

De l'Imprimerie de C. F. PATRIS, rue de la Colombe.

L'ESPRIT

DE

L'ENCYCLOPÉDIE,

OU

CHOIX

DES ARTICLES

Les plus agréables, les plus curieux et les plus piquans de ce grand Dictionnaire.

On ne s'est attaché qu'aux morceaux qui peuvent plaire universellement et fournir à toutes sortes de Lecteurs, et surtout aux gens du monde, la matière d'une lecture intéressante.

SUPPLÉMENT.

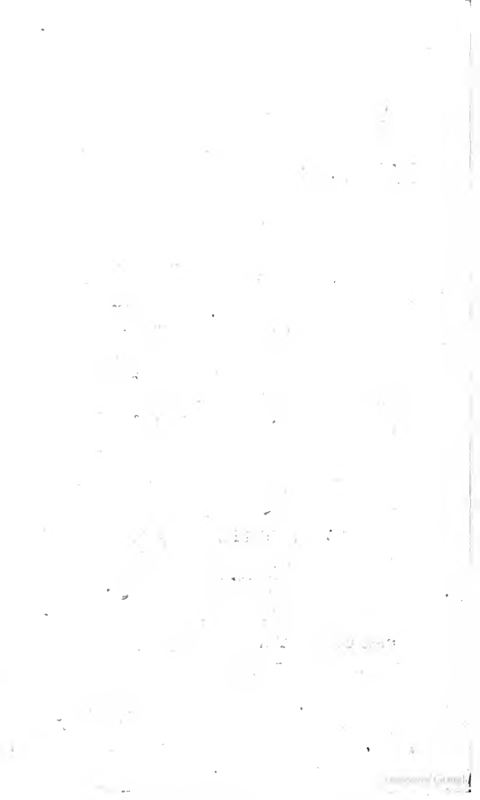
TOME TREIZIÈME.

PARIS,

CHEZ GILBERT et Cie, rue Serpente, n° 10.

1808.





L'ESPRIT

DE

L'ENCYCLOPÉDIE.

SUPPLÉMENT.

A

ABDOLONIME.

Ce phénicien nous fournit un exemple des caprices de la fortune, qui fuit ceux qui la cherchent, et qui cherche celui qui la fuit. Alexandre, conquérant de Tyr, avoit arraché le sceptre des mains de Straton, roi des Sidoniens, pour le punir d'avoir embrassé le parti de Darius. Il fallut lui donner un successeur, et ce fut Ephestion qui fut chargé de choisir celui qui lui en paraîtrait le plus digne. Le trône fut offert à deux frères, qui, par leur naissance et leurs richesses, étoient les plus considérables du pays; ils parurent en être dignes par le refus qu'ils firent d'y monter : ils alléguèrent que, n'étant point du sang des rois, ils n'avoient aucun titre pour aspirer au rang suprême. Ephestion, étonné de cette modération, s'écria : « O âmes héroïques ! qui comprenez » qu'il y a plus de gloire à refuser le trône qu'à y monter, » je ne puis vous donner un plus grand témoignage de mon

» estime et de ma confiance, que de vous déférer l'hon-
» neur de nommer vous-même un roi. » Ces deux illustres citoyens ne jetèrent point les yeux sur ces hommes rampans, qui, à force de bassesses, s'insinuent dans la faveur du maître et de ses premiers esclaves; et ne consultant que l'intérêt et l'honneur de leur patrie, ils désignent un descendant fort éloigné des anciens rois de Sidon. C'étoit *Abdolonime*, qui, obligé de cultiver son champ pour subsister, vivoit ignoré et sans ambition. Sa probité, ennemie de l'intrigue et des bassesses, l'avoit laissé languir dans l'indigence; et occupé de détails champêtres, il avoit presque oublié la noblesse de son origine. Les deux frères qui avoient préparé son élévation, furent chargés de lui en porter la nouvelle; ils le trouvèrent puisant de l'eau pour arroser son jardin; l'un d'eux lui adressa ces paroles : « Ver-
» tueux *Abdolonime*, dépouillez-vous de ces vêtemens
» vils et grossiers, pour vous revêtir de la pourpre; c'est
» vous qu'on a choisi pour roi de Sidon : prenez un extérieur
» et des sentimens conformes à votre nouvelle dignité! son-
» gez que pour vous en rendre digne, il faut vous souve-
» nir du néant dont vous venez d'être tiré; c'est à l'indi-
» gence vertueuse que le vainqueur des Sidoniens défère
» aujourd'hui l'honneur de les gouverner. »

Abdolonime étonné, croit être séduit par l'illusion d'un songe; il se persuade qu'abusant de sa misère, on veut le faire servir à la dérision publique; mais, rassuré par les sermens des deux frères, il s'abandonne à leurs promesses. On le dépouille de ses haillons, on le purifie, et on le revêt de la pourpre des rois. Alexandre l'appelle à sa cour pour jouir de sa surprise : il y paroît avec une robe parsemée d'or. Les courtisans, scandalisés de sa pauvreté, murmuroient en secret de se voir réduits à se prosterner devant un maître vieilli dans les travaux rustiques. Le héros macédonien en conçut une plus haute idée : frappé de l'assurance de son maintien et de la noblesse de ses traits, il lui dit : « Je voudrois bien savoir avec quelle patience vous
» avez supporté la pauvreté? Plût aux dieux, lui répondit
» Abdolonime, que je puisse porter la couronne avec au-
» tant de force que j'ai supporté la misère; mon industrie
» laborieuse a fourni à tous mes besoins, et tant que je

» n'ai rien possédé, j'ai trouvé l'abondance dans la modé-» ration de mes desirs. » Le monarque dispensateur des trônes fut charmé de sa réponse : il lui fit donner tous les trésors de Straton, auxquels il ajouta une portion des dépouilles des Perses. L'histoire garde un profond silence sur la manière dont il gouverna son peuple.

(M. Turpin.)

ABEILLES.

Les mœurs, l'industrie, l'intelligence des *abeilles*, ont excité de tous temps l'admiration des hommes; les anciens croyoient qu'il y avoit en elles un rayon de la divinité; et ce qu'ils en ont dit paroîtroit incroyable, si ces merveilles ne se renouveloient journellement sous nos yeux. Le trait suivant prouve qu'elles sont susceptibles de reconnoissance.

Une femme de distinction, déjà avancée en âge, vivoit sur un petit bien aux environs de Nantes. Elle y passoit toute la belle saison, et revenoit ensuite à la ville. Cette dame aimoit beaucoup les *abeilles*; elle en avoit une très-grande quantité, et prenoit un plaisir infini à leur procurer toutes les petites douceurs propres à ces insectes. Dans les derniers jours de mai, une maladie la fit retourner à Nantes, où, peu après, elle mourut. Toutes les *abeilles*, par un instinct inconcevable, se sont rassemblées sur son cercueil qu'elles n'ont abandonné qu'au moment de l'inhumation. Un voisin de la dame, s'étant aperçu de l'arrivée de cet essaim, a eu quelque doute, et s'est rendu promptement à la campagne, où il a trouvé en effet les ruches entièrement désertes.

Les papiers anglais de 1766 offrent un trait frappant de leur intelligence. M. Wildman, de Plimouth, s'est présenté à la Société des arts avec trois essaims d'*abeilles* qu'il avoit apportés avec lui, partie sur son visage et sur ses épaules, et partie dans ses poches. Il fit mettre les ruches de ses *abeilles* dans une chambre voisine de l'assemblée; il donna

un coup de sifflet, et à ce signal les mouches le quittèrent toutes, et allèrent dans leurs ruches; à un autre coup de sifflet elles vinrent reprendre leur poste sur la personne et dans les poches de leur maître. Cet exercice fut réitéré plusieurs fois, sans qu'aucun des spectateurs ait reçu la moindre piqûre. La Société d'agriculture, qui n'accorde des prix qu'à des découvertes utiles, a cru devoir, pour la singularité de la chose, en donner un à M. Wildman.

Les *abeilles* sont d'un bon produit, et le temps qu'on leur donne est bien utilement employé. Un évêque, faisant la visite de son diocèse, alla demander à dîner à un curé à portion congrue, et lui recommanda d'épargner la dépense. Le curé promit, mais ne tint pas sa promesse, car il donna un repas splendide à monseigneur. Le prélat ne put revenir de sa surprise, et fit des reproches au curé, lui observant qu'il était fou de se constituer en tant de frais; que sa portion congrue n'y suffiroit pas, et qu'il alloit la manger en un jour. — Monseigneur, que votre grandeur veuille bien ne pas en être inquiète; tout ce qu'elle voit ne prend rien sur le revenu de ma cure, que je donne tout entier aux pauvres. — Mais vous avez donc du bien de patrimoine? — Non, monseigneur. — C'est inconcevable; comment faites-vous donc? — J'ai ici un couvent de jeunes pucelles qui ont soin de moi et ne me laissent manquer de rien. — Quoi! vous avez un couvent? je n'en connois point en ce lieu. Tout cela est très singulier et même suspect, monsieur le curé. — Monseigneur, vous voulez rire. — Mais quoi! je veux savoir cette énigme, voir ce couvent, absolument je veux le voir. — Après dîner votre grandeur le verra, et elle en sera contente. Effectivement après le dîner, le curé conduisit le prélat dans un vaste enclos, couvert de paniers de mouches à miel et lui dit : Monseigneur, voilà le petit couvent qui nous a donné à dîner; il me procure tous les ans dix-huit cents livres avec lesquelles je vis et reçois bien les honnêtes gens qui me viennent voir. Qu'on juge de l'étonnement et de la satisfaction de l'évêque! Quelque temps après, de retour dans son palais, plusieurs curés à portion congrue allèrent lui faire la cour pour obtenir de meilleures cures; il leur cita l'exemple de leur confrère, en s'écriant : ayez des mouches, ayez des mouches.

La police admirable des *abeilles* est bien agréablement décrite dans ces vers de madame Deshoulières :

Quels états sont mieux policés
Que l'est une ruche d'abeilles ?
C'est là que les abus ne se sont point glissés,
Et que les volontés en tout temps sont pareilles.
De leur roi qui les aime elles sont le soutien ;
On sent leur aiguillon dès qu'on cherche à leur nuire.
Pour les châtier il n'a rien :
Il n'est roi que pour les conduire,
Et que pour leur faire du bien.

Les *abeilles* passoient, chez les anciens, pour les nourrices de Jupiter, sur ce qu'on avoit trouvé des ruches dans l'antre de Dicté, où le maître des dieux avoit été nourri.

Le roi Alphonse, assiégeant une ville nommée *Vicaro*, repoussa les habitans jusque dans le château. Ceux-ci y ayant trouvé plusieurs ruches de mouches à miel, les jetèrent sur les assiégeans. Ces insectes, irrités de la rupture de leurs habitations, tourmentèrent si fort les soldats, qu'ils se retirèrent avec autant de précipitation que si les assiégés eussent fait une sortie vigoureuse de trois ou quatre mille hommes.

Les *abeilles*, comme on voit, sont susceptibles de haine et de vengeance. J'ai vu, dit Voltaire, des *abeilles* très-tranquilles aller pendant six mois travailler dans un pré voisin couvert de fleurs qui leur convenoient. On vint faucher le pré ; elles sortirent en fureur de leurs ruches, fondirent sur les faucheurs qui leur voloient leur bien, et les mirent en fuite.

Voici des vers que ce grand poète a traduits d'une fable anglaise :

Les abeilles autrefois
Parurent bien gouvernées,
Et leurs travaux et leurs rois
Les rendirent fortunées.
Quelques avides bourdons
Dans les ruches se glissèrent.
Ces bourdons ne travaillèrent,
Mais ils firent des sermons.

Ils dirent dans leur langage :
Nous vous promettons le ciel,
Accordez-nous en partage
Votre cité, votre miel.
Les *abeilles* qui les crurent
Sentirent bientôt la faim ;
Les plus fortes en moururent:
Le roi d'un nouvel essaim
Les secourut à la fin.
Tous les esprits s'éclairèrent,
Ils sont tous désabusés;
Les bourdons sont écrasés,
Et les *abeilles* prospérèrent.

(Anonyme.)

ABEILLE (poète).

Gaspard Abeille, né à Riez en Provence, vint jeune à Paris, et trouva le moyen de s'y faire connoître. Il embrassa l'état ecclésiastique, et se fit rechercher par l'enjouement de son esprit. Le maréchal de Luxembourg le prit auprès de lui, et lui donna le titre de secrétaire du gouvernement de Normandie. Le poète suivit le héros dans ses campagnes. Le maréchal lui donna sa confiance pendant sa vie, et à sa mort il le recommanda à ses héritiers comme un homme estimable. M. le prince de Conti, M. de Vendôme, et la duchesse de Bourbon (Marie-Anne Mancini), l'honorèrent aussi de leur familiarité. Il leur plaisoit par sa conversation vive et animée. Les bons mots qui auroient été communs dans la bouche d'un autre, il les rendoit piquans par le tour qu'il leur donnoit, et par les grimaces dont il les accompagnoit. Un visage fort laid et plein de rides, qu'il arrangeoit comme il vouloit, lui tenait lieu de différens masques. Quand il lisoit un conte ou une comédie, il se servoit fort plaisamment de cette physionomie mobile pour faire distinguer les personnages de la pièce qu'il récitoit. L'abbé *Abeille* eut un prieuré, et fut reçu, en 1704, à l'Académie française. On a de lui des odes, des épîtres, plusieurs tragédies, une comédie et

deux opéra. Il sentit bien ce qui fait les bons poètes, mais il ne l'étoit pas. Son style est foible, lâche et languissant. Il ne mit point dans sa versification la noblesse qu'il avoit dans son caractère. Il mit plusieurs de ses tragédies sous le nom de Lathuillerie, comédien, parce qu'une aventure désagréable fut cause qu'il n'osa plus mettre son nom à ses ouvrages de théâtre. Sa tragédie de Coriolan, dit-on, commençoit par une scène entre deux princesses sœurs, dont l'une disoit à l'autre en entrant sur le théâtre :

Vous souvient-il, ma sœur, du feu roi notre père?

La seconde actrice hésitant et cherchant le premier mot de son rôle, un plaisant du parterre, ennuyé de sa lenteur à répondre, répondit pour elle :

Ma foi, s'il m'en souvient, il ne m'en souvient guère.

Les éclats de rire suspendirent le commencement du spectacle ; et quand à diverses reprises on tenta de recommencer, la plaisanterie fut chaque fois répétée en chœur par tout le parterre, et les comédiens furent obligés de donner une autre pièce. C'est à cette aventure, vraie ou fausse, qu'un bel esprit de Provence fait allusion dans une épitaphe qu'il fit à l'abbé *Abeille*, mort le 22 mai 1718, à 70 ans :

Ci gît cet auteur peu fêté,
Qui crut aller tout droit à l'immortalité;
Mais sa gloire et son corps n'ont qu'une même bière;
Et lorsqu'*Abeille* on nommera,
Dame postérité dira :
Ma foi, s'il m'en souvient, il ne m'en souvient guère.

Dans différens recueils de l'Académie, on trouve diverses pièces fugitives de la main de l'abbé *Abeille*, et qui sont pour la plupart des épîtres morales. Celle qui roule sur l'Amitié est pleine de sentimens qui font l'éloge du cœur du poète. Il a fait une autre épître sur la Constance, où la justesse n'est pas ce qui y règne le plus, si l'on peut

s'en rapporter à une épigramme satirique de l'abbé de Chaulieu, laquelle ne se trouve point dans les éditions de ses Œuvres :

Est-ce Saint Aulaire ou Toureille,
Ou tous deux qui vous ont appris
A confondre, mon cher *Abeille*,
Dans vos très-ennuyeux écrits,
Patience, *Vertu*, *Constance* ?
Apprenez cependant comme on parle à Paris :
Votre longue persévérance
A nous donner de méchans vers,
C'est ce qu'on appelle *constance* ;
Et dans ceux qui les ont soufferts,
Cela s'appelle *patience*.
(M. de JAUCOURT.)

ACHÉLOÜS.

FILS de l'Océan et de Thétis, combattit contre Hercule pour la possession de Déjanire, qui lui avoit été promise en mariage ; et voyant que son rival étoit le plus fort, il eut recours à la ruse : d'abord il se transforma en serpent, croyant épouvanter son ennemi par d'horribles sifflemens ; mais le vainqueur de l'hydre à cent têtes n'en fit que rire, et lui serra la gorge avec tant de roideur, qu'il alloit l'étouffer, lorsque *Achéloüs* se métamorphosa en taureau, mais en vain : Hercule le prit par les cornes, le renversa, et ne quitta prise qu'après en avoir arraché une. Les Nayades la ramassèrent, et l'ayant remplie de fleurs et de fruits, elle devint la corne d'abondance. Cet *Achéloüs* étoit un fleuve de Grèce qui couloit entre l'Etolie et l'Acarnanie, dont les inondations fréquentes désoloient les campagnes de Calydon, et portant de la confusion dans les limites, obligeoient souvent les Etoliens et les Acarnaniens de se faire la guerre. Hercule, avec le secours de ses troupes, fit faire des digues, et rendit le cours du fleuve si uniforme, que les deux peuples n'eurent plus, dans la suite, aucun sujet de dispute sur les bornes

de leur territoire. Voilà le combat d'Hercule contre *Achéloüs*. Sa métamorphose en serpent marquoit son cours tortueux, et celle en taureau exprimoit ses débordemens furieux, et les ravages qu'il causoit dans les campagnes. Hercule, après l'avoir vaincu, lui arracha une corne, c'est-à-dire, qu'il remit dans un seul lit les deux bras de ce fleuve; et cette corne devint une corne d'abondance, parce qu'en effet il porta dans la suite l'abondance dans les campagnes.

ADVERSITÉ.

Ce mot, au singulier, signifie un état d'infortune et de malheur qu'éprouve l'homme par un ou plusieurs accidens fâcheux: les *adversités* sont des accidens malheureux; l'*adversité*, une continuité de malheurs.

La raison veut qu'on supporte patiemment l'*adversité*, qu'on n'en aggrave pas le poids par des plaintes inutiles; qu'on n'estime pas les choses humaines au-delà de leur prix; qu'on n'épuise pas à pleurer ses maux les forces qu'on a pour les adoucir; et qu'enfin l'on songe quelquefois qu'il est impossible à l'homme de prévoir l'avenir, et de se connoître assez lui-même pour savoir si ce qui lui arrive est un bien ou un mal pour lui. C'est ainsi que se comportera l'homme judicieux et tempérant en proie à la mauvaise fortune. Il tâchera de mettre à profit ses revers mêmes, comme un joueur prudent cherche à tirer parti d'un mauvais point que le hasard lui amène; et, sans se lamenter, comme un enfant qui tombe et pleure auprès de la pierre qui l'a frappé, il saura porter, s'il le faut, un fer salutaire à sa blessure, et la faire saigner pour la guérir.

Nous donnerons comme un terrible exemple d'infortune les dernières années de Périclès, célèbre général athénien. Cet homme, qui avoit régné si long-temps dans Athènes, qui avoit érigé neuf trophées pour autant de victoires qu'il

avoit remportées ; aussi illustre dans la paix que dans la guerre, et pour qui la fortune sembloit avoir oublié son inconstance, se vit accablé dans sa vieillesse de tous les maux qui peuvent toucher un cœur sensible. Les Athéniens lui ôtèrent sa charge de général, et le condamnèrent à une grosse amende. Devenu simple particulier, il crut au moins goûter la paix au sein de sa famille. Il y trouva des chagrins encore plus cuisans ; il avoit perdu, par la peste qui régnoit encore à Athènes, un grand nombre de parens et d'amis. La division se mit au sein de la famille qui lui restoit. Xantipe, son fils aîné, ayant fait de folles dépenses et des dettes que son père ne put payer, il le décria partout ; et ce fils dénaturé, ayant été attaqué de la peste, n'abandonna pas même à la mort son inimitié contre l'auteur de ses jours. Périclès perdit ensuite sa sœur et ses autres parens ; enfin la peste l'enleva lui-même après cette longue *adversité*.

Pour les grandes âmes, l'*adversité* présente encore des avantages.

La plus triste saison a des rigueurs utiles :
La bise, les frimas, la neige et les glaçons,
Engraissent nos guérets, rendent nos champs fertiles,
Les purgent d'herbes, de reptiles,
Préparent par degrés d'abondantes moissons.
Tels sont pour nous les temps rudes et difficiles.
Tels sont les chagrins, les revers
Que l'on peut de la vie appeler les hivers.
Dans nos cœurs devenus dociles
Leur salutaire horreur fait germer les vertus.
Par de secrets ressorts, par de puissans mobiles
Un Néron devient un Titus.
L'*Adversité* nous rend habiles
A supporter les maux sans en être abattus.

Denis le Jeune, chassé de son royaume de Syracuse, étant interrogé par un grec, qui lui demanda à quoi la philosophie lui avoit servi ? *A voir l'inconstance de la fortune sans m'étonner*, répondit-il, *et à la souffrir sans me plaindre.*

L'*adversité* est le creuset des âmes fortes et vertueuses. Montrer de la constance dans les revers, soutenir le malheur, et s'y soumettre, voilà la preuve d'un grand cœur, dont le trait suivant nous offre un beau modèle.

Ruinée par le système de Law, une famille de distinction, composée du père, de la mère et de cinq enfans, passa la vie dans une cabane à l'extrémité d'un village, exposée aux injures de l'air et aux privations les plus sensibles pour des personnes qui ont connu long-temps les douceurs de l'abondance. Ce fatal système ayant renversé leur fortune, et leur ayant fait perdre en peu de jours tout leur bien, le père, dont l'humeur étoit violente, balança s'il ne devoit point avoir recours au remède si familier aux Anglais lorsqu'ils sont dégoûtés de la vie. Son épouse s'apperçut de ses agitations, et le connoissant capable d'une résolution funeste, elle se hâta d'employer tous les moyens capables de le prévenir; mais quels motifs pouvoit-elle mettre en usage ? La tendresse qu'il avoit pour elle et pour ses enfans n'étoit propre qu'à porter sa douleur au comble; il n'y pensoit qu'avec des transports qui ressembloient au dernier désespoir. D'un autre côté, la seule idée de recourir à l'assistance de ses proches tourmentoit mortellement un homme fier qui n'avoit jamais eu besoin des secours de personne; il étoit d'ailleurs incertain d'en obtenir, et un refus l'eût fait mourir plus cruellement que tous les supplices : ajoutez la honte de déchoir aux yeux de toute la ville, lui qui y tenoit un des premiers rangs. Enfin il ne parloit que de se donner la mort; et lorsque son épouse, qui étoit continuellement à le veiller, l'exhortoit à prendre des sentimens plus modérés, il ne lui répondoit qu'en la pressant elle-même de se délivrer de la vie à son exemple, et d'inspirer la même résolution à leurs enfans. C'est de lui-même qu'on tient ce détail. Il a avoué que sa patience fut pendant quelques jours sur le point de l'abandonner, ou plutôt qu'il étoit absolument abandonné de la raison. Une idée qui vint à son épouse, et qu'elle lui exprima avec les plus tendres larmes de l'amour, rendit presque en un moment la force et même le calme à son esprit.

« Tout n'est pas désespéré, lui dit-elle, j'ai de la santé,
» et nos cinq enfans en ont aussi. Quittons la ville où nous
» sommes, pour aller demeurer à Paris; nous n'y serons
» connus de personne, et nous travaillerons, vos enfans et
» moi, à vous faire vivre honnêtement. Elle ajouta que, si
» son travail ne suffisoit pas, elle se réduiroit à demander

» secrètement l'aumône pour fournir à son entretien. » Il rêva quelques momens à cette proposition, et prenant son parti avec une constance digne de tout ce qu'il a fait depuis : « Non, lui dit-il, je ne vous rabaisserai point à cette indi- » gnité; mais, puisque vous êtes capable de tant de cou- » rage, je sais ce qui nous reste à faire. Mon désespoir ne » venoit que de ma tendresse pour vous et de ma compas- » sion pour mes enfans. » Il parut plus tranquille après ce discours; toute sa famille le devint comme lui, et sans être sauvés de la misère, ils retrouvèrent la paix dont ils ne jouissoient plus depuis long-temps.

Il ne perdit pas un moment pour recueillir les débris de sa fortune, qui ne consistoient plus que dans ses meubles, dont la plus grande partie fut même arrêtée par quelques créanciers : à peine fit-il cent pistoles de ce qu'il eut de reste; ensuite il quitta secrètement la ville avec sa famille. Au lieu de prendre le chemin de Paris, comme son épouse s'y attendoit, il prit celui d'une province voisine, et dès le premier bourg où il se crut inconnu, il quitta ses habits pour en prendre d'autres d'une étoffe fort grossière; il fit faire la même chose à son épouse et à ses enfans. « Puisqu'il » a plu à la Providence, leur dit-il, de changer notre con- » dition, il faut porter les marques du sort auquel nous sommes condamnés; tâchons aussi d'en prendre les senti- » mens. » Ayant continué sa route, il arriva dans un grand village qui lui parut propre au dessein qu'il avoit médité. Il y loua une cabane dans l'endroit le plus écarté, avec un petit champ et quelques arpens de vignes; il y mit des meubles simples et conformes à cette humble habitation. « Vous m'avez offert, dit-il à sa femme, de travailler avec » vos enfans pour mon entretien; il n'est pas juste que je » vive du travail d'autrui : nous travaillerons chacun de » notre côté pour notre subsistance. Mes fils partageront » mon travail, et vous ferez partager le vôtre à vos filles. » Voyant quelques larmes qui couloient de ses yeux : « Si je » croyois, ajouta-t-il, que ces larmes marquassent quelque » répugnance pour le genre de vie que je vous fais em- » brasser, je vous offrirois à mon tour de vous procurer » une vie plus douce dans une ville où je pourrais vous » envoyer d'ici les petits profits de mon travail; mais je

» vous connois trop bien pour croire que vos propres peines
» soient celles qui vous touchent le plus : soyez sûre que
» vous n'avez aucune raison de vous affliger des miennes;
» je sens que je puis être heureux dans la condition où nous
» sommes. Nous avons moins de commodités; mais nous
» aurons moins de besoins »

Il employa ce qui lui restoit d'argent à se pourvoir de laine et de toile pour occuper ses filles, et d'instrumens propres à cultiver la terre pour son fils et pour lui-même. Il prit un paysan dans sa maison pour leur en montrer l'usage. Quelques jours d'exercice leur firent surmonter toutes les difficultés. L'exemple continuel du père et de la mère inspira aux enfans une vertueuse émulation qui n'a pu se refroidir. Ils vivent entre eux dans une paix et dans une union admirables. Quoiqu'ils ayent peu de communication avec leurs voisins, leur douceur et leur politesse n'ont pas laissé de les faire aimer. C'est chez eux que les habitans du village prennent les ouvrages de laine qui sont en usage à la campagne; le profit qu'ils en tirent suffiroit seul pour la vie sobre dont ils ont contracté l'habitude. Ils se promènent les jours de fêtes, lisent et s'amusent innocemment. Le père a proposé plusieurs fois à ses deux fils, âgés de plus de trente ans, de prendre le parti des armes, ou de chercher quelque autre voie de fortune; mais ils protestent que rien n'est capable de leur faire quitter leur cabane, aussi long-temps que leur père, leur mère et leurs sœurs pourront avoir besoin de leur secours.

C'est du curé même du lieu dont on a su toutes les particularités de cette histoire.

(M. Diderot.)

AGATOCLE.

A PEINE Timoléon avoit affranchi sa patrie du joug des Denis, qu'*Agatocle*, jeune ambitieux, envahit le pouvoir suprême dans Syracuse. Ce fut par le sang des principaux citoyens qu'il affermit sa puissance usurpée. Tous ceux qui ne furent pas ses complices furent traités en coupables; les femmes et les enfans furent enveloppés dans le meurtre des pères et des époux. Ce ne fut pas le seul fléau dont la Sicile fut affligée. Quand un pays est déchiré par des factions, ses voisins, sous le titre imposant de pacificateurs, profitent de ses divisions pour l'asservir. C'étoit en paroissant protéger la Sicile, que les Carthaginois en avoient usurpé la domination. Toute l'île étoit sous leur puissance, et il n'y avoit que Syracuse qui eût résisté à leurs armes et à leurs insidieuses promesses. Cette ville opulente et peuplée vit bientôt les Africains devant ses murs; les extrémités où elle se vit réduite n'ébranlèrent point la constance de ses habitans. *Agatocle*, réveillé par le danger, conçut le projet vraiment audacieux de transporter en Afrique le théâtre de la guerre. Ce fut là qu'il crut pouvoir humilier la fierté d'un peuple commerçant, moins propre à combattre qu'à calculer. Il équipe secrètement une petite flotte où il embarque treize mille hommes aussi audacieux que lui : quoique Syracuse fût étroitement investie par terre et par mer, il a le secret de tromper la vigilance des assiégeans, et d'arriver sans obstacle en Afrique qu'il trouva sans défenseurs. Carthage, sur le bruit de ses prospérités en Sicile, n'avoit pu prévoir que l'ennemi, qui ne devoit implorer que sa clémence, viendroit l'insulter dans ses murs. Toutes les campagnes furent la proie des flammes, les habitans fugitifs abandonnèrent leurs richesses et leurs troupeaux pour se réfugier dans le fond de l'Afrique. Les Carthaginois, sans force et sans courage, trembloient enfermés dans leurs murs. Ils ne s'occupèrent plus à faire des conquêtes; et alarmés pour leurs propres foyers, ils rappelè-

rent de Sicile une partie de leurs troupes. Un peuple riche et commerçant, ayant beaucoup à perdre, est toujours tremblant à l'aspect du ravisseur. La levée du siège de Syracuse fut le premier fruit de cette victoire, et l'on peut dire que ce fut en Afrique qu'*Agatocle* fut le libérateur de la Sicile. Les troupes carthaginoises, qui avoient combattu dans cette île, vinrent à leur tour défendre leur patrie : les deux armées en vinrent aux mains, et la victoire se déclara pour les Siciliens. Mais leurs succès multipliés ne faisoient qu'épuiser leurs forces, qu'ils ne pouvoient rétablir dans une terre étrangère. *Agatocle*, trop clairvoyant pour compter sur des succès durables, consentit à une paix dont il dicta lui-même les conditions. Cette paix lui fut d'autant plus glorieuse, que ce fut le premier traité, dit un célèbre écrivain, où le vainqueur stipula pour les intérêts de l'humanité, puisqu'il exigea des Carthaginois le serment de ne plus immoler des victimes humaines. *Agatocle* revint triomphant à Syracuse, où il auroit été reçu comme le libérateur de sa patrie, si l'on avoit pu oublier qu'il en avoit été le tyran. Les Syracusains, souvent courbés sous le joug, n'avoient jamais pu se familiariser avec l'esclavage. Un pays où il s'élève sans cesse des hommes assez ambitieux pour envahir le pouvoir suprême, prouve qu'il renferme beaucoup de citoyens fatigués de l'obéissance. L'esprit républicain est quelquefois un esprit de tyrannie ; et celui qui préféra la liberté à tous les autres avantages, a souvent dans lui le germe d'ambition qui n'attend qu'un temps favorable pour asservir les autres. *Agatocle* reconnut bientôt qu'il étoit abhorré d'un peuple fier qui ne pouvoit lui pardonner d'avoir eu l'orgueil de lui donner des fers, et qui ne les avoit délivrés de la domination des Africains que pour être leur tyran. Ainsi, dans le temps qu'il croyoit jouir de sa gloire, il se vit condamné à vieillir dans l'amertume et le mépris ; alors, abandonné des anciens adorateurs de sa fortune, il perdit tout espoir, et ne pouvant survivre à sa dégradation, il aima mieux se donner la mort que de rentrer dans la vie privée. Il laissa la réputation d'avoir été un grand politique, un intrépide guerrier, et un mauvais citoyen.

(M. Turpin.)

AGRICULTURE.

Cet art est le premier, le plus utile, le plus étendu, et peut-être le plus essentiel des arts. L'*agriculture* fut presque l'unique emploi des patriarches, les plus respectables de tous les hommes par la simplicité de leurs mœurs, la bonté de leur cœur, et l'élévation de leurs sentimens. Elle a fait les délices des plus grands hommes chez les autres peuples anciens. Socrate appeloit l'*agriculture* la mère et la nourrice de tous les arts. Cyrus le Jeune avoit planté lui-même la plupart des arbres de ses jardins, et daignoit les cultiver; et Lysandre de Lacédémone s'écrioit à la vue des jardins de Cyrus : « O prince, que tous les » hommes vous doivent estimer heureux d'avoir su join- » dre ainsi la vertu à tant de grandeur et de dignité! » Lysandre dit *la vertu*, comme si l'on eût pensé dans ces temps qu'un monarque agriculteur ne pouvoit manquer d'être un homme vertueux; et il est constant du moins qu'il doit avoir le goût des choses utiles et des occupations innocentes. La culture des champs fut le premier objet du législateur des romains; et pour en donner à ses sujets la haute idée qu'il en avoit lui-même, la fonction des premiers prêtres qu'il institua fut d'offrir aux dieux les prémices de la terre, et de leur demander des récoltes abondantes. Dans ces premiers temps, chacun faisoit valoir son héritage, et en tiroit sa subsistance. Les consuls trouvèrent les choses dans cet état, et n'y firent aucun changement. Toute la campagne de Rome fut cultivée par les vainqueurs des nations. On vit pendant plusieurs siècles, les plus célèbres d'entre les Romains, passer des travaux de la campagne aux premiers emplois de la république; et, ce qui est infiniment plus digne d'être observé, revenir des premiers emplois aux occupations de la campagne. Ce n'étoit point indolence, ce n'étoit point dégoût des grandeurs, ou éloignement pour les affaires publiques : on retrouvoit dans les besoins de l'état ces illustres agriculteurs, toujours prêts à

devenir les défenseurs de leur patrie. Quel spectacle imposant de voir Quintius Cincinnatus quitter la pièce de terre qu'il cultivoit pour la nourriture de sa famille, marcher à l'ennemi en qualité de dictateur, vaincre, recevoir les honneurs du triomphe, et revenir, après seize jours, reprendre ses travaux rustiques! Tout, dans les premiers temps de la république et les plus beaux jours de Rome, marqua la haute estime qu'on y faisoit de l'*agriculture :* les gens riches n'étoient autre chose que ce que nous appelons aujourd'hui de gros laboureurs et de riches fermiers. La première monnoie porta l'empreinte d'un mouton ou d'un bœuf, comme symboles principaux de l'opulence. Dans la distinction des citoyens romains, les premiers et les plus considérables furent ceux qui formaient les tribus rustiques : c'étoit une grande ignominie d'être réduit, par le défaut d'une bonne et sage économie de ses champs, au nombre des habitans de la ville et de leurs tribus. Le vieux Caton étudia la culture des champs, et en écrivoit. Cicéron la recommande à son fils et en fait un très-bel éloge. « De » tout ce qui peut être entrepris ou recherché, dit-il, rien » au monde n'est meilleur, plus utile, plus doux, enfin » plus digne d'un homme libre, que l'*agriculture.* » Mais cet éloge n'est pas encore de la force de celui de Xénophon.

L'*agriculture* naquit avec les lois et la société; elle est contemporaine de la division des terres. Les fruits de la terre furent la première richesse : les hommes n'en connurent point d'autres, tant qu'ils furent plus jaloux d'augmenter leur félicité dans le coin de la terre qu'ils occupoient, que de se transplanter en différens endroits pour s'instruire du bonheur ou du malheur des autres. Mais aussitôt que l'esprit des conquêtes eut agrandi les sociétés et enfanté le luxe, le commerce, et toutes les autres marques éclatantes de la grandeur et de la méchanceté des peuples, les métaux devinrent la représentation de la richesse, l'*agriculture* perdit de ses premiers honneurs, et les travaux de la campagne, abandonnés à des hommes subalternes et mercenaires, ne conservèrent leur ancienne dignité que dans les chants des poètes. Les beaux esprits des siècles de corruption, ne trouvant rien dans les villes qui prêtât aux images et à la peinture, se répandirent encore en imagination dans

les campagnes, et se plurent à retracer les mœurs anciennes; cruelle satire de celles de leur temps ! mais la terre sembla se venger elle-même du mépris qu'on faisoit de sa culture. « Elle nous donnoit autrefois, dit Pline, ses fruits avec » abondance; elle prenoit, pour ainsi dire, plaisir d'être » cultivée par des charrues couronnées, par des mains » triomphantes; et pour correspondre à cet honneur, elle » multiplioit de tout son pouvoir ses productions. Il n'en » est plus de même aujourd'hui; nous l'avons abandonnée » à des fermiers mercénaires, nous la faisons cultiver par » des esclaves ou par des forçats, et l'on seroit tenté de » croire qu'elle a ressenti cet affront. »

Je ne sais quel est l'état de l'*agriculture* à la Chine; mais le père Duhalde nous apprend que l'empereur, pour en inspirer le goût à ses sujets, met la main à la charrue tous les ans une fois; qu'il trace quelques sillons, et que les plus distingués de sa cour lui succèdent tour à tour au même travail et à la même charrue.

M. de Sully s'exprimoit à peu près comme Socrate, quand il disoit que le labourage et le pâturage étoient les deux mamelles dont un état est alimenté. Sous le ministère de ce grand homme, la France ne tarda pas à se ressentir des encouragemens qu'un bon roi et un ministre éclairé donnèrent à l'*agriculture* après la fameuse paix de Vervins. Est-il quelqu'un qui n'ait versé des larmes sur la mémoire de ce bon roi, qui vouloit, disoit-il, voir un jour ses paysans en état de mettre une poule au pot les jours de fêtes : mot célèbre et ennobli par l'humanité et la tendresse, dont il étoit l'expression simple et peu recherchée. Le récit des dix dernières années de Henri IV, et de tous les établissemens faits sous son règne en faveur de l'*agriculture*, seroit peut-être le morceau le plus touchant de notre histoire, s'il étoit fait de main de maître. On peut juger des progrès de l'*agriculture* dans ce court intervalle, par la situation de la France à sa mort, et par l'état brillant de la finance et de la population.

Les guerres civiles, qui recommencèrent sous Louis XIII et au commencement du règne de Louis XIV, mirent de nouveaux obstacles aux progrès que l'*agriculture* avoit faits sous Sully. Le cardinal de Richelieu, cet homme si

dur, étoit-il fait pour favoriser l'*agriculture?* lui qui pensoit que *la disposition à l'obéissance naissoit de l'accablement du peuple;* principe affreux qui, pour l'honneur et l'amour de l'humanité, ne devoit pas être mis en avant, quand même il seroit vrai, et qui doit encore moins y être mis lorsqu'il est faux. Enfin, le beau siècle de Louis XIV épura nos mœurs et notre goût; tout y atteignit la perfection et fut l'époque de notre gloire. Le roi fit plusieurs réglemens en faveur des laboureurs; il renouvela la loi de ses prédécesseurs qui défend de saisir les bestiaux et les instrumens du labourage; il accorda des priviléges et des exemptions pour les défrichemens et les desséchemens des marais, et permit de mettre en valeur les terres abandonnées, sans être tenus de rembourser les propriétaires; enfin il infligea de grandes peines à ceux qui feroient du dégât dans les terres, ou qui voleroient les grains et les fruits.

Ces réglemens ne produisirent pas alors tout le bien qu'on en pouvoit attendre; il régnoit encore en France de trop grands préjugés contre l'*agriculture.* Du temps d'une cour polie, le goût faussement délicat d'un courtisan, plongé dans la mollesse, méprisoit tout ce qui n'avoit point l'empreinte de ce luxe fin et recherché qui faisoit le caractère du siècle; rien alors n'étoit plus ridicule qu'un campagnard; rien n'effrayoit plus la noblesse que la triste nécessité de se retirer à la campagne *pour y planter des choux.* On ignoroit encore alors que le travail de la terre fût l'occupation la plus noble, puisqu'elle est la plus utile. Il en est de même dans les sciences où l'on a cherché le brillant, l'agréable et l'extraordinaire, avant que de songer à l'utile.

L'*agriculture* étoit donc entièrement négligée, et si elle produisoit encore la subsistance des propriétaires ingrats, ce n'était plus que par la fertilité du sol, que la plus mauvaise des cultures n'avoit pu totalement éteindre: mais ces temps d'ignorance et de préjugés sont passés. On a senti enfin combien il importoit de porter la lumière dans le sein des ténèbres que tant de siècles avoient si fort épaissies; aussi n'est-ce que depuis environ cinquante ou soixante ans, du moins en France, que l'*agriculture,* trop long-temps

négligée, est sortie de la langueur et de l'espèce d'oppression dans lesquelles elle étoit retenue : et depuis cette heureuse époque, elle a fait tant de progrès, qu'elle touche presque à son plus haut degré de perfection : ce n'est plus aux soins mercénaires de quelques laboureurs qu'elle est confiée; ce sont les botanistes, les physiciens, les chimistes, les observateurs et les naturalistes; ce sont les sociétés uniquement établies pour cet objet; ce sont enfin les sociétés littéraires et les académies qui s'empressent de concourir à éclairer les pratiques de l'art de cultiver la terre; art heureux, dont l'étude agréable, utile et curieuse, fait la plus grande occupation et les délices même d'un grand nombre de citoyens instruits.

L'exemple des anglais, les travaux multipliés de nos auteurs économiques, les encouragemens d'un ministère éclairé, et les nouvelles découvertes qu'on a faites en physique et dans l'histoire naturelle, paraissent enfin avoir décidé la nation française du côté de l'*agriculture*. Toutes les causes d'engourdissement, tous les préjugés contre un art si noble et si avili, sont dissipés sous un monarque qui veut mériter le titre de *bienfaisant*, en s'occupant sans cesse de notre bonheur, et qui sait que la gloire d'un souverain est d'avoir des sujets heureux.

(*Anonyme.*)

AJAX.

ROI de Salamine et le rival d'Achille, il étoit fils de Télamon. Ce prince se distingua par sa valeur et son impiété qui lui faisoit défier le ciel; entre autres preuves de son adresse, de sa force et de son courage, il soutint contre Hector, le plus brave des princes troyens, un combat qui dura tout un jour. Ces deux héros, pleins d'estime l'un pour l'autre, finirent par se faire des présens réciproques. Hector donna une épée à *Ajax*, et en reçut un baudrier. Ce fut ce baudrier funeste qui servit à le traîner autour des murs de Troye et du tombeau de Patrocle. C'est ainsi que le bouillant Achille vengeait la mort de son ami. L'épée

d'Hector fut également fatale à *Ajax* : ce héros s'étant présenté après la mort d'Achille pour disputer ses armes, l'artificieux Ulysse obtint la préférence. Indigné de ce que les Grecs estimoient plus les conseils et l'éloquence de son concurrent, que son courage et sa force, il se jeta pendant la nuit dans le camp d'Ulysse, et ne se retira que quand il crut l'avoir immolé à sa vengeance. Le jour ayant éclairé son erreur, il se tua de désespoir avec cette même épée qu'il avoit reçue comme un témoignage de sa valeur. Il fut inhumé sur le promontoire de Béthée, où son tombeau se voyoit encore du temps d'Alexandre qui le visita, ainsi que celui d'Achille placé sur la même montagne.

Il y eut un autre *Ajax*, fils d'Oïlée, roi de Locres, et l'un des héros qui fut au siége de Troye. Homère nous le représente comme le plus fier de tous les Grecs, adroit à tirer de l'arc et à lancer le javelot : il avoit encore l'avantage de surpasser tous ceux qui lui disputoient le prix de la course. Sa naissance étoit illustre, et jamais ses ancêtres n'avoient rendu aucune sorte d'hommage aux rois de Mycènes ni à ceux d'Argos, appelés ordinairement *les grands rois*; dans l'armée même d'Agamemnon, il prétendait marcher son égal. Troye ayant été prise, il entra dans le temple de Minerve, et de ses mains encore fumantes de carnage, il enleva Cassandre, prêtresse de la déesse. On a prétendu que, ne pouvant résister à la passion que le seul aspect de la prêtresse lui inspira, il la viola sur l'autel même. Jaloux de sa conquête, il l'emporta dans sa tente; mais Agamemnon l'ayant aperçue, la lui enleva. Ne pouvant résister à tant de charmes, et pour la posséder sans trouble, il accusa son rival d'avoir commis un sacrilége que la mort seule pouvoit expier; il entendoit sans doute l'injure faite à Minerve. *Ajax*, craignant les suites de l'accusation, prit la fuite; mais son navire, n'ayant pu résister à la tempête, échoua au passage des îles d'Androsce et de Ténoscontre. On dit qu'après avoir vu couler son vaisseau, *Ajax* luttoit contre sa destinée, et se tenoit attaché à la pointe d'un rocher, lorsque la foudre en détacha une partie, et l'entraîna dans la mer. *Ajax* fut honoré des regrets de tous les peuples de la Grèce, qui, pour éterniser sa mémoire, firent vœu d'offrir chaque année un sacrifice au dieu de la mer. Les aventures d'*Ajax*

nous ont été conservées par Homère, qui les a revêtues des charmes de la poésie, et Virgile en a fait le sujet d'un épisode dans le premier livre de l'Enéide.

(M. Turpin.)

AIUS LOCUTUS.

Dieu de la parole, que les Romains honoroient sous ce nom extraordinaire : mais comme il faut savoir se taire, ils avoient aussi le dieu du silence. Lorsque les Gaulois furent sur le point d'entrer en Italie, on entendit sortir du bois de Vesta une voix qui crioit : *Si vous ne relevez les murs de la ville, elle sera prise.* On négligea cet avis ; les Gaulois arrivèrent, et Rome fut prise. Après leur retraite, on se rappela l'oracle, et on lui éleva un autel sous le nom dont nous parlons. Il eut ensuite un temple à Rome, dans l'endroit même où il s'étoit fait entendre la première fois. Cicéron dit, au deuxième livre de la divination, que quand ce dieu n'étoit connu de personne, il parloit ; mais qu'il s'étoit tu depuis qu'il avoit un temple et des autels, et que le dieu de la parole étoit devenu muet aussitôt qu'il avoit été adoré. Il est difficile d'accorder la vénération singulière que les payens avoient pour leurs dieux, avec la patience ou plutôt l'indulgence qu'ils ont eue pour les discours de certains philosophes. Ces chrétiens, qu'ils ont tant persécutés, disoient-ils rien de plus fort que ce qu'on lit dans Cicéron ? Les livres de la divination ne sont que des traités d'irréligion. Mais quelle impression devoient faire sur les peuples ces morceaux d'éloquence où les dieux sont pris à témoin et sont invoquées ; où leurs menaces sont rappelées ; en un mot, où leur existence est supposée, quand ces morceaux étoient prononcés par des gens dont on avoit une foule d'écrits philosophiques où les dieux et la religion étoient traités de fables ? Ne trouveroit-on pas la solution de toutes ces difficultés dans la rareté des manuscrits du temps

des anciens ? Alors le peuple ne lisoit guère : il entendoit les discours de ses orateurs, et ces discours étoient toujours remplis de piété envers les dieux, mais il ignoroit ce que l'auteur en pensoit et en écrivoit dans son cabinet ; ses ouvrages n'étoient qu'à l'usage de ses amis. Dans l'impossibilité où l'on sera toujours d'empêcher les hommes de penser et d'écrire, ne seroit-il pas à desirer qu'il en fût parmi nous comme chez les anciens ? Les productions de l'incrédulité ne sont à craindre que pour le peuple et que pour la foi des simples. Ceux qui pensent bien, savent à quoi s'en tenir, et ce ne sera pas une brochure qui les écartera du sentier qu'ils ont choisi avec examen et qu'ils suivent par goût. Ce ne sont pas de petits raisonnemens absurdes qui persuadent à un véritable philosophe d'abandonner son Dieu. L'impiété n'est donc à craindre que pour ceux qui se laissent conduire. Mais un moyen d'accorder le respect que l'on doit à la croyance d'un peuple et au culte national, avec la liberté de penser, qui est si fort à souhaiter pour la découverte de la vérité, et avec la tranquillité publique, sans laquelle il n'y a point de bonheur ni pour le vrai philosophe ni pour le peuple; ce seroit de défendre tout écrit contre le gouvernement et la religion en langue vulgaire; de laisser oublier ceux qui écriroient dans une langue savante, et d'en poursuivre les seuls traducteurs. Il me semble qu'en s'y prenant ainsi, les absurdités écrites par les auteurs ne feroient de mal à personne. Au reste, la liberté qu'on obtiendroit par ce moyen est la plus grande à mon avis, qu'on puisse accorder dans une société. Ainsi partout où l'on n'en jouira pas jusqu'à ce point là, on n'en sera peut-être pas moins bien gouverné; mais à coup sûr il y aura un vice dans le gouvernement partout où cette liberté sera plus étendue. C'est là, je crois, le cas des Anglais et des Hollandais : il me semble qu'on pense dans ces contrées qu'on ne soit pas libre, si l'on ne peut être impunément effréné. (*Voyez* Cas de conscience.)

(M. DIDEROT.)

ALCHIMIE.

L'ALCHIMIE est cette partie éminente de la chimie, qui s'occupe à perfectionner, à améliorer ou à transmuer les métaux. Cet art mystérieux s'appelle aussi *science* ou *philosophie hermétique*.

L'*alchimie* est, selon l'étymologie du mot, la chimie par excellence; ceux qui s'y sont appliqués ont eu différens buts qui paroissent tous également chimériques.

Zozime, qui vivoit au commencement du cinquième siècle, est le premier auteur qui parle de faire de l'or. Son manuscrit qui a pour titre, *l'Art de faire de l'or et de l'argent*, est conservé à la bibliothèque du roi.

Le secret chymérique de la pierre philosophale a été en vogue parmi les Chinois long-temps avant qu'on en eût les premières notions en Europe. Ils parlent dans leurs livres, en termes magnifiques, de la semence d'or et de la poudre de projection. Ils promettent de tirer de leurs creusets non seulement de l'or, mais encore un remède spécifique et universel, qui procure à ceux qui le prennent une espèce d'immortalité.

On peut comparer les alchimistes aux marchands de billets de loterie, qui offrent d'enrichir les autres, et vivent souvent dans la plus grande misère. Tous ces messieurs devroient profiter de la leçon suivante.

Un alchimiste, qui se vantoit d'avoir trouvé le secret de l'or, demandoit une récompense à Léon X. Ce pape, le protecteur des arts, parut acquiescer à cette demande, et le charlatan se flattoit déjà de la plus grande fortune. Lorsqu'il revint solliciter sa récompense, Léon lui fit donner une grande bourse vuide en lui disant, que, puisqu'il savoit faire de l'or, il n'avoit besoin que d'une bourse pour le contenir.

Un des meilleurs tours qu'on ait jamais faits en alchimie, fut celui d'un rose-croix, qui alla trouver Henri I, duc de Bouillon, de la maison de Turenne; prince souverain de

Sedan, vers l'an 1620. « Vous n'avez pas, lui dit-il, une
» souveraineté proportionnée à votre grand courage; je
» veux vous rendre plus riche que l'empereur. Je ne puis
» rester que deux jours dans vos états; il faut que j'aille
» tenir, à Venise, la grande assemblée des frères; gardez
» seulement le secret; envoyez chercher de la litharge
» chez le premier apothicaire de cette ville; jetez-y un
» grain seul de la poudre rouge que je vous donne: mettez
» le tout dans un creuset, et en moins d'un quart-d'heure
» vous aurez de l'or. »

Le prince fit l'opération, et la réitéra trois fois, en présence du virtuose. Cet homme avoit fait acheter auparavant toute la litharge qui était chez les apothicaires de Sedan, et l'avoit fait ensuite revendre, chargée de quelques onces d'or.

L'adepte, en partant, fit présent de toute sa poudre transmutante au duc de Bouillon.

Le prince ne douta point, qu'ayant fait trois onces d'or avec trois grains, il ne fît trois cent mille onces d'or avec trois cent mille grains; et que par conséquent il ne fût bientôt possesseur, dans la semaine, de trente-sept mille cinq cents marcs, sans compter ce qu'il feroit dans la suite; il falloit trois mois au moins pour faire cette poudre. Le philosophe étoit pressé de partir; il ne lui restait plus rien, il avoit tout donné au prince; il lui falloit de la monnoie courante, pour tenir à Venise les états de la philosophie hermétique. C'étoit un homme très-modéré dans ses desirs et dans sa dépense. Il ne demanda que vingt mille écus pour son voyage. Le duc de Bouillon, honteux du peu, lui en donna quarante mille. Quand il eut épuisé toute la litharge de Sedan, il ne fit plus de l'or; il ne revit plus son philosophe, et en fut pour ses quarante mille écus.

L'histoire suivante est une nouvelle preuve que l'art des alchimistes n'est que l'art de tromper.

Noël Picard, surnommé Dubois, qui dans son contrat de mariage avoit pris le nom de Jean de Mailly, sieur de la Maillerie et du Bois, étoit natif de Coulommiers en Brie, et fils d'un chirurgien. Ayant dans sa jeunesse appris un peu de latin, il commença l'étude de la chirurgie pour exercer la profession de son père; mais, comme il avoit

naturellement l'esprit changeant, il s'ennuya bientôt de cet état, et se mit au service d'un homme de qualité nommé Dufay, qui le prit pour son valet-de-chambre-chirurgien, et l'emmena avec lui dans le Levant, où il fut trois ou quatre ans à voyager. Dubois ne tarda pas à se faire connoître pour un esprit inquiet et avide de s'instruire dans les sciences occultes de la chyromancie, la magie, l'astrologie et *l'alchimie*. Etant de retour de ses voyages, il vint demeurer à Paris, et rechercha la connaissance des adeptes de la philosophie hermétique. Il passa six ans dans leur société et dans la débauche; il eut des remords, et dans un accès de dévotion, ou peut-être parce qu'il n'avoit plus de moyens de subsister, il entra chez les capucins de la rue Saint-Honoré; mais au bout de sept à huit mois il s'ennuya de ce nouveau genre de vie; il jeta le froc et s'enfuit par dessus les murs des Tuileries. Comme il n'avoit point encore fait de profession, on le laissa tranquille. Trois ans après, son esprit inquiet le ramena dans l'ordre séraphique, où il prononça ses vœux, après le temps de son noviciat. Il fut admis aux ordres sacrés, même de prêtrise, et se fit appeler le père Simon. Dix ans s'écoulèrent dans cet état. Il avoit conservé des habitudes avec ses anciens compagnons de plaisir; son goût pour la dissipation se réveilla; il quitta encore l'habit de capucin, et s'alla promener en Allemagne. Il y fut reconnu, embrassa la religion luthérienne, et s'adonna tout entier à l'étude du grand œuvre : il apprit, non le secret de faire de l'or, mais celui d'en imposer aux ignorans qui cherchent la pierre philosophale. Avec ce beau secret, il revint à Paris, où il comptoit bien trouver à faire des dupes. Il crut que les capucins ne songeroient plus à lui, après une absence de sept à huit ans. Il fit abjuration de son apostasie, et par une audace singulière cet homme, qui étoit moine et prêtre, se maria à Saint-Sulpice avec, Suzanne Leclerc, fille d'un guichetier de la conciergerie.

Dubois naturellement causeur et charlatan, s'introduisit chez plusieurs gens de qualité, et s'attira la confiance de quelques uns; entr'autres de l'abbé Blondeau, oncle de madame de Chavigny de Bouthilier, esprit foible et crédule, qui le regarda comme un homme merveilleux, possédant les secrets les plus rares, et particulièrement celui

de faire de l'or avec la plus grande facilité. Ce fut cet abbé qui le fit connoître au fameux père Joseph, après avoir préalablement obtenu de lui, qu'il ne le feroit point rechercher pour sa vie passée. Le père Joseph promit tout ce qu'on exigea de lui, dans l'espérance de procurer au cardinal de Richelieu, son protecteur, un adepte qui alloit augmenter la grandeur de son éminence, et la richesse de la France; qui devoit donner les moyens de soulager les peuples, et fournir abondamment de quoi subvenir aux dépenses de la guerre, et à toutes celles occasionnées par des besoins extraordinaires. Son éminence ne tarda pas d'être informée de cette heureuse aventure, et comme le père Joseph avoit tout ascendant sur son esprit, elle ne forma aucun doute sur ce qu'il lui raconta. Enfin, il fut arrêté que le fabriquant d'or travailleroit en présence du roi, de la reine, du cardinal, du père Joseph, de l'abbé Blondeau, du surintendant des finances, et autres qui avoient intérêt à la réussite du grand œuvre. Le jour étant pris, Dubois se rend au Louvre, apporte une coupelle et un creuset, allume le feu, y met ses vaisseaux; et de peur qu'on ne le soupçonne de fourberie, il accepte, pour aide de son travail, un garde du corps nommé Saint-Amour, que le roi lui-même lui choisit. Tout étant disposé, Dubois demanda à haute voix s'il plairoit à sa majesté de commander qu'un de ses soldats donnât dix ou douze balles de mousquet pour les convertir en or, ce qui fut fait solemnellement et avec tout l'appareil du mystère. Le plomb mis dans la coupelle, on donna au feu le degré de chaleur nécessaire pour en tirer l'effet tant désiré. Dubois fit voir en même temps, qu'il jetoit sur les balles la valeur d'un grain de sa poudre de projection; après quoi il couvrit de cendres le plomb qui étoit dans la coupelle, comme chose nécessaire, dit-il, à son procédé, et sans doute afin de mieux masquer ses manœuvres. Le temps venu de faire voir le résultat de cette grande opération, Dubois, sous prétexte d'arranger la coupelle, glissa adroitement sans que personne s'en aperçut, un certain poids d'or sous la cendre, comme il l'a depuis confessé au procès. Etant alors assuré d'avoir de l'or, il supplia le roi de vouloir bien lui-même écarter peu à peu les cendres avec un soufflet, ou d'en

donner l'ordre à qui il lui plairoit. Le roi ne voulut confier ce soin à personne, et comme il souffloit fort, dans l'impatience de découvrir cet échantillon des richesses infinies qui lui étoient promises, les spectateurs, tous très-intéressés, très-curieux, très-attentifs, recevoient les cendres qui voltigeoient sur les assistans, et la reine elle-même s'en laissoit accabler. Enfin, lorsque le rameau d'or parut, il excita dans toute l'assemblée un cri d'allégresse, et causa une surprise si agréable, que sa majesté et son éminence embrassèrent Dubois, et lui prodiguèrent leur faveur et les témoignages de leur satisfaction et de leur reconnoissance. Le roi, dans son enthousiasme, le déclara noble, et le fit chevalier en lui donnant l'accolade à la manière des anciens preux et chevaliers de la table ronde. Il lui conféra en même temps l'office de président des trésoriers de France de la nouvelle création, à Montpellier, et lui permit de chasser dans toute l'étendue de ses plaisirs. Le cardinal dit qu'il falloit ôter les tailles, taillons, subsides et toutes les impositions qui sont à charge au peuple; que le roi ne réserveroit que son domaine avec quelques fermes et droits seulement, comme des marques de sa suzeraineté et de sa puissance souveraine; il annonçoit la renaissance de l'âge d'or, et la suprême domination de la France, sur toutes les puissances de l'Europe. Le chapeau de cardinal fut de nouveau promis au père Joseph; l'abbé Blondeau fut nommé conseiller-d'état, et reçut le même jour ses lettres, avec promesse du premier évêché vacant. Saint-Amour, eut huit mille francs pour avoir aidé à cette belle œuvre; enfin toute la cour étoit dans le ravissement et dans l'ivresse de la joie. Dubois fit une nouvelle expérience et employa le même tour de souplesse, pour entretenir l'enthousiasme de ses spectateurs. Le roi tira lui-même du feu le creuset avec des pincettes. La vue de ce nouveau lingot causa un redoublement de plaisir, quoique cet or fût moindre que le premier, qui pesoit neuf onces, ce second n'étant que de quatre. On envoya aussitôt chercher un orfèvre qui, après avoir fait l'essai de ces deux échantillons, trouva qu'ils n'étoient autres que des pistoles, c'est-à-dire à vingt-deux karats. Dubois, craignant que ce rapport si parfait avec la monnoie, ne fit soupçonner quelque chose, s'em-

pressa de dire que, pour ses essais, il faisoit de l'or à ce titre; mais que dans son travail en grand de la transmutation, son or serait pur à vingt-quatre karats. Cette raison contenta l'assemblée qui se plaisoit dans son illusion, mais elle parut suspecte à l'orfèvre.

Les expériences étant faites et ne laissant rien à désirer, le cardinal tira Dubois à part; il l'entretint sur l'or qu'il devoit fournir dorénavant; il lui dit que le roi avoit besoin régulièrement de six cent mille francs par semaine; et le charlatan eut l'effronterie de les promettre, pourvu qu'on lui laissât seulement dix jours pour donner, disoit-il, la dernière perfection de cuisson, à neuf onces de poudre de multiplication qu'il avoit et qui, par accident, avoit été *incrudée* (jargon de l'art pour dire aigrie et altérée), ajoutant qu'il vouloit porter cette poudre à sa perfection et faire un or purifié. Le cardinal lui répondit qu'il lui accordoit non seulement dix jours, mais vingt, s'il en avoit besoin. Dubois, au lieu de faire un travail qu'il savoit bien être inutile, prend le plaisir de la chasse, fait grande chère chez lui, assemble tous les adeptes de sa connoissance, les régale avec magnificence, les entretient de ses succès et de sa science sublime. Il est regardé partout comme un homme extraordinaire, et en quelque sorte divin. Cependant le temps se passoit et rien ne se préparoit. Le cardinal envoya le père Joseph solliciter le faiseur d'or, de se mettre à l'œuvre; il demande quelque jours qu'on lui accorde et qu'il ne met pas mieux à profit. Le roi n'étoit pas moins impatient que le cardinal, de voir de gros saumons d'or de cinq à six cent mille livres, que Dubois avoit promis. Comme ils ne paroissoient point, on eut des soupçons et bientôt des craintes d'avoir été dupé, ce qui n'étoit que trop vrai. Il y eut des ordres pour veiller de près ce charlatan et l'empêcher de prendre la fuite, comme en effet il le méditoit. Enfin son Eminence l'envoya chercher dans une de ses voitures. Etant arrivé à Ruel, le cardinal ne voulut point le voir, et le fit enfermer pour travailler. Dubois fit ou feignit de faire beaucoup d'essais qui ne produisirent rien. Alors on le transféra au château de Vincennes où, après beaucoup de tentatives encore inutiles, il ne laissa plus douter qu'il ne fût un imposteur. M. de la Fermas

vint le prendre dans un carrosse et le conduisit à la Bastille. Le cardinal ne lui pardonna point de l'avoir abusé si publiquement et si solennellement. Il nomma une commission pour lui faire son procès; et son Eminence voulant paroître avoir été trompée par un art surnaturel, auquel toute sa politique avoit été forcée de céder, elle fit principalement insister sur le fait de magie dont Dubois fut accusé. Avant de procéder, M. de la Fermas, chef de la commission, prit des instrucions des alchimistes; il lut quelques traités de leur vaine science, d'après lesquels il interrogea Dubois en grand détail dans les termes de l'art hermétique, ensuite sur la magie et sur la rognure des monnoies d'or, qui étoit le malheureux talent de ce fourbe et sa coupable ressource, quoiqu'il n'en voulût point convenir. Après dix ou douze jours d'interrogatoires, il fut condamné à la question pour confesser la vérité, et avouer qu'il avoit eu dessein de tromper le roi et son Eminence. Alors Dubois eut l'effronterie de soutenir qu'il n'étoit point coupable de ce projet, et que même, pour se justifier, il étoit prêt de répéter ses expériences et de faire de l'or. On le relâcha aussitôt, et comme on est toujours crédule pour ce qu'on désire, on lui fit apprêter dès le lendemain ce qui étoit nécessaire pour son travail. Cependant deux des plus habiles orfèvres de Paris furent avertis de venir le voir opérer et de prendre garde à ses tours de souplesse. Dubois allume son feu à sa manière. Des hommes font ponctuellement ce qu'il ordonne; il ne touche qu'à peu de chose, et toujours observé par les deux orfèvres, et manquant d'ailleurs de la poudre d'or qu'il n'avoit pu se procurer dans la prison, il traîna ses expériences jusqu'à la chute du jour; à la fin il y renonça, disant qu'il n'étoit point libre, et qu'il ne vouloit point enseigner son secret à des gens qu'il ne connoissoit pas. Mais quand il vit qu'on se préparoit de nouveau à l'appliquer à la question, il promit de faire l'aveu de toutes ses fourberies, et il découvrit les moyens qu'il avoit employés pour en imposer au roi, au cardinal et aux ministres. Ce premier crime confessé, il fut interrogé sur la magie, à laquelle on avoit encore dans ce temps la simplicite de croire. On prétend qu'il en fut convaincu, et qu'il ne put s'empêcher de l'avouer. Son interrogatoire

étoit fondé sur un accident qu'on suppose qui arriva une nuit à l'un des gardes de son Eminence, lorsque ce fourbe étoit à Ruel. On rapporta que ce garde s'étoit plaint d'avoir été rudement battu sur les deux heures après minuit, sans qu'il pût jamais voir ni toucher celui qui le frappoit, et l'on fit courir le bruit que c'étoit un diable que Dubois avoit lâché contre lui, pour se venger de quelque mauvais traitement qu'il en avoit reçu. Ce fait, avec plusieurs autres, est cité dans le procès comme preuve de sa sorcellerie. M. de la Fermas l'interrogeant sur cette magie, dont il se défendoit foiblement, lui demanda pourquoi les diables, qui étoient à ses ordres, ne l'enlevoient point de sa prison, ou ne lui apprenoient pas le beau secret de faire de l'or, dont il s'étoit tant vanté, et qui étoient les deux choses dont il avoit le plus de besoin dans la situation où il se trouvoit; mais il ne répondit rien à ces questions auxquelles il n'y avoit en effet point de réponses. Après ce second chef d'accusation, on passa à un troisième plus réel, ce fut la fausse monnoie et la rognure des pièces d'or. A cet égard on trouva chez Dubois beaucoup d'outils et de pièces de conviction. Cette poudre d'or des monnoies étoit l'appât que ce maître fourbe employoit pour attraper les personnes crédules; car avec la valeur de huit ou dix pistoles, dont il faisoit des petits lingots qui lui servoient d'essais et de montre pour un plus grand ouvrage qu'il promettoit, il attrapoit des six ou sept cents écus de la part de ceux qu'il prenoit dans ses filets. L'abbé Blondeau, qui étoit sa dupe et son confident, lui avoit avancé jusqu'à huit mille francs avant qu'il le fît connoître au père Joseph.

Dubois avoit composé un petit livret où il disoit qu'étoit renfermé son secret de faire de l'or, et il vendoit son ouvrage en manuscrit plus ou moins, suivant qu'il trouvoit des acheteurs intéressés et crédules. Il y avoit même de ses disciples de bonne foi qui débitoient à son profit cet ouvrage; on cite entre autres M. de la Jaille, maître des comptes de Nantes.

Enfin cet homme, atteint et convaincu de plusieurs délits qui méritoient l[illegible]rt, fut jugé par la commission et condamné à être p[illegible]. Il vouloit encore soutenir qu'il avoit fait de l'or, et que c'étoit la crainte des tourmens qui lui

avoit arraché un aveu contraire. Mais cette fois il ne fut pas écouté; et comme on le menoit au supplice, le confesseur qui étoit un carme, le détermina à avouer ses fautes, ce qu'il promit. Alors on le fit entrer chez un notaire, où il déclara et certifia qu'il étoit vrai, comme il alloit mourir et rendre compte de sa vie à Dieu, qu'il avoit trompé, de dessein prémédité, le roi, la reine, et M. le cardinal; qu'il leur en demandoit pardon; que tout ce qu'il avoit fait n'étoit que fourberie; qu'il n'avoit jamais connu ni vu personne qui sût faire de l'or qu'en trompant; mais que cela lui avoit servi à passer commodément sa vie; ce qui étoit très-aisé à faire, à cause de l'extrême crédulité des hommes; et signa en présence de M. de la Fermas. Il déchargea Saint-Amour qu'il avoit chargé, par ses réponses, dans le procès. De là il remonta dans la charrette, et fut conduit au supplice qu'il subit, avec résignation et avec courage, le 25 juin 1637.

L'histoire fait mention de trois de ces imposteurs qui se sont adressés à nos rois, sous prétexte de fabriquer de l'or. Le premier fut un nommé Jean Gauthier, baron de Plumerolec, qui trompa Charles IX, et lui emporta cent vingt mille livres, après avoir seulement travaillé huit jours; mais deux mois après il fut pris et pendu. Le second a été, en 1615 ou 1616, un nommé Gui de Crusembourg, à qui, par arrêt du conseil, on donna vingt mille écus pour travailler dans la Bastille, où, ayant été environ trois semaines, il s'évada, sans que depuis on en ait entendu parler. Et le troisième est ce Dubois dont nous venons de rapporter l'aventure et la fin tragique.

(*Anonyme.*)

ALEXANDRE (le Grand).

TROISIÈME du nom, fils et successeur de Philippe, roi de Macédoine, naquit l'an du monde 3698. Le nom de ce prince présente l'idée d'un héros qui maîtrise la fortune et dispose des événemens. Jamais roi ne surpassa en magnanimité; jamais général ne remporta de victoires plus

éclatantes, et ne sut mieux en profiter. Sa naissance fut marquée par plusieurs signes qui tous furent regardés comme autant de présages de sa grandeur future, et qu'on peut lire dans Quinte-Curce et Plutarque, peintres gracieux et fidèles de ses traits qu'ils ont transmis à la postérité.

Alexandre n'eut, pour ainsi dire, point d'enfance; et dans l'âge où les hommes ordinaires ont besoin de s'instruire, ses questions et ses réponses annonçoient une parfaite maturité de raison. Indifférent pour tous les plaisirs, il n'eut de passion que pour la gloire, et tous ses penchans parurent tournés vers la guerre. Des ambassadeurs du roi de Perse, l'ayant vu à la cour de Philippe, s'écrièrent: Notre roi est riche et puissant, mais cet enfant est véritablement roi! Comme on le pressoit un jour d'entrer en lice pour disputer le prix de la course: *Où sont les rois*, répondit-il, *que vous me proposez pour émules?* Son courage, impatient de commander, sembloit lui avoir révélé qu'il n'avoit pas besoin du secours de l'expérience. Les victoires de Philippe, en excitant son émulation, lui causoient une tristesse secrette; et quand on lui en apportoit la nouvelle, il se tournoit vers les enfans de son âge pour se plaindre de ce que son père ne lui laisseroit rien de grand à exécuter. C'est à ce conquérant qu'on doit appliquer ce beau mot de Cléopâtre: *Le plus bel éloge d'Alexandre fut d'assujettir des villes et des royaumes, et de ne se réserver que la gloire de les donner.*

Il n'avoit que seize ans lorsque son père, occupé à faire la guerre aux Bizantins, lui confia, pendant son absence, les rênes de l'état. Les Médares, pleins de mépris pour sa jeunesse, crurent que ce moment étoit favorable pour recouvrer leur ancienne indépendance. *Alexandre* ayant pris leur ville les en chassa; et après l'avoir repeuplée du mélange de différens peuples, il lui fit porter le nom d'*Alexandropolis*. Son courage, long-temps oisif, se déploya à la bataille de Chéronée, où il eut la gloire d'enfoncer le bataillon sacré des Thébains. Ce fut autour de lui que se rassemblèrent les plus vaillans hommes, et que se fit le plus grand carnage. Le lieu où il avoit combattu étoit tellement jonché de morts, qu'il fut choisi pour celui de leur sépulture. Sa magnanimité surpassant sa valeur, les Macédoniens lui

donnèrent le nom de *Roi par excellence ;* et Philippe ne s'offensa pas de ce qu'on ne l'appeloit que le général. Cependant les noces de Philippe avec Cléopâtre occasionnèrent des troubles, dont *Alexandre* manqua d'être la victime. Olympias, ambitieuse et jalouse, voyoit avec chagrin une rivale qui venoit partager une couche qu'elle avoit occupée toute entière. Elle engagea *Alexandre* à venger son orgueil offensé, et dès lors il y eut des querelles fréquentes entre le père et le fils. Philippe, dans un accès de colère, fut sur le point de tuer *Alexandre*, qui, pour éviter les effets de son ressentiment, fut obligé de se retirer en Epire, où il passa quelque temps en exil avec sa mère. Il étoit dans sa vingtième année lorsqu'il monta sur le trône de Macédoine, vacant par la mort de Philippe, assassiné par Pausanias. Il trouva son royaume en proie aux guerres intestines. Les nations barbares, impatientes d'un joug étranger, firent éclater leur penchant pour leur prince naturel, précipité du trône par Philippe. Les républiques de la Grèce n'étoient pas encore assez façonnées à l'esclavage pour ne pas frémir au nom d'un maître. Les changemens opérés dans les provinces les avoient peuplées de mécontens ; et l'on passe aisément du murmure à la révolte. La jeunesse du nouveau roi faisoit croire qu'on pouvoit tout enfreindre avec impunité. Les généraux et les ministres, épouvantés des orages prêts à fondre sur la Macédoine, conseilloient à *Alexandre* de resserrer sa domination, et de rendre aux villes de la Grèce leurs anciens privilèges, comme un moyen infaillible de les captiver par un tel bienfait. Cette politique tendoit encore à prévenir le soulèvement des Barbares, qui, n'étant plus soutenus des Grecs mécontens, n'oseroient point hasarder de se soustraire à l'obéissance : mais, au lieu de suivre ces conseils timides, *Alexandre* n'écouta que son courage. Il savoit que l'indulgence pour des rebelles ne sert qu'à nourrir leur confiance et à les rendre plus indociles. Il conduisit aussitôt une armée sur les bords du Danube, et, par une victoire éclatante remportée sur Syrmus, fameux roi des Tribales, il retint dans le devoir tous les peuples d'en deçà ce fleuve. Alors, se repliant vers la Grèce, il commença par dissiper la ligue que les peuples de Thèbes avoient formée avec ceux d'Athènes.

» Marchons d'abord contre Thèbes, dit-il à ses soldats, et,
» lorsque nous aurons soumis cette ville orgueilleuse,
» nous forcerons Démosthènes, qui m'appelle un enfant, à
» voir un homme sur les murs d'Athènes. »

Arrivé aux portes de Thèbes, il voulut donner aux habitans le temps de se repentir. Il leur envoya un héraut leur promettre un pardon illimité, s'ils vouloient lui livrer les principaux auteurs de leur révolte; mais les Thébains ayant fait une réponse un peu trop fière pour des sujets, il prit et rasa leur ville. Six mille habitans furent passés au fil de l'épée, et trente mille furent condamnés à l'esclavage. *Alexandre* conserva la vie et la liberté à tous les prêtres; il eut la même vénération pour les descendans de Pindare; et la maison où ce poète étoit né fut la seule qui subsista au milieu de tant de ruines.

Cette exécution sanglante, qui ne peut être excusée par la politique, fut suivie d'un vif repentir. *Alexandre* eut toujours devant les yeux le massacre des Thébains. Ce prince, agité par les remords qu'il en eut, attribua toutes les disgrâces qui lui arrivèrent dans la suite, à cet excès de cruauté : aussi, ceux de ces infortunés qui survécurent au désastre de leur patrie, et qui voulurent s'attacher au parti d'*Alexandre*, en reçurent mille bienfaits. Il fit grâce à tous les fugitifs, et négocia avec les Athéniens qu'il invita à se soumettre de gré, ne voulant pas leur faire éprouver le même sort qu'aux Thébains. Après leur avoir pardonné, il leur recommanda de s'occuper des affaires du gouvernement, parce que, s'il venoit à périr dans l'exécution de ses vastes projets, il vouloit que leur ville donnât la loi à toute la Grèce.

Après s'être ainsi assuré de la soumission des nations sujettes et tributaires, et avoir affermi son autorité, toutes les républiques de la Grèce, dans une assemblée, l'élurent pour leur général. Alors il songea à humilier la fierté des Perses, qui, maîtres de l'Asie, avoient de tout temps ambitionné la conquête de la Grèce, et qui même projettoient déjà de la mettre à de nouvelles contributions. Avant de partir pour cette guerre importante, il donna audience aux principaux officiers des villes libres, et à tous les philosophes qui venoient le féliciter sur ses glorieux desseins.

Etonné de ne pas voir Diogène, il daigna le prévenir par une visite ; et, après lui avoir fait les complimens qu'il eût dû en recevoir, il lui demanda s'il ne pouvoit rien faire pour l'obliger. Ce fut à cette occasion que ce cynique lui répondit, qu'il ne lui demandoit autre chose que de ne pas se placer devant son soleil. On dit qu'*Alexandre* admira cette réponse, qui prouve que l'âme d'un philosophe sait résister aux promesses de la fortune.

Avant de se mettre en marche, *Alexandre* voulut consulter Apollon, soit que son esprit fût infecté des préjugés vulgaires, soit qu'il se fût assuré des oracles de ce dieu, pour mener avec plus de facilité des soldats naturellement superstitieux. La prêtresse, en l'abordant, lui dit : *O ! mon invincible fils !* Il la quitta sur le champ, s'écriant qu'il n'en vouloit pas davantage. Les historiens ne s'accordent pas sur le nombre de troupes qu'il conduisit en Asie. Les uns lui donnent trente mille hommes de pied, et cinq mille chevaux ; les autres trente-quatre mille fantassins, et six mille chevaux. Ce fut avec cette armée peu nombreuse, mais composée d'excellens soldats, qu'il marcha à la conquête du plus florissant empire du monde, contre un prince qui venoit le combattre à la tête de près d'un million d'hommes. Il fit aussitôt le partage de tous ces biens entre ses amis, ne se réservant que l'espérance de vaincre, l'amour de ses sujets, et le droit de leur commander. Il dirigea sa route par la Phrygie. Arrivé à Ilion, il marcha avec respect sur les cendres de cette ville également célèbre par sa puissance et par ses malheurs ; il y offrit un sacrifice à Minerve, et fit des libations aux héros. Comme il en admiroit les ruines, quelqu'un lui demanda s'il étoit jaloux de voir la lyre de Pâris : *Montrez-moi*, répondit-il, *celle dont se servoit Achille pour chanter les exploits des grands hommes !*

Après avoir franchi les bords escarpés du Granique, sous les yeux et malgré les efforts d'une armée nombreuse, il prit Sardes, le plus ferme boulevard de l'empire d'Asie. Milet et Halicarnasse eurent la même destinée. Un nombre infini d'autres villes, frappées de terreur, se rendirent sans opposer de résistance. Ces rapides succès donnèrent lieu à des mensonges qu'*Alexandre* n'auroit pas

manqué d'accréditer, s'il eût prévu la vanité qu'il eut dans la suite de vouloir passer pour un dieu. On publioit que les montagnes s'aplanissoient devant lui, et que la mer, docile, retiroit ses eaux pour lui laisser un libre passage : mais il écrivit plusieurs lettres pour détruire ces prétendus miracles. Il n'ambitionnoit encore que les éloges avoués par les sages. Arrivé à Gordium, capitale de l'Asie mineure, il coupa le fameux nœud gordien auquel les oracles avoient attaché le destin de l'empire d'Asie. La conquête de la Paphlagonie et de la Cappadoce suivit de près la prise de Gordium; et, sur ce qu'on lui apprit la mort de Memnon, le plus grand capitaine de Darius, il marcha, à grandes journées, vers les hautes provinces de l'Asie. Déjà Darius étoit parti de Suze, plein de confiance dans la supériorité du nombre de ses troupes qui montoient à six cent mille combattans. Ses mages, prêtres flatteurs, augmentoient encore ses hautes espérances, et tiroient les plus favorables présages des événemens les plus ordinaires. Ils lui promettoient la victoire la plus éclatante, et, par une aveugle confiance, lui faisoient négliger tous les moyens de se la procurer.

Cependant *Alexandre* s'étoit emparé de la Cilicie, abandonnée par son lâche gouverneur. Il étoit avec son armée sur les bords du Cydnus, lorsque la beauté des eaux et l'extrême chaleur l'invitèrent à se baigner. Il ne fut pas plutôt entré dans le fleuve, que la grande fraîcheur des eaux glaça son sang, et le priva de presque tout mouvement. Ses officiers le retirèrent aussitôt, et le portèrent dans sa tente à demi-mort. Il eut à peine repris ses esprits, qu'il déclara à ses médecins qu'il préféroit une mort prompte à une tardive convalescence. Darius avait mis sa tête à prix; aucun médecin n'osoit prendre sur soi l'événement d'un remède précipité. Philippe, qui traitoit *Alexandre* depuis son enfance, fut le seul qui eut assez de confiance dans son art pour se rendre à son impatience; mais, tandis qu'il préparoit son remède, le roi reçut une lettre de Parménion, le plus zélé de ses généraux, où il lui marquoit de ne point se confier à Philippe qu'il soupçonnoit de s'être laissé corrompre par les promesses de Darius, lequel lui offroit mille talents et sa fille en mariage. Cette lettre plongea le roi dans la plus grande perplexité. Il craignoit d'être

accusé d'imprudence s'il prenoit le remède qu'on lui disoit être un poison, où d'être opprimé par l'ennemi, sous sa tente, si sa santé tardoit à se rétablir; mais tous ses doutes se dissipèrent en présence de Philippe. Il prend la coupe que lui présente le médecin fidèle, et la boit sans témoigner la plus légère émotion; il lui remit ensuite la lettre de Parménion. Cette héroïque assurance est un trait qui caractérise ce conquérant.

Après qu'*Alexandre* eut pris ce remède, il se fit voir à son armée. Il s'avança aussitôt vers les gorges de la Cilicie qui conduisent dans la Syrie. C'étoit le poste que ses généraux lui avoient conseillé d'occuper, parce que ces défilés ne pouvant contenir une grande armée rangée en bataille, les Macédoniens et les Perses se mesureroient nécessairement à forces egales.

Darius eut l'imprudence de s'y engager. Il n'y fut pas plutôt entré qu'il voulut retourner dans ces vastes campagnes de la Mésopotamie, qu'il n'auroit jamais dû quitter; mais *Alexandre* s'étant présenté à sa rencontre, il fut obligé de ranger ses troupes en bataille, dans un lieu qui, d'un côté resserré par la mer, et de l'autre par des montagnes escarpées, lui ôtoit tout l'avantage du nombre. Le Pinare, qui coule de ces montagnes, rendoit sa cavalerie inutile. Mais, si la fortune donna à *Alexandre* un champ de bataille avantageux, ce prince tira des secours plus grands encore de son génie pour la guerre. Comme il craignoit d'être enveloppé par un ennemi si supérieur en nombre, il étendit son front de bataille depuis la mer jusqu'aux montagnes. Ses deux ailes étoient composées d'hommes forts et hérissés de fer. Se plaçant lui-même à la tête de la droite, il renverse l'aile gauche des ennemis, la met en fuite. Lorsqu'il l'eut entièrement dissipée, il retourna sur ses pas au secours de Parménion qui défendoit l'aile gauche : rien ne put résister aux Macédoniens encouragés par la présence d'un prince qui, malgré une blessure à la cuisse, se portoit dans tous les endroits où le péril étoit le plus grand. La victoire fut des plus éclatantes, et l'on peut dire qu'*Alexandre* en méritoit tout l'honneur. Cent dix mille Perses restèrent sur le champ de bataille; toute la famille de Darius, sa mère, sa femme et ses enfans, toute leur suite tombèrent au pou-

voir du vainqueur, qui mit sa gloire à leur faire oublier leurs malheurs : après leur avoir fait dire que Darius, qu'ils pleuroient comme mort, étoit vivant, il les fit inviter à ne point se laisser abattre par la douleur, et les fit prévenir de sa visite. Mais, comme il étoit tout couvert de sueur, de sang et de poussière, il défit sa cuirasse, et voulut prendre des bains chauds. *Allons*, dit-il à ses officiers, *allons laver cette sueur dans le bain de Darius.* Lorsqu'il y fut entré, et qu'il eut aperçu les bassins, les urnes, les buires, les phioles et mille autres ustensiles, tous d'or massif, et travaillés par les plus célèbres artistes ; lorsqu'il eut respiré l'odeur délicieuse d'une infinité d'aromates et d'essences précieuses dont la chambre étoit parfumée, et que de là il eut passé dans la tente qui, par sa grandeur, son élévation, la magnificence de ses meubles, et par la somptuosité et la délicatesse des mets préparés pour le souper de Darius, surpassoit tout ce qu'il avoit vu jusqu'alors, il fut frappé d'étonnement, et ne put s'empêcher de dire, en se tournant vers ses officiers : *Celui qui présidoit ici étoit vraiment roi !* C'est le seul mot qui paroisse indigne d'*Alexandre.* Les ambassadeurs perses, qui l'avoient vu à la cour de Philippe, avoient une idée bien plus sublime de la vraie grandeur.

Alexandre, après s'être remis de ses fatigues, et avoir fait donner la sépulture aux morts, honneur qui fut rendu aux ennemis, voulut voir ses captifs, non pour jouir du spectacle de sa gloire, mais pour les consoler de leur infortune. Il eut pour Sisigambis, mère de Darius, les mêmes égards qu'il eût eus pour la sienne. Il entra dans la tente de cette princesse avec Ephestion, fils de sa nourrice, qu'il avoit toujours beaucoup aimé. *Alexandre* avoit des grâces naturelles, mais il étoit d'une petite taille, et son extérieur étoit négligé. La reine, le prenant pour le favori, adressa le salut à Ephestion ; un eunuque l'avertissant de son erreur, elle se jette aux pieds d'*Alexandre*, et s'excuse sur ce qu'elle ne l'avoit jamais vu. Ce prince la relevant aussitôt : *O ma mère*, lui dit-il avec bonté, *vous ne vous êtes point trompée, celui-ci est aussi Alexandre !* « Certes, dit » Quinte-Curce, s'il eût gardé cette modération jusqu'à la » fin de ses jours ; s'il eût vaincu l'orgueil et la colère dont » il ne put se rendre maître, et qu'au milieu des festins

» il n'eût pas trempé ses mains dans le sang de ses meil-
» leurs amis, ni été si prompt à faire mourir ces grands
» hommes auxquels il devoit une partie de ses victoires,
» je l'aurois estimé plus heureux qu'il ne s'imaginoit l'être,
» quand il imitoit les triomphes de Bacchus; qu'il remplis-
» soit du bruit de ses victoires les rivages de l'Hellespont
» et de l'Océan : mais la fortune n'avoit point encore égaré
» sa raison, et comme elle ne faisoit que commencer à lui
» prodiguer ses faveurs, il les reçut avec une modération
» qu'il n'eut pas la force de soutenir, lorsqu'il fut accablé
» sous le poids de sa grandeur. Il est certain qu'en ses
» premières années il surpassa en bonté et en continence
» tous les rois qui l'avoient précédé. Il vécut avec les filles
» de Darius, princesses de la plus rare beauté, comme si
» elles eussent été ses sœurs; et pour la reine, qui passoit
» pour la plus belle personne de son siècle, il eut l'atten-
» tion d'empêcher qu'il ne se passât rien qui pût lui dé-
» plaire : enfin, il se comporta avec tant d'humanité envers
» les princesses ses captives, que rien ne leur manqua que
» cette confiance entière à laquelle on craint toujours de se
» livrer, à la vue et en présence d'un vainqueur. » Suivant Plutarque, *Alexandre* ne se permit pas même de voir la femme de Darius. Ce prince avoit coutume d'appeler les dames perses, *le mal des yeux*. Il n'en usa pas de même avec la veuve de Memnon, cet excellent capitaine de Darius. Ce fut à la sollicitation de Parménion qui eut la bassesse d'être le ministre des plaisirs de son impudique maître.

Le succès de cette bataille, livrée aux environs de l'Issus, ouvrit tous les passages aux Macédoniens. *Alexandre* envoya un détachement à Damas, en Syrie, se saisir du trésor royal de Perse, et alla en personne s'assurer des ports et des villes maritimes le long de la Méditerranée. Plusieurs rois vinrent lui jurer obéissance, et lui remettre l'île de Chypre et la Phénicie, à l'exception de Tyr qui, fière de sa situation au milieu de la mer, forma la résolution de se défendre. *Alexandre* employa sept mois entiers au siége de cette ville, dont la prise forme une époque remarquable dans la vie de ce conquérant. Il eut à combattre tous les élémens, et il ne s'en rendit maître qu'après l'avoir jointe au continent, dont elle étoit séparée par une mer orageuse.

La prise de Tyr fut suivie de celle de Gaza, capitale de la Syrie. Cette nouvelle conquête lui coûta plusieurs blessures. Dans toutes ses expéditions il eut la même sagesse, la même intrépidité et la même fortune. Il souilla cependant la gloire qu'il s'était acquise devant Gaza, par son inhumanité envers Bétis qui en était gouverneur. Il ne pouvait reprocher à ce guerrier que sa noble résistance et sa fidélité à son souverain. *Alexandre*, oubliant dans ce moment les égards dus à la valeur, le fit mourir de la mort des coupables; et tandis qu'il respiroit encore, il lui fit passer des courroies à travers les talons, et l'ayant fait attacher à un chariot, on le traîna autour de la ville : il usa de cette barbarie à l'exemple d'Achille, dont il se disoit descendu, et qu'il voulut imiter en cette occasion. C'est ainsi qu'Homère fit le malheur de Bétis en louant un héros féroce dans ses vengeances.

Alexandre se rendit en Egypte, dont les peuples, fatigués de la domination des Perses qui les traitaient en maîtres ambitieux et avares, l'attendaient comme leur libérateur. Il s'avança vers Memphis, qui, à la première sommation, ouvrit ses portes, tandis que ses lieutenans marchaient vers Peluse, qui lui montra la plus prompte obéissance. La révolution fut rapide. Les Perses, épouvantés de cette défection générale, abandonnèrent un pays qu'ils étoient dans l'impuissance de défendre. Maraze, lieutenant de Darius, ne sauva sa vie et sa liberté qu'en livrant au héros macédonien les trésors de son maître.

Alexandre, aussi politique que guerrier, étudia le caractère de ses nouveaux sujets, et profita de leur foiblesse pour affermir sa domination naissante. Il rétablit les anciennes coutumes et les cérémonies religieuses abolies par les Perses. Les Egyptiens, gouvernés par leurs propres lois, et libres dans l'exercice de leur culte, oublièrent qu'ils avoient un maître. Cette nation, naturellement indocile, devint soumise et fidèle dès qu'elle servit ses dieux suivant ses penchans. Cette conquête se fit sans effusion de sang. *Alexandre* paroît vraiment grand dans les moyens qu'il prit pour la conserver. Il savoit qu'un conquérant peut dévaster avec impunité tout un royaume; mais qu'il ne pouvoit abattre un autel ou un bois sacré sans exciter un boule-

versement général. Pour plaire à ses nouveaux sujets, il affecta pour Jupiter Ammon le respect dont ils étoient pénétrés; mais, avant d'aller consulter l'oracle de ce dieu, il s'assura d'une réponse favorable par des largesses prodiguées aux prêtres mercénaires. Ce voyage, entrepris à la tête d'une armée, offroit les plus grands périls dans un pays où le ciel, avare de ses eaux, fait du sol une masse de poussière et de sable. *Alexandre* ne fut point arrêté par l'exemple de Cambyse, qui dans ce voyage avoit perdu une armée de cinquante mille hommes qui fut ensevelie sous des montagnes de sable. Les Macédoniens, prêts à périr dans ces contrées brûlantes, étoient tourmentés de la soif dont tous alloient expirer, sans un nuage qui modéra la chaleur et leur fournit une pluie abondante. Cette pluie fut regardée comme un miracle opéré par Jupiter en faveur du prince qui venoit visiter son oracle. Ce premier bienfait fut suivi d'un second vraiment merveilleux. Les vents avoient couvert de sable les bornes qui servoient de guides aux voyageurs, et les Macédoniens erroient sans tenir de route certaine, lorsqu'un essaim de corbeaux se présenta devant leurs enseignes, s'arrêtant de distance en distance pour les attendre, et les appelant par leur croassement pendant la nuit. *Alexandre*, qui avoit regardé comme faux les premiers miracles, adopta ceux-ci, qu'il prétendoit donner pour preuve de cette origine céleste dont il commençoit à flatter son ambition.

Le caractère de la divinité, imprimé à ce conquérant, étoit le triomphe de la politique pour affermir son pouvoir sur un peuple superstitieux accoutumé à adorer ce qu'il y avoit de plus vil: mais cet orgueil le rendit méprisable aux yeux des sages d'entre les Macédoniens: leur voix fut étouffée par les clameurs de la multitude; ils furent obligés d'obéir et de se taire. A son retour du temple d'Ammon, *Alexandre* voulut laisser dans l'Egypte un moment durable de sa puissance. Il choisit un espace de quatre-vingts stades entre la mer et les Palus Aaréotides, pour y fonder une ville qui de son nom fut appelée *Alexandrie*. La commodité de son port, les priviléges dont il la gratifia, les édifices dont il l'embellit, en firent une ville célèbre qui devint dans la suite la capitale de tout le royaume. Tandis qu'il en traçoit

l'enceinte avec de la farine et de l'orge, suivant l'usage des Macédoniens, une multitude d'oiseaux de toutes espèces en fit sa pâture. *Alexandre*, qui faisoit tout servir à ses desseins, emprunta l'organe des prêtres pour déclarer au peuple crédule que ce phénomène étoit un signe que toutes les nations se rendroient en foule dans cette nouvelle ville.

Lorsqu'il eut établi son culte et affermi sa domination, il quitta l'Egypte, où il laissoit autant d'adorateurs que de sujets. Il en confia le gouvernement à Echile de Rhodes, et à Pucette, Macédonien. Il ne leur donna que quatre mille hommes pour faire respecter son autorité. Polémon fut chargé de garder les bouches du Nil avec trente galères. La perception des impôts fut confiée à Cléomène; et partout il établit un si bel ordre, que l'Egypte pouvoit se flatter d'un calme durable.

Cependant Darius lui avoit écrit plusieurs lettres d'un style noble, mais ferme, auxquelles il avoit répondu avec encore plus de fierté. Il en reçut ensuite une plus modeste de la part de ce prince, qui lui offroit tout l'argent qu'il voudroit demander, et pour dot de sa fille, qu'il lui donnoit en mariage, toutes les terres et souverainetés d'entre l'Euphrate et l'Hellespont, pourvu qu'il voulût devenir son ami, et faire avec lui une alliance offensive et défensive. *Alexandre* communiqua cette lettre à ses officiers. Parménion, ouvrant le premier son avis, dit : *J'accepterais ces offres; si j'étais Alexandre. Et moi aussi*, répartit *Alexandre* avec une fierté dédaigneuse, *si j'étois Parménion.* Il fit réponse à Darius que, s'il venoit le trouver, il lui donnoit sa parole que non seulement il lui laisseroit son royaume, mais qu'il lui rendroit toute sa famille sans rançon; qu'en attendant il alloit au devant de lui pour le combattre. Il donna aussitôt ses ordres pour se mettre en marche; mais il fut arrêté par les obsèques de Statira, femme de Darius, qui venoit de mourir en travail d'enfant. Les larmes dont il honora cette princesse infortunée excitèrent les soupçons jaloux de Darius, qui ne pouvoit imaginer que l'on eût en sa puissance une femme si belle sans en abuser. Ce fut à Gangamèle, bourg voisin d'Arbelles, à quelque distance de l'Euphrate, que se donna la seconde bataille.

Darius étoit à la tête de huit cent mille hommes de pied et de deux cent mille chevaux. Les généraux d'*Alexandre*, étonnés à la vue d'une armée si nombreuse, étoient d'avis de combattre pendant la nuit qui cacheroit aux Macédoniens leur inégalité; mais il leur ferma la bouche en leur disant qu'il ne déroboit point la victoire. L'ordre fut donné pour le lendemain, et il alla se reposer dans sa tente.

Quoique cette bataille dût décider de son sort, il ne témoigna aucune inquiétude. Son âme étoit si calme, qu'il dormoit encore à l'heure qu'il avoit marquée pour ranger son armée en bataille. Ses officiers, surpris de ne le point voir, se rendirent à sa tente, et le trouvèrent plongé dans un profond sommeil. Parménion l'appela plusieurs fois : « Comment, seigneur, lui dit-il, nous sommes en présence » de l'ennemi, et vous dormez comme si vous aviez vaincu! » Eh, mon ami, lui répondit-il avec bonté, ne vois-tu pas » que nous avons effectivement vaincu, puisque Darius est » présent, et qu'il nous exempte la peine de le chercher » dans des plaines qu'il a changées en d'affreuses solitudes. » Après les avoir renvoyés à leurs postes, il prit ses armes : c'étoit une double cuirasse de lin bien piquée qu'il avoit gagnée à la journée d'Issus; un casque de fer, mais plus brillant que l'argent le plus pur; son hausse-col étoit aussi de fer, mais tout semé de diamants; sa cotte d'armes s'attachoit avec une agraffe d'un travail exquis et d'une magnificence fort au dessus du reste de son armure : c'étoit un présent que lui avoit fait la ville de Rhodes, comme une marque de son admiration. Il avoit pour armes offensives une épée et une javeline. Lorsqu'il eut fait les dispositions pour l'attaque, et qu'il eut excité le courage de ses soldats, il se fit amener Bucéphale, cheval excellent et qui lui avoit été d'une grande utilité : il s'y étoit d'autant plus attaché, que lui seul avoit su le dompter. Ce cheval, quoique vieux, n'avoit encore rien perdu de sa vigueur. Avant de prendre le poste qu'il étoit résolu de garder pendant la bataille, *Alexandre* fit paroître le magicien Aristandre, qui promit à l'armée le succès le plus favorable. Aussitôt la cavalerie, fière de le voir à sa tête, s'avance au galop, et la phalange macédonienne la suit à grands pas dans la plaine. Mais, avant que les premiers rangs fussent assez près pour donner,

l'avant-garde des Perses prit la fuite. *Alexandre*, profitant de ce coup de fortune, poursuit avec ardeur les fuyards, et les renverse sur le corps de bataille, où il porte l'épouvante. Le roi ambitionnoit la gloire de prendre ou de tuer Darius, qui paroissoit au dessous de son escadron royal, et qui se faisoit remarquer par son air fier et par la magnificence de son équipage. Ses gardes firent une belle contenance; mais voyant de près *Alexandre* qui renversoit les fuyards sur ceux qui opposoient de la résistance, ils imitent l'exemple de leurs compagnons. Quelques-uns plus audacieux jètent leurs armes, et saisissant les Macédoniens au corps, ils les traînent sous les pieds de leurs chevaux; ils meurent eux-mêmes satisfaits d'avoir fait de leurs corps un rempart à leur roi. Darius se trouva dans une position terrible : il étoit, comme dit Plutarque, frappé du spectacle le plus effrayant. Sa cavalerie, rangée devant son char qu'elle vouloit défendre, est taillée en pièces, et les mourans tombent à ses pieds. Les roues du char, embarrassées par les cadavres et les blessés, ne peuvent se mouvoir. Ses chevaux percés, couverts de sang, n'obéissent plus à la main qui les guide. Sur le point d'être pris, Darius se précipite de son char, s'élance sur un cheval, et s'éloigne de cette scène de carnage. Il seroit tombé au pouvoir de son vainqueur, si Parménion, pressé par la droite des Persans, n'eût sollicité Alexandre de venir le dégager. La présence de ce monarque décida de la victoire, et son premier devoir fut d'en témoigner sa reconnoissance aux dieux par des hymnes et des sacrifices. Il se fit ensuite proclamer roi de toute l'Asie. Magnifique dans les récompenses dont il honora la valeur des officiers et des soldats, il voulut encore que tous les peuples de sa domination participassent à sa gloire. La liberté qu'il rendit aux républiques de la Grèce fut le premier monument de sa victoire. Toutes les villes grecques que son père ou lui avoient détruites, furent rebâties par ses ordres. Ses bienfaits ne se bornèrent point à la Grèce; il envoya, du champ de bataille, une partie des dépouilles aux Crotoniates en Italie, pour honorer la mémoire de Phail, qui du temps de la guerre des Mèdes avoit équipé une galère à ses dépens, et s'étoit rendu à Salamine pour partager le péril des Grecs. Ce fameux athlète y

acquit beaucoup de gloire, et ce furent ses concitoyens qui, long-temps après sa mort, en recueillirent les fruits.

Alexandre parcourut en vainqueur les provinces d'Arbelles et de Babylone, et sa marche avoit l'éclat d'une pompe triomphale. Il se rendit ensuite à Suze, qui étoit l'entrepôt de toutes les richesses de l'Orient. C'étoit là que se gardoient les trésors des rois de Perse. Il s'appropria cent cinquante millions d'argent monnoyé, et cinq cent mille livres de pourpre d'Hermione, qui se vendoit alors cent écus la livre. Une seule heure mit au pouvoir d'un étranger des richesses que l'avarice des rois exacteurs avoit accumulé pour leur postérité. Le monarque conquérant eut la vanité de se faire voir sur le trône des Perses; et ce fut dans cette occasion qu'il donna un nouveau témoignage de sa bonté compatissante. Le trône se trouvant trop élevé, un page lui apporta une table pour lui servir de marche-pied: un eunuque de Darius, touché de ce spectacle, fondit en larmes. On l'interrogea sur la cause de sa douleur : *C'étoit sur cette table*, répondit ce fidèle serviteur, *que mon maître prenoit ses repas*. *Alexandre* loua beaucoup sa sensibilité, et il auroit fait ôter cette table, sans Philotas qui lui fit craindre qu'on ne tirât de sinistres présages d'un sentiment si généreux.

Après avoir réglé tout ce qui pouvoit assurer le calme dans cette ville, pendant son absence, il la désigna pour être le séjour de la famille de Darius, à laquelle il ordonna que l'on rendit les mêmes honneurs qu'elle recevoit dans les temps de sa prospérité. Avant de partir, il voulut rendre visite à la mère de ce prince infortuné ; il lui témoigna des respects aussi affectueux que si elle eût été sa propre mère; il la combla de magnifiques présens ; et comme dans son compliment il blessa quelques usages de Perse, il lui en fit les excuses les plus touchantes. Il dirigea sa marche vers Persépolis, siége des anciens rois, et capitale de tout l'empire. Cette ville lui ouvrit ses portes sans s'exposer au danger d'un siége. Il eut de grands périls à essuyer en franchissant des défilés qu'on avoit regardés jusqu'alors comme inaccessibles à une armée. Les délices du climat causèrent une grande révolution dans ses mœurs. Ce héros, sobre et tempérant, qui aspiroit à égaler les dieux par ses vertus, et qui se di-

soit dieu lui-même, sembla se rapprocher du vulgaire des hommes, en se livrant aux plus sales excès de l'intempérance. Un jour, qu'il étoit plongé dans une ivresse brutale, il s'abandonna aux conseils d'une courtisane qui avoit partagé sa débauche, et qui lui demanda, comme un gage de son amour, de réduire en cendres la demeure des anciens rois. *Alexandre*, lâchement complaisant, quitte la salle du festin, et, accompagné de son amante insensée, qui, comme lui, porte une torche enflammée, tous deux mettent le feu au palais de Persépolis, qui, presque tout bâti de cèdre, passoit pour une des merveilles du monde. Les soldats, transportés d'une ivresse aussi furieuse, se répandent, en un instant, dans toute la ville, qui bientôt ne fut plus qu'un amas de cendres et de débris; tel fut, dit Quinte-Curce, le destin de Persépolis qu'on appeloit l'œil de l'Orient, et où autrefois se rendoient tant de nations pour y perfectionner leurs lois et leurs usages. Les adorateurs de la fortune de ce héros ont tâché d'adoucir l'horreur de cette action, en alléguant que la politique ne permettoit pas de laisser subsister une ville qui rappeloit aux Perses le souvenir de leur grandeur éclipsée. C'est ainsi que les flatteurs des caprices des rois cherchent à pallier leurs crimes, ou érigent en vertu les excès de leur intempérance. *Alexandre* plus sincère, et juge rigide de lui-même, en fut puni par ses remords; car il répondit à ses courtisans, qui le félicitoient d'avoir ainsi vengé la Grèce : *Je pense que vous auriez été mieux vengés en contemplant votre roi assis sur le trône de Xerxès que je viens de détruire.*

Il sortit aussitôt de cette ville qu'il venoit de changer en un affreux désert, et, se mettant à la tête de sa cavalerie, il alla à la poursuite de Darius. Il étoit impatient de l'avoir en sa puissance, non pour jouir du spectacle barbare de son malheur, mais pour faire éclater sa clémence et sa modération. Plutarque prétend qu'il fit cent trente-deux lieues en moins d'onze jours, ce qui est difficile à croire, dans un pays aride, et où il falloit traverser d'immenses solitudes qui ne produisent rien pour les besoins de l'homme. Ses troupes, épuisées de fatigues, se livroient à des murmures séditieux, et faisoient même difficulté de le suivre. Sa dextérité à manier l'esprit du soldat lui devint inutile; il fut sur

le point d'en être abandonné. On manquoit d'eau depuis plus d'un jour, et l'on marchoit sous un ciel brûlant et avare de la pluie. L'exemple de sa patience contint les murmurateurs. Un vivandier lui ayant présenté, sur l'heure de midi, de l'eau dans un casque, il rejeta un soulagement si précieux, disant qu'il ne vouloit se désaltérer qu'avec ses troupes.

Arrivés à une ville nommée Thabas, on aperçut, dans le fond d'une vallée, une misérable charrette traînée par des chevaux percés de traits. Cette charrette portoit un homme couvert de blessures et lié avec des chaînes d'or; c'étoit Darius. Ce prince infortuné, depuis la journée d'Arbelles, avoit été de province en province, jusqu'au moment où il fut assassiné par Bessus, gouverneur de la Bactriane, qui crut, par cet attentat, s'approprier le reste de ses dépouilles. *Alexandre*, ému de ce spectacle, donna un libre cours à ses larmes : il ne put voir en cet état le monarque de toute l'Asie, que ses peuples, quelque temps auparavant, avoient révéré comme un dieu, et qui s'étoit vu à la tête d'un million d'hommes dévoués à le défendre. Il détacha cette riche cotte d'armes dont les Rhodiens lui avoient fait présent, et en couvrit le cadavre. Après lui avoir fait rendre les honneurs funèbres avec la magnificence usitée chez les Perses, il se mit en marche pour le venger. Le parricide Bessus ne put échapper à son activité; il fut pris à quelque distance du Tanaïs. Ses officiers, qui avoient été ses complices, le trahirent. On le conduisit, chargé de chaînes, à *Alexandre* qui lui reprocha son crime avec une éloquence forte et vertueuse : » Monstre, lui dit-il, comment as-tu pu » te livrer à la férocité d'enchaîner ton roi, ton bienfaiteur, » et de le percer des traits qu'il t'avoit mis aux mains pour » le défendre? Dépose ce diadême que tu ambitionnois » comme le prix de ton exécrable parricide. » Bessus fut remis entre les mains d'Oxatre, frère de Darius, qui le fit expirer dans des tourmens proportionnés à son crime.

Alexandre, n'ayant plus de rivaux à combattre, ne s'occupa que des moyens de captiver le cœur de ses nouveaux sujets. Les larmes dont il avoit honoré les cendres de Darius; ses égards respectueux pour la mère de ce prince, et pour sa famille qu'il combloit chaque jour de nouveaux bienfaits,

les avoit heureusement prévenus en faveur de sa domination, et comme il savoit que les hommes règlent leurs affections sur le degré de conformité que l'on a avec eux, il adopta les usages des Perses, comme il avoit adopté ceux des Egyptiens. Il se fit faire un habit moitié mède et moitié perse; et, pour prix de cette condescendance, il engagea ces peuples à se dépouiller de leurs mœurs antiques, pour se façonner à celles des Macédoniens. Il se flattoit, par ce moyen, de confondre les vainqueurs avec les vaincus, et d'étouffer ces antipathies naturelles qui naissent d'une origine différente. Ce prince, plus ambitieux du titre de protecteur des peuples que de celui de leur conquérant, fonda des écoles pour trente mille enfans perses qui devoient être formés dans tous les exercices de la Grèce. Cette politique eut un succès si heureux, que ses nouveaux sujets, en se dépouillant des vices inhérens à leur nation, perdirent le souvenir de leurs anciens maîtres, et qu'ils se portèrent à lui obéir avec autant de zèle que les Macédoniens mêmes, qu'ils égalèrent encore en courage.

Alexandre, s'étant approché du Tanaïs, fit défense aux Scythes, qui habitoient sur ces bords, de jamais passer ce fleuve, ni de faire des incursions sur les terres de sa nouvelle domination. Ces peuples superbes, nourris dans l'indépendance naturelle, furent étonnés d'entendre un homme qui leur dictoit des lois; et, après lui avoir fait une réponse fière et dédaigneuse, ils se décidèrent pour la guerre; mais la fortune seconda mal leur courage. *Alexandre*, après les avoir vaincus, bâtit une ville à quelque distance du Tanaïs, et y mit une forte garnison pour réprimer les brigandages de ces barbares. Les remparts de cette ville, la seconde qu'il fit appeler *Alexandrie*, furent commencés et finis en dix-sept jours. Il en bâtit six autres aux environs de l'Oxus, qui, s'étant unies par les liens de la confédération, donnèrent, pendant long-temps, la loi à tous les pays voisins.

Alexandre, insatiable de gloire, vouloit dominer partout où il y avoit des hommes. Son ambition, enflammée par ses succès, ne connoissoit pour bornes de son empire que les limites du monde. Les vastes régions de l'Inde, dont le nom étoit à peine connu, lui parurent une conquête digne

avec les femmes, ses cruautés, et la manie de vouloir passer pour le fils d'un dieu, sont des taches éternelles à sa réputation. Quoi qu'il en soit, les siècles *d'Alexandre*, d'Auguste, de Côme de Médicis et de Louis XIV, sont des époques intéressantes dans l'histoire des arts et du génie.

Les historiens nous ont peint *Alexandre* d'une taille moyenne, le cou un peu penché, les yeux à fleur de tête, et le regard fier, tel qu'il le falloit au maître du monde. Quelques anecdotes serviront à faire connoître son caractère, tel qu'il étoit dans les beaux jours de sa gloire. Quoique ce héros méritât des éloges, il ne les recherchoit pas avec avidité. Un poète lui ayant présenté de mauvais vers, il le fit payer très-libéralement, mais à condition qu'il ne se mêleroit plus d'en faire. Un autre de ces flatteurs qu'on appelle historiens, lui lisoit, en traversant un fleuve, la description d'une de ses conquêtes, où la vérité étoit altérée par des exagérations ridicules; le conquérant indigné jeta l'ouvrage dans l'eau. Son amour pour les arts se signala dans plusieurs occasions. Sur la simple prière d'un philosophe qui avoit eu quelque part à son éducation, il pardonna à une ville qu'il avoit juré de détruire. Mais on a vu que Persépolis paya cher la passion qu'il eût pour une courtisane. Il eut le bonheur peu commun d'avoir des amis tendres. Il est vrai que son attachement pour Ephestion fut soupçonné d'être peu honnête; mais l'histoire ne rapportant de ce favori que des actions louables et courageuses, il semble mériter qu'on n'attribue son élévation qu'à la vertu. D'autres officiers eurent aussi part à la confiance de leur maître. Il vivoit familièrement avec eux. Il oublioit son rang dans bien des occasions où peu de souverains auroient la force de ne pas le faire sentir. Un jeune Macédonien amena, dans un bal où il étoit, une courtisane pleine de grâces et de talens. Le roi, en la voyant danser, ne put se défendre de quelques desirs : mais ayant appris que le jeune homme aimoit cette fille avec passion, il lui fit dire de se retirer promptement et d'emmener avec soi sa maîtresse. On vouloit l'animer contre un homme qui condamnoit toutes ses actions; il se contenta de répondre: *C'est le sort des rois d'être blâmés, même quand ils se con-*

tenoit dans l'obéissance des hommes qu'il auroit peut-être eus à punir.

Ce prince, après avoir célébré ses noces à Suze, se rendit à Babylone. C'étoit là que l'attendoient les ambassadeurs de toutes les nations. La terre étoit remplie de la terreur de son nom. Tous les peuples venoient le flatter à l'envi, comme celui qui devoit être leur maître. Il se hâtoit d'arriver dans cette grande ville pour y tenir les états-généraux de l'univers. En passant par Ecbatane, il perdit Ephestion. La mort de ce favori le plongea dans la plus profonde affliction. Les oiblesses de l'homme éclipsèrent la fermeté du héros. Il parut disposé à ne pas survivre à cet ami fidèle. Plutarque rapporte que sa sensibilité égarant sa raison, il fit couper les crins à tous les chevaux et à tous les mulets de son armée, comme s'il eût voulu que ces animaux partageassent le deuil public. Suivant cet auteur, il immola sur le tombeau d'Ephestion les Cusséens qui formoient un peuple nombreux; voulant, ajoute Plutarque, imiter Achille qui, barbare dans le délire de sa douleur, avoit immolé plusieurs princes troyens sur le tombeau de Patrocle.

Cependant il approchoit lui-même du terme fatal, et s'étant mis en marche pour Babylone, il y fit son entrée avec toute la pompe du triomphe le plus éclatant. Pour se dédommager de ses fatigues, il ne pensa qu'à se livrer aux plaisirs que cette ville lui fournissoit en abondance. A la mollesse des Perses, il joignit la crapule. Son palais fut un sérail, et sa table un lieu de débauche, où il étoit honteux de ne pas s'enivrer. Toujours rempli de l'idée qu'il étoit fils de Jupiter, il se montroit avec tous les attributs de ce dieu; il vouloit sérieusement être adoré. Les dissolutions, qui avoient déjà fait périr plusieurs de ses courtisans, hâtèrent sa mort. Il mourut à Babylone d'un excès de vin dans la trente-deuxième année de son âge, la douzième année de son règne, et la huitième de son empire d'Asie. *Je laisse*, dit-il, en mourant, *mon empire au plus digne; mais je vois que mes meilleurs amis célébreront mes funérailles les armes à la main.* Sa maladie avoit duré trente jours; le journal en existoit. Plutarque observe qu'il étoit entré à Babylone en bravant les prédictions sinistres des Chaldéens, et que néanmoins les terreurs de la susperstition le

saisirent dans sa maladie, au point que le palais fut bientôt rempli de prêtres et de devins.

Alexandre avoit eu deux femmes avant Statira, Barcine et Roxane; la première avoit un fils, la seconde étoit enceinte; ni l'une ni l'autre n'eurent la gloire de donner un héritier au trône. Ce fut Aridée, frère d'*Alexandre*, qui fut proclamé roi par le suffrage de l'armée. Mais l'empire fut partagé entre lui et tous les généraux qui eurent chacun la souveraineté des différens pays dont il étoit composé. Tous les Satrapes établis par *Alexandre* dans la Sogdiane, la Bactriane et l'Inde, furent continués dans leurs charges. Perdiccas resta auprès d'Aridée, comme son principal ministre et général de ses armées. Ce vaste empire conquis par la plus étonnante valeur, et gouverné par des chefs instruits dans l'art de la guerre et de la politique, sembloit reposer sur une base durable; mais l'ambition de ces chefs surpassant encore leur capacité, sa fin fut aussi prompte et aussi déplorable que sa naissance avoit été rapide et brillante.

On a dit dans tous les temps beaucoup de bien et beaucoup de mal d'*Alexandre*. Il est bien difficile de tracer un tableau digne de ce héros: Si on le regarde comme un ambitieux qui a fait tuer grand nombre d'hommes, il doit être odieux ainsi que tous les conquérans; mais il ne faut pas le juger par les règles ordinaires: l'héroïsme a une marche qui lui est particulière. *Alexandre* fut plus qu'un homme, ou du moins il fut tout ce qu'un homme peut être. Il est certain qu'on doit moins le haïr, si l'on fait attention que ce vainqueur de l'univers étoit, dans le cours même de ses conquêtes, souvent humain, et presque toujours le plus libéral des princes; qu'il faisoit des lois après ses victoires, établissoit des colonies, faisoit fleurir le commerce et protégeoit les arts. Les projets qu'il conçut furent exécutés avec gloire: heureux à conquérir, habile à gouverner, il fut plus grand encore après la victoire que dans le combat, et il subjugua les cœurs avec plus de facilité que les provinces. Le plus beau de ses éloges, c'est que Sisigambis, mère de Darius, avoit survécu aux malheurs de sa maison, et qu'elle ne put survivre à la mort d'*Alexandre*. Ce héros, dans l'espace de dix ans, fonda un empire aussi vaste que celui que les Romains élevèrent en dix siècles. Dans la

de son courage. Il en prit la route, et, pour n'être point embarrassé dans sa marche, il fit brûler tous ses bagages. Porus, un des rois de ce pays, s'avança sur les bords de l'Hydaspe, avec une armée qui combattit vaillamment, mais qui ne put éviter sa défaite. Ce prince tomba au pouvoir de son vainqueur qui mit sa gloire à le rétablir dans sa dignité. *Alexandre*, après ce premier succès, parcourut l'Inde, moins en ennemi que comme le maître de la terre dont il règle les destinées. Dispensateurs des trônes, il y élève ceux qui s'abaissent devant lui, et en précipite ceux qui défient ses vengeances. Enfin, cédant aux prières et aux larmes des Macédoniens fatigués de leurs longs travaux, et jaloux de revoir leur patrie, il ne passa pas le Gange. Ce fleuve, un des plus considérables de l'Inde, fut le terme de ses courses. Ses bords étoient défendus par une armée de deux cent vingt mille hommes, de huit mille charriots et de six mille éléphans dressés à la guerre. Il érigea, suivant l'usage des anciens conquérans, des autels en l'honneur des dieux; et, avant de revenir sur ses pas, il fit jeter dans les campagnes du Gange, des mors de bride d'une grandeur et d'un poids extraordinaires. Il ordonna encore de construire des écuries dont les mangeoires sembloient avoir été plutôt destinées pour des éléphans que pour des chevaux. Plutarque cite cette anecdote pour accuser de vanité ce héros; mais *Alexandre* pouvoit être guidé par la politique d'exagérer l'idée qu'on devoit se former des Macédoniens. C'étoit un moyen d'inspirer plus de terreur aux peuples naturellement indociles, en leur faisant craindre d'avoir à combattre des ennemis dont les chevaux étoient si monstrueux.

Le monarque conquérant fit équiper une flotte sur laquelle il s'embarqua pour gagner la mer des Indes. Après sept mois de navigation sur différens fleuves, pendant lesquels il fit des descentes fréquentes, cherchant partout de nouveaux dangers et de nouvelles victoires, il jouit du spectacle de cette mer qu'il regardoit comme la barrière du monde. Après y avoir navigué quelques stades, il se fit mettre à terre pour examiner la nature de la côte; il offrit plusieurs sacrifices aux dieux, les conjurant qu'après lui aucun mortel ne portât plus loin ses armes. Il ordonna à ses amiraux de conduire la flotte par lo golfe persique et par l'Euphrate:

pour lui il revint par terre à la tête de sa cavalerie, qui étoit d'abord composée de vingt-six mille chevaux, dont il ramena à peine le quart. Cette perte, qui ne diminua pas sa confiance, n'excita aucun peuple à se révolter; et, monarque paisible dans une terre étrangère, il imita, pendant sa route, les triomphes de Bacchus qu'il s'étoit proposé pour modèle dans toutes ses expéditions.

Dès qu'il fut rentré dans la Perse, il s'assujettit aux usages des anciens rois qui, au retour de leurs voyages, distribuoient une pièce d'or à chaque femme. Il s'appliqua ensuite à effacer toute distinction entre ses anciens et ses nouveaux sujets; et comme tous n'avoient qu'un seul et même maître, il voulut que tous fussent soumis aux mêmes lois et aux mêmes obligations. Il étoit impossible de discerner lequel lui étoit le plus cher d'un Macédonien ou d'un Perse. Le tombeau de Cyrus ayant été pillé, l'auteur de ce larcin fut puni de mort; le titre de Macédonien, ni l'éclat de sa naissance ne purent le préserver d'un supplice ignominieux. Ce vaste empire ne vit plus qu'un père chéri dans un maître respecté. Toutes les voix se réunirent pour bénir son règne fortuné; et, quoique conquérant il fut plus aimé que les rois élevés sur un trône héréditaire, par le privilége de leur naissance. Ce fut pour mettre le sceau à son ouvrage qu'il favorisa les mariages entre la nation conquérante et la nation subjuguée; et pour apprendre aux Macédoniens à ne point rougir de ces alliances, il en donna lui-même l'exemple en épousant Statira, fille aînée de Darius, et en mariant les plus grands seigneurs de sa cour, et ses premiers favoris avec les autres dames perses de la première qualité. Ces noces furent célébrées avec la plus grande pompe et la plus grande magnificence, et l'on y étala tout le luxe asiatique. Il y eut quantité de tables délicatement servies, où furent admis tous les Macédoniens qui s'étoient déjà mariés dans le pays. On ne doit donc pas être surpris s'il ne garda que treize mille Macédoniens pour conserver des conquêtes si étendues. Les autres furent renvoyés dans leur patrie; et ce fut le trésor public qui acquitta leurs dettes. Pendant toutes ces expéditions *Alexandre* avoit eu soin d'établir des colonies dans les provinces dont les peuples indociles paroissoient disposés à la révolte; et par cette politique il con-

» *Alexandre* tournoit sa fureur contre ses propres sujets.
» Aussi l'un revint souvent du champ de bataille couvert
» de blessures; l'autre se leva de table souillé du sang
» de ses amis. Ceux de Philippe n'étoient pas admis à
» partager son pouvoir; les amis d'*Alexandre* sentoient
» le poids de sa domination. Le père vouloit être aimé,
» le fils craint. Tous deux cultivèrent les lettres; mais
» Philippe par politique, *Alexandre* par goût. Le premier
» affectoit plus de modération avec ses ennemis; l'autre
» en avoit réellement davantage, et mettoit dans sa clé-
» mence plus de grâce et de bonne foi. Celui-ci étoit
» plus porté à la débauche, celui-là à la tempérance. C'est
» avec ces qualités diverses, que le père jeta les fonde-
» mens de l'empire du monde, et que le fils eut la gloire
» d'achever ce grand ouvrage. »

(M. Montigny).

ALLÉGORIE.

L'allégorie est un signe naturel, ou une image qu'on substitue à la chose désignée. Lorsqu'on met à la suite l'une de l'autre l'image et la chose, c'est une comparaison, ou une similitude; mais quand on supprime la chose désignée et qu'on se contente de la laisser deviner, c'est une *allégorie*.

On n'a pas assez distingué l'*allégorie* d'avec l'apologue ou la fable morale. Le mérite de l'apologue est de cacher le sens moral, ou la vérité qu'il renferme jusqu'au moment de la conclusion qu'on appelle *moralité*. Le mérite de l'*allégorie* est de n'avoir pas besoin d'expliquer la vérité qu'elle enveloppe; elle la fait sentir à chaque trait par la justesse de ses rapports.

L'apologue, par sa naïveté, doit ressembler à un conte puéril, afin d'étonner davantage lorsqu'il finit par une grande leçon. Son artifice consiste à déguiser son dessein, et à nous présenter des vérités utiles sous l'appât d'un

qu'elles eussent tué trois des ennemis de l'état. Il ajoute que la raison pour laquelle elles amputoient la mamelle droite à leurs filles, c'étoit afin que le bras de ce côté-là profitât davantage et devînt plus fort.

M. Petit, médecin de Paris, a publié en 1681, une dissertation latine, pour prouver qu'il y a eu réellement une nation d'*Amazones*. Cette dissertation contient quantité de remarques curieuses et intéressantes sur leur manière de s'habiller, leurs armes et les villes qu'elles ont fondées. Dans les médailles, le buste des *Amazones* est ordinairement armé d'une petite hache d'armes appelée *bipennis* ou *securis* qu'elles portoient sur l'épaule; et à leur bras gauche, un petit bouclier en croissant que les latins appeloient *pelta*.

Des géographes et des voyageurs modernes prétendent qu'il y a encore dans quelques endroits des *Amazones*. Le P. Jean de Los Sanctos, capucin Portugais, dans sa description de l'Éthiopie, dit qu'il y a en Afrique une république d'*Amazones;* et Enéas Sylvius rapporte qu'on a vu subsister en Bohème, pendant neuf ans, une république d'*Amazones*, fondée par le courage d'une fille nomméo *Valesca*.

(*Anonyme.*)

AMOUR, GALANTERIE.

Ce ne sont point-là deux synonymes.

La *Galanterie* est l'enfant du desir de plaire, sans un attachement fixe qui ait sa source dans le cœur. L'*Amour* est le charme d'aimer et d'être aimé.

La *Galanterie* est l'usage de certains plaisirs qu'on cherche par intervalles, qu'on varie par dégoût et par inconstance. Dans l'*Amour*, la continuité du sentiment en augmente la volupté, et souvent son plaisir s'éteint dans les plaisirs mêmes.

La *Galanterie*, devant son origine au tempérament et à la complexion, finit seulement quand l'âge vient en tarir la source. L'*Amour* brise en tout temps ses chaînes par

couleurs de la nature, auroit peint le premier soleil couchant, à demi-plongé dans des nuages d'or et de pourpre, et laissant voir encore au dessus de ces vagues enflammées la moitié de son globe éclatant; celui qui auroit exprimé les accidens de sa lumière sur le sommet des montagnes, et le jeu de ses rayons à travers les feuillages des forêts, tantôt imitant les couleurs de l'arc-en-ciel, tantôt les flammes d'un incendie; celui-là seroit peintre et poète.

Les emblèmes ne sont que des *allégories* que peut exprimer le pinceau. C'est ainsi qu'on a représenté le Nil la tête voilée, pour faire entendre que la source de ce fleuve étoit inconnue. C'est ainsi que, pour désigner la Paix, on a peint les colombes de Vénus faisant leur nid dans le casque de Mars.

C'est une idée assez heureuse pour exprimer la crainte des maux d'imagination, que l'*allégorie* d'un enfant qui souffle en l'air des boules de savon, et qui, s'effrayant de leur chute, inspire la même frayeur à une foule d'autres enfans sur qui ces boules vont retomber. Ainsi les peintres, à l'exemple des poètes, font quelquefois usage de ces fictions allégoriques, mais rarement avec succès.

Lucien nous a transmis l'idée d'un tableau allégorique des noces d'Alexandre et de Roxane; le peintre étoit Action. Son tableau qu'il exposa dans les jeux olympiques, fit l'admiration de la Grèce assemblée; et Raphaël l'a dessiné tel que Lucien l'a décrit.

Les philosophes eux-mêmes employent souvent le style allégorique. Platon, que la nature avoit fait poète, exprime assez souvent ainsi les idées les plus sublimes. C'est lui qui a dit que *la divinité est située loin de douleur et de volupté.* On doit à Xénophon la belle *allégorie* du jeune Hercule, entre la vertu et la volupté. Mais qui avoit imaginé celle des furies nées du sang d'un père répandu par son fils, du sang de Cœlus mutilé par Saturne? Cette façon de s'énoncer fait le charme du style de Montaigne. Dans ses écrits l'idée abstraite ne se présente jamais nue. Il voit tout ce qu'il pense; il peint tout ce qu'il dit.

Plus un peuple a l'imagination vive, plus l'*allégorie* lui est familière; c'est à cette faculté de saisir les rapports d'une idée abstraite avec un objet sensible, et de concevoir

l'une sous la forme de l'autre, que l'on doit toute la beauté de la mythologie des Grecs, et à mesure que ce peuple ingénieux devient plus philosophe, ses *allégories* présentent un sens plus juste et plus profond. Quoi de plus beau, par exemple, que d'avoir fait Cérès l'inventrice des lois? Quoi de plus sage dans les mœurs des Spartiates, que de sacrifier à Vénus armée?

Quoique l'*allégorie* semble être une façon de s'exprimer artificielle et recherchée, cependant elle est usitée même chez les sauvages. Quand ceux de l'Orénoque veulent témoigner à un étranger que son arrivée leur est agréable, le chef dit, dans sa harangue, qu'il a vu passer sur sa cabane un oiseau remarquable par la beauté de ses couleurs, ou qu'il a songé la nuit que les fruits de la terre périssoient par la sécheresse, et qu'il est survenu une pluie abondante qui les a ranimés.

Rien de plus naturel en effet chez tous les peuples et dans toutes les langues, que d'emprunter ainsi les couleurs des choses sensibles pour exprimer par analogie des idées qui sans cela seroient vagues, foibles, confuses. Ce qui ne se peint point à l'imagination échappe aisément à l'esprit.

(M. Marmontel.)

AMAZONE.

Femme courageuse et hardie, capable de grands exploits. *Amazone*, dans un sens plus particulier, est le nom d'une nation ancienne de femmes guerrières, qui, dit-on, fondèrent un empire dans l'Asie mineure, près du Thermodon, le long des côtes de la Mer Noire.

Il n'y avoit point d'hommes parmi elles. Pour la propagation de leur espèce, elles alloient chercher des étrangers, ou des inconnus tels que le hasard les amenoit à elles dans des lieux écartés, et elles ne conservoient pour eux pas plus de sentiment et de souvenir que l'on n'en voit dans les bêtes; elles tuoient tous les enfans mâles qui leur naissoient, et retranchoient aux filles la mamelle droite, pour les rendre

mensonge frivole et amusant. C'est Socrate qui joue l'homme simple au lieu de se donner pour sage.

L'*allégorie*, avec moins de finesse, se propose, non pas de déguiser, mais d'embellir la vérité et de la rendre plus sensible. C'est, comme on l'a très-bien dit, une métaphore continuée. Or une qualité essentielle à la métaphore est d'être transparente; il falloit donc aussi donner, pour qualité distinctive à l'*allégorie*, cette clarté, cette transparence qui laisse voir la vérité et qui ne l'obscurcit jamais.

Les détours, comme je l'ai dit, sont convenables à l'apologue : sans perdre son objet de vue, il feint de s'amuser et de s'égarer en chemin; il fait même quelquefois semblant de s'occuper sérieusement de détails qui n'ont aucun trait au sens moral qu'il se propose; c'est le grand art de la Fontaine.

Il n'en est pas de même de l'*allégorie* : on la voit sans cesse occupée à rendre son objet sensible, écartant comme des nuages tout ce qui altère la justesse de l'allusion et des rapports.

Quelquefois dans l'apologue, la justesse des rapports est aussi précieuse que dans l'*allégorie*; mais alors, en se rapprochant de celle-ci, l'apologue s'éloigne de son vrai caractère, qui consiste à faire un jeu d'une leçon de sagesse, et à ne laisser appercevoir son but qu'au moment qu'on y est arrivé.

L'*allégorie* est quelquefois aussi une façon de présenter avec ménagement une vérité qui offenseroit si on l'exposoit toute nue; mais elle la déguise moins. C'est un conseil discrètement donné, mais dont celui qu'il intéresse ne peut manquer de sentir à chaque trait l'application. L'ode d'Horace tant de fois citée :

O navis, referent in mare te novi fluctus, etc.

en est l'exemple et le modèle. Entre un vaisseau et la république, entre la guerre civile et une mer orageuse, tous les rapports sont si frappans, que les Romains ne pouvoient s'y méprendre, et que la vérité n'eut jamais de voile plus fin ni plus clair.

C'est ainsi que l'*allégorie*, par la justesse de ses rapports, doit toujours laisser entrevoir la vérité qu'elle enveloppe. Son objet est manqué si l'esprit, satisfait d'en appercevoir la surface, ne desire pas autre chose, et ne pénètre pas le fond.

C'est ce qui arrive toutes les fois que l'*allégorie* peut être elle-même une vérité assez intéressante pour laisser croire que le poete n'a voulu dire que ce qu'il a dit; car rien n'empêche alors l'esprit de s'y arrêter sans rien soupçonner au-delà; et c'est pourquoi il est souvent si difficile de décider si la fiction est allégorie, ou si elle ne l'est pas.

L'art de l'*allégorie* consiste à peindre vivement et correctement, d'après l'idée ou le sentiment, la chose qu'on personnifie, comme la Renommée dans l'Enéide de Virgile; l'Envie dans les métamorphoses d'Ovide et dans la Henriade; les Prières et l'Injure dans l'Iliade d'Homère, etc.

S'il nous est permis de mêler le plaisant au sublime, voici l'épitaphe d'un libraire de Boston, composée par lui-même, et dont l'*allégorie* est remarquable par sa justesse et par sa singularité. « Ci gît, comme un vieux livre à re-
» liûre usée et dépouillée de titres et d'ornemens, le corps
» de Ben. Franklin, imprimeur. Il devient l'aliment des
» vers, mais le livre ne périra pas : il paroîtra encore une
» fois dans une nouvelle et très-belle édition, revue et
» corigée par l'auteur. »

Des modèles parfaits de l'*allégorie* en action sont la fable de l'Amour et de la Folie dans la Fontaine; l'épisode de la Haine dans l'opéra d'Armide; la Mollesse dans le Lutrin. Mais quelque belle que soit l'*allégorie*, elle seroit froide si elle étoit longue. Un poëme tout allégorique ne seroit pas soutenable, eût-il d'ailleurs mille beautés.

Presque toute la mythologie des Grecs, comme celle des Egyptiens, est allégorique; et ces fictions étoient peut-être, dans leur nouveauté, ce que l'esprit humain a jamais inventé de plus ingénieux. Mais à présent qu'elles sont rebattues, la poésie descriptive a bien plus de mérite et de gloire à peindre la nature toute nue, qu'à l'envelopper de ces voiles depuis long-temps usés. Celui qui diroit aujourd'hui que le soleil va se plonger dans l'onde, et reposer dans le sein de Thétis, diroit une chose commune; et celui qui, avec les

L'*Amour* est souvent le frein du vice, et s'allie d'ordinaire avec les vertus. La *Galanterie* est un vice, car c'est le libertinage de l'esprit, de l'imagination et des sens : c'est pourquoi, suivant la remarque de l'auteur de l'Esprit des lois, les bons législateurs ont toujours banni le commerce de *Galanterie* que produit l'oisiveté, et qui est cause que les femmes corrompent avant même que d'être corrompues, qui donne un prix à tous les riens, rabaisse ce qui est important, et fait que l'on ne se conduit que sur les maximes du ridicule que les femmes entendent si bien à établir. (*Voy. Galanterie.*) (M. de Jaucourt.)

ANA.

On appèle ainsi des recueils, des pensées, des discours familiers, et quelques opuscules d'un homme de lettres, faits de son vivant par lui-même, ou plus souvent après sa mort par ses amis. Tels sont le Ménagiana, le Bolœana, etc. et une infinité d'autres. On trouve, dans les Mémoires de littérature de M. l'abbé d'Artigny, un article curieux sur les livres en *Ana*, auquel nous renvoyons. Tout ce que nous croyons à propos d'observer, c'est que la plupart de ces ouvrages contiennent peu de bon, assez de médiocre et beaucoup de mauvais; que plusieurs déshonorent la mémoire des hommes célèbres à qui ils semblent consacrés, et dont ils nous dévoilent les petitesses, les puérilités et les momens foibles; qu'en un mot, selon l'expression de M. de Voltaire, on les doit la plupart à ces éditeurs qui vivent des sottises des morts. (*Anonyme.*)

ANADYOMÈNE.

La Vénus *Anadyomène* est très-célèbre dans l'antiquité. Auguste, dit Pline, consacra dans le temple de César, son père, un tableau d'Apelles représentant Vénus sortant de la mer, à laquelle on donna le nom d'*Anadyomène*. L'attitude sous laquelle ce grand artiste offrit cette déesse aux yeux des Grecs, étoit si convenable et si frappante, quoique de la plus grande simplicité, que toute la Grece s'accorda à lui donner le nom d'*Anadyomene*, c'est-à-dire, *essuyant ses cheveux en sortant de l'écume de la mer qui l'avoit formée*. Personne n'ignore l'origine et la naissance de Vénus. Jupiter, après l'horrible attentat qu'il osa commettre sur la personne de Saturne, ayant jeté dans la mer les parties qu'il avoit retranchées à son père, alors, dit le poëte Hésiode, dans sa Théogonie, on vit flotter sur la surface des eaux un amas d'écume blanche, qui produisoit et formoit dans son sein une jeune fille. Cette écume s'approcha d'abord de l'île de Cythère; de là, poussée par les flots, elle fut portée sur la côte de l'île de Chypre, où cette masse flottante s'étant tout à coup entr'ouverte, on en vit sortir une jeune déesse, dont l'éclat, la beauté et la majesté étonnoient les regards. Dès le premier moment de sa naissance, l'aimable déesse se présente à l'assemblée des dieux qui la reçoivent parmi eux: le dieu d'Amour l'accompagnoit, et les plaisirs suivoient ses pas.

Apelles, voulant peindre la naissance de Vénus, saisit l'instant où, du sein de l'écume entr'ouverte, la déesse s'élève sur la surface des eaux. Les vers grecs que l'on a faits à la louange de ce tableau, ne l'ont pas surpassé, dit Pline à l'endroit cité, mais ils l'ont rendu célèbre. On trouve cinq épigrammes dans l'Anthologie, dont ce tableau est le sujet. Nous allons en donner la traduction avant que de passer aux réflexions relatives à la peinture que dût naturellement produire la contemplation de ce chef-d'œuvre, dont il ne nous est resté que des copies sculptées.

Première épigramme. «Voyez Vénus sortant du sein des
» eaux qui viennent de lui donner le jour ; c'est l'ouvrage
» du pinceau d'Apelles ; contemplez la déesse, qui de ses
» belles mains a saisi sa chevelure toute mouillée : elle ex-
» prime de ses cheveux humides l'écume blanche dont elle
» vient de naître. Minerve et Junon, avouant désormais
» leur défaite, diront elles-mêmes : charmante Vénus, nous
» ne disputerons plus le prix de la beauté. »

Seconde épigramme. « Apelles vit Cypris au moment
» de sa naissance, lorsqu'elle sortit toute nue du sein de la
» mer qui l'avoit enfantée. Le peintre offre à nos regards
» la déesse telle qu'il la vit en ce moment, couverte
» d'écume, et l'exprimant de ses cheveux avec ses belles
» mains. »

Troisième épigramme. « Lorsque Vénus toute mouillée
» de l'écume qui découle de ses cheveux, sortit nue du
» sein des flots, elle porta d'abord ses mains sur la
» chevelure qui couvroit ses belles joues, pour exprimer
» de ses cheveux humides l'eau écumante de la mer. La
» déesse montroit son sein à découvert, et tout ce qu'il est
» permis d'exposer à la vue. Mais si Vénus est aussi belle
» en effet qu'elle le paroît dans ce tableau, qu'à la vue de la
» déesse, toute la fierté du courage de Mars s'étonne et se
» confonde. »

Quatrième épigramme. « La mer venoit d'accoucher,
» et la reine de Paphos qui sortoit de son sein, par le pin-
» ceau d'Apelles, ouvroit en ce moment pour la première
» fois ses beaux yeux à la lumière. Vous, dont les regards
» sont attirés par ce tableau, hâtez-vous de vous en éloi-
» gner, de peur que l'écume que la déesse exprime de ses
» cheveux humides ne réjaillisse sur vous ! Si Vénus,
» disputant la pomme, dévoila jamais aux yeux de Pâris
» tous les charmes qu'elle montre ici, c'est bien injuste-
» ment que Pallas a ruiné de fond en comble la ville de
» Troie. »

La cinquième épigramme est moins naturelle que celles-là, et nous nous dispenserons de la rapporter parce que la satiété des choses agréables conduit aisément à la fadeur. Les quatre premières suffisent pour faire voir combien la poésie s'est exercée sur ce sujet. On dirait que le tableau

d'Apelles fut proposé pour sujet d'un prix de poésie, et que les plus célèbres poètes grecs, enflammés du beau feu qui animoit le pinceau de l'artiste, se firent une gloire de chanter la Vénus *Anadyomène*.

Les actions et les dispositions véritablement agréables en peinture, doivent être simples et nécessaires ; alors elles plaisent sans frapper, et la satisfaction qu'elles procurent n'est précédée ni même accompagnée d'aucun étonnement ; le charme séducteur se fait d'autant plus sentir, que l'attitude qui produit cette impression favorable ne permet pas de concevoir une position différente ; elle persuade au contraire qu'elle n'a point été recherchée, et qu'elle est un effet du hasard. La nécessité de recourir à réflexion, pour se rendre compte de la satisfaction qu'on éprouve, est un témoignage de la vérité de ces impressions, de leur genre, de leur caractère.

La position dont Apelles a fait choix pour exprimer sa Vénus sortant de la mer, est à mon gré le plus grand exemple des grâces produites par la justesse et la simplicité ; et si, comme nous l'apprend la seconde épigramme de l'Anthologie, il l'a représentée à mi-corps, il a nécessairement donné une si juste idée d'un caractère simple, noble et naïf, il a exécuté son trait avec une si grande précision, il l'avoit si bien pensé, que le sculpteur qui travailla la figure de bronze antique a saisi toutes ces expressions, et nous fait voir encore aujourd'hui cette jeune personne debout, sans aucun contraste apparent : ses beautés n'ont aucun secours étranger, et ne sont couvertes d'aucun voile ; pratique quelquefois nécessaire, mais qui sert ordinairement à cacher bien des foiblesses, et que l'on peut souvent regarder comme un prétexte dont les Grecs ne se sont jamais servis : ils étoient trop savans, et l'expérience leur avoit appris que la nature présente elle-même ses beautés, selon la grandeur et le ressort de la tête qui l'étudie. La Vénus d'Apelles est représentée dans le moment qu'elle paroît au jour ; elle est dans l'ignorance de ses charmes, et ne témoigne aucune surprise ; elle n'a besoin ni d'effort ni de mouvement. Déesse, et sans passion, l'ingénuité l'accompagne, et la curiosité ne la peut animer ; mais son premier soin est de plaire et de-

paroître à son avantage. Dès lors elle est occupée de sa parure naturelle ; elle arrange et dispose ses cheveux : le soin qu'elle apporte pour les essuyer prouve qu'elle vient de sortir de l'eau ; et tout ce qui rappelle une action précédente est une preuve aussi rare que constante du génie des artistes. Que de parties muettes et possibles dans le même instant faut-il réunir avec sagesse et convenance, pour les faire concourir à l'expression d'un objet fixe et immuable, tel qu'il est pour la peinture ! Ainsi l'attitude qu'Apelles a préférée est savante sans le paroître, fine par une action convenable au sexe et à l'âge ; agréable, parce qu'elle est dans la nature, que l'œil le plus sévère n'y peut remarquer la moindre affectation; et qu'enfin sous l'enveloppe la plus simple et la plus juste l'esprit charmé n'a nul besoin de sous-entendre et de démêler, et qu'il ne peut y parvenir sans le secours de la réflexion. Il résulte de toutes celles que l'on peut faire, que plus on étudie les anciens, plus on est frappé du mérite et de la supériorité des Grecs. Dans toutes les opérations de l'esprit, les productions de cette heureuse nation sont les seules qui présentent les exemples de la justesse et de la simplicité le desir de montrer de l'esprit, cette maladie qui tourmente les modernes, ne s'est introduit chez eux que fort tard, et dès lors le bon goût s'est affoibli. Le peu de progrès de nos connoissances et de nos talens vient en grande partie de ce qu'on lit peu les anciens, et que l'on s'écarte des grands et véritables exemples qu'ils ont laissés.

Telles sont les réflexions sensibles et judicieuses de M. le comte de Caylus sur ce tableau d'Apelles. Cet habile connoisseur, à qui l'art doit infiniment, a fait un excellent mémoire sur la Vénus *Anadyomène*, dont cet article est un extrait. Il eût été difficile d'y substituer quelque chose d'aussi bien pensé, d'aussi finement senti.

Le Titien a osé traiter le même sujet : il a représenté Vénus essuyant ses cheveux, seule et dans l'eau jusqu'au dessous de la ceinture. Le peintre grec ne l'avoit pas tant découverte. Le moderne n'a point exprimé cette écume de laquelle la déesse étoit née, et dont l'ancien avoit heureusement profité pour la vérité de l'histoire, et pour faire une opposition avec les chairs et les eaux calmes de la mer ;

car elles doivent être aussi attentives que le reste de la nature à la naissance de Vénus. Mais le Titien a ajouté une coquille qui nage aux côtés de la déesse. Quoique ce tableau du Titien soit très-beau, il n'a point cette élégante précision de trait, jointe aux grâces et à l'agrément que toute l'antiquité s'accorde à donner à Apelles, et que l'on peut regarder comme la partie sublime des opérations de l'art.

On ne peut douter que la Vénus *Anadyomène*, devenue si célèbre, n'ait été traitée par des sculpteurs grecs, qui l'auront copiée, ou plutôt arrangée et disposée pour leur art, c'est-à-dire, qui auront nécessairement ajouté les parties de la ronde bosse, pour faire une statue d'une figure peinte. M. le comte de Caylus reçut en 1759 un bronze antique, qu'il jugea être une imitation du tableau d'Apelles. Sa conjecture étoit d'autant plus juste, qu'il avoit vu plusieurs pierres gravées représentant la même figure. Le sculpteur habile, frappé de la beauté de son modèle, et touché de la simplicité de son action, ne s'est permis que les additions que la sculpture exigeoit. Une imitation exacte n'auroit produit qu'un bas-relief, dont l'effet eût été médiocre. Il aura fait poser la nature dans la même attitude, pour étudier les parties que le peintre n'avait pas exprimées; et évitant d'altérer celles que le peintre avoit essentiellement décidées, la nature l'aura guidé elle-même pour la position des jambes, l'expression du dos et la richesse des belles formes qu'Apelles n'avoit point représentées. C'étoit l'unique moyen de rendre sa figure plus approchante de la pureté de son original : elle fait voir l'agréable balancement et l'élégante disposition du bel antique.

(M. Diderot.)

ANARCHIE.

C'EST un désordre dans un état, qui consiste en ce que personne n'y a assez d'autorité pour commander et faire respecter les lois, et que par conséquent le peuple se conduit comme il veut, sans frein, sans subordination et sans police.

On peut assurer que tout gouvernement en général qui n'est pas fondé sur les bases de la religion, de la justice, et du respect pour les personnes et les propriétés, tend au despotisme ou à l'*anarchie*.

La démocratie pure dégénère facilement en *anarchie*.

(M. DIDEROT.)

ANDROGYNES.

HOMMES de la fable qui avoient les deux sexes, deux têtes, quatre bras et quatre pieds. Beaucoup de rabbins prétendent qu'Adam fut créé homme et femme; homme d'un côté, femme de l'autre, et qu'il étoit ainsi composé de deux corps que Dieu ne fit que séparer.

« Les dieux, dit Platon dans le *banquet*, avoient d'abord » formé l'homme d'une figure ronde, avec deux corps et » deux sexes. Ce tout bizarre étoit d'une force extraordi- » naire qui le rendit insolent. L'*androgyne* résolut de faire » la guerre aux dieux. Jupiter irrité l'alloit détruire; » mais fâché de faire périr en même temps le genre hu- » main, il se contenta d'affoiblir l'*androgyne* en le sépa- » rant en deux moitiés. Il ordonna à Apollon de perfec- » tionner ces deux demi-corps, et d'étendre la peau afin » que toute leur surface en fût converte. Apollon obéit et » la noua au nombril. Si cette moitié se révolte, elle sera » encore sous-divisée par une section qui ne lui laissera

» qu'une des parties qu'elle a doubles; et ce quart d'homme
» sera anéanti, s'il persiste dans sa méchanceté. »

L'idée de ces *androgynes* pourroit bien avoir été empruntée du passage de Moïse, où cet historien de la naissance du monde dit, qu'Eve étoit l'os des os, et la chair de la chair d'Adam. Quoi qu'il en soit, la fable de Platon a été très-ingénieusement employée par un de nos poètes (J.-B. Rousseau), que ses malheurs ont rendu presque aussi célèbre que ses vers. Il attribue, avec le philosophe ancien, le penchant qui entraîne un des sexes vers l'autre, à l'ardeur naturelle qu'ont les moitiés de l'*androgyne* pour se rejoindre, et l'inconstance, à la difficulté qu'a chaque moitié de rencontrer sa semblable. Une femme nous paroît-elle aimable, nous la prenons sur le champ pour cette moitié avec laquelle nous n'eussions fait qu'un tout sans l'insolence du premier *androgyne.*

Le cœur nous dit : ah ! la voilà, c'est-elle :
Mais à l'épreuve, hélas, ce ne l'est point !

(M. Diderot.)

ANECDOTES

Tirées de l'Encyclopédie.

Voici un fait bien singulier que rapporte Valère-Maxime. Il raconte qu'allant en Asie avec Sextus-Pompée, et passant par Julis, ville de l'île de Céos, il assista aux dernières heures d'une dame de cette ville, âgée de plus de 90 ans. Elle avoit déclaré aux magistrats les raisons qui la portoient à renoncer à la lumière, et ils les avoient approuvées. Comme elle crut que la présence de Pompée donneroit un grand éclat à cette cérémonie, elle le fit supplier de vouloir bien y assister. Il lui accorda cette faveur dans l'espérance de l'engager, par son esprit et par ses instantes prières, à changer de résolution; mais ce fut inutilement.

Elle le remercia de ses bontés, et chargea envers lui de

sa reconnoissance, non pas tant les dieux, qu'elle alloit joindre, que ceux qu'elle alloit quitter. En même temps elle lui déclara qu'ayant toujours été favorisée de la fortune, elle ne vouloit point s'exposer à ses revers. Ensuite ayant exhorté à la concorde deux filles et sept petits-fils qu'elle laissoit, elle prit d'une main la coupe qui contenoit le poison. Alors, après s'être recommandée à Mercure pour l'heureux succès de son passage, elle but avidement la mortelle liqueur.

Ce récit intéressant sur une citoyenne de Julis nous apprend encore une particularité qu'on ne trouve point ailleurs, c'est-à-dire, la coutume de se recommander aux dieux à l'article de la mort : nous ne lisons nulle part qu'on leur demandât pardon de ses péchés. (Art. *Julis.*)

L'Histoire de France fournit des exemples singuliers sur la ressemblance des frères jumeaux.

Henri de Soucy, disent les historiens, fut père de Nicolas et de Claude de Soucy, dont l'aîné eut en partage la seigneurie de Sissonne, et le puîné celle d'Origny. Ils naquirent le 7 avril 1548, avec tant de ressemblance que leurs nourrices prirent le parti de leur donner des brasselets de différentes couleurs, afin de les reconnoître. Cette grande ressemblance se conserva pendant long-temps dans leur taille, dans leurs traits, dans leurs gestes, dans leurs humeurs et dans leurs inclinations ; de sorte qu'étant vêtus de la même façon dans leur enfance, les étrangers les confondoient sans cesse. Ils furent placés à la Cour, le seigneur de Sissonne en qualité de page de la chambre d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, et le seigneur d'Origny, du jeune Henri de Bourbon son fils, depuis roi de France, sous le nom d'Henri IV. Ils furent tous deux aînés de Charles IX, qui prenoit souvent plaisir de les mettre ensemble, et de les considérer pour y trouver les légères marques de différence qui les distinguoient. Le seigneur d'Origny jouoit parfaitement bien à la paume, et le seigneur de Sissonne s'engageoit quelquefois dans des parties où il n'avoit pas l'avantage. Pour y remédier il sortoit du jeu,

feignant quelque besoin, et faisoit adroitement passer son frère à sa place, lequel relevoit et gagnoit la partie, sans que les joueurs ni ceux qui étoient dans la galerie s'apperçussent de ce changement.

L'histoire moderne ajoute que Scévole et Louis de Sainte-Marthe, frères jumeaux, se ressembloient aussi beaucoup de corps et d'esprit; ils vécurent ensemble dans une étroite et intime amitié, et travailloient de concert à des ouvrages qui ont immortalisé leur nom. (Art. *Jumeaux.*)

Jacques Amyot, quoique de très-basse naissance, parvint aux plus hautes dignités.

La traduction des amours de Théagène et de Chariclée qu'il mit au jour en 1589, en fut l'origine. Elle le fit connoître à la Cour, et Henri II lui donna pour lors l'abbaye de Bellozane. Il avoit été nommé en 1551 pour aller à Trente, où il prononça, au nom du roi, cette protestation si hardie et si judicieuse, que l'on ne cesse de lire avec plaisir dans les actes de ce concile. Peu de temps après son retour d'Italie, il fut choisi par Henri II pour être le précepteur de ses enfans. Ce fut à la reconnoissance de ses augustes élèves qu'il dût sa fortune. Charles IX le fit évêque d'Auxerre et grand Aumônier. Henri III lui donna le cordon bleu, qu'à sa considération il attacha pour toujours à la grande aumônerie. Enfin il mourut comblé de célébrité, de gloire et d'années, en 1593, étant presque octogénaire.

Son principal ouvrage est sa traduction de toutes les Œuvres de Plutarque. Les grâces du style la firent réussir et recevoir avec avidité, quoiqu'elle soit souvent infidele; et malgré les changemens arrivés dans la langue, on la lit toujours avec plaisir. Les vies des Hommes illustres ont été traduites plusieurs fois depuis Amyot; mais sa traduction est toujours restée seule entre les mains de tout le monde, et celle même de M. Dacier qui parut en 1722, ne l'a point fait oublier. (Art. *Melun.*)

La Mingrelie est la Colchide des anciens; c'est une pro-

vince d'Asie qui fait aujourd'hui partie de la Géorgie, au nord de la Circassie.

Les Mingreliens, au rapport des voyageurs, sont tous aussi beaux que les Géorgiens et les Circassiens : il semble que ces trois peuples ne fassent qu'une seule et même race. Il y a en Mingrelie, dit Chardin, des femmes merveilleusement bien faites, charmantes pour le visage, la taille et la beauté de leurs yeux. Les moins belles et les plus âgées se fardent beaucoup, mais les autres se contentent de peindre leurs sourcils en noir. Leur habit est semblable à celui des Persanes; elles portent un voile qui ne couvre que le dessus et le derrière de la tête; elles sont spirituelles et affectueuses, mais en même temps perfides et capables de toutes sortes de traits de coquetterie, d'astuce et de noirceur pour se faire des amans, pour les conserver ou pour les perdre.

Les hommes ont aussi de bien mauvaises qualités; ils sont tous élevés au larcin, l'étudient et en font leur plaisir. Le concubinage, la bigamie et l'inceste sont des actions autorisées en Mingrelie; on y épouse sans scrupule sa tante ou sa nièce, et on entretient autant de concubines qu'on veut. La jalousie n'entre point dans la tête des maris; quand un homme surprend sa femme couchée avec son galant, il lui fait payer pour amende un cochon qui se mange entre eux trois. (Art. *Mingrelie.*)

Sarrazin, né à Hermanville, près de Caen, en 1605, mourut de douleur à Pézenas en 1664, pour s'être mêlé d'une affaire qui n'avoit pas réussi. Il étoit secrétaire du prince de Conti. Un jour le Maire et les Échevins d'une ville étant venus pour complimenter ce prince, l'orateur resta court à la seconde période, sans pouvoir continuer son compliment. Sarrazin saute aussitôt du carrosse où il étoit avec S. A., se joint au harangueur, et poursuit la harangue, l'assaisonnement de plaisanteries si fines et si délicates, et y mêlant un style si original, que le prince ne put s'empêcher lui-même d'en être extrêmement surpris. Le Maire et les Échevins remercièrent Sarrazin de tout leur cœur, et lui présentèrent par reconnoissance le vin de la ville.

Ses Œuvres en prose et en vers mériteroient d'être réimprimées, parce qu'elles sont pleines d'esprit, de naturel et d'agrément. Il écrivoit de génie avec une facilité qui n'étoit égalée que par sa paresse. Dans une ode à M. le prince d'Enguien, il s'excuse de le louer par ces deux vers :

Car je n'ai qu'un filet de voix,
Et ne chante que pour Sylvie.

(Art. *Pézenas.*)

Enéas Sylvius, créé Pape en 1458, sous le nom de Pie II, étoit né à Pienza, ville d'Italie en Toscane, en 1405. On a de lui un recueil de lettres au nombre de 452, dont plusieurs roulent sur des questions de théologie et de discipline ecclésiastique. On en voit quelques autres dont les titres sont amusans. Par exemple, *Songe sur la fortune, louange de la poésie, la misère des courtisans, histoire des amours d'Euriale et de Lucrèce ;* mais la plus curieuse de toutes est assurément la lettre XV à son père, au sujet d'un fils que ce Pape avoit eu d'une Anglaise à Strasbourg, dans le temps d'une de ses ambassades dans cette ville, et apparemment après qu'il eût été couronné poète par l'Empereur Frédéric en 1439. Voici la traduction de cette lettre.

Le poète Enée Sylvius, à Sylvius son père.

« Vous me marquez que vous ne savez si vous devez » vous réjouir ou vous affliger de ce que Dieu m'a donné » un fils. Pour moi, je n'y trouve que des sujets de joie, » et aucun de tristesse ; car quel plus grand plaisir y a-t-il » dans la vie que de procréer un autre soi-même, de per- » pétuer sa famille, et de laisser à sa mort un enfant qui » nous survive ? Quoi de plus agréable que de se voir des » petits-fils ? Je rends grâces à Dieu de ce que mon enfant » est un garçon, parce que ce petit drôle pourra vous » divertir, vous et ma mère, et vous donner en mon » absence des consolations et des secours. Si ma naissance » vous a causé quelque joie, celle de cet enfant ne vous » fera-t-elle pas plaisir ? C'est mon image dans ses traits.

» Ne serez-vous pas charmé de le voir vous obéir, vous » embrasser et vous faire de petites caresses ?

» Vous êtes affligé, me dites-vous, de ce que cet enfant » est le fruit d'un commerce illégitime. Je ne puis conce- » voir, monsieur, quelle opinion vous avez prise de moi. » Il est certain que vous, qui êtes de chair et d'os, ne » m'avez pas fait d'un tempérament insensible. Vous » savez bien en conscience quel galant vous étiez ! Pour » moi, je ne me trouve ni eunuque ni impuissant. Je ne » suis pas non plus assez hypocrite pour vouloir paroître » homme de bien sans l'être réellement. Je confesse ma » faute, parce que je ne suis ni plus saint que David, ni » plus sage que Salomon ; mais ce genre de faute est aussi » commun que d'ancienne date. C'est un mal fort général ; » si c'est un mal de faire usage des facultés naturelles, et » s'il est juste de blâmer un penchant que la nature, qui ne » fait rien sans dessein, a mis dans toutes les créatures » pour pourvoir à la conservation des espèces.

» Vous répondrez, sans doute, que *ce penchant est* » *seulement légitime lorsqu'il est renfermé dans cer-* » *taines bornes, et que l'on ne doit jamais s'y livrer* » *qu'en vertu des nœuds du mariage.* Il y a une certaine » règle pour manger, boire et parler ; mais où est l'homme » qui l'observe ? J'espère donc ma grâce de la miséricorde » de Dieu, qui sait que nous sommes sujets à bien des » chutes. L'Être Suprême ne me fermera pas la source du » pardon qui est ouverte à tous.

» Puisque vous me demandez ensuite quelles raisons » j'ai de croire que cet enfant est à moi, je vais vous le » dire, en vous mettant au fait de mes amours ; car il est » bon que vous soyez assuré que cet aimable enfant n'est » pas d'un autre père. Il n'y a pas encore deux ans que » j'étois ambassadeur à Strasbourg : pendant le séjour que » j'y fis, et dans le temps que je me trouvois désœuvré, » il vint loger dans l'hôtel une jeune dame anglaise. Elle » possédoit parfaitement la langue italienne. Elle m'adressa » la parole en dialecte toscan pour quelque chose dont elle » avoit besoin ; ce qui me fit d'autant plus de plaisir, que » rien n'est plus rare dans ce pays là que d'entendre parler » notre langue à quelqu'un. Je fus d'ailleurs enchanté de

» l'esprit, de la figure, des grâces et du caractère de cette » belle femme, et je me rappelai que Cléopâtre avoit gagné » le cœur d'Antoine et de Jules-César par les charmes de sa » conversation. Je me dis à moi-même : qui me blâmera de » faire ce que ces grands hommes n'ont pas trouvé au-dessous » d'eux ? Je songeois tantôt à l'exemple de Moïse, tantôt » à celui d'Aristote, tantôt à celui de Saint-Augustin et » autres grands personnages du christianisme ou de l'an- » tiquité. En un mot, la passion l'emporta, je devins fou de » cette charmante anglaise. Je lui déclarai mon amour dans » les termes les plus tendres ; mais elle résista toujours à » toutes mes sollicitations, semblable à un roc contre lequel » les flots de la mer viennent se briser.

» Elle avoit une petite fille de cinq ans, qui étoit forte- » ment recommandée à notre hôte par Milinthe, père de » l'enfant ; et elle craignoit que si cet hôte s'appercevoit » de notre intrigue, il ne la mît avec cette jeune fille hors » de sa maison. Enfin, la nuit avant son départ, n'ayant » encore rien obtenu de ses bonnes grâces, et ne voulant pas » perdre ma proie, je la priai de ne point fermer cette seule » nuit sa porte en dedans, ayant des choses importantes à » lui communiquer. Elle me refusa cette demande, et ne » me laissa pas l'ombre d'espérance. J'insistai, elle persista » dans son refus, et s'alla coucher. Au milieu du désordre » de mes réflexions, je me rappelai l'histoire du florentin » Zima, et je m'imaginai qu'elle pourroit peut-être faire » comme sa maîtresse. Je pris donc le parti de tenter l'aven- » ture. Quand tout fut tranquille dans la maison, je montai » à la chambre de ma belle maîtresse que je trouvai fermée, » mais par bonheur sans verrou. Je l'ouvris au moyen » d'un passe-partout ; j'entrai, j'obtins l'accomplissement » de mes vœux, et c'est de là que vient mon fils.

» Du milieu de février jusqu'au milieu de novembre, il » y a précisément le nombre de mois qu'on compte depuis » le temps de la conception jusqu'à l'accouchement. C'est » ce que la mère, qu'on nomme *Élizabeth*, femme riche, » incapable de mentir et de chercher à m'en imposer, me » dit elle-même à Bâle, et c'est ce dont elle m'assure encore » aujourd'hui en toute vérité, sans aucun intérêt, sans » m'avoir jamais demandé de l'argent, et sans espoir d'en

» tirer actuellement de moi. Je n'ai point obtenu ses faveurs » par des présens, mais par la persévérance de mon amour. » Enfin, puisque pour ma conviction, toutes les circonstances du temps et des lieux, jointes au caractère de cette » dame, se réunissent ensemble, je ne doute point que » l'enfant ne soit à moi. Je vous supplie aussi de le regarder » sûrement comme tel, de le recevoir dans votre maison, » et de le bien élever, jusqu'à ce que je puisse le prendre « sous ma conduite, et le rendre digne de vous. »

L'histoire ne nous apprend point ce que ce fils est devenu, mais s'il a vécu jusqu'à la mort de Pie II, l'on ne doit pas douter que ce père qui l'aimoit avec tendresse, et qui se félicitoit si hautement de sa naissance, ne l'ait comblé de biens, d'honneurs et de dignités ecclésiastiques. (Article *Pienza*).

Les Nostradamus (Michel et Jean), tous deux frères, étoient de Saint-Remy, petite ville de France en Provence. Michel, après avoir pris le bonnet de docteur en médecine, et donné quelques traités sous des titres amusans, comme *des fards, des confitures, de la cosmétique*, imagina le métier de devin, et publia ses prophéties en quatrains. Il vivoit dans un siècle où l'on avoit l'imbécillité de croire à l'astrologie judiciaire. Les prédictions de Nostradamus firent du bruit. Henri II et la reine Catherine de Médicis voulurent voir le prophète, le reçurent très-bien, et lui donnèrent un présent de deux cents écus d'or. Sa réputation augmenta. Charles IX en passant par Salon se déclara son protecteur, et lui accorda un brevet de médecin ordinaire de sa personne. Nostradamus mourut dans cette ville comblé d'honneurs, de visites et de folies, seize mois après, en 1566, âgé de 62 ans passés, ce qu'il n'avoit pas prédit; son frère Jean est connu par les vies des anciens poètes provençaux, dits troubadours. (Art. *Saint-Remy.*)

Rochefort raconte dans ses mémoires, que se promenant un jour dans les appartements des filles de la reine, il

apperçut sur une toilette une petite boîte de pommade d'une autre couleur que celle de l'ordinaire, et qu'en ayant mis imprudemment sur ses lèvres, où il avoit un peu de mal, elles lui firent un mal enragé; que sa bouche se rétrécit, que ses gencives se ridèrent, et que voulant parler, il ne put presque articuler aucune parole : ce qui apprêta bien à rire à toute la Cour. (Art. *Rétrécisseuse.*)

François Pajot, né à Senlis, plus connu sous le nom du poète Linière, étoit surnommé de son temps l'*athée* de Senlis. Il étoit bien fait de sa personne, et né avec d'agréables qualités. Il avoit de l'esprit, de la vivacité, du talent pour la poésie aisée, mais satirique, libertin, débauché. Il acheva de se gâter par sa crapule. Il ne réussissoit pas mal à des couplets satiriques, et surtout à des chansons impies; ce qui fit que Despréaux lui dit un jour, qu'*il n'avoit de l'esprit que contre Dieu.*

Madame Deshoulières, qui prend quelquefois le parti des mauvais poètes, s'est efforcée autant qu'elle l'a pu, de justifier Linière du reproche d'irréligion et de libertinage, quoiqu'il eût entrepris une critique abominable du nouveau testament. Voici les propres vers de cette dame :

On le croit indévot, mais quoi que l'on en die,
Je crois que dans le fond Tircis n'est point impie.
Quoiqu'il raille souvent des articles de foi,
Je crois qu'il est autant catholique que moi.

Ce dernier vers ne donneroit pas une haute idée de la catholicité de la belle muse française; mais Linière lui-même n'en avoue pas tant dans son propre portrait, où il s'explique ainsi sur les sentimens qu'il avoit de la religion:

La lecture a rendu mon esprit assez fort
Contre toutes les peurs que l'on a de la mort;
Et ma religion n'a rien qui m'embarrasse;
Je me ris du scrupule, et je hais la grimace, etc.

Il mourut en 1704, âgé de 76 ans. On voit de lui diverses

pièces dans les volumes de poésie choisies, imprimées chez Serci. Il en court aussi beaucoup de manuscrites. (Article *Senlis*.)

Autres Anecdotes.

Nous avons vu un moment où l'on comptoit en France plus de deux cents espèces différentes de bonnets pour les dames, où les grâces sembloient avoir mis tout leur art à en bâtir l'élégant édifice. Ce seroit un spectacle curieux que la représentation par ordre de date, depuis l'habit de peau du premier homme jusqu'à ces énormes boucles que l'on a portées, dont l'arc de sept pouces de circonférence touchoit la semelle du soulier. Mais il suffit de reproduire sur la scène les dames du quatorzième siècle; peut-être redeviendront-elles les modèlesdu nôtre. Elles portoient sur leur tête une corne extrêmement élevée. Dans la suite ces cornes se multiplièrent et gagnèrent toujours en longueur et largeur; les portes se trouvèrent presque trop étroites, comme les carrosses, dont on étoit obligé d'ôter les coussins. Un carme breton, nommé *Thomas Conecte*, se déclara l'ennemi juré des cornes des dames; il les attaqua publiquement en chaire. Les cornes disparoissoient dans tous les endroits où il passoit... « Mais, dit Paradin, les dames » firent comme les limaçons, lesquels, quand ils entendent » quelque bruit, retirent et resserrent tout bellement leurs » cornes; mais le bruit passé, soudain les relèvent plus » que devant. » Il est donc vrai que les femmes, ces reines du monde, ont toujours été possédées du desir de nous plaire! Eh bien! Quel crime? Convenons, si l'on veut, qu'elles ont toujours eu les trois grands défauts que leur reproche le bon Lafontaine; la vanité, la curiosité, et le trop d'esprit; mais, comme lui, nous placerons aux enfers,

Ceux dont les vers ont noirci quelque belle.
(V. *Hennius*.)

Durant la minorité de Louis XIV, l'armée n'étant que médiocrement forte, la reine mère dit un jour au maréchal

de la Ferté : *Monsieur le maréchal, les ennemis sont plus forts que nous cette année ; mais nous avons le bon droit pour nous, et Dieu se rangera du côté de la justice. Corbieu, Madame, lui répondit-il, ne vous y fiez pas, j'ai toujours vu Dieu du côté des gros bataillons.*

Louis XIV ayant été éperdûment amoureux de mademoiselle de la Mothe-Houdancourt, fille du maréchal, et la plus belle personne de la Cour. Ceux qui prennent soin des plaisirs du prince, firent en sorte de la faire trouver à Versailles, seule avec le roi : l'histoire dit que c'étoit du consentement d'une partie de la famille ; mais cela ne réussit pas, car cette demoiselle voyant venir le roi à elle tout enflammé d'amour, elle lui dit : Sire, je sais le respect que je vous dois ; mais si Votre Majesté m'approche, je vous étranglerai. Le roi se retira sans faire aucune réponse, et a toujours conservé une très-grande estime pour cette demoiselle, qui épousa depuis le duc de Ventadour.

Dialogue entre le duc de Bourgogne et Fénélon, son précepteur sur les Gouvernemens.

Le duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV, entame la discussion sur les différentes formes de gouvernement, par déclarer às on précepteur, que, connoissant la vertu, il mourra jeune ou ne mourra pas roi, s'il y a une forme de gouvernement plus propre que la forme monarchique à rendre les peuples heureux. C'est sur cette déclaration que Fénélon entreprend de prouver qu'en général le gouvernement monarchique est préférable à tout autre gouvernement; de déterminer les caractères particuliers qui conviennent au gouvernement monarchique, et le distinguent de tout autre gouvernement; de désigner les nations de l'Europe, dont la prospérité est plus étroitement dépendante de leur fidélité à s'en tenir au gouvernement monarchique; de donner des règles de conduite sages et précises sur les égards ou ménagemens que le monarque doit aux différentes classes de ses sujets; et enfin, de fixer les vues de police les plus propres à favoriser l'industrie, la richesse

et les mœurs; en un mot, le bonheur particulier des citoyens.

Fénélon parvient à convaincre successivement son élève que le gouvernement monarchique est le plus naturel de tous ; qu'il est nécessairement le premier ; celui auquel tous les autres doivent le plus naturellement aboutir ; le plus facile à établir, le plus aisé à perfectionner ; celui sous lequel les établissemens avantageux sont plus faciles à exécuter, le plus analogue aux beaux arts ; celui qui s'accorde le mieux avec nos passions, le plus propre à former des grands hommes, le plus favorable à l'accroissement des fortunes particulières, le plus équitable dans la distribution de la justice, le plus doux et le plus humain, le plus durable, le plus tranquille au dedans, et le plus redoutable au dehors.

On trouve partout dans ce dialogue un contraste bien soutenu entre l'âme réfléchie et fière, énergique et simple, mais toujours vertueuse du duc Bourgogne, et l'âme douce et et modérée, insinuante et expansive, bienfaisante et tendre de l'auteur de Télémaque.

Voici quelques passages qui pourront justifier cette remarque.

M. LE DUC.

Êtes-vous bien assuré que les célèbres républiques n'ayent pas eu autant d'établissemens utiles que les plus fameuses monarchies? Rappelez-vous tout ce que vous m'avez appris des effets étonnans du patriotisme, tant dans les républiques anciennes, que dans celles des temps modernes.

FÉNÉLON.

Je ne prétends pas non plus que les républiques ne nous offrent aucune preuve d'un véritable patriotisme. Les vertus peuvent se comparer à ces plantes nécessaires qui, par un bienfait particulier de la providence, croissent partout ; ce qui n'empêche pourtant pas qu'un climat ne leur soit plus favorable qu'un autre. Le patriotisme, même au milieu des épines et des ronces de l'anarchie, sous l'astre desséchant des despotes, a quelquefois porté les fruits les plus beaux et les plus précieux ; d'où vous ne chercherez pas sans doute à

conclure que, s'il brille davantage dans les désordres de la société, c'est que ces désordres lui conviennent : il n'y brille plus que parce qu'il présente un plus grand contraste.

Dans les temps modernes, je crois m'apercevoir que les républiques offrent peut-être autant d'exemples que les monarchies de ces dévouemens à la patrie, qui font l'admiration des siècles; de ces vertus pures et presque surnaturelles que l'histoire a besoin de bien prouver pour les faire croire. Pour ce genre de belles actions qui honorent infiniment l'homme, mais qui ne peuvent jamais caractériser une nation, quoiqu'elles puissent aider à caractériser un siècle, parce qu'elles tiennent plus aux circonstances de temps qu'aux principes de gouvernement, plus aux mœurs qu'aux lois; je conviendrois sans peine qu'une république naissante, qui se rappelle ou qui craint encore toute la pesanteur du joug tyrannique qu'elle vient de secouer, peut, durant un temps, l'emporter sur les peuples tranquilles qui l'environnent. L'enthousiasme du moment, la nécessité de faire de grands efforts, la gloire de créer un nouvel ordre de choses, le tableau du passé dont la politique rembrunit chaque jour les couleurs, la perspective de l'avenir que l'imagination et la vanité embellissent; voilà sans doute des moyens sûrs de faire opérer des miracles. Mais les monarchies dans leur origine, et dans quelques époques bien critiques, ont eu aussi leurs prodiges de vertus.

M. LE DUC.

La première, la plus chère et la plus précieuse de toutes les passions de l'homme, n'est-ce pas l'amour de sa liberté ? Or il en jouit dans une république; elle est étouffée sous le sceptre du monarque. Dans cette dernière position, il n'est rien qui puisse consoler l'homme d'une semblable perte. Dans l'autre position, il n'est rien dont une pareille jouissance ne doive consoler.

FÉNÉLON.

Cette liberté des républiques est une perspective qui enchante l'œil de ceux qui ne la voient que de loin : c'est un fanatisme qui flatte l'imagination de ceux qui n'en jouis-

sent pas, et qui récrée leur esprit par mille illusions. Mais consultez les républicains eux-mêmes ; ou plutôt, de peur qu'un faux enthousiasme ne leur fasse tenir un langage tout contraire à ce qu'ils éprouvent, saisissez-les dans ces momens d'épanchemens, où l'amour-propre n'est pas intéressé à déguiser la vérité, où le fond de leur âme se développe tout entier, où ils se plaignent des hommes qui sont à leur tête ; vous serez étonné de voir que leur prétendue liberté n'est qu'un esclavage, qu'ils le sentent eux-mêmes, qu'ils en gémissent ; et qu'enfin ils sont malheureux par l'endroit même où vous les regardiez comme plus heureux que vous.

Et en effet, où seroit cette liberté tant vantée. Supposons que vous soyez citoyen de quelque république, même démocratique : il faut faire les lois ; est-ce vous qui les faites ? Vous n'avez que votre voix : et qu'est-elle dans la totalité ? Ce n'est pas votre volonté qui fait la loi, c'est celle des autres, puisqu'il faut la pluralité. Et combien n'y a-t-il pas à parier que les lois seront arrêtées ou dirigées d'une manière contraire à vos vœux ? Alors il vous en coûtera d'autant plus de vous y soumettre, que vous vous regardiez comme législateur ; que votre amour-propre sera blessé ; qu'en conséquence vous croirez qu'on a violé vos droits et méprisé vos raisons. Vous attribuerez tout cela à des brigues, à des intrigues, à des séductions. La haine s'emparera de votre âme sous le voile du zèle, et à l'aide du dépit ; vous chercherez vous-même à vous faire un parti : et voilà le désordre naissant de l'ordre même.

M. LE DUC.

Mais vous établissez un despotisme pur et absolu, au lieu d'un gouvernement monarchique.

FÉNÉLON.

Vous confondez la monarchie absolue avec le despotisme ; la différence entre l'un et l'autre est néanmoins infinie. Le monarque absolu fait seul la loi ; et voilà ce qui vous a induit en erreur, parce que vous avez pensé que toute volonté du monarque pouvait devenir loi, et qu'ainsi le mot *loi* et le mot *volonté du monarque* étaient synonymes.

Cependant il est vrai que chez le monarque le plus absolu sa volonté ne devient loi qu'autant qu'elle est revêtue des formalités requises pour lui donner ce caractère ; au lieu que chez le despote il n'y a ni formalités ni caractère à établir pour que la volonté du despote soit la loi souveraine. Voyez, je vous prie, les différences de cette conséquence si remarquable : 1° chez le monarque la loi est toujours publiquement manifestée comme telle, généralement connue ; au lieu que chez le despote la loi est, si l'on veut, secrète, cachée, inconnue, insidieuse et traîtresse ; 2° la loi chez le monarque est toujours aussi générale que son objet le comporte ; au lieu que chez le despote elle est aussi souvent particulière, individuelle et privée, que le souverain le veut ; 3° chez le monarque elle ne peut jamais avoir d'effet rétroactif ; au lieu que chez le despote elle a tous les effets que l'on veut ; 4° chez le monarque la loi a un caractère de stabilité et de permanence incontestables, puisque pour l'annuller il faut qu'elle soit révoquee par une autre loi revêtue des mêmes formalités ; au lieu que chez le despote la loi est mobile comme le sable, et qu'elle ne subsiste plus pour les uns lorsqu'elle subsiste encore pour les autres ; 5° Enfin, chez le monarque il n'y a qu'une loi et qu'un souverain, tandis que chez le despote il y a nécessairement autant de lois et de despotes que l'on peut compter de dépositaires de l'autorité, puisque la volonté arbitraire et momentanée de ceux-ci devient nécessairement une loi absolue pour tous ceux qui leur sont soumis. Pesez bien toutes ces différences et plusieurs autres, calculez-en les effets, et dites ce que l'on doit penser de ceux qui confondent la monarchie absolue avec le despotisme.

M. LE DUC.

Vous êtes bien ennemi de tous les gouvernemens mixtes.

FÉNÉLON.

Je suis ami dans la pratique de tous les gouvernemens qui existent, parce que je suis ami de la paix et de la tranquillité publique ; mais dans la théorie, lorsque je me mets à calculer les avantages et les inconvéniens de toutes les

formes de gouvernement que nous pouvons connoître, je vous avoue que ma raison penche toujours en faveur des formes les moins compliquées. En un mot, le gouvernement le plus parfait à mes yeux, c'est le gouvernement paternel, présentant d'une part le desir de faire le bien, et de l'autre celui d'y coopérer ; d'une part l'obéissance et le respect, et de l'autre la justice, la sagesse, la modération, et partout la confiance et l'amour. Vous chercherez en vain hors de la vraie monarchie un tableau aussi parfait, une forme de gouvernement aussi heureuse.

M. LE DUC.

Cependant nous voyons que parmi les bons esprits il y en a beaucoup, et peut-être le plus grand nombre, qui préfèrent les gouvernemens mixtes à la monarchie absolue.

FÉNÉLON.

Il est dans le caractère toujours inquiet de l'homme, vu la foiblesse de son esprit, le peu d'étendue de ses connoissances, la fougue de son imagination, et l'insatiabilité de ses desirs, de douter toujours que le bien qu'il a puisse être le mieux pour lui ; de supporter avec peine les maux inséparables de son état, même ceux qui sont le plus compensés par les avantages réels dont il jouit ; de ne voir les objets dans le lointain que sous des images séduisantes et trompeuses ; de se sentir involontairement attiré par la curiosité vers des objets nouveaux ; et enfin de se faire illusion jusqu'à se persuader que le bien qu'il a depuis long-temps n'est plus un bien, ou qu'il est très-mince ; et que le mal qu'il n'a jamais eu n'est pas un mal, ou qu'il est très-tolérable. Quel est le malade aux yeux de qui ses douleurs et son état ne soient pas les douleurs les plus cruelles et l'état le plus triste ? Quel est l'homme sain et robuste qui songe à remercier dieu de sa santé ? Il en jouit, il en abuse en ingrat.

Ce sont ces dispositions si naturelles à l'homme, et cependant si trompeuses, qui doivent nous retenir dans la méfiance contre les opinions des autres hommes : nous devons, pour ne pas être dupes de leurs erreurs, écouter et suivre leur raison et non leurs goûts, consulter leur logique et non leurs passions.

L'anecdote suivante vient ici à l'appui du sentiment de Fénélon, et doit faire au moins présumer que ses idées sur les différentes formes de gouvernement étoient justes et bien réfléchies.

Frédéric le Grand ayant la goutte remontée, et couché sur un grabat après une longue foiblesse, causoit en janvier 1767 avec le colonel Guichard. On parla des diverses sortes de gouvernemens : alors ce grand homme, malgré ses souffrances, prit la parole et dit :

« J'oublie pour un moment que je suis monarque ; je » suppose même que je n'ai aucun intérêt à démêler avec » les hommes : je me suppose d'une nature toute différente ; » je suppose enfin que, planant dans les airs, je m'occupe à » considérer cette masse de fourmis qui habitent la terre, et » que vous nommez *genre humain*. J'en étudie avec autant » d'impartialité que d'attention le caractère et les passions, » la force et la foiblesse, en un mot la nature et les besoins. » Le résultat de mes observations, c'est que l'homme ne » peut vivre qu'en société ; que la société ne peut exister » sans forme de gouvernement ; et que de toutes les formes » de gouvernement celle qui est préférable aux autres, est » la forme monarchique ; et cela par deux raisons princi- » pales auxquelles toutes les autres se rapportent ; savoir, » que c'est le gouvernement où il y a plus d'unité dans les » résolutions, et plus de célérité dans l'exécution. »

Le duc de Bourgogne étoit impérieux. Il dit un jour à Fénélon, son précepteur : « Non, non, Monsieur, je ne » me laisse point commander, je sais ce que je suis et ce » que vous êtes. » Le sage Fénélon n'insista pas et se retira. » Je ne sais, Monsieur, lui dit-il le lendemain, si vous vous » rappelez ce que vous avez dit hier, que vous saviez ce » que vous êtes et ce que je suis. Il est de mon devoir de » vous apprendre que vous ignorez l'un et l'autre. Vous » vous imaginez donc, Monsieur, être plus que moi ? Quel- » ques valets sans doute vous l'auront dit ; et moi je ne » crains pas de vous dire, puisque vous m'y forcez, que » je suis plus que vous. Vous comprenez assez qu'il n'est

» point ici question de naissance. Vous regarderiez comme » un insensé celui qui prétendroit se faire un mérite de » ce que la pluie du ciel a fertilisé sa moisson, sans ar- » roser celle de son voisin. Vous ne seriez pas plus sage si » vous tiriez vanité de votre naissance, qui n'ajoute rien à » votre mérite personnel. Vous ne sauriez douter que je ne » sois au-dessus de vous par les lumières et par les con- » noissances. Vous ne savez que ce que je vous ai appris ; et » ce que je vous ai appris n'est rien, comparé à ce qui » me resteroit à vous apprendre. Quant à l'autorité, vous » n'en avez aucune sur moi, et je l'ai moi-même au con- » traire pleine et entière sur vous. Vous croyez peut-être » que je m'estime fort heureux d'être pourvu de l'emploi » que j'exerce auprès de vous. Désabusez-vous encore, » Monsieur, je ne m'en suis chargé que pour obéir au roi, » et nullement pour le pénible avantage d'être votre pré- » cepteur ». C'est ainsi que Fénélon formoit le cœur de son élève ; c'est en ne le flattant jamais, et en usant de l'autorité de la raison.

Ce prince avoit de la disposition à la colère, et, selon l'usage, il se livroit à cette disposition. Un jour qu'il avoit battu son valet-de-chambre, il s'arrêtoit à considérer les outils d'un menuisier qui travailloit dans son appartement. L'ouvrier, instruit par Fénélon, dit brutalement au prince de passer son chemin et de le laisser travailler ; le prince se fâcha ; le menuisier redoubla de brutalité, et s'emportant jusqu'à la menace, lui dit : *Retirez-vous, mon prince, quand je suis en fureur je ne connois personne.* Le prince courut dire à M. de Fénélon qu'on avoit introduit chez lui le plus méchant homme de la terre. C'est un bien bon ouvrier, dit froidement Fénélon ; son unique défaut est de se livrer à la colère. Le prince insista sur la méchanceté de cet homme. Écoutez, lui dit Fénélon, vous l'appelez méchant parce qu'il vous a menacé dans un moment où vous le détourniez de son travail ; comment nommeriez-vous un prince qui battroit son valet-de-chambre, dans le temps même que celui-ci lui rendroit des services.

Une autre fois, après un nouvel emportement du prince, tous ceux qui l'abordoient parurent surpris et effrayés du mauvais visage qu'ils lui trouvoient. Tous lui demandoient

des nouvelles de sa santé avec un air d'inquiétude et de compassion ; Fagon vint, lui tâta le pouls, parut réfléchir profondément sur la nature et les causes de sa maladie, et finit par lui dire : Avouez-moi la vérité, mon prince, ne vous seriez-vous pas livré à quelques emportemens de colère ? vous l'avez deviné, s'écria le duc de Bourgogne ; mais est-ce que cela peut rendre malade ! Alors Fagon se mit à lui expliquer les effets physiques de la colère, qui peuvent aller quelquefois jusqu'à la mort.

Le cardinal de Wolsey marcha de pair avec les souverains. On ne peut qu'être étonné du rôle qu'il joua dans le monde, quand on considère l'obscurité de sa naissance. Fils d'un boucher, il devint archevêque d'Yorck, chancelier d'Angleterre, cardinal, légat perpétuel *à latere*, l'arbitre de l'Europe, et le premier ministre de son maître, revêtu d'une puissance absolue dans le spirituel et le temporel. La bulle que Léon X lui envoya lui donnoit droit de nommer des docteurs en toutes facultés, de créer cinquante chevaliers, cinquante comtes palatins, autant d'acolytes, de chapelains et de notaires apostoliques ; enfin, de légitimer les bâtards, de délivrer les prisonniers, et d'accorder des dispenses sans bornes. La cour ecclésiastique qu'il établit ressembloit fort à celle de l'inquisition ; et quoique décrié par la licence de ses mœurs, il s'érigea en réformateur rigide de celles des laïques mêmes. On se plaignit hautement de ses entreprises. Henri VIII lui ordonna de mettre des bornes à sa juridiction. François Ier et Charles-Quint le comblèrent de caresses et de préseus. Mais Anne de Boulen fut la première à aigrir le roi contre un ministre insolent qui avoit révolté tout le monde par son faste et par ses hauteurs, et qui neparloit qu'en despote. Henri VIII, ayant vu les plaintes de son épouse confirmées par celles de tous ses sujets, confisqua tous ses biens, le dépouilla de ses charges, et le relégua dans son archevêché d'Yorck. Ce favori disgracié se vit tout-à-coup méprisé des grands et haï du peuple. Accusé d'une foule d'accusations, d'opprobres et de malheurs, le duc de Northumberland eut ordre de l'arrêter pour crime de lèze-majesté ; on le conduisoit à la Tour de

Londres pour lui faire son procès, mais il succomba à ses infortunes, et mourut en chemin d'une dyssenterie en 1533, âgé de 60 ans. Il montra dans cette conjoncture un courage qu'on ne devoit pas attendre d'un homme corrompu depuis si long-temps par l'ambition, les richesses et la volupté. Sa mort parut toute simple à l'Angleterre ; elle n'y fit pas plus de bruit que sa naissance.

ANONYME.

Ce terme signifie, qui n'a point de nom, ou dont le nom n'est pas connu. On donne cette épithète à tous les ouvrages qui paroissent sans nom d'auteur, ou dont les auteurs sont inconnus.

« Parmi les auteurs, dit M. Baillet, les uns suppriment » leurs noms pour s'éviter la peine ou la confusion d'avoir » mal écrit, ou d'avoir mal choisi un sujet; les autres pour » se soustraire à la récompense ou à la louange qui pourroit » leur revenir de leur travail : ceux-ci, par la crainte de » s'exposer au public et de faire trop parler d'eux; ceux-là » par un mouvement de pure humilité, pour tâcher de » se rendre utiles au public sans en être connus : d'autres » enfin, par une indifférence et un mépris de cette vaine » réputation qu'on acquiert en écrivant, parce qu'ils con- » sidèrent comme une bassesse et comme une espèce de » déshonneur (il falloit plutôt dire comme un sot orgueil) » de passer pour auteurs, de même qu'en ont usé quel- » quefois des princes, en publiant leurs propres ouvrages » sous le nom de leurs domestiques. »

Il résulte ordinairement deux préjugés de la précaution que les auteurs prènent de ne pas se nommer : une estime excessive ou un mépris mal-fondé pour des ouvrages sans nom d'auteur, parce qu'un nom pour certaines gens est un titre qui leur fait adopter tout sans examen; et que pour d'autres, un livre *anonyme* est toujours un ouvrage intéressant, quoique réellement il soit foible ou dangereux. Ce n'est que dans ce dernier cas qu'on peut condamner les auteurs *anonymes*: tout écrivain qui, par timidité, modestie

ou mépris de la gloire, ne s'affiche point à la tête de son ouvrage, ne peut être que louable.

(M. DE JAUCOURT.)

ANTROPOPHAGES.

LES *Antropophages* sont des peuples qui vivent de chair humaine.

Les Cyclopes, les Lestrigons et Scylla sont traités par Homère d'*Antropophages* ou mangeurs d'hommes. Ce poète dit aussi que les monstres féminins, Circé et Syrènes, attiroient les hommes par l'image du plaisir, et les faisoient périr. Ces endroits de ses ouvrages, ainsi qu'un grand nombre d'autres, sont fondés sur les mœurs des temps antérieurs au sien. Orphée fait en plusieurs occasions la même peinture des mêmes siècles. « C'est dans ces temps, dit-il, » que les hommes se dévoroient les uns les autres comme » des bêtes féroces, et qu'ils se gorgeoient de leur propre » chair. »

On aperçoit long-temps après ces siècles, chez les nations les plus policées, des vestiges de cette barbarie, à laquelle il est vraisemblable qu'il faut rapporter l'origine des sacrifices humains.

Les payens accusoient les premiers chrétiens d'*Antropophagie;* ils permettent, disoient-ils, le crime d'Œdipe, et ils renouvèlent la scène de Thyeste. Il paroît, par le chapitre huitième de l'apologie des chrétiens, de Tertullien, et par le quatrième livre de la providence, par Salvien, que ce fut la célébration secrète de nos mystères qui donna lieu à ces calomnies. Ils tuent, ajoutoient les payens, un enfant, et ils en mangent la chair; accusations qui n'étoient fondées que sur les notions vagues qu'ils avoient prises de l'eucharistie et de la communion, sur les discours de gens mal instruits.

Quelques auteurs font remonter l'origine de la coutume barbare de l'*antropophagie* jusqu'au déluge: ils prétendent que les géans ont été les premiers *Antropophages.* Pline

parle des Scythes et des Sauromates, Solinus des Ethiopiens, et Juvénal des Egyptiens, comme des peuples accoutumés à cet horrible mets. Nous lisons dans Tite-Live qu'Annibal faisoit manger à ses soldats de la chair humaine pour les rendre plus féroces. On dit que l'usage de vivre de chair humaine subsiste encore dans quelques parties méridionales de l'Afrique, et dans des contrées sauvages de l'Amérique.

Il semble que l'*antropophagie* n'a point été le vice d'une contrée ou d'une nation, mais celui d'un siècle. Avant que les hommes eussent été adoucis par la naissance des arts, et civilisés par l'autorité des lois, il paroît que la plupart des peuples mangeoient de la chair humaine. On dit qu'Orphée fut le premier qui fit sentir aux hommes l'inhumanité de cet usage, et qu'il parvint à l'abolir. C'est ce qui a fait imaginer aux poètes qu'il avoit eu l'art de dépouiller les tigres et les lions de leur férocité naturelle.

Quelques médecins se sont ridiculement imaginés avoir découvert le principe de l'*antropophagie* dans une humeur âcre, atrabilieuse qui, logée dans les membranes du ventricule, produit par l'irritation qu'elle cause cette horrible voracité, qu'ils assurent avoir remarquée dans plusieurs malades; ils se servent de ces observations pour appuyer leur sentiment.

Un auteur a mis en question si l'*antropophagie* étoit conforme ou contraire à la nature.

(M. l'abbé Mallet.)

ANTIPATHIE.

L'antipathie est l'inimitié naturelle, ou l'aversion d'une personne ou d'une chose pour une autre, et dans ce sens, c'est l'opposé de la sympathie.

Telle est, dit-on, l'opposition naturelle et réciproque de la salamandre et de la tortue, du crapaud et de la belette, de la brebis et du loup. Telle est l'aversion naturelle et invincible de certaines personnes pour les chats, les

souris, les araignées, etc. aversion qui va quelquefois jusqu'à les faire évanouir à la vue de ces animaux.

Porta et Mersenne en rapportent d'autres exemples, mais fabuleux et absurdes : un tambour, disent-ils, de peau de loup fera casser un tambour de peau de brebis ; les poules s'envolent au son d'une harpe garnie de cordes faites des boyaux d'un renard, etc. M. Boyle parle d'une dame qui avoit une grande aversion pour le miel ; son médecin, prévenu qu'il entroit beaucoup de fantaisie dans cette aversion, mêla un peu de miel dans une emplâtre qu'il fit appliquer au pied de la dame. Il se repentit bientôt de sa curiosité, quand il vit le fâcheux dérangement que l'emplâtre avoit produit. Le docteur Mather raconte qu'une demoiselle de la Nouvelle-Angleterre s'évanouit en voyant quelqu'un se couper les ongles avec un couteau, quoiqu'elle ne fût nullement émue en les voyant couper avec une paire de ciseaux. On cite encore une dame qui voyoit sans aucune émotion des écrevisses vivantes, mais qui tomboit en foiblesse sitôt qu'elles devenoient rouges par la cuisson.

On pourroit accumuler ici beaucoup d'autres exemples d'*antipathie*, dont les auteurs sont remplis, et dont nous ne voudrions pas assurer généralement la vérité. Il nous suffit que l'existence des *antipathies* soit un fait certain et reconnu pour tel.

Les Péripatéticiens enseignent que les *antipathies* proviennent de certaines qualités occultes qui sont inhérentes dans les corps.

Les philosophes modernes, plus sages, avouent qu'ils en ignorent la cause. Quelques-uns ont prétendu l'expliquer, en regardant notre corps comme une espèce de clavecin dont nos nerfs sont les cordes. Le degré de tension des nerfs différent dans chaque homme, occasionne, disent-ils, un ébranlement différent de la part du même objet, et si cet ébranlement est tel, qu'il produise une sensation désagréable ; voilà l'*antipathie*. Mais comment un degré de tension plus ou moins grand, et peut-être quelquefois peu différent, produit-il dans deux hommes des sensations tout opposées ! Voilà ce qu'on n'expliquera jamais. Il ne s'agissoit que d'avouer son ignorance un peu plus tôt.

(M. d'Alembert.)

ARC (*Jeanne d'*).

CETTE célèbre Amazone, à qui la France dut sa conservation, et Charles VII sa couronne, naquit en l'an 1412, à Dom Remi, hameau de la paroisse de Gréaux, proche de Vaucouleurs. Elle eut pour père Jacques d'*Arc*, et pour mère Isabelle Romé, dont probablement le nom n'auroit jamais figuré dans l'histoire sans les exploits de leur fille. Obligée par misère de sortir de la maison paternelle, *Jeanne* se mit servante d'hôtellerie; née dans un rang inférieur, elle avait des grâces naturelles, une physionomie très-heureuse; ces détails sont intéressans, ils donnent plus d'éclat à cette vertu qui lui mérita le surnom de *Pucelle*, sous lequel on la désigne plus ordinairement que par celui de sa famille. Elle avoit à peine dix-sept ans lorsqu'elle conçut, ou plutôt lorsqu'on lui inspira le noble dessein de sauver la France du joug des Anglais. Ces fiers insulaires en étoient presque entièrement les maîtres; leur domination étoit affermie dans la capitale. Charles VII au désespoir faisoit des préparatifs pour se retirer en Dauphiné, la seule province que les ennemis n'eussent pas entamée. Il ne lui restoit plus que quelques places éparses dans le royaume. Ce fut dans ces tristes conjonctures que *Jeanne* s'offrit à Baudricourt, gouverneur de Vaucouleurs en Champagne. Son imagination embrâsée par le récit des hauts faits dont elle entendoit parler chaque jour, et pensant avoir une inspiration divine, elle crut qu'elle était destinée à chasser les Anglais et conduire Charles à Reims. Charles ne portoit dans le pays où dominoit la faction Bourguignone que le titre de Dauphin, encore qu'il fût vraiment roi. Les cérémonies du sacre n'ajoutent rien à la dignité royale; elles ne servent qu'à rendre la personne des rois plus vénérable, en lui donnant un caractère sacré. La couronne ne dépend en France que de la loi qui la défère aussitôt au plus proche héritier du roi décédé. « Capitaine Messire, dit *Jeanne* à Baudricourt, » Dieu depuis un temps en ça m'a plusieurs fois fait savoir

» et commandé que j'allasse devant le gentil Dauphin qui
» doit être et est vraiment roi de France, et qu'il me bail-
» lât des gens-d'armes, et que je lèverais le siège d'Orléans. »
Telle fut à peu près sa harangue. Rejettée par le gouverneur qui la traita comme une fille en délire, elle alla faire le même compliment à Longpont. Ce vieux gentilhomme blâma Baudricourt de son indifférence, et eut assez de génie pour voir que cette fille pouvoit servir à inspirer un courage extraordinaire, seul remède qui pût alors opérer une révolution. *Jeanne* avoit bien des qualités qui pouvoient la faire passer pour une fille envoyée par le ciel : elle avoit un esprit juste, une conception vive, une taille bien prise, une démarche assurée, peu ordinaire aux personnes de son sexe; un courage à défier, non un homme, mais une armée; maniant un cheval, le poussant avec autant d'adresse et d'intrépidité que le cavalier le plus brave et le mieux exercé; elle se servoit avec la même dextérité du sabre et de l'épée; elle s'étoit formée à tous ces exercices dans son hôtellerie, dont elle alloit abreuver les chevaux, et où elle vivoit confondue avec les gens de guerre, dont la Champagne étoit pour lors remplie. Elle étoit parfaitement instruite de tout ce qui s'étoit fait de grand dans les deux armées; elle connoissoit les noms de tous les soldats et des officiers qui s'étoient distingués par quelque action d'éclat. Enflammée du desir de partager leur gloire, elle retourna chez Baudricourt. « Au nom de Dieu, lui dit-elle, que tardez-vous
» à m'envoyer? Aujourd'hui le gentil Dauphin vient d'avoir
» un assez grand dommage aux environs d'Orléans. » Baudricourt, déterminé par Longpont, consentit enfin à l'envoyer au roi qu'il avait eu l'attention de prévenir; il lui donna des armes, un cheval, et la fit conduire à Chinon où la Cour étoit alors : elle parut devant le roi sous l'appareil d'un guerrier, et le reconnut, dit-on, au milieu d'une foule de seigneurs, quoiqu'il fût déguisé. Suivant une réflexion judicieuse du père Daniel, cette circonstance, dont on eut grand soin d'informer l'armée, n'avoit rien d'étonnant, parce que la majesté d'un roi imprime toujours un certain respect qu'on ne sauroit perdre, lors même qu'il l'ordonne; mais n'étoit-il pas possible aussi que *Jeanne* fût informée du déguisement dont le roi devoit user ce jour-là,

comme de l'habit qu'il avoit coutume de porter. Les affaires de Charles étoient tellement désespérées que l'on croyoit qu'elles ne pouvoient se rétablir que par un miracle : il ne devoit donc pas être fâché que l'on crût que le ciel pût en opérer en sa faveur. *Jeanne* ayant obtenu l'audience du roi, lui fit part de sa mission, l'assurant qu'elle venoit de la part de Dieu pour le conduire à Reims, et délivrer Orléans dont l'ennemi faisoit le siège. Charles consentit sans peine a la reconnoître pour une inspirée ; il la fit aussitôt paroître en présence de sa cour, armée de toutes pièces. La pesanteur de son armure ne l'empêcha pas de monter sur son cheval sans aide, ce que pouvoient à peine les cavaliers les plus robustes. Comme elle n'avoit point d'épée, elle voulut en avoir une qui depuis plus d'un siècle étoit dans le tombeau d'un chevalier, derrière l'autel de Ste-Catherine de Fierbois. Le roi, affectant une grande surprise, publia qu'elle avoit deviné un grand secret, qui n'étoit connu que de lui seul. Telle fut la seconde preuve miraculeuse de sa mission. Il en falloit une troisième ; on la trouva dans sa virginité. On ne croyoit pas que, sans une faveur particulière du ciel, une fille si savante dans le métier de la guerre, et qui avoit fait son apprentissage dans un lieu où l'innocence n'est guère respectée, eût conservé sa vertu jusqu'à l'âge de dix-sept ans. *Jeanne* fut indignée du soupçon ; elle jura, on ne se contenta pas de son serment ; on la mit entre les mains des matrones : ces vénérables, présidées par la reine de Sicile, déclarèrent qu'elle étoit vierge, et lui expédièrent des lettres de *Pucelle*. La multitude étonnée d'un aussi grand prodige, ne douta plus que ce ne fût un ange. Charles l'envoya aussitôt vers Orléans avec un corps de troupes ; mais quelque sublime idée qu'on eût de sa capacité, on la subordonna au maréchal de Rieux et au bâtard d'Orléans. Dès qu'elle eut déployé sa bannière, où Dieu étajt représenté sortant d'un nuage, et tenant un globe, elle écrivit au roi d'Angleterre et à ses généraux, leur ordonnant *de par Dieu* de sortir du royaume de France. » Et si » ainsi ne le faites, disoit-elle, attendez les nouvelles de » la Pucelle qui ira vous voir brièvement, à vos bien grands » dommages......... Roi d'Angleterre, si ne le faites, en » quelque lieu que j'atteindrai vos gens en France, je les

» ferai aller, veuillent ou non veuillent. » Le reste de la lettre étoit à peu près dans ce style. Les Anglais, au lieu d'en faire le sujet de leurs plaisanteries, traitèrent la chose très-sérieusement, et firent arrêter le messager. Dès qu'elle parut à la vue d'Orléans, le comte de Dunois qui défendoit la ville, en sortit et vint au devant d'elle avec toutes ses troupes. On prétend que ce fut ce fameux comte qui, ayant reconnu dans *Jeanne* de l'esprit et du courage, forma le projet de s'en bien servir. Rien n'est plus probable que cette conjecture; Dunois étoit bien capable de diriger les organes de cette héroïne. Quoi qu'il en soit, *Jeanne* justifia par des victoires les menaces qu'elle avoit faites. Elle entreprit de secourir Orléans, parla à l'armée au nom de Dieu, et lui communiqua la confiance dont elle étoit remplie; elle fit entrer des vivres dans la ville, et y entra elle-même en triomphe. Un coup de flèche qui lui perça l'épaule dans l'attaque d'un des forts, ne l'empêcha pas d'avancer. *Il m'en coûtera*, dit-elle, *un peu de sang; mais ces malheureux n'échapperont pas à la main de Dieu!* Et tout de suite elle monta sur le retranchement des ennemis, et planta elle-même son étendard. Le siège d'Orléans fut bientôt levé. Cette amazone, animant le courage du soldat par ses paroles et plus encore par ses exemples, enleva successivement aux Anglais, Jargeau, Baugency, et toutes les places qu'ils tenoient dans l'Orléanais. La journée de Patai, en Beauce, où quatre mille ennemis furent couchés sur le champ de bataille, et où le brave et généreux Talbot fut fait prisonnier, mit le comble à sa gloire. Les Français voloient à sa suite, et la regardoient comme une fille divine; ils se précipitoient avec confiance dans les plus grands périls. Les Anglais croyoient voir en elle un foudre destructeur, ou plutôt une femme envoyée par le diable et animée par les démons. *Jeanne* victorieuse court vers le roi, met à ses pieds ses lauriers, et lui dit que c'est dans Reims même qu'il faut en aller cueillir de nouveaux. La Champagne presque entière étoit au pouvoir de l'ennemi; mais rien n'étoit impossible à la Pucelle, il n'y avoit aucun obstacle capable de l'arrêter: son nom seul forçoit à la fuite l'ennemi le plus aguerri, et changeoit en soldat intrépide le français le plus pusillanime. Charles ne manqua pas de profiter de cette heu-

reuse effervescence; il lui donne l'étendard royal, et marche vers Reims à sa suite. Auxerre, Troyes, Châlons se rendent sans soutenir de siége. Les officiers qui commandoient dans la ville archiépiscopale, prévoyant bien qu'il faudroit se résoudre à la fuite, cherchèrent des prétextes pour excuser leur pusillanimité, et s'éloignèrent. Charles ne voyant autour de lui ni ennemis ni rivaux, entre triomphant dans Reims, toujours précédé de la Pucelle. Les cérémonies de son sacre furent ordonnées pour le lendemain et célébrées le 17 juillet 1429. Dès que le roi eut reçu le diadême des mains du prélat, Jeanne ne put retenir ses larmes; elle se jette aux genoux du monarque, les embrasse, exprimant ainsi la joie dont son âme étoit pénétrée. « Enfin gentil roi, « lui dit-elle, est exécuté le plaisir de Dieu, qui vouloit « que vinssiez à Reims recevoir votre digne sacre, en » montrant que vous êtes vrai roi ». Charles étoit trop reconnoissant pour laisser tant de services, tant de zèle sans récompense: que la Pucelle fût ange ou fille, il lui étoit également redevable de sa couronne. Il fit frapper une médaille, dont un côté représentoit l'effigie de l'héroïne, et l'autre une main tenant un épée : cette médaille avait pour légende : *Consilio confirmata Dei.* La reddition de Reims et des autres villes de la Champagne, fraya un chemin au roi pour arriver dans la capitale. Quoique *Jeanne* eût exécuté les deux points de sa mission, elle consentit, à la prière des gens de guerre, de suivre l'armée au siège de Paris. Les villes de Crépy, Senlis, Saint-Denis et Laguy furent prises aussitôt qu'attaquées. Paris fit une vigoureuse défense, le courage de la Pucelle ne put rien décider cette fois; elle y fut blessée. Ce revers fit disparoître l'étonnement et la vénération dont elle avoit pénetré tout le monde, jusqu'à ses ennemis, et l'envie qu'avoient excité sa valeur et ses succès s'en prévalut. Les sarcasmes et les mauvais propos qu'elle avoit chaque jour à essuyer, ne lui permettant pas de rester davantage, elle supplia le roi de consentir à sa retraite: mais ce prince connoissant trop bien le prix de ses services, la fit solliciter par le comte de Dunois, qui l'invita à le suivre au secours de Compiègne. Elle se laissa vaincre, et ce fut son malheur. Heureuse à combattre contre les ennemis de l'état, elle devoit succomber sous les traits

des jaloux. Elle se fraya un chemin dans la ville assiégée, où sa présence donna une ardeur nouvelle aux habitans; son courage bouillant ne lui permettant pas de combattre à l'abri d'un rempart, elle fit une sortie à la tête de six cents hommes; deux fois elle chargea les ennemis et les relança jusques dans leurs forts les plus reculés. Mais des troupes fraîches arrivant au secours des Anglais, elle fut obligée de faire retraite et de rentrer dans la ville. Au moment qu'elle se présente aux portes, elle les trouve fermées. Se voyant trahie, son courage se tourne en fureur; elle faisoit un carnage horrible des Anglais; mais enfin, son cheval ayant été tué sous elle, elle fut obligée de se rendre à Lionnet, bâtard de Vendôme, qui la remit à Jean de Luxembourg. Ce duc, au mépris de son rang, de sa naissance, et du respect qu'un guerrier doit à la valeur, la vendit dix mille livres aux Anglais: c'étoit un commerce aussi flétrissant pour ce seigneur que glorieux pour la Pucelle. Elle fut d'abord enfermée dans le château de Beaumanoir, d'où elle fut transférée à Rouen. Ce fut-là que le duc de Betford se couvrit d'une tache ineffaçable: ne pouvant soutenir la présence d'une femme qui l'avoit si souvent réduit à la fuite, il eut la lâcheté de la faire accuser de magie; et par un arrêt dont la honte doit retomber sur son auteur, il la fit condamner à être brûlée vive. Comme il étoit difficile de donner une base raisonnable à cette procédure inique, on essaya d'abord de flétrir sa vertu et de la faire passer pour une fille de débauche. Forcé d'abandonner ce moyen, la duchesse l'ayant reconnue pour vierge dans une seconde assemblée de matrones, on chercha une nouvelle espèce de crime: alors on l'accusa d'être sorcière, hérésiarque, devineresse, fausse prophétesse, d'avoir fait pacte avec les esprits malins, d'avoir oublié la décence de son sexe, etc. Tel fut le sommaire du procès. Les prédicateurs prêchèrent toutes ces absurdes accusations, et l'université de Paris, alors autant superstitieuse qu'elle est aujourd'hui éclairée, les confirma. Cauchon, évêque de Beauvais, cinq autres prélats français, un évêque anglais, un frère prêcheur, vicaire de l'inquisition, et quelques cinquantaines de docteurs prononcèrent à Rouen la condamnation de cette héroïne infortunée. Elle montra dans toutes ses réponses autant de bon sens que de

fermeté. Dès qu'on eut fini les interrogatoires, on la mena au cimetière de Saint-Ouen de Rouen, à la vue du peuple. Un prêtre prêcha un mauvais sermon, dans lequel il insulta le roi Charles et son héroïne. *Jeanne* l'interrompit et lui donna un démenti à haute voix. Cette force d'esprit dans un sexe foible, loin de désarmer ses juges, ne fit que les irriter davantage. Lorsque l'évêque de Beauvais, son principal juge lui parla des affaires de Charles VII, elle lui dit qu'elle ne devoit point d'obéissance à son évêque au point de trahir les intérêts de son roi. Persuadée de son innocence, et de l'iniquité de son jugement, elle voulut se dérober à la fureur de ses bourreaux, et se laissa tomber du sommet de la tour où elle étoit captive; mais le bruit de sa chute l'ayant trahie, la sentinelle qui la gardoit la saisit avant qu'elle eût repris ses sens. Son évasion lui fut encore reprochée comme un nouveau crime. Enfin *Jeanne* fut livrée au bras séculier le 30 mai 1431. Elle parut sur le bûcher avec la même fermeté que sur les murs d'Orléans Mais comme si le supplice du feu eût été trop doux, on la fit monter sur l'échafaud dans une cage de fer. Ce fut dans cette posture humiliante et pénible qu'on l'exposa aux insultes et aux outrages d'une multitude insolente. *Jeanne* montra une constance supérieure à la tyrannie de ses juges, dont l'injuste décision fait connoître de quelles erreurs l'homme est capable, lorsque séduit par la corruption de son cœur, il ferme les yeux à ce que lui dictent la religion et la raison. La courageuse *Jeanne*, incapable de crainte, entra dans le fatal bûcher, et regarda avec une douce tranquillité la main qui se disposoit à y mettre le feu. Après avoir invoqué le nom de *Jésus*, elle remercia le ciel de son supplice, comme elle le remercioit auparavant de ses victoires. Dieu soit béni, dit-elle, en voyant la flamme s'approcher : telles furent ses dernières paroles. Ainsi mourut *Jeanne d'Arc*, dont les Anglais mêmes pleurèrent la mort. Elle périt contre toutes les lois; ses juges déshonorèrent leur raison et leur équité par son supplice. Ils violèrent le droit des gens en la condamnant, tandis qu'elle étoit prisonnière de guerre, et les règles du bon sens en la brûlant comme magicienne. Charles VII ne fit rien pour la venger; il fit seulement intervenir ses parens dix ans après, pour demander au saint

Siége la révision du procès. Calixte III réhabilita la mémoire de *Jeanne* qui, sans cette formalité, n'en étoit pas moins respectable à la postérité : il la déclara *martyre de sa religion, de sa patrie et de son roi.* On blâme, à la vérité, l'insensibilité de Charles, qui eût pu, dit-on, arracher au supplice cette héroïne, en menaçant les Anglais d'user de représailles. Si ces menaces eussent suffi, est-il à croire que ce prince eût refusé de les employer ? Il connoissoit l'acharnement des Anglais, capables de sacrifier mille victimes au plaisir féroce de faire périr une femme qui leur avoit causé tant d'alarmes. D'ailleurs les mœurs de Charles étoient trop douces pour lui permettre de suivre ces exemples de barbarie. Il avoit récompensé *Jeanne* d'une manière à le justifier de tout soupçon d'ingratitude. Outre la médaille qu'il avoit fait frapper à l'honneur de cette héroïne, il l'avoit ennoblie, elle et toute sa famille, c'est-à-dire, son père, sa mère, ses trois frères et toute sa postérité, tant en ligne masculine que féminine. On leur donna à tous des armoiries qui ne pouvoient être plus nobles et plus significatives ; c'étoit un écu d'azur à deux fleurs-de-lys d'or, une épée d'argent à la garde dorée, la pointe en haut férne en une couronne d'or qu'elle soutient. Leur nom d'*Arc* fut changé en celui *du Lys*. Le hameau ou *Jeanne* avoit pris naissance fut exempté de toutes tailles, aides et autres subsides à perpétuité. Il reste encore des rejettons de cette illustre famille en Anjou et en Bretagne. Le dernier mâle est mort en 1660. Les prérogatives accordées aux femmes leur furent ôtées en 1614, au regret de tous les bons citoyens : on pourroit les leur rendre. Les monumens de la reconnoissance à Orléans et du repentir à Rouen le sollicitent plus puissamment que les discours étudiés des panégyristes. Puisque c'étoit une femme qui avoit acquis les priviléges de cette famille, il étoit peut-être plus juste d'en priver les mâles. Au reste, on ne rapportera point ici les fables inventées par la superstition et par la haine.

Des auteurs pieusement imbécilles ont remarqué, qu'étant chez ses parens elle avoit coutume de se retirer sous un chêne, et en ont conclu qu'elle avoit eu de longs entretiens avec Saint-Michel. On ne dira rien non plus de cette colombe blanche, symbole de son innocence et de sa pureté, que

l'on vit à sa mort s'enlever du bûcher, ni de son cœur qui se conserva entier au milieu des flammes. *Jeanne* fut sans doute une fille rare; elle n'étoit certainement pas sorcière; mais il ne faut pas non plus l'invoquer comme une sainte, suscitée par la providence pour délivrer les Français. Peut-être ne dut-elle ses succès qu'à la crédulité des deux partis. Une jeune fille se présente, dit un savant, elle se croit inspirée : on profite de l'impression que tout son enthousiasme peut faire sur les soldats, et sans rien mettre au hasard, les généraux qui la conduisent ont l'air de la suivre. Elle n'a point de commandement, et paroît ordonner de tout : son audace que l'on cherche à entretenir, se communique à toute l'armée, et change la face des affaires. Il n'y a point d'histoire où l'on ait fait entrer plus de merveilleux que dans celle de *Jeanne d'Arc*. C'est une pauvre bergère que le ciel tire de l'obscurité pour soutenir le trône de nos rois contre les usurpations des Anglais. Elle prouve sa mission aux incrédules, en reconnoissant le roi confondu dans la foule des courtisans, en devinant ses plus secrettes pensées. Cette fille de 17 ans fait des prodiges de valeur, dans l'âge où les hommes n'ont pas acquis toute leur force. Elle succombe ensuite et subit le plus cruel supplice; mais sa mort est aussi merveilleuse que sa vie. Sa chasteté, son courage, sa tranquille fermeté à la vue du supplice, tout en sa conduite est admirable, mais n'a rien de surnaturel. Elle fut blessée autant de fois qu'elle combattit. Quant à cette épée, dont on feignit que le secret lui avoit été révélé, la lame en fut brisée avant même qu'elle eût vu les Anglais. Des écrivains ont élevé des doutes sur son supplice; ils ont prétendu que l'on choisit une personne du même sexe, digne d'une mort cruelle, qui lui fut substituée. Ces historiens se fondent sur plusieurs circonstances séduisantes; ils remarquent que l'évêque de Beauvais, à qui l'on avoit confié le soin de sa destinée, laissa passer cinq semaines entre la dernière sentence et l'exécution; chose extraordinaire, et qui dit, dit-on, fut ménagée, afin de pouvoir convaincre de son crime celle que l'on vouloit lui substituer. Ce sentiment est fortifié par les termes d'une lettre de don, accordée à Pierre, l'un des frères de *Jeanne*, par le duc d'Orléans, l'an 1443, 12 ans après son prétendu supplice.

« Ouï la supplication (c'est ainsi que s'exprime cette lettre) » dudit messire Pierre, contenant, que pour acquitter la » loyauté envers le roi notre sire, et M. le duc d'Orléans, » il se partit de son pays pour venir à leur service, en la » compagnie de *Jeanne* la pucelle, sa sœur, avec laquelle » et jusqu'à son absentement, et depuis jusqu'à présent, il » a exposé son corps et ses biens audit service. » A ce témoignage positif, ils ajoutent le silence du roi, qui n'eût pas manqué de venger la mort ignominieuse de cette héroïne sur les Bourguignons et les Anglais qui furent en sa puissance. Les partisans de cette opinion croient que *Jeanne* en fut quitte pour quelques années de captivité, et qu'après la mort du duc de Betfort, général des Anglais, arrivée à Rouen en 1435, elle trouva moyen de s'enfuir et de retourner dans sa province, où elle termina ses aventures par son mariage avec un riche seigneur, nommé Robert des Armoises. On trouve dans un manuscrit contenant une relation des choses arrivées dans la ville de Metz en 1436, que le père Viguier, prêtre de l'oratoire, a vu le contrat de mariage de *Jeanne d'Arc* avec Robert des Armoises. On ne sauroit se dissimuler la force de ces autorités. C'est un frère qui atteste avoir toujours été en la compagnie de cette illustre sœur, avant et après sa captivité; c'est un prêtre qui dit avoir vu le contrat de mariage et l'acte de célébration. On répond à ces difficultés, en disant que l'épouse du seigneur des Armoises étoit une fourbe qui se paroit d'un grand nom, et qui avoit eu assez d'adresse pour faire croire à Pierre et à Jean d'*Arc* qu'elle étoit vraiment leur sœur; mais il vaudroit mieux nier le fait, car enfin il n'y auroit plus rien de certain dans le monde, s'il étoit possible qu'une fille en imposât à un homme, au point de lui faire croire qu'elle est sa sœur, et celle-là même avec laquelle il a toujours vécu. Voici les paroles du manuscrit de Metz : « La pucelle *Jeanne* de » France s'en alloit à Erlon dans le duché de Luxembourg, » et y fut grande presse jusqu'à tant que le fils le comte de » Vunembourg la menoit à Cologne, de côté son père le » comte de Vunembourg, et la menoit le comte très-fort, » et quant elle en vault venir, il l'y fit une très-belle curasse » pour le y armer, et puis s'en vint à ladite Erlon, et là » fut fait le mariage de M. de Hermoise, chevalier de sa

» *Gehanne* la pucelle, et puis après s'en vint ledit sieur » Hermoise avec sa femme la pucelle, demeurer en Metz, » et se tinrent là jusqu'à tant qu'il leur plaisit à aller. » Plusieurs historiens, et entre autres Duhaillan, rapportent les actes de son procès. On ne conteste pas que son procès n'ait été fait; on se fonde encore sur les termes de la réhabilitation faite en 1456, où l'on voit ces paroles : *Jean et Pierre, frères de deffunte Jeanne d'Arc*. Mais elle pouvoit être vivante en 1436, et défunte en 1456. Au reste, le lecteur peut se décider pour l'opinion qu'il jugera la plus probable. On admire dans l'histoire de *Jeanne*, non son supplice, mais sa sagesse, son courage et la politique de Dunois, et plus encore le fil où tient la destinée des empires. Il est probable que, sans cet heureux événement, Charles VII n'eût jamais monté sur le trône de ses pères.

ASYLE.

SANCTUAIRE ou lieu de refuge, qui met à couvert un criminel qui s'y retire, et empêche qu'il ne puisse être arrêté par aucun officier de justice.

Le premier *asyle* fut établi à Athènes par les descendans d'Hercule, pour se mettre à couvert de leurs ennemis.

Les temples, les autels, les statues et les tombeaux des héros, étoient autrefois la retraite ordinaire de ceux qui étoient accablés par la rigueur des lois, ou opprimés par la violence des tyrans : mais de tous les *asyles*, les temples étoient les plus sûrs et les plus inviolables. On supposoit que les Dieux se chargeoient eux-mêmes de la punition d'un criminel qui venoit se mettre ainsi sous leur dépendance immédiate; et on regardoit comme une grande impiété d'ôter la vengeance aux immortels.

Les Israélites avoient des villes de réfuge que Dieu lui-même leur avoit indiquées : elles étoient l'*asyle* de ceux qui avoient commis quelques crimes, pourvu que ce ne fût point de propos délibéré.

A l'égard des Payens, ils accordoient le refuge et l'im-

punité, même aux criminels les plus coupables et les plus dignes de châtiment; les uns par superstition, les autres pour peupler leurs villes; et ce fut en effet par ce moyen que Thèbes, Athènes et Rome se remplirent d'abord d'habitans. Nous lisons aussi que les villes de Vienne et de Lyon étoient autrefois un *asyle* chez les anciens Gaulois; et il y a encore quelques villes d'Allemagne qui ont conservé leur droit d'*asyle*. La qualité d'*asyle* étoit donnée à ces villes, selon Spanheim, à cause de leurs temples et des Dieux qui y étoient révérés.

Les empereurs Honorius et Théodose ayant accordé de semblables priviléges aux églises, les évêques et les moines eurent soin de marquer une certaine étendue de terrain qui fixait les bornes de la juridiction séculière, et ils surent si bien conserver leurs priviléges, qu'en peu de temps les couvens furent des espèces de forteresses où les criminels les plus avérés se mettoient à l'abri du châtiment et bravoient les magistrats.

Ces priviléges furent ensuite étendus, non seulement aux églises et aux cimetières, mais aussi aux maisons des évêques; un criminel qui s'y étoit retiré ne pouvoit en sortir que sous promesse de la vie et de l'entière rémission de son crime. La raison pour laquelle on étendit ce privilége aux maisons des évêques fut qu'il n'étoit pas possible qu'un criminel passât sa vie dans une église, où il ne pouvoit faire décemment plusieurs des fonctions animales.

En France, l'église de Saint-Martin de Tours a été longtemps un *asyle* inviolable.

Mais enfin ces *asyles* ou sanctuaires furent dépouillés de plusieurs de leurs immunités, parce qu'ils ne servoient qu'à augmenter le brigandage et à enhardir le crime.

Charlemagne avoit donné aux *asyles* une première atteinte en 779, par la défense qu'il fit qu'on portât à manger aux criminels qui se retiroroient dans les églises. Nos rois ont achevé ce que Charlemagne avoit commencé. (*Anonyme.*)

ATTICUS (*Pomponius*).

Atticus fut le plus grand philosophe des Romains, puisqu'il fit servir ses connoissances, non à contenter une curiosité stérile et superbe, mais à se rendre meilleur. Savant sans orgueil, généreux sans faste, il chercha moins à briller qu'à plaire et à être utile. Son histoire, sans offrir aucun de ces traits qui frappent l'imagination, et que le préjugé annoblit, doit servir de modèle aux grands et aux riches qui, nés avec des passions tranquilles, s'éloignent du tumulte des affaires dans les temps orageux, pour jouir d'eux-mêmes et de leurs amis. *Atticus*, né chevalier romain, fut satisfait d'être ce qu'étoient ses pères. La nature, en le comblant de tous les dons aimables, jeta encore dans son cœur le germe de toutes les vertus. Son père, tendre et vigilant, se fit un devoir sacré de diriger ses premières inclinations. Heureux qui peut avoir un tel maître! Ses progrès furent si rapides, que les premières familles de Rome briguèrent l'avantage d'associer leurs enfans à ses études. L'aménité de ses mœurs tempéroit l'envie qui s'attache à la supériorité des talens; il n'inspira que de l'émulation à ses égaux Une mort prématurée lui enleva son père dans un âge où les passions sont les plus impérieuses, parce qu'au moment de leur naissance on ignore combien elles sont dangereuses. Maître alors d'une grande fortune, recherché par ses richesses et par ses qualités personnelles, il se précautionna contre les amorces du luxe et des voluptés, et ne connut les tempêtes qu'excitent les passions que par les fréquens naufrages des compagnons de sa jeunesse. Sulpicius, son proche parent, fut massacré pour avoir voulu faire revivre les lois agraires. *Atticus* craignit d'être enveloppé dans la ruine de ce zélé tribun, auquel il étoit attaché par les liens de l'amitié et du sang. Rome alors n'opposoit plus de frein à la licence, et le plus factieux étoit le plus accrédité. *Atticus* crut devoir préférer à cette ville un asyle où il pût être impunément homme de bien, et ce fut à Athènes qu'il

fixa son séjour; mais en s'eloignant de Rome, il conserva toujours le même attachement pour Cicéron, Canius, Marius et Torquatus qu'il aimoit depuis l'enfance. Dès qu'il eut établi sa résidence dans Athènes, qui étoit le sanctuaire des arts et du goût, l'amour des lettres tint toutes ses autres passions asservies; il apprit toutes les beautés de la langue grecque, qu'il parloit avec tant de délicatesse, qu'on eût dit qu'il étoit né dans Athènes. Il composa pulsieurs pièces de poésie, qu'il récitoit avec des grâces qui donnoient un nouveau prix à sa composition. Poète et orateur sans prétention, il joignit à ces deux titres une grande connoissance des antiquités romaines. Il fit la généalogie des plus illustres maisons de la république, et sauva du naufrage des temps tous les Brutus, les Marcellus, les Fabius, les Cornéliens et les Émiliens. Cette riche collection étoit un hommage rendu aux héros bienfaiteurs de sa patrie. Ses liaisons avec Cicéron nous fournissent un volume de lettres, qui suffisent pour nous instruire des principaux événements de ce siècle de brigandages. Jamais il ne prenoit ses repas sans qu'on y fit quelque lecture instructive, parce qu'il étoit persuadé que l'esprit avoit autant besoin d'alimens que le corps.

Atticus, supérieur aux autres par ses connoissances et la délicatesse de son génie, n'ambitionnoit que de les surpasser en bienfaisance et en générosité; il sembla n'être que le dispensateur de ses biens, et il fut un exemple, que la liberalité en se répandant ne s'épuise jamais. Ses trésors étoient ouverts à quiconque étoit dans le besoin. Les prêts usuriers étoient alors autorisés par l'usage, et ce vice étoit un fonds inépuisable pour l'avare opulent. *Atticus* prêtoit sans intérêt, mais il exigeoit qu'on fût exact à s'acquitter, pour ne pas lui ôter les moyens d'obliger. Dans une calamité dont Athènes fut affligée, il fit distribuer du froment à tous les citoyens souffrans. L'éclat du rang et de la naissance ne lui en imposoit pas; dans la distribution de ses dons, le plus malheureux devenoit l'objet de sa prédilection, quand il étoit le plus honnête. Les Athéniens reconnoissans lui déférèrent le droit de bourgeoisie; honneur qu'ils ne prodiguoient pas; mais il ne put l'accepter, pour ne point déroger à la qualité de citoyen romain, qu'on croyoit incompatible avec toute autre. Ils voulurent encore lui ériger des statues; il refusa

constamment cette distinction glorieuse; et ce ne fut qu'en son absence que la reconnoissance publique lui en éleva, ainsi qu'à sa femme Pylia, dans les lieux regardés dans l'Attique comme les plus saints. Vertueux sans éclat, il eût vecu obscur, s'il n'eût été trahi par ses bienfaits.

Quoiqu'ami de tous les hommes, il y en avoit de privilégiés dans son cœur. Le jeune Marius, proscrit par Sylla, trouva d'abondantes ressources dans sa générosité; et lorsqu'il fut privé de tout, *Atticus* ne le laissa manquer de rien. Cicéron, exilé par les intrigues de Clodius, en reçut des sommes immenses qu'il n'avoit point sollicitées. Si les hommes possédoient le secret d'obliger, il n'y auroit que peu d'ingrats; la dureté dont ils humilient leurs protégés, dispense ceux-ci de la reconnoissance. *Atticus* étoit persuadé que la libéralité est le seul bien dont on jouit sans amertume et sans satiété; et quand il donnoit, il croyoit être le seul heureux. Sylla, à son retour d'Asie, passa par Athènes où il fut retenu par les charmes de la conversation savante et polie d'*Atticus;* il n'oublia rien pour se l'attacher, et lorsqu'il fut obligé de partir il voulut l'emmener avec lui; mais ce sage philosophe ne fut point ébloui par l'éclat des promesses qu'on lui faisoit, et il répondit à Sylla: « N'exigez pas que » j'aille combattre des amis qui m'ont déterminé à quitter » l'Italie, parce qu'ils me pressoient de prendre les armes » contre vous. » Sylla applaudit à sa délicatesse, et, avant de s'en séparer, il l'autorisa à recevoir tous les honneurs que les Athéniens avoient voulu lui déférer: ce fut alors qu'il prit le nom d'*Atticus*. Devenu citoyen d'Athènes, il consacra une partie de son temps à l'administration publique, et les momens qu'il pût dérober aux affaires furent employés à l'étude et aux soins domestiques de sa maison: également ennemi de l'avarice et de la prodigalité, il conserva toujours un esprit d'ordre qui le mit en état de se livrer à ses inclinations bienfaisantes.

Quelques momens de calme dont Rome jouit le déterminèrent à revenir dans sa patrie. Sa fortune, déjà immense, reçut de grands accroissemens par l'héritage de son oncle, homme fâcheux et difficile qui haïssoit tous les hommes, et dont *Atticus* avoit l'adresse d'adoucir l'humeur chagrine et insociable. Il maria sa sœur avec Quintus Cicéron, frère de

l'orateur. Cette union ne fut point heureuse ; les deux époux furent obligés de se séparer, mais ce divorce ne mit aucune altération dans l'amitié d'*Atticus* et de l'orateur, parce que cette amitié s'étoit formée sur la conformité des inclinations, et non sur le lien d'affinité.

Le chemin des honneurs lui étoit ouvert ; il y étoit appelé par les vœux des gens de bien, et ses richesses lui donnoient la facilité d'acheter les suffrages des âmes vénales. Il refusa la préture et ne voulut être qu'homme privé ; mais il n'en avoit pas moins d'influence dans les délibérations publiques ; et dans ce temps de troubles et de factions, il resta constamment attaché au parti le plus juste. Il prit les fermes de la République, selon l'usage antique des chevaliers romains. Sa perception fut douce et humaine ; il n'intenta aucun procès ; il ne fit décerner aucune peine contre ceux qui alléguoient l'impuissance de payer. Les gouverneurs de provinces avoient coutume de se faire accompagner par des chevaliers dont ils faisoient les instrumens et les complices de leurs exactions. *Atticus* fut sollicité de se prêter à cette bassesse ; mais il n'aimoit qu'à user de ses biens sans envier ceux des autres. Pendant les guerres de César et de Pompée, il resta tranquille à Rome, quoique ceux qui se tenoient dans la neutralité fussent regardés comme ennemis par les deux partis. Pompée, qui exigea le plus, ne fut point offensé de son indifférence pour sa cause ; et César, vainqueur à Pharsale, lui témoigna les mêmes égards que s'il en eût été bien servi Tel est l'ascendant des hommes maîtres d'eux-mêmes. Lorsque l'ivresse des factions est dissipée, on félicite ceux qui ont refusé d'y prendre part. César lui envoya le fils de sa sœur Pomponia, fait prisonnier à Pharsale ; et pendant toute sa dictature il lui témoigna la même confiance.

Son esprit souple et docile se prêtoit à tous les goûts : jeune encore, il sut plaire à Sylla qui étoit dans son déclin ; vieux, il devint également cher à Brutus qui étoit dans la fleur de son âge. C'est le privilége des âmes tranquilles, qui jamais ne se livrent aux saillies de l'humeur, ni aux impressions de l'enfance, ni aux fougues de la jeunesse. Lorsque la fortune abandonna Brutus, et qu'il fut obligé de sortir d'Italie, *Atticus*, qui avoit été indifférent à sa cause, se fit un devoir de l'obliger, parce qu'il avoit été malheureux. Il

lui fit tenir en Épire une somme considérable, et après la journée de Philippe, il usa de la même générosité envers les illustres proscrits, à qui il fournit de l'argent et des vaisseaux pour se retirer dans la Samothrace. Antoine heureux ne le compta pas parmi les adorateurs de sa fortune ; mais lorsqu'il eut été déclaré ennemi de la république, *Atticus* se fit un devoir d'adoucir le sort de sa famille délaissée, dans un temps où l'on n'avoit pas lieu de présumer qu'elle seroit en état de lui en marquer sa reconnoissance. Fulvie, femme de ce triumvir, étoit alors poursuivie par des créanciers impitoyables ; il se rendit sa caution sans en être sollicité, et lui prêta même de l'argent sans intérêt, pour aller rejoindre son mari ; et comme on lui demandoit le motif de cette générosité, il répondit : *Il faut aimer les hommes et non pas leur fortune.* Une révolution imprévue ramena Marc-Antoine heureux et triomphant à Rome ; ceux qui l'avoient abandonné dans sa disgrâce éprouvèrent ses vengeances. *Atticus* craignit que ses liaisons avec Cicéron ne l'eussent fait paroître coupable ; il se tint caché pour ne pas s'exposer à l'orage. Antoine, qui voulut s'honorer d'une si illustre amitié, lui écrivit de se rendre avec confiance auprès de lui, l'assurant qu'il étoit effacé de sa liste des proscrits, ainsi que son ami Canius. *Atticus*, heureux de s'être sauvé du naufrage commun, s'abandonna comme auparavant à ses penchans bienfaisans : protégé par Antoine, il n'usa de son crédit que pour adoucir les maux de ceux qui avoient suivi le parti de Brutus. Servilie, mère de ce dernier des Romains, tombée dans la disgrâce, vieillissoit dans la misère ; il eut pour elle les mêmes égards que dans les temps où son fils étoit l'idole des Romains. Vipsanius-Agrippa, qui avoit droit de prétendre à tout, à cause de la faveur dont il jouissoit auprès d'Auguste, ne crut pas pouvoir contracter une alliance plus riche et plus honorable qu'avec la fille d'*Atticus* ; il l'accepta pour gendre, et il n'eut d'autre motif que de se servir de son crédit pour protéger tant d'illustres infortunés que les triumvirs avoient proscrits. Il naquit de ce mariage une fille qui dans la suite fut mariée à Tibère-Claude Néron. Devenu plus puissant par cette alliance qui le faisoit entrer dans la famille d'Auguste, il fut toujours sans ambition, et il n'y eut que les malheureux qui eurent

part à sa faveur. Auguste, enchanté de sa conversation, déroboit tous les jours quelques heures aux affaires pour s'entretenir avec lui, et lorsqu'il étoit éloigné de Rome, il étoit exact à lui écrire. Des intérêts domestiques allumèrent des haines entre les deux rivaux de la puissance suprême. *Atticus*, favori d'Auguste, ne cessa jamais d'être l'ami d'Antoine, avec lequel il entretint un commerce de lettres jusqu'au dernier moment de sa vie. Il eut la même conduite envers Cicéron et Hortensius, qui partagèrent son attachement. Les rivaux de talens rarement sont sans haine; mais ces deux orateurs étoient trop supérieurs au reste des hommes pour s'abandonner à la bassesse de l'envie : pénétrés d'une estime réciproque, ils regardoient la gloire comme un héritage commun, et ce fut ce sentiment qui les unit constamment avec *Atticus*.

Il étoit parvenu à l'âge de 77 ans sans avoir éprouvé aucune de ces infirmités qui affligent la vieillesse : alors il se sentit attaqué d'une irritation d'humeur dans la partie inférieure des intestins. La vie ne fut plus pour lui qu'un sentiment douloureux. Ennuyé d'en supporter le poids, il prit la folle résolution de s'en délivrer. « Eh quoi ! disoit-il, quand je » suis inutile aux autres, et que je suis à charge à moi- » même, dois-je préférer une continuité de souffrances à » une dissolution insensible ? » Il appela ses proches et ses amis, et leur fit d'éternels adieux avec la même sérénité que s'il n'eût entrepris qu'un voyage ordinaire. Cette scène fut touchante; il se priva de toute espèce d'alimens, et mourut le cinquième jour. Il avoit défendu qu'on lui rendît aucuns honneurs funèbres; il fut déposé sans pompe dans le tombeau de Cécilius, son oncle, dont il avoit réuni toutes les affections. Mais les regrets et l'affluence des gens de bien qui assistèrent à ses funérailles en furent le plus bel ornement. Sa piété filiale fait l'éloge de la trempe de son cœur. C'est vis-à-vis de ses proches qu'on se livre sans contrainte à ses penchans; on est en représentation devant le public. *Atticus* avoit 67 ans lorsqu'il perdit sa mère, âgée de 90 ans. Il se consola de sa mort par le témoignage que pendant le cours d'une si longue vie, leur tendresse réciproque n'avoit éprouvé aucune altération. Il eut le même attachement pour sa sœur Pomponia, avec laquelle il se fit un devoir de par-

tager sa fortune. Tel fut cet homme opulent, qui n'usa de ses richesses que pour soulager les malheureux ; ce favori des maîtres du monde, qui n'ambitionna que de les rendre hommes de bien ; ce savant sans orgueil qui ne connut jamais l'envie ; ce philosophe qui ne fit servir la philosophie qu'à régler ses mœurs.

(M. Turpin.)

ATTRAITS, APPAS, CHARMES.

Outre l'idée générale qui rend ces mots synonymes, il leur est encore commun de n'avoir point de singulier dans le sens dans lequel ils sont pris ici, c'est-à-dire, lorsqu'ils sont employés pour marquer le pouvoir qu'a sur le cœur la beauté, l'agrément et tout ce qui plaît. A l'égard de leurs différences, il me semble qu'il y a quelque chose de plus naturel dans les *attraits ;* quelque chose qui tient plus de l'art dans les *appas ;* quelque chose de plus fort et de plus extraordinaire dans les *charmes.* Les *attraits* se font suivre ; les *appas* nous engagent ; les *charmes* nous entraînent.

Le cœur de l'homme n'est guère ferme contre les *attraits* d'une jolie femme ; il a bien de la peine à se défendre des *appas* d'une coquette ; et il lui est impossible de résister aux *charmes* d'une beauté bienfaisante.

Les dames sont toujours redevables de leurs *attraits* et de leurs *charmes* à l'heureuse conformation de leurs traits ; mais elles prennent quelquefois leurs *appas* sur leur toilette.

Je ne sais si ce que je vais dire sera goûté de tout le monde, mais je sens cette distinction que je livre au jugement du lecteur ; et peut-être lui paroîtra-t-il, comme à moi, que les *attraits* viennent des grâces ordinaires que la nature distribue aux femmes, avec plus ou moins de largesse aux unes comme aux autres, et qui sont l'apanage commun du sexe ; que les *appas* viennent de ces grâces culti-

vées que forme un fidèle miroir consulté avec attention, et qui sont le travail entendu de l'art de plaire; que les *charmes* viennent de ces grâces singulières que la nature donne comme un présent rare et précieux, et qui sont des biens particuliers et personnels.

Des défauts qu'on n'avoit pas d'abord remarqués, et qu'on ne s'attendoit pas à trouver, diminuent les *attraits*. Les *appas* s'évanouissent dès que l'artifice se montre. Les *charmes* n'ont plus d'effet lorsque le temps et l'habitude les ont rendus trop familiers, ou en ont usé le goût.

C'est ordinairement par les brillans *attraits* de la beauté que le cœur se laisse attaquer; ensuite les *appas* étalés à propos achèvent de le soumettre à l'empire de l'amour; mais s'il ne se trouve des *charmes* secrets, la chaîne n'est pas de longue durée.

Ces mots ne sont pas seulement d'usage à l'égard de la beauté et des agrémens du sexe; ils le sont encore à l'égard de tout ce qui plaît, et alors ceux d'*attraits* et de *charmes* ne s'appliquent qu'aux choses qui sont ou qu'on suppose être aimables en elles-mêmes et par leur mérite; au lieu que celui d'*appas* s'applique quelquefois à des choses qui sont et qu'on avoue même très-haïssables, mais qu'on aime malgré ce qu'elles sont, ou à qui les ressorts secrets du tempérament nous contraignent de livrer nos actions, quoique la raison en défende notre cœur.

La vertu a des *attraits* que les plus vicieux ne peuvent s'empêcher de sentir. Les biens de ce monde ont des *appas* qui font que la cupidité triomphe souvent du devoir. Le plaisir a des *charmes* qui le font rechercher partout, dans la vie retirée comme dans le grand monde, par le philosophe comme par le libertin, dans l'école même de la mortification comme dans celle de la volupté; c'est toujours lui qui fait le goût et qui décide du choix. On dit de grands *attraits*, de puissans *appas*, d'invincibles *charmes*. L'honneur a de grands *attraits* pour les belles âmes. La fortune a de puissans *appas* pour tout le monde. La gloire a des *charmes* invincibles pour les cœurs ambitieux.

Les plus grands *attraits* se trouvent toujours dans l'objet de la passion dominante. Les *appas* les plus puissans ne sont pas ceux qui sont étalés avec le plus d'ostentation. Les

charmes ne deviennent véritablement invincibles que par la solidité du mérite et la force du goût.

(*Synonymes de l'abbé* GIRARD.)

AVENTURE, ÉVÈNEMENT, ACCIDENT.

TERMES relatifs aux choses passées ou considérées comme telles. *Evénement* est une expression qui leur est commune à toutes ; il se dit en général de tout ce qui arrive dans le monde, soit au public, soit aux particuliers. Le changement dans la valeur des espèces est un *événement*. Mais qu'est cet *événement* ? Il est avantageux pour quelques particuliers, fâcheux pour l'état.

Accident a rapport à un fait unique ou considéré comme tel, et se dit de ce qui arrive de fâcheux soit à un seul individu, soit à plusieurs. Il s'applique également aux faits qui ne sont pas personnels comme à ceux qui le sont, et marque toujours quelque mal physique. Il est arrivé un grand *accident* dans ce village, le tonnerre en a brûlé la moitié. *Aventure* est aussi indéterminé qu'*événement*, quant à la qualité des choses arrivées ; mais *événement* est plus général ; il se dit des êtres animés et des êtres inanimés ; et *aventure* n'est relatif qu'aux êtres animés. Une *aventure* est bonne ou mauvaise, ainsi qu'un *événement*, mais il semble que la cause de l'*aventure* nous soit moins inconnue, et son existence moins inopinée que celle de l'événement et de l'*accident*. *Aventure* marque quelque chose qui tient plus du bonheur que du malheur.

Les révolutions d'état sont toujours de fâcheux *évènemens*. Les chutes d'édifices sont des *accidens*. Les bonnes fortunes des jeunes gens sont des aventures.

La vie est pleine d'*évènemens*, dit l'abbé Girard ; entre ces *évènemens* combien d'*accidens* qu'on ne peut ni prévoir ni éviter, ni même prévenir. La plupart des *accidens* n'arrivent que par défaut d'attention. Il est peu de gens qui ayent vécu dans le monde sans avoir eu quelqu'aventure bizarre. (*Anonyme.*)

AUTORITÉ *dans les discours*, etc.

J'ENTENDS, par *autorité* dans le discours, le droit qu'on a d'être cru dans ce qu'on dit : ainsi, plus on a de droit d'être cru sur sa parole, plus on a d'*autorité*. Ce droit est fondé sur le degré de science et de bonne foi qu'on reconnoît dans la personne qui parle. La science empêche qu'on ne se trompe soi-même, et écarte l'erreur qui pourroit naître de l'ignorance. La bonne foi empêche qu'on ne trompe les autres, et réprime le mensonge que la malignité chercheroit à accréditer. C'est donc les lumières et la sincérité qui sont la vraie mesure de l'*autorité* dans le discours. Ces deux qualités sont essentiellement nécessaires. Le plus savant et le plus éclairé des hommes ne mérite plus d'être cru dès qu'il est fourbe ; non plus que l'homme le plus pieux et le plus sincère, dès qu'il parle de ce qu'il ne sait pas : de sorte que Saint-Augustin avait raison de dire que ce n'étoit pas le nombre, mais le mérite des auteurs qui doit emporter la balance. Au reste, il ne faut pas juger du mérite par la réputation, surtout à l'égard des gens qui sont membres d'un corps, ou portés par une cabale. La vraie pierre de touche, quand on est capable et à portée de s'en servir, c'est une comparaison judicieuse du discours avec la matière qui en est le sujet, considérée en elle-même : ce n'est pas le nom de l'auteur qui doit faire estimer l'ouvrage, c'est l'ouvrage qui doit obliger à rendre justice à l'auteur.

L'*autorité* n'a de force et n'est de mise à mon sens que dans les faits, dans les matières de religion et dans l'histoire. Ailleurs elle est inutile et hors d'œuvre. Qu'importe que d'autres ayent pensé de même ou autrement que nous, pourvu que nous pensions juste, selon les règles du bon sens et conformément à la vérité ? Il est assez indifférent que votre opinion soit celle d'Aristote, pourvu qu'elle soit selon les lois du syllogisme. A quoi bon ces fréquentes citations, lorsqu'il s'agit de choses qui dépendent uniquement du témoignage de la raison et des sens ? A quoi bon m'assurer

qu'il est jour, quand j'ai les yeux ouverts et que le soleil luit? Les grands noms ne sont bons qu'à éblouir le peuple, à tromper les petits esprits, et à fournir du babil aux demi-savans. Le peuple qui admire tout ce qu'il n'entend pas, croit toujours que celui qui parle le plus et le moins naturellement est le plus habile. Ceux à qui il manque assez d'étendue dans l'esprit pour penser eux-mêmes, se contentent des pensées d'autrui, et comptent les suffrages. Les demi-savans, qui ne sauroient se taire, et qui prennent le silence et la modestie pour des preuves d'ignorance ou d'imbécillité, se font des magasins inépuisables de citations.

Je ne prétends pas néanmoins que l'*autorité* ne soit absolument d'aucun usage dans les sciences. Je veux seulement faire entendre qu'elle doit servir à nous appuyer et non pas à nous conduire, et qu'autrement elle entreprendroit sur les droits de la raison : celle-ci est un flambeau allumé par la nature et destiné à nous éclairer; l'autre n'est tout au plus qu'un bâton fait de la main des hommes et bon pour nous soutenir en cas de foiblesse dans le chemin que la raison nous montre.

Ceux qui se conduisent dans leurs études par l'autorité seule, ressemblent assez à des aveugles qui marchent sous la conduite d'autrui. Si leur guide est mauvais, il les jète dans des routes égarées, ou il les laisse las et fatigués avant que d'avoir fait un pas dans le vrai chemin du savoir. S'il est habile, il leur fait, à la vérité, parcourir un grand espace en peu de temps; mais ils n'ont point eu le plaisir de remarquer ni le but où ils alloient, ni les objets qui ornoit le rivage et le rendoient agréable.

Je me représente ces esprits qui ne veulent rien devoir à leurs propres réflexions, et qui se guident sans cesse d'après les idées des autres, comme des enfans dont les jambes ne s'affermissent point, ou comme des malades qui ne sortent point de convalescence, et ne feront jamais un pas sans un bras étranger. (*Anonyme.*)

B.

BAINS.

GRANDS et somptueux bâtimens élevés par les anciens pour l'ornement et la commodité. Il faut distinguer les *bains* en naturels ou artificiels. Les *bains* naturels sont ou froids, comme l'eau de rivière; ou chauds, comme des eaux minérales, propres à la guérison de plusieurs maux.

Les *bains* artificiels, qui étoient plutôt pour la propreté du corps que pour la santé, étoient chez les anciens des édifices ou publics ou particuliers. Les *bains* publics ont été en usage en Grèce, à Rome; mais les orientaux s'en servirent auparavant. La Grèce connoissoit les *bains* chauds dès le temps d'Homère, comme il paroît par divers endroits de l'Odyssée; et ils étoient ordinairement joints aux gymnases ou palestres, parce qu'en sortant des exercices on prenoit le *bain*. Vitruve a donné une description fort détaillée de ces *bains*, par laquelle il paroît qu'ils étoient composés de sept pièces différentes, la plupart détachées les unes des autres, et entremêlées de quelques pièces destinées aux exercices.

Les anciens prenoient ordinairement le *bain* avant souper; il n'y avoit que les voluptueux qui se baignassent à la suite de ce repas. Au sortir du *bain*, ils se faisoient frotter d'huile et d'onguens parfumés, par des valets. Les *bains*, si l'on croit Pline, ne furent en usage à Rome que du temps de Pompée; dès lors les édiles eurent soin d'en faire plusieurs. Dion, dans la vie d'Auguste, rapporte que Mécène fit bâtir le premier *bain* public; mais Agrippa, dans l'année de son édilité, en fit construire cent soixante-dix. A son exemple, presque tous les empereurs qui cherchèrent à se rendre agréables au peuple, firent bâtir des étuves et des *bains* avec le marbre le plus précieux, et dans les règles de la plus belle architecture, où ils prenoient

plaisir à se baigner avec le peuple : on prétend qu'il y avoit jusqu'à huit cents de ces édifices répandus dans les quartiers de Rome.

Tout se passoit dans les *bains* avec modestie. Les *bains* des femmes étoient entièrement séparés de ceux des hommes, et c'auroit été un crime, si l'un des sexes avoit passé dans le *bain* de l'autre. La pudeur y étoit gardée jusqu'à ce scrupule, que même les enfans pubères ne se baignoient jamais avec leurs pères, ni les gendres avec leurs beaux-pères; et en cela les Romains avoient plus consulté les bienséances que les Lacédémoniens chez qui les deux sexes se baignoient pêle-mêle. Les gens qui servoient dans chaque *bain* étoient du sexe auquel le *bain* étoit destiné. Mais quand le luxe et la vie voluptueuse eurent banni la modestie, et que la débauche se fut glissée dans toute la ville, les *bains* n'en furent pas exempts. Les femmes s'y mêlèrent avec les hommes, et il n'y eut plus de distinction; plusieurs personnages de l'un et de l'autre sexe n'y alloient même que pour satisfaire leurs regards impudiques, ou pour cacher leurs intrigues : ils y menoient des esclaves ou servantes pour garder les habits. Les maîtres des *bains* affectoient même d'en avoir de plus belles les unes que les autres, pour s'attirer un plus grand nombre de chalands.

Tout ce que les magistrats purent faire d'abord, ce fut de défendre à toutes personnes de se servir de femmes ou de filles pour garder les habits, ou pour rendre les autres services aux *bains*, à peine d'être notées d'infamie. Mais l'empereur Adrien défendit absolument ce mélange d'hommes et de femmes sous de rigoureuses peines. Marc-Aurèle et Alexandre Sévère confirmerent cette même loi; et sous leur règne les *bains* des hommes et ceux des femmes furent encore une fois séparés, et la modestie y fut rétablie.

Les *bains* particuliers, quoique moins vastes que les *bains* publics, étoient de la même forme, mais souvent plus magnifiques et plus commodes, ornés de meubles précieux, de glaces, de marbres, d'or et d'argent. On pouvoit s'y baigner à toute heure; et l'on rapporte des empereurs Commode et Galien qu'ils prenoient le *bain* cinq ou six fois par jour.

H 4

Parmi nous les *bains* publics, sur la rivière, ne sont autre chose que de grands bateaux faits de sapin et couverts d'une grosse toile, autour desquels il y a de petites échelles attachées par des cordes pour descendre dans un endroit de la rivière, où l'on trouve des pieux enfoncés d'espace en espace, qui soutiennent ceux qui prennent le *bain*.

Nous appelons *bains* domestiques ceux que les grands et les gens riches font pratiquer dans leurs maisons, pour leur commodité personnelle et celle de leur famille.

Il n'est point de remède pour la santé d'une utilité plus étendue que celle des *bains;* ils sont capables, non seulement de guérir, mais encore de prévenir une infinité de maladies; et l'habitude réfléchie et bien raisonnée des différentes espèces de *bains* peut réformer les tempéramens, et produire dans nos corps des révolutions favorables aux fonctions corporelles, et même aux intellectuelles. Une délicatesse blâmable fait mal à propos redouter les *bains* froids, qui ont été mis en usage depuis les temps les plus reculés, et l'on aura l'obligation à M. Pomme d'avoir familiarisé les Français avec cette espèce de *bains*, employés depuis long-temps par les Russes et les Anglais avec beaucoup d'avantages pour de certaines maladies. Mais il seroit dangereux de croire avec ce médecin que toutes les maladies spasmodiques exigent l'usage des *bains* froids. On doit regretter que la coutume de porter des chemises de lin ou de chanvre, au lieu de tuniques de laine, ait fait abandonner les *bains* publics; et il est à desirer que le gouvernement en favorise l'établissement, si les circonstances ne lui permettent pas de l'ordonner; toutefois en prenant les précautions que la pureté des mœurs exige. Les bons effets des *bains* que M. Poitevin a construits sur la Seine, doivent engager à en établir de pareils, au moins dans les grandes villes, où la dépravation des mœurs rend plus nécessaires les moyens de s'opposer à la dégradation de l'espèce humaine, et à la dépopulation qui en est une suite inévitable.

(M. l'abbé MALLET.)

BAISE-MAIN.

Marque d'honneur ou de respect universellement répandue par toute la terre, et qui a été également partagée entre la religion et la société. Dès les temps les plus reculés, on saluoit le soleil, la lune et les étoiles en baisant la main. On rendoit le même honneur à Baal. Job se défend de cette superstition. Lucien, après avoir parlé des différentes sortes de sacrifices que les personnes riches offroient aux dieux, ajoute que les pauvres les adoroient par de simples *baise-mains*. Pline, de son temps, mettoit cette même coutume au nombre des usages dont on ignoroit l'origine. Dans l'église même, les évêques et les officians donnent la main à baiser aux autres ministres qui les servent à l'autel.

Dans la société, l'action de baiser la main a toujours été regardée comme un formulaire muet pour assurer les réconciliations, demander des grâces, remercier de celles qu'on a reçues, marquer sa vénération à ses supérieurs. Dans Homère, le vieux Priam baise les mains d'Achille lorsqu'il le conjure de lui rendre le corps de son fils Hector. Chez les Romains, les tribuns, les consuls, les dictateurs donnoient leur main à baiser à leurs inférieurs. Sous les empereurs, cette conduite devint un devoir essentiel, même pour les grands; car les courtisans d'un rang inférieur étoient obligés de se contenter d'adorer la pourpre en se mettant à genoux, pour toucher la robe du prince avec la main droite qu'ils portaient ensuite à leur bouche; honneur qui ne fut depuis accordé qu'aux consuls et aux premiers officiers de l'empire; il étoit seulement permis aux autres de saluer le prince de loin, en portant la main à la bouche, comme on le pratiquoit en adorant les dieux.

La coutume de baiser la main du prince est en usage dans presque toutes les cours de l'Europe, et surtout en Espagne où, dans les grandes cérémonies, les grands sont admis à baiser la main du roi. Dapper, dans son Afrique, assure que les nègres sont en possession de témoigner leurs

respects pour leurs princes ou chefs par des *baise-mains;* et Fernand Cortez trouva cette pratique au Mexique, où plus de mille seigneurs vinrent le saluer, en touchant d'abord la terre avec leurs mains, et les portant ensuite à leur bouche.

(M. l'abbé MALLET.)

BALLET.

DANSE figurée exécutée par plusieurs personnes qui représentent, par leurs pas et leurs gestes, une action naturelle ou merveilleuse, au son des instrumens ou de la voix.

Tout *ballet* suppose la danse et le concours de deux ou de plusieurs personnes pour l'exécuter. Une personne seule qui, en dansant, représenteroit une action, ne formeroit pas proprement un *ballet;* ce ne seroit alors qu'une sorte de pantomime. Et plusieurs personnes qui représenteroient une action sans danse, formeroient une comédie et jamais un *ballet*.

La danse, le concours de plusieurs personnes, et la représentation d'une action par les gestes, les pas, et les mouvemens du corps, sont donc ce qui constitue le *ballet*. Il est une espèce de poésie muette qui parle, parce que sans rien dire elle s'exprime par les gestes, les mouvemens et les pas. Sans danse il ne peut point exciter de *ballet;* mais sans *ballet* il peut y avoir des danses.

Le *ballet* est un amusement très-ancien. Son origine se perd dans l'antiquité la plus reculée. On dansa dans les commencemens pour exprimer la joie, et ces mouvemens réglés du corps firent imaginer bientôt après un divertissement plus compliqué. Les Egyptiens furent les premiers qui firent de leurs danses des hiéroglyphes d'action, comme ils en avoient de figurés en peinture, pour exprimer tous les mystères de leur culte. Sur une musique de caractère, ils composèrent des danses sublimes, qui exprimoient et qui peignoient le mouvement réglé des astres, l'ordre immuable et l'harmonie constante de l'univers.

Les *ballets* furent constamment attachés aux tragédies et aux comédies des Grecs. Athénée les appelle danses *philosophiques*, parce que tout y étoit réglé, et qu'elles étoient des allégories ingénieuses et des représentations d'actions, ou des choses naturelles qui renfermoient un sens moral.

Le mot *ballet* vient de ce qu'originairement on dansoit en jouant à la paume. Les anciens, attentifs à tout ce qui pouvoit former le corps, le rendre agile et robuste, à donner des grâces à ses mouvemens, avoient uni ces deux exercices; en sorte que le mot *ballet* est venu de celui de *balle*: on en a fait *bal*, *ballet*, *ballade* et *baladin*.

Deux célèbres danseurs furent en Grèce les inventeurs véritables des *ballets*, et les unirent à la tragédie et à la comédie. Bathyle, d'Alexandrie, inventa ceux qui représentoient les actions gaies; et Pylade introduisit ceux qui représentoient les actions graves, touchantes et pathétiques. Leurs danses étoient un tableau fidèle de tous les mouvemens du corps, et une invention ingénieuse qui servoit à les régler; comme la tragédie, en représentant les passions, servoit à rectifier les sentimens de l'âme.

Quelques auteurs ont prétendu que c'étoit à la cruauté d'Hyéron, tyran de Syracuse, que les *ballets* devaient leur origine. Ils disent que ce prince soupçonneux ayant défendu aux Siciliens de se parler, de peur qu'ils ne conspirassent contre lui, la haine et la nécessité, deux sources fertiles d'invention, leur suggérèrent les gestes, les mouvemens du corps et les figures, pour se faire entendre les uns aux autres : mais nous trouvons des *ballets*, et en grand nombre, antérieurs à cette époque; et l'opinion la plus certaine de l'origine des danses figurées, est celle que nous avons rapportée ci-dessus.

Le *ballet* passa des Grecs chez les Romains, et il y servit aux mêmes usages. Les Italiens et tous les peuples de l'Europe en embellirent successivement leurs théâtres, et on l'employa enfin pour célébrer dans les cours les plus galantes et les plus magnifiques les mariages des rois, les naissances des princes, et tous les événemens heureux qui intéressoient la gloire et le repos des nations. Il forma seul alors un très-grand spectacle, et d'une dépense immense, que, dans les deux derniers siècles, on a porté au plus haut

point de perfection et de grandeur. Lucien, qui a fait un *Traité de la danse*, entre dans un détail fort grand des sujets qui sont propres à ce genre de spectacle : il semble que cet auteur ait prévu l'usage qu'on en feroit un jour dans les cours les plus polies de l'Europe. Ces grands *ballets* sont aujourd'hui tout à fait hors de mode.

Il n'est point de genre de danse, de sortes d'instrumens, ni de caractères de symphonie qu'on n'ait fait entrer dans les *ballets*. Les anciens avoient une singulière attention à employer des instrumens différens, à mesure qu'ils introduisoient sur la scène de nouveaux caractères; ils prenoient un soin extrême à peindre les âges, les mœurs, les passions des personnages qu'ils mettoient devant les yeux.

A leur exemple, dans les grands *ballets* exécutés dans les différentes cours de l'Europe, on a eu l'attention de mêler dans les orchestres, les instrumens convenables aux divers caractères qu'on a voulu peindre; et on s'est attaché plus ou moins à cette partie, selon le plus ou le moins de goût de ceux qui en ont été les inventeurs, ou des souverains pour lesquels on les a exécutés.

Les personnages du chant et de la danse en étoient presque toujours remplis par les souverains eux-mêmes, les seigneurs et les dames les plus aimables de leur cour; et souvent les princes, qui leur donnoient ces sortes de fêtes, ajoutoient des présens magnifiques pour toutes les personnes qui y représentoient des rôles : ces présens étoient donnés d'une manière d'autant plus galante, qu'ils paroissoient faire partie de l'action du *ballet*.

En France, en Italie, en Angleterre, on a représenté une très-grande quantité de *ballets* de ce genre : mais la cour de Savoie semble l'avoir emporté dans ces grands spectacles sur toutes les cours de l'Europe. Elle avoit le fameux comte d'Aglié, le génie du monde le plus fécond en inventions théâtrales. Le grand art des souverains en toutes choses est de savoir choisir; la gloire d'un règne dépend presque toujours d'un homme mis à sa place, ou d'un homme oublié.

Les *ballets* représentés en France jusqu'en l'année 1671, furent tous de ce grand genre. Louis XIV en fit exécuter

plusieurs pendant sa jeunesse, dans lesquels il dansa lui-même avec toute sa Cour.

Ces *ballets* de l'ancienne Cour furent, pour la plupart, imaginés par Benserade. Il faisoit des rondeaux pour les récits; et il avoit un art singulier pour les rendre analogues au sujet général, à la personne qui en étoit chargée, au rôle qu'elle représentoit, et à ceux à qui les récits étoient adressés. Ce poète avoit un talent particulier pour les petites parties de ces sortes d'ouvrages; il s'en faut bien qu'il eût autant d'art pour leur invention et pour leur conduite.

Lors de l'établissement de l'opéra en France, on conserva le fond d'un grand *ballet*, mais on en changea la forme. Quinault imagina un genre mixte, dans lequel les récits firent la plus grande partie de l'action. La danse n'y fut plus qu'en sous-ordre. Ce fut en 1671 qu'on représenta, à Paris, les *Fêtes de Bacchus et de l'Amour*. Cette nouveauté plut; et, en 1681, le roi et toute sa cour exécutèrent, à Saint-Germain, le *Triomphe de l'Amour*, fait par Quinault, et mis en musique par Lulli. De ce moment, il ne fut plus question du grand *ballet* dont on vient de parler. La danse figurée, ou la danse simple, reprirent en France la place qu'elles avoient occupée sur les théâtres des Grecs et des Romains; on ne les y fit plus servir que pour les intermèdes : comme dans *Psyché*, le *Mariage forcé*, les *Fâcheux*, les *Pygmées*, le *Bourgeois gentilhomme*, etc. Le grand *ballet* fut pour toujours relégué dans les colléges. A l'Opéra même le chant prit le dessus. Il y avoit plus de chanteurs que de danseurs passables; ce ne fut qu'en 1681, lorsqu'on représenta à Paris le *Triomphe de l'Amour*, qu'on introduisit pour la première fois des danseurs sur ce théâtre.

Quinault, qui avoit créé en France l'opéra, qui en avoit apperçu les principales beautés, et qui, par un trait de génie singulier, avoit d'abord senti le vrai genre de ce spectacle, n'avoit pas eu des vues aussi justes sur le *ballet*. Il fut imité depuis par tous ceux qui travaillèrent pour le théâtre lyrique. Le propre des talens médiocres est de suivre servilement à la piste la marche des grands talens.

Après sa mort, on fit des opéra coupés comme les siens, mais qui n'étoit animés ni du charme de son style, ni des

grâces du sentiment qui étoit sa partie sublime. On pouvoit l'atteindre plus aisément dans le *ballet*, où il avoit été fort au-dessous de lui-même; ainsi on le copia dans sa partie la plus défectueuse jusqu'en 1697, que La Mothe, en créant un genre tout neuf, acquit l'avantage de se faire copier à son tour.

L'*Europe galante* est le premier *ballet* dans la forme adoptée aujourd'hui sur le théâtre lyrique. Ce genre appartient tout à fait à la France, et l'Italie n'a rien qui lui ressemble. On ne verra jamais, sans doute, notre opéra passer chez les autres nations : mais il est vraisemblable qu'un jour, sans changer de musique, ce qui est impossible, on changera toute la constitution de l'opéra italien, et qu'il prendra la forme nouvelle et piquante du *ballet* français.

Il consiste en trois ou quatre entrées précédées d'un prologue. Le prologue et chacune des entrées forment des actions séparées, avec un ou deux divertissemens, mêlés de chants et de danses.

La tragédie lyrique doit avoir des divertissemens de danse et de chant que le fond de l'action amène. Le *ballet* doit être un divertissement de chant et de danse, qui amène une action et qui lui sert de fondement; et cette action doit être galante, intéressante, badine ou noble, suivant la nature des sujets.

Tous les *ballets* qui sont restés au théâtre sont en cette forme, et vraisemblablement il n'y en aura point qui s'y soutiennent s'ils en ont une différente. Le roi Louis XV a dansé lui-même dans les *ballets* de ce nouveau genre, qui furent représentés aux Thuileries pendant son éducation.

Danchet, en suivant le plan donné par La Mothe, imagina des entrées comiques; c'est à lui qu'on doit ce genre, si c'en est un; les *Fêtes vénitiennes* ont ouvert une carrière nouvelle aux poètes et aux musiciens qui auront le courage de croire que le théâtre du merveilleux est propre à rendre le comique.

Les Italiens paroissent penser que la musique n'est faite que pour peindre tout ce qui est de plus noble ou de plus bas dans la nature. Ils n'admettent point de milieu. Ils répandent avec profusion le sublime dans leurs tragédies, et la plus basse plaisanterie dans leurs opéra bouffons, et

ceux-ci n'ont réussi que dans les mains de leurs musiciens les plus célèbres. Peut-être dans dix ans pensera-t-on comme eux. *Platée*, opéra bouffon de M. Rameau, qui est celui de tous ses ouvrages le plus original et le plus fort de génie, décidera sans doute la question au préjudice des *Fêtes vénitiennes* et des *Fêtes de Thalie*, peu goûtées dans leurs dernières reprises.

Peut-être La Mothe a-t-il fait une faute en créant le *ballet*. Quinault avoit senti que le merveilleux étoit le fond dominant de l'opéra. Pourquoi ne seroit-il pas aussi le fond du *ballet?* La Mothe ne l'a point exclu, mais il ne s'en est point servi. Il est d'ailleurs fort singulier qu'il n'ait pas donné un plus grand nombre d'ouvrages d'un genre si aimable. On n'a de lui que l'*Europe galante* qui soit restée au théâtre; il a cru modestement, sans doute, que ce qu'on appelle grand opéra étoit seul digne de considération. Son esprit original l'eût mieux servi cependant dans un genre tout à lui. Il n'est excellent à ce théâtre que dans ceux qu'il a créés.

Il y a peut-être encore un défaut dans la forme du ballet créé par La Mothe. Les danses n'y sont que des danses simples; nulle action relative au sujet ne les anime; on danse dans l'*Europe galante* pour danser. Ce sont à la vérité des peuples différens qu'on y voit paroître; mais leurs habits plutôt que leurs pas annoncent leurs divers caractères; aucune action particulière ne lie la danse avec le reste de l'acte.

De nos jours on a hasardé le merveilleux dans le *ballet*, et on y a mis la danse en action : elle y est une partie nécessaire du sujet principal. Ce genre, qui a plu dans sa nouveauté, présente un plus grand nombre de ressources pour l'amusement du spectateur, des moyens plus fréquens à la poésie, à la peinture, à la musique, d'étaler leurs richesses; et au théâtre lyrique des occasions de faire briller la grande machine qui en est une des premières beautés; mais il faut attendre la reprise des *Fêtes de l'Hymen et de l'Amour*, pour décider si ce genre est le véritable.

De tous les ouvrages du théâtre lyrique, le *ballet* est celui qui paroît le plus agréable aux Français. La variété qui y règne, le mélange aimable du chant et de la danse,

des actions courtes qui ne sauroient fatiguer l'attention, des fêtes galantes qui se succèdent avec rapidité, une foule d'objets piquans qui paroissent sur la scène, forment un ensemble charmant, qui plaît également aux Français et aux étrangers.

Cependant parmi le grand nombre d'auteurs célèbres qui se sont exercés dans ce genre, il y en a fort peu qui l'aient fait avec succès : on a encore moins de bons *ballets* que de bons opéra, si on en excepte les ouvrages de M Rameau, du sort desquels on n'ose décider, et qui conserveront ou perdront leur supériorité, selon que le goût de la nation pour la musique se fortifiera ou s'affoiblira par la suite. Le théâtre lyrique, qui peut compter à-peu-près sur huit ou dix tragédies dont la réussite est toujours sûre, n'a pas plus de trois ou quatre *ballets* d'une ressource certaine. *L'Europe galante*, les *Elémens*, les *Amours des Dieux*, et peut-être les *Fêtes grecques et romaines* D'où vient donc la rareté des talens dans un pareil genre? Est-ce le gènie ou l'encouragement qui manque?

La musique d'un *ballet* doit avoir plus de cadence et d'accent que la musique vocale, parce qu'elle est chargée de signifier plus de choses; c'est à elle seule d'inspirer au danseur la chaleur et l'expression que le chanteur peut tirer des paroles; et il faut de plus qu'elle supplée dans le langage de l'âme et des passions, tout ce que la danse peut dire aux yeux du spectateur. (M. de Cahusac.)

Nous joindrons encore ici les observations de M. Sulzer, sur le même sujet.

Le *ballet*, dit-il, est une action intéressante imitée par la danse, ou c'est une danse figurée qui représente allégoriquement une action. Le poète épique raconte l'enlèvement d'Hélène. Dans le drame, cet enlèvement est imité avec tous ses incidens, et tous les discours qui l'ont accompagné. Le *ballet* n'emploie que des attitudes, des gestes et des mouvemens, pour caractériser cette action, et pour exprimer les diverses passions qu'elle suppose. On donne, à la

vérité, assez communément le nom de *ballet* à toute danse figurée qui s'exécute sur le théâtre; mais on doit plutôt s'en rapporter à *Noverre*, qui a vu son art d'un œil philosophique. « Tout *ballet*, dit-il, dans ses lettres sur la danse, » qui ne me tracera pas avec netteté et sans embarras » l'action qu'il représente, dont je ne pourrai deviner l'in» trigue; tout *ballet* dont je ne sentirai pas le plan, et qui » ne m'offrira pas une exposition, un nœud, un dénouement, » ne sera plus qu'un simple divertissement de danse. »

La danse commune, en effet, n'est qu'un divertissement pour les personnes qui dansent, et elle n'a besoin d'être que cela. Mais le *ballet* est une danse qui doit intéresser les spectateurs; elle diffère donc nécessairement de la danse commune; c'est un spectacle, ou du moins une partie du spectacle; le *ballet* tient donc du caractère commun à tout spectacle.

Tels qu'ils sont aujourd'hui sur le théâtre, les *ballets* méritent à peine d'être comptés parmi les ouvrages de goût, tant on y apperçoit peu d'esprit et de réflexion. On y voit des personnages bizarrement vêtus, qui avec des gestes et des sauts plus bizarres encore, avec des attitudes forcées et des mouvemens qui ne disent rien, parcourrent en forcénés le théâtre, sans qu'il soit possible de deviner le motif qui les agite. Rien n'est plus absurde que de faire succéder un divertissement si insipide à un drame sérieux; et sous ce point de vue, le *ballet* ne vaudroit pas la peine qu'on en fît un article particulier.

Cependant, comme il ne seroit pas impossible d'annoblir cette partie de l'art du théâtre, et d'assigner au *ballet* une place distinguée entre les productions du goût, si, parmi les maîtres du *ballet*, il y avoit plusieurs *Noverre*, nous croyons devoir en parler. Le maître de *ballet* a les mêmes moyens que le peintre pour produire des ouvrages de goût qui intéressent; il peut même en faire un usage plus étendu. Le peintre et le comédien nous mettent sous les yeux des scènes tirées de la vie morale, et qui sont propres à faire sur nous d'utiles impressions. Le maître de *ballet* peut en faire autant; on lui doit donc, comme au peintre et à l'acteur, tous les secours d'une saine critique.

Les tableaux d'histoire prouvent que toute action inté-

ressante peut être représentée par un simple jeu muet, de manière à affecter vivement le spectateur. Cependant la peinture ne représente qu'un moment unique de l'action, au lieu que le *ballet* peut offrir une suite de tableaux, et donner ainsi de la vie à l'ensemble de l'action. La musique, dont le *ballet* est toujours accompagné, renforce l'impression que produit la danse, augmente l'intérêt et tient la place du langage.

Mais à quoi bon recourir au jeu muet, pour représenter une action qui peut être incomparablement mieux représentée par un drame? Qui n'aimera mieux voir un événement tel qu'il s'est passé, qu'une simple imitation par une danse muette? De quel usage sera donc le *ballet?* Si l'on n'avoit rien à répondre à ces difficultés, il faudroit exclure le *ballet* de la classe des productions des beaux-arts. Mais il y a plus d'une réponse à faire à ces questions.

D'abord il y a des actions très-intéressantes qui, faute d'une certaine étendue, d'une grandeur convenable, ne fournissent pas le sujet d'un drame. Valère-Maxime rapporte une anecdote de Scipion l'africain, qui ne feroit pas la matière d'un drame, mais qui auroit précisément l'étendue requise pour un *ballet.* Scipion fut un jour surpris dans sa maison de campagne par des voleurs, qui ne vouloient que le voir et l'admirer. On ne peut lire ce trait sans souhaiter de voir représenter par le geste, les attitudes, les mouvemens, la majesté de ce grand homme, et le respect qu'elle inspire même à des bandits. L'histoire est pleine d'actions d'un genre propre au *ballet* comme celle-ci.

Il y a d'ailleurs des sentimens et des passions, dont l'expression n'exige pas nécessairement une grande pièce, dans laquelle trop d'accessoires ne servent qu'à distraire l'attention : au lieu qu'en faisant de ces accessoires un tout séparé où il n'entre rien qui n'y ait un rapport immédiat, la représentation en seroit plus vive et d'un plus grand effet. Qui n'aimeroit à voir un héros, au moment que rentrant dans sa capitale, après avoir sauvé l'état par ses victoires, il est reçu par ses concitoyens avec toutes les expressions de la joie, de la reconnoissance, de l'admiration et du respect qui lui sont dus? Rien de plus propre qu'un *ballet* pour représenter une telle entrée : mais il est sûr qu'il y faut

quelque chose de plus que des pas compassés et des sauts merveilleux.

On ne sauroit nier que dans nos mœurs, où l'on a aboli toutes les solennités publiques, en tant qu'elles sont des actes de citoyens, de semblables représentations ne deviennent à peu près impossibles. Les spectacles modernes ne tiennent plus aux mœurs nationales et publiques. Cette réflexion ne nous ôte pas néanmoins toute espérance de voir naître des hommes dont le génie extraordinaire pourra, dans certaines occasions, imaginer des spectacles ou des fêtes qui ayent plus d'intérêt et d'énergie qu'ils n'en ont actuellement.

Cependant les spectacles tels qu'ils sont aujourd'hui, quoique bornés au simple amusement des particuliers, pourroient encore beaucoup gagner par de bons *ballets* qui fussent bien liés à la pièce principale. Le danseur a précisément en son pouvoir la plus forte expression des passions. Il contribueroit avantageusement à l'effet du spectacle, si à la clôture de la pièce, ou entre les actes, il entretenoit, par les moyens que son art lui fournit, les impressions qui doivent être en ce moment là les plus précieuses, et s'il présentoit, sous de nouveaux points de vue, l'objet qui occupe alors l'esprit et le cœur. Le *ballet* peut donc avoir un certain degré d'importance, en tant que le spectacle dramatique lui-même en aura. Il est vrai qu'il faudroit lui donner une forme qu'il n'a pas actuellement; et il n'est pas facile de trouver cette nouvelle forme à donner au *ballet*.

Il faudroit commencer les essais par ce qu'il y a de plus facile. Il semble que le genre moral est plus aisé que le genre passionné. Les *ballets* qui n'ont qu'un caractère général, qui exprime la gaîté, ou la gravité, ou l'aménité des mœurs, sont de tous les plus faciles. Si donc, à la suite d'un drame intéressant, la danse répond au dénouement; que le *ballet* soit, comme lui, ou gai, ou sérieux, ou triste, et en même temps conforme au caractère particulier de la nation qui a fourni le sujet du drame, il ne peut en résulter qu'un très-bon effet sur les spectateurs.

Ce qui est beaucoup plus difficile, c'est de représenter une action particulière dans un *ballet*. On risque souvent de tomber dans l'insipide. Ce n'est point l'action même, c'est

en quelque façon son allégorie qu'on peut mettre en *ballet*. Après que le compositeur a choisi son sujet, il doit, comme le peintre, chercher les momens les plus frappans de l'action. Autant qu'il y a de ces momens dans l'action, autant le *ballet* aura de périodes. Il faut ensuite trouver pour chaque moment un tableau pittoresque qui serve à le représenter. Tout ce qui remplit les intervalles d'un moment à l'autre, est d'un ton moins animé ; le compositeur y fera entrer des mouvemens modérés, et des danses qui s'accordent avec le caractère et les mœurs des personnages. Il faudroit qu'il évitât ici, avec autant de soin que le peintre, tous ces mouvemens, toutes ces attitudes symétriques que la mode a introduites. Pourquoi faut-il que tous ces personnages fassent les mêmes mouvemens, prennent la même attitude, et ressemblent à un seul figurant, qui seroit multiplié une dixaine de fois au moyen d'un verre à facettes ?

Dans le dix-septième siècle, on a joué à quelques cours des pièces dramatiques qu'on nommoit des *ballets ;* mais c'étoient des danses entremêlées de chants et de dialogues : les récitatifs contenoient tout ce qui étoit nécessaire pour l'intelligence du sujet ; et la danse étoit interrompue par des airs qu'on chantoit. On a un traité sur ces *ballets* par le P. Ménestrier.

Les mémoires qui nous restent sur les *ballets* des anciens Grecs, font connoître qu'ils en avoient aussi de deux espèces : les uns formoient un drame d'un genre particulier ; les autres faisoient simplement partie d'un spectacle dramatique. Les *ballets* des anciens étoient tous caractéristiques ; ils représentoient des usages ou des actes publics et nationaux, ou ils étoient des imitations de quelques événemens particuliers. (M. SULZER.)

Ballet est encore le nom qu'on donne en France à une bizarre sorte d'opéra, où la danse n'est guère mieux placée que dans les autres, et n'y fait pas un meilleur effet. Dans la plupart de ces *ballets*, les actes forment autant de sujets différens, liés seulement entre eux par quelques rapports généraux, étrangers à l'action, et que le spectateur n'ap-

percevroit jamais, si l'auteur n'avoit soin de l'en avertir dans un prologue.

Ces *ballets* contiennent d'autres *ballets* qu'on appelle autrement divertissemens ou fêtes. Ce sont des suites de danses qui se succèdent sans sujet ni liaison entre elles, ni avec l'action principale, et où les meilleurs danseurs ne savent vous dire autre chose, sinon qu'ils dansent bien. Cette ordonnance peu théâtrale suffit pour un bal où chaque acteur a rempli son objet lorsqu'il s'est amusé lui-même, et où l'intérêt que le spectateur prend aux personnes, le dispense d'en donner à la chose : mais ce défaut de sujet et de liaison ne doit jamais être souffert sur la scène; pas même dans la représentation d'un bal, où le tout doit être lié par quelque action secrette, qui soutienne l'attention et donne de l'intérêt au spectateur. Cette adresse d'auteur n'est pas sans exemple, même à l'opéra français, et l'on peut en voir un très-agréable dans les *Fêtes vénitiennes*, acte du bal.

En général, toute danse qui ne peint rien qu'elle-même, et tout *ballet* qui n'est qu'un bal, doivent être bannis du théâtre lyrique. En effet l'action de la scène est toujours la représentation d'une autre action, et ce qu'on n'y voit n'est que l'image de ce qu'on y suppose; de sorte que ce ne doit jamais être un tel ou un tel danseur qui se présente à vous, mais le personnage dont il est revêtu. Ainsi, quoique la danse de société puisse ne rien représenter qu'elle-même, la danse théâtrale doit nécessairement être l'imitation de quelqu'autre chose; de même que l'acteur chantant représente un homme qui parle, et la décoration d'autres lieux de ceux qu'elle occupe.

La pire sorte de *ballets* est celle qui roule sur des sujets allégoriques, et où par conséquent il n'y a qu'imitation d'imitation. Tout l'art de ces sortes de drames consiste à présenter, sous des images sensibles, des rapports purement intellectuels, et à faire penser au spectateur toute autre chose que ce qu'il voit; comme si, loin de l'attacher à la scène, c'étoit un mérite de l'en éloigner. Ce genre exige d'ailleurs tant de subtilité dans le dialogue, que le musicien se trouve dans un pays perdu parmi les pointes, les allusions et les épigrammes, tandis que le spectateur ne s'oublie pas un moment. Quoi que l'on fasse, il n'y aura jamais que le

sentiment qui puisse amener celui-ci sur la scène, et l'identifier, pour ainsi dire, avec les acteurs; tout ce qui n'est qu'intellectuel l'arrache à la pièce et le rend à lui-même. Aussi voit-on que les peuples qui veulent et mettent le plus d'esprit au théâtre, sont ceux qui se soucient le moins de l'illusion. Que fera donc le musicien sur des drames qui ne donnent aucune prise à son art? Si la musique ne peint que des sentimens ou des images, comment rendra-t-elle des idées métaphysiques, telles que les allégories, où l'esprit est sans cesse occupé du rapport des objets qu'on lui présente, avec ceux qu'on veut lui rappeler?

Quand les compositeurs voudront réfléchir sur les vrais principes de leur art, et mettront plus de discernement dans le choix des drames dont ils se chargent, plus de vérité dans l'expression de leurs sujets, et quand les paroles des opéra diront quelque chose, la musique apprendra bientôt à parler. (J. J. ROUSSEAU.)

BARBARISME, SOLÉCISME.

LE *barbarisme* est un des principaux vices de l'élocution. Ce mot vient de ce que les Grecs et les Romains appeloient les autres peuples *barbares*, c'est-à-dire, étrangers; par conséquent tout mot étranger, mêlé dans la phrase grecque ou latine, étoit appelé *barbarisme*. Il en est de même de tout idiotisme ou façon de parler, et de toute prononciation qui a un air étranger; par exemple, un Anglais qui diroit à Versailles, *est pas le roi allé à la chasse*, pour dire, *le roi n'est-il pas allé à la chasse?* Ou *je suis sec*, pour dire, *j'ai soif*, seroient autant de *barbarismes* par rapport au français. Il y a aussi une autre espèce de barbarisme, c'est lorsqu'à la vérité le mot est bien de la langue, mais qu'il est pris dans un sens qui n'est pas autorisé par l'usage de cette langue : par exemple nous nous servons au figuré du mot d'*entrailles* pour marquer le sentiment tendre que nous avons pour autrui; ainsi nous disons dans ce sens qu'un homme a de bonnes entrailles, c'est-à-dire, qu'il est com-

palissant. Un étranger écrivant à M. de Fénélon, archevêque de Cambrai, lui dit : Monseigneur, *vous avez pour moi des boyaux de père. Boyaux* ou *intestins*, pris en ce sens, sont un *barbarisme*, parce que, selon l'usage de notre langue, nous ne prenons jamais ces mots dans le sens figuré que nous donnons à celui d'*entrailles*.

Ainsi il ne faut pas confondre le *barbarisme* avec le *solécisme ;* le *barbarisme* est une élocution étrangère, au lieu que le *solécisme* est une faute contre la régularité de la construction d'une langue ; faute que les naturels du pays peuvent faire par ignorance ou par inadvertance, comme quand ils se trompent dans le genre des noms, ou qu'ils font quelqu'autre faute contre la syntaxe de leur langue.

Ainsi on fait un *barbarisme*, 1°. en disant un mot qui n'est point du dictionnaire de la langue ; 2°. en prenant un mot dans un sens différent de celui qu'il a dans l'usage ordinaire, comme quand on se sert d'un adverbe comme d'une préposition ; par exemple, *il arrive auparavant midi*, au lieu de dire *avant midi ;* 3°. enfin, en usant de certaines façons de parler qui ne sont en usage que dans une autre langue.

Au lieu que le *solécisme* regarde les déclinaisons, les conjugaisons et la syntaxe d'une langue ; 2°. les déclinaisons ; par exemple, les *émails*, au lieu de dire les *émaux ;* 2°. les conjugaisons, comme si l'on disoit, *il allit* pour *il alla ;* 3°. la syntaxe ; par exemple, *je n'ai point de l'argent ;* pour *je n'ai point d'argent.* (M. du Marsais.)

BEAU.

La question sur le *beau* a été l'objet des méditations et des recherches des plus grands philosophes, soit de l'antiquité, soit des temps modernes. Quelques peines qu'ils aient prises pour éclaircir ce sujet important, il paroît que leurs recherches ont été vaines, et qu'elles n'ont pas eu tout le succès que leurs efforts devoient leur promettre, puisque cette question présente encore des obscurités ; et que si l'on

sait ce qui constitue le *beau* dans plusieurs genres de choses, on ne s'est pas assuré au moins si le *beau* est fixe, immuable, et si toutes les idées que nous nous en formons aujourd'hui ont été adoptées par les anciens, et si elles ne seront pas rejetées par la postérité : c'est cette dernière question que je propose principalement de traiter.

Platon, le divin Platon, qui subjugue l'esprit plutôt qu'il ne le convainc par les charmes de son éloquence, s'égare, en parlant du *beau*, dans le pays des chimères et des abstractions. Ce grand homme, en perdant sans cesse de vue les objets sensibles, semble se plaire à errer dans des espaces imaginaires, dans un monde purement intellectuel. Il admet un amour naturel pour le *beau*, comme si le *beau* étoit une idée innée ; il enseigne d'ailleurs plutôt ce que le *beau* n'est pas que ce qu'il est ; il ne demande pas qu'est-ce qui est *beau*, mais ce que c'est que le *beau ;* il le recherche dans l'honnête, l'utile, dans les choses avantageuses, et, à force de subtilités, il finit par ne le trouver nulle part ; enfin, quand on a lu le divin Platon, il ne reste dans la tête aucune idée bien nette sur ce sujet, et l'esprit n'en est pas plus éclairé ni plus satisfait.

Le père André, qui aurait été digne d'être son disciple en métaphysique, renchérit encore sur les idées de son maître ; il admet différentes sortes de *beau ;* un *beau* essentiel, indépendant de toute institution, même divine ; un *beau* naturel, indépendant de l'opinion des hommes ; un *beau* d'institution humaine, mais arbitraire ; ensuite il fait des divisions du *beau* sensible, et du *beau* intelligible. Le père André n'est point obscur, mais il n'est jamais vrai, et c'est le plus grand de tous les défauts dans un ouvrage d'esprit.

Hotgarth et Winkelman ont aussi écrit sur le *beau ;* mais les idées qu'ils en donnent sont encore plus obscures que celles de Platon et de son disciple.

Pour Pope, il parle du *beau* comme le docteur Pangloss : partisan outré du système de l'optimisme, il croit que tout est au mieux ; ainsi la négresse du Monomotapa, l'Hottentote du cap de Bonne-Espérance, la Samoïède, la Lapone, sont chacune, dans leur espèce, des beautes aussi parfaites, selon lui, que la belle Hélène, dont les charmes causèrent

l'embrasement de Troye; que cette superbe Cléopâtre qui, par l'ascendant de sa beauté, fit perdre l'empire du monde à Marc-Antoine.

Toutes ces idées différentes sur le *beau* prouvent combien cette question est difficile à résoudre. Car prétendre que le *beau* est arbitraire, parce que dans chaque pays quelques hommes s'en forgent à leur gré une image fugitive et différente; soutenir que le *beau* est soumis à nos passions, à nos préjugés, qu'il est dépendant des lois, des mœurs, du climat même, n'est-ce pas ôter au *beau* son empire et le droit qu'il a à notre admiration et à nos hommages? Détruisons une erreur aussi funeste, et faisons voir que le *beau* est fixe, invariable, immuable, et que les idées différentes que l'on s'en forme ne tiennent qu'à un défaut de lumières et de développement.

Je ne suis point étonné que tant de grands hommes se soient égarés dans cette recherche; ils avoient négligé les principes qui peuvent seuls servir de base pour la solution de cette question abstraite et générale. Si ceux que je vais établir sont vrais, comme je n'en doute pas, toutes les questions sur le beau pourront se résoudre avec la plus grande facilité. Je pose pour régles:

1°. Que l'esprit humain n'est susceptible que d'un certain degré de développement;

2°. Qu'il y a dans les temps antérieurs, et qu'il y a encore aujourd'hui des nations qui ont atteint ce dernier degré de développement dans plusieurs genres.

Le premier principe est évident. Si l'esprit de l'homme n'étoit pas borne, s'il étoit susceptible d'un développement, d'une perfection sans bornes; depuis que le genre humain existe, on lui auroit vu produire des prodiges sans nombre et de toute espèce. Les productions nouvelles de l'esprit effaceroient sans cesse les productions anciennes; des chefs-d'œuvres se succéderoient sans interruption; rien ne se ressembleroit, puisque nous supposons que l'esprit seroit susceptible de développement à l'infini.

Mais les bornes de l'intelligence humaine ne sont que trop sensibles. Les chefs-d'œuvres de la génération présente ne sont pas supérieurs à ceux que Rome et Athènes produisirent autrefois, et la longue prééminence des anciens sur

les modernes, en restant indécise, n'a fait que confirmer ce que j'avance ici. En effet, l'esprit suit le développement du corps : dans l'enfance il est faible et languissant; dans la jeunesse, lorsque le corps a acquis de la force, les puissances de l'esprit augmentent, les facultés de l'âme s'étendent, l'éducation les développe et les fait naître. L'âge viril est le temps de la raison; et de même que le corps n'est susceptible que d'une certaine force, de même l'esprit ne peut atteindre qu'à une certaine hauteur. Convenons donc de la vérité du premier principe, que l'esprit humain n'est susceptible que d'un certain degré de développement.

Passons à l'examen du second principe. On ne compte, dans l'histoire du monde, qu'un très-petit nombre de nations où les beaux-arts, la peinture, la sculpture, la poésie, les belles-lettres et la littérature, ont été cultivés avec succès, et portés à leur perfection.

Le premier de ces âges est consacré par les noms d'Appelles, de Phidias, de Praxitèle, de Démosthènes, d'Aristote, de Platon, etc.

Les noms de Lucrèçe, de Cicéron, de Virgile, d'Horace, de Tite-Live, etc. forment une seconde époque dans l'histoire des sciences et des arts. La Grèce et l'Italie ont été pendant des siècles les seules contrées où l'on connût la véritable gloire. Tout le reste de la terre étoit plongé dans l'ignorance et dans la barbarie.

Une troisième époque, non moins brillante que les deux premières, est celle du règne de Louis XIV. Tous les talens, encouragés par ce prince, furent portés en peu de temps à leur perfection. Corneille, Racine, Boileau, Lafontaine, Fénélon, Bossuet, Massillon, Newton, Léibnitz, Milton, etc., ont rendu immortel le siècle de lumières.

La plupart des souverains de l'Europe ayant enfin reconnu que la plus solide gloire des empires consiste particulièrement dans le progrès des connoissances humaines, et ayant accordé aux gens de lettres les encouragemens et les distinctions que leur état exige, une foule de grands hommes à Paris, à Londres, à Berlin et dans tous les états de l'Europe, distinguent le siècle présent; tout tend à la perfection; les chefs-d'œuvres se multiplient dans presque tous les genres, et l'établissement des académies, en facilitant la communi-

cation des lumières et des connoissances, assure à la république des lettres une gloire durable et permanente.

Les hommes célèbres dont je viens de parler, et une foule d'autres que j'aurois pu également nommer, comme Archimède, Euripide, Sophocle, le Tasse, l'Arioste, etc., ont chacun dans leur genre marqué les limites de l'esprit humain, et les bornes que la nature ne lui a point permis de franchir; car il faut en convenir, les hommes célèbres du siècle présent ne sont ni d'un esprit ni d'un talent supérieurs aux hommes célèbres des âges écoulés; et à moins que la nature ne crée une race nouvelle, d'une trempe d'esprit plus forte, d'une intelligence plus étendue, qui pourra jamais se flatter de donner des productions dont le mérite seroit au-dessus de celui des grands écrivains de l'antiquité? Si l'on veut être de bonne foi, ne point faire attention à de petites différences que le gouvernement, la religion, le climat, les mœurs, l'éducation, apportent nécessairement dans les ouvrages de l'esprit, qui pourroit s'empêcher de convenir que les hommes célèbres que je viens de citer, ne soient tous au même degré, soit pour le génie ou l'esprit, soit pour les talens; ou du moins que les différences sont si légères, qu'elles ne peuvent faire objection contre les principes que j'ai posés? Il en est de même des nations; il n'y a aucune différence pour l'étendue des lumières, pour la beauté des productions de l'esprit, entre le siècle de Philippe et d'Alexandre, et celui de César et d'Auguste, et entre ces deux siècles et celui de Louis XIV: ainsi le second principe me paroît aussi incontestablement prouvé que le premier, et on ne peut douter qu'il n'y ait eu dans les siècles passés, et qu'il n'y ait encore aujourd'hui des nations qui ont atteint dans plusieurs genres tout le développement dont l'esprit humain est susceptible.

Prévenons une objection qu'on ne manquera pas de nous faire: chaque siècle éclairé ajoutant aux lumières des siècles précédens, les grands hommes de la génération présente devroient avoir quelques degrés de supériorité sur ceux des siècles passés. On ne peut disconvenir que les sciences naturelles, par exemple, n'ayent fait d'immenses progrès, ainsi que les sciences morale, économique et politique; que nous ne soyons plus avancés dans chacune de ces parties que

ne l'étoient les anciens; et que nos descendans, à l'égard de ces belles sciences, l'emporteront encore sur nous. Mais je n'ai point dit que les anciens eussent perfectionné toutes les sciences humaines; j'ai établi seulement qu'ils avoient atteint la perfection dans plusieurs, comme les belles-lettres, la littérature, l'éloquence, la poésie, la peinture, la sculpture, etc.; et je crois que cette proposition est à l'abri de toute contradiction. Si les anciens ne nous ont pas égalés dans les sciences naturelles, c'est que les faits leur manquoient, et que d'ailleurs leur esprit n'étoit pas porté vers ce genre de connoissances; c'est que les vérités qui, seules, constituent la beauté dans les sciences, sont bien plus difficiles à saisir que dans la littérature et les beaux arts. Cependant les ouvrages qu'ils nous ont laissés sur ces matières, comme l'*Histoire des Animaux* d'Aristote, les *Questions naturelles* de Sénèque, l'*Histoire naturelle* de Pline, prouvent ce qu'ils eussent fait, si l'observation, l'expérience et les découvertes fussent venues à leur appui; car malgré le grand nombre d'explications fausses, mais toujours ingénieuses, qui se rencontrent dans leurs ouvrages, on y trouve indépendamment de la beauté du style, tout le génie, l'étendue d'esprit, la pénétration, la sagacité et le bon sens qui caractérisent les meilleurs ouvrages modernes de ce genre.

Recherchons maintenant comment ces deux principes pourront nous servir à fixer nos idées sur le *beau*. Si l'on rassembloit les hommes les plus éclairés de l'Europe et qu'on les priât de nommer les chefs-d'œuvres des arts et des sciences; les peintres, les sculpteurs nommeroient d'une voix unanime, la Vénus de Médicis, l'Apollon du Belvédère, le Laocoon, les Bains d'Apollon, le Mausolée du cardinal de Richelieu; les plus beaux tableaux du Corrège, du Titien, de Michel-Ange, de Raphaël, etc.; les architectes citeroient la superbe église de Saint-Pierre, celle de Saint-Paul de Londres, celle de Sainte-Sophie à Constantinople, la colonnade du Louvre, etc.; les poëtes célébreroient Homère, Horace, Virgile, le Tasse, Milton, Racine, Boileau, etc.; les orateurs, Démosthène, Cicéron, Bourdaloue, Massillon, Bossuet, Fénélon; les historiens, Tacite, Tite-Live; les mathématiciens, Archimède, Newton, Léibnitz, etc. Leurs suffrages seroient admis sans contradiction et passeroient

universellement. Ainsi les principes étant vrais, il est pareillement prouvé que dans chaque genre on a des modèles du *beau*, et que ces modèles sont fixes, invariables, puisqu'ils sont adoptés généralement dans les sociétés civilisées, par les personnes qui ont acquis tout le développement dont l'esprit humain est susceptible, et que tous les peuples ne tarderoient point à adopter, s'ils parvenoient à ce même degré de perfection. Le *beau* n'est donc connu que des peuples policés et éclairés. Les nations sauvages, les Lapons, les Tartares, les Nègres, les Hottentots, n'en ont aucune idée. Dans notre Europe même, où les sciences et les arts ont fait plus de progrès que partout ailleurs, combien d'erreurs, de préjugés, de fausses vues, de jugemens incertains? Combien peu d'hommes ont un goût sûr, une connoissance certaine, une vue bien nette? combien n'en voit-on pas qui se prétendent instruits, et qui préfèrent les grotesques de Callot, les bambochades de Téniers, aux sublimes compositions de Raphaël, de Michel-Ange, et aux plus belles formes Corrège?

On n'a point naturellement l'idée du *beau*, puisqu'il est prouvé qu'il n'y a point d'idées innées : cette prérogative est le partage d'un très-petit nombre d'hommes qui naissent avec d'heureuses dispositions, que l'éducation perfectionne. C'est à force de voir, de comparer, que l'idée du *beau* naît, s'accroît, se développe; c'est en étudiant les modèles, en consultant les maîtres de l'art, en se pénétrant, en se nourrissant, pour ainsi dire, de leurs immortelles productions, que le *beau* insensiblement s'empare de nos âmes; que le goût s'épure, et qu'on parvient à le reconnoître sûrement toutes les fois qu'il se présente; car il y a bien de la différence entre sentir le *beau*, et en connoître la source, le principe; l'un est ce qu'on appelle jouir, l'autre est ce qu'on nomme savoir. Il y a des personnes qui ont un tact si fin, si délicat, que, sans une grande connoissance, elles savent sentir les beautés; elles devinent, pour ainsi dire, sur-le-champ ce qui est *beau*. Cependant si ce tact n'est point éclairé par l'étude et la comparaison, elles ne peuvent se rendre compte du sentiment qu'elles éprouvent; c'est une jouissance aveugle, bien différente de ces jouissances senties où le goût préside, et que la raison éclaire.

Le *beau* quelquefois nous frappe comme malgré nous : l'âme la moins exercée en reçoit une impression subite ; mais ces traits de lumière ne peuvent jamais avoir d'action que sur les objets qui sont à la portée de notre entendement. Un sauvage américain, à qui Louis XIV avoit fait montrer toutes les curiosités de Versailles, avoit tout examiné en gardant un profond silence ; mais à peine eut-il apperçu le tableau de Raphaël, représentant Saint-Michel qui terrasse le démon, qu'il s'écria : *Ah ! le beau sauvage*. Il ne voyoit dans cette composition qu'un de ses compatriotes victorieux, qui, dans la chaleur du combat, conservoit toute la sérénité de son âme, et dont les traits n'étoient pas dégradés par la colère.

Mais, si le *beau* est fixe, invariable ; si les modèles en sont donnés, pourquoi les formes en sont-elles différentes chez les divers peuples ? Pourquoi, à la Chine, par exemple, exige-t-on qu'un homme, pour être *beau*, soit gros et gras ; qu'il ait le front large, les yeux petits et plats, le nez court, les oreilles un peu grandes, la bouche médiocre, la barbe longue ; toutes proportions très-éloignées de celles de l'Apollon du Belvédère, que les nations civilisées regardent, avec raison, comme un véritable modèle du *beau* ? C'est qu'on donne très-mal à propos, à la Chine, le nom de *beau* à une mode, à un usage dans lequel le goût n'a aucune part, et où la raison n'est point consultée ; c'est que le peuple chinois qui préfère ces formes, et les grands même, qui ne sont que peuple quand ils ne sont point éclairés, n'ont aucune connoissance du *beau* : les modèles leur manquent ainsi que les règles. Cependant, à la Chine même, il y a des personnes qui ne sont point dupes de ce goût bizarre, de ce caprice de la mode ; elles font cas des plus belles formes, et il ne faut pas croire que les sérails de l'empereur ne soient remplis que des magots de son pays ; ils sont peuplés de ces superbes Géorgiennes et Circassiennes, dont des peuples à demi-civilisés, mais éclairés par leur avarice, connoissent si bien la valeur, qu'ils n'en prennent soin que pour en faire un objet de trafic. Malheureux pays ! où l'on ravale, par un commerce honteux, tout ce que la nature, embellie par l'art, possède de plus parfait ; où le père n'élève sa fille que pour en faire une esclave, dont la condition sera sou-

vent d'autant plus dure, que sa beauté sera plus accomplie!

Il est clair, d'après ce que nous venons de dire, que le *beau* ne se trouve que chez les nations civilisées, et qu'il n'est senti, connu, apprécié que par un très-petit nombre d'hommes dont la décision entraîne enfin tous les suffrages. Les peuples sauvages, barbares ou à demi-civilisés n'en ont aucune idée; ils sont, à cet égard, comme un enfant dont les sens ne sont point encore développés, et qui n'a ni pensé ni réfléchi. Il ne connoît point le *beau*; on le lui montreroit en vain, il ne sauroit ni le juger, ni l'apprécier. Mais d'après les principes établis, le *beau* seroit le même pour tous les peuples de la terre, s'ils parvenoient au même degré de développement; car nous voyons que plusieurs nations anciennes et modernes ont eu et ont encore aujourd'hui, sur plusieurs sciences et arts, les mêmes idées du *beau*. Ainsi les formes, les proportions qui constituent une belle femme, une belle statue, un beau temple, ont été les mêmes chez les Egyptiens, les Grecs, les Romains, et sont encore les mêmes aujourd'hui chez les Français, les Anglais, les Espagnols, les Italiens, les Turcs. Le *beau* n'est donc pas une qualité relative comme on l'a prétendu. Si cela étoit, tant de chefs-d'œuvres qui font nos délices n'en seroient point des modèles fixes. Quand une chose est reconnue pour belle; quand les véritables connoisseurs l'ont ainsi décidé; quand le suffrage des siècles de lumière s'élève en sa faveur; en vain tous les efforts de l'ignorance, du mauvais goût voudroient appeler de ce jugement; le *beau* conserve immuablement son empire. La colonnade du Louvre sera belle dans tous les temps, dans tous les lieux. La prévention voudroit aussi inutilement donner le nom de *beau* à des choses qui sont véritablement indignes de porter ce nom; cette usurpation n'est jamais que passagère; la postérité appelle du jugement, et les véritables connoisseurs marquent la place des productions de l'esprit, comme dans une société bien réglée, les rangs, les préséances sont désignés à chaque personne, selon son état.

Les modèles du *beau* existent bien moins dans la nature que dans la tête des artistes et des hommes de génie qui les ont créés. Y-a-t-il aucune production naturelle qu'on puisse comparer au groupe admirable du Laocoon, au divin carac-

tère de la statue de l'Apollon du Belvédère, aux grâces élégantes de la Vénus de Médicis? Les artistes se sont élevés à un modèle du *beau* dont la nature n'offre l'image que dans quelques parties. L'art du peintre, du poète, etc. l'a emporté sur ses productions; l'homme, par d'heureuses combinaisons de son esprit, est parvenu à former un type, un modèle, réel, fixe, invariable du *beau* que les artistes ont généralement adopté. Cicéron le dit lui-même, lorsqu'il avance que le Jupiter de Phidias n'avoit point été fait d'après un modèle existant dans la nature, mais d'après l'idée que le peintre s'étoit faite d'une beauté dont le modèle n'avoit jamais existé. Cet artiste célèbre n'avoit point vu de Jupiter; il le représente cependant tel qu'on peut se l'imaginer, lorsqu'il est prêt à lancer la foudre; et le génie de ce grand artiste, capable d'élever l'art lui-même à sa perfection, a su concevoir et exprimer la divinité.

Le *beau* dans chaque genre n'a point été formé d'un seul trait, mais de la réunion de différentes belles parties, tant la découverte en a été difficile. La gorge de Thaïs, la taille de Phrynée, les différens membres des gladiateurs, servoient de modèles aux peintres de la Grèce. Lorsque Zeuxis fit son tableau d'Hélène, si vanté par les anciens, les Agrigentins lui envoyèrent les plus belles filles de leur pays; il en choisit cinq, et c'est en réunissant les charmes particuliers à chacune d'elles, qu'il parvint à faire une beauté parfaite. Polyclète, qui avoit acquis de la célébrité par plusieurs ouvrages de sculpture, avoit fait entre autres une statue si admirable pour l'exactitude des proportions, et le bel accord qui régnoit dans toutes les parties, qu'elle fut appelée *la règle;* et en effet, sous une règle précise, tous les arts ne dépendroient bientôt plus que de l'imagination. Un œil exercé à la vérité n'a bientôt plus besoin de mesure. Michel-Ange disoit qu'il faut avoir le compas dans les yeux, et non dans la main, parce que la main opère et que l'œil juge; cependant dans toutes les compositions de ce grand maître, on trouve qu'il n'a jamais passé les bornes des mesures convenables, défaut trop ordinaire dans les ouvrages de ceux qui se sont déclarés contre les règles, et qui n'ont pas senti qu'en peinture, comme en sculpture, le compas dans les yeux étoit la même chose que la règle dans la tête.

Le *beau* en tout genre est extrêmement rare. L'Italie possède peut-être plus de soixante-mille statues antiques, et sur ce nombre immense il n'y en a pas vingt qui soient regardées comme des chefs-d'œuvres : la tête même de cette belle statue de Vénus de Médicis a éprouvé quelques critiques, tant les vrais connoisseurs sont difficiles : de même sur vingt mille tragédies et comédies qu'on peut compter chez les peuples civilisés de l'Europe, il n'y en a pas dix qui soient dans toutes leurs parties des modeles du *beau*.

L'homme en est le créateur sur toute la surface de la terre ; il en a trouvé les modeles dans tous les genres : il en a donné les règles et les principes. Dieu, en lui cédant le domaine de cette terre, ne lui donna qu'un terrain en friche et sans valeur ; mais l'homme, en mettant à profit les lumières de son esprit, sut, par les efforts d'un travail constant et assidu, changer ce désert en un lieu de délices ; en détruisant une partie des forêts qui surchargeoient la terre entière, il a diminué l'humidité de l'atmosphère, et augmenté la salubrité de l'air ; les nuages, les brouillards qui déroboient la vue du ciel se sont dissipés ; les champs se sont couverts d'une douce verdure ; les prairies se sont émailléesde fleurs ; les fruits sauvages, transplantes dans des enclos et nourris de terres préparées, ont acquis la douceur et la suavité ; les jeunes plantes des bois ont fait l'ornement de nos jardins, en doublant leurs fleurs, en nuançant leurs couleurs ; les fleuves ont été contenus et dirigés ; la mer est venue briser ses flots contre des digues insurmontables que la main de l'industrie a su lui opposer ; la foudre même, cet effrayant météore, a reçu des lois, et a été dirigée dans sa course. L'homme enfin, en se réunissant en société, en choisissant un climat tempéré, un air pur et serein, des alimens convenables, a perfectionné sa nature, adouci ses mœurs, étendu ses facultés : inventeur des arts et des sciences, en les portant à leur perfection, il est parvenu avec le temps à former tous les modèles du *beau* que nous connoissons.

Le *beau* n'a point de degrés : une chose ne peut être ni plus ni moins belle. Un tableau, s'il est *beau* dans toutes ses parties, ne sauroit avoir un degré de plus de beauté. Une belle femme ne peut être belle que d'une façon, quoiqu'elle

puisse être jolie de cent mille; sans cela les choses seroient susceptibles d'une perfection qui s'étendroit à l'infini. Dans chaque genre les belles choses sont semblables, quoique sur une échelle différente : un *beau* cheval d'Espagne, un *beau* cheval arabe, un *beau* cheval anglais, ont nécessairement les mêmes proportions. On ne peut pas dire que la beauté de l'un l'emporte sur celle de l'autre, s'ils y ont un égal droit : on peut les préférer soit pour la vîtesse, soit pour la force ou le courage ; mais ces qualités ne constituent point la beauté, qui réside particulièrement dans l'exacte proportion des parties et de l'ensemble. Il en est de même de la couleur; elle n'est point l'attribut caractéristique du *beau;* elle peut en être un accessoire. Un objet, qu'il soit noir ou blanc, n'en est pas moins *beau.* Le Scipion en basalte noir, du palais Rospigliosi, est tout aussi *beau* que la statue de marbre blanc de l'Apollon du Belvédère ; ce sont deux chefs-d'œuvres de l'art. Cependant il y a de belles couleurs comme il y a de belles formes. On demandoit à une femme grecque, distinguée par la délicatesse de son goût, quelle étoit la plus belle couleur qu'il y eût dans la nature : celle qui brille sur les joues d'une jeune fille belle et naïve, répondit la dame.

Le *beau* étant immuable et le même pour les nations civilisées anciennes et modernes, les règles dans chaque genre étant fixes, il faut convenir, d'après les principes établis, qu'il seroit généralement adopté par tous les peuples de la terre, s'ils acquéroient le degré de développement dont la nature humaine est susceptible.

Quant au *beau* essentiel, indépendant de toute institution, même divine ; au *beau* naturel indépendant de l'opinion des hommes ; au *beau* relatif ; au *beau* arbitraire, ce sont des êtres métaphysiques qui n'ont jamais existé que dans la tête de quelques philosophes. Le *beau* sensible réel existe au contraire dans une infinité de lieux ; il a des admirateurs chez tous les peuples où les arts et les sciences sont cultivés. On en trouve des modèles à Rome, à Londres, à Paris, et chez tous les peuples actuellement civilisés : les artistes, les gens de lettres, les savans travaillent à l'envi à en multiplier les copies, ou à en produire de nouveaux originaux.

Mais si le *beau* est fixe, immuable, qui en seront donc

les juges ? Les principes l'indiquent suffisamment : les nations où les arts auront été portés à leur perfection, et ces nations sont connues ; les hommes chez ces nations qui auront exercé avec succès l'art qu'ils veulent juger, et qui seront nés avec un goût sûr ; ceux, parmi ces hommes, qui ne seront point livrés à des goûts exclusifs, et qui surtout ne seront point dominés par la prévention et les préjugés.

Un courtisan disoit à Arlau, peintre genevois, devant Louis XIV : *Vous devez être bien satisfait de voir vos ouvrages loués par le roi ? Sa majesté me fait beaucoup d'honneur*, répondit l'artiste ; *mais elle me permettra de dire que l'académie est encore un meilleur juge.* Cette sage réponse fait connoître, beaucoup mieux que tous les raisonnemens, ceux qui ont droit de prononcer sur le *beau* dans tous les genres.

Il n'est point de mon objet de parler en détail du *beau* dans la peinture, la sculpture, la poésie, l'éloquence, dans les ouvrages d'esprit : chacun de ces articles démanderoit un traité à part, et d'ailleurs tout est dit à ce sujet ; on a les règles, les modèles et les exemples ; des poètes célèbres, des écrivains philosophes les ont consacrés dans leurs ouvrages immortels. On n'ignore plus ce qui constitue un *beau* poëme, une belle statue un *beau* portique, une belle colonnade, un *beau* temple. Ces pensées sur le *beau* étant vraies, les disputes éternelles sur ce mot sont terminées ; et toutes les questions même qui tourmentent depuis tant de siècles les philosophes sur le juste, l'injuste, la vertu, l'honnête, l'utile, le décent, me paroissent résolues en admettant les mêmes principes ; car si le *beau* est un ; si le type en est réel et fixe ; si tous les hommes, pour l'adopter, n'ont besoin que d'atteindre au même degré de développement, il faut convenir qu'ils auront pareillement des idées fixes, invariables et réelles de la vertu, du juste et de l'injuste, lorsqu'ils auront atteint ce même terme de perfection. C'est donc à tort que quelques sophistes ont soutenu que la vertu, la justice, l'honnêteté, la décence étoient de mode, d'opinion, de pure convenance, parce que telle action qui est vertueuse, juste ou décente dans un pays, ne l'est pas toujours dans un autre « On ne voit, dit le vertueux Pascal, » presque rien de juste ou d'injuste, qui ne change de

» qualité en changeant de climat ; trois degrés d'élevation » du pôle renversent toute la jurisprudence ; un méridien » décide de la vérité. Les lois fondamentales changent, le » droit a ses époques. Plaisante justice qu'une rivière ou » une montagne borgne ! Vérités en deçà des Pyrénées, » vérités au delà. » Le sage Pascal n'eût point avancé une idée si singulière, s'il eût connu les véritables principes qui seuls peuvent servir à résoudre ces difficultés. Ces principes lui paroissoient si difficiles à découvrir, qu'il ajoute dans une des pensées suivantes. « Il n'y a qu'un point invisible » qui soit le veritable lieu de voir les tableaux ; les uns sont » trop près, trop loin ; les autres trop haut, trop bas ; la » perspective l'assigne dans l'art de la peinture ; mais dans » la vérité et dans la morale, qui l'assignera ? » Si je me trompe, je crois l'avoir assigné d'une manière invariable ; car pourroit-on me contester que tous les peuples, soit anciens, soit modernes, qui ont atteint le degré de développement dont l'homme est susceptible, n'aient eu et n'aient encore aujourd'hui à très-peu de chose près, les mêmes idées de la justice, de la vertu, de l'honneur, de l'équité, de la décence ? Tous ne s'accordent-ils pas entre eux dans les points principaux de la morale et de la vérité? Et tous les peuples de la terre n'adopteroient-ils pas nécessairement les mêmes idées, s'ils atteignoient à ce même degré de lumière et d'instruction ? Ce dernier degré de développement est un point très-réel, puisque ce nombre de nations y sont parvenues ; et c'est à ce terme qu'il faut être placé pour avoir des notions exactes et précises du droit, de la justice, de l'équité dans toute leur perfection ; car il est des notions de vertu et des principes de morale communs à tous les peuples, même aux plus barbares. Consultez la jurisprudence de toutes les nations civilisées de l'Europe, elle sera un témoignage de ce que j'avance ici. Si le larcin, l'inceste, le meurtre des enfans et des pères, ont eu leur place entre les actions vertueuses, comme le dit le même Pascal, ces usages n'ont jamais eu lieu que chez des peuples barbares ou à demi-civilisés, qui prenoient pour des actes de vertu des actions en effet très-condamnables. La loi, ou plutôt la coutume qui les autorisoit, n'avoit point été rédigée ou établie par des sages, et nous ne voyons rien de semblable

chez les nations anciennes et modernes qui ont atteint le degré de perfection dont elles sont susceptibles. Toutes leurs lois, dans les points capitaux qui intéressent le bonheur de l'homme et de la société, sont uniformes; toutes s'occupent à réformer celles qui sont nuisibles. Ainsi, bien loin que la raison ait corrompu les lois naturelles, comme l'a prétendu un philosophe de nos jours, il faut convenir, au contraire, que toutes les bonnes lois sont son ouvrage; et c'est à perfectionner l'éducation que tous les efforts des nations doivent tendre : un peuple sera d'autant plus vertueux que son éducation sera plus parfaite. Plaignons donc les nations sauvages ou barbares qui ne connoissent point le *beau* et ne pratiquent point la vertu. Mais qu'importent leurs erreurs? Elles mériteroient tout au plus qu'on y fît attention, si les peuples policés anciens et modernes avoient tous eu des idées différentes sur le *beau*, sur la vertu; la pensée de Pascal alors ne seroit que trop vraie, et n'en seroit que plus affligeante. Mais si l'accord des peuples éclairés a toujours été le même sur ces grands objets; s'ils en ont eu les mêmes notions, nous ne pouvons plus regarder, comme des rapports arbitraires et variables, les idées que les sages de tous les siècles nous ont transmises sur ces matières. Ces rapports, au contraire, sont immuables, et la durée en sera aussi permanente que celle de l'espèce humaine entière, tant qu'il y aura des nations civilisées, et que la barbarie ne pourra pas exercer ses ravages sur les monuments du *beau*, et ne détruira pas la morale qui est le plus bel ouvrage de la société civilisée et perfectionnée.

Il faut conclure de tout ce que nous avons dit sur le *beau*, que, soit dans la nature, soit dans les arts, soit dans les effets qui résultent de l'alliance et de l'accord de l'art avec la nature, rien n'est *beau* que ce qui annonce, dans un degré qui nous étonne, la force, la richesse, ou l'intelligence de l'une ou de l'autre de ces deux causes, ou de toutes deux à la fois.

On peut dire cependant qu'il y a souvent du vague dans les caractères que l'on donne au *beau*. Mais il y a aussi du vague dans l'opinion qu'on y attache : l'idée en est souvent factice, et le sentiment relatif à l'habitude et au préjugé. Par exemple, la même couleur, qui est riche et belle aux yeux d'une classe d'hommes, n'est pas telle aux yeux d'une

autre classe, par la seule raison que la teinture en est commune et de vil prix. Pourquoi ne dit-on pas du lever du soleil ou de son coucher, qu'il est *beau* quand le ciel est pur et serein? Et pourquoi le dit-on, lorsque sur l'horison il se rencontre des nuages sur lesquels il semble répandre la pourpre et l'or? C'est que l'or et la pourpre sont dans nos mains des choses précieuses; qu'à leur richesse nous avons attaché le sentiment du *beau* par excellence; et qu'en les voyant briller d'un éclat merveilleux sur les nuages que le ciel colore, nous les comparons à ce que l'industrie, le luxe et la magnificence offrent de plus riche à nos yeux. A des idées invariables il faut des caractères fixes; mais à des idées changeantes il faut des caractères susceptibles, comme elles, des variations de la mode et des caprices de l'opinion. (*Anonyme.*)

BEAUX.

C'EST ainsi qu'on appelle en Angleterre les hommes occupés de toutes les minuties qui semblent être du seul ressort des femmes, comme les habillemens recherchés, le goût des modes et de la parure; ceux en un mot à qui le soin important de l'extérieur fait oublier tout le reste. Les *beaux* sont en Angleterre ce que nos petits-maîtres sont ici; mais les petits-maîtres de France possèdent l'esprit de frivolité, et l'art des bagatelles et des jolis riens, dans un degré supérieur aux *beaux* de l'Angleterre. Pour corriger un de ces *beaux* de Londres, il n'y auroit peut-être qu'à lui montrer un petit-maître de Paris: quant à nos petits-maîtres Français, je ne crois pas que tout le flegme de l'Angleterre puisse en venir à bout.

BESOIN.

Le *besoin* est un sentiment désagréable, occasionné par l'absence apperçue et la présence desirée d'un objet. Il s'ensuit de-là, 1° que nous avons deux sortes de *besoins;* les uns du corps, qu'on nomme *appétits;* les autres de l'esprit, qu'on appelle *desirs*. 2° Que puisque ces besoins sont occasionnés par l'absence d'un objet, ils ne peuvent être satisfaits que par sa présence. 3° Que puisque l'absence de l'objet qui occasionnoit le *besoin* étoit désagréable, la présence de l'objet qui le satisfait est douce. 4° Qu'il n'y a point de plaisir sans besoin. 5° Que l'état d'un homme qui auroit toujours du plaisir, sans avoir jamais éprouvé de peines, est un état chimérique. 6° Que ce sont les alternatives de peines et de plaisirs qui donnent de la pointe aux plaisirs et de l'amertume aux peines. 7° Qu'un homme né avec un grand chatouillement qui ne le quitteroit point, n'auroit aucune notion du plaisir. 8° Que des sensations non-interrompues ne feroient jamais ni notre bonheur ni notre malheur. 9° Que ce n'est pas seulement en nous-mêmes que les *besoins* sont la source de nos plaisirs et de nos peines; mais qu'ils ont donné lieu à la formation de la société, à tous les avantages qui l'accompagnent, et à tous les désordres qui la troublent. Supposons un homme formé et jeté dans cet univers comme par hasard; il repaîtra d'abord ses yeux de tout ce qui l'environne; il s'approchera ou s'éloignera des objets, selon qu'il en sera diversement affecté. Mais au milieu des mouvemens de la curiosité qui l'agiteront, bientôt la faim se fera sentir, et il cherchera à satisfaire ce *besoin*. A peine ce *besoin* sera-t-il satisfait, qu'il en surviendra d'autres qui l'approcheront de ses semblables, s'il en rencontre. La crainte, dit l'auteur de l'Esprit des lois, porte les hommes à se fuir; mais les marques d'une crainte réciproque doit les engager à se réunir. Ils se réunissent donc; ils perdent dans la société le sentiment de leur foiblesse, et l'état de

guerre commence. La société leur facilite et leur assure la possession des choses dont ils ont un *besoin* naturel; mais elle leur donne en même temps la notion d'une infinité de *besoins* chimériques, qui les pressent mille fois plus vivement que des *besoins* réels, et qui les rendent peut-être plus malheureux étant rassemblés, qu'ils ne l'auroient été dispersés.

Besoin, nécessité, indigence, pauvreté, disette.

La *pauvreté* est un état opposé à celui d'opulence; on y manque des commodités de la vie; on n'est pas maître de s'en tirer : ce n'est pas un vice en soi, mais il est pis devant les hommes. L'*indigence* n'est autre chose que l'extrême *pauvreté;* on y manque du nécessaire. La *disette* est relative aux alimens. Le *besoin* et la *nécessité* sont des termes qui seroient entièrement synonymes, l'un à *pauvreté*, et l'autre à *indigence*, s'ils n'avoient pas encore quelque rapport aux secours qu'on attend des autres. Le *besoin* seulement presse moins que la *nécessité*. On méprise les pauvres; on a pitié des indigens; on évite ceux qui ont *besoin*, et l'on porte à ceux qui sont dans la *nécessité*. Un pauvre, avec un peu de fierté, peut se passer de secours; l'indigence contraint d'accepter; le *besoin* met dans le cas de demander; la *nécessité* dans celui de recevoir le plus petit don. Si l'on examine les nuances délicates de ces différens états, peut-être y trouvera-t-on la raison des sentimens bizarres qui existent dans la plupart des hommes.

(M. DIDEROT.)

BIEN (*Homme de*).

HOMME DE BIEN, homme d'honneur, honnête homme. Il me semble que l'*homme de bien* est celui qui satisfait exactement aux préceptes de sa religion; l'homme d'honneur, celui qui suit rigoureusement les lois et les usages de la société; et l'honnête homme, celui qui ne perd de vue dans

aucune de ses actions les principes de l'équité naturelle. L'*homme de bien* fait des aumônes; l'homme d'honneur ne manque point à sa promesse; l'honnête homme rend la justice, même à son ennemi. L'honnête homme est de tout pays; l'*homme de bien* et l'homme d'honneur ne doivent point faire des choses que l'honnête homme ne se permet pas.

(M. Diderot.)

BOUFFON.

Comédien farceur, qui divertit le public par ses plaisanteries, qui fait et qui dit des quolibets pour faire rire les spectateurs et attraper de l'argent.

Ménage, après Saumaise, dérive ce mot de *buffo*. On nommoit ainsi en latin, ceux qui paroissoient sur le théâtre avec les joues enflées pour recevoir des soufflets, afin que le coup fit plus de bruit, et excitât davantage les spectateurs à rire. Quelques-uns dérivent ce mot d'une fête qui fut instituée dans l'Attique par le roi Erechtée, à l'occasion d'un sacrificateur nommé *Buphon*, lequel, après avoir immolé le premier bœuf sur l'autel de Jupiter Polyen ou gardien de la ville, s'enfuit si soudainement, sans aucun sujet, qu'on ne put ni l'arrêter ni le trouver. La hache et les autres ustensiles du sacrifice furent mis entre les mains des juges pour leur faire leur procès : les juges déclarèrent la hache criminelle, et le reste innocent. Toutes les années suivantes, on fit le sacrifice de la même sorte. Le sacrificateur s'enfuyoit comme le premier, et la hache étoit condamnée par des juges. Comme cette cérémonie et ce jugement étoient tout à fait burlesques, on a appelé depuis *bouffons* et *bouffonneries* toutes les autres momeries et farces qu'on a trouvées ridicules.

(M. l'abbé Mallet.)

BRUTALITÉ.

La *brutalité* est une disposition de l'âme causée par le tempérament, qui nous rend insensibles à tout ce que les égards et les devoirs de la société exigent de nous. Ce vice se corrige un peu par l'éducation et par une grande étude de soi-même. Quand on se connoît bien, il est aisé d'affoiblir les passions qui naissent du tempérament. Voici de quelle manière Théophraste peint la *brutalité* et le brutal.

« La *brutalité* est une certaine dureté, et j'ose dire une » férocité qui se rencontre dans nos manières d'agir, et » qui passe même jusqu'à nos paroles. Si vous demandez à » un homme brutal, qu'est devenu un tel? il vous répond » durement : ne me rompez pas la tête. Si vous le saluez, » il ne vous fait pas l'honneur de vous rendre le salut. . . . » Il est inexorable à celui qui, sans dessein, l'aura poussé » légèrement, ou lui aura marché sur le pied; c'est une » faute qu'il ne pardonne pas. La première chose qu'il dit » à un ami qui lui emprunte quelqu'argent, c'est qu'il ne » lui en prêtera point; il va le trouver ensuite, et le lui » donne de mauvaise grâce. Il ne lui arrive jamais de se » heurter à une pierre qu'il rencontre en son chemin, sans » la charger de malédictions. Il ne daigne entendre per- » sonne, et si l'on diffère un moment à se rendre au lieu » dont on est convenu avec lui, il se retire. »

L'homme brutal paroît toujours être en colère; il ne met ni douceur ni aménité dans la conversation, répond brusquement aux questions qu'on lui fait, et s'emporte avec violence pour peu que l'on contrarie ou ses sentimens ou ses opinions. (*Anonyme.*)

BUCOLIQUE.

Ce mot veut dire pastorale, et signifie des poésies qui regardent les bergers et les troupeaux.

La poésie *bucolique* est la plus ancienne de toutes les poésies, et l'on croit qu'elle a pris naissance en Sicile, parmi les divertissemens des bergers, et dans ces temps heureux où la vie pastorale étoit encore en honneur. Elle fut inspirée par l'amour et par l'oisiveté. On ajouta ensuite des règles aux divertissemens champêtres, et l'on en fit un art. Le soin des troupeaux, les beautés de la nature, et les plaisirs de la vie rustique, en faisoient les plus nobles sujets. Moschus, Bion, Théocrite et Virgile, sont les plus agréables poètes *bucoliques* de l'antiquité.

Selon M. de Fontenelle, Théocrite a quelquefois le style un peu trop *bucolique*. Il est des auteurs qui attribuent l'invention de ce genre de poésie à un berger nommé Daphnis; d'autres à Bucolius, fils aîné de Laomédon; d'autres enfin à Apollon, lorsqu'il gardoit les troupeaux du roi Admète.

« Les *bucoliques*, dit Vossius, ont quelque conformité » avec la comédie; elles sont, comme celle-ci, une image, » une imitation de la vie commune et ordinaire, avec cette » différence toutefois que la comédie représente les mœurs » des habitans de la ville, et les *bucoliques*, les occupa- » tions des gens de la campagne. Tantôt, ajoute-t-il, ce » dernier poème n'est qu'un monologue, et tantôt il a la » forme du dialogue; et quelquefois il est en action, quel- » quefois en récit; et enfin mêlé de récits et d'actions, ce » qui en constitue diverses espèces. » Ce genre est beaucoup plus négligé aujourd'hui qu'il ne l'étoit des anciens, par les raisons détaillées au mot *églogue*.

Au reste, toutes les églogues et les idylles ne doivent pas être mises au rang des *bucoliques* : les trois églogues de Virgile, par exemple, intitulées *Pollion*, *Silène* et *Gallus*, sont d'un style beaucoup plus noble que les sept autres, et

roulent sur des matières fort étrangères à la vie champêtre. C'est le sentiment de Servius, dans la vie de Virgile.

(M. l'abbé MALLET.)

C.

CARACTERE (*Beaux arts*).

C'EST ce qui constitue le propre d'une chose, et qui la distingue des autres choses de la même espèce.

Les beaux arts qui présentent à notre réflexion les objets visibles et invisibles de la nature, doivent désigner chacun d'eux de manière qu'on connoisse à quel genre il appartient, et par quelle propriété il se distingue de tout autre objet de son espèce. Le talent de démêler avec précision les traits caractéristiques, fait donc une des parties capitales de l'art. Le peintre doit donner à chaque partie visible de l'objet le *caractère* du genre, et même le *caractère* individuel, lorsqu'il est question de portraits, et chaque artiste en doit savoir faire autant à sa manière.

Il faut pour cet effet qu'il soit doué d'un esprit d'observation très-pénétrant; qu'il ait, à l'égard des objets visibles, ce qu'on nomme le *coup-d'œil du peintre;* et qu'à l'imitation de ce dernier, il sache saisir rapidement les traits essentiels d'un objet, et les exprimer avec vérité. C'est dans cette habileté que semble consister le génie propre aux beaux arts. Le don de bien saisir les *caractères* est peut-être la marque la plus sûre du génie d'un artiste.

Parmi la grande variété d'objets dont les beaux arts s'occupent, les *caractères* des êtres pensans sont, sans contredit, ceux qui intéressent davantage. L'expression des *caractères* moraux est la plus importante partie de l'art, et c'est en particulier le premier talent du poète. Dans les principaux genres de poésie, l'épopée et le drame, ce sont les *caractères* des personnages qui forment la partie essentielle du poème. Sont-ils bien dessinés, ils nous mettent en

état de lire dans le cœur des hommes, de pressentir l'impression des objets extérieurs sur eux, de prévoir leurs sentimens, leurs résolutions, et de connoître distinctement les ressorts qui les font agir. Les *caractères* sont proprement le portrait de l'âme, l'objet réel dont le portrait du corps n'est que l'ombre. Le poète qui sait tracer avec exactitude et avec force les *caractères* moraux, nous enseigne à connoître les hommes, et en même temps à nous bien connoître nous-mêmes. Mais l'effet que des *caractères* bien dessinés font sur les facultés de notre âme, ne se borne pas à cette connoissance; car de même que nous partageons la douleur des personnes affligées, nous ressentons aussi tous les autres sentimens, dès qu'on les exprime vivement et dans le vrai. Toute représentation forte de l'état d'une âme, nous fait éprouver aussi sensiblement ce qui se passe en elle, que si la chose se passoit en nous-mêmes. Par là, les pensées et les sentimens des autres deviennent en quelque manière des modifications de notre propre être; nous devenons impétueux avec Achille, prévoyans avec Ulysse, et intrépides avec Hector.

Les poètes peuvent donc, à l'aide des *caractères* qu'ils choisissent, exercer un très-grand empire sur les cœurs. Les personnages qui ont notre approbation nous touchent le plus fortement. Nous rassemblons toutes nos forces pour éprouver les mêmes sentimens que l'on nous dépeint dans ceux dont le *caractère* nous a charmés. Ceux qui nous déplaisent, au contraire, excitent en nous une forte aversion, parce qu'étant, pour ainsi dire, nécessités de ressentir aussi leur situation, il s'élève en nous-mêmes un combat intérieur qui nous les rend désagréables.

La principale attention du poète épique ou dramatique doit par conséquent s'attacher aux *caractères* de ses personnages. Pour se hasarder dans ces deux genres, il faut bien connoître les hommes. Le poète épique a la facilité de développer en entier le caractère de ses principaux personnages, par le nombre et la diversité des événemens, des intrigues et des personnes que l'étendue de son action lui permet d'introduire. Le poète dramatique, au contraire, dont l'action est restreinte à un objet précis, ne peut peindre le caractère des hommes que par quelques traits singuliers

de leurs vertus, de leurs vices ou de leurs passions. Il est rarement possible, dans un temps aussi court que celui auquel l'action du drame est bornée, et dans un événement unique, de faire connoître le *caractère* entier d'un personnage.

Il y a des gens qui dans leur manière d'agir et de penser, ne marquent aucun *caractère* décidé. Ce sont des girouettes qui sont indifférentes à toutes les positions, et qui se laissent aller à toutes les impulsions. Il semble qu'il n'y a point en eux de force interne capable de sentir, de se déterminer et d'opérer. Ils voyent arriver les événemens sans s'y intéresser; ils n'en éprouvent qu'une impression foible et momentanée, qui s'efface dès que la cause cesse d'agir. Ces êtres automates ne sont d'aucun usage en poésie. Le poète cherche des personnages dont la façon de penser et d'agir ait quelque chose de remarquable et de saillant; qui soient dominés par quelques passions, qui aient un tour d'esprit, une manière de sentir à eux; en sorte qu'à chaque occasion, ce qui constitue l'essentiel du *caractère* se fasse remarquer.

De tels personnages placés dans diverses circonstances, et liés entre eux par différentes relations, sont l'âme de ces ouvrages de l'art qui consistent en actions, et particulièrement du poème épique. Au moyen de ces personnages, une action très-simple peut devenir intéressante. Ils y répandent un agrément que ni l'intrigue, ni la multiplicité des événemens et des incidens ne sauroient compenser. Pour se convaincre de la vérité de cette remarque, il n'y a qu'à considérer la plupart des tragédies grecques. Malgré la grande simplicité du plan, elles intéressent infiniment par les *caractères*. On pourroit réduire en deux lignes tout le sujet du *Prométhée* d'Eschyle; cette tragédie n'en est pas moins du plus grand intérêt. Parmi les ouvrages modernes, le voyage sentimental de Sterne est une preuve bien évidente que les événemens les plus ordinaires, les faits les plus communs, peuvent acquérir le plus haut degré d'intérêt par les *caractères* des personnages. Quand on n'écrit que pour des enfans, ou pour des têtes foibles, on fera fort bien de chercher à les amuser par une foule d'événemens singuliers et d'aventures romanesques; mais quiconque compose pour des hommes, doit s'attacher par préference aux *caractères*.

Cette règle concerne également le peintre en histoire. S'il n'est pas flatté d'obtenir les suffrages du vulgaire, il ne fera pas consister le mérite de son ouvrage dans l'étendue de l'invention, ni dans le nombre des figures ou des groupes, mais dans la force et la variété des *caractères*. Pourvu qu'un poète épique ou dramatique sache bien saisir et présenter les *caractères*, avec les différentes nuances qui dépendent de l'éducation, des mœurs du siècle et d'autres circonstances personnelles, il possède la partie essentielle de son art; tout événement peut lui suffire; chaque situation sera assez propre à développer ses *caractères*, ou du moins il ne lui faut qu'un effort très-médiocre d'imagination pour inventer le tissu d'une fable qui rende ce développement plus intéressant.

Il est essentiel que le poète évite d'attribuer à ses personnages de l'arbitraire, du romanesque, ou du gigantesque. Ces choses ne se trouvent dans aucun *caractère*. Si le peintre est astreint à suivre la nature, s'il doit non seulement ne donner à chaque arbre que l'espèce de fleurs et de fruits qui lui est propre, mais encore ne le point placer arbitrairement ailleurs qu'aux endroits où la nature le produit, le poète doit s'imposer les mêmes règles dans les actions de ses personnages; elles sont des effets aussi naturels du *caractère*, que les fleurs et les fruits le sont de la nature particulière de l'arbre.

Il ne suffit pas même que chaque sentiment, chaque discours, chaque action ayent une vérité générale de *caractère*, il faut encore que tout ait la nuance précise qui répond aux modifications individuelles du personnage; car nul homme n'a simplement le *caractère* général d'un certain genre. Le poète ne doit pas imiter ces anciens livres de chevalerie, où tous les héros n'ont qu'une même bravoure; il doit prendre ici Homère pour son modèle. Autre est la valeur d'Achille, autre est celle d'Hector, autre celle d'Ajax, et autre encore celle de Diomède. Comme à l'ongle seul on reconnoît le lion, qu'aussi à chaque discours on reconnoisse le personnage, puisque tout ce qui lui est personnel contribue à déterminer son caractère précis.

Trois genres différens de circonstances coucourent à modifier le *caractère*. D'abord la nation et le siècle; en-

suite l'âge, la manière de vivre et le rang ; enfin le génie, le tempérament, en un mot l'individuel : l'influence de ces trois causes doit donc se faire sentir toutes les fois que le *caractère* se développe. Il est par conséquent bien difficile de tracer des *caractères* exacts lorsqu'on choisit ses personnages dans des siècles reculés, et chez des nations peu connues. Ossian dépeignoit des personnes de son temps, de sa nation, de son rang, et en partie même de sa propre maison; il lui étoit aisé de mettre beaucoup de justesse dans ses *caractères*. Homère encore a pris ses personnages dans un siècle peu éloigné du sien, et chez une nation qui ne lui étoit pas étrangère. Virgile n'a pas eu cet avantage, et l'on apperçoit déjà sensiblement dans l'Énéide, que le poëte n'a pas pu saisir tout à fait le siècle, les mœurs et l'état de ses personnages.

De grandes actions épiques, qui embrassent plusieurs personnages distingués, exigent aussi une grande variété dans les *caractères ;* mais cette variété ne doit pas simplement résulter de la diversité essentielle du *caractère*, telle qu'on la trouve par exemple dans l'Iliade, entre Achille, Nestor et Ulysse, qui n'ont pas un seul trait de conformité. Il faut encore que des *caractères* essentiellement les mêmes soient diversifiés par d'agréables nuances qui tirent leur origine de l'âge, du génie, du tempérament, ou d'autres modifications accidentelles des différens personnages.

Ceux qui diffèrent dans les principaux traits sont d'un grand usage, lorsqu'en rapprochant dans d'égales conjonctures des *caractères* opposés, on les fait contraster. Ce contraste fait ressortir chaque *caractère* avec d'autant plus de force qu'on place un sournois à côté d'un homme franc et ouvert, un téméraire, un emporté à côté d'un homme prévoyant et circonspect; il n'est pas douteux que toutes les démarches de l'un frapperont d'autant plus qu'on les comparera aux procédés de l'autre. C'est ce qu'observent les bons auteurs : par exemple dans *Britannicus*, la probité de Burrhus est en opposition avec la scélératesse de Narcisse ; et la crédule confiance de Britannicus avec la profonde dissimulation de Néron. On peut encore opposer à un *caractère* principal d'autres *caractères* subalternes. C'est ainsi qu'au *caractère* du *Misantrope*, qui fait le *caractère* dominant de sa fable,

Molière a ajouté celui de Célimène, coquette médisante, et ceux des petits-maîtres, qui ne servent tous qu'à mettre plus en évidence le *caractère* du misantrope. Le poète peut aussi joindre ensemble plusieurs *caractères*, soit principaux, soit accessoires, sans donner à aucun d'eux assez de force pour le faire dominer sur les autres; tels sont l'*École des Maris*, l'*École des Femmes*, et quelques autres comédies de Molière.

Les *caracteres* en général sont les inclinations des hommes considérés par rapport à leurs passions. Mais, comme parmi ces passions il en est qui sont en quelque sorte attachées à l'humanité, et d'autres qui varient selon les temps et les lieux, ou les usages propres à chaque nation, il faut aussi distinguer des *caracteres généraux* et des *caracteres particuliers*.

Dans tous les siècles et chez toutes les nations, on trouvera des princes ambitieux qui préfèrent la gloire à l'amour; des monarques à qui l'amour a fait négliger le soin de leur gloire; des héroïnes distinguées par la grandeur d'âme, telles que Cornélie, Andromaque; et des femmes dominées par la cruauté et la vengeance, comme *Athalie*, et Cléopâtre dans *Rodogune;* des ministres fidèles et vertueux, et de lâches flatteurs: de même dans la vie commune, qui est l'objet de la comédie, on rencontre partout et en tout temps des jeunes gens étourdis et libertins, des valets fourbes et menteurs, des vieillards avares et fâcheux, des riches insolens et superbes: voilà ce qu'on appelle *caractères généraux*.

Mais parce qu'en conséquence des usages établis dans la société, ces *caractères* ne se produisent pas sous les mêmes formes dans tous les pays, et qu'une passion qui est la même en soi, varie d'un siècle à l'autre, n'agit pas aujourd'hui comme elle faisoit il y a deux ou trois mille ans chez les Grecs et chez les Romains, où les erremens étoient compassés sur leurs usages; et que dans le même siècle elle n'agit pas à Londres comme à Rome, ni à Paris comme à Madrid; il en résulte des *caracteres particuliers*, communs toutefois à chaque nation.

Enfin, parce que dans une même nation les usages varient encore, non seulement de la ville à la cour, mais même d'une société à une autre, d'un homme à un autre homme;

il en naît une troisième espèce de *caractère*, auquel on donne proprement ce nom, et qui, dominant dans une pièce de théâtre, en fait ce que nous appelons une pièce de *caractère :* tels sont le *Misantrope*, le *Joueur*, le *Glorieux*, etc.

Il faut de plus observer qu'il y a certains ridicules attachés à un climat, à un temps, qui dans d'autres climats et dans d'autres temps ne formeroient plus un *caractère*. Tels sont les *Précieuses ridicules* et les *Femmes savantes* de Molière, qui n'ont plus en France le même sel que dans leur nouveauté, et qui n'auroient aucun succès en Angleterre, où les singularités que frondent ces pièces n'ont jamais dominé.

Le caractère, dans ce dernier sens, n'est donc autre chose qu'une passion dominante, qui occupe tout à la fois le cœur et l'esprit ; comme l'ambition, l'amour, la vengeance dans le tragique ; l'avarice, la vanité, la jalousie, la passion du jeu dans le comique. On peut encore distinguer les *caractères* simples et dominans, tels que ceux que nous venons de nommer, d'avec les *caractères* accessoires qui leur sont comme subordonnés. Ainsi l'ambition est soupçonneuse, inquiète, inconstante dans ses attachemens, qu'elle noue ou rompt selon ses vues ; l'amour est vif, impétueux, jaloux, quelquefois cruel ; la vengeance a pour compagnes la perfidie, la duplicité, la colère et la cruauté : de même la défiance et la lésine accompagnent ordinairement l'avarice ; la passion du jeu entraîne après elle la prodigalité dans la bonne fortune, l'humeur et la brusquerie dans les revers ; la jalousie ne marche guère sans la colère, l'impatience, les outrages ; et la vanité est fondée sur le mensonge, le dédain et la fatuité. Si le *caractère* simple est suffisant pour conduire l'intrigue et remplir l'action, il n'est pas besoin de recourir aux *caractères* accessoires ; mais, si ces derniers sont naturellement liés au *caractère* principal, on ne sauroit les en détacher sans l'estropier.

C'est une question de savoir si l'on peut et si l'on doit, dans le comique, charger les *caractères* pour les rendre plus ridicules. D'un côté, il est certain qu'un auteur ne doit jamais s'écarter de la nature, ni la faire grimacer ; d'un autre côté, il n'est pas moins évident que dans une comédie on

doit peindre le ridicule et même fortement : or il semble qu'on n'y sauroit mieux réussir qu'en rassemblant le plus grand nombre de traits propres à le faire connoître, et par conséquent qu'il est permis de charger les *caractères*. Il y a en ce genre deux extrémités vicieuses, et Molière a connu mieux que personne le point de perfection qui tient le milieu entre elles : ses *caractères* ne sont ni si simples que ceux des anciens, ni si chargés que ceux de nos contemporains. La simplicité des premiers, qui n'est point un défaut en soi, n'auroit cependant pas été du goût du siècle de Molière ; mais l'affectation des modernes, qui va jusqu'à choquer la vraisemblance, est encore plus vicieuse. Qu'on caractérise les passions fortement, à la bonne heure ; mais il n'est jamais permis de les outrer.

Enfin, une qualité essentielle au *caractère*, c'est qu'il se soutienne ; et le poète est d'autant plus obligé d'observer cette règle, que dans le tragique ses *caractères* sont, pour ainsi dire, tous donnés par la fable ou l'histoire.

Dans le comique il est le maître de sa fable, et doit y disposer tout de manière que rien ne se démente, et que le spectateur y trouve à la fin, comme au premier acte, les personnages introduits, guidés par les mêmes vues, agissant par les mêmes principes, sensibles aux mêmes intérêts, en un mot les mêmes qu'ils ont paru d'abord.

(M. SULZER.)

CARACTÈRE *des Auteurs.*

CARACTÈRE, en parlant d'un auteur, est la manière qui lui est propre et particulière de traiter un sujet, dans un genre que d'autres ont traité comme lui ou avant lui. Ainsi l'on dit, en parlant des poètes lyriques, que Pindare est sublime et quelquefois obscur, entortillé ; Anacréon, doux, tendre, élégant ; qu'Horace a l'élévation de l'un et la mollesse de l'autre ; que Malherbe est noble, harmonieux ; Rousseau, impétueux, hardi ; La Mothe, ingénieux et délicat. M. de Fénélon trace ainsi en peu de mots les *caractères* des prin-

cipaux historiens de l'antiquité. « Hérodote, dit il, raconte » parfaitement; il a même de la grâce par la variété des » matières; mais son ouvrage est plutôt un recueil des re- » lations des divers pays, qu'une histoire qui ait de l'unité. » Polybe est habile dans l'art de la guerre et dans la poli- » tique; mais il raisonne trop, quoiqu'il raisonne très-bien. » Il va au-delà des bornes d'un simple historien; il déve- » loppe chaque événement dans sa cause; c'est une anato- » mie exacte, etc. Salluste a écrit avec une noblesse et une » grâce singulière; mais il s'est trop étendu en peinture de » mœurs, et en portraits de personnes dans deux histoires » très-courtes. Tacite montre beaucoup de génie, avec une » profonde connoissance des cœurs les plus corrompus; » mais il affecte trop une brièveté mystérieuse. Il est trop » plein de tours poétiques dans ses descriptions; il a trop » d'esprit; il raffine trop; il attribue aux plus subtils ressorts » de la politique, ce qui ne vient souvent que d'un mé- » compte, que d'une humeur bizarre, que d'un caprice, etc.» (*Lettres sur l'Eloquence.*)

On voit par cet échantillon que le *caractère* des auteurs ne consiste pas moins dans leurs défauts que dans leurs perfections; et comme il n'est point de genre d'écrire qui n'ait son *caractère* particulier, il n'est point non plus d'auteur qui n'ait le sien; l'un et l'autre sont fondés sur la différente nature des matières et sur la différence des génies.

(M. l'Abbé MALLET.)

CHARLES Ier, *roi d'Angleterre.*

CHARLES Ier étoit de belle figure, d'une physionomie douce, mais mélancolique; il avoit le teint beau, le corps sain, bien proportionné, et la taille de grandeur moyenne. Il étoit capable de supporter la fatigue, excelloit à monter à cheval et dans tous les autres exercices. On convient qu'il étoit mari tendre, père indulgent, maître facile; en un mot, digne d'amour et de respect. A ces qualités domestiques, il en joignoit d'autres qui auroient fait honneur à tout parti-

culier. Il avoit reçu de la nature du goût pour les beaux arts, et celui de la peinture faisoit sa passion favorite.

Son caractère, comme celui de la plupart des hommes, étoit mêlé; mais ses vertus l'emportoient sur ses vices, ou pour mieux dire, sur ses imperfections; car parmi ses fautes on en trouveroit peu qui méritassent justement le nom de vice.

Ceux qui l'envisagent en qualité de monarque, et sous le point de vue le plus favorable, assurent que sa dignité étoit sans orgueil, sa douceur sans foiblesse, sa bravoure sans témérité, sa tempérance sans austérité, son économie sans avarice. Ceux qui veulent lui rendre une justice plus sévère, prétendent que plusieurs de ses bonnes qualités étoient accompagnées de quelques défauts qui leur faisoit perdre toute la force naturelle de leur influence. Son inclination bienfaisante étoit obscurcie par des manières peu gracieuses; sa piété avoit une bonne teinture de superstition. Il déféroit trop aux personnes de médiocre capacité, et sa modération le garantissoit rarement des résolutions brusques et précipitées. Il ne savoit ni céder aux emportemens d'une assemblée populaire, ni les réprimer à propos; la souplesse et l'habileté lui manquoient pour l'un, et la vigueur pour l'autre.

Malheureusement son sort le mit sur le trône dans un temps où les exemples de plusieurs règnes favorisoient le pouvoir arbitraire, et où le cours du génie de la nation tendoit violemment à la liberté. Dans un autre siècle, ce monarque auroit été sûr d'un règne tranquille; mais les hautes idées de son pouvoir dans lesquelles il avoit été nourri, le rendirent incapable d'une soumission prudente à cet esprit de liberté qui prévaloit si fortement parmi ses sujets. Sa politique ne fut pas soutenue de la vigueur et de la prévoyance nécessaires pour maintenir sa prérogative au point où il l'avoit élevée. Enfin, exposé sans cesse aux assauts d'une multitude de factions furieuses, implacables, fanatiques, ses méprises et ses fautes eurent les plus fatales conséquences. Trop rigoureuse situation, même pour le plus haut degré de la capacité humaine!

Les partis qui divisoient le royaume étoient des convulsions générales de tous les esprits; une ardeur violente et réfléchie de changer la constitution de l'état; un dessein mal

conçu dans les royalistes d'établir le pouvoir despotique; une fureur de la liberté dans la chambre des communes; le desir dans les évêques d'écarter le parti calviniste des puritains; le projet formé par les puritains d'humilier les évêques; et enfin le plan suivi et caché des indépendans, qui consistoit à se servir des défauts de tous les autres pour devenir leurs maîtres.

Au milieu de cette anarchie, les catholiques d'Irlande massacrent quarante mille protestans de leur île, et *Charles Ier* écouta le fatal conseil de soutenir sa puissance par un coup d'autorité. Il quitte Londres, se rend à Yorck, rassemble ses forces, et s'arrêtant près de Nottingham, il y élève l'étendard royal, signe ouvert de la guerre civile dans toute la nation.

On donne batailles sur batailles, d'abord favorables au prince, ensuite malheureuses et désastreuses. Après avoir reçu dans son armée ces odieux Irlandais teints du sang de leurs compatriotes, et taillés en pièces par le lord Fairfax à la bataille de Nasebi, qui suivit la victoire de Marston, il ne resta plus au malheureux monarque que la douleur d'avoir donné à ses sujets le prétexte de l'accuser d'être complice de l'horrible massacre commis par les mêmes Irlandais le 22 octobre 1641.

Charles marcha d'infortunes en infortunes; il crut trouver sa sûreté dans l'armée écossaise et se jetta entre ses mains; mais les Ecossais le vendirent et le livrèrent aux commissaires anglais; il s'échappa de leur garde et se sauva dans l'île de Wight, où il fut enlevé et transféré au château de Hulst. Sa mort étant résolue, Cromwel, Ireton et Harrisson établirent une cour de justice dont ils furent les principaux acteurs, avec quelques membres de la chambre basse et quelques bourgeois de Londres. On traduisit trois fois le monarque devant cette cour illégale, et il refusa autant de fois d'en reconnoître la jurisdiction. Enfin, le 10 février 1649, sa tête fut tranchée d'un seul coup, dans la place de Witehall. Un homme masqué fit l'office d'exécuteur, et le corps fut déposé dans la chapelle de Windsor.

La mort tragique de ce monarque a fait mettre en question, s'il se trouve des cas où le peuple ait droit de punir son souverain. Il est du moins certain que ceux qui donnent

le plus de carrière à leurs idées, pourroient douter si dans un monarque la nature humaine est capable d'un assez haut degré de dépravation, pour justifier dans des sujets révoltés ce dernier acte de jurisdiction. L'illusion, si c'en est une, qui nous inspire un respect sacré pour la personne des princes, est si salutaire, que la détruire par le procès d'un souverain, ce seroit causer plus de mal au peuple qu'on ne peut espérer d'effet sur les princes, d'un exemple de justice qu'on croiroit capable de les arrêter dans la carrière de la tyrannie.

Je sais qu'on cite dans l'histoire de l'ancienne Rome l'exemple de Néron, que les Romains condamnèrent comme l'ennemi public, sans aucune forme de procès, au châtiment le plus sévère et le plus ignominieux; mais les crimes de cet odieux tyran étoient portés à un degré d'énormité qui renverse toutes sortes de règles. Quand on passe ensuite de l'exemple de Néron à celui de *Charles Ier*, et que l'on considère la contrariété qui se trouve dans leurs caractères, l'on ne plaint point l'un, et l'on est confondu que l'autre pût éprouver une si fatale catastrophe.

L'histoire, cette grande source de sagesse, fournit des exemples de tous les genres, et tous les préceptes de la morale comme ceux de la prudence, peuvent être autorisés par cette variété d'événemens, que son vaste miroir est capable de nous présenter.

De ces mémorables révolutions qui se sont passées dans un siècle si voisin du nôtre, les Anglais peuvent tirer naturellement la même leçon que *Charles* dans ses dernières années en tira lui-même; qu'il est très-dangereux pour leurs princes de s'attribuer plus d'autorité qu'il ne leur en est accordé par les lois. Mais les mêmes scènes fournissent à l'Angleterre une autre instruction qui n'est pas moins naturelle, ni moins utile, sur la folie du peuple, les fureurs du fanatisme, et le danger des armées mercenaires. Je dis *les fureurs du fanatisme*, car il n'est pas impossible que le meurtre de *Charles Ier*, la plus atroce des actions de Cromwel, n'ait été déguisé à ses yeux sous une épaisse nuée d'illusions fanatiques, et qu'il n'ait regardé son crime sous l'aspect d'une action méritoire.

(M. de JAUCOURT.)

CHOCOLAT.

L'USAGE du *chocolat* ne mérite ni tout le bien ni tout le mal qu'on en a dit : cette espèce d'aliment devient à peu près indifférent par l'habitude, comme tant d'autres. Une nation entière en vit presque : manquer de *chocolat* chez les Espagnols, c'est être réduit au même point de misère que manquer de pain parmi nous ; et l'on ne voit pas que ce peuple tire de grandes utilités de cet usage, ni qu'il en éprouve des maux sensibles.

Il y a long-temps qu'on a appelé le *chocolat* le lait des vieillards : on le regarde comme très-nourrissant et comme très-propre à réveiller les forces languissantes de l'estomac. Ces prétentions s'accordent assez avec ce qu'on connoît de la nature des différens ingrédiens de notre *chocolat*, et elles sont confirmées par l'expérience. Effectivement le cacao contient une substance farineuse, et une quantité considérable d'une matière huileuse ou butireuse, qui peuvent fournir abondamment l'une et l'autre une substance propre à la réparation de nos humeurs ou à la nutrition. Le sucre qui entre dans la composition du *chocolat*, et le jaune d'œuf ou le lait avec lequel on le prend ordinairement, sont encore des matières très-nourrissantes.

La vanille, la cannelle et les autres aromates dont on l'anime, sont capables d'exciter l'appétit, fortifier l'estomac, etc.

Le *chocolat* de santé même, c'est-à-dire, celui qui est préparé sans aromates, n'est pas absolument privé de cette propriété tonique et stomachique. On observe assez communement qu'après en avoir pris le matin, on attend le dîner avec plus d'impatience que si l'on étoit resté à jeun. Mais ce sont les gens peu habitués à son usage chez qui il produit cet effet : il soutient assez bien au contraire ceux qui en prennent journellement le matin, pour ne manger ensuite que le soir. C'est encore ici, comme on voit, une affaire d'habitude. (M. VÉNEL.)

CHRONIQUES (*Maladies*).

ÉPITHÈTE qui se donne et qui est consacrée aux maladies de longue durée.

Les médecins ayant divisé toutes les maladies par rapport à la durée, en aiguës et en *chroniques*, nomment maladies *chroniques* toutes celles qui, douces ou violentes, accompagnées de fièvre ou sans fièvre, s'étendent au-delà de quarante jours.

Qu'il me soit permis de faire ici une réflexion sur la différente conduite que tiennent la plupart des hommes dans leurs maladies aiguës et *chroniques*. Dans les premières, ils s'adressent à un médecin dont ils suivent exactement les ordonnances, et gardent ce médecin jusqu'à la terminaison heureuse ou funeste de la maladie : l'accablement, le danger imminent, les symptômes urgens, le pronostic fâcheux, la crainte des événemens prochains, tout engage de suivre un plan fixe, uniforme, et d'abandonner les choses à leur destinée. Dans les maladies *chroniques*, on n'est point agité par des intérêts aussi vifs; la vue du danger est incertaine, éloignée; le malade va, vient, souffre plus foiblement. Comme le médecin ne le voit que par intervalles de temps à autre, il peut perdre insensiblement, par les variations qui se succèdent, le fil du mal, et de là confondre dans sa méthode curative le principal avec l'accessoire : soit faute d'attention ou de lumières, soit complication de symptômes, il manquera quelquefois de boussole pour se diriger dans le traitement de la maladie, il ne retirera pas de ses remèdes tout le succès qu'il se promettoit ; dès-lors le malade impatient, inquiet, découragé, appelle successivement d'autres médecins qu'il quitte de même, bien ou mal à propos; ensuite il écoute avec avidité tous les mauvais conseils de ses amis, de ses parens, de ses voisins; enfin il se livre aveuglément aux remèdes de bonnes femmes, aux secrets de paysans, de moines, de chimistes, d'empi-

riques, de charlatans de toute espèce, qui ne guérissent son mal que par la mort.

Cette scène de la vie humaine est si bien dépeinte par Montfleury, que je crois devoir ici copier le tableau qu'il en fait : ceux qui le connoissent m'en sauront gré comme ceux qui ne le connoissent pas. Il est dans la pièce intitulée *la Fille médecin* : un charlatan arrive pour traiter la fille de *Géronte;* et trouvant sur sa route la femme-de-chambre nommée *Lise,* il lui demande quels médecins on a vus. Lise répond :

Je peux vous assurer, sans en savoir les noms,
Que nous en avons vu de toutes les façons :
Sur ce chapitre-là tout le monde raffine;
Il n'est point de voisin, il n'est point de voisine,
Qui, donnant là-dessus dedans quelque panneau,
Ne nous ait envoyé quelque docteur nouveau.
Nous avons vu céans un plumet qui gasconne,
Un abbé qui guérit par des poudres qu'il donne;
Un diseur de grands mots, jadis musicien,
Qui fait un dissolvant, lequel ne dissout rien;
Six médecins crasseux qui venoient sur des mules,
Un arracheur de dents qui donnoit des pillules,
La veuve d'un chimiste, et la sœur d'un curé,
Qui font à frais communs d'un baume coloré;
Un chevalier de Malte, une dévote, un moine;
Le chevalier pratique avec de l'antimoine,
Le moine avec des eaux de diverses façons,
La dévote guérit avec des oraisons.
Que vous dirai-je enfin, monsieur? de chaque espèce,
Il est venu quelqu'un pour traiter ma maîtresse;
Chacun à la guérir s'étoit bien défendu :
Cependant, vous voyez, c'est de l'argent perdu.
On l'enterre aujourd'hui. . . . . : . . . .

C'est là en effet le dénouement simple, naturel et vraisemblable que présente la folle conduite des hommes dans le genre des maladies *chroniques*.

(M. de Jaucourt.)

CIRCONLOCUTION.

La *circonlocution* est une courte définition qui s'emploie à désigner la chose qu'on ne peut ou qu'on ne veut pas nommer.

Ce monstre à voix humaine, aigle, femme et lion.
(VOLTAIRE.)

. . . . Cet art ingénieux
De peindre la parole et de parler aux yeux.
(BRÉBEUF.)

La *circonlocution* annonce la pauvreté d'une langue, mais elle y supplée avec avantage, et fait elle-même la richesse du style, par les idees qu'elle rassemble ou qu'elle réveille en passant; elle contribue aussi quelquefois à l'élégance et à la noblesse, en évitant le voisinage des idées basses ou rebutantes que le terme propre rappelleroit. Voyez dans *Sémiramis* comme l'idée des médicamens est annoblie :

Ces végétaux puissans qu'en Perse on voit éclore,
Bienfaits nés dans son sein de l'astre qu'elle adore.

On emploie souvent la *circonlocution* à la place des termes que l'habitude et le préjugé ont avilis : Qu'Œnone eût dit à Phèdre : *Il y a trois jours que vous n'avez bu ni mangé;* cela seroit ignoble :

Et le jour a trois fois chassé la nuit obscure,
Depuis que votre corps languit sans nourriture.

Voilà comment la même idée est annoblie par un détour : c'est le besoin qui a inventé la *circonlocution*.

Ainsi la *circonlocution*, qui fut d'abord un signe de pauvreté dans une langue, est devenue dans la suite un ornement de luxe dont on a souvent abusé.

Le grand usage de la *circonlocution* est dans les choses de délicatesse, de finesse ou de décence ; car ces trois caractères de la pensée tiennent aux soins qu'on a de la voiler à demi par une expression mystérieuse, et d'éviter par un détour la trop grande clarté du mot juste et précis.

(M. MARMONTEL.)

CIRCONSPECTION.

Circonspection, *retenue*, *considération*, *égards*, *ménagemens*. Une attention réfléchie et mesurée sur la façon de parler, d'agir, et de se conduire dans le commerce du monde par rapport aux autres, pour y contribuer à leur satisfaction plutôt qu'à la sienne, est l'idée générale que ces cinq mots présentent d'abord, suivant la remarque de l'abbé Girard. Il me paroît que voici la différence qu'on y peut mettre.

La *circonspection* est principalement dans le discours, pour ne parler qu'à propos, et ne rien laisser échapper qui puisse nuire ou déplaire; elle est l'effet d'une prudence qui ne risque rien : la *retenue* est dans les paroles comme dans les actions, et a pour défaut opposé l'impudence : la *considération*, les *égards* et les *ménagemens* sont pour les personnes, avec cette différence que la *considération* et les *égards* sont plus pour l'état, la situation et la qualité des gens que l'on fréquente; et que les *ménagemens* regardent plus particulièrement leurs inclinations et leur humeur.

La *considération* semble encore indiquer quelque chose de plus fort que les *égards;* elle marque mieux le cas qu'on fait des personnes que l'on voit, l'estime qu'on leur porte en réalité ou seulement en apparence, ou un devoir qu'on leur rend. Les *égards* tiennent davantage aux règles de la bienséance et de la politesse, pour ne manquer à rien de ce que ces deux qualités exigent.

L'esprit du monde veut de la *circonspection* quand on ne connoît pas ceux devant qui on parle; de la *considération* pour la qualité et les gens en place; des *égards* envers les personnes intéressées à ce dont est question; et des *ménagemens* avec celles qui sont d'un commerce difficile, ou d'une opinion opposée: la *retenue* est bonne partout, mais elle est absolument nécessaire en public et avec les grands; quelque liberté qu'ils semblent accorder, on est la dupe si on s'y livre trop, car ils se réservent toujours un certain

droit de respect, dont ils regardent le manquement comme un crime irrémissible.

Il faut avoir beaucoup de *circonspection* dans les conversations qui roulent sur la religion et sur le gouvernement; parce que ce sont des matières publiques sur lesquelles il n'est pas permis aux particuliers de dire tout ce qu'ils pensent, si leurs pensées se trouvent opposées aux usages établis; et que d'ailleurs elles sont confiées aux soins de gens à craindre. Ce n'est pas être avisé pour ses intérêts que de négliger de donner des marques de *considération* aux personnes dont on a besoin dans ses affaires, ou dont on espère quelque service. L'on ne sauroit avoir trop d'*égards* pour les dames; ils leur sont dûs; elles les attendent, et ce seroit les piquer que d'y manquer, d'autant qu'elles observent plus les moindres choses que les grandes.

Toutes ces qualités, *circonspection*, *retenue*, *considération*, *égards*, *ménagemens*, sont uniquement les fruits de l'éducation, et l'on peut les posséder éminemment sans être plus vertueux; mais, comme on ne recherche guère dans la société que l'écorce, on a mis à ces qualités, bonnes en elles-mêmes, un prix fort supérieur à leur valeur. Les gens du monde n'ont par dessus les autres hommes qu'ils méprisent, qu'un peu de vernis qui les couvre, et qui cache à la vue leur médiocrité, leurs défauts et leurs vices.

(M. de Jaucourt.)

CONVENABLE.

J'observerai d'abord que convenance n'est point le substantif de *convenable*, si l'on consulte les idées attachées à ces mots. La convenance est entre les choses, le *convenable* est dans les actions. Il y a telle manière de s'ajuster qui n'est pas *convenable* à un ecclésiastique ou à un magistrat: on se charge souvent d'une commission qui n'est pas *convenable* au rang qu'on occupe; ce n'est pas assez qu'une récompense soit proportionnée au service, il faut encore qu'elle soit *convenable* à la personne. Le *convenable* con-

siste souvent dans la conformité de la conduite avec les usages établis et les opinions reçues. C'est, s'il est permis de s'exprimer ainsi, l'*honnêteté arbitraire*.

(M. Diderot.)

Convenable (Beaux arts). Cette qualité exprime dans les êtres moraux le rapport qui doit régner entre leurs propriétés essentielles, et ce qu'ils ont d'accessoire. Dans tout ouvrage de goût, ce rapport de convenance entre les parties essentielles et accidentelles est indispensable; il ajoute à la perfection de l'ensemble; et partout où il manque, ce défaut produit un sentiment désagréable.

Dans les objets moraux, cette harmonie est d'autant plus nécessaire, qu'on seroit choqué de ne la pas appercevoir; elle est à l'égard de ces objets ce que le costume est en fait d'usage et de mode. Les fautes contre le costume ne blessent que la vérité contingente de nos notions; mais les fautes contre la décence choquent nos sentimens, et sont plus graves. Le peintre qui, dans un tableau de la sainte Cène, représente sous la table un chien et un chat qui se disputent un os, pèche contre la gravité de son sujet par cette image accessoire dont le sentiment est blessé. C'est un défaut qui n'est que trop commun aux peintres de mêler aux sujets les plus sérieux des personnages burlesques, des enfans qui badinent avec des chiens, ou d'autres incongruités de ce genre qui choquent le bon goût.

Mais ce ne sont pas les peintres seuls auxquels on est en droit de reprocher cette faute; les autres artistes n'en sont pas toujours exempts. On voit souvent en architecture des temples consacrés au christianisme, dont les décorations sont prises du culte des payens; on voit des maisons de particuliers surchargées de trophées, des édifices d'une architecture sévère, enrichis d'ornemens bizarres ou indécens. Les plus grands poëtes tombent même quelquefois dans ce défaut. Nous en avons un exemple dans Milton. Il fait tenir à l'Être Suprême un langage qui, comme l'a très-bien remarqué Pope, eût été beaucoup plus *conve-*

nable dans la bouche d'un sombre scholastique. Les personnes de goût n'ont que trop souvent l'occasion de faire la même remarque à l'égard des prédicateurs.

Il ne suffit pas, pour être décent, d'éviter l'indécence, il faut de plus savoir ajouter à l'essentiel des accessoires si *convenables*, que l'effet de l'ensemble en acquière une nouvelle énergie. C'est ce qui arrivera, si l'artiste est assez heureux pour imaginer des accessoires qui produisent une impression inattendue, mais analogue à celle que le sujet principal doit exciter : cette surprise donne une nouvelle impulsion à l'attention ; l'objet entier redouble de vivacité. Tel est l'effet d'une circonstance purement accidentelle dans un tableau de Raphaël qui représente l'adoration des bergers. Un de ceux-ci, et en apparence le moindre et le plus simple, qui ose à peine s'approcher du Sauveur, lui marque sa vénération en tirant son bonnet. Ce geste est peut-être contre le costume de ces temps-là, mais rien n'était plus *convenable* dans cette conjoncture, et pour un berger : aussi l'effet que cette attitude produit sur l'ensemble est-il merveilleux. C'est ainsi qu'avec un heureux génie et un jugement solide, l'artiste peut, en observant la plus exacte convenance, rendre l'essentiel plus expressif en l'accompagnant d'accessoires bien choisis.

Quelques critiques modernes ont cru voir dans les anciens des indécences, des incongruités que l'antiquité n'y avoit point apperçues. Les procédés violens des héros de l'Iliade, leurs discours injurieux, blessent la délicatesse de ceux qui jugent des mœurs des anciens par celles de notre temps. Le motif que Nestor, haranguant les Grecs, emploie pour les engager à continuer le siège, seroit aujourd'hui de la plus grande indécence; mais il n'a rien que de très-*convenable* aux mœurs du siécle qu'Homère a choisi. La conduite d'Hercule, dans l'*Alceste* d'Euripide, est peut-être ce qu'on a blâmé avec plus de raison : il n'a jamais été décent de se livrer gaiement à la bonne chère dans la maison d'un hôte qui est en ce moment dans l'affliction la plus cruelle. Il y auroit cependant plus d'une raison pour justifier ici Euripide.

Le génie seul ne suffit pas; il faut un jugement exquis pour saisir toujours le *convenable*, et ne s'en point écarter.

d'assemblée et de repas de fondation, où chacun fournit sa quote part de plaisanterie, bonne ou mauvaise; où l'on fait des mots qui ne sont entendus que là, quoiqu'il soit presque du bon ton d'en user partout ailleurs, et de trouver ridicules ceux qui ne les entendent point, etc. Toute la ville est divisée en *coteries* ennemies les unes des autres, et s'entre-méprisant beaucoup. Il y a telle *coterie* obscure qui équivaut à une bonne société; et telle société brillante qui n'équivaut tout juste qu'à une mauvaise *coterie*. Il n'y a presque point de *coteries* gaies, libres et franches, sous les mauvais règnes.

(M. Diderot.)

COUPE (*Belles lettres*).

On donne ce nom à l'arrangement des diverses parties qui composent un poème lyrique. C'est proprement le secret de l'art, et l'écueil ordinaire de presque tous les auteurs qui ont tenté de se montrer sur le théâtre de l'opéra.

Un poème lyrique paroît fort peu de chose à la première inspection; une tragédie de ce genre n'est composée que de 600 ou 700 vers; un ballet n'en a pour l'ordinaire que 500. Dans le meilleur de ces sortes d'ouvrages, on voit tant de choses qui semblent communes; la passion dans le tragique est si peu poussée au point d'intéresser les spectateurs; les détails sont si courts dans les ballets; quelques madrigaux dans les divertissemens; un char qui porte une divinité; une baguette qui fait changer un désert en un palais magnifique; des danses amenées bien ou mal; des dénouemens sans vraisemblance; une contexture en apparence sèche, certains mots plus sonores que les autres et qui reviènent toujours: voilà à quoi l'on croit que se borne la charpente et l'ensemble d'un opéra. On s'embarque plein de cette erreur sur cette mer orageuse, qu'on juge aussi tranquille que celle qui est peinte sur la toile; on y vogue avec une réputation déjà commencée, ou établie par d'autres ouvrages d'un genre plus difficile; mais à peine a-t-on quitté

la rive que les vents grondent, la mer s'agite, le vaisseau se brise ou échoue, et le pilote lui-même perd la tête et se noie.

Il faut couper un opéra différemment de tous les autres ouvrages dramatiques. Quinault a *coupé* tous ses poëmes pour la grande déclamation : il ne pouvoit pas alors avoir une autre méthode, parce qu'il n'avoit que des sujets propres à la déclamation ; que d'ailleurs on connoissoit à peine la danse de son temps, et qu'elle n'occupoit qu'une très-petite partie de la représentation.

Ce ne fut qu'au ballet du *Triomphe de l'amour* qu'on introduisit en France des danseuses dans les représentations en musique ; il n'y avoit auparavant que quatre ou six danseurs qui formoient tous les divertissemens de l'opéra, et qui n'y portoient par conséquent que fort peu de variété, et un agrément très-médiocre ; en sorte que pendant plus de dix ans on s'étoit passé à ce théâtre d'un plaisir qui est devenu très-piquant de nos jours. Tous les ouvrages antérieurs à 1681 furent donc *coupés* de manière à pouvoir se passer de danseuses; et le pli étoit pris, si l'on peut s'exprimer ainsi, lorsque le corps de danse fut renforcé : ainsi *Persée, Phaëton, Amadis de Gaule, Roland* et *Armide*, poëmes postérieurs à cette époque, furent *coupés* comme l'avoient été *Cadmus, Thésée, Atys, Isis, Alceste* et *Proserpine*, qui avoient paru avant 1681.

Quinault, en coupant ainsi tous ses opéras, avoit eu une raison décisive ; mais ceux qui l'ont suivi avoient un motif aussi fort pour prendre une *coupe* contraire. La danse naissoit à peine de son temps, et il avoit pressenti qu'elle seroit un des principaux agrémens du genre qu'il avoit créé : mais comme elle étoit encore à son enfance, et que le chant avoit fait de plus grands progrès ; que Lulli se contentoit de former ses divertissemens de deux airs de violons, de trois au plus, et quelquefois d'un seul; qu'il falloit cependant remplir le temps ordinaire de la représentation, Quinault *coupoit* ses poëmes de façon que la déclamation suffisoit presque seule à la durée de son spectacle : trois quarts-d'heure à peu près étoient occupés par les divertissemens ; le reste devoit être rempli par la scène.

Quinault étoit donc astreint à couper ses poëmes de telle

sorte que le chant de la déclamation (alors on n'en connoissoit point d'autre) remplit l'espace d'environ deux heures et demie ; mais à mesure qu'on a trouvé des chants nouveaux, que l'exécution a fait des progrès, qu'on a imaginé des danses brillantes, que cette partie du spectacle s'est accrue ; depuis enfin que le ballet (genre tout entier à la France, le plus piquant, le plus vif, le plus varié de tous), a été imaginé et goûté, toutes les fois qu'on a vu un grand opéra nouveau coupé comme ceux de Quinault (et tous les auteurs qui sont venus après lui, auroient cru faire un crime de prendre une autre *coupe* que la sienne), quelque bonne qu'ait été la musique, et quelque élégance qu'on ait répandue dans le poème, le public y a trouvé du froid, de la langueur et de l'ennui. Les opéras mêmes de Quinault, malgré leur réputation, le préjugé de la nation, et le juste tribut de la reconnoissance et d'estime qu'elle doit à Lulli, ont fait peu à peu la même impression ; et il a fallu en venir à des expédiens pour rendre agréable la représentation de ces ouvrages immortels. Tout cela est arrivé par degrés d'une façon presqu'insensible, parce que la danse et l'exécution ont fait leurs progrès de cette manière.

Les auteurs qui sont venus après Quinault n'ont point senti ces différens progrès ; mais ils ne sont point excusables de ne les avoir pas apperçus ; ils auroient atteint à la perfection de l'art, en *coupant* leurs ouvrages sur cette découverte.

La Mothe, qui a créé le ballet, est le seul qui ait vu ce changement dans le temps même qu'il étoit le moins sensible ; il en a profité en homme d'esprit dans son *Europe galante*, dans *Issé*, et dans le *Carnaval et la Folie ;* trois genres qu'il a créés en homme de génie. On ne conçoit pas comment après un vol pareil vers la perfection, il a pu retomber après dans l'imitation servile. Tous ses autres ouvrages lyriques sont *coupés* sur l'ancien patron, et on sait la différence qu'on doit faire de ses meilleurs opéras de cette dernière espèce, avec les trois dont on vient de parler.

En réduisant donc les choses à un point fixe qui puisse être utile à l'art, il est démontré, 1° que la durée d'un opéra doit être la même aujourd'hui qu'elle l'étoit du temps de Quinault ; 2° les trois heures et un quart de cette durée, qui

étoit remplie par deux heures et demie de récitatif, doivent l'être aujourd'hui par les divertissemens, les chœurs, les mouvemens du théâtre, les chants brillans, etc. sans cela l'ennui est sûr, et la chute de l'opéra est infaillible. Il ne faut donc que trois quarts-d'heure à peu près de récitatif; par conséquent un opéra doit être *coupé* aujourd'hui d'une manière toute différente de celle dont s'est servi Quinault. Heureux les auteurs qui, bien convaincus de cette vérité, auront l'art de *couper* les leurs comme Quinault, s'il vivoit aujourd'hui, les *couperoit* lui-même !

Le poète qui compose des opéras ne tient que le second rang dans l'opinion commune. Lulli a joui, pendant la vie de Quinault, de toute la gloire des opéras qu'ils avoient faits en société. Il n'y a pas vingt ans (en 1754) qu'on s'est apperçu que ce poète étoit un génie rare, et malgré cette découverte tardive, on dit encore plus communément : *Armide est le chef-d'œuvre de Lulli*, que l'on ne dit : *Armide est un des chefs-d'œuvres de Quinault*. Comment se persuader qu'un genre, pour lequel en général on ne s'est pas accoutumé encore à avoir de l'estime, est pourtant un genre difficile. Boileau affectoit de dédaigner cette espèce d'ouvrage : la comparaison qu'il faisoit à la lecture d'une pièce de Racine avec un opéra de Quinault; l'amitié qu'il avoit pour le premier; son antipathie contre le second, une sorte de sévérité de mœurs dont il faisoit profession : tout cela nourrissoit dans son esprit des préventions qui sont passées dans ses écrits, et dont tous les jeunes gens héritent au sortir du collége.

Si l'on doit juger cependant du mérite d'un genre par sa difficulté, et par les succès peu fréquens des plus beaux génies qui l'ont tenté, il en est peu dans la poésie qui doivent avoir la préférence sur le lyrique. Aussi la bonne *coupe* théâtrale d'un poème de cette espèce suppose seule dans son auteur plusieurs talens, et un nombre infini de connoissances acquises; une étude profonde du goût public, une adresse extrême à placer les contrastes, l'art moins commun encore d'amener les divertissemens, de les varier, de les mettre en action; de la justesse dans le dessein; une grande fécondité d'idées; des notions sur la peinture, sur la mécanique, la danse et la perspective; et surtout un pres-

sentiment très-rare des divers effets ; talent qu'on ne trouve jamais que dans les hommes d'une imagination vive, et d'un sentiment exquis : toutes ces choses sont nécessaires pour bien couper un opéra ; peut-être un jour s'en appercevra-t-on, et que cette découverte détruira enfin un préjugé injuste, qui a nui plus qu'on ne pense au progrès de l'art.

(M. Cahusac.)

COUTUME.

Disposition habituelle de l'âme ou du corps. Les hommes s'entretiennent volontiers de la force de la *coutume*, des effets de la nature ou de l'opinion ; peu en parlent exactement. Les dispositions fondamentales et originelles de chaque être, forment ce qu'on appelle *sa nature*. Une longue habitude peut modifier ces dispositions primitives ; et telle est quelquefois sa force, qu'elle leur en substitue de nouvelles plus constantes, quoiqu'absolument opposées ; desorte qu'elle agit ensuite comme cause première, et fait le fondement d'un nouvel être : d'où est venue cette conclusion très-littérale, que la *coutume* est une seconde nature ; et cette autre pensée plus hardie de Pascal, que ce que nous prenons pour la nature n'est souvent qu'une première coutume ; deux maximes très-véritables. Toutefois avant qu'il y eut aucune *coutume* notre âme existoit, et avoit ses inclinations qui fondoient sa nature ; et ceux qui réduisent tout à l'opinion et à l'habitude, ne comprennent pas ce qu'ils disent. Toute *coutume* suppose antérieurement une nature, toute erreur une vérité : il est vrai qu'il est difficile de distinguer les principes de cette première nature de ceux de l'éducation ; ces principes sont en si grand nombre et si compliqués que l'esprit se perd à les suivre ; et il n'est pas moins difficile de démêler ce que l'éducation a épuré ou gâté dans le naturel. On peut remarquer seulement que ce qui nous reste de notre première nature est plus véhément et plus fort que ce qu'on acquiert par étude, par *coutume* et par réflexion, parce que l'effet de l'art est d'affoiblir lors

même qu'il polit et qu'il corrige ; de sorte que nos qualités acquises sont en même temps plus parfaites et plus défectueuses que nos qualités naturelles ; et cette foiblesse de l'art ne procède pas seulement de la résistance trop forte que fait la nature, mais aussi de la propre imperfection de ces principes, ou insuffisans, ou mêlés d'erreurs. Sur quoi cependant je remarque qu'à l'égard des lettres, l'art est supérieur au génie de beaucoup d'artistes, qui, ne pouvant atteindre la hauteur des règles et les mettre toutes en œuvre, ni rester dans leur caractère qu'ils trouvent trop bas, ni arriver au beau naturel, demeurent dans un milieu insupportable, qui est l'enflure et l'affectation, et ne suivent ni l'art ni la nature. La longue habitude leur rend propre le caractère forcé ; et à mesure qu'ils s'éloignent davantage de leur naturel, ils croient élever la nature : don incomparable qui n'appartient qu'à ceux que la nature même inspire avec le plus de force. Mais telle est l'erreur qui les flatte ; et malheureusement rien n'est plus ordinaire de voir les hommes se former, par étude et par *coutume*, un instinct particulier, et s'éloigner ainsi autant qu'ils peuvent des lois générales et originelles de leur être ; comme si la nature n'avoit pas mis entre eux assez de différences, sans y en ajouter par l'opinion. De là vient que leurs jugemens se rencontrent si rarement : les uns disent, *cela est dans la nature, ou hors de la nature ;* et les autres tout au contraire. Parmi ces variétés inexplicables de la nature ou de l'opinion, je crois que la *coutume* dominante peut servir de guide à ceux qui se mêlent d'écrire, parce qu'elle vient de la nature dominante des esprits, ou qu'elle la plie à ses règles ; de sorte qu'il est dangereux de s'en écarter, lors même qu'elle nous paroît manifestement vicieuse. Il n'appartient qu'aux hommes extraordinaires de ramener les autres au vrai, et de les assujettir à leur génie particulier : mais ceux qui concluroient de là que tout est opinion, et qu'il n'y a ni nature ni *coutume* plus parfaite l'une que l'autre par son propre fond, seroient les plus inconséquens de tous les hommes.

« C'est, dit Montaigne, une violente et traîtresse maî-
» tresse d'école que la *coutume*. Elle établit en nous peu
» à peu, à la dérobée, le pied de son autorité ; mais par
» ce doux et humble commencement, l'ayant rassis et planté

» avec l'aide du temps, elle nous découvre tantôt un furieux
» et tyrannique usage, contre lequel nous n'avons plus la li-
» berté de hausser seulement les yeux.. Mais on découvre bien
» ses effets aux étranges impressions qu'elle fait en nos âmes,
» où elle ne trouve pas tant de résistance. Que ne peut-elle
» en nos jugemens et en nos créances ?..... J'estime qu'il ne
» tombe en l'imagination humaine aucune fantaisie si for-
» cenée, qui ne rencontre l'exemple de quelque usage
» public, et par conséquent que notre raison n'étaye et
» ne fonde..... Les peuples nourris à se commander eux-
» mêmes, estiment toute autre forme de police monstrueuse.
» Ceux qui sont duits à la monarchie en font de même.
» C'est par l'entremise de la *coutume* que chacun est content
» du lieu où nature l'a planté. »

Coutume, *usage*. Ces mots désignent en général l'habitude de faire une chose. On dit, avoir *coutume* de faire une chose, et être dans l'*usage* de la faire.

La *coutume* paroît être plus ancienne, l'*usage* semble être plus universel. Ce que la plus grande partie des gens pratique est un *usage*. Ce qui s'est pratiqué depuis long-temps est une *coutume*.

L'*usage* s'introduit et s'étend. La *coutume* s'établit et acquiert de l'autorité. Le premier fait la mode; la seconde forme l'habitude. L'une et l'autre sont des espèces de lois indépendantes entièrement de la raison, dans ce qui regarde l'extérieur de la conduite.

Il est quelquefois plus à propos de se conformer à un mauvais *usage* que de se distinguer, même par quelque chose de bon. Bien des gens suivent la *coutume* dans la façon de penser comme dans le cérémonial; ils s'en tiennent à ce que leurs mères et leurs nourrices ont pensé avant eux.

On dit d'un homme qui se présente bien dans le monde, qu'il a de l'*usage*.

(M. Formey.)

CRIME.

Action atroce, commise par dol, et qui blesse directement l'intérêt public, ou les droits du citoyen. On peut ranger tous les *crimes* sous quatre classes : ceux de la première choquent la religion ; ceux de la seconde, les mœurs ; ceux de la troisième, la tranquillité publique ; ceux de la quatrième, la sûreté des citoyens. Mais cette division n'est pas la seule qu'on puisse faire ; les jurisconsultes en ont même une autre. En conséquence les peines que l'on inflige doivent dériver de la nature de chacune de ces espèces de *crimes*. « C'est le triomphe de la liberté, dit M. de Montesquieu, lorsque les lois criminelles tirent chaque peine de la nature particulière du *crime* : tout l'arbitraire cesse ; la peine ne dépend point du caprice du législateur, mais de la nature de la chose, et ce n'est point l'homme qui fait violence à l'homme. »

Dans la classe des crimes qui intéressent la religion, sont ceux qui l'attaquent indirectement ; tels sont, par exemple, l'impiété, le blasphème, les sacriléges. Pour que leur peine soit tirée de la nature de la chose, elle doit consister dans la privation de tous les avantages que donne la religion ; l'expulsion hors des temples, la privation de la société des fidèles pour un temps ou pour toujours, les conjurations, les admonitions, les exécrations, et ainsi des autres.

La seconde classe renferme les *crimes* qui sont contre les mœurs : tels sont la violation de la continence publique ou particulière ; c'est-à-dire, des lois établies sur la manière de jouir des plaisirs attachés à l'usage des sens et à l'union des corps. Les peines de ces *crimes* doivent être encore tirées de la nature de la chose : la privation des avantages que la société a attachés à la pureté des mœurs, les amendes, la honte, la contrainte de se cacher, l'infamie publique, l'expulsion hors de la ville et du territoire ; enfin toutes les peines qui sont du ressort de la juridiction correctionnelle, suffisent pour réprimer la témérité des deux sexes ; témé-

rité qui est fondée sur les passions du tempérament, sur l'oubli ou le mépris de soi-même.

Les *crimes* de la troisième classe sont ceux qui choquent la tranquillité des citoyens; les peines en doivent être tirées de la nature de la chose, et se rapporter à cette tranquillité des citoyens; comme la prison, l'exil, les corrections et autres peines qui ramènent les esprits inquiets, et les fait rentrer dans l'ordre établi.

Les *crimes* de la quatrième classe sont ceux qui, troublant la tranquillité, attaquent en même temps la sûreté des citoyens: tels sont le rapt, le viol, le meurtre, l'assassinat, l'empoisonnement, etc. La peine de ces derniers *crimes* est la mort: cette peine est tirée de la nature de la chose, puisée dans la raison et les sources du bien et du mal. Un citoyen mérite la mort lorsqu'il a violé la sûreté au point qu'il a ôté la vie, ou même qu'il a entrepris par des voies de fait de l'ôter à un autre citoyen: cette peine de mort est comme le remède de la société malade.

Comme tous les *crimes* renfermés dans chacune des classes particulières dont nous venons de parler, ne sont pas égaux, on peut juger de la grandeur de ces *crimes* en général par leur objet, par l'intention et la malice du coupable, par le préjudice qui en revient à la société; et c'est à cette dernière considération que les deux autres se rapportent en dernier ressort. Il faut donc mettre au premier rang les *crimes* qui intéressent la société humaine en général, ensuite ceux qui troublent l'ordre de la société civile, enfin ceux qui regardent les particuliers; et ces derniers sont plus ou moins grands selon que le mal qu'ils ont causé est plus ou moins considérable, selon le rang et la liaison des citoyens avec le coupable, etc. Ainsi celui qui tue son père commet un homicide plus criminel que s'il avoit tué un étranger; un prêtre sacrilége est plus criminel qu'un laïque; un voleur qui assassine les passans est plus criminel que celui qui se contente de les dépouiller; un voleur domestique est plus coupable qu'un voleur étranger, etc.

Le dégré plus ou moins grand de malice, les motifs qui ont porté au crime, la manière dont il a été commis, les instrumens dont on s'est servi, le caractère du coupable, la récidive, l'âge, le sexe, le temps, les lieux, etc. contri-

buent pareillement à caractériser l'énormité plus ou moins grande du *crime;* en un mot, l'on comprend sans peine que le différent concours des circonstances qui intéressent plus ou moins la sûreté des citoyens, augmente ou diminue l'atrocité des *crimes*.

Les mêmes réflexions doivent s'appliquer aux *crimes* qui ont été commis par plusieurs; car, 1° on est plus ou moins coupable, à proportion qu'on est plus ou moins complice des *crimes* des autres: 2° dans les *crimes* commis par un corps, ou par une communauté, ceux-là sont coupables qui ont donné un consentement actuel; et ceux qui ont été d'un avis contraire sont absolument innocens: 3° en matière de *crimes* commis par une multitude, la raison d'état et l'humanité demandent une grande clémence.

Nous avons dit ci-dessus que les peines doivent dériver de la nature de chaque espèce de *crime.* Ces peines sont justes, parce que celui qui viole les lois de la société, faites pour la sûreté commune, devient l'ennemi de cette société. Or les lois naturelles, en défendant le *crime*, donnent le droit d'en punir l'auteur dans une juste proportion au *crime* qu'il a commis; elles donnent même le pouvoir de faire souffrir à l'auteur du *crime* le plus grand des maux naturels, je veux dire la mort, pour balancer le crime le plus atroce par un contrepoids assez puissant.

Mais d'un autre côté l'instinct de la nature qui attache l'homme à la vie, et le sentiment qui le porte à fuir l'opprobre, ne souffrent pas que l'on mette un criminel dans l'obligation de s'accuser lui-même volontairement, encore moins de se présenter au supplice de gaieté de cœur; et aussi le bien public, et les droits de celui qui a en main la puissance du glaive, ne le demandent pas.

C'est par une conséquence du même principe, qu'un criminel peut chercher son salut dans la fuite, et qu'il n'est pas tenu de rester dans la prison s'il apperçoit que les portes en sont ouvertes, qu'il peut les forcer aisément et s'évader avec adresse. On sait comment Grotius sortit du château de Louvestein, et l'heureux succès du stratagème de son épouse, auquel il crut pouvoir innocemment se prêter; mais il ne seroit pas permis à un coupable de tenter de se procurer la liberté par quelque nouveau *crime;* par exem-

ple d'égorger ses gardes, ou de tuer ceux qui sont envoyés pour se saisir de lui.

Quoique les peines dérivent du *crime* par le droit de nature, il est certain que le souverain ne doit jamais les infliger qu'en vue de quelque utilité : faire souffrir du mal à quelqu'un, seulement parce qu'il en a fait lui-même, est une pure cruauté condamnée par la raison et par l'humanité Le but des peines est la tranquillité et la sûreté publique. Dans la punition, dit Grotius, on doit toujours avoir en vue ou le bien du coupable même, ou l'avantage de celui qui avoit intérêt que le *crime* ne fût pas commis, ou l'utilité de tous généralement.

Ainsi le souverain doit se proposer de corriger le coupable, en ôtant au *crime* la douceur qui sert d'attrait au vice, par la honte, l'infamie, ou quelques peines afflictives. Quelquefois le souverain doit se proposer d'ôter aux coupables les moyens de commettre de nouveaux *crimes*, comme en leur enlevant les armes dont ils pourroient se servir, en les faisant travailler dans des maisons de force, ou en les transportant dans des colonies. Mais le souverain doit surtout pourvoir par les lois les plus convenables aux meilleurs moyens de diminuer le nombre des *crimes* dans ses états. Quelquefois alors, pour produire plus d'effet, il doit ajouter à la peine de mort que peut exiger l'atrocité du *crime*, l'appareil public du supplice le plus propre à faire impression sur l'esprit du peuple qu'il gouverne.

Finissons par quelques-uns des principes les plus importans qu'il est bon d'établir encore sur cette matière.

1° Les législateurs ne peuvent pas déterminer à leur fantaisie la nature des *crimes*.

2° Il ne faut pas confondre les *crimes* avec les erreurs spéculatives et chimériques qui demandent plus de pitié que d'indignation, telles que la magie, le convulsionisme, etc.

3° La sévérité des supplices n'est pas le moyen le plus efficace pour arrêter le cours des *crimes*.

4° Les *crimes* contre lesquels il est le plus difficile de se précautionner, tels que le vol domestique, le vol avec effraction, etc., méritent plus de rigueur que d'autres de même espèce.

5° Les *crimes* anciennement commis ne doivent pas être punis avec la même sévérité que ceux qui sont récens.

6° On ne doit pas être puni pour un *crime* d'autrui.

7° Il seroit très-injuste de rendre responsable d'un *crime* d'autrui une personne qui n'ayant aucune connoissance d'un projet criminel, et ne pouvant prévoir le *crime*, ni par conséquent l'empêcher, n'entreroit pour rien dans l'action de celui qui le doit commettre, quoiqu'elle eût d'ailleurs des relations avec lui.

8° Les mêmes *crimes* ne méritent pas toujours la même peine, et la même peine ne doit pas avoir lieu pour des *crimes* inégaux.

9° Les actes purement intérieurs ne sauroient être assujettis aux peines humaines ; ces actes, connus de Dieu seul, ont Dieu pour juge et pour vengeur.

10° Les actes extérieurs, quoique criminels, mais qui dépendent uniquement de la fragilité de notre nature, exigent de la modération dans les peines.

11° Il n'est pas toujours nécessaire de punir les *crimes* d'ailleurs punissables ; et quelquefois il seroit dangereux de divulguer des *crimes* cachés par des punitions publiques.

12° Il seroit de la dernière absurdité, comme le remarque l'auteur de l'*Esprit des Lois*, de violer les règles de la pudeur dans la punition des *crimes*, qui doit toujours avoir pour objet le rétablissement de l'ordre et celui des mœurs.

13° Un principe qu'on ne peut trop répéter, est que dans le jugement des *crimes*, il vaut mieux risquer de laisser échapper un criminel, que de punir un innocent. C'est la décision des meilleurs philosophes de l'antiquité, celle de l'empereur Trajan, et de toutes les lois chrétiennes. En effet, comme le dit La Bruyère, un coupable puni est un exemple pour la canaille ; un innocent condamné est l'affaire de tous les honnêtes gens.

14° On ne doit jamais commettre de *crime* pour obéir à un supérieur; à quoi je n'ajoute qu'un mot pour détourner du *crime* les personnes qu'un malheureux penchant pourroit y porter, c'est de considérer mûrement l'injustice qu'il renferme, et les suites qu'il peut avoir.

Suivant notre jurisprudence, pour qu'il y ait un *crime*, il faut que le fait soit commis par dol, et avec connoissance de cause : ainsi ceux qui sont incapables de dol, tels que les insensés et les impubères, ne peuvent être poursuivis pour *crime*, parce qu'on ne présume point qu'ils aient eu l'intention de le commettre.

Celui qui tue quelqu'un par mégarde, et contre son intention, ne laisse pas d'être punissable suivant les lois civiles, parce que tout homme qui tue mérite la mort; mais il obtient facilement des lettres de grâce.

La volonté, non manifestée, qu'un homme peut avoir eue de commettre un *crime*, dont l'exécution n'a pas été commencée, n'est point punie en justice; mais celui qui, ayant dessein de commettre un *crime*, s'est mis en état de l'exécuter, quoiqu'il en ait été empêché, mérite presque la même peine que si le *crime* avoit été consommé : la volonté dans ce cas est réputée pour le fait.

L'ordonnance de Blois veut que l'on punisse de mort ceux qui se louent pour tuer, outrager et excéder quelqu'un; ensemble ceux qui auront fait avec eux de telles conventions, ou qui les y auront induits : dans ce cas on punit la seule volonté, quoiqu'elle n'ait été suivie d'aucune exécution; parce que la convention est un acte complet et un commencement d'exécution de la volonté : tout est même déjà consommé par rapport à celui qui donne charge à un autre d'exécuter le *crime;* et celui qui se charge de le faire commet aussi un crime en faisant une telle convention qui blesse l'ordre de la société. Cette convention est un acte extérieur de la volonté dont on peut avoir la preuve; à la différence d'une simple volonté qui n'a point été manifestée, et qui par cette raison l'on ne punit point.

(M. de Jaucourt.)

CROIRE.

C'est être persuadé de la vérité d'un fait ou d'une proposition; ou parce qu'on ne s'est pas donné la peine de l'examen, ou parce qu'on a bien examiné. Il n'y a guère que le dernier cas dans lequel l'assentiment puisse être ferme et satisfaisant. Il est aussi rare que difficile d'être content de soi lorsqu'on n'a fait aucun usage de sa raison, ou lorsque l'usage qu'on en a fait est mauvais. Celui qui *croit* sans avoir aucune raison de *croire*, eût-il rencontré la vérité, se sent toujours coupable d'avoir négligé la prérogative la plus importante de sa nature, et il n'est pas possible qu'il imagine qu'un heureux hasard pallie l'irrégularité de sa conduite. Celui qui se trompe après avoir employé les facultés de son âme dans toute leur étendue, se rend à lui-même le témoignage d'avoir rempli son devoir de créature raisonnable; et il seroit aussi condamnable de *croire* sans examen, qu'il le seroit de ne pas *croire* une vérité évidente ou clairement prouvée. On aura donc bien réglé son assentiment, et on l'aura placé comme on doit, lorsqu'en quelque cas et sur quelque matière que ce soit, on aura écouté la voix de sa conscience et de sa raison. Si on eût agi autrement, on eût pêché contre ses propres lumières et abusé des facultés qui ne nous ont été données pour aucune autre fin, que pour suivre la plus grande évidence et la plus grande probabilité : on ne peut contester ces principes sans détruire la raison, et jeter l'homme dans des perplexités fâcheuses.

(M. Diderot.)

D.

DÉCRÉPITUDE.

La décrépitude est la suite du décroissement de l'âge, le dernier terme de la vieillesse. C'est l'état de dessèchement de tout le corps, effet inévitable de la vie saine même, en conséquence de laquelle tous les vaisseaux acquièrent un tel degré de solidité, de rigidité, qu'ils font une résistance presque invincible aux fluides qui sont poussés dans leurs cavités, en sorte qu'ils se contractent et se resserrent, pour la plupart, au point que tout le corps devient aride, sans suc; presque toute la graisse se consume, ce qui faisoit auparavant une grande partie du volume du corps; d'où il résulte que l'on voit sur le dos de la main et au poignet des vieillards les tendons saillants et recouverts de la seule peau rude et écailleuse; les cartilages intervertébraux se racornissent, s'amincissent jusqu'à devenir presque nuls, et laisser les corps des vertèbres se toucher entre eux; ce qui diminue considérablement la hauteur du corps, fait courber en avant l'épine du dos, rend les vieillards comme bossus, en fait des squelettes vivans par un vrai marasme dont la cause est naturelle, et dont la vie sensuelle ou dure, laborieuse et trop exercée, peut hâter les progrès qui se terminent par la mort; effet naturel de la constitution du corps, dont les parties, ayant perdu la flexibilité requise pour entretenir le mouvement qui fait la vie, cessent d'agir et restent dans l'état de repos : d'où l'on peut conclure que les promesses de ceux qui se flattent d'avoir des moyens de prolonger la vie presque jusqu'à l'immortalité, ne sont que de pures jactances de charlatans qui cherchent à faire des dupes. (M. d'Aumont.)

DÉMONSTRATION.

Démonstration, témoignage d'amitié. Ces deux mots sont synonymes, avec cette différence d'un usage bizarre, que le premier dit moins que le second. Le père Bouhours en a fait autrefois la remarque, et le temps n'a point encore changé l'application impropre de ces deux termes. En effet, les *démonstrations* en matière d'amitié tombent plus sur l'extérieur, l'air du visage, les caresses; elles désignent seulement des manières, des paroles flatteuses, un accueil obligeant. Les *témoignages d'amitié*, au contraire, vont plus à l'intérieur, au solide, à des services essentiels, et semblent appartenir au cœur. Ainsi un faux ami fait des *démonstrations* d'amitié; un véritable ami en donne des *témoignages*. Ce sont des *démonstrations* d'amitié d'embrasser les personnes avec qui l'on vit, de les accueillir obligeamment, de les flatter, de les caresser; ce sont des *témoignages d'amitié* de les servir, de prendre leurs intérêts et de les secourir dans leurs besoins. Rien de plus commun à la cour que des *démonstrations* d'amitié, rien de plus rare que des *témoignages*. Molière fait dire par le Misantrope au doucereux Philinte :

Je vous vois accabler un homme de caresses,
Et témoigner pour lui les dernières tendresses;
De protestations, d'offres et de sermens,
Vous chargez la fureur de vos embrassemens;
Et quand je vous demande après, quel est cet homme,
A peine pouvez-vous me dire comme il se nomme;
Votre chaleur pour lui tombe en vous séparant,
Et vous me le traitez à moi d'indifférent, etc.

En un mot, les *démonstrations* d'amitié ne sont que de vaines montres d'attachement, d'affection; les *témoignages* en sont des gages : mais l'union des cœurs constitue seule la parfaite amitié. (M. de Jaucourt.)

DÉNOUEMENT.

C'est le point où aboutit et se résout une intrigue épique ou dramatique.

Le *dénouement* de l'épopée est un événement qui tranche le fil de l'action par la cessation des périls et des obstacles, ou par la consommation du malheur. La cessation de la colère d'Achille fait le *dénouement* de l'Iliade; la mort de Pompée celui de la Pharsale; la mort de Turnus celui de l'Énéide. Ainsi l'action de l'Iliade finit au dernier livre, celle de la Pharsale au huitième, celle de l'Énéide au dernier vers.

Le *dénouement* de la tragédie est souvent le même que celui du poème épique; mais communément amené avec plus d'art. Tantôt l'événement qui doit terminer l'action semble la nouer lui-même : voyez *Alzire*. Tantôt il vient tout à coup renverser la situation des personnages, et rompre à la fois tous les nœuds de l'action : voyez *Mithridate*. Cet événement s'annonce quelquefois comme le terme du malheur, et il en devient le comble : voyez *Inès*. Quelquefois il semble en être le comble, et il en devient le terme : voyez *Iphigénie*. Le *dénouement* le plus parfait est celui où l'action, long-temps balancée dans cette alternative, tient l'âme des spectateurs incertaine et flottante jusqu'à son achèvement; tel est celui de *Rodogune*. Il est des tragédies dont l'intrigue se résout comme d'elle-même par une suite de sentimens qui amènent la dernière révolution sans le secours d'aucun incident : tel est *Cinna*. Mais dans celles-là même la situation des personnages doit changer, du moins au *dénouement*.

L'art du *dénouement* consiste à le préparer sans l'annoncer. Le préparer, c'est disposer l'action de manière que ce qui le précède le produise. « Il y a, dit Aristote, une grande » différence entre des incidens qui naissent les uns des » autres, et des incidens qui viennent simplement les uns » après les autres. » Ce passage lumineux renferme tout

l'art d'amener le *dénouement* : mais c'est peu qu'il soit amené, il faut encore qu'il soit imprévu. L'intérêt ne se soutient que par l'incertitude ; c'est par elle que l'âme est suspendue entre la crainte et l'espérance, et c'est de leur mélange que se nourrit l'intérêt. Une passion fixe est pour l'âme un état de langueur ; l'amour s'éteint, la haine languit, la pitié s'épuise si la crainte et l'espérance ne les excitent par leurs combats. Or plus d'espérance ni de crainte dès que le *dénouement* est prévu. Ainsi, dans les sujets connus, le *dénouement* doit être caché, c'est-à-dire, que quelque prévenu qu'on soit de la manière dont se terminera la pièce, il faut que la marche de l'action en écarte la réminiscence, au point que l'impression de ce qu'on voit ne permette pas de réfléchir à ce qu'on sait : telle est la force de l'illusion. C'est par là que les spectateurs sensibles pleurent vingt fois à la même tragédie ; plaisir que ne goûtent jamais les vrais raisonneurs et les froids critiques.

Le *dénouement*, pour être imprévu, doit donc être le passage d'un état incertain à un état déterminé. La fortune des personnages intéressés dans l'intrigue, est durant le cours de l'action comme un vaisseau battu par la tempête : ou le vaisseau fait naufrage, ou il arrive au port : voilà le *dénouement*.

Aristote divise les fables en simples qui finissent sans reconnoissance et sans péripétie ou changement de fortune ; et en implexes, qui ont la péripétie ou la reconnoissance, ou toutes les deux. Mais cette division ne fait que distinguer les intrigues bien tissues de celles qui le sont mal.

Par la même raison, le choix qu'il donne d'amener la péripétie ou nécessairement ou vraisemblablement, ne doit pas être pris pour règle. Un *dénouement*, qui n'est que vraisemblable, n'en exclut aucun de possible, et entretient l'incertitude en les laissant tous imaginer. Un *dénouement* nécessité ne peut laisser prévoir que lui, et l'on ne doit pas attendre qu'un succès assuré, qu'un revers inévitable, échappe aux yeux des spectateurs. Plus ils se livrent à l'action, et plus leur attention se dirige vers le terme où elle aboutit ; or, le terme prévu, l'action est finie. D'où vient que le *dénouement* de Rodogune est si beau ? C'est qu'il est aussi vraisemblable qu'Antiochus soit empoisonné,

qu'il l'est que Cléopâtre s'empoisonne. D'où vient que celui de *Britannicus* a nui au succès de cette belle tragédie ? C'est qu'en prévoyant le malheur de Britannicus et le crime de Néron, on ne voit aucune ressource à l'un, ni aucun obstacle à l'autre, ce qui ne seroit pas (qu'on nous permette cette réflexion) si la belle scène de Burrhus venoit après celle de Narcisse.

Un défaut capital dont les anciens ont donné l'exemple, et que les modernes ont trop imité, c'est la langueur du *dénouement*. Ce défaut vient d'une mauvaise distribution de la fable en cinq actes, dont le premier est destiné à l'exposition, les trois suivans au nœud de l'intrigue, et le dernier au *dénouement*. Suivant cette division, le fort du péril est au quatrième acte, et l'on est obligé, pour remplir le cinquième, de dénouer l'intrigue lentement et par degrés, ce qui ne peut manquer de rendre la fin traînante et froide; car l'intérêt diminue dès qu'il cesse de croître. Mais la promptitude du *dénouement* ne doit jamais nuire à sa vraisemblance, ni sa vraisemblance à son incertitude; conditions faciles à remplir séparément, mais difficiles à concilier.

Il est rare, surtout aujourd'hui, que l'on évite l'un de ces deux reproches, ou du défaut de préparation, ou du défaut de suspension du *dénouement*. On porte à nos spectacles pathétiques deux principes opposés ; le sentiment qui veut être ému, et l'esprit qui ne veut pas qu'on le trompe. La prétention à juger de tout fait qu'on ne jouit de rien. On veut en même temps prévoir les situations et s'en pénétrer, combiner d'après l'auteur et s'attendrir avec le peuple, être dans l'illusion et n'y être pas : les nouveautés surtout ont ce désavantage, qu'on y va moins en spectateur qu'en critique. Là chacun des connoisseurs est comme double, et son cœur a dans son esprit un incommode voisin. Ainsi le poète, qui n'avoit autrefois que l'imagination à séduire, a de plus aujourd'hui la réflexion à surprendre. Si le fil qui conduit au *dénouement* échappe à la vue, on se plaint qu'il est trop foible ; s'il se laisse appercevoir, on se plaint qu'il est trop grossier. Quel parti doit prendre l'auteur? Celui de travailler pour l'âme, et de compter pour très-peu de chose la froide analise de l'esprit.

De toutes les péripéties, la reconnaissance est la plus

favorable à l'intrigue et au *dénouement* : à l'intrigue, en ce qu'elle est précédée par l'incertitude et le trouble qui produisent l'intérêt : au *dénouement*, en ce qu'elle y répand tout à coup la lumière, et renverse en un instant la situation des personnages et l'attente des spectateurs. Aussi a-t-elle été pour les anciens une source féconde de situations intéressantes et de tableaux pathétiques. La reconnoissance est d'autant plus belle, que les situations dont elle produit le changement sont plus extrêmes, plus opposées, et que le passage en est le plus prompt : par là celle d'Œdipe est sublime.

A ces moyens naturels d'amener le *dénouement*, se joint la machine ou le merveilleux, ressource dont il ne faut pas abuser, mais qu'on ne doit pas s'interdire. Le merveilleux a sa vraisemblance dans les mœurs de la pièce et dans la disposition des esprits. Il est deux espèces de vraisemblance, l'une de réflexion et de raisonnement, l'autre de sentiment d'illusion. Un événement naturel est susceptible de l'une et de l'autre : il n'en est pas toujours ainsi d'un événement merveilleux. Mais quoique ce dernier ne soit le plus souvent aux yeux de la raison qu'une fable ridicule et bizarre, il n'est pas moins une vérité pour l'imagination séduite par l'illusion et échauffée par l'intérêt. Toutefois, pour produire cette espèce d'enivrement qui exalte les esprits et subjugue l'opinion, il ne faut pas moins que la chaleur de l'enthousiasme. Une action où doit entrer le merveilleux, demande plus d'élévation, dans le style et dans les mœurs, qu'une action toute naturelle. Il faut que le spectateur, emporté hors de l'ordre des choses humaines pour la grandeur du sujet, attende et souhaite l'entremise des Dieux dans des périls ou des malheurs dignes de leur assistance.

C'est ainsi que Corneille a préparé la conversion de Pauline, et il n'est personne qui ne dise avec Polieucte :

Elle a trop de vertus pour n'être pas chrétienne.

On ne s'intéresse pas de même à la conversion de Félix. Corneille, de son aveu, ne savoit que faire de ce personnage; il en a fait un chrétien. Ainsi tout sujet tragique n'est pas susceptible de merveilleux : il n'y a que ceux dont la religion est la base, et dont l'intérêt tient pour ainsi dire au ciel et à la terre, qui comportent ce moyen ; il est celui de *Polieucte*

que nous venons de citer ; tel est celui d'*Athalie*, où les prophéties de Joad sont dans la vraisemblance, quoique peut-être hors d'œuvre ; tel est celui d'*OEdipe*, qui ne porte que sur un oracle. Dans ceux-là l'entremise des Dieux n'est point étrangère à l'action, et les poètes n'ont eu garde d'y observer ce faux principe d'Aristote : « Si l'on se sert » d'une machine, il faut que ce soit toujours hors de l'ac- » tion de la tragédie (il ajoute); ou pour expliquer les » choses qui sont arrivées auparavant, et qu'il n'est pas » possible que l'homme sache, ou pour avertir de celles » qui arriveront dans la suite, et dont il est nécessaire » qu'on soit instruit. » On voit qu'Aristote n'admet le merveilleux que dans les sujets dont la constitution est telle qu'ils ne peuvent s'en passer ; en quoi l'auteur de *Sémiramis* est d'un avis précisément contraire. » Je voudrais surtout, » dit-il, que l'intervention de ces êtres surnaturels ne » parût pas absolument nécessaire ; » et sur ce principe l'ombre de Ninus vient empêcher le mariage incestueux de Sémiramis avec Ninias, tandis que la seule lettre de Ninus, déposée dans les mains du grand prêtre, auroit suffi pour empêcher cet inceste. Quel est de ces deux sentimens le mieux fondé en raisons et en exemples ?

Le *dénouement* doit-il être affligeant ou consolant ? Nouvelles difficultés, nouvelles contradictions. Aristote exclut de la tragédie les caractères absolument vertueux et absolument coupables. Le *dénouement*, à son avis, ne peut donc être heureux pour les bons, ni malheureux pour les méchans. Il n'admet que des personnages coupables et vertueux à demi, qui sont punis à la fin de quelque crime involontaire ; d'où il conclut que le *dénouement* doit être malheureux. Socrate et Platon vouloient au contraire que la tragédie se conformât aux lois ; c'est-à-dire, qu'on vît sur le théâtre l'innocence en opposition avec le crime ; que l'une fût vengée, et que l'autre fût puni. Si l'on prouve que c'est là le genre de tragédie, non seulement le plus utile, mais le plus intéressant, le plus capable d'inspirer la terreur et la pitié, ce qu'Aristote lui refuse, on aura prouvé que le *dénouement* le plus parfait à cet égard, est celui où succombe le crime et où l'innocence triomphe, sans prétendre exclure le genre opposé.

Le *dénouement* de la comédie n'est pour l'ordinaire qu'un éclaircissement qui dévoile une ruse, qui fait cesser une méprise, qui détrompe les dupes, qui démasque les fripons, et qui achève de mettre le ridicule en évidence. Comme l'amour est introduit dans presque toutes les intrigues comiques, et que la comédie doit finir gaîment, on est convenu de les terminer par le mariage; mais dans les comédies de caractères le mariage est plutôt l'achèvement que le *dénouement* de l'action. Voyez le *Misantrope* et l'*École des maris*, etc.

Le *dénouement* de la comédie a cela de commun avec celui de la tragédie, qu'il doit être préparé de même, naître du fond du sujet et de l'enchaînement des sentimens. Il a cela de particulier, qu'il exige à la rigueur la plus exacte vraisemblance, et qu'il n'a pas besoin d'être imprévu; souvent même il n'est comique qu'autant qu'il est annoncé. Dans la tragédie, c'est le spectateur qu'il faut séduire; dans la comédie, c'est le personnage qu'il faut tromper; et l'un ne rit des méprises de l'autre qu'autant qu'il n'en est pas de moitié. Ainsi lorsque Molière fait tendre à *Georges Dandin* le piége qui amène le *dénouement*, il nous met de la confidence. Dans le comique attendrissant, le *dénouement* doit être imprévu comme celui de la tragédie, et pour la même raison. On y emploie aussi la reconnoissance; avec cette différence que le changement qu'elle cause est toujours heureux dans ce genre de comédie, et que dans la tragédie il est souvent malheureux. La reconnoissance a cet avantage, soit dans le comique du caractère, soit dans le comique de situation, qu'elle laisse un champ libre aux méprises, sources de la bonne plaisanterie, comme l'incertitude est la source de l'intérêt.

Après que tous les nœuds de l'intrigue comique ou tragique sont rompus, il reste quelquefois des éclaircissemens à donner sur le sort des personnages, c'est ce qu'on appelle *achèvement*; les sujets bien constitués n'en ont pas besoin. Tous les obstacles sont dans le nœud, toutes les solutions dans le *dénouement*. Dans la comédie, l'action finit heureusement par un trait de caractère. *Et moi*, dit l'avare, *je vais revoir ma chère cassette. J'aurois mieux fait, je crois, de prendre Célimène*, dit l'irrésolu. La tragédie, qui

n'est qu'un apologue, devroit finir par un trait frappant et lumineux, qui en seroit la moralité; et nous ne craignons point d'en donner pour exemple cette conclusion d'une tragédie moderne, où Hécube expirante dit ces beaux vers :

Je me meurs: rois, tremblez, ma peine est légitime;
J'ai chéri la vertu, mais j'ai souffert le crime.

J'ai dit que dans le poème épique et le dramatique, l'action étoit un problème; et l'incident qui résout ce problème est ce qu'on appelle dénouement. Tantôt cet incident vient du dehors, tantôt il naît de l'action même, et résulte du choc des intérêts ou des passions qui forment le nœud de l'intrigue.

Dans la tragédie on a distingué plusieurs sortes de *dénouemens*, selon que la tragédie étoit pathétique ou morale, et qu'elle étoit simple ou implexe. Pour la tragédie pathétique, Aristote préféroit un *dénouement* funeste au personnage intéressant; pour la tragédie morale il vouloit, comme Socrate et Platon, que le *dénouement* fût conforme à la loi, c'est-à-dire, à cette maxime, *ut bono benè, malo malè sit*.

Dans la tragédie simple, le personnage intéressant continue d'être malheureux jusqu'à la fin, et le *dénouement* met le comble à son infortune. Il ne laisse pas d'y avoir dans les fables simples des momens où la fortune semble changer de face, et ces demi-révolutions produisent des alternatives d'espérances et de craintes très-pathétiques. C'est l'avantage des passions de rendre, par leur flux et reflux, l'action indécise et flottante, mais dans les sujets où la fatalité domine, ce balancement est plus difficile; aussi est-il rare chez les anciens.

Dans la tragédie implexe, le sort des personnes change au *dénouement* par une révolution qu'on appelle *péripétie;* et cette révolution se fait de trois manières. 1°. De la prospérité au malheur; 2°. du malheur à la prospérité, et dans ces deux cas elle est simple; 3°. de l'un à l'autre de ces états en même temps et en sens contraire; alors la révolution est double; et celle-ci peut encore s'opérer de deux façons, ou par le malheur des méchans et le succès des bons, ou par le malheur des bons et le succès des méchans.

Si les personnages opposés dans l'action étoient tous deux bons ou tous deux méchans; dans le premier cas, nulle moralité, et un partage d'intérêt qui ne laisseroit rien desirer ni rien craindre : dans le second, nul intérêt et presque nulle moralité; puisque de la révolution qui rendroit l'un heureux et l'autre malheureux, il n'y auroit rien à conclure; ainsi cette combinaison doit être exclue du théâtre.

Un *dénouement*, où après avoir tremblé pour les bons, on les verroit succomber aux méchans, seroit pathétique, mais révoltant : c'est le plus odieux triomphe du crime. Il y en a de grands exemples au théâtre; mais les larmes qu'ils font répandre sont amères, et la douleur dont ils déchirent l'âme n'est pas de celles qu'on se plaît à sentir.

Le *dénouement* qui, sans être funeste à l'innocence, seroit heureux pour le crime, quoique moins odieux que le précédent, est encore plus mauvais parce qu'il n'est point pathétique.

Un *dénouement* terrible à la fois et touchant, est celui où par l'ascendant de la fatalité, et sans l'entremise du crime, l'innocence, la bonté succombe, soit qu'elle vienne d'être heureuse, soit que de calamité en calamité elle arrive à l'événement qui en est le comble. Mais cette espèce de fable n'a aucune moralité.

Un *dénouement* moins tragique, mais consolant après une action terrible, c'est lorsque l'innocence long-temps menacée et persécutée, soit par le sort soit par les hommes, sort triomphante du danger ou du malheur où elle a gémi; et la joie que cette révolution cause est encore plus vive, si en même temps que l'innocence triomphe on voit le crime succomber.

De toutes ces espèces de *dénouemens*, on voit cependant qu'il n'en est aucun qui ne manque ou de pathétique ou de moralité; et ce n'est qu'en pallier le vice que d'attribuer les uns à la tragédie pathétique, les autres à la tragédie morale : il n'y a point deux sortes de tragédies, et la même pour être parfaite doit être morale et pathétique. Or, c'est ce qu'on obtenoit difficilement du système ancien, et ce qui résulte naturellement du système moderne. L'homme malheureux par des causes qui lui sont étrangères, n'est d'aucun exemple; l'homme malheureux pour son crime n'est

point intéressant ; et quant aux fautes involontaires qu'Aristote a imaginées, pour tenir le milieu entre le crime et l'innocence, elles déguisent foiblement l'iniquité des malheurs tragiques. Mais l'homme entraîné dans le malheur par une passion qui l'égare, et qui se concilie avec un fonds de bonté naturelle, est un exemple à la fois terrible, touchant et moral : il inspire la crainte sans donner de l'horreur ; il excite la compassion sans révolter contre la destinée ; pour faire frémir et pleurer, il n'a pas besoin d'être en butte au crime : son ennemi, son tyran, son bourreau est dans le fond de son cœur ; et lorsque la passion le tourmente, l'égare et l'entraîne enfin dans un abîme de calamités, plus le tableau est terrible et touchant, et plus l'exemple est salutaire. Tel est l'avantage du système moderne sur l'ancien à l'égard du *dénouement* funeste. D'un autre côté, une passion compatible avec la bonté naturelle, et dont l'égarement fait l'excuse, n'est pas odieuse dans ses excès, comme la méchanceté qui de sang froid médite et consomme le crime. L'homme peut donc sortir de l'abîme où l'entraîne sa passion par un *dénouement* heureux, sans que l'impunité, sans que le bonheur même soit odieux et révoltant : au contraire, après l'avoir vu long-temps souffrir, et avoir souffert avec lui, le spectateur respire, soulagé par sa délivrance; et ce mouvement de joie est délicieux, après de longues alternatives de crainte, d'espérance et de compassion. Ainsi, dans le système des passions humaines, ces deux sortes de *dénouemens*, malheureux et heureux, ont chacun leur avantage, l'un d'être plus pathétique, et l'autre plus consolant; mais ce dernier même a sa moralité; car la révolution du malheur au bonheur n'arrive qu'au moment où le danger est extrême, et qu'on a eu tout le temps d'en frémir; et par l'évidence de ce danger, la passion qui en est la cause a fait son impression de crainte.

Lorsqu'on reprochoit à Euripide d'avoir mis sur le théâtre un méchant, un impie comme Ixion, il répondit : *Aussi ne l'ai-je jamais laissé sortir que je ne l'eusse attaché et cloué bras et jambes à une roue.* C'est en effet ainsi qu'il faut traiter sur la scène les caractères odieux ; mais ceux qui sont plus dignes de pitié que de haine, peuvent obtenir grâce aux yeux des spectateurs ; et lors même qu'une passion

funeste les a rendus coupables, la tragédie peut être à leur égard moins rigoureuse que la loi.

Enfin, par la nature même des sujets anciens, l'incident qui produisoit la résolution décisive venoit presque toujours du dehors; au lieu que dans la constitution de la tragédie moderne, toute l'action naissant du fond des caractères et du combat des passions, c'est communément leur dernier effort; et l'événement qui en résulte produit le dénouement, soit qu'il arrive selon l'attente ou contre l'attente des spectateurs : je n'ai pas besoin de dire que celui-ci est préférable.

Dans la comédie le *dénouement* est de même la solution de l'intrigue, et plus il est inattendu et naturellement amené, plus il est agréable. Son grand mérite est d'achever le tableau du ridicule par un trait de force que la surprise rende plus vif et plus piquant, ou par une situation qui achève de rendre méprisable et risible le vice que l'on a joué : le *dénouement* de l'*École des Maris* en est le plus parfait modèle; celui de *Georges-Dandin* et celui des *Précieuses ridicules* sont encore du meilleur comique, et quant à l'effet moral, celui du *Malade imaginaire* est supérieur à tous. Nul poète comique dans aucun temps n'a été comparable à Molière, même dans cette partie que l'on regarde comme son côté foible : et en effet, dans la composition si profondément réfléchie de ses intrigues, il paroît quelquefois s'être peu occupé du *dénouement*. Mais Aristophane, Térence et Plaute s'en occupoient encore moins, et l'importance qu'on y attache est une idée de nos pédans modernes.

Le Jésuite Rapin, qui faisoit peu de cas de Molière, disoit : *Il est aisé de lier une intrigue, c'est l'ouvrage de l'imagination; mais le dénouement est l'ouvrage tout pur du jugement.* Ah! père Rapin! donnez-nous en donc des intrigues comiques bien liées; c'est ce qui nous manque, et les dénouera qui pourra.

Lorsque le *dénouement* comique est adroit et bien amené, c'est une beauté de plus, sans doute, et une beauté d'autant plus précieuse qu'elle couronne toutes les autres. Mais Molière a pensé, comme les anciens, qu'après avoir instruit et amusé pendant deux heures; qu'après avoir bien châtié ou le vice ou le ridicule, en exposant l'un et l'autre au mépris

et à la risée des spectateurs, la façon plus ou moins adroite et naturelle de déterminer l'action comique, n'en devoit pas décider le succès; et qu'un père, un oncle tombé des nues à la fin de la comédie de l'*Avare*, ou de l'*École des Femmes* suffiroit pour la dénouer. Il faut s'il est possible faire mieux que Molière dans cette partie, où plutôt faire comme lui, lorsqu'il a fait mieux que personne, mais ne pas attacher au tour d'adresse d'un *dénouement* comique, un mérite comparable à celui de l'*Intrigue* ou du *Tartuffe*, ou de l'*Avare*, chefs-d'œuvres du théâtre jusqu'à ce *dénouement* que Molière a trop négligé.

(M. MARMONTEL.)

DIRECT *dans l'Histoire.*

On dit qu'un discours est *direct*, qu'une harangue est *directe*, lorsqu'on fait parler ou haranguer les personnages eux-mêmes. Au contraire, on appelle discours *indirects*, ceux dont l'historien ne rapporte que la substance ou les principaux points, et qu'il ne fait pas prononcer expressément par ceux qui sont censés les avoir tenus. Les anciens sont pleins de ces harangues *directes*, pour la plupart imaginaires. Il est étonnant surtout quelle éloquence Tite-Live prête à ces premiers Romains, qui, jusqu'au temps de Marius, s'occupoient plus à bien faire qu'à bien dire, comme le remarque Salluste. Les modernes sont plus réservés sur ces morceaux oratoires.

Cependant, comme il ne faut pas être prodigue de ces ornemens, il ne faut pas non plus en être avare. Il est des circonstances où cette espèce de fiction, sans altérer le fond de la vérité, répand dans la narration beaucoup de force et de chaleur: c'est lorsque le personnage qui prend la parole, ne dit que ce qu'il a dû naturellement penser et dire. Salluste pouvoit ne donner qu'un précis des discours de Catilina à ses conjurés; il a mieux aimé le faire parler lui-même, et cet artifice ne sert qu'à développer, par une peinture plus animée, le caractère et les desseins de cet homme dange-

reux. L'histoire n'est pas moins le tableau de l'intérieur que de l'extérieur des hommes. C'est dans leur âme qu'un historien philosophe cherche la source de leurs actions; et tout lecteur intelligent sent bien qu'on ne lui donne pas les discours du personnage qu'on lui présente, pour des vérités de fait aussi exactes que la marche d'une armée, ou que les articles d'un traité. Ces discours sont communément le résultat des combinaisons que l'historien a faites sur la situation, les sentimens, les intérêts de celui qu'il fait parler; et ce seroit réduire l'histoire à la sécheresse stérile des gazettes, que de vouloir la dépouiller absolument de ces traits qui l'embellissent sans la déguiser.

Il n'est aucun genre de narration où le discours *direct* ne soit en usage, et il y répand une grâce et une force qui n'appartient qu'à lui. Mais dans le dialogue pressé, il a un inconvénient auquel il seroit aussi avantageux que facile de remédier; c'est la répétition fatigante de ces façons de parler : *lui dis-je*, *repris-je*, *me répondit-elle*, interruptions qui ralentissent la vivacité du dialogue, et rendent le style languissant où il devroit être le plus animé. Quelques anciens, comme Horace, se sont contentés, dans la narration, de ponctuer le dialogue; mais ce n'étoit point assez pour éviter la confusion. Quelques modernes, comme La Fontaine, ont distingué les répliques par les noms des interlocuteurs; mais cet usage ne s'est introduit que dans les récits en vers. Le moyen le plus court et le plus sûr d'éviter en même temps les longueurs et l'équivoque, seroit de convenir d'un caractère qui marqueroit le changement d'interlocuteurs, et qui ne seroit jamais employé qu'à cet usage (1).

(M. MARMONTEL.)

---

(1) Depuis que M. Marmontel a fourni cet article à l'Encyclopédie, il a lui-même imaginé et fait usage, dans ses contes et dans les autres ouvrages qu'il a donnés au public, d'un trait de plume, ainsi marqué — qui indique le changement d'interlocuteur, et évite les répétitions dont il se plaint. (*Note du Rédacteur*).

E

ÉCONOMIE.

Ce mot, qui vient du grec, ne signifie originairement que le sage et légitime gouvernement de la maison, pour le bien commun de toute la famille. Le sens de ce terme a été, dans la suite, étendu au gouvernement de la grande famille, qui est l'Etat. Pour distinguer ces deux acceptions, on l'appelle, dans ce dernier cas : *économie générale* ou *politique;* et dans l'autre : *économie domestique* ou *particulière.* Ce n'est que de la première qu'il est question dans cet article.

Quand il y auroit entre l'Etat et la famille autant de rapport que plusieurs auteurs le prétendent, il ne s'ensuivroit pas, pour cela, que les règles de conduite propres à l'une de ces deux sociétés, fussent convenables à l'autre; elles diffèrent trop en grandeur pour pouvoir être administrées de la même manière, et il y aura toujours une extrême différence entre le gouvernement domestique où le père peut tout voir par lui-même, et le gouvernement civil où le chef ne peut rien voir que par les yeux d'autrui. Pour que les choses devinssent égales à cet égard, il faudroit que les talens, la force et toutes les facultés du père augmentassent en raison de la grandeur de la famille, et que l'âme d'un puissant monarque fût celle d'un homme ordinaire, comme l'étendue de son empire est à l'héritage d'un particulier.

Mais comment le gouvernement de l'Etat pourroit-il être semblable à celui de la famille, dont le gouvernement est si différent? Le père étant physiquement plus fort que ses enfans aussi long-temps que son secours leur est nécessaire, le pouvoir paternel passe avec raison pour être établi par la nature. Dans la grande famille dont tous les membres sont naturellement égaux, l'autorité politique, purement

arbitraire quant à son institution, ne peut être fondée que sur des conventions, ni le magistrat commander aux autres qu'en vertu des lois. Les devoirs du père lui sont dictés par des sentimens naturels et d'un ton qui lui permet rarement de désobéir, sans manquer à ce qu'il se doit à lui-même; les chefs n'ont point de semblables règles, et ne sont réellement tenus envers le peuple qu'à ce qu'ils lui ont promis de faire, et dont il est en droit d'exiger l'exécution. Une autre différence plus importante encore, c'est que les enfans n'ayant rien que ce qu'ils reçoivent du père, il est évident que tous les droits de propriété lui appartiennent ou émanent de lui : c'est tout le contraire dans la grande famille, où l'administration générale n'est établie que pour assurer la propriété particulière qui lui est antérieure. Le principal objet des travaux de toute la maison est de conserver et d'accroître le patrimoine du père, afin qu'il puisse un jour le partager entre ses enfans sans les appauvrir; au lieu que la richesse du fils n'est qu'un moyen, souvent fort mal entendu, pour maintenir les particuliers dans la paix et dans l'abondance. En un mot, la petite famille est destinée à s'éteindre et à se résoudre un jour en plusieurs autres familles semblables; mais la grande famille étant faite pour durer toujours dans le même état, il faut que la première s'augmente pour se multiplier; et non seulement il suffit que l'autre se conserve, mais on peut prouver aisément que toute augmentation lui est plus préjudiciable qu'utile.

Par plusieurs raisons, tirées de la nature de la chose, le père doit commander dans la famille. Premièrement, l'autorité ne doit pas être égale entre le père et la mère; mais il faut que le gouvernement soit un, et que dans les partages d'avis il y ait une voix prépondérante qui décide. 2° Quelques légères qu'on veuille supposer les incommodités particulières à la femme, comme elles font toujours pour elle un intervalle d'inaction, c'est une raison suffisante pour l'exclure de cette primauté; car quand la balance est parfaitement égale, une paille suffit pour la faire pencher. De plus, le mari doit avoir inspection sur la conduite de sa femme, parce qu'il lui importe de s'assurer que les enfans, qu'il est forcé de reconnoître et de nourrir, n'appartiennent qu'à lui. La femme, qui n'a rien de semblable à craindre,

n'a pas le même droit sur le mari. 3°. Les enfans doivent obéir au père, d'abord par nécessité, ensuite par reconnoissance : après avoir reçu de lui leurs besoins pendant la moitié de leur vie, ils doivent consacrer l'autre à pourvoir aux siens. 4°. A l'égard des domestiques, ils lui doivent aussi leurs services en échange de l'entretien qu'il leur donne, sauf à rompre le marché dès qu'il cesse de leur convenir. Je ne parle point de l'esclavage, parce qu'il est contraire à la nature, et qu'aucun droit ne peut l'autoriser.

Il n'y a rien de tout cela dans la société politique. Loin que le chef ait un intérêt naturel au bonheur des particuliers, il ne lui est pas rare de chercher le sien dans leur misère. La magistrature est-elle héréditaire, c'est souvent un enfant qui commande à des hommes; est-elle élective, mille inconvéniens se font sentir dans les élections, et l'on perd dans l'un et l'autre cas tous les avantages de la paternité. Si vous n'avez qu'un seul chef, vous êtes à la discrétion d'un maître qui n'a nulle raison de vous aimer; si vous en avez plusieurs, il faut supporter à la fois leur tyrannie et leurs divisions. En un mot, les abus sont inévitables et leurs suites funestes dans toute société où l'intérêt public et les lois n'ont aucune force naturelle, et sont sans cesse attaqués par l'intérêt personnel et les passions du chef et des membres.

Quoique les fonctions du père de famille et du premier magistrat doivent tendre au même but, c'est par des voies si différentes, leurs devoirs et leurs droits sont tellement distingués, qu'on ne peut les confondre sans se former de fausses idées des lois fondamentales de la société, et sans tomber dans des erreurs fatales au genre humain. En effet, si la voix de la nature est le meilleur conseil que doive écouter un bon père pour bien remplir ses devoirs, elle n'est pour le magistrat qu'un faux guide qui travaille sans cesse à l'écarter des siens, et qui l'entraîne tôt ou tard à sa perte ou à celle de l'état, s'il n'est retenu par la plus sublime vertu (1). La seule précaution nécessaire au père de famille,

(1) Cette preuve n'est ni vraie ni spécieuse. Elle se détruit d'elle-même dès qu'on veut la rapprocher de la vie des grands magistrats; d'ailleurs elle est en contradiction avec le système de l'auteur, puisque

est de se garantir de la dépravation et d'empêcher que les inclinations naturelles ne se corrompent en lui ; mais ce sont celles qui corrompent le magistrat. Pour bien faire, le premier n'a qu'à consulter son cœur ; l'autre devient un traître au moment qu'il écoute le sien : sa raison même lui doit être suspecte, et il ne doit suivre d'autre règle que la raison publique, qui est la loi. Aussi la nature a-t-elle fait une multitude de bons pères de famille ; mais il est douteux que, depuis l'existence du monde, la sagesse humaine ait fait dix bons magistrats.

De tout ce que je viens d'exposer, il s'ensuit que c'est avec raison qu'on a distingué l'*économie* publique de l'*économie* particulière, et que l'état n'ayant rien de commun avec la famille que l'obligation qu'ont les chefs de rendre heureux ceux qu'ils gouvernent, les mêmes règles de conduite ne sauroient convenir à tous les deux. J'ai cru qu'il suffiroit de ce peu de lignes pour renverser l'odieux système que le chevalier Filmer a tâché d'établir dans un ouvrage intitulé Patriarcha, auquel deux hommes illustres ont fait trop d'honneur en écrivant des livres pour le réfuter : au reste cette erreur est fort ancienne, puisqu'Aristote même a jugé à propos de la combattre par des raisons qu'on peut voir au premier livre de ses *politiques.*

Je prie mes lecteurs de bien distinguer encore l'*économie* publique dont j'ai à parler, et que j'appelle gouvernement, de l'autorité suprême que j'appelle souveraineté ; distinction qui consiste en ce que l'une a le droit législatif, et oblige en certains cas le corps même de la nation, tandis que l'autre n'a que la puissance exécutrice, et ne peut obliger que les particuliers.

Qu'on me permette d'employer pour un moment une comparaison commune et peu exacte à bien des égards, mais propre à me faire mieux entendre.

Le corps politique, pris individuellement, peut être considéré comme un corps organisé, vivant et semblable à

---

les trois objets essentiels, la conformité à la volonté générale, les principes d'une bonne éducation, et l'heureuse administration des revenus à l'avantage de tous, sont communs au gouvernement paternel et au gouvernement politique.

celui de l'homme. Le pouvoir souverain représente la tête; les lois et les coutumes sont le cerveau, principe des nerfs et siége de l'entendement, de la volonté et des sens, dont les juges et magistrats sont les organes; le commerce, l'industrie et l'agriculture sont la bouche et l'estomac qui préparent la subsistance commune; les finances publiques sont le sang qu'une sage *économie*, en faisant les fonctions du cœur, renvoie distribuer par tout le corps la nourriture et la vie; les citoyens sont le corps et les membres qui font mouvoir, vivre et travailler la machine, et qu'on ne sauroit blesser en aucune partie, qu'aussitôt l'impression douloureuse ne s'en porte au cerveau, si l'animal est dans un état de santé.

La vie de l'un et de l'autre est le *moi* commun au tout, la sensibilité réciproque, et la correspondance interne de toutes les parties. Cette communication vient-elle à cesser, l'unité formelle à s'évanouir, et les parties contiguës à n'appartenir plus l'une à l'autre que par juxta-position, l'homme est mort ou l'état dissous.

Le corps politique est donc aussi un être moral qui a une volonté; et cette volonté générale, qui tend toujours à la conservation et au bien-être du tout et de chaque partie, et qui est la source des lois, est pour tous les membres de l'état, par rapport à eux et à lui, la règle du juste et de l'injuste; vérité qui, pour le dire en passant, montre avec combien peu de sens tant d'écrivains ont traité de vol la subtilité prescrite aux enfans de Lacédémone pour gagner leur frugal repas, comme si tout ce qu'ordonne la loi pouvoit ne pas être légitime. Voyez au mot *Droit*, la source de ce grand et lumineux principe, dont cet article est le développement.

Il est important de remarquer que cette grande règle de justice, sûre par rapport à tous les citoyens, peut être fautive avec les étrangers; et la raison de ceci est évidente: c'est qu'alors la volonté de l'état, quoique générale par rapport à ses membres, ne l'est plus par rapport aux autres états et à leurs membres, mais devient pour eux une volonté particulière et individuelle qui a sa règle de justice dans la loi de nature, ce qui rentre également dans le principe établi: car alors la grande ville du monde devient le

le corps politique, dont la loi de nature est toujours la volonté générale, et dont les états et peuples divers ne sont que des membres individuels.

De ces mêmes distinctions appliquées à chaque société politique et à ses membres, découlent les règles les plus universelles et les plus sûres sur lesquelles on puisse juger d'un bon et d'un mauvais gouvernement, et en général de la moralité de toutes les actions humaines.

Toute société politique est composée d'autres sociétés plus petites, de différentes espèces, dont chacune a ses intérêts et ses maximes; mais ces sociétés que chacun apperçoit, parce qu'elles ont une forme extérieure et autorisée, ne sont pas les seules qui existent réellement dans l'état; tous les particuliers qu'un intérêt commun réunit en composent autant d'autres, permanentes ou passagères, dont la force n'est pas moins réelle pour être moins apparente, et dont les divers rapports bien observés font la véritable connoissance des mœurs. Ce sont toutes ces associations tacites ou formelles qui modifient de tant de manières les apparences de la volonté publique par l'influence de la leur. La volonté de ces sociétés particulières a toujours deux relations; pour les membres de l'association, c'est une volonté générale; pour la grande société, c'est une volonté particulière, qui très-souvent se trouve droite au premier égard et vicieuse au second. Tel peut être prêtre dévot, ou brave soldat, ou praticien zelé, et néanmoins mauvais citoyen. Telle délibération peut être avantageuse à la petite communauté, et très-pernicieuse à la grande. Il est vrai que les sociétés particulières étant toujours subordonnées à celles qui les contiennent, on doit obéir à celles-ci préférablement aux autres; que les devoirs du citoyen vont avant ceux du sénateur, et ceux de l'homme avant ceux du citoyen; mais malheureusement l'intérêt personnel se trouve toujours en raison inverse du devoir, et augmente à mesure que l'association devient plus étroite, et l'engagement moins sacré : preuve invincible que la volonté la plus générale est aussi toujours la plus juste, et que la voix du peuple est en effet la voix de Dieu.

Il ne s'ensuit pas pour cela que les délibérations publiques soient toujours équitables; elles peuvent ne l'être pas

lorsqu'il s'agit d'affaires étrangères ; j'en ai dit la raison. Ainsi, il n'est pas impossible qu'une république bien gouvernée fasse une guerre injuste. Il ne l'est pas non plus que le conseil d'une démocratie passe de mauvais décrets et condamne des innocens : mais cela n'arrivera jamais que le peuple ne soit séduit par des intérêts particuliers, qu'avec du crédit et de l'éloquence quelques hommes adroits sauront substituer aux siens. Alors, autre chose sera la délibération publique, et autre chose la volonté générale Qu'on ne m'oppose donc point la démocratie d'Athènes, parce qu'Athènes n'étoit point en effet une démocratie, mais une aristocratie très-tyrannique, gouvernée par des savans et des orateurs. Examinez avec soin ce qui se passe dans une délibération quelconque, et vous verrez que la volonté générale est toujours pour le bien commun ; mais très-souvent il se fait une scission secrète, une confédération tacite, qui pour des vues particulières sait éluder la disposition naturelle de l'assemblée. Alors le corps social se divise réellement en d'autres corps dont les membres prennent une volonté générale, bonne et juste à l'égard de ces nouveaux corps, injuste et mauvaise à l'égard du tout dont chacun d'eux se démembre.

On voit avec quelle facilité l'on explique, à l'aide de ces principes, les contradictions apparentes qu'on remarque dans la conduite de tant d'hommes remplis de scrupule et d'honneur à certains égards, trompeurs et fripons à d'autres, foulant aux pieds les plus sacrés devoirs, et fidèles jusqu'à la mort à des engagemens souvent illégitimes. C'est ainsi que les hommes les plus corrompus rendent toujours quelque sorte d'hommage à la foi publique ; c'est ainsi que les brigands même, qui sont ennemis de la vertu dans la grande société, en adorent le simulacre dans leurs cavernes.

En établissant la volonté générale pour premier principe de l'*économie* publique et règle fondamentale du gouvernement, je n'ai pas cru nécessaire d'examiner sérieusement si les magistrats appartiennent au peuple ou le peuple aux magistrats, et si dans les affaires publiques on doit consulter le bien de l'état ou celui des chefs. Depuis long-temps cette question a été décidée d'une manière par la pratique, et d'une autre par la raison ; et en général ce seroit une

grande folie d'espérer que ceux, qui dans le fait sont les maîtres, préféreront un autre intérêt au leur. Il seroit donc à propos de diviser encore l'*économie* publique en populaire et en tyrannique. La première est celle de tout état où règne entre le peuple et les chefs unité d'intérêt et de volonté; l'autre existera nécessairement partout où le gouvernement et le peuple auront des intérêts différens, et par conséquent des volontés opposées. Les maximes de celle-ci sont inscrites au long dans les archives de l'histoire et dans les satires de Machiavel. Les autres ne se trouvent que dans les écrits des philosophes qui osent réclamer les droits de l'humanité.

I. La première et la plus importante maxime du gouvernement légitime ou populaire, c'est-à-dire, de celui qui a pour objet le bien du peuple, est donc, comme je l'ai dit, de suivre en tout la volonté générale; mais pour la suivre il faut la connoître, et surtout la bien distinguer de la volonté particulière, en commençant par soi-même; distinction toujours fort difficile à faire, et pour laquelle il n'appartient qu'à la plus sublime vertu de donner de suffisantes lumières. Comme pour vouloir il faut être libre, une autre difficulté, qui n'est guère moindre, est d'assurer à la fois la liberté publique et l'autorité du gouvernement. Cherchez les motifs qui ont porté les hommes unis par leurs besoins mutuels dans la grande société, à s'unir plus étroitement par des sociétés civiles, vous n'en trouverez point d'autre que celui d'assurer les biens, la vie et la liberté de chaque membre par la protection de tous : or, comment forcer des hommes à défendre la liberté de l'un d'entre eux, sans porter atteinte à celle des autres? et comment pourvoir aux besoins publics sans altérer la propriété particulière de ceux qu'on force d'y contribuer? De quelques sophismes que l'on puisse colorer tout cela, il est certain que si l'on peut contraindre ma volonté je ne suis plus libre, et que je ne suis plus maître de mon bien si quelqu'autre peut y toucher. Cette difficulté, qui devoit sembler insurmontable, a été levée, avec la première, par la plus sublime de toutes les institutions humaines, ou plutôt par une inspiration céleste, qui apprit à l'homme à imiter ici-bas les décrets immuables de la divinité. Par quel art inconcevable a-t-on pu trouver le moyen d'as-

assujettir les hommes pour les rendre libres? d'employer au service de l'état les biens, les bras et la vie même de tous ses membres, sans les contraindre, et sans les consulter? d'enchaîner leur volonté de leur propre aveu? de faire valoir leur consentement contre leur refus, et de les forcer à se punir eux-mêmes, quand ils font ce qu'ils n'ont pas voulu? Comment se peut-il faire qu'ils obéissent et que personne ne commande, qu'ils servent et n'ayent point de maître; d'autant plus libres en effet, que, sous une apparente sujétion, nul ne perd de sa liberté que ce qui peut nuire à celle d'un autre? Ces prodiges sont l'ouvrage de la loi. C'est à la loi seule que les hommes doivent la justice et la liberté. C'est cet organe salutaire de la volonté de tous, qui rétablit dans le droit l'égalité naturelle entre les hommes. C'est cette voix céleste qui dicte à chaque citoyen les préceptes de la raison publique, et lui apprend à agir selon les maximes de son propre jugement, et à n'être pas en contradiction avec lui-même. C'est elle seule aussi que les chefs doivent faire parler quand ils commandent; car sitôt qu'indépendamment des lois, un homme en prétend soumettre un autre à sa volonté privée, il sort à l'instant de l'état civil, et se met vis-à-vis de lui dans le pur état de nature, où l'obéissance n'est jamais prescrite que par la nécessité.

Le plus pressant intérêt du chef, de même que son devoir le plus indispensable, est donc de veiller à l'observation des lois dont il est le ministre, et sur lesquelles est fondée toute son autorité. S'il doit les faire observer aux autres, à plus forte raison doit-il les observer lui-même qui jouit de toute leur faveur. Car son exemple est de telle force, que quand même le peuple voudroit bien souffrir qu'il s'affranchît du joug de la loi, il devroit se garder de profiter d'une si dangereuse prérogative, que d'autres s'efforceroient bientôt d'usurper à leur tour, et souvent à son préjudice. Au fond, comme tous les engagemens de la société sont réciproques par leur nature, il n'est pas possible de se mettre au dessus de la loi sans renoncer à ses avantages, et personne ne doit rien à quiconque prétend ne rien devoir à personne. Par la même raison, nulle exception de la loi ne sera jamais accordée, à quelque titre que ce puisse être, dans un gouvernement bien policé. Les citoyens même qui ont bien mérité de la

patrie, doivent être récompensés par des honneurs, et jamais par des privilèges; car la république est à la veille de sa ruine, sitôt que quelqu'un peut penser qu'il est beau de ne pas obéir aux lois. Mais, si jamais la noblesse ou le militaire, ou quelque autre ordre de l'état adoptoit une pareille maxime, tout seroit perdu sans ressource.

La puissance des lois dépend encore plus de leur propre sagesse que de la sévérité de leurs ministres, et la volonté publique tire son plus grand poids de la raison qui l'a dictée. C'est pour cela que Platon regarde comme une précaution très-importante, de mettre toujours à la tête des édits un préambule raisonné qui en montre la justice et l'utilité. En effet, la première des lois est de respecter les lois : la rigueur des châtimens n'est qu'une vaine ressource imaginée par de petits esprits pour substituer la terreur à ce respect qu'ils ne peuvent obtenir. On a toujours remarqué que les pays où les supplices sont le plus terribles, sont aussi ceux où ils sont les plus fréquens; de sorte que la cruauté des peines ne marque guère que la multitude des infracteurs, et qu'en punissant tout avec la même sévérité, l'on force les coupables de commettre des crimes pour échapper à la punition de leurs fautes.

Mais, quoique le gouvernement ne soit pas le maître de la loi, c'est beaucoup d'en être le garant et d'avoir mille moyens de la faire aimer. Ce n'est qu'en cela que consiste le talent de régner. Quand on a la force en main, il n'y a point d'art à faire trembler tout le monde, et il n'y en a pas même beaucoup à gagner les cœurs; car l'expérience a depuis long-temps appris au peuple à tenir grand compte à ses chefs de tout le mal qu'ils ne lui font pas, et à les adorer quand il n'en est pas haï. Un imbécille obéi, peut comme un autre punir les forfaits : le véritable homme d'état sait les prévenir; c'est sur les volontés encore plus que sur les actions qu'il étend son respectable empire. S'il pouvoit obtenir que tout le monde fît bien, il n'auroit lui-même plus rien à faire, et le chef-d'œuvre de ses travaux seroit de pouvoir rester oisif. Il est certain du moins que le plus grand talent des chefs est de déguiser leur pouvoir pour le rendre moins odieux, et de conduire l'état si paisiblement qu'il semble n'avoir pas besoin de conducteurs.

Je conclus donc que, comme le premier devoir du législateur est de conformer les lois à la volonté générale, la première règle de l'*économie* publique est que l'administration soit conforme aux lois. C'en sera même assez pour que l'état ne soit pas mal gouverné, si le législateur a pourvu comme il le devoit à tout ce qu'exigeoient les lieux, le climat, le sol, les mœurs, le voisinage et tous les rapports particuliers du peuple qu'il avoit à instituer. Ce n'est pas qu'il ne reste encore une infinité de détails de police et d'*économie* abandonnés à la sagesse du gouvernement : mais il a toujours deux règles infaillibles pour se bien conduire dans ces occasions; l'une est l'esprit de la loi qui doit servir à la décision des cas qu'elle n'a pu prévoir; l'autre est la volonté générale, source et supplément de toutes les lois, et qui doit toujours être consultée à leur défaut. Comment, me dira-t-on, connoître la volonté générale dans les cas où elle ne s'est point expliquée ? Faudra-t-il assembler toute la nation à chaque événement imprévu ? Il faudra d'autant moins l'assembler, qu'il n'est pas sûr que sa décision fût l'expression de la volonté générale; que ce moyen est impraticable dans un grand peuple, et qu'il est rarement nécessaire quand le gouvernement est bien intentionné : car les chefs savent assez que la volonté générale est toujours pour le parti le plus favorable à l'intérêt public, c'est-à-dire, le plus équitable; de sorte qu'il ne faut qu'être juste pour s'assurer de suivre la volonté générale. Souvent quand on la choque trop ouvertement elle se laisse appercevoir, malgré le frein terrible de l'autorité publique. Je cherche le plus près qu'il m'est possible les exemples à suivre en pareil cas. A la Chine, le prince a pour maxime constante de donner le tort à ses officiers dans toutes les altercations qui s'élèvent entre eux et le peuple. Le pain est-il cher dans une province ? L'intendant est mis en prison. Se fait-il dans une autre une émeute ? Le gouverneur est cassé, et chaque mandarin répond sur sa tête de tout le mal qui arrive dans son département. Ce n'est pas qu'on n'examine ensuite l'affaire dans un procès régulier; mais une longue expérience en a fait prévenir ainsi le jugement. On a rarement en cela quelque injustice à réparer; et l'empereur, persuadé que la clameur publique ne s'élève jamais sans sujet, démêle tou-

jours au travers des cris séditieux qu'il punit, de justes griefs qu'il redresse.

C'est beaucoup que d'avoir fait régner l'ordre et la paix dans toutes les parties de la république; c'est beaucoup que l'état soit tranquille et la loi respectée; mais si l'on ne fait rien de plus, il y aura dans tout cela plus d'apparence que de réalité, et le gouvernement se fera difficilement obéir s'il se borne à l'obéissance. S'il est bon de savoir employer les hommes tels qu'ils sont, il vaut beaucoup mieux encore les rendre tels qu'on a besoin qu'ils soient; l'autorité la plus absolue est celle qui pénètre jusqu'à l'intérieur de l'homme, et ne s'exerce pas moins sur la volonte que sur les actions. Il est certain que les peuples sont à la longue ce que le gouvernement les fait être. Guerriers, citoyens, hommes quand il le veut; populace et canaille quand il lui plait: et tout prince qui méprise ses sujets se déshonore lui-même en montrant qu'il n'a pas su les rendre estimables. Formez donc des hommes si vous voulez qu'on obéisse aux lois, faites qu'on les aime; et que pour faire ce qu'on doit, il suffise de songer qu'on doit le faire. C'étoit-là le grand art des gouvernemens anciens, dans ces temps reculés où les philosophes (non pas ceux d'aujourd'hui) donnoient des lois aux peuples, et n'employoient leur autorité qu'à les rendre sages et heureux. De là tant de lois somptuaires, tant de règlemens sur les mœurs, tant de maximes publiques admises ou rejettées avec le plus grand soin. Les tyrans même n'oublioient pas cette importante partie de l'administration, et on les voyoit attentifs à corrompre les mœurs de leurs esclaves, avec autant de soin qu'en avoient les magistrats à corriger celles de leurs concitoyens. Mais nos gouvernemens modernes, qui croyent avoir tout fait quand ils ont tiré de l'argent, n'imaginent pas même qu'il soit nécessaire ou possible d'aller jusques-là.

II. La seconde règle essentielle de l'*économie* publique est non moins importante que la première. Voulez-vous que la volonté générale soit accomplie? Faites que toutes les volontés particulières s'y rapportent; et comme la vertu n'est que cette conformité de la volonté particulière à la générale, pour dire la même chose en un mot, faites régner la vertu.

Si les politiques étoient moins aveuglés par leur ambition,

ils verroient combien il est impossible qu'aucun établissement, quel qu'il soit, puisse marcher selon l'esprit de son institution, s'il n'est dirigé suivant la loi du devoir ; ils sentiroient que le plus grand ressort de l'autorité publique est dans le cœur des citoyens, et que rien ne peut suppléer aux mœurs pour le maintien du gouvernement. Non seulement il n'y a que des gens de bien qui sachent administrer les lois, mais il n'y a dans le fond que d'honnêtes gens qui sachent leur obéir. Celui qui vient à bout de braver les remords, ne tardera pas à braver les supplices : châtiment moins rigoureux, moins continuel, et auquel on a l'espoir d'échapper; et quelques précautions qu'on prenne, ceux qui n'attendent que l'impunité pour mal faire, ne manquent guère de moyens d'éluder la loi ou d'échapper à la peine : alors, comme tous les intérêts particuliers se réunissent contre l'intérêt général qui n'est plus celui de personne, les vices publics ont plus de force pour énerver les lois, que les lois n'en ont pour réprimer les vices; et la corruption du peuple et des chefs s'étend enfin jusqu'au gouvernement, quelque sage qu'il puisse être : le pire de tous les abus est de n'obéir en apparence aux lois que pour les enfreindre en effet avec sûreté. Bientôt les meilleures lois deviennent les plus funestes : il vaudroit mieux cent fois qu'elles n'existassent pas; ce seroit une ressource qu'on auroit encore quand il n'en reste plus. Dans une pareille situation l'on ajoute vainement édits sur édits, règlemens sur règlemens. Tout cela ne sert qu'à introduire d'autres abus sans corriger les premiers. Plus vous multipliez les lois, plus vous les rendez méprisables; et tous les surveillans que vous instituez ne sont que de nouveaux infracteurs, destinés à partager avec les anciens, ou à faire leur pillage à part. Bientôt le prix de la vertu devient celui du brigandage : les hommes les plus vils sont les plus accrédités; plus ils sont grands, plus ils sont méprisables; leur infamie éclate dans leurs dignités, et ils sont déshonorés par leurs honneurs. S'ils achètent les suffrages des chefs ou la protection des femmes, c'est pour vendre à leur tour la justice, et le devoir et l'état; et le peuple, qui ne voit pas que les vices sont la première cause de son malheur, murmure et s'écrie en gémissant : *Tous mes maux ne viennent que de ceux que je paie pour m'en garantir.*

C'est alors qu'à la voix du devoir qui ne parle plus dans les cœurs, les chefs sont forcés de substituer le cri de la terreur, ou le leurre d'un intérêt apparent dont ils trompent leurs créatures. C'est alors qu'ils faut recourir à toutes les petites et misérables ruses qu'ils appellent *maximes d'état et mystères du cabinet*. Tout ce qui reste de vigueur au gouvernement est employé par ses membres à se perdre et se supplanter l'un l'autre, tandis que les affaires demeurent abandonnées, ou ne se font qu'à mesure que l'intérêt personnel le demande et selon qu'il les dirige. Enfin toute l'habileté de ces grands politiques est de fasciner tellement les yeux de ceux dont ils ont besoin, que chacun croyent travailler pour son intérêt en travaillant pour le leur; je dis le leur, si tant est qu'en effet le véritable intérêt des chefs soit d'anéantir les peuples pour les soumettre, et de ruiner leur propre bien pour s'en assurer la possession.

Mais quand les citoyens aiment leur devoir, et que les dépositaires de l'autorité publique s'appliquent sincèrement à nourrir cet amour par leur exemple et par leurs soins, toutes les difficultés s'évanouissent, l'administration prend une facilité qui la dispense de cet art ténébreux, dont la noirceur fait tout le mystère. Ces esprits vastes si dangereux et si admirés, tous ces grands ministres, dont la gloire se confond avec les malheurs du peuple, ne sont plus regrettés; les mœurs publiques suppléent au génie des chefs; et plus la vertu règne, moins les talens sont nécessaires. L'ambition même est mieux servie par le devoir que par l'usurpation: le peuple, convaincu que ses chefs ne travaillent qu'à faire son bonheur, les dispense par sa déférence de travailler à affermir leur pouvoir; et l'histoire nous montre en mille endroits que l'autorité qu'il accorde à ceux qu'il aime et dont il est aimé, est cent fois plus absolue que toute la tyrannie des usurpateurs. Ceci ne signifie pas que le gouvernement doive craindre d'user de son pouvoir, mais qu'il n'en doit user que d'une manière légitime. On trouvera dans l'histoire mille exemples de chefs ambitieux ou pusillanimes, que la mollesse ou l'orgueil ont perdus; aucun qui se soit mal trouvé de n'être qu'équitable. Mais on ne doit pas confondre la négligence avec la modération, ni la douceur avec la foiblesse. Il faut être sévère pour être juste: souffrir la

méchanceté qu'on a le droit et le pouvoir de réprimer, c'est être méchant soi-même.

Ce n'est pas assez de dire aux citoyens, soyez bons; il faut leur apprendre à l'être : et l'exemple même, qui est à cet égard la première leçon, n'est pas le seul moyen qu'il faille employer; l'amour de la patrie est le plus efficace; car, comme je l'ai déjà dit, tout homme est vertueux quand sa volonté particulière est conforme en tout à la volonté générale; et nous voulons volontiers ce que veulent les gens que nous aimons.

Il semble que le sentiment de l'humanité s'évapore et s'affoiblisse en s'étendant sur toute la terre, et que nous ne saurions être touchés des calamités de la Tartarie ou du Japon, comme de celles d'un peuple européen. Il faut en quelque manière borner et comprimer l'intérêt et la commisération pour lui donner de l'activité. Or, comme ce penchant en nous ne peut être utile qu'à ceux avec qui nous avons à vivre, il est bon que l'humanité concentrée entre les concitoyens prenne en eux une nouvelle force par l'habitude de se voir, et par l'intérêt commun qui les réunit. Il est certain que les plus grands prodiges de vertu ont été produits par l'amour de la patrie : ce sentiment doux et vif, qui joint la force de l'amour-propre à toute la beauté de la vertu, lui donne une énergie qui, sans la défigurer, en fait la plus héroïque de toutes les passions. C'est lui qui produisit tant d'actions immortelles, dont l'éclat éblouit nos foibles yeux, et tant de grands hommes, dont les antiques vertus passent pour fables depuis que l'amour de la patrie est tourné en dérision. Ne nous en étonnons pas; les transports des cœurs tendres paroissent autant de chimères à quiconque ne les a point sentis; et l'amour de la patrie, plus vif et plus délicieux cent fois que celui d'une maîtresse, ne se conçoit de même qu'en l'éprouvant; mais il est aisé de remarquer dans tous les cœurs qu'il échauffe, dans toutes les actions qu'il inspire, cette ardeur bouillante et sublime dont ne brille pas la plus pure vertu quand elle en est séparée. Osons opposer Socrate même à Caton : l'un étoit plus philosophe, et l'autre plus citoyen. Athènes étoit déjà perdue, et Socrate n'avoit plus de patrie que le monde entier : Caton porta toujours la sienne au fond de son cœur; il ne vivoit

que pour elle, et ne put lui survivre. La vertu de Socrate est celle du plus sage des hommes ; mais entre César et Pompée, Caton semble un Dieu parmi des mortels. L'un instruit quelques particuliers, combat les sophistes et meurt pour la vérité; l'autre défend l'état, la liberté, les lois contre les conquérans du monde, et quitte enfin la terre quand il n'y voit plus de patrie à servir. Un digne élève de Socrate seroit le plus vertueux de ses contemporains; un digne émule de Caton en seroit le plus grand. La vertu du premier feroit son bonheur; le second chercheroit son bonheur dans celui de tous. Nous serions instruits par l'un et conduits par l'autre, et cela seul décideroit de la préférence; car on n'a jamais fait un peuple de sages, mais il n'est pas impossible de rendre un peuple heureux.

Voulons-nous que les peuples soient vertueux? commençons donc par leur faire aimer la patrie. Mais comment l'aimeront-ils, si la patrie n'est rien de plus pour eux que pour des étrangers, et qu'elle ne leur accorde que ce qu'elle ne peut refuser à personne? Ce seroit bien pis, s'ils n'y jouissoient pas même de la sûreté civile, et que leurs biens, leur vie ou leur liberté fussent à la discrétion des hommes puissans, sans qu'il leur fût possible ou permis d'oser réclamer les lois. Alors, soumis aux devoirs de l'état civil, sans jouir même des droits de l'état de nature, et sans pouvoir employer leurs forces pour se défendre, ils seroient par conséquent dans la pire condition où se puissent trouver des hommes libres, et le mot de patrie ne pourroit avoir pour eux qu'un sens odieux ou ridicule. Il ne faut pas croire que l'on puisse offenser ou couper un bras sans que la douleur ne s'en porte à la tête; et il n'est pas plus croyable que la volonté générale consente qu'un membre de l'état, quel qu'il soit, en blesse ou détruise un autre, qu'il ne l'est que les doigts d'un homme, usant de sa raison, aillent lui crever les yeux. La sûreté particulière est tellement liée avec la confédération publique, que sans les égards que l'on doit à la foiblesse humaine, cette convention seroit dissoute par le droit, s'il périssoit dans l'état un seul citoyen qu'on eût pu secourir; si l'on en retenoit à tort un seul en prison, et s'il perdoit un seul procès avec une injustice évidente; car les conventions fondamentales étant enfreintes, on ne voit

plus quel droit ni quel intérêt pourroit maintenir le peuple dans l'union sociale, à moins qu'il n'y fût retenu par la seule force qui fait la dissolution de l'état civil.

En effet, l'engagement du corps de la nation n'est-il pas de pourvoir à la conservation du dernier de ses membres avec autant de soin qu'à celle de tous les autres? et le salut d'un citoyen est-il moins la cause commune que celui de tout l'état? Qu'on nous dise qu'il est bon qu'un seul périsse pour tous, j'admirerai cette sentence dans la bouche d'un digne et vertueux patriote qui se consacre volontairement et par devoir à la mort pour le salut de son pays; mais si l'on entend qu'il soit permis au gouvernement de sacrifier un innocent au salut de la multitude, je tiens cette maxime pour une des plus exécrables que jamais la tyrannie ait inventées, la plus fausse qu'on puisse avancer, la plus dangereuse qu'on puisse admettre, et la plus directement opposée aux lois fondamentales de la société. Loin qu'un seul doive périr pour tous, tous ont engagé leurs biens et leurs vies à la défense de chacun d'eux, afin que la foiblesse particulière fût toujours protégée par la force publique; et chaque membre par tout l'état. Après avoir, par supposition, retranché du peuple un individu après l'autre, pressez les partisans de cette maxime à mieux expliquer ce qu'ils entendent par *le corps de l'état*, et vous verrez qu'ils le réduiront à la fin à un petit nombre d'hommes qui ne sont pas le peuple, mais les officiers du peuple, et qui, s'étant obligés par un serment particulier à périr eux-mêmes pour son salut, prétendent prouver par-là que c'est à lui à périr pour le leur.

Veut-on trouver des exemples de la protection que l'état doit à ses membres, et du respect qu'il doit à leurs personnes? Ce n'est que chez les plus illustres et les plus courageuses nations de la terre qu'il faut les chercher, et il n'y a guère que chez les peuples libres où l'on sache ce que vaut un homme. A Sparte, on sait en quelle perplexité se trouvoit toute la république, lorsqu'il étoit question de punir un citoyen coupable. En Macédoine, la vie d'un homme étoit une affaire si importante, que dans toute la grandeur d'Alexandre, ce puissant monarque n'eût osé de sang froid faire mourir un Macédonien criminel, que l'ac-

cusé n'eût comparu pour se défendre devant ses concitoyens, et n'eût été condamné par eux. Mais les Romains se distinguèrent au dessus de tous les peuples de la terre par les égards du gouvernement pour les particuliers, et par son attention scrupuleuse à respecter les droits inviolables de tous les membres de l'état. Il n'y avoit rien de si sacré que la vie des simples citoyens; il ne falloit pas moins que l'assemblée de tout le peuple pour en condamner un : le sénat même, ni les consuls dans leur majesté, n'en avoient pas le droit, et chez le plus puissant peuple du monde, le crime et la peine d'un citoyen étoit une désolation publique : aussi parut-il si dur d'en verser le sang pour quelque crime que ce pût être, que par la loi *Porcia*, la peine de mort fut commuée en celle de l'exil, pour tous ceux qui voudroient survivre à la perte d'une si douce patrie. Tout respiroit à Rome, et dans les armées cet amour des concitoyens les uns pour les autres, et ce respect pour le nom romain qui élevoit le courage et animoit la vertu de quiconque avoit l'honneur de le porter. Le chapeau d'un citoyen délivré d'esclavage, la couronne civique de celui qui avoit sauvé la vie à un autre, étoient ce qu'on regardoit avec le plus de plaisir dans la pompe des triomphes; et il est à remarquer que des couronnes dont on honoroit à la guerre les belles actions, il n'y avoit que la civique et celle des triomphateurs qui fussent d'herbes et de feuilles; toutes les autres n'étoient que d'or. C'est ainsi que Rome fut vertueuse et devint la maîtresse du monde. Chefs ambitieux! un pâtre gouverne ses chiens et ses troupeaux, et n'est que le dernier des hommes. S'il est beau de commander, c'est quand ceux qui nous obéissent peuvent nous honorer : respectez donc vos concitoyens, et vous vous rendrez respectables; respectez la liberté, et votre puissance augmentera tous les jours : ne passez jamais vos droits, et bientôt ils seront sans bornes.

Que la patrie se montre la mère commune des citoyens, que les avantages dont ils jouissent dans leur pays le leur rendent cher! que le gouvernement leur laisse assez de part à l'administration publique pour sentir qu'ils sont chez eux, et que les lois ne soient que les garans de la commune liberté! Ces droits, tout beaux qu'ils sont, appartiennent à tous les hommes; mais sans paroître les attaquer directement,

la mauvaise volonté des chefs en réduit aisément l'effet à rien. La loi dont on abuse sert à la fois au puissant d'arme offensive et de bouclier contre le foible; le prétexte du bien public est toujours le plus dangereux fléau du peuple. Ce qu'il y a de plus nécessaire, et peut être de plus difficile dans le gouvernement, c'est une intégrité sévère à rendre justice à tous, et surtout à protéger le pauvre contre la tyrannie du riche. Le plus grand mal est déjà fait quand on a des pauvres à défendre et des riches à contenir. C'est sur la médiocrité seule que s'exerce toute la force des lois; elles sont également impuissantes contre les trésors du riche et contre la misère du pauvre ; le premier les élude, le second leur échappe; l'un brise la toile, et l'autre passe au travers.

C'est donc une des plus importantes affaires du gouvernement de prévenir l'extrême inégalité des fortunes, non en enlevant les trésors à leurs possesseurs, mais en ôtant à tous les moyens d'en accumuler; ni en bâtissant des hôpitaux pour les pauvres, mais en garantissant les citoyens de le devenir. Les hommes inégalement distribués sur le territoire et entassés dans un lieu, tandis que les autres se dépeuplent; les arts d'agrément et de pure industrie favorisés aux dépens des métiers utiles et pénibles; l'agriculture sacrifiée au commerce; le publicain rendu nécessaire par la mauvaise administration des deniers de l'état; enfin, la vénalité poussée à tel excès, que la considération se compte avec les pistoles, et que les vertus mêmes se vendent à prix d'argent : telles sont les causes les plus sensibles de l'opulence et de la misère, de l'intérêt particulier substitué à l'intérêt public, de la haine mutuelle des citoyens, de leur indifférence pour la cause commune, de la corruption du peuple, et de l'affoiblissement de tous les ressorts du gouvernement; tels sont par conséquent les maux qu'on guérit difficilement quand ils se font sentir, mais qu'une sage administration doit prévenir pour maintenir avec les bonnes mœurs le respect pour les lois, l'amour de la patrie et la vigueur de la volonté générale.

Mais toutes ces précautions seront insuffisantes, si l'on ne s'y prend de plus loin encore. Je finis cette partie de l'*économie* publique par où j'aurois dû la commencer. La patrie ne peut subsister sans la liberté, ni la liberté sans la vertu,

ni la vertu sans les citoyens : vous aurez tout, si vous formez des citoyens; sans cela vous n'aurez que de méchans esclaves, à commencer par les chefs de l'état. Or, former des citoyens n'est pas l'affaire d'un jour; et pour les avoir hommes, il faut les instruire enfans. Qu'on me dise que quiconque a des hommes à gouverner ne doit pas chercher hors de leur nature une perfection dont ils ne sont pas susceptibles; qu'il ne doit pas vouloir détruire en lui les passions, et que l'exécution d'un pareil projet ne seroit pas plus desirable que possible; je conviendrai d'autant mieux de tout cela, qu'un homme qui n'auroit point de passions seroit certainement un fort mauvais citoyen; mais il faut convenir aussi que, si l'on n'apprend point aux hommes à n'aimer rien, il n'est pas impossible de leur apprendre à aimer un objet plutôt qu'un autre, et ce qui est véritablement beau plutôt que ce qui est difforme. Si par exemple on les exerce assez tôt à ne jamais regarder leur individu que par ses relations avec le corps de l'état, et à n'appercevoir, pour ainsi dire, leur propre existence que comme une partie de la sienne, ils pourront parvenir enfin à s'identifier en quelque sorte avec ce plus grand tout, à se sentir membres de la patrie, à l'aimer de ce sentiment exquis que tout homme isolé n'a que pour soi-même, à élever perpétuellement leur âme à ce grand objet, et à transformer ainsi en une vertu sublime cette disposition dangereuse d'où naissent tous nos vices. Non seulement la philosophie démontre la possibilité de ces nouvelles directions, mais l'histoire en fournit mille exemples éclatans; s'ils sont si rares parmi nous, c'est que personne ne se soucie qu'il y ait des citoyens, et qu'on s'avise encore moins de s'y prendre assez tôt pour les former. Il n'est plus temps de changer nos inclinations naturelles quand elles ont pris leur cours, et que l'habitude s'est jointe à l'amour propre; il n'est plus temps de nous tirer hors de nous-mêmes, quand une fois le *moi humain* concentré dans nos cœurs y a acquis cette méprisable activité qui absorde toute vertu et fait la vie des petites âmes. Comment l'amour de la patrie pourroit-il germer au milieu de tant d'autres passions qui l'étouffent? Et que reste-t-il pour les concitoyens déjà partagés entre l'avarice, une maîtresse et la vanité?

C'est du premier moment de la vie qu'il faut apprendre à mériter de vivre; et comme on participe en naissant aux droits des citoyens, l'instant de notre naissance doit être le commencement de l'exercice de nos devoirs. S'il y a des lois pour l'âge mûr, il doit y en avoir pour l'enfance qui enseignent à obéir aux autres; et comme on ne laisse pas la raison de chaque homme unique arbitre de ses devoirs, on doit d'autant moins abandonner aux lumières et aux préjugés des pères l'éducation de leurs enfans, qu'elle importe à l'état encore plus qu'aux pères; car, selon le cours de la nature, la mort du père lui dérobe souvent les derniers fruits de cette éducation, mais la patrie en sent tôt ou tard les effets; l'état demeure, et la famille se dissout. Que si l'autorité publique, en prenant la place des pères, et se chargeant de cette importante fonction, acquiert leurs droits en remplissant leurs devoirs, ils ont d'autant moins sujet de s'en plaindre, qu'à cet égard ils ne font proprement que changer de nom, et qu'ils auront en commun, sous le nom de citoyens, la même autorité sur leurs enfans qu'ils exerçoient séparément sous le nom de pères, et n'en seront pas moins obéis en parlant au nom de la loi qu'ils l'étoient en parlant au nom de la nature. L'éducation publique, sous des règles prescrites par le gouvernement, et sous des magistrats établis par le souverain, est donc une des maximes fondamentales du gouvernement populaire ou légitime. Si les enfans sont élevés en commun dans le sein de l'égalité; s'ils sont imbus des lois de l'état et des maximes de la volonté générale; s'ils sont instruits à les respecter par dessus toutes choses; s'ils sont environnés d'exemples et d'objets qui leur parlent sans cesse de la tendre mère qui les nourrit, de l'amour qu'elle a pour eux, des biens inestimables qu'ils reçoivent d'elle, et du retour qu'ils lui doivent, ne doutons pas qu'ils n'apprennent ainsi à se chérir mutuellement comme des frères, à ne vouloir jamais que ce que veut la société, à substituer des actions d'hommes et de citoyens au stérile et vain babil des sophistes, et à devenir un jour les défenseurs et les pères de la patrie, dont ils auront été si long-temps les enfans.

Je ne parlerai point des magistrats destinés à présider à cette éducation, qui certainement est la plus importante

affaire de l'état. On sent que si de telles marques de la confiance publique étoient légèrement accordées, si cette fonction sublime n'étoit, pour ceux qui auroient dignement rempli toutes les autres, le prix de leurs travaux, l'honorable et doux repos de leur vieillesse, et le comble de tous les honneurs, toute l'entreprise seroit inutile et l'éducation sans succès; car partout où la leçon n'est pas soutenue par l'autorité, et le précepte par l'exemple, l'instruction demeure sans fruit, et la vertu même perd son crédit dans la bouche de celui qui ne la pratique pas. Mais, que des guerriers illustres courbés sous le faix de leurs lauriers prêchent le courage; que des magistrats intègres, blanchis dans la pourpre et sur les tribunaux, enseignent la justice; les uns et les autres se formeront ainsi de vertueux successeurs, et transmettront d'âge en âge aux générations suivantes l'expérience et les talens des chefs, le courage et la vertu des citoyens, et l'émulation commune à tous de vivre et de mourir pour la patrie.

Je ne sache que trois peuples qui aient autrefois pratiqué l'éducation publique, savoir : les Crétois, les Lacédémoniens et les anciens Perses; chez tous les trois elle eut le plus grand succès, et fit des prodiges chez les deux derniers. Quand le monde s'est trouvé divisé en nations trop grandes pour pouvoir être bien gouvernées, ce moyen n'a plus été praticable; et d'autres raisons, que le lecteur peut voir aisément, ont encore empêché qu'il n'ait été tenté chez aucun peuple moderne. C'est une chose très-remarquable que les Romains aient pu s'en passer; mais Rome fut durant cinq cents ans un miracle continuel que le monde ne doit plus espérer de revoir. La vertu des Romains, engendrée par l'horreur de la tyrannie et des crimes des tyrans, et par l'amour même de la patrie, fit de toutes leurs maisons autant d'écoles de citoyens; et le pouvoir sans bornes des pères sur leurs enfans mit tant de sévérité dans la police particulière, que le père, plus craint que les magistrats, étoit dans son tribunal domestique le censeur des mœurs et le vengeur des lois.

C'est ainsi qu'un gouvernement attentif et bien intentionné, veillant sans cesse à maintenir ou rappeler chez le peuple l'amour de la patrie et les bonnes mœurs, prévient

de loin les maux qui résultent tôt ou tard de l'indifférence des citoyens pour le sort de la république, et contient dans d'étroites bornes cet intérêt personnel qui isole tellement les particuliers, que l'état s'affoiblit par leur puissance, et n'a rien à espérer de leur bonne volonté. Partout où le peuple aime son pays, respecte les lois et vit simplement, il reste peu de choses à faire pour le rendre heureux; et dans l'administration publique où la fortune a moins de part qu'au sort des particuliers, la sagesse est si près du bonheur, que ces deux objets se confondent.

III. Ce n'est pas assez d'avoir des citoyens et de les protéger; il faut encore songer à leur subsistance, et pourvoir aux besoins publics; c'est une suite évidente de la volonté générale, et le troisième devoir essentiel du gouvernement. Ce devoir n'est pas, comme on doit le sentir, de remplir les greniers des particuliers, et les dispenser du travail, mais de maintenir l'abondance tellement à leur portée, que pour l'acquérir, le travail soit toujours nécessaire, et ne soit jamais inutile. Il s'étend aussi à toutes les opérations qui regardent l'entretien du fisc et les dépendances de l'administration publique. Ainsi, après avoir parlé de l'*économie* générale par rapport au gouvernement des personnes, il nous reste à la considérer par rapport à l'administration des biens.

Cette partie n'offre pas moins de difficultés à résoudre, ni de contradictions à lever que la précédente. Il est certain que le droit de propriété est le plus sacré de tous les droits des citoyens, et plus important à certains égards que la liberté même, soit parce qu'il tient de plus près à la conservation de la vie, soit parce que les biens étant plus faciles à usurper et plus pénibles à défendre que la personne, on doit plus respecter ce qui se peut ravir plus aisément; soit enfin parce que la propriété est le vrai fondement de la société civile, et le vrai garant des engagemens des citoyens. Car si les biens ne répondaient pas des personnes, rien ne serait si facile que d'éluder ses devoirs, et de se moquer des lois. D'un autre côté, il n'est pas moins sûr que le maintien de l'état et du gouvernement exige des frais et de la dépense; et comme quiconque accorde la fin ne peut refuser les moyens, il s'ensuit que les membres de la société doivent

contribuer de leurs biens à son entretien. De plus, il est difficile d'assurer d'un côté la propriété des particuliers, sans l'attaquer d'un autre ; et il n'est pas possible que tous les réglemens qui regardent l'ordre des successions, les testamens, les contrats, ne gênent les citoyens à certains égards sur la disposition de leurs propres biens, et par conséquent sur leur droit de propriété.

Mais, outre ce que j'ai dit ci-devant de l'accord qui règne entre l'autorité de la loi et la liberté des citoyens, il y a par rapport à la disposition des biens une remarque importante à faire qui lève bien des difficultés. C'est, comme l'a montré Puffendorf, que par la nature du droit de propriété, il ne s'étend point au-delà de la vie du propriétaire, et qu'à l'instant qu'un homme est mort, son bien ne lui appartient plus. Ainsi, lui prescrire les conditions sous lesquelles il en peut disposer, c'est au fond moins altérer son droit en apparence, que l'étendre en effet.

En général, quoique l'institution des lois qui règlent le pouvoir des particuliers dans la disposition de leur propre bien, n'appartienne qu'au souverain, l'esprit de ces lois que le gouvernement doit suivre dans leur application, est que de père en fils et de proche en proche, les biens de la famille en sortent et s'aliènent le moins qu'il est possible. Il y a une raison sensible de ceci en faveur des enfans, à qui le droit de propriété seroit fort inutile, si le père ne leur laissoit rien, et qui de plus ayant souvent contribué par leur travail à l'acquisition des biens du père, sont de leur chef associés à son droit. Mais une autre raison plus éloignée et non moins importante, est que rien n'est plus funeste aux mœurs et à la république, que les changemens continuels d'état et de fortune entre les citoyens, changemens qui sont la preuve et la source de mille désordres qui bouleversent et confondent tout, et par lesquels ceux qui sont élevés pour une chose, se trouvant destinés pour une autre, ni ceux qui montent ni ceux qui descendent, ne peuvent prendre les maximes ni les lumières convenables à leur nouvel état, et beaucoup moins en remplir les devoirs. Je passe à l'objet des finances publiques.

Si le peuple se gouvernoit lui-même, et qu'il n'y eût rien d'intermédiaire entre l'administration de l'état et les citoyens,

ils n'auroient qu'à se cottiser dans l'occasion, à proportion des besoins publics et des facultés des particuliers; et comme chacun ne perdroit jamais de vue le recouvrement ni l'emploi des deniers, il ne pourroit se glisser ni fraude ni abus dans leur maniement. L'état ne seroit jamais obéré de dettes, ni le peuple accablé d'impôt, ou du moins la sûreté de l'emploi le consoleroit de la dureté de la taxe. Mais les choses ne sauroient aller ainsi; et quelque borné que soit un état, la société civile y est toujours trop nombreuse pour pouvoir être gouvernée par tous ses membres. Il faut nécessairement que les deniers publics passent par les mains des chefs, lesquels, outre l'intérêt de l'état, ont tous le leur particulier, qui n'est pas le dernier écouté. Le peuple, de son côté, qui s'apperçoit plutôt de l'avidité des chefs et de leurs folles dépenses que des besoins publics, murmure de se voir dépouiller du nécessaire pour fournir au superflu d'autrui; et quand une fois ces manœuvres l'ont aigri à un certain point, la plus intègre administration ne viendroit pas à bout de rétablir la confiance. Alors, si les contributions sont volontaires, elles ne produisent rien; si elles sont forcées, elles sont illégitimes : et c'est dans cette cruelle alternative de laisser périr l'état ou d'attaquer le droit sacré de la propriété, qui en est le soutien, que consiste la difficulté d'une juste et sage *économie*.

La première chose que doit faire, après l'établissement des lois, l'instituteur d'une république, c'est de trouver un fonds suffisant pour l'entretien des magistrats et autres officiers, et pour toutes les dépenses publiques. Ce fonds s'appelle *fisc*, s'il est en argent; *domaine public*, s'il est en terres; et ce dernier est de beaucoup préférable à l'autre, par des raisons faciles à voir. Quiconque aura suffisamment réfléchi sur cette matière, ne pourra guère être à cet égard d'un autre avis que Bodin, qui regarde le domaine public comme le plus honnête et le plus sûr de tous les moyens de pourvoir aux besoins de l'état; et il est à remarquer que le premier soin de Romulus, dans la division des terres, fut d'en destiner le tiers à cet usage. J'avoue qu'il n'est pas impossible que le produit du domaine mal administré se réduise à rien; mais il n'est pas de l'essence du domaine d'être mal administré.

Préalablement à tout emploi, ce fonds doit être assigné ou accepté par l'assemblée du peuple ou des états du pays, qui doit ensuite en déterminer l'usage. Après cette solemnité, qui rend ces fonds inaliénables, ils changent pour ainsi dire de nature, et leur revenu devient tellement sacré, que c'est non seulement le plus infâme de tous les vols, mais un crime de lèse-majesté que d'en détourner la moindre chose au préjudice de leur destination. C'est un grand déshonneur pour Rome, que l'intégrité du questeur Caton y ait été un sujet de remarque, et qu'un empereur récompensant de quelques écus le talent d'un chanteur, ait eu besoin d'ajouter que cet argent venoit du bien de sa famille, et non de celui de l'état. Mais s'il se trouve peu de Galbas, où trouverons-nous des Catons? Et quand une fois le vice ne déshonorera plus, quels seront les chefs assez scrupuleux pour s'abstenir de toucher aux revenus publics abandonnés à leur discrétion, et pour ne pas s'en imposer bientôt à eux-mêmes, en affectant de confondre leurs vaines et scandaleuses dissipations avec la gloire de l'état; et les moyens d'étendre leur autorité, avec ceux d'augmenter sa puissance? C'est surtout en cette délicate partie de l'administration que la vertu est le seul instrument efficace, et que l'intégrité du magistrat est le seul frein capable de contenir son avarice. Les livres et tous les comptes des régisseurs servent moins à déceler leurs infidélités qu'à les couvrir; et la prudence n'est jamais aussi prompte à imaginer de nouvelles précautions, que la friponnerie à les éluder. Laissez donc les registres et papiers, et remettez les finances en des mains fidèles, c'est le seul moyen qu'elles soient fidèlement régies.

Quand une fois les fonds publics sont établis, les chefs de l'état en sont de droit les administrateurs; car cette administration fait une partie du gouvernement, toujours essentielle, quoique non toujours également: son influence augmente à mesure que celle des autres ressorts diminue; et l'on peut dire qu'un gouvernement est parvenu à son dernier degré de corruption, quand il n'a plus d'autre nerf que l'argent: or, comme tout gouvernement tend sans cesse au relâchement, cette seule raison montre pourquoi nul état ne peut subsister si ses revenus n'augmentent sans cesse.

Le premier sentiment de la nécessité de cette augmentation est aussi le premier signe du désordre intérieur de l'état; et le sage administrateur, en songeant à trouver de l'argent pour pourvoir au besoin présent, ne néglige pas de rechercher la cause éloignée de ce nouveau besoin; comme un marin, voyant l'eau gagner son vaisseau, n'oublie pas, en faisant jouer les pompes, de faire aussi chercher et boucher la voie.

De cette règle découle la plus importante maxime de l'administration des finances, qui est de travailler avec beaucoup plus de soin à prévenir les besoins qu'à augmenter les revenus; de quelque diligence qu'on puisse user, le secours; qui ne vient qu'après le mal et plus lentement, laisse toujours l'état en souffrance : tandis qu'on songe à remédier à un inconvénient, un autre se fait déjà sentir, et les ressources mêmes produisent de nouveaux inconvéniens; de sorte qu'à la fin la nation s'obère, le peuple est foulé, le gouvernement perd toute sa vigueur, et ne fait plus que peu de chose avec beaucoup d'argent. Je crois que de cette grande maxime, bien établie, découloient les prodiges des gouvernemens anciens, qui faisoient plus avec leur parcimonie que les nôtres avec tous leurs trésors; et c'est peut-être de là qu'est dérivée l'acception vulgaire du mot d'*économie*, qui s'entend plutôt du sage ménagement de ce qu'on a, que des moyens d'acquérir ce que l'on n'a pas.

Indépendamment du domaine public qui rend à l'état à proportion de la probité de ceux qui le régissent, si l'on connoissoit assez toute la force de l'administration générale, surtout quand elle se borne aux moyens légitimes, on seroit étonné des ressources qu'ont les chefs pour prévenir tous les besoins publics sans toucher aux biens des particuliers. Comme ils sont les maîtres de tout le commerce de l'état, rien ne leur est si facile que de le diriger d'une manière qui pourvoie à tout, souvent sans qu'ils paroissent s'en mêler. La distribution des denrées, de l'argent et des marchandises par de justes proportions, selon les temps et les lieux, est le vrai secret des finances et la source de leurs richesses, pourvu que ceux qui les administrent sachent porter leurs vues assez loin, et faire dans l'occasion une

perte apparente et prochaine, pour avoir réellement des profits immenses dans un temps éloigné. Quand on voit un gouvernement payer des droits, loin d'en recevoir, pour la sortie des blés dans les années d'abondance, et pour leur introduction dans les années de disette, on a besoin d'avoir de tels faits sous les yeux pour les croire véritables, et on les mettroit au rang des romans s'ils se fussent passés anciennement. Supposons que, pour prévenir la disette dans les mauvaises années, on proposât d'établir des magasins publics; dans combien de pays l'entretien d'un établissement si utile ne serviroit-il pas de prétexte à de nouveaux impôts. A Genève, ces greniers, établis et entretenus par une sage administration, sont la ressource publique dans les mauvaises années, et le principal revenu de l'état dans tous les temps : *Alit et ditat.* C'est la plus belle et juste inscription qu'on lit sur la façade de l'édifice. Pour exposer ici le système économique d'un bon gouvernement, j'ai seulement tourné les yeux sur celui de cette république : heureux de trouver ainsi dans ma patrie l'exemple de la sagesse et du bonheur, que je voudrois voir régner dans tous les pays !

Si l'on examine comment croissent les besoins d'un état, on trouvera que souvent cela arrive à peu près comme chez les particuliers, moins par une véritable nécessité, que par un accroissement de desirs inutiles, et que souvent encore on n'augmente la dépense que pour avoir un prétexte d'augmenter la recette; de sorte que l'état gagneroit quelquefois à se passer d'être riche, et que cette richesse apparente lui est au fond plus onéreuse que ne seroit la pauvreté même. On peut espérer, il est vrai, de tenir les peuples dans une dépendance plus étroite, en leur donnant d'une main ce qu'on leur a pris de l'autre; et ce fut la politique dont usa Joseph avec les Égyptiens : mais ce vain sophisme est d'autant plus funeste à l'état, que l'argent ne rentre plus dans les mêmes mains dont il est sorti, et qu'avec de pareilles maximes on n'enrichit que des fainéans de la dépouille des hommes utiles.

Le goût des conquêtes est une des causes les plus sensibles et les plus dangereuses de cette augmentation. Ce goût, engendré souvent par une autre espèce d'ambition que celle

qu'il semble annoncer, n'est pas toujours ce qu'il paroît être, et n'a pas tant pour véritable motif le desir apparent d'agrandir la nation, que le desir caché d'augmenter au dedans l'autorité des chefs, à l'aide de l'augmentation des troupes, et à la faveur de la diversion que font les objets de la guerre dans l'esprit des citoyens.

Ce qu'il y a du moins de très-certain, c'est que rien n'est si foulé ni si misérable que les peuples conquérans, et que leurs succès mêmes ne font qu'augmenter leurs misères : quand l'histoire ne nous l'apprendroit pas, la raison suffiroit pour nous démontrer que plus un état est grand et plus les dépenses y deviennent proportionnellement fortes et onéreuses ; car il faut que toutes les provinces fournissent leur contingent aux frais de l'administration générale, et que chacune outre cela fasse pour la sienne particulière la même dépense que si elle étoit indépendante. Ajoutez que les fortunes se font dans un lieu et se consomment dans un autre, ce qui rompt bientôt l'équilibre du produit et de la consommation, et appauvrit beaucoup de pays pour enrichir une seule ville.

Autre source de l'augmentation des besoins publics, qui tient à la précédente. Il peut venir un temps où les citoyens, ne se regardant plus comme intéressés à la cause commune, cesseroient d'être les défenseurs de la patrie, et où les magistrats aimeroient mieux commander à des mercenaires qu'à des hommes libres, ne fût-ce qu'afin d'employer en temps et lieu les premiers pour mieux assujétir les autres. Tel fut l'état de Rome sur la fin de la république et sous les empereurs; car toutes les victoires des premiers Romains, de même que celles d'Alexandre, avoient été remportées par de braves citoyens, qui savoient donner au besoin leur sang pour la patrie, mais qui ne le vendoient jamais. Marius fut le premier qui dans la guerre de Jugurtha déshonora les légions romaines en y introduisant des affranchis, des vagabonds et autres mercenaires. Devenus les ennemis des peuples qu'ils s'étoient chargés de rendre heureux, les tyrans établirent des troupes réglées en apparence pour contenir l'étranger, et en effet pour opprimer l'habitant. Pour former ces troupes, il fallut enlever à la terre des cultivateurs, dont le défaut diminua la quantité des denrées,

et dont l'entretien introduisit des impôts qui en augmentèrent le prix. Ce premier désordre fit murmurer les peuples; il fallut pour les réprimer multiplier les troupes, et par conséquent la misère; et plus le désespoir augmentoit, plus on se voyoit contraint de l'augmenter encore pour en prévenir les effets. D'un autre côté, ces mercenaires qu'on pouvoit estimer sur le prix auquel ils se vendoient eux-mêmes, fiers de leur avilissement, méprisant les lois dont ils étoient protégés, et leurs frères dont ils mangeoient le pain, se crurent plus honorés d'être dans les satellites de César que les défenseurs de Rome; et dévoués à une obéissance aveugle, tenoient par état le poignard levé sur leurs concitoyens, prêts à tout égorger au premier signal. Il ne seroit pas difficile de montrer que ce fut là une des principales causes de la ruine de l'empire romain.

L'invention de l'artillerie et des fortifications a forcé de nos jours les souverains de l'Europe à rétablir l'usage des troupes réglées pour garder leurs places; mais avec des motifs plus légitimes, il est à craindre que l'effet n'en soit également funeste. Il n'en faudra pas moins dépeupler les campagnes pour former les armées et les garnisons; pour les entretenir, il n'en faudra pas moins fouler les peuples; et ces dangereux établissemens s'accroissent depuis quelque temps avec une telle rapidité dans tous nos climats, qu'on n'en peut prévoir que la dépopulation prochaine de l'Europe, et tôt ou tard la ruine des peuples qui l'habitent.

Quoi qu'il en soit, on doit voir que de telles institutions renversent nécessairement le vrai système économique qui tire le principal revenu du domaine public, et ne laissent que la ressource fâcheuse des subsides et impôts dont il me reste à parler.

Il faut se ressouvenir ici que le fondement du pacte social est la propriété, et sa première condition que chacun soit maintenu dans la paisible jouissance de ce qui lui appartient. Il est vrai que par le même traité chacun s'oblige, au moins tacitement, à se cotiser dans les besoins publics; mais cet engagement ne pouvant nuire à la loi fondamentale, et supposant l'évidence du besoin reconnue par les contribuables, on voit que, pour être légitime, cette cotisation doit être volontaire, non d'une volonté particulière, comme

s'il étoit nécessaire d'avoir le consentement de chaque citoyen, et qu'il ne dût fournir que ce qu'il lui plaît, ce qui seroit directement contre l'esprit de la confédération, mais d'une volonté générale à la pluralité des voix, et sur un tableau proportionnel qui ne laisse rien d'arbitraire à l'imposition.

Cette vérité que les impôts ne peuvent être établis légitimement que du consentement du peuple ou de ses représentans, a été reconnue généralement de tous les philosophes et jurisconsultes qui se sont acquis quelque réputation dans les matières de droits politiques, sans excepter Bodin même. Si quelques-uns ont établi des maximes contraires en apparence, outre qu'il est aisé de voir les motifs particuliers qui les y ont portés, ils y mettent tant de conditions et de restrictions, qu'au fond la chose revient exactement au même; car que le peuple puisse refuser, ou que le souverain ne doive pas exiger, cela est indifférent quant au droit; et s'il n'est question que de la force, c'est la chose la plus inutile que d'examiner ce qui est légitime ou non.

Les contributions qui se lèvent sur le peuple sont de deux sortes; les unes réelles qui se perçoivent sur les choses; les autres personnelles qui se payent par tête. On donne aux unes et aux autres les noms d'impôts ou de subsides: quand le peuple fixe la somme qu'il accorde, elle s'appèle subside; quand il accorde tout le produit d'une taxe, alors c'est un impôt. On trouve, dans le livre de l'Esprit des lois, que l'imposition par tête est plus propre à la servitude, et la taxe réelle plus convenable à la liberté. Cela seroit incontestable si les contingens par tête étoient égaux; car il n'y auroit rien de plus disproportionné qu'une pareille taxe, et c'est surtout dans les proportions exactement observées que consiste l'esprit de la liberté. Mais, si la taxe par tête est exactement proportionnée aux moyens des particuliers, comme pourroit être celle qui porte en France le nom de capitation, et qui de cette manière est à la fois réelle et personnelle, elle est la plus équitable, et par conséquent la plus convenable à des hommes libres. Ces proportions paroissent d'abord très-faciles à observer, parce qu'étant relatives à l'état que chacun tient dans le monde, les indications sont toujours publiques; mais, outre que l'avarice,

le crédit et la fraude savent éluder jusqu'à l'évidence, il est rare qu'on tienne compte dans les calculs de tous les élémens qui doivent y entrer. Premièrement on doit considérer le rapport des quantités selon lequel, toutes choses égales, celui qui a dix fois plus de bien qu'un autre, doit payer dix fois plus que lui. Secondement le rapport des usages, c'est-à-dire, la distinction du nécessaire et du superflu. Celui qui n'a que le simple nécessaire ne doit rien payer du tout; la taxe de celui qui a du superflu peut aller au besoin jusqu'à la concurrence de tout ce qui excède son nécessaire. A cela il dira, qu'eu égard à son rang, ce qui seroit superflu pour un homme inférieur est nécessaire pour lui; c'est un mensonge : car un grand a deux jambes ainsi qu'un bouvier, et n'a qu'un ventre non plus que lui. De plus, ce prétendu nécessaire est si peu nécessaire à son rang, que s'il savoit y renoncer pour un sujet louable, il n'en seroit que plus respecté. Le peuple se prosterneroit devant un ministre qui iroit au conseil à pied, pour avoir vendu ses carrosses dans un pressant besoin de l'état. Enfin la loi ne prescrit la magnificence à personne; la bienséance n'est jamais une raison contre le droit.

Un troisième rapport, qu'on ne compte jamais et qu'on devroit toujours compter le premier, est celui des utilités que chacun retire de la confédération sociale, qui protège fortement les immenses possessions du riche, et laisse à peine un misérable jouir de la chaumière qu'il a construite de ses mains. Tous les avantages de la société ne sont-ils pas pour les puissans et les riches? Tous les emplois lucratifs ne sont-ils pas remplis par eux seuls? Toutes les grâces, toutes les exemptions ne leur sont-elles pas réservées? Et l'autorité publique n'est-elle pas toute en leur faveur? Qu'un homme de considération vole ses créanciers ou fasse d'autres friponneries, n'est-il pas toujours sûr de l'impunité? Les coups de bâton qu'il distribue, les violences qu'il commet, les meurtres même et les assassinats dont il se rend coupable, ne sont-ce pas des affaires qu'on assoupit, et dont, au bout de six mois, il n'est plus question? Que ce même homme soit volé, toute la police est aussitôt en mouvement, et malheur aux innocens qu'il soupçonne! Passe-t-il dans un lieu dangereux? voilà les escortes en campagne : l'essieu

de sa chaise vient-il à rompre ? tout vole à son secours : fait-on du bruit à sa porte ? il dit un mot et tout se tait : la foule l'incommode-t-elle ? il fait un signe et tout se range : un charretier se trouve-t-il sur son passage ? ses gens sont prêts à l'assommer ; et cinquante honnêtes piétons allant à leurs affaires seroient plutôt écrasés, qu'un faquin oisif retardé dans son équipage. Tous ces égards ne lui coûtent pas un sou ; ils ont le droit de l'homme riche, et non le prix de la richesse. Que le tableau du pauvre est différent ! Plus l'humanité lui doit, plus la société lui refuse ! Toutes les portes lui sont fermées, même quand il a le droit de les faire ouvrir; et si quelquefois il obtient justice, c'est avec plus de peine qu'un autre n'obtiendroit grâce : s'il y a des corvées à faire, une milice à tirer, c'est à lui qu'on donne la préférence ; il porte toujours, outre sa charge, celle dont son voisin plus riche a le crédit de se faire exempter : au moindre accident qui lui arrive, chacun s'éloigne de lui : si sa pauvre charrette renverse, loin d'être aidé par personne, je le tiens heureux s'il évite en passant les avanies des gens lestes d'un jeune duc; en un mot, toute assistance gratuite le fuit au besoin, précisément parce qu'il n'a pas de quoi la payer; mais je le tiens pour un homme perdu s'il a le malheur d'avoir, avec une âme honnête, une fille aimable et un puissant voisin.

Une autre attention non moins importante à faire, c'est que les pertes des pauvres sont beaucoup moins réparables que celles des riches, et que la difficulté d'acquérir croît toujours en raison du besoin. On ne fait rien avec rien, cela est vrai dans les affaires comme en physique; l'argent est la semence de l'argent, et la première pistole est quelquefois plus difficile à gagner que le second million. Il y a plus encore, c'est que tout ce que le pauvre paye est à jamais perdu pour lui, et reste ou revient dans les mains du riche ; et comme c'est aux seuls hommes qui ont part au gouvernement ou à ceux qui en approchent, que passe tôt ou tard le produit des impôts, ils ont, même en payant leur contingent, un intérêt sensible à les augmenter.

Résumons en quatre mots le pacte social des deux états. « Vous avez besoin de moi, car je suis riche et vous êtes

» pauvre ; faisons donc un accord entre nous : je permettrai » que vous ayez l'honneur de me servir, à condition que » vous me donnerez le peu qui vous reste, pour la peine » que je prendrai de vous commander. »

Si l'on combine avec soin toutes ces choses, on trouvera que pour répartir les taxes d'une manière équitable et vraiment proportionnelle, l'imposition n'en doit pas être faite seulement en raison des biens des contribuables, mais en raison composée de la différence de leurs conditions et du superflu de leurs biens : opération très-importante et très-difficile que font tous les jours des multitudes de commis, honnêtes gens, et qui savent l'arithmétique, mais dont les Platon et les Montesquieu n'eussent osé se charger qu'en tremblant, et en demandant au ciel des lumières et de l'intégrité.

Un autre inconvénient de la taxe personnelle, c'est de se faire trop sentir et d'être levée avec trop de dureté : ce qui n'empêche pas qu'elle soit sujette à beaucoup de non valeurs, parce qu'il est plus aisé de dérober au rôle et aux poursuites sa tête que ses possessions.

De toutes les autres impositions, le cens sur les terres ou la taille réelle a toujours passé pour la plus avantageuse dans les pays où l'on a plus d'égard à la quantité du produit et à la sûreté du recouvrement, qu'à la moindre incommodité du peuple. On a même osé dire qu'il falloit charger le paysan pour éveiller sa paresse, et qu'il ne feroit rien s'il n'avoit rien à payer ; mais l'expérience dément chez tous les peuples du monde cette maxime ridicule ; c'est en Hollande, en Angleterre où le cultivateur paye très-peu de chose, et surtout à la Chine où il ne paye rien, que la terre est le mieux cultivée. Au contraire, partout où le laboureur se voit chargé à proportion du produit de son champ, il le laisse en friche, ou n'en retire exactement que ce qu'il lui faut pour vivre ; car pour qui perd le fruit de sa peine, c'est gagner que de ne rien faire ; et mettre le travail à l'amende est un moyen fort singulier de bannir la paresse.

De la taxe sur les terres et sur le blé, surtout quand elle est excessive, résultent deux inconvéniens si terribles, qu'ils doivent dépeupler et ruiner à la longue tous les pays où elle est établie.

Le premier vient du défaut de circulation des espèces ; car le commerce et l'industrie attirent dans les capitales tout l'argent de la campagne ; et l'impôt détruisant la proportion qui pouvoit se trouver encore entre les besoins du laboureur et le prix de son blé, l'argent vient sans cesse et ne retourne jamais ; plus la ville est riche, plus le pays est misérable. Le produit des tailles passe des mains du prince ou du financier dans celles des artistes et des marchands ; et le cultivateur qui n'en reçoit jamais que la moindre partie, s'épuise enfin en payant toujours également et recevant toujours moins. Comment voudroit-on que pût vivre un homme qui n'auroit que des veines et point d'artères, ou dont les artères ne porteroient le sang qu'à quatre doigts du cœur ? Chardin dit qu'en Perse les droits du roi sur les denrées se payent aussi en denrées : cet usage qu'Hérodote témoigne avoir été autrefois pratiqué dans le même pays jusqu'à Darius, peut prévenir le mal dont je viens de parler : mais à moins qu'en Perse les intendans, directeurs, commis et gardes-magasins ne soient une autre espèce de gens que partout ailleurs, j'ai peine à croire qu'il arrive jusqu'au roi la moindre chose de tous ces produits ; que les blés ne se gâtent pas dans tous les greniers, et que le feu ne consume pas la plupart des magasins.

Le second inconvénient vient d'un avantage apparent, qui laisse aggraver les maux avant qu'on les apperçoive. C'est que le blé est une denrée que les impôts ne renchérissent point dans le pays qui l'a produit, et dont, malgré son absolue nécessité, la quantité diminue sans que le prix en augmente ; ce qui fait que beaucoup de gens meurent de faim, quoique le blé continue d'être à bon marché, et que le laboureur reste seul chargé de l'impôt qu'il n'a pu défalquer sur le prix de la vente. Il faut bien faire attention qu'on ne doit pas raisonner de la taille réelle comme des droits sur toutes les marchandises qui en font hausser le prix, et sont ainsi payés moins par les marchands que par les acheteurs ; car ces droits, quelque forts qu'ils puissent être, sont pourtant volontaires, et ne sont payés par le marchand qu'à proportion des marchandises qu'il achète ; et comme il n'achète qu'à proportion de son débit, il fait la loi au particulier. Mais le laboureur qui, soit qu'il vende ou non, est contraint

de payer à des termes fixes pour le terrain qu'il cultive ; n'est pas le maître d'attendre qu'on mette à sa denrée le prix qu'il lui plaît ; et quand il ne la vendroit pas pour s'entretenir, il seroit forcé de la vendre pour payer la taille ; de sorte que c'est quelquefois l'énormité de l'imposition qui maintient la denrée à vil prix.

Remarquez encore que les ressources du commerce et de l'industrie, loin de rendre la taille supportable par l'abondance de l'argent, la rendent plus onéreuse. Je n'insisterai point sur une chose très-évidente, savoir que, si la plus grande ou moindre quantité d'argent dans un état peut lui donner plus ou moins de crédit au dehors, elle ne change en aucune manière la fortune réelle des citoyens, et ne les met ni plus ni moins à leur aise. Mais je ferai ces deux remarques importantes : l'une, qu'à moins que l'état n'ait des denrées superflues, et que l'abondance de l'argent ne vienne de leur débit chez l'étranger, les villes où se fait le commerce se sentent seules de cette abondance, et que le paysan ne fait qu'en devenir relativement plus pauvre ; l'autre, que le prix de toutes choses haussant avec la multiplication de l'argent, il faut aussi que les impôts haussent à proportion ; de sorte que le laboureur se trouve plus chargé sans avoir plus de ressources.

On doit voir que la taille sur les terres est un véritable impôt sur leur produit ; cependant chacun convient que rien n'est si dangereux qu'un impôt sur le blé, payé par l'acheteur. Comment ne voit-on pas que le mal est cent fois pire, quand cet impôt est payé par le cultivateur même ? N'est-ce pas travailler aussi directement qu'il est possible à dépeupler le pays, et par conséquent à le ruiner à la longue ? car il n'y a point pour une nation de pire disette que celle des hommes.

Il n'appartient qu'au véritable homme d'état d'élever ses vues dans l'assiette des impôts plus haut que l'objet des finances, de transformer des charges onéreuses en d'utiles règlemens de police, et de faire douter au peuple si de tels établissemens n'ont pas eu pour fin le bien de la nation plutôt que le produit des taxes.

Les droits sur l'importation des marchandises étrangères, dont les habitans sont avides sans que le pays en ait besoin ;

sur l'exportation de celles du crû du pays, dont il n'a pas de trop et dont les étrangers ne peuvent se passer; sur les productions des arts inutiles et trop lucratifs; sur les entrées dans les villes de choses de pur agrément, et en général sur tous les objets du luxe, rempliront tout ce double objet. C'est par de tels impôts, qui soulagent la pauvreté et chargent la richesse, qu'il faut prévenir l'augmentation continuelle de l'inégalité des fortunes, l'asservissement aux riches d'une multitude d'ouvriers et de serviteurs inutiles, la multiplication des gens oisifs dans les villes, et la désertion des campagnes.

Il est important de mettre entre le prix des choses et les droits dont on les charge, une telle proportion que l'avidité des particuliers ne soit point portée à la fraude par la grandeur des profits. Il faut encore prévenir la facilité de la contrebande, en préférant les marchandises les moins faciles à cacher. Enfin il convient que l'impôt soit payé par celui qui emploie la chose taxée, plutôt que par celui qui la vend, auquel la quantité des droits dont il se trouveroit chargé, donneroit plus de tentation et de moyens de les frauder. C'est l'usage constant de la Chine, le pays du monde où les impôts sont les plus forts et les mieux payés: le marchand ne paye rien; l'acheteur seul acquitte le droit, sans qu'il en résulte ni murmure ni séditions, parce que les denrées nécessaires à la vie, telles que le riz et le blé, étant absolument franches, le peuple n'est point foulé, et l'impôt ne tombe que sur les gens aisés. Au reste, toutes ces précautions ne doivent pas tant être dictées par la crainte de la contrebande, que par l'attention que doit avoir le gouvernement à garantir les particuliers de la séduction des profits illégitimes qui, après en avoir fait de mauvais citoyens, ne tarderoient pas d'en faire de malhonnêtes gens.

Qu'on établisse de fortes taxes sur la livrée, sur les équipages, sur les glaces, lustres et ameublemens, sur les étoffes et la dorure, sur les cours et jardins des hôtels, sur les spectacles de toute espèce, sur les professions oiseuses; comme baladins, chanteurs, histrions, et, en un mot, sur cette foule d'objets de luxe, d'amusement et d'oisiveté qui frappent tous les yeux, et qui peuvent d'autant moins se cacher que leur seul usage est de se montrer, et qu'ils

seroient inutiles, s'ils n'étoient vus. Qu'on ne craigne pas que de tels produits fussent arbitraires, pour n'être fondés que sur des choses qui ne sont pas d'une absolue nécessité; c'est bien mal connoître les hommes que de croire qu'après s'être une fois laissé séduire par le luxe, ils y puissent jamais renoncer; ils renonceroient cent fois plutôt au nécessaire, et aimeroient encore mieux mourir de faim que de honte. L'augmentation de la dépense ne sera qu'une nouvelle raison pour la soutenir, quand la vanité de se montrer opulent fera son profit du prix de la chose et des frais de la taxe. Tant qu'il y aura des riches, ils voudront se distinguer des pauvres, et l'état ne sauroit se former un revenu moins onéreux ni plus assuré que sur cette distinction.

Par la même raison, l'industrie n'auroit rien à souffrir d'un ordre économique qui enrichiroit les finances, ranimeroit l'agriculture en soulageant le laboureur, et rapprocheroit insensiblement toutes les fortunes de cette médiocrité qui fait la véritable force d'un état. Il se pourroit, je l'avoue, que les impôts contribuassent à faire passer plus rapidement quelques modes; mais ce ne seroit jamais que pour en substituer d'autres sur lesquelles l'ouvrier gagneroit sans que le fisc eût rien à perdre. En un mot, supposons que l'esprit du gouvernement soit constamment d'asseoir toutes les taxes sur le superflu des richesses, il arrivera de deux choses l'une, ou que les riches renonceront à leurs dépenses superflues pour n'en faire que d'utiles qui retourneront au profit de l'état; alors l'assiette des impôts aura produit l'effet des meilleures lois somptuaires; les dépenses de l'état auront nécessairement diminué avec celles des particuliers, et le fisc ne sauroit rien recevoir de cette manière qu'il n'ait beaucoup moins encore à dépenser; ou si les riches ne diminuent rien de leurs profusions, le fisc aura dans le produit des impôts les ressources qu'il cherchoit pour pourvoir aux besoins réels de l'état. Dans le premier cas, le fisc s'enrichit de toute la dépense qu'il a de moins à faire; dans le second, il s'enrichit encore de la dépense inutile des particuliers.

Ajoutons à tout ceci une importante distinction en matière de droit politique, et à laquelle les gouvernemens jaloux de faire tout par eux-mêmes devroient donner une grande

attention. J'ai dit que les taxes personnelles et les impôts sur les choses d'absolue nécessité, attaquant directement le droit de propriété, et par conséquent le vrai fondement de la société politique, sont toujours sujets à des conséquences dangereuses, s'ils ne sont établis avec l'exprès consentement du peuple ou de ses représentans. Il n'en est pas de même du droit sur les clauses dont on peut s'interdire l'usage; car alors le particulier n'étant point absolument contraint à payer, la contribution peut passer pour volontaire; de sorte que le consentement particulier de chacun des contribuans supplée au consentement général, et le suppose même en quelque manière; car pourquoi le peuple s'opposeroit-il à toute imposition qui ne tombe que sur quiconque veut bien la payer? Il me paroît certain que tout ce qui n'est ni proscrit par les lois, ni contraire aux mœurs et que le gouvernement peut défendre, il peut le permettre moyennant un droit. Si, par exemple, le gouvernement peut interdire l'usage des carrosses, il peut à plus forte raison imposer une taxe sur les carrosses; moyen sage et utile d'en blâmer l'usage sans le faire cesser. Alors on peut regarder la taxe comme une espèce d'amende dont le produit dédommage de l'abus qu'elle punit.

Quelqu'un m'objectera peut-être que ceux que Bodin appelle *imposteurs*, c'est-à-dire, ceux qui imposent ou imaginent les taxes, étant dans la classe des riches, n'auront garde d'épargner les autres à leurs propres dépens, et de se charger eux-mêmes pour soulager les pauvres. Mais il faut rejeter de pareilles idées. Si dans chaque nation ceux à qui le souverain commet le gouvernement des peuples en étoient les ennemis par état, ce ne seroit pas la peine de rechercher ce qu'ils doivent faire pour les rendre heureux. (*Voyez* ECONOMIE POLITIQUE.

(J. J. ROUSSEAU.)

ÉLOCUTION.

Ce mot qui vient du latin *eloqui*, parler, signifie proprement et à la rigueur *le caractère du discours;* et en ce sens il ne s'emploie guère qu'en parlant de la conversation, les mots *style* et *diction* étant consacrés aux ouvrages ou aux discours oratoires. On dit d'un homme qui parle bien, qu'il a une belle *élocution;* et d'un écrivain ou d'un orateur, que sa diction est correcte, que son style est élégant, etc.

Élocution, dans un sens moins vulgaire, signifie cette partie de la rhétorique qui traite de la diction et du style de l'orateur; les deux autres sont l'*invention* et la *disposition.*

J'ai dit que l'*élocution* avoit pour objet la diction et le style de l'orateur; car il ne faut pas croire que ces deux mots soient synonymes: le dernier a une acception beaucoup plus étendue que le premier. *Diction* ne se dit proprement que des qualités générales et grammaticales du discours, et ces qualités sont au nombre de deux, la *correction* et la *clarté.* Elles sont indispensables dans quelques ouvrages que ce puisse être, soit d'éloquence, soit de tout autre genre; l'étude de la langue et l'habitude d'écrire les donne presque infailliblement, quand on cherche de bonne foi à les acquérir. *Style* au contraire se dit des qualités du discours, plus particulières, plus difficiles et plus rares, qui marquent le génie et le talent de celui qui écrit ou qui parle: telles sont la propriété des termes, l'élégance, la facilité, la précision, l'élévation, la noblesse, l'harmonie, la convenance avec le sujet, etc. Nous n'ignorons pas néanmoins que les mots *style* et *diction* se prennent souvent l'un pour l'autre, surtout par les auteurs qui ne s'expriment pas sur ce sujet avec une exactitude rigoureuse; mais la distinction que nous venons d'établir ne nous paroît pas moins réelle. Il est parlé plus au long au mot *style* des différentes qualités que le style doit avoir en général et sur toutes sortes de sujets: nous nous bornerons ici à ce qui regarde

l'orateur. Pour fixer nos idées sur cet objet, il faut auparavant établir quelques principes.

Qu'est-ce qu'être éloquent ? si on se borne à la force du terme, ce n'est autre chose que *bien parler;* mais l'usage a donné à ce mot dans nos idées un sens plus noble et plus étendu. Être éloquent, comme je l'ai dit ailleurs, c'est faire passer avec rapidité et imprimer, avec force dans l'âme des autres, le sentiment profond dont on est pénétré. Cette définition paroît d'autant plus juste, qu'elle s'applique à l'éloquence même du silence et à celle du geste. On pourroit définir autrement l'éloquence, *le talent d'émouvoir;* mais la première définition est encore plus générale, en ce qu'elle s'applique même à l'éloquence tranquille qui n'émeut pas, et qui se borne à convaincre. La persuasion intime de la vérité qu'on veut prouver est alors le sentiment profond dont on est rempli, et qu'on fait passer dans l'âme de l'auditeur. Il faut cependant avouer, selon l'idée la plus généralement reçue, que celui qui se borne à prouver, et qui laisse l'auditeur convaincu, mais froid et tranquille, n'est point proprement éloquent, et n'est que *disert.* C'est pour cette raison que les anciens ont défini l'éloquence, *le talent de persuader*, et qu'ils ont distingué *persuader* de *convaincre;* le premier de ces mots ajoutant à l'autre l'idée d'un sentiment actif excité dans l'âme de l'auditeur, et joint à la conviction.

Cependant, qu'il me soit permis de le dire, il s'en faut beaucoup que la définition de l'éloquence donnée par les anciens soit complète : l'éloquence ne se borne pas à la persuasion. Il y a dans toutes les langues une infinité de morceaux très-éloquens, qui ne prouvent et par conséqnent ne persuadent rien ; mais qui sont éloquens par cela seul qu'ils émeuvent puissamment celui qui les entend ou qui les lit. Il seroit inutile d'en rapporter des exemples.

Les modernes, en adoptant aveuglément la définition des anciens, ont eu bien moins de raison qu'eux. Les Grecs et les Romains, qui vivoient sous un gouvernement républicain, étoient continuellement occupés de grands intérêts publics : les orateurs appliquoient principalement à ces objets importans le talent de la parole ; et comme il s'agissoit toujours en ces occasions de remuer le peuple en le con-

vainquant, ils appelèrent éloquence le talent de persuader, en prenant pour le tout la partie la plus importante et la plus étendue. Cependant ils pouvoient se convaincre dans les ouvrages mêmes de leurs philosophes, par exemple, dans ceux de Platon et dans plusieurs autres, que l'éloquence étoit applicable à des matières purement spéculatives. L'éloquence des modernes est encore plus souvent appliquée à ces sortes de matières, parce que la plupart n'ont pas, comme les anciens, de grands intérêts à traiter : ils ont donc encore plus de tort que les anciens, lorsqu'ils ont borné l'éloquence à la persuasion.

J'ai appelé l'éloquence un talent et non pas un art, comme ont fait tant de rhéteurs; car l'art s'acquiert par l'étude et l'exercice, et l'éloquence est un don de la nature. Les règles ne rendront jamais un ouvrage ou un discours éloquent; elles servent seulement à empêcher que les endroits vraiment éloquens et dictés par la nature, ne soient défigurés et déparés par d'autres, fruits de la négligence et du mauvais goût. Shakespéar a fait, sans le secours des règles, le monologue admirable d'Hamlet; avec le secours des règles, il eût évité la scène barbare et dégoûtante des fossoyeurs.

Ce que l'on conçoit bien, a dit Despréaux, *s'énonce clairement; j'ajoute, ce que l'on sent avec chaleur s'énonce de même*, et les mots arrivent aussi aisément pour rendre une émotion vive qu'une idée claire. Le soin froid et étudié que l'orateur se donneroit pour exprimer une pareille émotion, ne serviroit qu'à l'affoiblir en lui, à l'éteindre même, ou peut-être à prouver qu'il ne la ressentoit pas. En un mot, *sentez vivement et dites tout ce que vous voudrez;* voilà toutes les règles de l'éloquence proprement dite. Qu'on interroge les écrivains de génie sur les plus beaux endroits de leurs ouvrages, ils avoueront que ces endroits sont presque toujours ceux qui leur ont le moins coûté, parce qu'ils ont été comme inspirés en les produisant. Prétendre que des préceptes froids et didactiques donneront le moyen d'être éloquent, c'est seulement prouver qu'on est incapable de l'être.

Mais comme pour être clair, il ne faut pas concevoir à demi, il ne faut pas non plus sentir à demi pour être éloquent.

Le sentiment dont l'orateur doit être pénétré, est, comme je l'ai dit, un sentiment profond, fruit d'une sensibilité rare et exquise, et non cette émotion superficielle et passagère qu'il excite dans la plupart de ses auditeurs; émotion qui est plus extérieure qu'interne, qui a pour objet l'orateur même plutôt que ce qu'il dit, et qui, dans la multitude, n'est souvent qu'une impression machinale et animale, produite par l'exemple ou par le ton qu'on lui a donné. L'émotion communiquée par l'orateur, bien loin d'être dans l'auditeur une marque certaine de son impuissance à produire des choses semblables à ce qu'il admire, est au contraire d'autant plus réelle et d'autant plus vive, que l'auditeur a plus de génie et plus de talent : pénétré au même degré que l'orateur, il auroit dit les mêmes choses; tant il est vrai que c'est dans le degré seul du sentiment que l'éloquence consiste. Je renvoie ceux qui en douteront encore au paysan du Danube, s'ils sont capables de penser et de sentir ; car je ne parle point aux autres.

Tout cela prouve suffisamment, ce me semble, qu'un orateur vivement et profondément pénétré de son objet n'a pas besoin d'art pour en pénétrer les autres. J'ajoute qu'il ne peut les en pénétrer sans en être vivement pénétré lui-même. En vain objectera-t-on que plusieurs écrivains ont eu l'art d'inspirer par leurs ouvrages l'amour des vertus qu'ils n'avoeint pas; je réponds que le sentiment qui fait aimer la vertu les remplissoit au moment qu'ils en écrivoient; c'étoit en eux dans ce moment un sentiment très-pénétrant et très-vif, mais malheureusement passager. En vain objectera-t-on encore qu'on peut toucher sans être touché soi-même, comme on peut convaincre sans être convaincu. Premièrement, on ne peut réellement convaincre sans être convaincu soi-même ; car la conviction réelle est la suite de l'évidence, et on ne peut donner l'évidence aux autres quand on ne l'a pas. En second lieu, on peut sans doute faire croire aux autres qu'ils voyent clairement ce qu'ils ne voyent point ; c'est une espèce de fantôme qu'on leur présente à la place de la réalité : mais on ne peut les tromper sur leurs affections et sur leurs sentimens; on ne peut leur persuader qu'ils sont vivement pénétrés, s'ils ne le sont pas en effet : un auditeur qui se croit touché l'est donc véritablement. Or

on ne donne point ce qu'on n'a point ; on ne peut toucher les autres sans être touché vivement soi-même, soit par le sentiment, soit au moins par l'imagination, qui produit en ce moment le même effet.

Nul discours ne sera éloquent s'il n'élève l'âme : l'éloquence pathétique a sans doute pour objet de toucher; mais j'en appelle aux âmes sensibles, les mouvemens pathétiques sont toujours en elles accompagnés d'élévation. On peut donc dire qu'éloquent et sublime sont proprement la même chose ; mais on a réservé le mot de sublime pour désigner particulièrement l'éloquence qui présente à l'auditeur de grands objets ; et cet usage grammatical, dont quelques littérateurs pédans et bornés peuvent être la dupe, ne change rien à la vérité.

Il résulte de ces principes que l'on peut être éloquent dans quelque langue qui se refuse à l'expression vive d'un sentiment élevé et profond. Je ne sais par quelle raison un grand nombre d'écrivains modernes nous parlent de l'éloquence des choses, comme s'il y avoit une éloquence des mots. L'éloquence n'est jamais que dans le sujet ; et le caractère du sujet, ou plutôt le sentiment qu'il produit passe de lui-même et nécessairement au discours. J'ajoute que plus le discours sera simple dans un grand sujet, plus il sera éloquent, parce qu'il représentera le sentiment avec plus de vérité. L'éloquence ne consiste point, comme tant d'auteurs l'ont dit d'après les anciens, à dire les choses grandes d'un style sublime, mais d'un style simple; car il n'y a point proprement de style sublime, c'est la chose qui doit l'être; et comment le style pourroit-il être sublime sans elle ou plus qu'elle ?

Aussi les morceaux vraiment sublimes sont toujours ceux qui se traduisent aisément. *Que vous reste-t-il ? moi..... Comment voulez-vous que je vous traite ? en roi.... Qu'il mourût.... Dieu dit : que la lumière se fasse, et elle se fit....* et tant d'autres morceaux sans nombre, seront toujours sublimes dans toutes les langues. L'expression pourra être plus ou moins vive, plus ou moins précise, selon le génie de la langue ; mais la grandeur de l'idée subsistera toute entière. En un mot, on peut être éloquent en quelque langue et en quelque style que ce soit, parce que l'*élocution* n'est

que l'écorce de l'éloquence, avec laquelle il ne faut pas la confondre.

Mais, dira-t-on, si l'éloquence véritable et proprement dite a si peu besoin des règles de l'*élocution*, si elle ne doit avoir d'autre expression que celle qui est dictée par la nature, pourquoi donc les anciens, dans leurs écrits sur l'éloquence, ont-ils traité si à fond de l'*élocution?* Cette question mérite d'être approfondie.

L'éloquence ne consiste proprement que dans des traits vifs et rapides; son effet est d'émouvoir vivement, et toute émotion s'affoiblit par la durée. L'éloquence ne peut donc régner que par intervalles dans un discours de quelque étendue; l'éclair part et la nue se referme. Mais si les ombres du tableau sont nécessaires, elles ne doivent pas être trop fortes : il faut sans doute et à l'orateur et à l'auditeur des endroits de repos; dans ces endroits l'auditeur doit respirer, non s'endormir; et c'est aux charmes tranquilles de l'*élocution* à le tenir dans cette situation douce et agréable. Ainsi (ce qui semblera paradoxe sans en être moins vrai) les règles de l'*élocution* n'ont lieu à proprement parler, et ne sont vraiment nécessaires que pour les morceaux qui ne sont pas proprement éloquens, que l'orateur compose plus à froid, et où la nature a besoin de l'art. L'homme de génie ne doit craindre de tomber dans un style lâche, bas et rampant, que lorsqu'il n'est point soutenu par le sujet; c'est alors qu'il doit songer à l'*élocution* et s'en occuper. Dans les autres cas, son *élocution* sera telle qu'elle doit être, sans qu'il y pense. Les anciens, si je ne me trompe, ont senti cette vérité, et c'est pour cette raison qu'ils ont traité principalement de l'*élocution* dans leurs ouvrages sur l'art oratoire. D'ailleurs des trois parties de l'orateur, elle est presque la seule dont on puisse donner des préceptes directs, détaillés et positifs : l'*invention* n'a point de règles, ou n'en a que de vagues et d'insuffisantes; la *disposition* en a peu, et appartient plutôt à la logique qu'à la rhétorique. Un autre motif a porté les anciens rhéteurs à s'étendre beaucoup sur les règles de l'*élocution :* leur langue étoit une espèce de musique susceptible d'une mélodie à laquelle le peuple même étoit très-sensible. Des préceptes sur ce sujet étoient aussi nécessaires dans les traités des anciens sur l'éloquence, que

le sont parmi nous les règles de la composition musicale dans un traité complet de musique. Il est vrai que ces sortes de règles ne donnent ni à l'orateur, ni au musicien du talent et de l'oreille, mais elles sont propres à l'aider. Ouvrez le traité de Cicéron, intitulé l'*Orateur*, et dans lequel il s'est proposé de former ou plutôt de peindre un orateur parfait; vous verrez non seulement que la partie de l'*élocution* est celle à laquelle il s'attache principalement, mais que de toutes les qualités de l'*élocution*, l'harmonie qui résulte du choix et de l'arrangement des mots, est celle dont il est le plus occupé. Il paroît même avoir regardé cet objet comme très-essentiel dans des morceaux très-frappans par le fond des choses, et où la beauté de la pensée sembloit dispenser du soin de l'arrangement des mots.

Cette comparaison tirée de la musique, conduit à une autre idée qui ne paroît pas moins juste. La musique a besoin d'exécution; elle est muette et nulle sur le papier; de même l'éloquence sur le papier est presque toujours froide et sans vie; elle a besoin de l'action et du geste. Ces deux qualités lui sont encore plus nécessaires que l'*élocution;* et ce n'est pas sans raison que Démosthène réduisoit à l'action toutes les parties de l'orateur. Nous ne pouvons lire, sans être attendris, les péroraisons touchantes de Cicéron dans ses *Plaidoyers pour Fonteius, pour Sextus, pour Plancus, pour Flaccus, pour Sylla :* qu'on s'imagine la force qu'elles devoient avoir dans la bouche de ce grand homme ; qu'on se représente Cicéron au milieu du barreau, animant par ses pleurs et par une voix touchante, le discours le plus pathétique, tenant le fils de Flaccus entre ses bras, le présentant aux juges, et implorant pour lui l'humanité et les lois; on ne sera point surpris de ce qu'il nous rapporte lui-même, qu'il remplit en cette occasion le barreau de pleurs, de gémissemens et de sanglots. Quel effet n'eût point produit la péroraison pour Milton, prononcée par ce grand orateur !

L'action fait plus que d'animer le discours, elle peut même inspirer l'orateur, surtout dans les occasions où il s'agit de traiter sur le champ et sur un grand théâtre de grands intérêts, comme autrefois à Athènes et à Rome, et quelquefois aujourd'hui en Angleterre. C'est alors que l'é-

loquence débarrassée de toute contrainte et de toutes règles produit ses plus grands miracles.

Donnons à présent en peu de mots, d'après les grands maîtres et d'après nos propres réflexions, les principales règles de l'*élocution* oratoire.

La clarté, qui est la loi fondamentale du discours oratoire, et en général de quelque discours que ce soit, consiste non seulement à se faire entendre, mais à se faire entendre sans peine. On y parvient par deux moyens, en mettant les idées chacune à sa place dans l'ordre naturel, et en exprimant nettement chacune de ces idées. Les idées seront exprimées facilement et nettement, en évitant les tours ambigus, les phrases trop longues, trop chargées d'idées incidentes et accessoires à l'idée principale; les tours épigrammatiques, dont la multitude des auditeurs ne peut sentir la finesse; car l'orateur doit se souvenir qu'il parle pour la multitude. Notre langue, par le défaut de déclinaisons et de conjugaisons, par les équivoques fréquentes des *ils*, des *elles*, des *qui*, des *que*, des *son*, *sa*, *ses*, et de beaucoup d'autres mots, est plus sujette que les langues anciennes à l'ambiguité des phrases et des tours. On doit donc y être fort attentif, en se permettant néanmoins (quoique rarement) les équivoques légères et purement grammaticales, lorsque le sens est clair d'ailleurs par lui-même, et lorsqu'on ne pourroit lever l'équivoque sans affoiblir la vivacité du discours. L'orateur peut même se permettre quelquefois la finesse des pensées et des tours, pourvu que ce soit avec sobriété et dans les sujets qui en sont susceptibles ou qui l'autorisent, c'est-à-dire, qui ne demandent ni simplicité, ni élévation, ni véhémence. Ces tours fins et délicats échapperont sans doute au vulgaire, mais les gens d'esprit les saisiront et en sauront gré à l'orateur. En effet, pourquoi lui refuseroit-on la liberté de réserver certains endroits de son ouvrage aux gens d'esprit, c'est-à-dire, aux seules personnes dont il doit réellement ambitionner l'estime?

Je n'ai rien à dire sur la correction, sinon qu'elle consiste à observer exactement les règles de la langue, mais non avec assez de scrupule pour ne pas s'en affranchir lorsque la vivacité du discours l'exige. La correction et la clarté sont encore plus étroitement nécessaires dans un discours fait

pour être lu, que dans un discours prononcé; car dans ce dernier cas, une action vive, juste, animée, peut quelquefois aider à la clarté et sauver la correction.

Nous n'avons parlé jusqu'ici que de la clarté et de la correction grammaticales qui appartiennent à la diction; il est aussi une clarté et une correction non moins essentielles qui appartiennent au style, et qui consistent dans la propriété des termes. C'est principalement cette qualité qui distingue les grands écrivains d'avec ceux qui ne le sont pas : ceux-ci sont, pour ainsi dire, toujours à côté de l'idée qu'ils veulent présenter; les autres la rendent et la font saisir avec justice par une expression propre. De la propriété des termes naissent trois différentes qualités; la précision dans les matières de discussion; l'élégance dans les sujets agréables; l'énergie dans les sujets grands ou pathétiques.

La convenance du style avec le sujet exige le choix et la propriété des termes; elle dépend outre cela de la nature des idées que l'orateur emploie. Car nous ne saurions trop le redire, il n'y a qu'une sorte de style, le style simple, c'est-à-dire, celui qui rend les idées de la manière la moins détournée et la plus sensible. Si les anciens ont distingué trois styles, le simple, le sublime et le tempéré ou l'orné, ils ne l'ont fait qu'eu égard aux différens objets que peut avoir le discours : le style qu'ils appeloient simple, est celui qui se borne à des idées simples et communes; le style sublime peint les idées grandes, et le style orné les idées riantes et agréables. En quoi consiste donc la convenance du style au sujet ? 1° à n'employer que des idées propres au sujet, c'est-à-dire, simples dans un sujet simple, nobles dans un sujet élevé, riantes dans un sujet agréable; 2° à n'employer que les termes les plus propres pour rendre chaque idée. Par ce moyen l'orateur sera précisément de niveau à son sujet, c'est-à-dire, ni au dessus, ni au dessous, soit par les idées, soit par les expressions. C'est en quoi consiste la véritable éloquence, et même en général le vrai talent d'écrire, et non dans un style qui déguise par un vain coloris des idées communes. Ce style ressemble au faux bel esprit, qui n'est autre chose que l'art puéril et méprisable de faire paroître les choses plus ingénieuses qu'elles ne sont.

De l'observation de ces règles résultera la noblesse du style oratoire; car l'orateur ne devant jamais ni traiter des sujets bas, ni présenter des idées basses, son style sera noble dès qu'il sera convenable à son sujet. Les anciens se donnoient à cet égard beaucoup plus de liberté que nous qui, en bannissant de nos mœurs la délicatesse, l'avons portée à l'excès dans nos écrits et dans nos discours. Mais quelque arbitraires que puissent être nos principes sur la bassesse et sur la noblesse des sujets, il suffit que les idées de la nation soient fixées sur ce point, pour que l'orateur ne s'y trompe pas et pour qu'il s'y conforme. En vain le génie même s'efforceroit de braver à cet égard les opinions reçues; l'orateur est l'homme du peuple, c'est à lui qu'il doit chercher à plaire, et la première loi qu'il doit observer pour réussir, est de ne pas choquer la philosophie de la multitude, c'est-à-dire, les préjugés.

Venons à l'harmonie, une des qualités qui constituent le plus essentiellement le style oratoire. Le plaisir qui résulte de cette harmonie est-il purement arbitraire et d'habitude, comme l'ont prétendu quelques écrivains? Ou y entre-t-il tout à la fois de l'habitude et du réel? Ce dernier sentiment est peut-être le mieux fondé; car il en est de l'harmonie du discours comme de l'harmonie poétique et de l'harmonie musicale. Tous les peuples ont une musique; le plaisir qui naît de la mélodie du chant a donc son fondement dans la nature. Il y a d'ailleurs des traits de mélodie et d'harmonie qui plaisent indistinctement et du premier coup à toutes les nations; il y a donc du réel dans le plaisir musical : mais il y a d'autres traits plus détournés, et un style musical particulier à chaque peuple, qui demandent que l'oreille y soit plus ou moins accoutumée; il entre donc dans ce plaisir de l'habitude. C'est ainsi, et d'après les mêmes principes, qu'il y a dans tous les arts un beau absolu et un beau de convention; un goût réel et un goût arbitraire.

L'harmonie est sans doute l'âme de la poésie, et c'est pour cela que les traductions des poètes ne doivent être qu'en vers; car traduire un poème en prose, c'est le dénaturer tout à fait; c'est à peu près comme si l'on vouloit traduire de la musique italienne en musique française. Mais si la poésie a son harmonie particulière qui la caractérise,

la prose dans toutes les langues a aussi la sienne; c'est ce que les anciens avoient bien vu. Quoique notre poésie et notre prose soient moins susceptibles de mélodie que ne l'étoient la prose et la poésie des anciens, cependant elles ont chacune une mélodie qui leur est propre; peut-être même celle de la prose a-t-elle un avantage en ce qu'elle est moins monotone, et par conséquent moins fatigante: la difficulté vaincue est le grand mérite de la poésie. Ne serait-ce point pour cette raison qu'il est rare de lire, sans être fatigué, bien des vers de suite, et que le plaisir causé par cette lecture diminue à mesure qu'on avance en âge!

Quoi qu'il en soit, ce sont les poètes qui ont formé les langues; c'est aussi l'harmonie de la poésie qui a fait naître celle de la prose. Malherbe faisoit parmi nous des odes harmonieuses, lorsque notre prose étoit encore barbare et grossière: c'est à Balzac que nous avons l'obligation de lui avoir le premier donné de l'harmonie. « L'éloquence, dit » très-bien M. de Voltaire, a tant de pouvoir sur les hom- » mes, qu'on admira Balzac de son temps, pour avoir » trouvé cette petite partie de l'art ignorée et nécessaire » qui consiste dans le choix harmonieux des paroles, et » même pour l'avoir souvent employée hors de sa place. » Isocrate, selon Cicéron, est le premier qui ait reconnu l'harmonie de la prose parmi les anciens. On ne remarque, dit encore Cicéron, aucune harmonie dans Hérodote ni dans ses prédécesseurs. L'orateur romain compare le style de Thucydide, à qui il ne manque rien que l'harmonie, au bouclier de Minerve par Phidias, qu'on auroit mis en pièces.

Deux choses charment l'oreille dans le discours, le son et le nombre: le son consiste dans la qualité des mots, et le nombre dans leur arrangement. Ainsi l'harmonie du discours oratoire consiste à n'employer que des mots d'un son agréable et doux; à éviter le concours des syllabes rudes et celui des voyelles, sans affectation néanmoins; à ne pas mettre entre les membres des phrases trop d'inégalité, surtout à ne pas faire les derniers membres trop courts par rapport aux premiers; à éviter également les périodes trop longues et les phrases trop courtes ou, comme les appelle Cicéron, à demi-écloses; le style qui fait perdre haleine,

et celui qui force à chaque instant de la reprendre, et qui ressemble à une sorte de marqueterie; à savoir entremêler les périodes soutenues et arrondies, avec d'autres qui le soient moins, et qui servent comme de repos à l'oreille. Cicéron blâme avec raison Théopompe, pour avoir porté jusqu'à l'excès le soin minutieux d'éviter le concours des voyelles : c'est à l'usage, dit ce grand orateur, à procurer seul cet avantage sans qu'on le cherche avec fatigue. L'orateur exercé apperçoit d'un coup d'œil la succession la plus harmonieuse des mots, comme un bon lecteur voit d'un coup d'œil les syllabes qui précèdent et celles qui suivent.

Les anciens, dans leur prose, évitoient de laisser échapper des vers, parce que la mesure de leurs vers étoit extrêmement marquée; le vers ïambe étoit le seul qu'ils s'y permissent quelquefois, parce que ce vers avoit plus de licences qu'aucun autre, et une mesure moins invariable : nos vers, si on leur ôte la rime, sont à quelques égards dans le cas des vers ïambes des anciens; nous n'y avons attention qu'à la multitude des syllabes, et non à la prosodie; les vers français sont donc moins choquans dans la prose française (quoiqu'ils ne doivent pas y être prodigués, ni même y être trop sensibles), que les vers latins ne l'étoient dans la prose latine. Il y a plus, on a remarqué que la prose la plus harmonieuse contient beaucoup de vers, qui étant de différente mesure et sans rime, donnent à la prose un des agrémens de la poésie, sans lui en donner le caractère, la monotonie et l'uniformité. La prose de Molière est toute pleine de vers. En voici un exemple tiré de la première scène du Sicilien :

Chut, n'avancez pas davantage.
Et demeurez en cet endroit
Jusqu'à ce que je vous appelle,
Il fait noir comme dans un four;
Le ciel s'est habillé ce soir en scaramouche,
Et je ne vois pas une étoile
Qui montre le bout de son nez;
Sotte condition que celle d'un esclave!
De ne vivre jamais pour soi
Et d'être toujours tout entier
Aux passions d'un maître! etc.

On peut remarquer en passant que ce sont les vers de huit

syllabes qui dominent dans ce morceau, et ce sont en effet ceux qui doivent le plus fréquemment se trouver dans une prose harmonieuse.

M. de la Motte, dans une des dissertations qu'il a écrites contre la poésie, a mis en prose une des scènes de Racine, sans y faire d'autre changement que de renverser les mots qui forment les vers : *Arbate, on nous faisoit un rapport fidèle, Rome triomphe en effet, et Mithridate est mort. Les Romains ont attaqué mon père vers l'Euphrate, et trompé sa prudence ordinaire dans la nuit*, etc. Il observe que cette prose nous paroît beaucoup moins agréable que les vers qui expriment la même chose dans les mêmes termes, et il en conclut que le plaisir qui naît de la mesure des vers, est un plaisir de convention et de préjugé, puisqu'à l'exception de cette mesure, rien n'a disparu du morceau cité. M. de la Motte ne faisoit pas attention qu'outre la mesure des vers, l'harmonie qui résulte de l'arrangement des mots avoit aussi disparu, et que si Racine eût voulu écrire ce morceau en prose, il l'auroit écrit autrement, et choisi des mots dont l'arrangement auroit formé une harmonie plus agréable à l'oreille.

L'harmonie souffre quelquefois de la justesse et de l'arrangement logique des mots, et réciproquement : c'est alors à l'orateur à concilier, s'il est possible, l'une avec l'autre, ou à décider lui-même jusqu'à quel point il peut sacrifier l'harmonie à la justesse. La seule règle générale qu'on puisse donner sur ce sujet, c'est qu'on ne doit ni trop ni trop souvent sacrifier l'une à l'autre, ni jamais violer l'une ou l'autre d'une manière trop choquante. Le mépris de la justesse offensera la raison, et le mépris de l'harmonie blessera l'organe; l'une est un juge sévère qui pardonne difficilement, et l'autre un juge orgueilleux qu'il faut ménager. La réunion de la justesse et de l'harmonie, portées l'une et l'autre au suprême degré, étoit peut-être le talent supérieur de Démosthène : ce sont vraisemblablement ces deux qualités qui, dans les ouvrages de ce grand orateur, ont produit tant d'effet sur les Grecs, et même sur les Romains, tant que le grec a été une langue vivante et cultivée; mais aujourd'hui, quelque satisfaction que ses harangues nous procurent encore par le fond des choses, il faut avouer, si on est de bonne

foi, que la réputation de Démosthène est encore au dessus du plaisir que nous fait sa lecture. L'intérêt vif que les Athéniens prenoient à l'objet de ces harangues, la déclamation sublime de Démosthène, sur laquelle il nous est resté le témoignage d'Eschine même, son ennemi, enfin l'usage sans doute inimitable qu'il faisoit de sa langue pour la propriété des termes et pour le nombre oratoire; tout ce mérite est ou entièrement ou presque entièrement perdu pour nous. Les Athéniens, nation délicate et sensible, avoient raison d'écouter Démosthène comme un prodige; notre admiration, si elle étoit égale à la leur, ne seroit qu'un enthousiasme déplacé. L'estime raisonnée d'un philosophe honore plus les grands écrivains que toute la prévention des pédans.

Ce que nous appelons ici harmonie dans le discours, devroit s'appeler plus proprement mélodie : car mélodie en notre langue est une suite de sons qui se succèdent agréablement, et harmonie est le plaisir qui résulte du mélange de plusieurs sons qu'on entend à la fois. Les anciens qui, selon les apparences, ne connoissoient point la musique à plusieurs parties, du moins au même dégré que nous, appeloient harmonie ce que nous appelons mélodie. En transportant ce mot au style, nous avons conservé l'idée qu'ils y attachoient; et en le transportant à la musique, nous lui en avons donné un autre. C'est ici une observation purement grammaticale, mais qui ne nous paroît pas inutile.

Cicéron, dans son traité intitulé l'*Orateur*, fait consister une des principales qualités du style simple en ce que l'auteur s'y affranchit de la servitude du nombre; sa marche étant libre et sans contrainte, quoique sans écarts trop marqués. En effet, le plus ou le moins d'harmonie est peut-être ce qui distingue le plus réellement les différentes espèces de styles

Mais quelque harmonie qui se fasse sentir dans le discours, rien n'est plus opposé à l'éloquence qu'un style diffus, traînant et lâche. Le style de l'orateur doit être serré; c'est par là surtout qu'a excellé Démosthène. Or en quoi consiste le style serré? A mettre, comme nous l'avons dit, chaque idée à sa véritable place, à ne point mettre d'idées intermédiaires trop difficiles à suppléer, à rendre enfin chaque idée par le terme propre : par ce moyen on évitera

toute répétition et toute circonlocution; et le style aura le rare avantage d'être concis sans être fatigant, et développé sans être lâche. Il arrive souvent qu'on est aussi obscur en fuyant la brièveté qu'en la cherchant; on perd sa route en voulant prendre la plus longue. La manière la plus naturelle et la plus sûre d'arriver à un objet, c'est d'y aller par le plus court chemin, pourvu qu'on y aille en marchant, et non pas en sautant d'un lieu à un autre. On peut juger de là combien est opposée à l'éloquence véritable cette loquacité si ordinaire au barreau, qui consiste à dire si peu de choses avec tant de paroles. On prétend, il est vrai, que les mêmes moyens doivent être présentés différemment aux différens juges, et que par cette raison on est obligé dans un plaidoyer de tourner de différens sens la même preuve. Mais ce verbiage prétendu nécessaire deviendra évidemment inutile, si on a soin de ranger les idées dans l'ordre convenable; il résultera de leur disposition naturelle une lumière qui frappera infailliblement et également tous les esprits, parce que l'art de raisonner est un, et qu'il n'y a pas plus deux logiques que deux géométries. Le préjugé contraire est fondé en grande partie sur les fausses idées qu'on acquiert de l'éloquence dans nos colléges; on la fait consister à amplifier et à étendre une pensée; on apprend aux jeunes gens à délayer leurs idées dans un déluge de périodes insipides, au lieu de leur apprendre à les resserrer sans obscurité. Ceux qui douteront que la concision puisse subsister avec l'éloquence, peuvent lire, pour se désabuser, les harangues de Tacite.

Il ne suffit pas au style de l'orateur d'être clair, correct, propre, précis, élégant, noble, convenable au sujet, harmonieux, vif et serré; il faut encore qu'il soit facile, c'est-à-dire, que la gêne de la composition ne s'y laisse point appercevoir. Le style naturel, dit Pascal, nous enchante avec raison; car on s'attendoit de trouver un auteur, et on trouve un homme. Le plaisir de l'auditeur ou du lecteur diminuera à mesure que le travail et la peine se feront sentir. Un des moyens de se préserver de ce défaut, c'est d'éviter ce style figuré, poétique, chargé d'ornemens, de métaphores, d'antithèse et d'épithètes, qu'on appelle, je ne sais par quelle raison, *style académique*. Ce n'est assurément

pas celui de l'académie française ; il ne faut, pour s'en convaincre, que lire les ouvrages et les discours même des principaux membres qui la composent. C'est tout au plus le style de quelques académies de province, dont la multiplication, excessive et ridicule, est aussi funeste aux progrès du bon goût, que préjudiciable aux vrais intérêts de l'état. Depuis Pau jusqu'à Dunkerque, tout sera bientôt académie en France.

Ce style académique, ou prétendu tel, est encore celui de la plupart de nos prédicateurs, du moins de plusieurs de ceux qui ont quelque réputation. N'ayant pas assez de génie pour présenter d'une manière frappante, et cependant naturelle, les vérités connues qu'ils doivent annoncer, ils croient les orner par un style affecté et ridicule, qui fait ressembler leurs sermons, non à l'épanchement d'un cœur pénétré de ce qu'il doit inspirer aux autres, mais à une espèce de représentation ennuyeuse et monotone, où l'acteur s'applaudit sans être écouté. Ces fades harangueurs peuvent se convaincre par la lecture réfléchie des sermons de Massillon, surtout de ceux qu'on appelle *le petit carême*, combien la véritable éloquence de la chaire est opposée à l'affectation du style : nous ne citerons ici que le sermon qui a pour titre, *de l'humanité des grands*, modèle le plus parfait que nous connoissions en ce genre ; discours plein de vérité, de simplicité et de noblesse, que les princes devroient lire sans cesse pour se former le cœur, et les orateurs chrétiens pour se former le goût.

L'affectation du style paroît surtout dans la prose de la plupart des poètes : accoutumés au style orné et figuré, ils le transportent comme malgré eux dans leur prose, ou s'ils font des efforts pour l'en bannir, leur prose devient traînante et sans vie : aussi avons-nous très-peu de poètes qui aient bien écrit en prose. Les préfaces de Racine sont foiblement écrites ; celles de Corneille sont aussi excellentes pour le fond des choses, que défectueuses du côté du style ; la prose de Rousseau est dure, celle de Despréaux pesante, celle de La Fontaine insipide ; celle de La Motte ne tient pas le premier rang parmi les versificateurs. Voltaire est presque le seul de nos grands poètes dont la prose soit du moins égale à ses vers. Cette supériorité dans deux genres

si différens, quoique si voisins en apparence, est une des plus rares qualités de ce grand écrivain.

Telles sont les principales lois de l'*élocution* oratoire. On trouvera sur ce sujet un plus grand détail dans les ouvrages de Cicéron, de Quintilien, etc. surtout dans l'ouvrage du premier de ces deux écrivains qui a pour titre l'*orateur*, et dans lequel il traite à fond du nombre et de l'harmonie du discours. Quoique ce qu'il en dit soit principalement relatif à la langue latine qui étoit la sienne, on peut néanmoins en tirer des règles générales d'harmonie pour toutes les langues.

Nous ne parlerons point ici des figures sur lesquelles tant de rhéteurs ont écrit des volumes : elles servent sans doute à rendre le discours plus animé : mais la nature ne les dicte pas, elles sont froides et insipides. Elles sont d'ailleurs presque aussi communes, même dans le discours ordinaire, que l'usage des mots pris dans un sens figuré est commun dans toutes les langues.

Je finis cet article par une observation qu'il me semble que la plupart des rhéteurs modernes n'ont point assez faite ; leurs ouvrages calqués, pour ainsi dire, sur les livres de rhétorique des anciens, sont remplis de définitions, de préceptes, et de détails nécessaires peut-être pour lire les anciens avec fruit, mais absolument inutiles et contraires même au genre d'éloquence que nous connoissons aujourd'hui. « Dans cet art, comme dans tous les autres, dit » très-bien M. Fréret, il faut distinguer les beautés réelles » de celles qui, étant arbitraires, dépendent des mœurs, » des coutumes et du gouvernement d'une nation, quel- » quefois même du caprice de la mode, dont l'empire » s'étend à tout, et a toujours été respecté jusqu'à un certain » point. » Du temps de la république romaine, où il y avoit peu de lois, et où les juges étoient souvent pris au hasard, il suffisoit presque toujours de les émouvoir, ou de les rendre favorables par quelque autre moyen ; dans notre barreau il faut les convaincre. Cicéron eût perdu à la grand'chambre la plupart des causes qu'il a gagnées, parce que ses clients étoient coupables ; osons ajouter que plusieurs endroits de ses harangues, qui plaisoient peut-être avec raison aux Romains, et que les latinistes modernes admirent, sans savoir

pourquoi, ne seroient aujourd'hui que médiocrement goûtées.

(M. D'ALEMBERT.)

ENFANS *sans souci.*

Société singulière formée, à l'exemple de la mère folle ou infanterie dijonnaise, vers les commencemens du règne de Charles VI, par quelques jeunes gens de famille, qui joignoient à beaucoup d'éducation un grand amour pour les plaisirs, et les moyens de se les procurer: ces circonstances réunies, il ne pouvoit manquer d'en naître quelque chose de spirituel; aussi donnèrent-elles lieu à l'idée badine, mais morale, d'une principauté établie sur les défauts du genre humain, que ces jeunes gens nommèrent *sottise*, et dont l'un d'eux prit la qualité de *prince*. Ce *prince des sots* ou *de la sottise* marchoit avec une espèce de capuchon sur la tête et des oreilles d'âne; il faisoit tous les ans une entrée à Paris, suivi de tous ses sujets.

Cette plaisanterie, dit l'auteur du théâtre français, étoit neuve, et les moyens qu'on employa pour la faire connoître ne le furent pas moins. Nos philosophes enjoués inventèrent, mirent au jour, et représentèrent eux-mêmes aux halles et sur des échafauds en place publique des pièces dramatiques qui portoient le nom de *sottises*, et qui en effet peignoient celles de la plupart des hommes. Ce badinage passa de la ville à la cour, et y fit fortune. Les *enfans sans souci* (car c'est ainsi qu'on nomma ces jeunes gens lorsqu'ils parurent en public) devinrent à la mode. Charles VI accorda au *prince des sots* des patentes qui confirmèrent le titre qu'il avoit reçu de ses camarades. Cette première société se renferma dans de justes bornes; une critique sensée et sans aigreur constitua le fond des pièces qu'elle donna; mais cette sage attention eut un court espace. La guerre civile qui s'alluma en France, et dont Paris ressentit les plus cruels effets, occasionna du relâchement dans la conduite des

enfans sans souci, et cette société devint celle de tous les libertins de la ville.

Le prince des sots donna la liberté aux clercs de la basoche de jouer des *soties* ou *sottises*, et en échange il reçut d'eux celle de représenter des *farces* et *moralités;* arrangement qui en fit faire un autre avec les confrères de la passion qui, pour soutenir leurs spectacles dont le public commençoit à se lasser, associèrent à leurs jeux le prince des sots et ses sujets. Leur chef avoit une loge distinguée à l'hôtel de Bourgogne, pour assister aux représentations des pièces de théâtre qui étoient données par les confrères de la Passion, acquéreur de cet hôtel. Des comédiens étrangers, voulant donner de la vogue à leurs jeux, s'associèrent aussi les *enfans sans souci*. Ils ne reprirent le nom de comédiens que par la suite, et lorsqu'ils furent en possession de l'hôtel de Bourgogne.

Les pièces des *enfans sans souci* étoient publiées par une espèce de cri ou annonce en vers que faisoit publiquement la *mere-sotte*, seconde personne de la principauté de la sottise. Celui qui remplissoit cet emploi étoit chargé du détail des jeux représentés par les *enfans sans souci*, et de l'entrée que le prince des sots faisoit tous les ans à Paris. On peut voir dans l'histoire du théâtre francais un de ces cris ou annonces, avec l extrait d'une *sottise* à huit personnages, assez ingénieuse pour le temps (1511). Les *enfans sans souci* profitoient de la protection que le bon roi Louis XII accorda aux différens théâtres, en leur permettant de reprendre librement les défauts de tout le monde, sans vouloir être excepté; on y trouve un trait de satire contre ce prince, qui lui fait beaucoup d'honneur, puisqu'on y traite d'avarice la juste économie avec laquelle il ménageoit les finances de son royaume, et que les meilleurs princes, comme Henri IV, ont toujours préférée aux prodigalités et aux dépenses superflues.

(M. BÉGUILLET.)

ENFLURE.

Vice du discours et des pensées, fausse image du grand, du pathétique que le bon sens réprouve : *Tout doit tendre au bon sens.*

L'on peut distinguer deux sortes d'*enflure* : l'une consiste dans des pensées qui n'ont rien d'élevé en elles-mêmes, et qu'un esprit faux s'efforce de rendre grandes, ou par le tour qu'il leur donne, ou par les mots dont il les masque ; c'est le nain qui se hausse sur la pointe des pieds, ou qui se guinde sur des échasses pour paroître d'une plus haute taille.

L'autre sorte d'*enflure* est le sublime outré, ou ce que nous appelons assez communément le *gigantesque*. Les choses qui vont au delà du ton de la nature, que l'expression rend avec obscurité, ou qu'elle peint avec plus de fracas que de force, sont une pure *enflure*.

L'*enflure* est dans les mots ou dans la pensée, et le plus souvent dans l'un et dans l'autre ; c'est ce que quelques exemples vont faire sentir.

Médée, dans la tragédie de ce nom chez Sénèque, s'excitant elle-même à se venger de Jason et des complices de son infidélité, s'écrie : « Quoi ! l'auteur de notre race, le » soleil voit ce qui se passe, il le voit et se laisse voir ! Il » parcourt sa route ordinaire dans le ciel, qu'aucun nuage » n'obscurcit ; il ne retourne pas en arrière, et ne reporte » pas le jour aux lieux qui l'ont vu naître. O mon père ! » laisse, laisse-moi voler dans les airs ; confie les rênes de » ton char à mes mains ; permets qu'avec tes guides enflam- » més, je conduise tes coursiers qui portent le feu de toutes » parts. » On sent par ces puérilités que Médée débite avec bien plus d'emphase dans l'original que dans cette traduction, ce que c'est que l'*enflure* du style.

Dans la Pharsale, Codrus couvre d'une pierre la fosse dans laquelle il vient de brûler à demi le corps de Pompée. Là-dessus Lucain s'écrie : « Il te plaît donc, ô Fortune !

» d'appeler le tombeau de Pompée cet indigne endroit où
» son beau-père même aime mieux qu'il soit enfermé que
» s'il manquoit de sépulture. O main téméraire ! pourquoi
» bornes-tu Pompée dans un sépulcre? Pourquoi renfer-
» mes-tu ses mânes errantes? Il gît dans l'univers, et le
» remplit jusqu'où la terre manque à la vue de l'Océan qui
» l'entoure. Renverse ces pierres accusatrices des dieux.
» Si le mont Æta tout entier est le sépulcre d'Hercule; si
» Bacchus a pour lui celui de Nise, pourquoi le grand
» Pompée n'a-t-il qu'une seule pierre? Il peut remplir
» toutes les campagnes de Lagus, pourvu qu'aucun gazon
» n'offre son nom aux yeux des voyageurs. Peuples, éloi-
» gnons-nous, et que par respect pour ses cendres, mes
» pieds ne foulent aucun endroit des sables arrosés par le
» Nil. »

Voilà ce que c'est que l'*enflure* du style et des pensées; voilà de plus des jeux de mots qui y sont réunis, et dans quelques endroits des *non-senses*, si je puis me servir d'un terme anglais qui nous manque. En effet, le corps d'un homme est nécessairement borné dans un tombeau de six à sept pieds d'étendue, et celui de Pompée ne pouvoit remplir toutes les campagnes de Lagus. Mais Pompée, le grand Pompée avoit rempli l'univers du bruit de ses exploits, et l'immortalité de son nom étoit assurée dans la mémoire des hommes. C'est donc là le monument que Lucain devoit faire valoir dans son ouvrage à la gloire du héros.

Ce que ce poète dit dans un vers au sujet des Romains tués à la bataille de Pharsale, dont César voulut qu'on laissât pourrir les corps sur la terre : *le ciel couvre celui qui n'a point de sépulcre*, a fourni une réflexion judicieuse au P. Bouhours. « Cette pensée, dit-il, a un éclat qui frappe
» d'abord; car c'est quelque chose de plus noble en appa-
» rence d'être couvert du ciel que d'être enfermé dans une
» tombe; mais au fond, le seul usage des monumens est de
» couvrir des cadavres pour les garantir des injures de
» l'air et des animaux; ce que ne fait pas le ciel qui est
» destiné à tout autre ministère. »

Balzac, qui fonda le premier un prix d'éloquence, et qui en a si bien connu la partie qui consiste dans la cadence des mots et l'harmonie des périodes; Balzac, dis-je, tombe

ordinairement dans l'*enflure* lorsqu'il recherche le grand et le pathétique, et c'est toujours ce qu'il recherche. Il mandoit de Rome à Bois-Robert, en parlant des eaux de senteur : *Je me sauve à la nage dans une chambre au milieu des parfums ;* pure *enflure* de style. Il écrivoit au premier cardinal de Retz, lors de sa promotion au cardinalat : *Vous venez de prendre le sceptre des rois et la livrée des roses;* exemple d'*enflure* dans le style et dans la pensée.

Enfin, un grand poète moderne qui s'est élevé au sublime dans sa paraphrase de quelques pseaumes ; un poète dont les odes sont si belles, si variées, si remplies d'images ; un poète encore chez qui le jugement ne le cède point à l'imagination : en un mot Rousseau lui-même n'a pu éviter de tomber quelquefois dans le défaut dont il s'agit, ne fut-ce que dans son ode sur la naissance du duc de Bourgogne ;

Où suis-je ? Quel nouveau miracle
Tient encor mes sens enchantés !
Quel vaste, quel pompeux spectacle
Frappe mes yeux épouvantés !
Un nouveau monde vient d'éclore
L'univers se reforme encore
Dans les abîmes du chaos !
Et pour réparer ses ruines,
Je vois des demeures divines
Descendre un peuple de héros.

Cette strophe entière n'est qu'une véritable *enflure* dans la pensée et dans l'élocution. *Des yeux épouvantés* par la pompe d'un spectacle miraculeux, tandis que tous les autres sens sont *enchantés ;* ensuite l'*univers se reformant* dans un abîme de confusion, après qu'un *nouveau monde* est venu *éclore ;* enfin, un nouvel univers reformé a-t-il des *ruines à réparer*, pour lesquelles il faille qu'un *peuple de héros descende des demeures divines ?*

On voit présentement que de toutes les espèces d'*enflures*, les plus mauvaises sont, ou celles qui consistent dans des idées inintelligibles, parce qu'il faut se faire entendre ; ou celles qui consistent dans la fausseté des pensées, parce qu'on fait tort à son jugement : au lieu que les autres espèces d'*enflure*, comme celle qui est contenue dans le passage de

Sénèque que j'ai rapporté ci-devant, roulent sur un fond réel, sur des pensées qui ont quelque chose de vrai.

Tirons de tout ceci deux conséquences; la première, que ceux qui cherchent le pathétique, et qui craignent qu'on ne leur reproche d'être foibles ou secs, sont librement et naturellement portés vers ce vice de l'*enflure*, persuadés que c'est une faute noble de ne toucher que parce qu'on s'élève.

La seconde conséquence est que les plus grands orateurs et les premiers poètes, lorsqu'ils veulent traiter le grand et le sublime, ont bien de la peine à se garder de l'*enflure*, et à l'éviter dans la chaleur de l'enthousiasme; c'est pour cela qu'ils doivent ensuite se défier d'eux-mêmes, relire leurs écrits de sang froid et en juges sévères, avant que de les publier; enfin, s'il est possible, consulter des amis propres à censurer, à éclairer, et surtout, comme le dit l'auteur de l'art poétique,

A réprimer des mots l'ambitieuse emphase.

(M. de Jaucourt.)

ENTHOUSIASME.

Nous n'avons point de définition de ce mot parfaitement satisfaisante; je crois cependant utile au progrès des beaux arts qu'on en cherche la véritable signification, et qu'on la fixe s'il est possible. Communément on entend par *enthousiasme* une espèce de fureur qui s'empare de l'esprit, qui le maîtrise, qui enflamme l'imagination, l'élève et la rend féconde. C'est un transport, dit-on, qui fait dire ou faire des choses extraordinaires et surprenantes; mais quelle est cette fureur et d'où naît-elle? Quel est ce transport et quelle est la cause qui le produit? C'est là, ce me semble, ce qu'il auroit été nécessaire de nous apprendre, et dont on a cependant paru s'occuper le moins.

Je crois d'abord que ce mouvement qui élève l'esprit et

qui échauffe l'imagination, n'est rien moins qu'une fureur. Cette dénomination impropre a été trouvée de sang-froid, pour exprimer une cause dont les effets, quand on est dans un état paisible, ne sauroient manquer de paroître fort extraordinaires. On a cru qu'un homme devoit être tout à fait hors de lui-même pour pouvoir produire des choses qui mettoient réellement hors d'eux-mêmes ceux qui les voyoient ou qui les entendoient : ajoutez à cette première idée, l'*enthousiasme* feint ou vrai des prêtres du paganisme, que la charlatanerie les engageoit à changer de grimaces et de contorsions, et vous trouverez l'origine de cette fausse dénomination. Le peuple avoit appelé ce dernier *enthousiasme fureur prophétique ;* et les pédans de l'antiquité, autre partie du peuple peut-être encore plus bornée que la première, donnèrent à leur tour à la verve des poetes, dont il n'est pas donné aux esprits froids de pénétrer la cause, le nom superbe de *fureur poétique.*

Les poetes flattés qu'on les crût des êtres inspirés, n'eurent garde de détromper la multitude ; ils assurèrent dans leurs vers, au contraire, qu'ils l'étoient en effet, et peut-être le crurent-ils eux-mêmes de bonne foi.

Voilà donc la fureur poétique établie dans le monde comme un rayon de lumière transcendante, comme une émanation sublime d'en haut, enfin comme une inspiration divine. Toutes ces expressions en Grèce et à Rome étoient synonymes aux mots dont nous avons formé en français celui d'*enthousiasme.*

Mais la fureur n'est qu'un accès violent de folie, et la folie est une absence ou un égarement de la raison ; ainsi lorsqu'on a défini l'*enthousiasme, une fureur, un transport*, c'est comme si l'on avoit dit qu'il est un redoublement de folie, par conséquent incompatible pour jamais avec la raison. C'est la raison seule cependant qui le fait naître ; il est un feu pur qu'elle allume dans les momens de sa plus grande supériorité. Il fut toujours de toutes ses opérations la plus prompte, la plus animée. Il suppose une multitude infinie de combinaisons précédentes, qui n'ont pu se faire qu'avec elle et par elle. Il est, si on ose le dire, le chef-d'œuvre de la raison. Comment peut-on le définir comme on définiroit un accès de folie ?

Je suppose que, sans vous y être attendu, vous voyiez dans son plus beau jour un excellent tableau. Une surprise subite vous arrête, vous éprouvez une émotion générale, vos regards comme absorbés restent dans une sorte d'immobilité, votre âme se rassemble sur une foule d'objets qui l'occupent à la fois; mais bientôt rendue à son activité, elle parcourt les différentes parties du tout qui l'avoient frappée, sa chaleur se communique à vos sens, vos yeux lui obéissent et la préviennent : un feu vif les anime; vous appercevez, vous détaillez, vous comparez les attitudes, les contrastes, les coups de lumière, les traits des personnages, leurs passions, le choix de l'action représentée, l'adresse, la force, la hardiesse du pinceau; et remarquez que votre attention, votre surprise, votre émotion, votre chaleur, seront dans cette circonstance plus ou moins vives, selon le différent degré de connoissances antérieures que vous aurez acquises, et le plus ou le moins de goût, de délicatesse, d'esprit, de sensibilité, de jugement que vous aurez reçu de la nature.

Or ce que vous éprouvez dans ce moment est une image, imparfaite à la vérité, mais suffisante pour éclaircir mon idée; c'est, dis-je, une image de ce qui se passe dans l'âme de l'homme de génie lorsque la raison, par une opération rapide, lui présente un tableau frappant et nouveau qui l'arrête, l'émeut, le ravit et l'absorbe.

Observez que je parle ici de l'âme d'un homme de génie, parce que j'entends, par le mot *génie*, l'aptitude naturelle à recevoir, à sentir, à rendre les impressions du tableau supposé. Je le regarde comme le pinceau du peintre qui trace des figures sur la toile, qui les crée en effet, mais qui est toujours guidé par des inspirations précédentes. Dans les livres comme dans la conversation on commence à partir du pinceau, comme s'il étoit le premier moteur. Le style figuré chez des peuples instruits, devient insensiblement le style ordinaire; et c'est par cette raison que le mot *génie*, qui ne désigne que l'instrument indispensable pour produire, a été successivement employé pour exprimer la cause qui produit.

Observez encore que je n'ai point employé le mot *imagination*, qu'on croit communément la source unique de l'*enthousiasme*, parce que je ne la vois dans mon hypothèse

que comme une des causes secondes et telle, pour m'aider encore d'une comparaison prise de la peinture, telle, dis-je, qu'est la toile sous la main du peintre. L'imagination reçoit le dessin rapide du tableau qui est représenté à l'âme, et c'est sur cette première esquisse que le génie distribue les couleurs.

Je parle enfin dans la définition que je propose, d'un tableau nouveau; car il ne s'agit point ici d'une opération froide et commune de la mémoire. Il n'est point d'homme à qui elle ne rappelle souvent les différens objets qu'il a déja vus : mais ce ne sont là que de foibles esquisses qui, passant devant son entendement, comme des ombres légères, sans surprendre, affecter ou émouvoir son âme, ne supposent que quelques sensations déja éprouvées, et point de combinaisons précédentes. Ce n'est là peut-être qu'un des appanages de l'instinct; j'entends développer ici un des plus beaux priviléges de la raison.

Il s'agit donc d'un tableau qui n'a point encore été vu, d'un tableau que la raison vient de créer, d'une image toute de feu qu'elle présente tout-à-coup à une âme vive, exercée et délicate; l'émotion qui la saisit est en proportion de sa vivacité, de ses connoissances, de sa délicatesse.

Or il est dans la nature que l'âme n'éprouve point de sentiment, sans former le desir prompt et vif de l'exprimer; tous ses mouvemens ne sont qu'une succession continue de sentimens et d'expressions; elle est comme le cœur dont le jeu machinal est de s'ouvrir sans cesse pour recevoir et pour rendre : il faut donc qu'à l'aspect subit de ce tableau frappant qui occupe l'âme, elle cherche à répandre au dehors l'impression vive qu'il fait sur elle. L'impulsion qui l'a ébranlée, qui la remplit et qui l'entraîne, est telle que tout lui cède, et qu'elle est le sentiment prédominant. Ainsi, sans que rien puisse le distraire ou l'arrêter, le peintre saisit son pinceau et la toile se colore, les figures s'arrangent, les morts revivent; le ciseau est déja dans la main du sculpteur et le marbre s'anime; les vers coulent de la plume du poète, et le théâtre s'embellit de mille actions nouvelles qui nous intéressent et nous étonnent; le musicien monte sa lyre, et l'orchestre remplit les airs d'une harmonie sublime; un spectacle inconnu que le génie de Quinault a

créé, et qu'elle embellit, ouvre une carrière brillante aux arts divers qu'il rassemble ; des mâsures dégoûtantes disparoissent, et la célèbre façade du Louvre s'élève ; des jardins réguliers et magnifiques prennent la place d'un terrain aride ou d'un marais empoisonné ; une éloquence noble et mâle, des accens dignes de l'homme font retentir le barreau, nos tribunes, nos chaires ; la face de la France change ainsi rapidement comme une belle décoration de théâtre ; les noms des Corneille, des Racine, des Molière, des Quinault, des Lully, des Lebrun, des Bossuet, des Fénélon, des Perrault, des Le Nôtre, volent de bouche en bouche, et l'Europe entière les répète et les admire : ils sont désormais des monumens immuables de la gloire de notre nation et de l'humanité.

L'enthousiasme est donc ce mouvement impétueux, dont l'essor donne la vie à tous les chefs-d'œuvres des arts, et ce mouvement est toujours produit par une opération de la raison aussi prompte que sublime. En effet, que de connoissances précédentes ne suppose-t-il pas ! Que de combinaisons l'instruction ne doit-elle pas avoir occasionnées ! Que d'études antérieures n'est-il pas nécessaire d'avoir faites ! De combien de manière ne faut-il pas que la raison se soit exercée, pour pouvoir créer tout à coup un grand tableau auquel rien ne manque, et qui paroît toujours à l'homme de génie, à qui il sert de modèle, bien supérieur à celui que son *enthousiasme* lui fait produire ! D'après ces réflexions puisées dans une métaphysique peu abstraite, et que je crois fort certaine, j'oserois définir l'*enthousiasme*, une émotion vive de l'âme à l'aspect d'un tableau neuf et bien ordonné qui la frappe, et que la raison lui présente.

Cette émotion, moins vive à la vérité, mais du même caractère, se fait sentir à tous ceux qui sont à portée de jouir des diverses productions des beaux arts. On ne voit point sans *enthousiasme* une tragédie intéressante, un bel opéra, un excellent morceau de peinture, un magnifique édifice, etc. ainsi la définition que je propose paroît convenir également, et à l'*enthousiasme* qui produit, et à l'*enthousiasme* qui admire.

Je crains peu d'objections de la part de ceux que l'expérience peut avoir éclairés sur le point que je traite ; mais ce

tableau spirituel, cette opération rapide de la raison, cet accord mutuel entre l'âme et les sens duquel nait l'expression prompte des impressions qu'elle a reçues, paroîtront chimériques peut-être à ces esprits froids qui se souviennent toujours et qui ne créeront jamais.

Pourquoi, diront-ils, dénaturer les choses ? à quoi bon des systèmes nouveaux ? On a cru jusqu'ici l'*enthousiasme* une espèce de fureur; l'idée reçue vaut bien la nouvelle, et quand l'ancienne seroit une erreur, quel désavantage en résulteroit-il pour les arts ? Les grands poètes, les bons peintres, les musiciens excellens qu'on a crus, et qui se sont crus eux-mêmes des gens inspirés, ont été aussi loin sans tant de métaphysique : on refroidit l'esprit, on affoiblit le génie par ces recherches incertaines, ou au moins inutiles, des causes; contentons-nous des effets. Nous savons que les gens de génie créent, que nous importe de savoir comment ? Quand on aura découvert que la raison est le premier moteur des opérations de leur âme, et non l'imagination, qu'on en a crue chargée jusqu'à présent, pense-t-on qu'on donnera du génie ou du talent à ceux à qui la nature aura refusé des dons si rares ?

A ces objections générales je répondrai, 1° qu'il n'est point d'erreur dans les arts, de quelque nature qu'elle soit, qu'il ne paroisse évidemment utile de détruire; 2° que celle dont il s'agit est infiniment préjudiciable aux artistes et aux arts; 3° que c'est applanir des routes qui sont encore assez difficiles, que de chercher, de trouver, d'établir les premiers principes. Les règles n'ont été faites que sur le mécanisme des arts; et en paroissant les gêner, elles les ont guidés jusqu'au point heureux où nous les voyons aujourd'hui. Que s'il est possible de porter des lumières nouvelles sur leur partie purement spirituelle, sur le principe moteur duquel dérivent toutes les opérations, elles deviendront dès lors aussi sûres que faciles. Il en est des arts comme de la navigation; on ne couroit les mers qu'en tâtonnant avant la découverte de la boussole.

4° Ne craignons point d'affoiblir l'esprit, ou de refroidir le génie en les éclairant. Si tout ce que nous admirons dans les productions des arts est l'ouvrage de la raison, cette découverte élèvera l'âme de l'artiste, en lui donnant

une opinion plus glorieuse encore de l'excellence de son être; et de cette élévation attendez de nouveaux miracles sans en craindre un plus grand orgueil. La vanité n'est le grand ressort que des petites âmes, et le génie en suppose toujours une supérieure.

5° Les mots d'*imagination*, de *génie*, d'*esprit*, de *talent*, ne sont que des termes trouvés pour exprimer les différentes opérations de la raison : il en est d'eux à peu près comme des divinités inférieures du paganisme; elles n'étoient aux yeux des sages que des noms commodes pour exprimer les divers attributs d'un Dieu unique; l'ignorance seule de la multitude leur fit partager les honneurs de la divinité.

6° Si l'*enthousiasme*, à qui seul nous sommes redevables des belles productions des arts, n'est dû qu'à la raison, comme cause première; si c'est à ce rayon de lumière plus ou moins brillant, à cette émanation plus ou moins grande d'un être suprême qu'il faut rapporter constamment les prodiges qui sortent des mains de l'humanité, dès lors tous les préjugés nuisibles à la gloire des beaux arts, sont pour jamais détruits, et les artistes triomphent. On pourra désormais être poète excellent, sans cesser de passer pour un homme sage; un musicien sera sublime sans qu'il soit indispensablement réputé pour fou; on ne regardera plus les hommes les plus rares comme des individus presque inutiles; peut-être même s'imaginera-t on un jour qu'ils peuvent penser, vivre, agir comme le reste des hommes. Ils auront alors plus d'encouragement à espérer, et moins de dégoûts à supporter. Ces têtes légères, orgueilleuses et bruyantes, ces automates lourds et dédaigneux qui décident en maîtres dans la société, seront peut-être à la fin persuadés qu'un artiste, qu'un homme de lettres, tiennent dans l'ordre des choses un rang supérieur à celui d'un intendant qui les a subjugués et qui les ruine; d'un vil complaisant qui les amuse et qui les loue; d'un caissier qui leur refuse leur argent pour le faire valoir à son profit; même d'un secrétaire qui fait mal leur besogne, et très-adroitement sa fortune.

Au reste, soit que la vérité triomphe enfin de l'erreur, soit que le préjugé, plus puissant, demeure le tyran perpétuel des opinions contemporaines, que nos illustres modernes se

consolent et se rassurent; les ouvrages du dernier siècle sont regardés maintenant, sans contradiction, comme des chefs-d'œuvres de la raison humaine, et il n'est pas à craindre qu'on ose prétendre qu'ils ont été faits sans *enthousiasme:* tel sera le sort, dans le dix-neuvième siècle, de tous ces divers monumens glorieux aux arts et à la patrie, qui s'élèvent sous nos yeux (1). La multitude en est frappée, il est vrai, sans les apprécier; les demi-connoisseurs les discutent sans les sentir. On s'en occupe moins long-temps aujourd'hui que d'une parodie sans esprit, dont on n'a pas honte de rire: qu'importe, en seront-ils moins un jour l'école et l'admiration de tous les esprits et de tous les âges?

Mais la définition que je propose convient-elle à toutes sortes d'*enthousiasmes* et à toutes les espèces de talens? Quel est le tableau, dira-t-on peut-être, que la raison peut offrir à peindre à l'art du musicien? Il ne s'agit là que d'un arrangement géométrique de tons, etc. L'éloquence d'ailleurs est sublime sans *enthousiasme*, et il faut supprimer de cet article tout ce qui a été dit des orateurs du dix-septième siècle.

Je réponds, 1°. qu'il n'existe point de musique digne de ce nom, qui n'ait peint une ou plusieurs images: son but est d'émouvoir par l'expression, et il n'y a point d'expression sans peinture. 2°. Mettre en doute l'*enthousiasme* de l'orateur, c'est vouloir faire douter de l'existence de l'éloquence même, dont l'objet unique est de l'inspirer. Ce discours qui vous émeut, qui vous intéresse, ou qui vous révolte; ces images successives qui vous attachent, qui ouvrent votre cœur d'une manière insensible à celui des sentimens que l'on veut vous inspirer; tout cela n'est et ne peut être que l'effet de l'émotion vive qui a précédé, dans l'âme de l'orateur, celle qui se glisse dans la vôtre. On fait une déclamation, une harangue, peut-être même un discours académique sans *enthousiasme;* mais ce n'est que de lui qu'on peut attendre un bon sermon, un plaidoyer transcendant, une oraison funèbre qui arrache des larmes.

Je finis cet article par quelques observations utiles aux

---

(1) Ceci est écrit vers l'an 1760.

vrais talens, et que je supplie tous ceux qui s'érigent en juges souverains des arts, de me permettre.

Sans *enthousiasme*, point de création; et sans création, les artistes et les arts rampent dans la foule des choses communes. Ce ne sont plus que de froides copies retournées de mille petites façons différentes : les hommes disparoissent; on ne retrouve plus à leur place que des singes et des perroquets.

J'ai dit plus haut qu'il y a deux sortes d'*enthousiasme*, l'un qui produit, l'autre qui admire; celui-ci est toujours la suite et le salaire du premier, et la preuve certaine qu'il a été un *enthousiasme* véritable.

Il y a donc de faux *enthousiasmes*. Un homme peut se croire du talent, du génie, et n'avoir que des réminiscences, une facilité malheureuse et un penchant ridicule qui en est presque toujours la suite, pour tel genre ou tel art.

Il n'est point d'*enthousiasme* sans génie; c'est le nom qu'on a donné à la raison au moment qu'elle le produit. Il n'y a point non plus d'*enthousiasme* sans talent, autre nom qu'on a donné à l'aptitude naturelle de l'âme à recevoir cet *enthousiasme*.

L'*enthousiasme* plonge les hommes privilégiés qui en sont susceptibles dans un oubli presque continuel de tout ce qui est étranger aux arts qu'ils professent. Toute leur conduite est en général si peu ressemblante avec ce que nous regardons comme les manières propres à nous faire bien recevoir dans la société, qu'on se trouve porté, presque sans le vouloir, à les regarder comme des espèces singulières; ce n'est rien moins qu'à la raison qu'on attribue ce qu'on appelle leurs bizarreries ou leurs écarts; de là tous les préjugés établis, et que l'instruction a bien de la peine à détruire. Mais a-t-on vu encore quelque espèce d'homme parfaite? En trouve-t-on beaucoup qui portent une raison supérieure dans plusieurs genres? Qu'il nous suffise de dire qu'on rencontre communément, dans les vrais talens, une bonne foi comme naturelle, une franchise de caractère, et sur-tout l'antipathie la plus décidée pour tout ce qui a l'air d'intrigue, d'artifice, de cabale. Pense-t-on que ce soit là un des moindres ouvrages de la raison? Aussi, lorsque vous verrez un homme de lettres, un peintre, un musicien

souple, rampant, fertile en détours, adroit courtisan, ne cherchez point chez lui ce que nous appelons le vrai talent. Peut-être aura-t-il des succès : il en est de passagers que la cabale procure. Ne soyez point surpris de le voir envahir toutes les places de son état, et celles même qui paroissent lui être le plus étrangères; il a la sorte de mérite qui les donne : mais un nom illustre, une gloire pure et durable, cette considération flatteuse, appanage honorable des talens distingués, ne seront jamais son partage. La charlatanerie trompe les sots, entraîne la multitude, éblouit les grands, mais ne donne que des jouissances de peu de durée. Pour produire des ouvrages qui restent, pour acquérir une gloire que la postérité confirme, il faut des ouvrages et des succès qui résistent aux efforts du temps et à l'examen des sages; il faut avoir senti un *enthousiasme* vrai, et l'avoir fait passer dans tous les esprits; il faut que le temps l'entretienne, et que la réflexion, loin de l'éteindre, le justifie.

Il est de la nature de l'*enthousiasme* de se communiquer et de se reproduire; c'est une flamme vive qui gagne de proche en proche, qui se nourrit de son propre feu, et qui, loin de s'affoiblir en s'étendant, prend de nouvelles forces à mesure qu'elle se répand et se communique.

Je suppose le public assemblé pour voir la représentation d'un excellent ouvrage : la toile se lève, les acteurs paroissent, l'action marche; un transport général interrompt tout à coup le spectacle; c'est l'*enthousiasme* qui se fait sentir, il augmente par degrés, il passe de l'âme des acteurs dans celle des spectateurs: et remarquez qu'à mesure que ceux-ci s'échauffent, le jeu des premiers devient plus animé; leur feu mutuel est comme une balle de paume que l'adresse vive et rapide des joueurs se renvoie; c'est là où nous devons toujours être sûrs d'avoir du plaisir, en proportion de la sensibilité que nous montrons pour celui qu'on nous donne.

Dans ces spectacles magnifiques, au contraire, que le zèle le plus ardent prépare, mais où le respect lie les mains, vous éprouvez une espèce de langueur à peu près vers le milieu de la représentation; elle augmente par degrés jusqu'à la fin, et il est rare que l'ouvrage le plus fait pour émouvoir ne vous laisse pas dans un état tranquille. La cause de cette sorte de phénomène est dans l'âme de l'acteur et

du spectateur. On ne verra jamais de représentation parfaite, sans cette chaleur mutuelle qui entretient la vivacité de celui qui représente et le charme de ceux qui l'écoutent; c'est un mécanisme constant établi par la nature. L'*enthousiasme* de ce genre le plus vif s'éteint s'il ne se communique.

Il y a en nous une analogie secrète entre ce que nous pouvons produire et ce que nous avons appris. La raison d'un homme de génie décompose les différentes idées qu'elle a reçues, se les rend propres, et en forme un tout qui, s'il est permis de s'exprimer ainsi, prend toujours une physionomie qui lui est propre : plus il acquiert de connoissance, plus il a rassemblé d'idées, et plus ses momens d'*enthousiasme* sont fréquens, et plus encore les tableaux que la raison présente à son âme sont hardis, nobles, extraordinaires, etc.

Ce n'est donc que par une étude assidue et profonde de la nature, des passions, des chefs-d'œuvres des arts, qu'on peut développer, nourrir, réchauffer, étendre le génie. On pourroit le comparer à ces grands fleuves, qui ne paroissent à leur source que de foibles ruisseaux : ils coulent, serpentent, s'étendent; et les torrens des montagnes, les rivières des plaines se mêlent à leur cours, grossissent leurs eaux, ne font qu'un seul tout avec elles : ce n'est plus alors un léger murmure, c'est un bruit imposant qu'ils excitent; ils roulent majestueusement leurs flots dans le sein de l'Océan, après avoir enrichi les terres heureuses qui en ont été arrosées. Voilà l'examen philosophique de l'*enthousiasme*.

(M. DE CAHUSAC.)

L'*enthousiasme* en peinture est un heureux effort de l'esprit qui fait concevoir, imaginer et représenter les objets d'une manière élevée, surprenante, et en même temps vraisemblable. Ce beau transport, capable de porter l'âme de l'artiste au sublime, a son principal effet dans la pensée et dans l'ordonnance. Il consiste en même temps à donner de la vie à tous les personnages par des expressions ravis-

santes, et par tous les plus beaux ornemens que le sujet peut permettre.

Quoique le vrai plaise toujours, parce qu'il est la base de toutes les perfections, il ne laisse pas néanmoins d'être souvent sec, froid et insipide, au milieu de la correction du dessin. Mais quand il est peint avec *enthousiasme*, il élève l'esprit et le ravit avec violence. C'est à cette élévation sublime, mais juste, mais raisonnable, que le peintre doit porter ses productions aussi bien que le poète, s'ils veulent arriver l'un et l'autre à l'extraordinaire qui remue le cœur, et qui fait le plus grand mérite de l'art. Telle est la poésie de Raphaël et de Michel-Ange; telle est celle du Poussin et de Le Sueur, et telle fut souvent celle de Rubens et de Le Brun.

Mais quelques esprits de feu prennent mal à propos les écarts de leur imagination pour un bel *enthousiasme*, tandis que l'abondance et la vivacité de leurs productions ne sont que des songes de malades qui n'ont aucune liaison, et dont il faut éviter la dangereuse extravagance. Tout emportement qui n'est pas guidé par une intelligence sage et judicieuse, est un pur délire, et non pas le véritable *enthousiasme* dont nous faisons ici l'éloge.

Il est certain que ceux qui ont un génie de feu entrent facilement dans l'*enthousiasme*, parce que leur imagination est presque toujours agitée; mais ceux qui brûlent d'un feu doux, qui n'ont qu'une médiocre vivacité jointe à un bon jugement, peuvent encore, comme a fait Le Dominicain, se porter par degrés à l'*enthousiasme*, et le rendre même plus réglé par la solidité de leur esprit. S'ils n'entrent pas si facilement ni si promptement dans cette verve pittoresque, ils ne laissent pas de s'en saisir peu à peu, parce que leurs profondes réflexions leur font tout voir et tout sentir, et que non seulement il y a plusieurs degrés d'*enthousiasme*, mais encore plusieurs moyens d'y parvenir.

En général, pour y disposer l'esprit, il faut se nourrir de la vue des ouvrages des grands maîtres, à cause de l'élévation de leurs pensées, de la beauté de leur imagination, de la noblesse de leur expression, et du pouvoir que les exemples ont sur l'âme de celui qui veut s'instruire. Le peintre doit, en travaillant, se demander à lui-même com-

ment Raphaël, le Carrache et le Titien auroient-ils pensé, auroient-ils dessiné, auroient-ils colorié ce que j'entreprends de représenter? De tels moyens sont utiles à tous les artistes; car ils enflammeront ceux qui sont nés avec un puissant génie; et ceux que la nature n'a pas si bien traités, en ressentiront au moins quelque chaleur qui se répandra sur leurs ouvrages.

Qu'on ne vienne point ensuite, le crayon à la main, éplucher, censurer les légers défauts qui ont pu échapper à l'artiste à la suite de son transport, et qui doivent échapper aux plus grands maîtres par l'effet de l'*enthousiasme*. Plaignons ces peintres flegmatiques réduits aux vérités sèches et correctes, et qui sont incapables de goûter les beautés de l'imagination et du sentiment.

On appelle *enthousiaste* celui qui est dans l'*enthousiasme*. Ce mot, séparé du sens qu'on lui donne dans les beaux-arts, se prend souvent en mauvaise part, pour désigner un fanatique. (M. de Jaucourt.)

ÉPITRE.

Ce terme n'est presque plus en usage que pour les lettres écrites en vers, et pour les dédicaces des livres.

Quand on parle de lettres écrites par des auteurs modernes, ou dans des langues vivantes, et surtout en prose, on ne se sert point du mot *épître* : ainsi l'on dit *les lettres du cardinal d'Ossat, de Balzac, de Voiture, de madame de Sévigné;* et non pas les épîtres du cardinal d'Ossat, de Balzac, etc.

Au contraire, on se sert du mot *épître*, en parlant des lettres écrites par les anciens, ou dans une langue ancienne : ainsi l'on dit *les épîtres de Cicéron, de Sénèque*, etc. Il est pourtant vrai que les modernes se sont servis du terme de *lettres* en parlant de celles de Cicéron et de Pline.

Le mot *épître* paroît encore plus particulièrement restreint aux écrits de ce genre en matière de religion : ainsi

l'on dit *les épîtres de Saint-Paul, de Saint-Pierre, de Saint-Jean*, et non *les lettres de Saint-Paul*, etc.
(M. l'abbé MALLET.)

On attache aujourd'hui à l'*épître* l'idée de la réflexion et du travail, et on ne lui permet point les négligences de la lettre. Le style de la lettre est libre, simple, familier. L'épître n'a point de style déterminé; elle prend le ton de son sujet, et s'élève ou s'abaisse suivant le caractère des personnes. L'épître de Boileau à son jardinier exigeoit le style le plus naturel; ainsi ces vers y sont déplacés, supposé même qu'ils ne soient pas mauvais partout.

Sans cesse poursuivant ces fugitives fées,
On voit sous les lauriers haleter les Orphées.

Boileau avoit oublié, en les composant, qu'Antoine devoit les entendre.

L'*épître* au roi sur le passage du Rhin exigeoit le style le plus héroïque : ainsi l'image grotesque du fleuve *essuyant sa barbe*, y choque la décence.

Si dans un ouvrage adressé à une personne illustre on doit ennoblir les petites choses, à plus forte raison n'y doit-on pas avilir les grandes; et c'est ce que fait à tout moment, dans les *épîtres* de Boileau, le mélange de *Cotin* avec Louis le-Grand, du *sucre* et de la *cannelle* avec la gloire de ce héros. Un bon mot est placé dans une *épître* familière; dans une *épître* sérieuse et noble, il est du plus mauvais goût.

Boileau n'étoit pas de cet avis; il lui en coûta de retrancher la fable de l'huître qu'il avoit mise à la fin de sa première *épître* au roi, *pour délasser*, disoit-il, *des lecteurs qu'un sublime trop sérieux peut enfin fatiguer.* Il ne fallut pas moins que le grand Condé pour vaincre la répugnance du poète à sacrifier ce morceau.

En général, les défauts dominans des *épîtres* de Boileau sont la sécheresse et la stérilité, des plaisanteries parasites,

des idées superficielles, des vues courtes et des petits desseins. On lui a appliqué ce vers :

> Dans son génie étroit il est toujours captif.

Son mérite est dans le choix heureux des termes et des tours. Il se piquoit surtout de rendre avec grâce et avec noblesse des idées communes, qui n'avoient point encore été rendues en poésie. Une des choses, par exemple, qui le flattoient le plus, comme il l'avoue lui-même, étoit d'avoir exprimé poétiquement sa perruque.

Au contraire, la bassesse et la bigarrure de style défigurent la plupart des *épîtres* de Rousseau. Autant il s'est élevé au dessus de Boileau par ses odes, autant il s'est mis au dessous de lui par ses *épîtres*.

Dans l'*épître* philosophique, la partie dominante doit être la justesse et la profondeur du raisonnement. C'est un préjugé dangereux pour les poètes et injurieux pour la poésie, de croire qu'elle n'exige ni une vérité rigoureuse, ni une progression méthodique dans les idées. Nous ferons voir ailleurs que les écarts même de l'enthousiasme ne sont que la marche régulière de la raison.

Il est encore plus incontestable que dans l'*épître* philosophique on doit pouvoir presser les idées sans y trouver le vide, et les creuser sans arriver au faux. Que seroit-ce en effet qu'un ouvrage raisonné où l'on ne feroit qu'effleurer l'apparence superficielle des choses? Un sophisme revêtu d'une expression brillante, n'est qu'une figure bien peinte et mal dessinée : prétendre que la poésie n'a pas besoin de l'exactitude philosophique, c'est donc vouloir que la peinture puisse se passer de la correction du dessin. Or, qu'on mette à l'épreuve de l'application de ce principe et les *épîtres* de Boileau et celles de Rousseau, et celles de Pope lui-même. Boileau dans son *épître* à M. Arnaud attribue tous les maux de l'humanité *à la honte du bien.* La mauvaise honte, ou plutôt la foiblesse en général, produit de grands maux :

> Tyran qui cède au crime et détruit les vertus.
> (*Henriade.*)

Voilà le vrai. Mais, quand on ajoute, pour le prouver,

qu'*Adam*, par exemple, *n'a été malheureux que pour n'avoir osé soupçonner sa femme ;* voilà la déclamation. Le desir de la louange et la crainte du blâme produisent tour à tour des hommes timides ou courageux dans le bien, foibles ou audacieux dans le mal ; les grands crimes et les grandes vertus émanent souvent de la même source ; quand? et comment ? et pourquoi ? Voilà ce qui seroit de la philosophie.

Dans l'*épître* à M. de Seignelai, la plus estimée de celles de Boileau, pour démasquer la flatterie, le poëte la suppose stupide et grossière, absurde et choquante au point de louer un général d'armée sur sa défaite, et un ministre d'état sur ses exploits militaires : est-ce là présenter le miroir aux flatteurs ? Il ajoute que *rien n'est beau que le vrai;* mais, confondant l'homme qui se corrige avec l'homme qui se déguise, il conclut qu'il faut suivre la nature :

> C'est elle seule en tout qu'on admire et qu'on aime.
> Un esprit né chagrin plaît par son chagrin même.

Sur ce principe vague, un homme né grossier plaira donc par sa grossièreté, un impudent par son impudence, etc.

Qu'auroit fait un poète philosophe ? qu'auroit fait, par exemple, l'auteur des discours *sur l'égalité des conditions et sur la modération dans les desirs ?* Il auroit pris le naturel inculte et brute, comme il l'est toujours : il l'auroit comparé à l'arbre qu'il fait tailler, émonder, diriger, cultiver enfin pour le rendre plus beau, plus fécond et plus utile. Il eût dit à l'homme : « Ne veuillez jamais paroître ce » que vous n'êtes pas, mais tâchez de devenir ce que vous » voulez paroître : quel que soit votre caractère, il est » voisin d'un certain nombre de bonnes et de mauvaises » qualités. Si la nature a pu vous incliner aux mauvaises, » ce qui est du moins très-douteux, ne vous découragez » point, et opposez à ce penchant la contention de l'habi- » tude. Socrate n'étoit pas né sage, et son naturel en se » redressant ne s'étoit pas estropié. »

On n'a besoin que d'un peu de philosophie pour n'en trouver aucune dans les *épîtres* de Rousseau. Dans celle à Clément Marot, il avoit à développer et à prouver ce prin-



cipe des Stoïciens, que l'*erreur est la source de tous les vices*, c'est-à-dire, qu'*on n'est méchant que par un intérêt mal entendu.* Que fait le poète ? il établit qu'un vaurien est toujours un sot sous le masque ; et au lieu de citer au tribunal de la raison un Aristophane, un Catilina, un Narcisse, qu'il auroit eu bien de la peine à faire passer pour d'honnêtes gens, il prend un fat mauvais plaisant, dont l'exemple ne conclut rien, et il dit de ce fat plus sot encore :

A sa vertu je n'ai plus grande foi
Qu'à son esprit. Pourquoi cela ? Pourquoi ?
Qu'est-ce qu'esprit ? Raison assaisonnée ;
. . . .
Qui dit esprit, dit sel de la raison :
. . . .
De tous les deux se forme esprit parfait,
De l'un sans l'autre un monstre contrefait.
Or quel vrai bien d'un monstre peut-il naître ?
Sans la raison puis-je vertu connoître ?
Et sans le sel dont il faut l'apprêter,
Puis-je vertu faire aux autres goûter ?

Passons sur le style : quelle logique ! *la raison sans sel fait un monstre incapable de tout bien :* pourquoi ? parce qu'elle est *fade nourriture*, *qu'elle n'assaisonne pas la vertu, et ne la fait pas goûter aux autres.* D'où il conclut qu'un homme qui n'a que de la raison, et qu'il appelle un sot, ne sauroit être vertueux. Molière, le plus philosophe de tous les poètes, a fait un honnête homme d'Argon, quoiqu'il n'en ait fait qu'un sot, et n'a pas fait un sot de Tartuffe, quoiqu'il n'en ait fait qu'un méchant homme.

Pope, dans les *épîtres* qui composent son Essai sur l'homme, a fait voir comment la poésie pouvoit s'élever sur les ailes de la philosophie. C'est dommage que ce poète n'ait pas eu autant de méthode que de profondeur. Mais il avoit pris un système, il falloit le soutenir. Ce système lui offroit des difficultés épouvantables ; il falloit ou les vaincre ou les éviter : le dernier parti étoit le plus sûr et le plus commode ; aussi, pour répondre aux plaintes de l'homme sur les malheurs de son état, lui donne-t-il le plus souvent des images pour des preuves, et des injures pour des raisons. (M. MARMONTEL.)

EPOPÉE.

L'ÉPOPÉE est l'imitation en récit d'une action intéressante et mémorable. Ainsi elle diffère de l'histoire, qui raconte sans imiter; du poème dramatique, qui peint en action; du poème didactique, qui est un tissu de préceptes; des fastes en vers, de l'apologue, du poème pastoral; en un mot de tout ce qui manque d'unité d'intérêt ou de noblesse.

Nous ne traitons point ici de l'origine et des progrès de ce genre de poésie: la partie historique en a été développée par l'auteur de la Henriade, dans un essai qui n'est susceptible ni d'extrait, ni de critique. Nous ne réveillerons point la fameuse dispute sur Homère: les ouvrages que cette dispute a produits sont dans les mains de tout le monde. Ceux qui admirent une érudition pédantesque, peuvent lire les préfaces et les remarques de madame Dacier, et son essai sur les causes de la décadence du goût. Ceux qui se laissent persuader par un brillant enthousiasme, et par une ingénieuse déclamation, goûteront la préface poétique de l'Homère anglais de Pope. Ceux qui veulent peser le génie lui-même dans la balance de la philosophie et de la nature, consulteront les réflexions sur la critique par La Motte, et la dissertation sur l'Iliade par l'abbé Terrasson.

Pour nous, sans disputer à Homère le titre de génie par excellence, de père de la poésie et des dieux; sans examiner s'il ne doit ses idées qu'à lui-même, ou s'il a pu puiser dans les poètes nombreux qui l'ont précédé, comme Virgile a pris de Pisandre et d'Apollonius l'aventure de Sinon, le sac de Troye, et les amours de Didon et d'Enée; enfin sans nous attacher à des personnalités inutiles, même à l'égard des vivans, et à plus forte raison à l'égard des morts, nous attribuerons, si l'on veut, tous les défauts d'Homère à son siècle, et toutes ses beautés à lui seul; mais après cette distinction nous croyons pouvoir partir de ce principe, qu'il n'est pas plus raisonnable de donner pour modèle en poésie le plus ancien poème connu, qu'il le seroit de donner pour modèle

en horlogerie la première machine à rouage et à ressort, quelque mérite qu'on doive attribuer aux inventeurs de l'un et de l'autre. D'après ce principe nous nous proposons de rechercher, dans la nature même de l'*épopée*, ce que les règles qu'on lui a prescrites ont d'essentiel ou d'arbitraire. Les unes regardent le choix du sujet, les autres la composition.

Du choix du sujet. Le père Le Bossu veut que le sujet du poème épique soit une vérité morale, présentée sous le voile de l'allégorie; en sorte qu'on n'invente la fable qu'après avoir choisi la moralité, et qu'on ne choisisse les personnages qu'après avoir inventé la fable : cette idée creuse, présentée comme régle générale, ne mérite pas même d'être combattue.

L'abbé Terrasson veut que, sans avoir égard à la moralité, on prenne pour sujet de l'*épopée* l'exécution d'un grand dessein, et en conséquence il condamne le sujet de l'Iliade, qu'il appelle une *inaction*. Mais la colère d'Achille ne produit-elle pas son effet, et l'effet le plus terrible pour l'inaction même de ce héros? Ce n'est pas la première fois qu'on a confondu en poésie, l'action avec le mouvement.

Il n'y a point de règle exclusive sur le choix du sujet. Un voyage, une conquête, une guerre civile, un devoir, un projet, une passion, rien de tout cela ne se ressemble, et tous ces sujets ont produit de beaux poèmes : pourquoi? Parce qu'ils réunissent les deux grands points qu'exige Horace; l'importance et l'intérêt, l'agrément et l'utilité.

L'action d'un poème est *une*, lorsque du commencement à la fin, de l'entreprise à l'événement, c'est toujours la même cause qui tend au même effet. La colère d'Achille fatale aux Grecs, Ithaque délivrée par le retour d'Ulysse, l'établissement des Troyens dans l'Ausonie, la liberté romaine défendue par Pompée, et succombant avec lui : toutes ces actions ont le caractère d'unité qui convient à l'*épopée*; et si les poètes l'ont altéré dans la composition, c'est le vice de l'art, et non du sujet.

Ces exemples ont fait regarder l'unité d'action comme une règle invariable; cependant on a pris quelquefois pour sujet d'un poème épique tout le cours de la vie d'un homme, comme dans l'Achilléïde, l'Héracléïde, la Théséïde, etc.

M. de La Motte prétend même que l'unité de personnage suffit à l'*épopée*, par la raison, dit-il, qu'elle suffit à l'intérêt; mais c'est là ce qui reste à examiner.

Quoi qu'il en soit, l'unité de l'action n'en détermine ni la durée ni l'étendue. Ceux qui ont voulu lui prescrire un temps n'ont pas fait attention qu'on peut franchir des années en un seul vers, et que les événemens de quelques jours peuvent remplir un long poëme. Quant au nombre des incidens, on peut les multiplier sans crainte; ils formeront un tout régulier, pourvu qu'ils naissent les uns des autres et qu'ils s'enchaînent mutuellement. Ainsi, quoiqu'Homère, pour éviter la confusion, n'ait pris pour sujet de l'Iliade que l'incident de la colère d'Achille, l'enlèvement d'Hélène, vengé par la ruine de Troye, n'en seroit pas moins une action unique, et telle que l'admet l'*épopée* dans sa plus grande simplicité.

Une action vaste a l'avantage de la fécondité, d'où résulte celui du choix; elle laisse à l'homme de goût et de génie la liberté de reculer dans l'enfoncement du tableau; ce qui n'a rien d'intéressant, et de présenter sur les premiers plans les objets capables d'émouvoir l'âme. Si Homère avoit embrassé dans l'Iliade l'enlèvement d'Hélène vengé par la ruine de Troye, il n'aurait eu ni le loisir ni la pensée de décrire des tapis, des casques, des boucliers, etc. Achille dans la cour de Déïdamie, Philoctète à Lemnos, et tant d'autres incidens pleins de noblesse et d'intérêt, parties essentielles de son action, l'auroient suffisamment remplie; peut-être même n'auroit-il pas trouvé place pour ses dieux, et il auroit perdu peu de chose.

Le poëme épique n'est pas borné, comme la tragédie, aux unités de lieu et de temps: il a sur elle le même avantage que la poésie sur la peinture. La tragédie n'est qu'un tableau; l'*épopée* est une suite de tableaux qui peuvent se multiplier sans se confondre. Aristote veut avec raison que la mémoire les embrasse; ce n'est pas mettre le génie à l'étroit que de lui permettre de s'étendre aussi loin que la mémoire.

Soit que l'*épopée* se renferme dans une seule action, comme la tragédie, soit qu'elle embrasse une suite d'actions comme nos romans, elle exige une conclusion qui ne laisse rien à desirer; mais le poète, dans cette partie, a deux

excès à éviter : savoir de trop étendre, ou de ne pas assez développer le dénouement.

L'action de l'*épopée* doit être mémorable et intéressante, c'est-à-dire, digne d'être présentée aux hommes comme un objet d'admiration, de terreur ou de pitié : ceci demande quelque détail.

Un poète, qui choisit pour sujet une action dont l'importance n'est fondée que sur des opinions particulières à certains peuples, se condamne par son choix à n'intéresser que ces peuples, et à voir tomber avec leurs opinions toute la grandeur de son sujet. Celui de l'Énéide, tel que Virgile pouvoit le présenter, étoit beau pour tous les hommes; mais dans le point de vue sous lequel le poète l'a envisagé, il est bien éloigné de cette beauté universelle; aussi le sujet de l'Odyssée, comme l'a saisi Homère (abstraction faite des détails) est bien supérieur à celui de l'Énéide. Les devoirs de roi, de père et d'époux appellent Ulysse à Ithaque; la superstition seule appelle Énée en Italie. Qu'un héros échappé à la ruine de sa patrie, avec un petit nombre de ses concitoyens, surmonte tous les obstacles pour aller donner une patrie nouvelle à ses malheureux compagnons, rien de plus intéressant ni de plus noble. Mais que, par un caprice du destin, il lui soit ordonné d'aller s'établir dans tel coin de la terre plutôt que dans tel autre; de trahir une reine qui s'est livrée à lui et qui l'a comblé de biens, pour aller élever à un jeune prince une femme qui lui est promise; voilà ce qui a pu intéresser les dévôts de la cour d'Auguste, et flatter un peuple énivré de sa fabuleuse origine, mais ce qui ne peut nous paroître que ridicule ou revoltant. Pour justifier Énée, on ne cesse de dire qu'il étoit pieux : c'est en quoi nous le trouvons pusillanime; la piété envers des dieux injustes ne peut être reçue que comme une fiction puérile, ou comme une vérité méprisable. Ainsi ce que l'action de l'Énéide a de grand est pris dans la nature; ce qu'elle a de petit est pris dans le préjugé.

L'action de l'*épopée* doit donc avoir une grandeur et une importance universelles; c'est-à-dire, indépendantes de tout intérêt, de tout système, de tout préjugé national, et fondé sur les sentimens et les lumières invariables de la nature. *Quidquid delirant reges plectuntur achivi*, est

une leçon intéressante pour tous les peuples et pour tous les rois; c'est l'abrégé de l'Iliade. Cette leçon à donner au monde, est le seul objet qu'ait pu se proposer Homère; car prétendre que l'Iliade soit l'éloge d'Achille, c'est vouloir que le Paradis perdu soit l'éloge de Satan. Un panégyriste peint les hommes comme ils doivent être, Homère les peint comme ils étoient. Achille et la plupart de ces héros ont plus de vices que de vertus, et l'Iliade est plutôt la satire que l'apologie de la Grèce.

Lucain est surtout recommandable par la hardiesse avec laquelle il a choisi et traité son sujet aux yeux des Romains devenus esclaves, et dans la cour de leur tyran. Ce génie audacieux avoit senti qu'il étoit naturel à tous les hommes d'aimer la liberté, de détester qui l'opprime, d'admirer qui la défend : il a écrit pour tous les siècles, et sans l'éloge de Néron, dont il a souillé son poëme, on le croiroit d'un ami de Caton.

La grandeur et l'importance de l'action de l'*épopée* dépendent de l'importance et de la grandeur de l'exemple qu'elle contient : exemple d'une passion pernicieuse à l'humanité; sujet de l'Iliade : exemple d'une vertu constante dans ses projets, ferme dans les revers, et fidèle à elle-même; sujet de l'Odyssée, etc Dans les exemples vertueux, les principes, les moyens, la fin, tout doit être noble et digne; la vertu n'admet rien de bas. Dans les exemples vicieux, un mélange de force et de foiblesse, loin de dégrader le tableau, ne fait que le rendre plus naturel et plus frappant. Que d'un intérêt puissant naissent des divisions cruelles, on a dû s'y attendre, et l'exemple est infructueux. Mais que l'infidélité d'une femme et l'imprudence d'un jeune insensé dépeuplent la Grèce et embrasent la Phrygie; cet incendie, allumé par une étincelle, inspire une crainte salutaire : l'exemple instruit en étonnant.

Quoique la vertu heureuse soit un exemple encourageant pour les hommes, il ne s'ensuit pas que la vertu infortunée soit un exemple dangereux : qu'on la présente telle qu'elle est dans le malheur, sa situation ne découragera point ceux qui l'aiment. Caton n'étoit pas heureux après la défaite de Pompée : eh ! qui n'envieroit le sort de Caton tel que nous le peint Sénèque, *inter ruinas publicas erectum ?*

L'action de l'*épopée* semble quelquefois tirer son importance de la qualité des personnages : il est certain que la querelle d'Agamemnon avec Achille n'auroit rien de grand si elle se passoit entre deux soldats, pourquoi ? parce que les suites n'en seroient pas les mêmes. Mais qu'un Plébéien comme Marius, qu'un homme privé comme Cromwel, Fernand Cortès, etc. entreprenne, exécute de grandes choses, soit pour le bonheur, soit pour le malheur de l'humanité, son action aura toute l'importance qu'exige la dignité de l'*épopée*. On a dit : *Il n'est pas besoin que l'action de l'épopée soit grande en elle-même, pourvu que les personnages soient d'un rang élevé*, et nous disons ; *il n'est pas besoin que les personnages soient d'un rang élevé, pourvu que l'action soit grande en elle-même.*

Il semble que l'intérêt de l'*épopée* doive être un intérêt public, l'action en auroit sans doute plus de grandeur, d'importance et d'utilité ; toutefois on ne peut en faire une règle. Un fils dont le père gémiroit dans les fers, et qui tenteroit, pour le délivrer, tout ce que la nature et la vertu, la valeur et la piété peuvent entreprendre de courageux et de pénible ; ce fils, de quelque condition qu'on le supposât, seroit un héros digne de l'*épopée*, et son action mériteroit un Voltaire ou un Fénélon. On éprouve même qu'un intérêt particulier est plus sensible qu'un intérêt public, et la raison en est prise dans la nature. Cependant, comme le poëme épique est surtout l'école des maîtres du monde, ce sont les intérêts qu'ils ont en main qu'il doit leur apprendre à respecter. Or ces intérêts ne sont pas ceux de tel ou tel homme, mais ceux de l'humanité en général, le plus grand et le plus digne objet du plus noble de tous les poëmes.

Nous n'avons considéré jusqu'ici le sujet de l'*épopée* qu'en lui-même ; mais quelle qu'en soit la beauté naturelle, ce n'est encore qu'un marbre informe que le ciseau doit animer.

De la composition. La composition de l'*épopée* embrasse trois points principaux ; le plan, les caractères et le style. On distingue, dans le plan de l'exposition, le nœud et le dénouement ; dans les caractères, les passions et la morale ; dans le style, la force, la précision et l'élégance, l'harmonie et le coloris.

Du plan. L'exposition a trois parties ; le début, l'invocation et l'avant-scène. Le début n'est que le titre du poème plus développé ; il doit être noble et simple.

L'invocation n'est une partie essentielle de l'*épopée*, qu'en supposant que le poète ait à révéler des secrets inconnus aux hommes. Lucain, qui ne devoit être que trop instruit des malheurs de sa patrie, au lieu d'invoquer un dieu pour l'inspirer, se transporte tout-à-coup au temps où s'alluma la guerre civile. Il frémit, il s'écrie :

« Citoyens, arrêtez ; quelle est votre fureur
» L'habitant solitaire est errant dans vos villes ;
» La main du laboureur manque à vos champs fertiles. «

Desuntque manus poscentibus arvis.

Ce mouvement est plein de chaleur ; une invocation eût été froide à sa place.

L'avant-scène est le développement de la situation des personnages au moment où commence le poème, et le tableau des intérêts opposés, dont la complication va former le nœud de l'intrigue.

Dans l'avant-scène, ou le poète suit l'ordre des événemens, et la fable se nomme *simple ;* ou il laisse derrière lui une partie de l'action pour se replier sur le passé, et la fable se nomme *implexe :* celle-ci a un grand avantage ; non seulement elle anime la narration, en introduisant un personnage plus intéressé et plus intéressant que le poète, comme Henri IV, Ulysse, Énée, etc. ; mais encore en prenant le sujet par le centre, elle fait refluer, sur l'avant-scène, l'intérêt de la situation présente des acteurs, par l'impatience où l'on est d'apprendre ce qui les y a conduits.

Toutefois de grands événemens, des tableaux variés, des situations pathétiques, ne laissent pas de former le tissu d'un beau poème, quoique présentés dans leur ordre naturel. Boileau traite de *maigres historiens* les poètes *qui suivent l'ordre des temps ;* mais, n'en déplaise à Boileau, l'exactitude ou les licences chronologiques sont très-indifférentes à la beauté de la poésie ; c'est la chaleur de la narration, la force des peintures, l'intérêt de l'intrigue, le contraste des caractères, le combat des passions, la vérité et la noblesse

des mœurs, qui sont l'âme de l'*épopée*, et qui feront du morceau d'histoire le plus exactement suivi, un poème épique admirable.

L'intrigue a été jusqu'ici la partie la plus négligée du poème épique, tandis que dans la tragédie elle s'est perfectionnée de plus en plus. On a osé se détacher de Sophocle et d'Euripide, mais on a craint d'abandonner les traces d'Homère : Virgile l'a imité, et l'on a imité Virgile.

Aristote a touché au principe le plus lumineux de l'*épopée*, lorsqu'il a dit que ce poème devoit être *une tragédie en récit*. Suivons ce principe dans ses conséquences.

Dans la tragédie, tout concourt au nœud ou au dénouement : tout devroit donc y concourir dans l'*épopée*. Dans la tragédie, un incident naît d'un incident, une situation en produit une autre : dans le poème épique, les incidens et les situations devroient donc s'enchaîner de même. Dans la tragédie, l'intérêt croît d'acte en acte, et le péril devient plus pressant : le péril et l'intérêt devroit donc avoir les mêmes progrès dans l'*épopée*. Enfin, le pathétique est l'âme de la tragédie; il devroit donc être l'âme de l'*épopée*, et prendre sa source dans les divers caractères et les intérêts opposés. Qu'on examine après cela quel est le plan des poèmes anciens. L'Iliade a deux espèces de nœuds : la division des dieux qui est froide et choquante, et celle des chefs qui ne fait qu'une situation. La colère d'Achille prolonge ce tissu de périls et de combats qui forment l'action de l'Iliade; mais cette colère, toute fatale qu'elle est, ne se manifeste que par l'absence d'Achille, et les passions n'agissent sur nous que par leur développement. L'amour et la douleur d'Andromaque ne produisent qu'un intérêt momentané; presque tout le reste du poème se passe en assauts et en batailles, tableaux qui ne frappent guère que l'imagination, et dont l'intérêt ne va jamais jusqu'à l'âme.

Le plan de l'Odyssée et celui de l'Énéide sont plus variés; mais comment les situations y sont-elles amenées? Un coup de vent fait une épisode, et les aventures d'Ulysse et d'Énée ressemblent aussi peu à l'intrigue d'une tragédie que le voyage d'Anson.

S'il restoit encore des Dacier, ils ne manqueroient pas de dire qu'on risque tout à s'écarter de la route qu'Homère a

tracée, et que Virgile a suivie; qu'il en est de la poésie comme de la médecine; et ils nous citeroient Hippocrate pour prouver qu'il est dangereux d'innover dans l'*épopée*. Mais pourquoi ne feroit-on pas à l'égard d'Homère et de Virgile ce qu'on a fait à l'égard de Sophocle et d'Euripide? On a distingué leurs beautés de leurs défauts; on a pris l'art où ils l'ont laissé; on a essayé de faire toujours comme ils avoient fait quelquefois; et c'est surtout dans la partie de l'intrigue que Corneille et Racine se sont élevés au dessus d'eux. Supposons que tout le poème de l'Énéide fût tissu comme le quatrième livre; que les incidens, naissant les uns des autres, pussent produire et entretenir jusqu'à la fin cette variété de sentimens et d'images, ce mélange d'épique et de dramatique, cette alternative pressante d'inquiétude et de surprise, de terreur et de pitié; l'Énéide ne seroit-elle pas supérieure à ce qu'elle est?

L'*épopée*, pour remplir l'idée d'Aristote, devroit donc être une tragédie composée d'un nombre de scènes indéterminé, dont les intervalles seroient occupés par le poète : tel est ce principe dans la spéculation; c'est au génie seul à juger s'il est praticable.

La tragédie, dès son origine, a eu trois parties; la scène, le récit et le chœur; et de là trois sortes de rôles; les acteurs, les confidens et les témoins. Dans l'*épopée*, le premier de ces rôles est celui des héros; le poète est chargé des deux autres. *Pleurez*, dit Horace, *si vous voulez que je pleure*. Qu'un poète raconte, sans s'émouvoir, des choses terribles et touchantes, on l'écoute sans être ému, on voit qu'il récite des fables; mais qu'il tremble, qu'il gémisse, qu'il verse des larmes, ce n'est plus un poète, c'est un spectateur attendri, dont la situation nous pénètre. Le chœur fait partie des mœurs de la tragédie ancienne; les réflexions et les sentimens du poète font partie des mœurs de l'*épopée*.

> *Ille bonis faveatque, et concilietur amicis,*
> *Et regat iratos, et amet peccare timentes.*
> (Horat.)

Tel est l'emploi qu'Horace attribue au chœur, et tel est le rôle que fait Lucain dans tout le cours de son poème. Qu'on

ne dédaigne pas l'exemple de ce poète. Ceux qui n'ont lu que Boileau méprisent Lucain; mais ceux qui lisent Lucain font bien peu de cas du jugement que Boileau en a porté. On reproche, avec raison, à Lucain d'avoir donné dans la déclamation; mais combien il est élégant lorsqu'il n'est pas déclamateur! Combien les mouvemens qu'excite en lui-même ce qu'il raconte, communiquent à ses récits de chaleur et de véhémence!

César, après s'être emparé de Rome sans aucun obstacle, veut piller les trésors du temple de Saturne, et un citoyen s'y oppose. « L'avarice, dit le poète, est donc le seul sentiment qui brave le fer et la mort? »

Les lois n'ont plus d'appui contre leur oppresseur,
Et le plus vil des biens, l'or, trouve un défenseur!

Les deux armées sont en présence, les soldats de César et de Pompée se reconnoissent : ils franchissent le fossé qui les sépare; ils se mêlent, ils s'attendrissent, ils s'embrassent. Le poète saisit ce moment pour reprocher à ceux de César leur coupable obéissance.

Lâches, pourquoi gémir? pourquoi verser des larmes?
Qui vous force à porter ces parricides armes?
Vous craignez un tyran dont vous êtes l'appui!
Soyez sourds au signal qui vous rappelle à lui.
Seul avec ses drapeaux, César n'est plus qu'un homme
Vous l'allez voir l'ami de Pompée et de Rome.

César au milieu d'une nuit orageuse, frappe à la porte d'un pêcheur. Celui-ci demande : *Quel est ce malheureux échappé du naufrage?* Le poète ajoute :

Il est sans crainte, il sait qu'une cabane vile
Ne peut être un appas pour la guerre civile.
César frappe à la porte, il n'en est point troublé,
Quel rempart, ou quel temple à ce bruit n'eût tremblé?
Tranquille pauvreté! etc.

Pompée offre aux dieux un sacrifice; le poète s'adresse à César :

Toi, quels dieux des forfaits, et quelles Euménides
Implores-tu, César, pour tant de parricides?

Sur le point de décrire la bataille de Pharsale; saisi d'horreur, il s'écrie :

O Rome ! où sont tes dieux ! Les siècles enchaînés,
Par l'aveugle hasard sont sans doute entraînés.
S'il est un Jupiter, s'il porte le tonnerre,
Peut-il voir des forfaits qui vont souiller la terre ?
A fo droyer les monts sa main va s'occuper,
Et laisse à Cassius cette tête à frapper.
Il refusa le jour au festin de Thieste,
Et répand sur Pharsale une clarté funeste.
Pharsale où les parens ardens à s'égorger,
Frères, pères, enfans dans leur sang vont nager.

C'en est assez pour indiquer le mélange de dramatique et d'épique que le poète peut employer, même dans sa narration directe; et le moyen de rapprocher l'*épopée* de la tragédie, dans la partie qui les distingue le plus.

Mais, dira-t-on, si le rôle du chœur rempli par le poète étoit une beauté dans l'*épopée*, pourquoi Lucain seroit-il le seul des poètes anciens qui s'y seroit livré? Pourquoi? Parce qu'il est le seul que le sujet de son poème ait intéressé vivement. Il étoit romain, il voyoit encore les traces sanglantes de la guerre civile; ce n'est ni l'art ni la réflexion qui lui a fait prendre le ton dramatique, c'est son âme, c'est la nature elle-même; et le seul moyen de l'imiter dans cette partie, c'est de se pénétrer comme lui.

La scène est la même dans la tragédie et dans l'*épopée*, pour le style, le dialogue et les mœurs. Ainsi, pour savoir si la dispute d'Achille avec Agamemnon, l'entretien d'Ajax avec Idoménée, etc., sont tels qu'ils doivent être dans l'Iliade, on n'a qu'à les supposer au théâtre.

Cependant, comme l'action de l'*épopée* est moins serrée et moins rapide que celle de la tragédie, la scène y peut avoir plus d'étendue et moins de chaleur. C'est là que seroient merveilleusement placées ces belles conférences politiques dont les tragédies de Corneille abondent : mais dans sa tranquillité même, la scène épique doit être intéressante; rien d'oisif, rien de superflu. Encore est-ce peu que chaque scène ait son intérêt particulier, il faut qu'elle concoure à l'intérêt général de l'action; que ce qui la suit en dépende, et qu'elle dépende de ce qui la précède. A ces

conditions, on ne peut trop multiplier les morceaux dramatiques dans l'*épopée;* ils y répandent la chaleur et la vie. Qu'on se rappelle les adieux d'Hector et d'Andromaque; Priam aux pieds d'Achille, dans l'Iliade; les amours de Didon ; Euriale et Nisus ; les regrets d'Evandre, dans l'Énéide; Armide et Clorinde, dans le Tasse; le Conseil infernal; Adam et Eve, dans Milton, etc.

Qu'est-ce qui manque à la Henriade pour être le plus beau de tous les poèmes connus? Quelle sagesse dans la composition! quelle noblesse dans le dessein! quels contrastes! quel coloris! quelle ordonnance! quel poème enfin que la Henriade, si le poète eût connu toutes ses forces quand il en a formé le plan, s'il y eût déployé la partie dominante de son talent et de son génie; le pathétique de Mérope et d'Alzire, l'art de l'intrigue et des situations! En général, si la plupart des poèmes manquent d'intérêt, c'est parce qu'il y a trop de récits et trop peu de scènes.

Les poèmes où, par la disposition de la fable, les personnages se succèdent comme les incidens et disparoissent pour ne plus revenir; ces poèmes qu'on peut appeler *épisodiques*, ne sont pas susceptibles d'intrigue : nous ne prétendons pas en condamner l'ordonnance, mais disons seulement que ce ne sont pas des tragédies en récit. Cette définition ne convient qu'aux poèmes dans lesquels des personnages permanens, annoncés dès l'exposition, peuvent occuper alternativement la scène, et par des combats de passions et d'intérêt, nouer et soutenir l'action. Telle étoit la forme de l'Iliade et de la Pharsale, si les poètes avaient eu l'art ou le dessein d'en profiter.

L'Iliade a été plus que suffisamment analysée par les critiques de ces derniers temps; mais prenons la Pharsale pour exemple de la négligence du poète dans la contexture de l'intrigue. D'où vient qu'avec le plus beau sujet et le plus beau génie, Lucain n'a pas fait un beau poème? Est-ce pour avoir observé l'ordre des temps et l'exactitude des faits? nous avons prévenu cette critique. Est-ce pour n'avoir pas employé le merveilleux? nous verrons dans la suite combien l'entremise des dieux est peu essentielle à l'*épopée*. Est-ce pour avoir manqué de peindre en poète ou les personnages ou les tableaux que lui présentoit son

action? Les caractères de Pompée et de César, de Brutus et de Caton, de Marcie et de Cornélie, d'Affranius, de Vulteïus et de Scéva sont saisis et dessinés avec une noblesse et une vigueur dont nous connoissons peu d'exemples. Le deuil de Rome à l'approche de César (*erravit sine voce dolor*), les proscriptions de Sylla, la forêt de Marseille et le combat sur mer, l'inondation du camp de César, la réunion des deux armées, le camp de Pompée consumé par la soif, la mort de Vulteïus et des siens, la tempête que César essuie; l'assaut soutenu par Scéva, le charme de la Thessalienne; tous ces tableaux, et une infinité d'autres répandus dans ce poème, ne sont peints quelquefois qu'avec trop de force, de hardiesse et de chaleur. Les discours répondent à la beauté des peintures; et si dans l'un et l'autre genre Lucain passe quelquefois les bornes du grand et du vrai, ce n'est qu'après y avoir atteint; et pour vouloir renchérir sur lui-même, le plus souvent le dernier vers est ampoulé, et le précédent est sublime. Qu'on retranche de la Pharsale les hyperboles et les longueurs, défauts d'une imagination vive et féconde, correction qui n'exige qu'un trait de plume, il restera des beautés dignes des plus grands maîtres, et que l'auteur des Horaces, de Cinna, de la mort de Pompée, ne trouvoit pas au dessous de lui. Cependant avec tant de beautés la Pharsale n'est que l'ébauche d'un beau poème, non seulement par le style qui en est inculte et raboteux, non seulement par le défaut de variété dans les couleurs des tableaux, vice du sujet plutôt que du poète, mais surtout par le manque d'ordonnance et d'ensemble dans la partie dramatique. L'entretien de Caton avec Brutus, le mariage de Caton et de Marcie, les adieux de Cornélie et de Pompée, la capitulation d'Affranius avec César, l'entrevue de Pompée et de Cornélie après la bataille; toutes ces scènes, à quelques longueurs près, sont si intéressantes et si nobles! Pourquoi ne les avoir pas multipliées? Pourquoi Caton, cet homme divin, si dignement annoncé au second livre, ne reparoît-il plus? Pourquoi ne voit-on pas Brutus en scène avec César? Pourquoi Cornélie est-elle oubliée à Lesbos? Pourquoi Marcie ne va-t-elle pas l'y rejoindre, et Caton l'y retrouver en même temps que Pompée? Quelle entrevue! quels sen-

timens ! quels adieux ! Le beau contraste de caractères vertueux, si le poète les eût rapprochés ! Ce n'est point à nous à tracer un tel plan, nous en sentons les difficultés ; mais nous écrivons ici pour les hommes de génie.

Des caractères. Nous ne nous étendrons point sur les caractères, dans le dessein de traiter en son lieu cette partie du poème dramatique (Voyez *Tragédie*) ; mais nous placerons ici quelques observations particulières aux personnages de l'*épopée*.

Rien n'est plus inutile, à notre avis, que le mélange des êtres surnaturels avec les hommes : tout ce que le poète peut se promettre, c'est de faire de grands hommes de ses dieux, *en les habillant de nos pièces*, suivant l'expression de Montaigne. Et ne vaut-il pas mieux employer les efforts de la poésie à rapprocher les hommes des dieux, qu'à rapprocher les dieux des hommes ?

« Ce que j'y vois de plus certain, dit Pope au sujet des » dieux d'Homère, c'est qu'ayant à parler de la divinité » sans la connoître, il en a pris une image dans l'homme : » il contempla dans une onde inconstante et fangeuse l'astre » qu'il y voyoit réfléchi. »

On peut nous opposer que l'imagination ne raisonne point ; que le merveilleux l'enivre, qu'il emporte l'âme hors d'elle-même, sans lui donner le temps de se replier sur les idées qui détruiroient l'illusion : tout cela est vrai, et c'est ce qui nous a engagés à l'admettre dans la tragédie. Mais dans l'un et l'autre de ces poèmes, il est encore moins raisonnable de l'exiger que de l'interdire.

Cependant comment suppléer aux personnages surnaturels dans l'*épopée ?* Par les vertus et les passions, non pas allégoriquement personnifiées ; l'allégorie anime le physique et refroidit le moral, mais rendues sensibles par leurs effets, comme elles le sont dans la nature, et comme la tragédie les représente. L'*épopée* n'exige donc pour personnages que des hommes, et les mêmes hommes que la tragédie, aveo cette différence, que celle-ci demande plus d'unité dans les caractères, comme étant ressserrée dans un moindre espace de temps.

Il n'est point de caractère simple. *L'homme*, dit Charon, *est un sujet merveilleusement divers et ondoyant :* cepen-

dant, comme la tragédie n'est qu'un moment de la vie d'un homme, que dans ce moment même il est violemment agité d'un intérêt principal et d'une passion dominante, il doit dans ce court espace suivre une même impulsion, et n'essuyer que le flux et le reflux naturel à la passion qui le domine; au lieu que l'action du poème épique étant étendue à un plus long espace de temps, la passion a ses relâches, et l'intérêt ses diversions : c'est un champ libre et vaste pour l'*inconstance et l'instabilité qui est le plus commun et apparent vice de la nature humaine* (Charon). La sagesse et la vertu seules sont au dessus des révolutions; et c'est un genre de merveilleux qu'il est bon de réserver pour elles.

Ainsi, quoique chacun des personnages employés dans l'*épopée*, doive avoir un fond de caractère et d'intérêt déterminé, les orages qui s'y élèvent ne laissent pas quelquefois d'en troubler la surface et d'en dérober le fond. Mais il faut observer aussi qu'on ne change jamais sans cause d'inclination, de sentiment ou de dessein; ces changemens ne s'opèrent, s'il est permis de le dire, qu'au moyen des contrepoids : tout l'art consiste à changer à propos la balance; et ce genre de mécanisme exige une connoissance profonde de la nature. Voyez dans Britannicus, avec quel art les contrepoids sont ménagés dans les scènes de Burrhus avec Néron, de Néron avec Narcisse; et au contraire prenons le dernier livre de l'Iliade. Achille a porté la vengeance de Patrocle jusqu'à la barbarie : Priam vient se jeter à ses pieds pour lui demander le corps de son fils : Achille s'émeut, se laisse fléchir; et jusques-là cette scène est sublime. Achille invite Priam à prendre du repos : « Fils de Jupiter (lui » répond le divin Priam), ne me forcez pas à m'asseoir, » pendant que mon cher Hector est étendu sur la terre sans » sépulture. » Quoi de plus pathétique et de moins offensant que cette réponse ! Qui croiroit que c'est à ces mots qu'Achille redevient furieux ? il s'appaise de nouveau, il fait laisser sur le chariot de Priam une tunique et deux voiles pour envelopper le corps avant de le rendre à ce père affligé : il le prend entre ces bras, le met sur un lit, et place ce lit sur le chariot. Alors il se met à jeter de grands cris; et s'adressant à Patrocle : « Mon cher Patrocle, s'écrie-t-il, ne sois pas irrité contre moi. » Ce retour est encore

admirable; mais achevons. « Mon cher Patrocle ne sois pas » irrité contre moi, si on te portes jusques dans les enfers » la nouvelle que j'ai rendu le corps d'Hector à son père; » car (on s'attend qu'il va dire, *je n'ai pu résister aux* » *larmes de ce père infortuné;* mais non), car il m'a ap- » porté une rançon digne de moi. » Ces disparates prouvent que jamais on n'a moins connu l'héroïsme que dans les temps appelés héroïques.

Du style. Nous supposons dans le lecteur une idée juste des qualités du style en général. Appliquons en peu de mots au style de l'*épopée* celles de ces qualités qui lui conviennent : les premières sont la force, la précision et l'élégance. La force et la précision sont inséparables; mais c'est avec l'élégance qu'il est difficile de les concilier. Parmi les auteurs qui en écrivant se livrent à leur génie, ceux qui pensent le plus ne sont pas ceux qui écrivent le mieux; leurs idées, qui se pressent et se foulent dans leur impétuosité, font que leurs expressions se pressent et se froissent : au contraire, ceux dont les idées moins tumultueuses se succèdent et s'arrangent à leur aise, conservent dans leur style cette liante facilité; leur imagination donne à leur plume le loisir d'être élégante. Du nombre des premiers sont Sénèque, Tacite et Lucain, Corneille, Pascal et Bossuet; du nombre des seconds, Cicéron, Tite-Live et Virgile, Racine, Malebranche et Fléchier.

Un ouvrage plus élégant et moins pensé a communément plus de succès qu'un ouvrage plus pensé et moins élégant : la lecture du premier est agréable et facile; la lecture du second est utile, mais fatigante : celui-ci est une mine d'or; celui-là une feuille légère, mais artistement travaillée : on l'admire, on en jouit; et qui va fouiller dans les mines? ceux même qui s'y enrichissent se gardent bien de les faire connoître. Combien d'auteurs célèbres doivent leur fortune à d'obscurs écrivains qu'ils n'ont jamais daigné nommer? On a dit qu'une pensée appartenoit à celui qui la rendoit le mieux : cela ressemble au droit du plus fort. Dans le fait, il est du moins vrai que l'homme de génie est souvent comme le ver à soie qui file pour l'ouvrier : *Sic vos, non vobis.*

Mais le soin qu'on prend de polir le style ne peut-il

refroidir l'imagination et ralentir la pensée ? Non, lorsque le poète se hâte d'abord de répandre ses idées dans toute leur rapidité, et ne donne à la correction que les intervalles du génie. Dans ce premier jet, l'expression se fond avec la pensée, et ne faisant plus qu'un même corps avec elle, ne laisse à la réflexion que des traits à rechercher et des contours à arrondir. Rien n'est plus vif ni plus élégant que les scènes passionnées de Racine; c'est ainsi qu'il les a travaillées; c'est ainsi sans doute qu'avoit commencé celui qui est mort à vingt-sept ans, et nous a laissé la Pharsale.

L'harmonie et le coloris distinguent surtout le style de l'*épopée*. Il y a deux sortes d'harmonie dans le style; l'harmonie contrainte, qui est celle des vers, et l'harmonie libre qui est celle de la prose; celle-ci se forme non de tel ou tel mélange de sons régulièrement divisés, mais d'un mélange varié de syllabes faciles, pleines et sonores, tour à tour lentes et rapides au gré de l'oreille, et dont les suspensions et les repos ne lui laissent rien à souhaiter. Là, tous les nombres que l'oreille s'est choisis se succèdent et s'allient avec une variété qui l'enchante et ne la fatigue jamais: la mesure précipitée ou soutenue, interrompue ou remplie, suivant les mouvemens de l'âme, laisse au sentiment, d'intelligence avec l'oreille, choisir et marquer les divisions. C'est une affectation puérile que d'éviter dans la prose la mesure d'un vers harmonieux, si ce n'est peut-être celle du vers héroïque, dont le retour continu est trop familier à notre oreille pour qu'elle ne soit pas étonnée de trouver ce vers isolé au milieu des divisions irrégulières de la prose.

Mais rien n'est plus difficile ni plus rare que de donner à nos vers l'expression harmonique; et si notre langue en est susceptible, ce n'est tout au plus que dans la prose, dont la liberté laisse au goût et à l'oreille du poète. le choix des termes et des tours; c'est peut-être ce qui manque à la prose nombreuse, mais monotone du Télémaque.

Cependant il faut céder à l'habitude où nous sommes de voir des poèmes en vers; il y auroit un moyen d'en rompre la monotonie, et d'en rendre jusqu'à un certain point l'harmonie imitative: ce seroit d'y employer des vers de différente mesure, non pas mêlés au hasard, comme dans nos

poésies libres, mais appliqués aux différens genres auxquels leur cadence est le plus analogue. Par exemple, le vers de dix syllabes, comme le plus simple, aux morceaux pathétiques; le vers de douze, aux morceaux tranquilles et majestueux; les vers de huit, aux harangues véhémentes; les vers de sept, de six et de cinq, aux peintures les plus vives et les plus fortes.

On trouve dans une épître de l'abbé de Chaulieu au chevalier de Bouillon, un exemple de ce mélange de différentes mesures.

Tel qu'un rocher dont la tête
Egalant le mont Athos,
Voit à ses pieds la tempête
Troubler le calme des flots.
La mer autour bruit et gronde;
Malgré ses émotions,
Sur son front élevé règne une paix profonde
Que tant d'agitations,
Et les fureurs de l'onde
Respectent à l'égal du nid des Alcyons.

Mais faudroit-il éviter le retour fatigant de la rime redoublée, croiser les vers, et varier les repos avec un art d'autant plus difficile qu'il n'a point de règles?

Le coloris du style est une suite du coloris de l'imagination; et comme il en est inséparable, nous avons cru devoir les réunir sous un même point de vue.

Le style de la tragédie est commun à toute la partie dramatique de l'*épopée*.

Mais la partie épique permet, exige même des peintures plus fréquentes et plus vives: ou ces peintures présentent l'objet sous ses propres traits, et on les appelle *descriptions*; ou elles le représentent revêtu de couleurs étrangères, et on les appelle *images*.

Les descriptions exigent non seulement une imagination vive, forte et étendue, pour saisir à la fois l'ensemble et les détails d'un tableau vaste, mais encore un goût délicat et sûr pour choisir et les tableaux, et les parties de chaque tableau qui sont dignes du poëme héroïque. La chaleur des descriptions est la partie brillante, et peut-être inimitable d'Homère; c'est par-là qu'on a comparé son génie

à l'essieu d'un char qui s'embrase par sa rapidité...... *Ce feu, dit-on, n'a qu'à paroître dans les endroits où manque tout le reste, et fût-il environné d'absurdités, on ne le verra plus.* C'est par-là qu'Homère a fait tant de fanatiques parmi les savans, et tant d'enthousiastes parmi les hommes de génie.

Mais ce n'est point assez de bien peindre, il faut bien choisir ce qu'on peint : toute peinture vraie a sa beauté, mais chaque beauté a sa place. Tout ce qui est bas, commun, incapable d'exciter la surprise, l'admiration ou la curiosité d'un lecteur judicieux, est déplacé dans l'*épopée*.

Il faut, dit-on, des peintures simples et familières pour préparer l'imagination à se prêter au merveilleux : oui sans doute; mais le simple et le familier ont leur intérêt et leur noblesse. Le repas de Henri IV chez le solitaire de Gersai n'est pas moins naturel que le repas d'Enée sur la côte d'Afrique : cependant l'un est intéressant, et l'autre ne l'est pas. Pourquoi ? Parce que l'un renferme les idées accessoires d'une vie tranquille et pure, et que l'autre ne présente que l'idée toute nue d'un repas de voyageurs.

Les poètes doivent supprimer tous les détails qui n'ont rien d'intéressant, et auxquels la réflexion du lecteur peut suppléer sans effort; ils seroient d'autant moins excusables de puiser dans ces sources stériles, que la philosophie leur en a ouvert de très-fécondes. Pope compare le génie d'Homère à *un astre qui attire en son tourbillon tout ce qu'il trouve à la portée de ses mouvemens :* et en effet Homère est de tous les poètes celui qui a le plus enrichi la poésie des connoissances de son siècle. Mais, s'il revenoit aujourd'hui avec ce feu divin, quelles couleurs, quelles images ne tireroit-il pas des grands effets de la nature, si savamment développés; des grands effets de l'industrie humaine, que l'expérience et l'intérêt ont portés si loin depuis trois mille ans ? La gravitation des corps, la végétation des plantes, l'instinct des animaux, les développemens du feu, l'action de l'air, etc.; les mécaniques, l'astronomie, la navigation, etc. voilà des mines à peine ouvertes, où le génie peut s'enrichir : c'est de là qu'il peut tirer des peintures dignes de remplir les intervalles d'une action héroïque; encore doit-il être avare de l'espace qu'elles occupent, et

ne perdre jamais de vue un spectateur impatient qui veut être délassé sans être refroidi, et dont la curiosité se rebute par une longue attente, surtout lorsqu'il s'apperçoit qu'on le distrait hors de propos. C'est ce qui ne manqueroit pas d'arriver si, par exemple, dans un des intervalles de l'action on employoit mille vers à ne décrire que des jeux. (*Enéide, liv. V.*) Le grand art de ménager les descriptions est donc de les présenter, dans le cours de l'action principale, comme les passages les plus naturels, ou comme les moyens les plus simples : art bien peu connu ou bien négligé jusqu'à nous.

Il nous reste à examiner la partie des images; mais comme elles sont communes à tous les genres de poésie, et que la théorie en exige un détail approfondi, nous croyons devoir en faire un article séparé. (Voy. *Image*.)

Nous n'avons pu donner ici que le sommaire d'un long traité; les exemples surtout, qui appuyent et développent si bien les principes, n'ont pu trouver place dans les bornes d'un article : mais, en parcourant les poètes, un lecteur intelligent peut aisément y suppléer. D'ailleurs, comme nous l'avons dit dans l'article *Critique*, l'auteur qui, pour composer un poème, a besoin d'une longue étude de préceptes, peut s'en épargner le travail.

(M. Marmontel.)

L'homme, dit M. Sulzer, est naturellement porté à s'occuper des grandes aventures; il s'y arrête avec plaisir, il tâche de se représenter aussi vivement et avec autant de précision qu'il est possible ce que ces faits ont d'intéressant. Si l'action a beaucoup d'étendue, si elle renferme des événemens compliqués, nous cherchons à débrouiller ce qu'il y a d'essentiel, à le mettre en ordre dans notre esprit, afin de pouvoir envisager l'ensemble d'un coup d'œil. Nous ne nous bornons pas au récit de l'historien, nous y ajoutons les circonstances que nous voudrions y trouver, et notre imagination donne aux personnages et aux choses une forme et un coloris. Nous nous efforçons d'approcher les héros de près pour voir leur attitude, leurs gestes, les

traits de leur visage, entendre le ton de leur voix, et comprendre leurs discours. S'ils se taisent, nous voulons au moins deviner leurs pensées sur leur physionomie. Souvent nous nous mettons à leur place, pour mieux sentir les mouvemens de leur âme, et l'impression que les objets font sur eux. Ainsi, à mesure que l'action avance, nous éprouvons successivement toutes les passions, toutes les agitations qui naissent des divers incidens ; nous nous oublions en quelque façon nous-mêmes, et ne sommes plus occupés que de ce que nous croyons voir et entendre.

Telle est la situation de tout homme sensible, aussi souvent qu'il se rappelle un événement mémorable qu'il a vu lui-même ou qu'il a ouï raconter, et dont il desire encore de renouveler les agréables impressions. De là vient le plaisir qu'il trouve à raconter aux autres ce qui l'a frappé. Son ton s'anime, ses expressions prennent l'empreinte du sentiment : ce n'est pas un simple historien qui rapporte tout uniment les faits ; il veut peindre les choses telles qu'il a souhaité de les voir, et les exprimer comme il a desiré de les ouïr. C'est de ce penchant naturel à raconter des événemens mémorables, avec les additions, les portraits, et l'ordre particulier, que le feu de l'imagination supplée, qu'il faut dériver l'origine de l'*épopée*. Un homme éloquent et sensible à un certain degré, composeroit sans y penser un roman poétique, en se proposant simplement de faire un récit. Tels étoient probablement les premiers poèmes épiques des anciens Bardes. L'art n'y entroit encore pour rien : lorsqu'ensuite la réflexion et l'art sont venus au secours de la simple nature, la narration a pris un ton plus gracieux, une harmonie plus agréable. L'ensemble a été mieux ordonné ; les parties ont reçu une juste proportion entre elles et avec le tout ; l'ouvrage entier a eu une belle forme, et le bon goût, éclairé par l'étude, y a ajouté tout ce qui pouvoit y répandre plus d'agrément ; ainsi l'*épopée*, production de l'art, a succédé au récit naturel, comme les édifices somptueux aux abris que la nature offroit à l'homme dans les premiers âges. Au simple nécessaire, et à ce que le sentiment seul dictoit, s'est joint ce qu'une méditation réfléchie et un goût perfectionné ont pu inventer pour embellir l'ouvrage. Ainsi, quiconque entre-

prendroit de donner une théorie exacte de l'art épique, devroit, comme dans la théorie de l'architecture, remonter d'abord jusqu'à ce qui a dû précéder tout art, rechercher ce qui n'est que naturel et indispensable, et passer ensuite à ce que l'art a ajouté pour perfectionner les premiers essais.

Mais les critiques n'ont pas suivi cette méthode. Aristote, l'un des plus anciens d'entre eux, frappé de la beauté des poèmes épiques d'Homère, les établit pour modèles, sans rechercher ce qu'il y avoit de naturel et d'indispensable, et le distinguer du simplement accessoire. Les critiques qui l'ont suivi ont tenu la même route : ils se sont efforcés d'établir des règles pour fixer les qualités de l'*épopée* jusque dans le moindre détail, mais ils ont rarement remonté jusqu'au premier principe. De là vient que cette partie de la poétique est, comme tant d'autres, surchargée de règles et de préceptes, dont un bon nombre est purement arbitraire, ou même faux.

Nous nous proposons de suivre les traces de la nature pour découvrir ce qui constitue l'essentiel de l'*épopée*. Si nous réussissons à deviner l'origine et le caractère des premiers chants épiques, de ces ébauches qu'Aristote nomme les premiers essais d'un génie sans culture, il sera aisé d'en inférer ce en quoi la réflexion et le goût ont contribué à l'embellissement successif de ces grossières productions.

Nous avons déjà dit que le premier germe de l'*épopée* se trouve dans le penchant naturel que nous avons de raconter aux autres, et de nous rappeler vivement à nous-mêmes les faits intéressans qui nous ont frappés. Des hommes qui ont concouru ensemble à quelque expédition, ne peuvent guère se rencontrer sans en parler ; chacun raconte la partie de l'événement à laquelle il a pris la plus grande part, ou qui l'a le plus touché. C'est par le même principe de plaisir que chez les nations grossières on instituoit des fêtes publiques en commémoration des événemens remarquables, et surtout des exploits auxquels elles avoient eu part.

Dans ces fêtes solennelles, les esprits sont déjà naturellement échauffés, et susceptibles des sentimens les plus vifs. Ceux qui ont participé à l'action qu'on célèbre, s'avancent au milieu de l'assemblée, et, pleins du feu qui les anime

encore, en font un récit circonstancié, pathétique et pittoresque. Il est probable, il est même historiquement vrai, de certains peuples, que le souvenir des grands événemens a été perpétué chez diverses nations, pendant plusieurs siècles, par des fêtes annuelles établies à cet effet. Lorsqu'après une ou deux générations il ne restoit plus de témoins vivans, c'étoit à ceux qui étoient doués d'une imagination vive, et que le sentiment échauffoit, à retracer à l'auditoire assemblé l'histoire de leurs ancêtres.

Il est très-possible que, pour avoir l'honneur de parler en public dans ces solennités, des hommes de génie se soient exercés à des compositions épiques, et qu'insensiblement la commémoration publique des anciens événemens soit devenue un art. Telle a probablement été la première vocation des Bardes, d'où vinrent ensuite les poètes, comme les rhéteurs succédèrent aux anciens démagogues.

Quand on réfléchit que le principal but de ces fêtes solennelles étoit d'exciter et d'exalter le sentiment; quand on se rappelle combien la musique, même le simple bruit, a d'énergie pour entretenir l'émotion du cœur, on ne doutera pas qu'on n'ait employé la musique pour accompagner et soutenir les récits publics. On sait d'ailleurs que la musique fait partie des fêtes chez les peuples les plus sauvages; ainsi il est très-vraisemblable que c'est ce qui a introduit la poésie dans ces narrations.

Les premières *épopées* des Bardes étoient donc des récits pathétiques d'exploits nationaux, qu'ils chantoient dans les assemblées publiques. Le sujet rouloit sur des faits déjà connus, qu'il n'étoit pas tant question de rapporter historiquement que d'orner de tous les traits propres à réveiller le sentiment, et à enflammer les esprits d'un zèle patriotique. Il s'agissoit moins de suivre scrupuleusement le fil de l'histoire, que de choisir ce qu'elle contenoit de plus capable de toucher le cœur. Il falloit surtout peindre les principaux personnages, les héros dont on chantoit les prouesses, avec tant de force et de vérité, que chaque auditeur crût les voir encore au milieu de leurs exploits.

Le Barde ne pouvoit prendre pour le sujet de son chant que l'action unique dont on célébroit la mémoire; car chaque fête n'avoit qu'un seul événement capital pour bu

de son institution; et les chants destinés à retracer cet événement ne devoient pas être trop longs, pour ne pas lasser l'assemblée.

Voilà jusqu'où il est permis de pousser les conjectures sur l'origine de l'*épopée ;* le critique ne doit pas la perdre de vue pour ne pas gêner mal à propos le poète épique par des règles arbitraires qui ne seroient pas déduites de la nature primitive de ce genre de poëme.

On peut réduire à très-peu de préceptes ce qui lui est essentiel; l'unité d'action, l'intérêt et la grandeur de l'événement, la manière de le rapporter plus épique qu'historique; des peintures saillantes des héros et de leurs exploits, une diction très-pathétique, mais qui ne s'élève pas tout à fait jusqu'à l'enthousiasme. Tout poème qui réunira ces qualités méritera le nom d'*épopée*.

L'unité d'action tient à l'origine même de ce poème. Il y a apparence que d'abord l'action fut resserrée à un seul événement, à une seule bataille, ou même à un combat singulier. Mais le poème épique étant devenu un ouvrage de l'art, l'action eut plus d'étendue, sans cesser d'être une; la duplicité d'action auroit dénaturé l'*épopée*.

D'ailleurs, sans remonter à l'origine de ce poème, on n'en sentira pas moins la nécessité de cette première condition. Le poète n'a pas ici le but d'instruire; il veut toucher. Un grand objet a réveillé toute l'activité de son cœur et de son imagination; plein du feu qui l'agite, il ne parle que de ce qu'il voit et de ce qu'il sent. Ainsi son objet est naturellement unique : de plus, le but qu'il se propose exige nécessairement l'unité d'action. Il veut exciter de grands mouvemens dans l'âme de ses auditeurs, leur inspirer des sentimens généreux, en faire des hommes d'un ordre supérieur. Pour atteindre à ce but, il doit retracer l'événement principal avec les couleurs les plus vives, et par les traits les plus frappans. Ses tableaux doivent être bien circonstanciés, afin que l'auditeur saisisse tout parfaitement, qu'il s'émeuve et se passionne; le caractère des principaux personnages demande d'être pleinement développé; on veut les connoître jusque dans le plus petit détail. Des récits abrégés ne satisferoient pas; on attend pour l'ordinaire des descriptions bien étendues d'un fait qui inté-

resse : le poème deviendroit donc d'une longueur insoutenable, s'il renfermoit plus d'une grande action.

L'épopée a d'ailleurs ceci de commun avec tous les ouvrages de l'art, que plus l'attention est invariablement fixée sur l'objet, plus l'impression est déterminée, plus aussi l'ouvrage est parfait. Or cet effet n'a complètement lieu que dans les ouvrages où la variété se réunit en un seul point, c'est-à-dire, où tout résulte d'une seule cause, ou bien aboutit à un seul effet; c'est ce qui fait l'unité parfaite de l'action. On la reconnoît aisément dans un poème; il ne faut que voir si l'on peut en exprimer le contenu en peu de mots, et de sorte que l'ensemble ne soit qu'une amplification de ce précis. Quoi de plus simple que l'action de l'Iliade ou celle de l'Odyssée ! Chacun de ces poèmes n'a qu'une seule cause qui produit tout. On en peut dire autant de l'Enéide.

L'unité d'action est donc essentielle à l'*épopée;* et plus cette action sera simple, plus elle sera parfaite. Le romanesque et la multitude d'aventures singulières qui ne frappent que l'imagination, sont opposées au génie de l'*épopée*. Le premier but du poète est de peindre les grandes actions, d'en montrer le germe dans le fond de l'âme, et d'en suivre le développement à mesure que les forces de cette âme se déploient avec plus d'énergie. C'est là son véritable sujet; les événemens ne sont que le canevas sur lequel il trace ses tableaux. Il en est du poème épique comme du genre historique en peinture. Le but du peintre est, sans contredit, de dessiner des personnages, d'en exprimer les sentimens, le caractère et l'action; mais pour remplir ce but, il lui faut une scène, un lieu où il puisse placer ses figures. Il entendroit bien mal les règles de son art, s'il s'avisoit d'enrichir ce lieu de tant d'objets brillans et variés, que ses personnages en fussent éclipsés, et que l'œil s'attachât de préférence sur ces hors-d'œuvres. Le poète pécheroit par le même endroit, s'il surchargeoit l'*épopée* de quantité de choses qui n'intéressent pas immédiatement le cœur.

Il est donc très-avantageux pour l'effet de l'*épopée*, qu'elle renferme peu de matériaux; que l'action soit simple; qu'elle se développe sans embarras; que l'imagination suive sans peine le fil des événemens. Le poète se ménage de cette

manière plus de place pour tracer ses tableaux, qui font l'essentiel du poème, et l'imagination du lecteur est moins distraite. L'Iliade à cet égard est bien supérieure à l'Énéide. Ce dernier poème occupe bien plus l'imagination que l'esprit et le cœur. Virgile s'épuise en tableaux de fantaisie, et ne se ménage ni assez de place ni assez de force pour peindre l'homme. Le poète épique doit éviter de fatiguer l'imagination du lecteur; c'est le défaut de la sublime messiade de Klopstock; des lecteurs qui n'ont pas eux-mêmes une imagination si exaltée s'y perdent. Dans l'Odyssée, la nécessité excuse ce grand nombre de scènes de fantaisie. Le poète n'avoit qu'un seul homme à peindre; il falloit en développer le caractère jusques dans les moindres traits: c'est pour cela qu'il le fait passer par tant d'aventures singulières.

L'action de l'*épopée* doit être intéressante et grande. Intéressante, afin d'exciter l'attention, sans laquelle le poète perd sa peine, et devient plus ridicule à mesure que son ton est plus pathétique. Le ton doit s'élever à la hauteur du sujet. Des entreprises, des événemens d'où dépend le sort d'une nation entière : voilà les objets les plus propres à l'*épopée;* mais il faut encore qu'ils aient une certaine grandeur au dehors : ce qui existe tout à coup et produit un effet subit, peut à la vérité être très-important, mais ne feroit pas le sujet d'un poème épique. Un tremblement de terre pourroit abîmer une contrée entière; l'événement ne seroit que trop intéressant, et fourniroit la matière d'une ode très-sublime, mais on n'en sauroit faire une *épopée*, parce que le sujet n'a point de grandeur en étendue. Il faut dans le poème épique une action qui exige de grands efforts de divers genres, qui rencontre de puissans obstacles, où les personnages soient toujours dans la plus grande activité, afin que le poète ait lieu de développer toutes les forces du cœur humain. Voilà pourquoi, bien que Milton et Klopstock aient choisi chacun un sujet très-intéressant en lui-même, ces poètes ont été obligés de recourir aux fictions les plus hardies pour donner une plus grande étendue à ce qui n'eût été que la matière d'une ode. La grandeur de l'action ne consiste ni dans la longueur du temps, ni dans le nombre des occupations. Une action d'un jour peut surpasser en

grandeur l'action de plusieurs années. Ce qui en fait la grandeur, c'est qu'un grand nombre de personnes de différens caractères y déploient leurs forces et leur génie, et s'y développent elles-mêmes d'une manière à intéresser fortement le lecteur, et à le satisfaire pleinement.

L'historien traite son sujet autrement que le poète ; il ne sera pas inutile d'approfondir en quoi la différence consiste essentiellement. Le but de l'histoire est d'enseigner les faits ; ainsi l'historien doit supposer que son lecteur les ignore : le poète, au contraire, peut supposer que le fond de son sujet est connu ; il n'a en vue que de nous retracer la manière la plus propre à nous émouvoir fortement, ce que nous savons historiquement. Il entre donc de plein saut en matière, sans avoir besoin de préliminaires. Il ne s'occupe qu'à bien choisir le point de vue, l'ordre et le jour le plus favorable pour que son récit fasse une vive impression. Il peint tout dans un plus grand détail et avec des traits plus marqués que ne le feroit l'historien. Il ne nous raconte pas en gros, ni en son propre style, qui ont été les personnages, ce qu'ils ont dit et fait jadis ; il nous les ramène sous les yeux ; nous croyons les voir agir actuellement ; nous les entendons parler chacun dans son propre langage ; nous suivons tous leurs mouvemens. S'agit-il de quelque événement remarquable, le poète commence par arranger le lieu de la scène, tout ce qui tombe sous les yeux est mis à sa place, en sorte que sans fatiguer davantage notre imagination, aussitôt qu'il introduit ses personnages, toute notre attention peut se tourner sur eux pour les voir agir. Dans les descriptions, l'*épopée* emploie les couleurs les plus vives, accumule, s'il le faut, comparaisons sur comparaisons, et anime toute la nature. En un mot, le poème épique tient le milieu entre une narration historique et une représentation dramatique.

Mais ce qui distingue principalement l'*épopée*, ce sont les portraits et les tableaux. Son grand but est de nous faire voir, d'aussi près qu'il se peut des personnages illustres, leurs sentimens et leurs actions, et par conséquent aussi les objets qui les occupent. Si l'on retranchoit du poème ces peintures détaillées, on le réduiroit presque à une simple relation. Les portraits font donc une partie très-essentielle

de l'*épopée*; c'est à cela qu'on reconnoît principalement le génie du poète, et sa connoissance du cœur humain. Mais ces portraits ne sont pas de simples descriptions abstraites, ce sont des tableaux vivans, dans lesquels les personnages sont vus par leurs actions et par leurs discours : tels sont les portraits des héros d'Homère. Chacun a son caractère distinctif, son tour de génie particulier qui se déploie avec la plus grande vérité à chaque rencontre, soit en parlant, soit en agissant. Dans tout le cours du poème on reconnoît toujours, malgré la variété des circonstances, le même personnage, parce qu'il conserve son ton individuel, qu'il reste toujours semblable à lui-même, et que sa manière de s'exprimer ou d'agir n'appartient qu'à lui.

Il n'est pas nécessaire de faire sentir combien de sagacité, de connoissance des hommes, et de souplesse de génie tout cela exige. Le poète doit connoître par expérience les divers caractères, les différens principes qui influent sur les actions. Il doit assigner à chaque personnage une teinte naturelle du siècle, des mœurs et du caractère national. Il doit savoir se transporter dans les temps et dans les lieux de l'action; et afin que chaque caractère puisse bien se développer, il faut ordonner l'action de manière que chacun des principaux personnages se trouve dans plusieurs situations différentes, plûs ou moins critiques, tantôt occupé de ses propres affaires, tantôt de celles des autres, soit pour les favoriser, ou pour les traverser.

Ajoutons à cela que tous ces personnages doivent avoir une grandeur idéale, un peu au dessus de la grandeur naturelle : car, pour que l'action soit grande et extraordinaire, il faut que les acteurs soient distingués du commun des hommes; que tout en eux justifie le ton élevé sur lequel le poète a débuté à leur égard. S'il ne nous montroit que des hommes ordinaires, son style emphatique paroîtroit outré, et d'ailleurs le but du poème seroit manqué : ce but doit toujours être d'élever l'esprit et les sentimens du lecteur.

On exige encore de l'*épopée* qu'elle soit instructive. Comme le dessein du poète n'est pas de nous apprendre les faits, il se propose, en nous les retraçant, de nous donner d'utiles leçons, mais à sa manière, et non en moraliste, point sur le ton d'un philosophe dogmatique, mais en poète. Il

instruit par la voie des exemples ; il nous montre comment des hommes d'un jugement profond, d'un esprit élevé, agissent dans les grandes occasions. Le poète ne disserte pas, il ne fait point d'applications morales, il ne cherche pas même à instruire par des sentences générales qu'il feroit débiter à ses héros ; il ne dit point comment il faut penser et agir ; il se contente de nous faire voir des hommes qui agissent et qui pensent.

Quelques critiques ont cru que l'*épopée* devoit instruire par la nature même de l'événement, et par le succès heureux ou malheureux que le dénouement amène. Mais cette manière d'instruire appartient proprement à l'histoire ; elle n'est qu'accidentelle au poème épique. Le sujet entier de l'Iliade n'a rien de fort instructif, et réduit au simple récit, on n'en tireroit qu'une morale assez froide. L'influence vraiment énergique de l'*épopée* sur les mœurs, consiste dans les actions et la manière noble de penser des héros. C'est par là que toute la Grèce a regardé Homère comme le premier instituteur des hommes.

Il nous reste encore à parler du style de l'*épopée*. Le poète, plein de la grandeur du sujet qu'il chante, s'énonce d'un ton pathétique, solennel, et qui tient de l'enthousiasme. Des termes forts et harmonieux distinguent son expression de l'expression ordinaire. Il trouve des tours qui ennoblissent l'idée des choses communes ; il évite les liaisons ordinaires, et les manières de parler trop familières. Sa construction n'est pas celle du vulgaire ; et comme son imagination échauffée voit tous les objets exactement dessinés sous ses yeux, il est plus riche que l'historien en épithètes pittoresques. Son ton porte toujours l'empreinte du sentiment présent : doux ou impétueux, selon la situation actuelle de l'esprit. A mesure que l'action devient vive, la passion s'anime et le ton s'élève : ce qui seroit de l'enflure chez l'historien, n'est que la simple nature chez le poète, parce que le propre des grandes passions est de troubler la raison, et que l'enthousiasme rend superstitieux. Dans cet état un concours fortuit des causes, paroît l'ouvrage de quelques puissances supérieures ; les êtres inanimés semblent avoir une intelligence et une volonté. Si un coup de foudre effraie et fait reculer les chevaux de Diomède, le

poète dans son enthousiasme voit le père des Dieux et des hommes qui, pour prévenir un effroyable carnage, vient interposer son autorité et séparer les combattans. En général le ton élevé et pathétique de l'*épopée* exige aussi un langage extraordinaire. Il semble que l'hexamètre des Grecs paroît le mieux y convenir. Il en est à cet égard comme à celui des ordres d'architecture. On n'est pas astreint à suivre scrupuleusement les modèles des anciens; mais plus on en approche, plus l'architecture en est belle. L'hexamètre n'est pas essentiel à l'*épopée*, mais c'est de tous les vers celui qui y paroît le plus propre.

Voilà tout ce qui semble constituer l'essence du poème épique. Un poème qui réunira toutes ces conditions, quels qu'en soient d'ailleurs le sujet, la forme, l'étendue et le genre des vers, peut prétendre à la qualification d'*épopée*. La forme en varie à l'infini, depuis l'Iliade d'Homère jusqu'aux campagnes de Malborough chantées par Addisson. Il y a apparence que le sujet de l'*épopée* ne roula originairement que sur les expéditions militaires; mais Homère montra déjà par son Odyssée qu'on pouvoit choisir d'autres événemens. Quelques critiques sont dans l'idée que la forme du poème épique a été invariablement fixée par Homère; mais le Fingal d'Ossian est d'une toute autre forme, et n'en est pas moins une *épopée*. N'exigeons du poète que l'essentiel de la poésie épique, et laissons le reste à son génie et à son choix. Ne prétendons pas même qu'il introduise des intelligences supérieures pour mettre du merveilleux et du surnaturel dans son poème. La grandeur peut très-bien se trouver dans les actions humaines, et exciter notre admiration. Il suffit que le génie du poète soit vraiment grand. Ce n'est que ce que les divinités font dans l'Iliade qui en constitue le merveilleux; on pourroit le retrancher entièrement, et le poème conserveroit encore sa grandeur. Quand, au contraire, un génie médiocre s'efforce de donner à son poème un air de merveilleux, en recourant à des êtres surnaturels, ou même à des êtres allégoriques, bien loin d'y ajouter de la grandeur, il le rend infailliblement froid. Ne prescrivons donc point de règles arbitraires à cet égard, et laissons également au discernement du poète tout ce qui concerne le lieu, le temps et la durée de l'action; qu'il sa-

tisfasse aux conditions essentielles de l'*épopée*, et il s'assurera un rang parmi le petit nombre des bons poètes épiques.

Ce que nous avons dit jusqu'ici concerne proprement la grande *épopée*, celle qui chante une action de la première grandeur, et qui nous fait connoître des personnages d'un caractère sublime, et d'un courage extraordinaire. Mais on peut encore appliquer le ton et la manière épique à des sujets d'une grandeur moyenne, ce qui produit la petite *épopée*, qui ne laisse pas d'être très-intéressante, bien qu'elle ne nous montre pas des héros du premier ordre. De cette espèce étoient, dans l'antiquité, le poème de *Héro et de Léandre*, de Musée, le *rapt d'Hélène*, de Coluthus, et d'autres encore. Nous pouvons citer entre les modernes le *Jacob*, de Bodmer, comme un modèle de ce genre. Enfin il y a une troisième espèce d'*épopée;* c'est celle qui chante de petits objets avec un ton de dignité; l'épique badin ou comique; tel est le *Lutrin* de Boileau, *la Boucle de cheveux enlevée*, etc.

La grande *épopée* est, sans contredit, la plus noble production des beaux-arts. Les anciens regardoient l'Iliade et l'Odyssée comme deux sources où le capitaine, l'homme d'état, le citoyen et le père de famille devoient puiser la science qui leur étoit nécessaire; ils trouvèrent dans ces deux poèmes les modèles de la tragédie et de la comédie; ils estimoient que l'orateur, le peintre, le sculpteur y pouvoient apprendre les règles les plus essentielles de leur art. Cette opinion semble outrée, mais elle ne l'est pas. Le poète épique a réellement en son pouvoir l'effet qu'on peut attendre de toutes les branches des beaux-arts. L'*épopée* réunit tout ce que les divers genres de poésie ont chacun de bon en soi. Tout ce que les arts de la parole ont d'utile et d'instructif, le poème épique peut l'avoir dans un degré supérieur. Quel orateur a jamais surpassé Homère? Quel est l'effet produit par les tableaux et les sculptures, dont Homère n'ait le premier donné les exemples? N'est-ce pas à Homère que Phidias a dû le chef-d'œuvre de son art? Quelle notion capable d'élever l'âme, de l'exciter aux derniers efforts, de réprimer en elle la passion la plus violente, peut mieux s'insinuer dans l'esprit, mieux être gra-

vée dans le cœur, qu'au moyen de la poésie, et de la poésie épique? Assignons donc à l'*épopée* le rang suprême entre les productions de l'art, et au poète épique, s'il est grand dans son genre, la prééminence sur tous les artistes.

Quand on réfléchit quel génie ce genre sublime exige, on ne sera pas étonné que le nombre des bonnes *épopées* soit si petit. La Grèce, si fertile en grands génies, n'a compté que très-peu de poètes épiques, et Rome n'en a eu qu'un seul qui ait excellé; elle qui a d'ailleurs produit tant d'hommes admirables. Les poètes grecs et latins qui, après Homère et Virgile, ont hasardé de fournir cette carrière, bien qu'en assez petit nombre, n'ont pu les suivre que de fort loin, et ne luisent que comme de foibles étoiles en comparaison de ces soleils. Quoique les sciences et les arts soient aujourd'hui répandus dans toute l'Europe, rien n'est plus rare cependant qu'une bonne *épopée*. La France, illustrée par tant de grands hommes, n'a encore dans ce genre qu'un bien foible essai à produire. L'Italie, l'Angleterre et l'Allemagne ont à cet égard l'avantage d'avoir vu naître des poètes qui peuvent approcher ou d'Homère ou de Virgile. Le poète grec souffriroit avec plaisir d'avoir Milton et Klopstock à ses côtés, et Virgile ne mépriseroit pas la compagnie du Tasse. L'un et l'autre prêteroient quelquefois une oreille attentive aux chants du Dante et de l'Arioste, et admireroient plus d'un tableau dessiné de la main de Bodmer.

(M. Sulzer.)

ÉRUDITION.

Ce mot signifie proprement et à la lettre, *savoir*, *connoissance;* mais on l'a plus particulièrement appliqué au genre de savoir, qui consiste dans la connoissance des faits, et qui est le fruit d'une grande lecture. On a réservé le nom de *science* pour les connoissances qui ont le plus immédiatement besoin du raisonnement et de la réflexion, telles que la physique, les mathématiques, etc., et celui

de *belles-lettres* pour les productions agréables de l'esprit, dans lesquelles l'imagination a plus de part, telles que l'éloquence, la poésie, etc.

L'*érudition* considérée par rapport à l'état présent des lettres renferme trois branches principales; la connoissance de l'histoire, celle des langues et celle des livres.

La connoissance de l'histoire se subdivise en plusieurs branches; histoire ancienne et moderne; histoire sacrée, profane, ecclésiastique; histoire des sciences et des arts, chronologie, géographie; antiquités et médailles, etc.

La connoissance des langues renferme les langues savantes, les langues modernes, les langues orientales, mortes ou vivantes.

La connoissance des livres suppose, du moins jusqu'à un certain point, celle des matières qu'ils traitent, et des auteurs; mais elle consiste principalement dans la connoissance du jugement que les savans ont porté de ces ouvrages, de l'espèce d'utilité qu'on peut tirer de leur lecture, des anecdotes qui concernent les auteurs et les livres, des différentes éditions et du choix que l'on doit faire entr'elles.

Celui qui posséderoit parfaitement chacune de ces trois branches, seroit un *érudit* véritable et dans toutes les formes, mais l'objet est trop vaste pour qu'un seul homme puisse l'embrasser. Il suffit donc, pour être aujourd'hui profondément *érudit*, ou du moins pour être censé tel, de posséder seulement à un certain point de perfection chacune de ces parties : peu de savans ont même été dans ce cas, et on passe pour *érudit* à bien meilleur marché. Cependant, si l'on est obligé de restreindre la signification du mot *érudit*, et d'en étendre l'application, il paroît du moins juste de ne l'appliquer qu'à ceux qui embrassent dans un certain degré d'étendue la première branche de l'*érudition*, c'est-à-dire, la connoissance des faits historiques, surtout des faits historiques anciens, et de l'histoire de plusieurs peuples; car un homme de lettres qui se seroit borné, par exemple, à l'histoire de France, ou même à l'histoire romaine, ne mériteroit pas proprement le nom d'*érudit;* on pourroit dire seulement de lui qu'il auroit beaucoup d'*érudition* dans l'histoire de France, dans l'histoire romaine, etc. en qualifiant le genre auquel il se seroit appliqué. De même, on

ne dira point d'un homme versé dans la connoissance seule des langues et des livres, qu'il est *érudit*, à moins qu'à ces deux qualités il ne joigne une connoissance assez étendue de l'histoire.

De la connoissance de l'histoire, des langues et des livres, naît cette partie importante de l'*érudition* qu'on appèle *critique*, et qui consiste à démêler le sens d'un auteur ancien, ou à restituer son texte, ou enfin (ce qui est la partie principale) à déterminer le degré d'autorité qu'on peut lui accorder, par rapport aux faits qu'il raconte (Voy. *Critique*). On parvient aux deux premiers objets par une étude assidue et méditée de l'auteur, par celle de l'histoire de son temps et de sa personne, par le parallèle raisonné des différens manuscrits qui nous en restent. A l'égard de la critique, considérée par rapport à la croyance des faits historiques, en voici les règles principales.

1°. On ne doit compter pour preuves que les témoignages des auteurs originaux, c'est-à-dire, de ceux qui ont écrit dans les temps même, ou à peu près; car la mémoire des faits s'altère aisément, si on est quelque temps sans les écrire: quand ils passent simplement de bouche en bouche, chacun y ajoute du sien, presque sans le vouloir. « Ainsi, dit » M. Fleury dans son premier discours sur l'histoire ecclé» siastique, les traditions vagues des faits très-anciens, qui » n'ont jamais été écrits, ou fort tard, ne méritent aucune » croyance, principalement quand elles répugnent aux faits » prouvés : et qu'on ne dise pas que les histoires peuvent » avoir été perdues; car comme on le dit sans preuve, on » peut répondre qu'il n'y en a jamais eu. »

2° Quand un auteur grave et véridique d'ailleurs cite des écrits anciens que nous n'avons plus, on doit, ou on peut au moins l'en croire : mais si ces auteurs anciens existent, il faut les comparer avec celui qui les cite, surtout quand ce dernier est moderne: il faut de plus examiner ces auteurs anciens eux-mêmes, et voir quel degré de croyance on leur doit. « Ainsi, dit encore M. Fleury, on doit consulter les sources citées par Baronius, parce que souvent il a donné » pour authentiques des pièces fausses ou suspectes, et qu'il » a suivi des traductions peu fidèles des auteurs grecs. »

3°. Les auteurs, même contemporains, ne doivent pas

être suivis sans examen : il faut savoir d'abord si les écrits sont véritablement d'eux ; car on n'ignore pas qu'il y en a eu beaucoup de supposés. Quand l'auteur est certain, il faut encore examiner s'il est digne de foi, s'il est judicieux, impartial, exempt de crédulité et de superstition, assez éclairé pour avoir su démêler le vrai, et assez sincère pour n'avoir pas été tenté quelquefois de substituer au vrai ses conjectures, et des soupçons dont la finesse pouvoit le séduire. Celui qui a vu est plus croyable que celui qui a seulement ouï dire, l'écrivain du pays plus que l'écrivain étranger, et celui qui parle des affaires de sa doctrine, de sa secte, plus que les personnes indifférentes, à moins que l'auteur n'ait un intérêt visible de rapporter les choses autrement qu'elles ne sont. Les ennemis d'une secte, d'un pays doivent surtout être suspects ; mais on prend droit sur ce qu'ils disent de favorable au parti contraire. Ce qui est contenu dans les lettres du temps et les actes originaux, doit être préféré au récit des historiens : s'il y a entre les écrivains de la diversité, il faut les concilier ; s'il y a de la contradiction, il faut choisir. Il est vrai qu'il seroit bien plus commode pour l'écrivain de se borner à rapporter les différentes opinions, et de laisser le jugement au lecteur ; mais il est plus agréable pour celui-ci, qui aime mieux savoir que douter, d'être décidé par la critique.

Il y a dans la critique deux excès à fuir également, trop d'indulgence et trop de sévérité. On peut être très-bon chrétien, sans ajouter foi à une grande quantité de faux actes des martyrs, de fausses vies des saints, d'évangiles et d'épîtres apocriphes, à la légende dorée de Jacques de Voragine, à la fable de la donation de Constantin, à celle de la papesse Jeanne, à plusieurs des miracles rapportés par Grégoire de Tours et par d'autres écrivains crédules, etc. Mais on ne pourroit être chrétien en rejetant les prodiges, les révélations et les autres faits extraordinaires que rapportent Saint-Irénée, Saint-Cyprien, Saint-Augustin, etc., auteurs respectables qu'il n'est pas permis de regarder comme des visionnaires.

Un autre excès de critique est de donner trop aux conjectures : Erasme, par exemple, a rejeté témérairement, selon M. Fleury, quelques écrits de Saint-Augustin, dont

le style lui a paru différer de celui des autres ouvrages de ce père; d'autres ont corrigé des mots qu'ils n'entendoient pas, ou nié des faits, parce qu'ils ne pouvoient pas les accorder avec d'autres d'une égale ou d'une moindre autorité, ou parce qu'ils ne pouvoient les concilier avec la chronologie dans laquelle ils se trompoient. On a voulu tout savoir et tout deviner; chacun a raffiné sur les critiques précédens pour ôter quelque fait aux histoires reçues, et quelque ouvrage aux auteurs connus : critique dangereuse et dédaigneuse, qui éloigne la vérité en paroissant la chercher. Nous avons extrait ces règles de critique du premier discours de M. Fleury sur l'Histoire Ecclésiatique, où elles sont très-bien développées, et auxquelles nous renvoyons le lecteur.

L'*érudition* est un genre de connoissance où les modernes se sont distingués par deux raisons. Plus le monde vieillit, plus la matière de l'*érudition* augmente, et plus par conséquent il doit y avoir d'*érudits*, comme il doit y avoir plus de fortunes lorsqu'il y a plus d'argent. D'ailleurs l'ancienne Grèce ne faisoit cas que de son histoire et de sa langue, et les Romains n'étoient qu'orateurs et politiques: ainsi l'*érudition* proprement dite n'étoit pas extrêmement cultivée par les anciens. Il se trouva néanmoins à Rome, sur la fin de la république, et ensuite du temps des empereurs, un petit nombre d'*érudits*, tels qu'un Varron, un Pline le naturaliste, et quelques autres.

La translation de l'empire à Constantinople, et ensuite la destruction de l'empire d'Occident, anéantirent bientôt toute espèce de connoissances dans cette partie du monde : elle fut barbare jusqu'à la fin du quinzième siècle. L'Orient se soutint un peu plus long-temps : la Grèce eut des hommes savans dans la connoissance des livres et dans l'histoire. A la vérité ces hommes savans ne lisoient et ne connoissoient que les ouvrages grecs; ils avoient hérité du mépris de leurs ancêtres pour tout ce qui n'étoit pas écrit en leur langue : mais, comme sous les empereurs romains, et même long-temps auparavant, plusieurs auteurs grecs, tels que Polybe, Dion, Diodore de Sicile, Denis d'Halicarnasse, etc. avoient écrit l'histoire romaine et celle des autres peuples, l'*érudition* historique et la connoissance des livres

même purement grecs, étoit dès lors un objet considérable d'étude pour les gens de lettres de l'Orient. Constantinople et Alexandrie avoient deux bibliothèques considérables : la première fut détruite par ordre d'un empereur insensé, Léon l'Isaurien : les savans qui présidoient à cette bibliothèque s'étoient déclarés contre le fanatisme avec lequel l'empereur persécutoit le culte des images ; ce prince imbécille et furieux fit entourer de fascines la bibliothèque, et la fit brûler avec les savans qui y étoient renfermés.

A l'égard de la bibliothèque d'Alexandrie, tout le monde sait la manière dont elle fut brûlée par les Sarrazins en 640, le beau raisonnement sur lequel le calife Omar s'appuya pour cette expédition, et l'usage qu'on fit des livres de cette bibliothèque pour chauffer pendant six mois quatre mille bains publics. (Voy. *Bibliothèque.*)

Photius, qui vivoit sur la fin du neuvième siècle, lorsque l'Occident étoit plongé dans l'ignorance et dans la barbarie la plus profonde, nous a laissé dans sa fameuse bibliothèque un monument immortel de sa vaste *érudition*. On voit, par le grand nombre d'ouvrages dont il juge, dont il rapporte des fragmens, et dont une grande partie est aujourd'hui perdue, que la barbarie de Léon et celle d'Omar n'avoient pas encore tout détruit en Grèce : ces ouvrages sont au nombre d'environ 280.

Quoique les savans qui suivirent Photius n'aient pas eu autant d'*érudition* que lui, cependant, long-temps après Photius, et même jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs en 1453, la Grèce eut toujours quelques hommes instruits et versés (du moins pour leur temps) dans l'histoire et dans les lettres, Psellus, Suidas, Eustathe, commentateur d'Homère, Tretzès, Bessarion, Gennadius, etc.

On croit communément que la destruction de l'empire d'Orient fut la cause du renouvellement des lettres en Europe ; que les savans de la Grèce, chassés de Constantinople par les Turcs, et appelés par les Médicis en Italie, rapportèrent la lumière en Occident : cela est vrai jusqu'à un certain point ; mais l'arrivée des savans de la Grèce avoit été précédée de l'invention de l'imprimerie, faite quelques années auparavant ; des ouvrages du Dante, de

Pétrarque et de Bocace, qui avoient ramené en Italie l'aurore du bon goût ; enfin d'un petit nombre de savans qui avoient commencé à débrouiller et même à cultiver avec succès la littérature latine, tels que le Pogge, Laurent Valla, Philelphe, et quelques autres. Les grecs de Constantinople ne furent vraiment utiles aux gens de lettres d'Occident que pour la connoissance de la langue grecque qu'ils leur apprirent à étudier : ils formèrent des élèves qui bientôt égalèrent ou surpassèrent leurs maîtres. Ainsi ce fut par l'étude des langues grecque et latine que l'*érudition* renaquit : l'étude approfondie de ces langues, et des auteurs qui les avoient parlées, prépara insensiblement les esprits au goût de la saine littérature. On s'apperçut que les Démosthène et les Cicéron, les Homère et les Virgile, les Thucydide et les Tacite avoient suivi les mêmes principes dans l'art d'écrire, et on en conclut que ces principes étoient les fondemens de l'art. Cependant les vrais principes du goût ne furent bien connus et bien développés que lorsqu'on commença à les appliquer aux langues vivantes.

Mais le premier avantage que produisit l'étude des langues fut la critique dont nous avons déjà parlé plus haut. On purgea les anciens textes des fautes que l'ignorance ou l'inattention des copistes y avoient introduites ; on expliqua par de savans commentaires les endroits obscurs ; on se forma des règles pour distinguer les écrits vrais d'avec les écrits supposés, règles fondées sur la connoissance de l'histoire, de la chronologie, du style des auteurs, du goût et du caractère des différens siècles. Ces règles furent principalement utiles lorsque nos savans, après avoir comme épuisé la littérature latine et grecque, se tournèrent vers ces temps barbares et ténébreux qu'on appelle *le moyen âge*. On sait combien notre nation s'est distinguée dans ce genre d'étude : les noms des Pithou, des Sainte-Marthe, des Ducange, des Valois, des Mabillon, etc., se sont immortalisés par elle.

Grâces aux travaux de ces savans hommes, l'antiquité et les temps postérieurs sont non seulement défrichés, mais presque entièrement connus, ou du moins aussi connus qu'il est possible, d'après les monumens qui nous restent. Le

goût des ouvrages de bel esprit et l'étude des sciences exactes a succédé parmi nous au goût de nos pères pour les matières d'*érudition*. Ceux de nos contemporains qui cultivent encore ce dernier genre, se plaignent de la préférence exclusive et injurieuse que nous donnons à d'autres objets. Leurs plaintes sont raisonnables et dignes d'être appuyées : mais quelques-unes des raisons qu'ils apportent de cette préférence ne paroissent pas aussi incontestables. La culture des lettres, disent-ils, veut être préparée par les études ordinaires des colléges, préliminaire que l'étude des mathématiques et de la physique ne demande pas. Cela est vrai; mais le nombre de jeunes gens qui sortent tous les ans des écoles publiques, étant très-considérable, pourroit fournir chaque année à l'*érudition* des colonies et des recrues très-suffisantes, si d'autres raisons, bonnes ou mauvaises, ne tournoient les esprits d'un autre côté. Les mathématiques, ajoute-t-on, sont composées de parties distinguées les unes des autres, et dont on peut cultiver chacune séparément, au lieu que toutes les branches de l'*érudition* tiennent entre elles et demandent à être embrassées à la fois. Il est aisé de répondre, 1° qu'il y a dans les mathématiques un grand nombre de parties qui supposent la connoissance des autres; qu'un astronome, par exemple, s'il veut embrasser dans toute son étendue et dans toute sa perfection la science dont il s'occupe, doit être très-versé dans la géométrie élémentaire et sublime, dans l'analyse la plus profonde, dans la mécanique ordinaire et dans toutes ses branches, dans les parties de la physique et des arts qui ont rapport à la constructiou des instrumens : 2° que, si l'*érudition* a quelques parties dépendantes les unes des autres, elle en a aussi qui ne se supposent point réciproquement; qu'un grand géographe peut être étranger dans la connoissance des antiquités et des médailles; qu'un célèbre antiquaire peut ignorer toute l'histoire moderne; que réciproquement un savant dans l'histoire moderne peut n'avoir qu'une connoissance très-générale et très-légère de l'histoire ancienne; et ainsi du reste. Enfin, dit-on, les mathématiques offrent plus d'espérances et de secours pour la fortune que l'*érudition :* cela peut être vrai des mathématiques pratiques et faciles à apprendre, comme le génie,

l'architecture civile et militaire, l'artillerie, etc. Mais les mathématiques transcendantes et la physique n'offrent pas les mêmes ressources; elles sont à peu près à cet égard dans le cas de l'*érudition;* ce n'est donc pas par ce motif qu'elles sont maintenant plus cultivées.

Il me semble qu'il y a d'autres raisons plus réelles de la préférence qu'on donne aujourd'hui à l'étude des sciences et aux matières de bel esprit. 1° Les objets ordinaires de l'*érudition* sont comme épuisés par le grand nombre de gens de lettres qui se sont appliqués à ce genre; il n'y reste plus qu'à glaner; et l'objet des découvertes qui sont encore à faire, étant d'ordinaire peu important, est peu propre à piquer la curiosité. Les découvertes dans les mathématiques et dans la physique, demandent sans doute plus d'exercice de la part de l'esprit, mais l'objet en est plus attrayant, le champ plus vaste; et d'ailleurs elles flattent davantage l'amour propre par leur difficulté même. A l'égard des ouvrages de bel esprit, il est sans doute très-difficile, et plus difficile peut-être qu'en aucun autre genre, d'y produire des choses nouvelles; mais la vanité se fait aisément illusion sur ce point; elle ne voit que le plaisir de traiter des sujets plus agréables, et d'être applaudie par un plus grand nombre de juges. Ainsi les sciences exactes et les belles-lettres sont aujourd'hui préférées à l'*érudition*, par la même raison qui, au renouvellement des sciences, leur a fait préférer celle-ci, comme un champ moins frayé et moins connu, où il y avoit plus d'occasions de dire des choses nouvelles, ou de passer pour en dire; car l'ambition de faire des découvertes en un genre est, pour ainsi dire, en raison composée de la facilité des découvertes considérées en elles-mêmes, et du nombre d'occasions qui se présentent de les faire, ou de paroître les avoir faites.

2°. Les ouvrages de bel esprit n'exigent presque aucune lecture; du génie et quelques grands modèles suffisent: l'étude des mathématiques et de la physique ne demande non plus que la lecture réfléchie de quelques ouvrages; et quatre ou cinq livres d'un assez petit volume, bien médités, peuvent rendre un mathématicien très-profond dans l'analyse et la géométrie sublime; il en est de même à pro-

portion des autres parties de ces sciences. L'*érudition* demande bien plus de livres ; il est vrai qu'un homme de lettres qui, pour devenir *érudit*, se borneroit à lire les livres originaux, abrégeroit beaucoup ses lectures, mais il lui en resteroit encore un grand nombre à faire ; d'ailleurs il auroit beaucoup à méditer, pour tirer lui-même de la lecture des livres originaux, les connoissances détaillées que les modernes en ont tirées peu à peu, en s'aidant des travaux les uns des autres, et qu'ils ont développées dans leurs ouvrages. Un *érudit* qui se formeroit par la lecture des originaux, seroit dans le cas d'un géomètre qui voudroit suppléer à toute lecture par la seule méditation ; il le pourroit absolument avec un talent supérieur, mais il iroit moins vîte et avec beaucoup plus de peine.

Telles sont les raisons principales qui ont fait tomber parmi nous l'*érudition* ; mais si elles peuvent servir à expliquer cette chûte, elles ne servent pas à la justifier.

Aucun genre de connoissance n'est méprisable ; l'utilité des découvertes en matière d'*érudition*, n'est peut-être pas aussi frappante, surtout aujourd'hui, que le peut être celle des découvertes dans les sciences exactes ; mais ce n'est pas l'utilité seule, c'est la curiosité satisfaite, et le degré de difficulté vaincue, qui font le mérite des découvertes : combien de découvertes en matière de science n'ont que ce mérite ? Combien peu même en ont un autre ?

L'espèce de sagacité que demandent certaines branches de l'*érudition*, par exemple la critique, n'est guère moindre que celle qui est nécessaire à l'étude des sciences, peut-être même y faut-il quelquefois plus de finesse ; l'art et l'usage des probabilités et des conjectures suppose en général un esprit plus souple et plus délié, que celui qui ne se rend qu'à la lumière des démonstrations.

D'ailleurs, quand on supposeroit (ce qui n'est pas) qu'il n'y a plus absolument de progrès à faire dans l'étude des langues savantes cultivées par nos ancêtres, le latin, le grec, et même l'hébreu, combien ne reste-t-il pas encore à défricher dans l'étude des langues orientales dont la connoissance approfondie procureroit à notre littérature les plus grands avantages ? On sait avec quel succès les Arabes

ont cultivé les sciences; combien l'astronomie, la médecine, la chirurgie, l'arithmétique et l'algèbre leur sont redevables; combien ils ont eu d'historiens, de poètes, enfin d'écrivains en tout genre. La bibliothèque impériale est pleine de manuscrits arabes, dont la traduction nous vaudroit une infinité de connoissances précieuses. Il en est de même de la langue chinoise. Quelle vaste matière de découvertes pour nos littérateurs? On dira peut-être que l'étude seule de ces langues demande un savant tout entier, et qu'après avoir passé bien des années à les apprendre, il ne restera plus assez de temps pour tirer de la lecture des auteurs les avantages qu'on s'en promet. Il est vrai que dans l'état présent de notre littérature, le peu de secours que l'on a pour l'étude des langues orientales, doit rendre cette étude beaucoup plus longue, et que les premiers savans qui s'y appliqueront, y consumeront peut-être toute leur vie; mais leur travail sera utile à leurs successeurs: les dictionnaires, les grammaires, les traductions se multiplieront et se perfectionneront peu à peu, et la facilité de s'instruire dans ces langues s'augmentera avec le temps. Nos premiers savans ont passé presque toute leur vie à l'étude du grec; c'est aujourd'hui une affaire de quelques années. Voilà donc une branche d'*érudition* toute neuve, trop négligée jusqu'à nous, et bien digne d'exercer nos savans. Combien n'y a-t-il pas encore à découvrir dans des branches plus cultivées que celle-là? Qu'on interroge ceux qui ont le plus approfondi la géographie ancienne et moderne, on apprendra d'eux, avec étonnement, combien ils trouvent dans les originaux de choses qu'on n'y a point vues, ou qu'on en a point tirées, et combien d'erreurs à rectifier dans leurs prédécesseurs. Celui qui défriche le premier une matière avec quelque succès, est suivi d'une infinité d'auteurs qui ne font que le copier dans ses fautes même, qui n'ajoutent absolument rien à son travail; et on est surpris, après avoir parcouru un grand nombre d'ouvrages sur le même objet, de voir que les premiers pas y sont encore à peine faits, lorsque la multitude le croit épuisé. Ce que nous disons ici de la géographie, d'après le témoignage des hommes les plus versés dans cette science, pourroit se dire, par les mêmes raisons, d'un grand nombre

d'autres matières. Il s'en faut donc beaucoup que l'*érudition* soit un terrain où nous n'ayons plus de moisson à faire.

Enfin les secours que nous avons aujourd'hui pour l'*érudition*, la facilitent tellement que notre paresse seroit inexcusable si nous n'en profitions pas.

Cicéron a eu, ce me semble, grand tort de dire que pour réussir dans les mathématiques, il suffit de s'y appliquer; c'est apparemment par ce principe qu'il a traité ailleurs Archimède de petit homme: cet orateur parloit alors en homme très-peu versé dans ces sciences. Peut-être à la rigueur, avec le travail seul, pourroit-on parvenir à entendre tout ce que les géomètres ont trouvé; je doute même si toutes sortes de personnes en seroient capables, la plupart des ouvrages de mathématiques étant assez mal faits, et peu à la portée du grand nombre des esprits au niveau desquels on auroit pu cependant les rabaisser; mais pour être inventeur dans ces sciences, pour ajouter aux découvertes des Descartes et des Newton, il faut un degré de génie et de talens auquel bien peu de gens peuvent atteindre. Au contraire, il n'y a point d'homme qui, avec des yeux, de la patience et de la mémoire, ne puisse devenir très-*érudit* à force de lecture. Mais cette raison doit-elle faire mépriser l'*érudition?* Nullement. C'est une raison de plus pour engager à l'acquérir.

Enfin on auroit tort d'objecter que l'*érudition* rend l'esprit froid, pesant, insensible aux grâces de l'imagination. L'*érudition* prend le caractère des esprits qui la cultivent; elle est hérissée dans ceux-ci, agréable dans ceux-là, brute et sans ordre dans les uns, pleine de vues, de goût, de finesse et de sagacité dans les autres: l'*érudition*, ainsi que la géométrie, laisse l'esprit dans l'état où elle le trouve; ou pour parler plus exactement, elle ne fait d'effet sensible en mal que sur des esprits que la nature y avoit déjà préparés; ceux que l'*érudition* appesantit auroient été pesans avec l'ignorance même. Ainsi la perte à cet égard n'est jamais grande; on y gagne un savant sans y perdre un écrivain agréable. Balzac appeloit l'*érudition*, le *bagage de l'antiquité;* j'aimerois mieux l'appeler le *bagage de l'esprit*, dans le même sens que le chancelier Bacon appelle les richesses, *le bagage de la vertu:* en effet l'*érudition* est à

l'esprit ce que le bagage est aux armées; il est utile dans une armée bien commandée, et nuit aux opérations des généraux médiocres.

On vante beaucoup, en faveur des sciences exactes, l'esprit philosophique qu'elles ont certainement contribué à répandre parmi nous; mais croit-on que cet esprit philosophique ne trouve pas de fréquentes occasions de s'exercer dans les matières d'*érudition?* Combien n'en faut-il pas dans la critique pour démêler le vrai d'avec le faux? Combien l'histoire ne fournit-elle pas de monumens de la fourberie, de l'imbécillité, de l'erreur et de l'extravagance des hommes et des philosophes même? Matière de réflexions aussi immense qu'agréable pour un homme qui sait penser. Les sciences exactes, dira-t-on, ont à cet égard beaucoup d'avantage; l'esprit philosophique que leur étude nourrit, ne trouve dans cette étude aucun contrepoids; l'étude de l'histoire au contraire en a un pour les esprits d'une trempe commune. Un *érudit* avide de faits, qui sont les seules connoissances qu'il recherche et dont il fasse cas, est en danger de s'accoutumer à trop d'indulgence sur cet article; tout livre qui contient des faits, ou qui prétend en contenir, est digne d'attention pour lui; plus ce livre est ancien, plus il est porté à lui accorder de croyance. Il ne fait pas réflexion que l'incertitude des histoires modernes dont nous sommes à portée de vérifier les faits, doit nous rendre très-circonspects dans le degré de confiance que nous donnons aux histoires anciennes; un poète n'est pour lui qu'un historien qui dépose des usages de son temps; il ne cherche dans Homère, comme feu M. l'abbé de Longuerue, que la géographie et les mœurs antiques; le grand peintre et le grand homme lui échappent. Mais en premier lieu, il s'ensuivroit tout au plus de cette objection, que l'*érudition*, pour être vraiment estimable, a besoin d'être éclairée par l'esprit philosophique, et nullement qu'on doive la mépriser en elle-même. En second lieu ne fait-on pas aussi quelque reproche à l'étude des sciences exactes; celui d'éteindre ou d'affoiblir l'imagination, de lui donner de la sécheresse, de rendre insensible aux charmes des belles lettres et des arts, d'accoutumer à une certaine roideur d'esprit qui exige des démonstrations quand les probabilités suffisent, et qui cherche à transporter la mé-

thode géométrique à des matières auxquelles elle se refuse? Si ce reproche ne tombe pas sur un certain nombre de géomètres, qui ont su joindre aux connoissances profondes les agrémens de l'esprit, ne s'adresse-t-il pas au plus grand nombre des autres? Et n'est-il pas fondé, du moins à quelques égards? Convenons donc que de ce côté tout est à peu près égal entre les sciences et l'*érudition*, pour les inconvéniens et les avantages.

On se plaint que la multiplication des journaux et des dictionnaires de toute espèce, a porté parmi nous le coup mortel à l'*érudition*, et éteindra peu à peu le goût de l'étude. Les partisans de l'*érudition* prétendent qu'il en sera de nous comme de nos pères, à qui les abrégés, les analyses, les recueils de sentences faits par des moines et des clercs dans les siècles barbares, firent perdre insensiblement l'amour des lettres, la connoissance des originaux, et jusqu'aux originaux même. Nous sommes dans un cas bien différent; l'imprimerie nous met à couvert du danger de perdre aucun livre vraiment utile: plût à Dieu qu'elle n'eût pas l'inconvénient de trop multiplier les mauvais ouvrages! Dans les siècles d'ignorance, les livres étaient si difficiles à se procurer, qu'on étoit trop heureux d'en avoir des abrégés et des extraits: on étoit savant à ce titre; aujourd'hui on ne le seroit plus.

Il est vrai, grâces aux traductions qui ont été faites en notre langue d'un très-grand nombre d'auteurs, et en général grâces au grand nombre d'ouvrages publics en français sur toutes sortes de matières; il est vrai, dis-je, qu'une personne uniquement bornée à la connoissance de la langue française, pourroit devenir très-savante par la lecture de ces seuls ouvrages. Mais, outre que tout n'est pas traduit, la lecture des traductions, même en fait d'*érudition* pure et simple (car il n'est pas ici question des lectures de goût), ne supplée jamais parfaitement à celle des originaux dans leur propre langue. Mille exemples nous convainquent tous les jours de l'infidélité des traducteurs ordinaires, et de l'inadvertance des traducteurs les plus exacts.

Enfin, car ce n'est pas un avantage à passer sous silence, l'étude des sciences doit tirer beaucoup de lumières de la lecture des anciens. On peut sans doute savoir l'histoire des

pensées des hommes sans penser soi-même; mais un philosophe peut lire avec beaucoup d'utilité le détail des opinions de ses semblables; il y trouvera souvent des germes d'idées précieuses à développer, des conjectures à vérifier, des faits à éclaircir, des hypothèses à confirmer. Il n'y a presque dans notre physique moderne aucuns principes généraux, dont l'énoncé ou du moins le fond ne se trouve chez les anciens; on n'en sera pas surpris, si on considère qu'en cette matière les hypothèses les plus vraisemblables se présentent assez naturellement à l'esprit, que les combinaisons d'idées générales doivent être bientôt épuisées, et par une espèce de révolution forcée, être successivement remplacées les unes par les autres. C'est peut-être par cette raison, pour le dire en passant, que la philosophie moderne s'est rapprochée sur plusieurs points de ce qu'on a pensé dans le premier âge de la philosophie, parce qu'il semble que la première impression de la nature est de nous donner des idées justes, que l'on abandonne bientôt par incertitude ou par amour de la nouveauté, et auxquelles enfin on est forcé de revenir.

Mais, en recommandant aux philosophes même la lecture de leurs prédécesseurs, ne cherchons point, comme l'ont fait quelques savans, à déprimer les modernes, sous ce faux prétexte que la philosophie moderne n'a rien découvert de plus que l'ancienne. Qu'importe à la gloire de Newton qu'Empédocle ait eu quelques idées vagues et informes du système de la gravitation, quand ces idées ont été dénuées des preuves nécessaires pour les appuyer? Qu'importe à l'honneur de Copernic, que quelques anciens philosophes ayent cru le mouvement de la terre, si les preuves qu'ils en donnoient n'ont pas été suffisantes pour empêcher le plus grand nombre de croire le mouvement du soleil? Tout l'avantage à cet égard, quoi qu'on en dise, est du côté des modernes, non parce qu'ils sont supérieurs en lumières à leurs prédécesseurs, mais parce qu'ils sont venus depuis. La plupart des opinions des anciens sur le système du monde, et sur presque tous les objets de la physique, sont si vagues et si mal prouvées, qu'on n'en peut tirer aucune lumière réelle. On n'y trouve point ces détails précis, exacts et profonds, qui sont la pierre de touche de la vérité d'un système, et que quelques auteurs affectent d'en appeler

l'*appareil*, mais qu'on en doit regarder comme le corps et la substance, et qui en font par conséquent la difficulté et le mérite. En vain un savant illustre, en revendiquant nos hypothèses et nos opinions à l'ancienne philosophie, a cru la venger d'un mépris injuste, que les vrais savans et les bons esprits n'ont jamais eu pour elle; sa dissertation sur ce sujet ne fait, ce me semble, ni beaucoup de tort aux modernes, ni beaucoup d'honneur aux anciens, mais seulement beaucoup à l'*érudition* et aux lumières de son auteur.

Avouons donc d'un côté, en faveur de l'*érudition*, que la lecture des anciens peut fournir aux modernes des germes et des découvertes; de l'autre, en faveur des savans modernes, que ceux-ci ont poussé beaucoup plus loin que les anciens les preuves et les conséquences des opinions heureuses que les anciens s'étoient, pour ainsi dire, contentés de hasarder.

Un savant de nos jours, connu par de médiocres traductions et de savans commentaires, ne faisoit aucun cas des philosophes, et surtout de ceux qui s'adonnent à la physique expérimentale. Il les appelle des *curieux fainéans*, des *manœuvres* qui osent usurper le titre de *sages*. Ce reproche est bien singulier de la part d'un auteur dont le principal mérite consistoit à avoir la tête remplie de passages grecs et latins, et qui peut-être méritoit une partie du reproche fait à la foule des commentateurs, par un auteur célèbre, dans un ouvrage où il les fait parler ainsi :

> Le goût n'est rien, nous avons l'habitude
> De rédiger au long de point en point
> Ce qu'on pensa; mais nous ne pensons point.
> VOLTAIRE, *Temple du goût*.

Que doit-on conclure de ces réflexions? Ne méprisons ni aucune espèce de savoir utile, ni aucune espèce d'hommes; croyons que les connoissances de tout genre se tiennent et s'éclairent réciproquement; que les hommes de tous les siècles sont à peu près semblables, et qu'avec les mêmes données, ils produiroient les mêmes choses. En quelque genre que ce soit, s'il y a du mérite à faire les premiers efforts, il y a aussi de l'avantage à les faire, parce que la glace une fois rompue, on n'a plus qu'à se laisser aller au

courant; on parcourt un vaste espace sans rencontrer presque aucun obstacle; mais cet obstacle une fois rencontré, la difficulté d'aller au delà est plus grande pour ceux qui viennent après. (M. d'Alembert.)

ESCLAVAGE.

L'esclavage est l'établissement d'un droit fondé sur la force, lequel droit rend un homme tellement propre à un autre homme, qu'il est le maître absolu de sa vie, de ses biens et de sa liberté.

Cette définition convient presqu'également à l'*esclavage* civil et à l'*esclavage* politique. Pour en crayonner l'origine, la nature et le fondement, j'emprunterai bien des choses à l'auteur de l'*Esprit des lois*, sans m'arrêter à louer la solidité de ses principes, parce que je ne peux rien ajouter à sa gloire.

Tous les hommes naissent libres; dans le commencement ils n'avoient qu'un nom, qu'une condition: du temps de Saturne et de Rhée, il n'y avoit ni maîtres ni esclaves, dit Plutarque; la nature avoit fait tous les hommes égaux. Mais on ne conserva pas long-temps cette égalité naturelle; on s'en écarta peu à peu; la servitude s'introduisit par degrés, et vraisemblablement elle a d'abord été fondée sur des conventions libres, quoique la nécessité en ait été la source et l'origine.

Lorsque, par une suite nécessaire de la multiplication du genre humain, on eut commencé par se lasser de la simplicité des premiers siècles, on chercha de nouveaux moyens d'augmenter les aisances de la vie, et d'acquérir des biens superflus; il y a beaucoup d'apparence que les gens riches engagèrent les pauvres à travailler pour eux, moyennant un certain salaire. Cette ressource ayant paru très-commode aux uns et aux autres, plusieurs se résolurent à assurer leur état, et à entrer pour toujours sur le même pied dans la famille de quelqu'un, à condition qu'on leur fourniroit la nourriture et toutes les autres choses nécessaires à la vie;

ainsi la servitude a été d'abord formée par un libre consentement, et par un contrat de faire afin que l'on nous donne: *do ut facias.* Cette société était conditionnelle, ou seulement pour certaines choses, selon les lois de chaque pays et les conventions des intéressés; en un mot, de tels esclaves n'étoient proprement que des serviteurs ou des mercenaires assez semblables à nos domestiques.

Mais on n'en demeura pas là ; on trouva tant d'avantage à faire faire par autrui ce que l'on auroit été obligé de faire soi-même, qu'à mesure qu'on voulut s'agrandir les armes à la main, on établit la coutume d'accorder aux prisonniers de guerre la vie et la liberté corporelle, à condition qu'ils serviroient toujours en qualité d'esclaves ceux entre les mains desquels ils étoient tombés.

Comme on conservoit quelque reste de ressentiment d'ennemi contre les malheureux que l'on réduisoit en *esclavage* par le droit des armes, on les traitoit ordinairement avec beaucoup de rigueur ; la cruauté parut excusable envers des gens de la part de qui on avoit couru risque d'éprouver le même sort ; de sorte qu'on s'imagina pouvoir impunément tuer de tels esclaves , par un mouvement de colère , ou pour la moindre faute.

Cette licence ayant été une fois autorisée , on l'étendit, sous un prétexte encore moins plausible, à ceux qui étoient nés de tels esclaves , et même à ceux que l'on achetoit ou que l'on acquéroit de quelqu'autre manière que ce fût. Ainsi la servitude vint à sa naturaliser, pour ainsi dire, par le sort de la guerre : ceux que la fortune favorisa, et qu'elle laissa dans l'état où la nature les avoit créés, furent appelés *libres ;* ceux au contraire que la foiblesse et l'infortune assujétirent aux vainqueurs furent nommés *esclaves ;* et les philosophes , juges du mérite des actions des hommes , regardèrent eux-mêmes comme une charité la conduite de ce vainqueur qui de son vaincu en faisoit son esclave , au lieu de lui arracher la vie.

La loi du plus fort, le droit de la guerre , injurieux à la nature ; l'ambition, la soif des conquêtes, l'amour de la domination et de la mollesse , introduisirent l'*esclavage,* qui, à la honte de l'humanité , a été reçu par presque tous les peuples du monde. En effet, nous ne saurions jeter les yeux

sur l'histoire sacrée, sans y découvrir les horreurs de la servitude ; l'histoire profane, celle des Grecs, des Romains, et de tous les autres peuples qui passent pour les mieux policés, sont autant de monumens de cette ancienne injustice, exercée avec plus ou moins de rigueur sur toute la face de la terre, suivant les temps, les lieux et les nations.

Il y a deux sortes d'*esclavages* ou de servitudes, la réelle et la personnelle : la servitude réelle est celle qui attache l'esclave au fond de la terre : la servitude personnelle regarde le ministère de la maison, et se rapporte plus à la personne du maître. L'abus extrême de l'*esclavage* est lorsqu'il se trouve en même temps personnel et réel. Telle étoit chez les Juifs la servitude des étrangers ; ils exerçoient à leur égard les traitemens les plus rudes : en vain Moïse leur crioit : « Vous n'aurez point sur vos esclaves d'empire » rigoureux ; vous ne les opprimerez point. » Il ne put jamais venir à bout par ses exhortations d'adoucir la dureté de sa nation féroce : il tâcha donc par ses lois d'y apporter quelque remède.

Il commença par fixer un terme à l'*esclavage*, et par ordonner qu'il ne dureroit tout au plus que jusqu'à l'année du jubilé pour les étrangers, et par rapport aux hébreux pendant l'espace de six ans.

Une des principales raisons de son institution du sabbat fut de procurer du relâche aux serviteurs et aux esclaves.

Il établit encore que personne ne pourroit vendre sa liberté, à moins qu'il ne fût réduit à n'avoir plus absolument de quoi vivre. Il prescrivit que, quand les esclaves se racheteroient, on leur tiendroit compte de leur service, de la manière que les revenus déjà tirés d'une terre vendue entroient en compensation dans le prix du rachat, lorsque l'ancien propriétaire la recouvroit.

Si un maître avoit crevé un œil ou cassé une dent à son esclave (et à plus forte raison sans doute s'il lui avoit fait un mal plus considérable), l'esclave devoit avoir sa liberté en dédommagement de cette perte.

Une autre loi de ce législateur porte que, si un maître frappe son esclave, et que l'esclave meure sous le bâton, le maître doit être puni comme coupable d'homicide : il est

vrai que la loi ajoute que, si l'esclave vit un jour ou deux, le maître est exempt de la peine. La raison de cette loi étoit peut-être que, quand l'esclave ne mouroit pas sur-le-champ, on présumoit que le maître n'avoit pas eu dessein de le tuer; et pour lors on le croyoit assez puni d'avoir perdu ce que l'esclave lui avoit coûté, ou le service qu'il en auroit tiré : c'est du moins ce que donnent à entendre les paroles qui suivent le texte : *car cet esclave est son argent.*

Quoi qu'il en soit, c'étoit un peuple étrange, suivant la remarque de M. de Montesquieu, qu'un peuple où il falloit que la loi civile se relâchât de la loi naturelle. Ce n'est pas ainsi que Saint-Paul pensoit sur cette matière, quand, prêchant la lumière de l'Evangile, il donna ce précepte de la nature et de la religion, qui devroit être profondément gravé dans le cœur de tous les hommes : « Maîtres, rendez » à vos esclaves ce que le droit et l'équité demandent de » vous, sachant que vous avez un maître dans le Ciel; » c'est-à-dire, un maître qui n'a aucun égard à cette distinction de conditions, forgée par l'orgueil et l'injustice.

Les Lacédémoniens furent les premiers de la Grèce qui introduisirent l'usage des esclaves, ou qui commencèrent à réduire en servitude les Grecs qu'ils avoient faits prisonniers de guerre : ils allèrent encore plus loin (et j'ai grand regret de ne pouvoir tirer le rideau sur cette partie de leur histoire), ils traitèrent les Ilotes avec la dernière barbarie. Ces peuples, habitans du territoire de Sparte, ayant été vaincus dans leur révolte par les Spartiates, furent condamnés à un *esclavage* perpétuel, avec la défense aux maîtres de les affranchir ni de les vendre hors du pays : ainsi les Ilotes se virent soumis à tous les travaux hors de la maison, et à toutes sortes d'insultes dans la maison; l'excès de leur malheur alloit au point qu'ils n'étoient pas seulement esclaves d'un citoyen, mais encore du public. Plusieurs peuples n'ont qu'un *esclavage* réel, parce que leurs femmes et leurs enfans font les travaux domestiques; d'autres ont un *esclavage* personnel, parce que le luxe demande le service des esclaves dans la maison; mais ici on joignoit dans les mêmes personnes l'*esclavage* réel et l'*esclavage* personnel.

Il n'en étoit pas de même chez les autres peuples de la Grèce; l'*esclavage* y étoit extrêmement adouci; et même les esclaves, trop rudement traités par leurs maîtres, pouvoient demander d'être vendus à un autre.

Les Athéniens en particulier, au rapport de Xénophon, agissoient envers leurs esclaves avec beaucoup de douceur : ils punissoient sévèrement, quelquefois même de mort, celui qui avoit battu l'esclave d'un autre. La loi d'Athènes, avec raison, ne vouloit pas ajouter la perte de la sûreté de la vie à celle de la liberté : aussi ne voit-on point que les esclaves ayent troublé cette république, comme ils ébranlèrent Lacédémone.

Il est aisé de comprendre que l'humanité exercée envers les esclaves peut seule prévenir, dans un gouvernement modéré, les dangers que l'on pourroit craindre de leur trop grand nombre. Les hommes s'accoutument à la servitude, pourvu que les maîtres la leur rendent supportable : rien n'est plus propre à confirmer cette vérité, que l'état des esclaves chez les Romains dans les beaux jours de la république; et la considération de cet état mérite d'attacher nos regards pendant quelques momens.

Les premiers Romains traitoient leurs esclaves avec plus de bonté que ne l'a jamais fait aucun autre peuple : les maîtres les regardoient comme leurs compagnons; ils vivoient, travailloient et mangeoient avec eux. Le plus grand châtiment qu'ils infligèrent à un esclave qui avoit commis quelque faute, étoit de lui attacher une fourche sur le dos ou sur la poitrine, de lui étendre les bras aux deux bouts de la fourche, et de le promener ainsi dans les places publiques; c'étoit une peine ignominieuse et rien de plus : les mœurs suffisoient pour maintenir la fidélité des esclaves.

Bien loin d'empêcher par des lois forcées la multiplication de ces organes vivans et animés de l'économique, ils la favorisoient au contraire de tout leur pouvoir, et les associoient par une espèce de mariage. De cette manière ils remplissoient leurs maisons de domestiques de l'un et de l'autre sexe, et donnoient à l'état un peuple innombrable : les enfans des esclaves qui faisoient à la longue la richesse d'un maître, naissoient en confiance autour de lui; il étoit seul chargé de leur entretien et de leur éducation. Les

pères, libres de ce fardeau, suivoient le penchant de la nature, et multiplioient sans crainte une nombreuse famille; ils voyoient sans jalousie une heureuse société dont ils se regardoient comme membres; ils sentoient que leur âme pouvoit s'élever comme celle de leur maître, et ne sentoient point la différence qu'il y avoit de la condition d'esclave à celle d'un homme libre : souvent même des maîtres généreux faisoient apprendre à ceux de leurs esclaves qui montroient des talens, les exercices, la musique et les lettres grecques; Térence et Phèdre sont d'assez beaux exemples de ce genre d'éducation.

La république se servoit avec un avantage infini de ce peuple d'esclaves, ou plutôt de sujets : chacun d'eux avoit son pécule, c'est-à-dire, son petit trésor, sa petite bourse, qu'il possédoit aux conditions que son maître lui imposoit. Avec ce pécule il travailloit du côté où le portoit son génie; celui-ci faisoit la banque, celui-là se donnoit au commerce de la mer; l'un vendoit des marchandises en détail, l'autre s'appliquoit à quelque art mécanique, affermoit ou faisoit valoir des terres : mais il n'y en avoit aucun qui ne s'attachât à faire profiter ce pécule, qui lui procuroit en même temps l'aisance dans la servitude présente, et l'espérance d'une liberté future. Tous ces moyens répandoient l'abondance, animoient les arts et l'industrie.

Ces esclaves une fois enrichis se faisoient affranchir et devenoient citoyens : la république se réparoit sans cesse, et recevoit dans son sein de nouvelles familles à mesure que les anciennes se détruisoient. Tels furent les beaux jours de l'*esclavage*, tant que les Romains conservèrent leurs mœurs et leur probité.

Mais, lorsqu'ils se furent agrandis par leurs conquêtes et par leurs rapines, que leurs esclaves ne furent plus les compagnons de leurs travaux, et qu'ils les employèrent à devenir les instrumens de leur luxe et de leur orgueil, la condition des esclaves changea totalement de face : on vint à les regarder comme la partie la plus vile de la nation, et en conséquence on ne se fit aucun scrupule de les traiter inhumainement. Par la raison qu'il n'y avoit plus de mœurs, on recourut aux lois; il en fallut même de terribles pour établir la sûreté de ces maîtres cruels, qui vivoient au

milieu de leurs esclaves comme au milieu de leurs ennemis.

On fit sous Auguste, c'est-à-dire, au commencement de la tyrannie, le sénatus-consulte Syllanien, et plusieurs autres lois qui ordonnèrent que lorsqu'un maître seroit tué, tous les esclaves qui étoient sous le même toit, ou dans un lieu assez près de la maison pour qu'on pût entendre la voix d'un homme, seroient condamnés à la mort : ceux qui dans ce cas réfugioient un esclave pour le sauver, étoient punis comme meurtriers. Celui-là même à qui son maître auroit ordonné de le tuer, et qui lui auroit obéi, auroit été coupable : celui qui ne l'auroit point empêché de se tuer lui-même auroit été puni. Si un maître avoit été tué dans un voyage, on faisoit mourir tous ceux qui étoient restés avec lui et ceux qui s'étoient enfuis : ajoutons que ce maître, pendant sa vie, pouvoit tuer impunément ses esclaves et les mettre à la torture. Il est vrai que dans la suite il y eut des empereurs qui diminuèrent cette autorité. Claude ordonna que les esclaves qui, étant malades, auroient été abandonnés par leurs maîtres, seroient libres s'ils revenoient en santé. Cette loi assuroit leur liberté dans un cas rare ; il auroit encore fallu assurer leur vie, comme le dit très-bien M. de Montesquieu.

De plus, toutes ces lois cruelles, dont nous venons de parler, avoient même lieu contre les esclaves dont l'innocence étoit prouvée : elles n'étoient pas dépendantes du gouvernement civil, mais elles dépendoient d'un vice de ce gouvernement : elles ne dérivoient point de l'équité des lois civiles, puisqu'elles étoient contraires au principe de ces lois : elles étoient proprement fondées sur le principe de la guerre, à cela près que c'étoit dans le sein de l'état qu'étoient les ennemis. Le sénatus-consulte Syllanien dérivoit, dira-t-on, du droit des gens, qui veut qu'une société, même imparfaite, se conserve : mais un législateur éclairé prévient l'affreux malheur de devenir un législateur terrible. Enfin, la barbarie sur les esclaves fut poussée si loin, qu'elle produisit la guerre civile que Florus compare aux guerres puniques, et qui par sa violence ébranla l'empire Romain jusques dans ses fondemens.

J'aime à songer qu'il est encore sur la terre d'heureux

climats, dont les habitans sont doux, tendres et compatissans : tels sont les Indiens de la presqu'île en deçà du Gange; ils traitent leurs esclaves comme ils se traitent eux-mêmes; ils ont soin de leurs enfans; ils les marient et leur accordent aisément la liberté. En général, les esclaves des peuples simples, laborieux et chez qui règne la candeur des mœurs, sont plus heureux que partout ailleurs; ils ne souffrent que l'*esclavage* réel, moins dur pour eux et plus utile pour leurs maîtres : tels étoient les esclaves des anciens Germains. Ces peuples, dit Tacite, ne les tiennent pas comme nous dans leurs maisons pour les y faire travailler chacun à une certaine tâche; au contraire, ils assignent à chaque esclave son manoir particulier, dans lequel il vit en père de famille; toute la servitude que le maître lui impose, c'est de l'obliger à payer une redevance en grains, en bétail, en peaux ou en étoffes; de cette manière, ajoute l'historien, vous ne pourriez distinguer le maître d'avec l'esclave : ils jouissent également du bonheur de la vie.

Quand ils eurent conquis les Gaules, sous le nom de Francs, ils envoyèrent leurs esclaves cultiver les terres qui leur échurent par le sort : on les appeloit *gens de poète*, attachés à la glèbe; et c'est de ces serfs que la France fut depuis peuplée. Leur multiplication fit presque autant de villages des fermes qu'ils cultivoient, et ces terres retinrent le nom de *villæ*, que les Romains leur avoient donné; d'où sont venus les noms de villages et de villains, pour dire des gens de la campagne et d'une basse extraction : ainsi l'on vit en France deux espèces d'esclaves, ceux des Francs et ceux des Gaulois, et tous alloient à la guerre.

Ces esclaves appartenoient à leurs patrons, dont ils étoient réputés *hommes de corps*, comme on parloit alors : ils devinrent avec le temps sujets à de rudes corvées, et tellement attachés à la terre de leurs maîtres qu'ils sembloient en faire partie; en sorte qu'ils ne pouvoient s'établir ailleurs, ni même se marier dans la terre d'un autre seigneur, sans payer ce qu'on appeloit le droit de *for-mariage* ou de *mémariage ;* et même les enfans qui provenoient de l'union de deux esclaves qui appartenoient à différens maîtres, se partageoient; ou bien, l'un des patrons, pour éviter ce partage, donnoit un autre esclave en échange.

Un gouvernement militaire, où l'autorité étoit partagée entre plusieurs seigneurs, devoit dégénérer en tyrannie; c'est aussi ce qui ne manqua pas d'arriver : les patrons ecclésiastiques et laïques abusèrent partout de leur pouvoir sur leurs esclaves; ils les accablèrent de tant de travaux, de redevances, de corvées et de mauvais traitemens, que les malheureux serfs, ne pouvant plus supporter la dureté du joug, firent, en 1108, cette fameuse révolte décrite par les historiens, et qui aboutit finalement à procurer leur affranchissement; car nos rois avoient jusqu'alors tâché, sans aucun succès, d'adoucir par leurs ordonnances l'état de l'*esclavage*.

Cependant, le christianisme commençant à s'accréditer, l'on embrassa des sentimens plus humains; d'ailleurs nos souverains, déterminés à abaisser les seigneurs, et à tirer le bas peuple du joug de leur puissance, prirent le parti d'affranchir les esclaves. Louis-le-Gros montra le premier l'exemple, et, en affranchissant les serfs en 1135, il réussit en partie à reprendre sur ses vassaux l'autorité dont ils s'étoient emparés; Louis VIII signala le commencement de son règne par un semblable affranchissement en 1223; enfin Louis X, dit *Hutin*, donna sur ce sujet un édit qui nous paroît digne d'être rapporté. « Louis, par la grâce de » Dieu, roi de France et de Navarre : à nos amés et » féaux .... Comme, selon le droit de nature, chacun » doit naître franc..... Nous, considérant que notre » royaume est dit et nommé *le royaume des Francs;* et » voulant que la chose en vérité soit accordante au nom.... » par délibération de notre grand-conseil, avons ordonné » et ordonnons que généralement par tout notre royaume... » franchise soit donnée à bonnes et valables conditions..... » et pour ce que tous les seigneurs qui ont hommes de » corps, prennent exemple à Nous de ramener à fran- » chise, etc. Donné à Paris, le tiers juillet, l'an de grâce » 1315. »

Ce ne fut toutefois que vers le quinzième siècle que l'*esclavage* fut aboli dans la plus grande partie de l'Europe : cependant il n'en subsiste encore que trop de restes en Pologne, en Hongrie, en Bohême, et dans plusieurs endroits de la basse Allemagne; il y en a même quelques étincelles

dans plusieurs de nos coutumes. Quoi qu'il en soit, presque dans l'espace du siècle qui suivit l'abolition de l'*esclavage* en Europe, les puissances chréticnnes ayant fait des conquêtes dans un pays où elles ont cru qu'il leur étoit avantageux d'avoir des esclaves, ont permis d'en acheter et d'en vendre, et ont oublié les droits de la nature et les principes du christianisme, qui rendent tous les hommes égaux.

Après avoir parcouru l'histoire de l'*esclavage* depuis son origine jusqu'à nos jours, nous allons prouver qu'il blesse la liberté de l'homme, qu'il est contraire au droit naturel et civil, qu'il choque les formes des meilleurs gouvernemens, et qu'enfin il est inutile par lui-même.

La liberté de l'homme est un principe qui a été reçu long-temps avant la naissance de Jésus-Christ par toutes les nations qui ont fait profession de générosité. La liberté naturelle de l'homme, c'est de ne connoître aucun pouvoir souverain sur la terre, et de n'être point assujéti à l'autorité législative de qui que ce soit, mais de suivre seulement les lois de la nature : la liberté dans la société est d'être soumis à un pouvoir législatif, établi originairement, et par le consentement général, dans le pays que l'on habite ; de se conformer aux lois, mais non pas d'être sujet à la fantaisie, à la volonté inconstante, incertaine et arbitraire de celui ou de ceux qui gouvernent.

Cette liberté, par laquelle l'on n'est point assujéti à un pouvoir absolu et arbitraire, est unie si étroitement avec la conservation de l'homme, qu'elle n'en peut être séparée que par ce qui détruit en même temps sa conservation et sa vie. Quiconque donc tâche d'usurper un pouvoir absolu sur quelqu'un, se met par là en état de guerre avec lui, de sorte que celui-ci ne peut regarder le procédé de l'autre que comme un attentat manifeste contre sa vie. Et effet, du moment qu'un homme veut me soumettre malgré moi à son empire, j'ai lieu de présumer que, si je tombe entre ses mains, il me traitera selon son caprice, et ne fera pas scrupule de me tuer quand la fantaisie lui en prendra. La liberté est, pour ainsi dire, le rempart de ma conservation, et la sûreté de toutes les choses qui m'appartiennent. Ainsi, celui qui dans l'état de la nature veut me rendre esclave, m'autorise

à le repousser par toutes sortes de voies, pour mettre ma personne et mes biens en sûreté.

Tous les hommes ayant naturellement une égale liberté, on ne peut les en dépouiller sans qu'ils y aient donné lieu par quelques actions criminelles. Certainement si un homme, dans l'état de nature, en a rendu un autre maître de sa vie pour l'avoir grièvement offensé, ce dernier peut, lorsqu'il a le coupable entre ses mains, traiter avec lui et l'employer à son service : en cela il ne lui fait aucun tort ; car au fond, quand le criminel trouve que son *esclavage* est plus pesant et plus fâcheux que n'est la perte de sa vie, il est en sa disposition de s'attirer la mort qu'il desire, en résistant et désobéissant à son maître.

Ce qui fait que la mort d'un criminel dans la société civile est une chose licite, c'est que la loi qui le punit a été faite en sa faveur. Un meurtrier, par exemple, a profité de la loi qui le condamne; elle lui a conservé la vie à tous les instans; il ne peut donc pas réclamer contre cette loi. Il n'en seroit pas de même de la loi de l'*esclavage;* la loi qui l'établiroit seroit dans tous les cas contre l'esclave, sans jamais être pour lui; ce qui est contraire au principe fondamental de toutes les sociétés.

Les droits de propriété sur les hommes ou sur les choses sont deux droits bien différens. Quoique tout seigneur dise de celui qui est soumis à sa domination, *cette personne-là est à moi*, la propriété qu'il a sur un tel homme, n'est point la même qu'il peut s'attribuer lorsqu'il dit, *cette chose-là est à moi*. La propriété d'une chose emporte un plein droit de s'en servir, de la consumer, de la détruire, soit qu'on y trouve son profit ou par caprice; en sorte que de quelque manière qu'on en dispose, on ne lui fait aucun tort; mais la même expression, appliquée à une personne, signifie seulement que le seigneur a le droit, exclusivement à tout autre, de la gouverner et de lui prescrire des lois, tandis qu'en même temps il est soumis lui-même à plusieurs obligations par rapport à cette même personne, et que d'ailleurs son pouvoir sur elle est très-limité.

Quelques grandes injures qu'on ait reçues d'un homme, l'humanité ne permet pas, lorsqu'on s'est une fois réconcilié avec lui, de le réduire à une condition où il ne reste aucune

trace de l'égalité naturelle de tous les hommes; et par conséquent, de le traiter comme une bête dont il est le maître de disposer à sa fantaisie. Les peuples qui ont traité les esclaves comme un bien dont ils pouvoient disposer à leur gré, n'ont été que des barbares.

Non seulement on ne peut avoir de droit de propriété proprement dit sur les personnes, mais, de plus, il répugne à la raison qu'un homme qui n'a point de pouvoir sur sa vie, puisse donner à un autre, ni de son propre consentement, ni par aucune convention, un droit qu'il n'a pas lui-même. Il n'est donc pas vrai qu'un homme libre puisse se vendre. La vente suppose un prix; l'esclave se vendant, tous ses biens entrent dans la propriété du maître; ainsi le maître ne donneroit rien, et l'esclave ne recevroit rien. Il auroit un pécule, dira-t-on, mais le pécule est accessoire à la personne. La liberté de chaque citoyen est une partie de la liberté publique: cette qualité, dans l'état populaire, est même une partie de la souveraineté. Si la liberté a un prix pour celui qui l'achète, elle est sans prix pour celui qui la vend.

La loi civile qui a permis aux hommes le partage des biens, n'a pu mettre au nombre des biens une partie des hommes qui doivent faire ce partage. La loi civile qui restitue sur les contrats qui contiennent quelque lésion, ne peut s'empêcher de restituer contre un accord qui contient la lésion la plus énorme de toutes. L'*esclavage* n'est donc pas moins opposé au droit civil qu'au droit naturel. Quelle loi civile pourroit empêcher un esclave de se sauver de la servitude, lui qui n'est point dans la société, et que par conséquent aucune loi civile ne concerne? Il ne peut être retenu que par une loi de famille, par la loi du maître, c'est-à-dire, par la loi du plus fort.

Si l'*esclavage* choque le droit civil, il blesse aussi les meilleures formes de gouvernement; il est contraire au gouvernement monarchique, où il est souverainement important de ne point abattre et de ne point avilir la nature humaine. Dans la démocratie, où tout le monde est égal, et dans l'aristocratie, où les lois doivent faire leurs efforts pour que tout le monde soit aussi égal que la nature du gouvernement peut le permettre, des esclaves sont contre l'esprit de

la constitution; ils ne serviroient qu'à donner aux citoyens une puissance et un luxe qu'ils ne doivent point avoir.

De plus, dans tout gouvernement et dans tout pays, quelque pénibles que soient les travaux que la société y exige, on peut tout faire avec des hommes libres, en les encourageant par des récompenses et des priviléges, en proportionnant les travaux à leurs forces, ou en y suppléant par des machines que l'on invente et applique suivant les lieux et le besoin.

Enfin, nous pouvons encore ajouter avec M. de Montesquieu, que l'*esclavage* n'est utile ni au maître ni à l'esclave: à l'esclave, parce qu'il ne peut rien faire par vertu; au maître, parce qu'il contracte avec ses esclaves toutes sortes de vices et de mauvaises habitudes contraires aux lois de la société; qu'il s'accoutume insensiblement à manquer à toutes les vertus morales; qu'il devient fier, prompt, colère, dur, voluptueux, barbare.

Ainsi, tout concourt à laisser à l'homme la dignité qui lui est naturelle. Tout nous dit qu'on ne peut lui ôter cette dignité naturelle, qui est la liberté: la règle du juste n'est pas fondée sur la puissance, mais sur ce qui est conforme à la nature. L'*esclavage* n'est pas seulement un état humiliant pour celui qui le subit, mais pour l'humanité même qui est dégradée.

Les principes qu'on vient déposer étant invincibles, il ne sera pas difficile de démontrer que l'*esclavage* ne peut jamais être coloré par aucun motif raisonnable, ni par le droit de la guerre, comme le pensoient les jurisconsultes romains, ni par le droit d'acquisition, ni par celui de la naissance, comme quelques modernes ont voulu nous le persuader; en un mot, rien au monde ne peut rendre l'*esclavage* légitime.

Le droit de la guerre, a-t-on dit dans les siècles passés, autorise celui de l'*esclavage*, il a voulu que les prisonniers fussent esclaves, pour qu'on ne les tuât pas; mais aujourd'hui on est désabusé de cette fausse pitié, qui consistoit à faire de son vaincu son esclave, plutôt que de le massacrer. On a compris que cette humanité prétendue n'étoit que celle d'un brigand qui se glorifie d'avoir laissé la vie à ceux qu'il n'a fait que dépouiller. Il n'y a plus, dans le monde, que les

Tartares qui passent au fil de l'épée leurs prisonniers de guerre, et qui croient leur faire une grâce lorsqu'ils les vendent ou les distribuent à leurs soldats. Chez tous les autres peuples qui n'ont pas dépouillé tout sentiment généreux, il n'est permis de tuer à la guerre que dans le cas de nécessité; mais, dès qu'un homme en a fait un autre prisonnier, on ne peut pas dire qu'il ait été dans la nécessité de le tuer, puisqu'il ne l'a pas tué. Tout le droit que la guerre peut donner sur les captifs, est de s'assurer tellement de leurs personnes, qu'ils soient hors d'état de nuire.

L'acquisition des esclaves par le moyen de l'argent, peut encore moins établir le droit d'*esclavage*, parce que l'argent, ou tout ce qu'il représente, ne peut donner le droit de dépouiller quelqu'un de sa liberté. D'ailleurs, le trafic des esclaves, pour en tirer un vil gain comme du commerce des bêtes brutes, répugne à notre religion : elle est venue pour effacer toutes les traces de la tyrannie.

L'*esclavage* n'est certainement pas mieux fondé sur la naissance; ce prétendu droit tombe avec les deux autres; car si un homme n'a pu être acheté ni se vendre, encore moins a-t-il pu vendre son enfant qui n'étoit pas né. Si un prisonnier de guerre n'a pu être réduit en servitude, encore moins ses enfans. En vain objecteroit-on que, si les enfans sont conçus et mis au monde par une mère esclave, le maître ne leur fait aucun tort de se les approprier et de les réduire à la même condition, parce que la mère n'ayant rien en propre, ses enfans ne peuvent être nourris que des biens du maître qui leur fournit les alimens et les autres choses nécessaires à la vie, avant qu'ils soient en état de le servir; ce ne sont là que des raisons frivoles.

S'il est absurde qu'un homme ait sur un autre homme un droit de propriété, à plus forte raison ne peut-il l'avoir sur les enfans. De plus, la nature qui a donné du lait aux mères a pourvu suffisamment à leur nourriture, et le reste de leur entretien est si près de l'âge où ils peuvent se rendre utiles, qu'on ne pourroit pas dire que celui qui les nourriroit pour se rendre leur maître, donnât rien; s'il a fourni quelque chose pour l'entretien de l'enfant, l'objet est si modique que tout homme, quelque médiocres que soient les facultés de son intelligence et les forces de son corps, peut dans un

petit nombre d'années gagner de quoi acquitter cette dette. Si l'*esclavage* étoit fondé sur la nourriture, il faudroit la réduire aux personnes incapables de gagner la vie; mais on ne veut pas de ces esclaves-là.

Il ne sauroit y avoir de justice dans la convention expresse ou tacite, par laquelle la mère esclave assujétiroit les enfans qu'elle mettroit au monde, à la même condition dans laquelle elle est tombée, parce qu'elle ne peut stipuler pour ses enfans.

On a dit, pour colorer ce prétexte de l'*esclavage* des enfans, qu'ils ne seroient point au monde, si le maître avoit voulu user du droit que lui donne la guerre, de faire mourir leur mère; mais on a supposé ce qui est faux, que tous ceux qui sont pris dans une guerre (fût-elle la plus juste du monde), surtout les femmes, puissent-être légitimement tués.

C'étoit une prétention orgueilleuse que celle des anciens Grecs, qui s'imaginoient que les barbares étant esclaves par nature (c'est ainsi qu'ils parloient), et les Grecs libres, il étoit juste que les premiers obéissent aux derniers. Sur ce pied-là, il seroit facile de traiter de barbares tous les peuples dont les mœurs et les coutumes seroient différentes des nôtres; et, sans autre prétexte, de les attaquer pour les mettre sous nos lois. Il n'y a que les préjugés de l'orgueil et de l'ignorance qui fassent renoncer à l'humanité.

C'est donc aller directement contre le droit des gens et contre la nature, que de croire que la religion chrétienne donne à ceux qui la professent, un droit de réduire en servitude ceux qui ne la professent pas, pour travailler plus aisément à sa propagation. Ce fut pourtant cette manière de penser qui encouragea les destructeurs de l'Amérique dans leurs crimes; et ce n'est pas la seule fois que l'on se soit servi de la religion contre ses propres maximes, qui nous apprennent que la qualité de *prochain* s'étend à tous les peuples de l'univers.

Enfin, c'est se jouer des mots, ou plutôt se moquer, que d'écrire, comme a fait un de nos auteurs modernes, qu'il y a de la petitesse d'esprit à imaginer que ce soit dégrader l'humanité que d'avoir des esclaves, parce que la liberté dont chaque européen croit jouir, n'est autre chose que le pouvoir

de rompre sa chaîne pour se donner un nouveau maître; comme si la chaîne d'un européen étoit la même que celle d'un esclave de nos colonies : on voit bien que cet auteur n'a jamais été mis en *esclavage*.

Cependant n'y-a-t-il point de cas ni de lieux où l'*esclavage* dérive de la nature des choses? Je réponds à cette question qu'il n'y en a point, et je dis avec M. de Montesquieu, que s'il y a des pays où l'*esclavage* paroisse fondé sur une raison naturelle, ce sont ceux où la chaleur énerve le corps, et affoiblit si fort le courage, que les hommes ne sont portés à un devoir pénible que par la crainte du châtiment; dans ces pays-là, le maître étant aussi lâche à l'égard de son prince que l'esclave l'est à son égard, l'*esclavage* civil y est encore accompagné de l'*esclavage* politique.

Dans les gouvernemens arbitraires on a une grande facilité à se vendre, parce que l'*esclavage* politique y anéantit en quelque facon la liberté civile. A Achim, dit Dampierre, tout le monde cherche à se vendre : quelques-uns des principaux seigneurs n'ont pas moins de mille esclaves, qui sont des principaux marchands, lesquels ont aussi beaucoup d'esclaves sous eux, et ceux-ci beaucoup d'autres; on en hérite, et on les fait trafiquer Là, les hommes libres, trop foibles contre le gouvernement, cherchent à devenir les esclaves de ceux qui tyrannisent le gouvernement.

Remarquez que dans les états despotiques, où l'on est déjà sous l'*esclavage* politique, l'*esclavage* civil est plus tolérable qu'ailleurs : chacun est assez content d'y avoir la subsistance et la vie : ainsi la condition de l'esclave n'y est guère plus à charge que la condition du sujet; ce sont deux conditions qui se touchent ; mais, quoique dans ce pays-là l'*esclavage* soit, pour ainsi dire, fondé sur une raison naturelle, il n'en est pas moins vrai que toute espèce d'*esclavage* est contre la nature.

Dans tous les états mahométans, la servitude est récompensée par la paresse dont on fait jouir les esclaves qui servent à la volupté. C'est cette paresse qui rend les sérails d'Orient des lieux de délices pour ceux-mêmes contre qui ils sont faits. Des gens qui ne craignent que le travail, peuvent trouver leur bonheur dans ces lieux tranquilles; mais on voit que par là on choque même le but de l'établissement

de l'*esclavage*. Ces dernières réflexions sont de l'Esprit des lois.

Concluons que l'*esclavage* fondé par la force, par la violence, et dans certains climats par l'excès de la servitude, ne peut se perpétuer dans l'univers que par les mêmes moyens. (M. DE JAUCOURT.).

EXPRESSION (*Belles-lettres.*)

En général, l'*expression* est la représentation de la pensée.

On peut exprimer ses pensées de trois manières ; par le ton de la voix, comme quand on gémit ; par le geste, comme quand on fait un signe à quelqu'un d'avancer ou de se retirer ; et par la parole, soit prononcée, soit écrite. (Voyez *Élocution.*)

Les *expressions* suivent la nature des pensées ; il y en a de simples, de vives, fortes, hardies, riches, sublimes, qui sont autant de représentations d'idées semblables : par exemple, la beauté *s'envole* avec le temps, *s'envole* est une *expression* vive et qui fait image ; si l'on y substituoit *s'en va*, on affoibliroit l'idée ; et ainsi des autres.

L'*expression* est donc la manière de peindre ses idées, et de les faire passer dans l'esprit des autres. Dans l'éloquence et la poésie, l'*expression* est ce qu'on nomme autrement *diction*, *élocution*, *choix des mots* qu'on fait entrer dans un discours ou dans un poème.

Il ne suffit pas à un poète ou à un orateur d'avoir de belles pensées ; il faut encore qu'il ait une heureuse *expression*. Sa première qualité est d'être claire ; l'équivoque ou l'obscurité des *expressions* marque nécessairement de l'obscurité dans la pensée.

> Selon que notre idée est plus ou moins obscure,
> L'*expression* la suit ou moins nette ou plus pure ;
> Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement,
> Et les mots pour le dire arrivent aisément.
> (BOILEAU, *Art poétique.*)

Un grand nombre de beautés des anciens auteurs, dit M. de

la Motte, sont attachées à des *expressions* qui sont particulières à leur langue, ou à des rapports qui, ne nous étant pas aussi familiers qu'à eux-mêmes, ne nous font pas le même plaisir. (M. l'abbé Mallet.)

F.

FÉLICITÉ.

La *félicité* est l'état permanent, du moins pour quelque temps, d'une âme contente; et cet état est bien rare. Le bonheur vient du dehors; c'est originairement une *bonne heure*. Un bonheur vient, on a un bonheur; mais on ne peut dire, il m'est venu une *félicité*, j'ai eu une *félicité*: et quand on dit, cet homme jouit d'une *félicité* parfaite, *une* alors n'est pas pris numériquement, et signifie seulement qu'on croit que sa *félicité* est parfaite. On peut avoir un bonheur sans être heureux. Un homme a eu le bonheur d'échapper à un piége, et n'en est quelquefois que plus malheureux; on ne peut pas dire de lui qu'il a éprouvé la *félicité*. Il y a encore de la différence entre un bonheur et le bonheur, différence que le mot *félicité* n'admet point. Un bonheur est un événement heureux; le bonheur, pris indéfinitivement, signifie une suite de ces événemens. Le plaisir est un sentiment agréable et passager; le bonheur, considéré comme sentiment, est une suite de plaisirs; la prospérité, une suite d'heureux événemens; la *félicité*, une jouissance intime de sa prospérité. L'auteur des synonymes dit que le bonheur est pour les riches, la *félicité* pour les sages, la béatitude pour les pauvres d'esprit; mais le bonheur paroît plutôt le partage des riches, qu'il ne l'est en effet, et la *félicité* est un état dont on parle plus qu'on ne l'éprouve. Ce mot ne se dit guère en prose au pluriel, par la raison que c'est un état de l'âme, comme tranquillité, sagesse, repos; cependant la poésie, qui s'élève au dessus de la prose, permet qu'on dise dans Polyeucte :

Ou leurs *félicités* doivent être infinies.
Que vos *félicités*, s'il se peut, soient parfaites.

Les mots, en passant du substantif au verbe, ont rarement la même signification. *Féliciter*, qu'on emploie au lieu de *congratuler*, ne veut pas dire rendre heureux; il ne dit pas même se réjouir avec quelqu'un; il veut dire simplement faire compliment sur un succès, sur un événement agréable. Il a pris la place de congratuler, parce qu'il est d'une prononciation plus douce et plus sonore.

(M. DE VOLTAIRE.)

FÊTE DES FOUS.

RÉJOUISSANCE pleine de désordres, de grossièretés et d'impiétés, que les sous-diacres, les diacres et les prêtres même faisoient dans la plupart des églises, durant l'office divin, principalement depuis les fêtes de Noël jusqu'à l'Epiphanie.

Cette fête étoit réellement d'une telle extravagance, que le lecteur auroit peine à y ajouter foi, s'il n'étoit instruit de l'ignorance et de la barbarie des siècles qui ont précédé la renaissance des lettres en Europe.

Nos dévots ancêtres ne croyoient pas déshonorer Dieu par les cérémonies bouffonnes et grossières que je vais décrire, dérivées presque toutes du paganisme, introduites en des temps peu éclairés, et contre lesquelles l'Eglise a souvent lancé ses foudres sans aucun succès.

Par la connoissance des Saturnales, on peut se former une idée de la *fête des fous;* elle en étoit une imitation, et les puérilités qui règnent encore dans quelques-unes de nos églises le jour des Innocens, ne sont que des vestiges de la fête dont il s'agit ici.

Comme dans les Saturnales les valets faisoient les fonctions de leurs maîtres, de même dans la *fête des fous* les jeunes clercs et les autres ministres inférieurs officioient publiquement pendant certains jours consacrés aux mystères du christianisme.

Il est très-difficile de fixer l'époque de la *fête des fous*, qui dégénéra si promptement en abus monstrueux. Il suffira

de remarquer, sur son ancienneté, que le concile de Tolède, tenu en 633, fit l'impossible pour l'abolir, et que Saint-Augustin, long-temps auparavant, avoit recommandé qu'on châtiât ceux qui seroient convaincus de cette impiété. Cédrénus nous apprend que, dans le dixième siècle, Théophylacte, patriarche de Constantinople, avoit introduit cette fête dans son diocèse; d'où l'on peut juger sans peine qu'elle s'étendit de tous côtés dans l'église grecque comme dans la latine.

On élisoit dans les églises cathédrales un évêque ou un archevêque des *fous*, et son élection étoit confirmée par beaucoup de bouffonneries qui servoient de sacre. Cet évêque élu officioit pontificalement, et donnoit la bénédiction publique et solennelle au peuple, devant lequel il portoit la mitre, la crosse, et même la croix archiépiscopale. Dans les églises qui relevoient immédiatement du Saint-Siége, on élisoit un pape des *fous*, à qui l'on accordoit les ornemens de la papauté, afin qu'il pût agir et officier pontificalement comme le saint père.

Des pontifes de cette espèce étoient accompagnés d'un clergé aussi licencieux. Tous assistoient ces jours-là au service divin en habits de mascarade et de comédie : ceux-ci prenoient des habits de pantoimmes; ceux-là se masquoient, se barbouilloient le visage, à dessein de faire peur ou de faire rire. Quand la messe étoit dite, ils couroient, sautoient et dansoient dans l'église avec tant d'impudence, que quelques-uns n'avoient pas honte de se mettre presque nus; ensuite ils se faisoient traîner par les rues dans des tombereaux pleins d'ordures, pour en jeter à la populace qui s'assembloit autour d'eux. Les plus libertins d'entre les séculiers se mêloient parmi le clergé, pour jouer aussi quelque personnage de *fou* en habit ecclésiastique. Ces abus vinrent à se glisser également dans les monastères de moines et de religieuses. En un mot, dit un savant auteur, c'étoit l'abomination de la désolation dans le lieu saint, et dans les personnes qui, par leur état, devoient avoir la conduite la plus sainte.

Le portrait que nous venons de tracer des désordres de la *fête des fous*, loin d'être chargé, est extrêmement adouci; le lecteur pourra s'en convaincre en lisant la lettre circu-

laire du 12 mars 1444, adressée au clergé du royaume par l'université de Paris. On trouve cette lettre à la suite des ouvrages de Pierre de Blois; et Sauval, tom. II, pag. 624, en donne un extrait, qui ne suffit que trop sur cette matière.

Cette lettre porte que, pendant l'office divin, les prêtres et les clercs étoient vêtus, les uns comme des bouffons, les autres en habit de femme, ou masqués d'une façon monstrueuse. Non contens de chanter dans le chœur des chansons déshonnêtes, ils mangeoient et jouoient aux dez sur l'autel, à côté du prêtre qui célébroit la messe. Ils mettoient des ordures dans les encensoirs, et couroient autour de l'église, sautant, riant, chantant, proférant des paroles sales, et faisant mille postures indécentes. Ils alloient ensuite par toute la ville se faire voir sur des chariots. Quelquefois, comme on l'a dit, ils sacroient un évêque ou pape des *fous*, qui célébroit l'office, et qui, revêtu d'habits pontificaux, donnoit la bénédiction au peuple. Ces folies leur plaisoient tant, et paroissoient à leurs yeux si bien pensées et si chrétiennes, qu'ils regardoient comme excommuniés ceux qui vouloient les proscrire.

Dans le registre de 1494 de l'église de Saint-Etienne de Dijon, on lit qu'à la *fête des fous* on faisoit une espèce de farce sur un théâtre devant une église, où on rasoit la barbe au pré-chantre des *fous*, et qu'on y disoit plusieurs obscénités. Dans les registres de 1521, on voit que les vicaires couroient par les rues avec fifres, tambours et autres instrumens, et portoient des lanternes devant le pré-chantre des *fous*, à qui l'honneur de la fête appartenoit principalement.

Dans le second registre de l'église cathédrale d'Autun, du secrétaire *Rotarii*, qui commence en 1411 et finit en 1416, il est dit qu'à la *fête des fous* on conduisoit un âne, et que l'on chantoit, *Hé, sire âne, hé, hé*, et que plusieurs alloient à l'église déguisés en habits grotesques; ce qui fut alors abrogé. Cet âne étoit décoré d'une chape qu'on lui mettoit sur le dos. On nous a conservé la rubrique que l'on chantoit alors, et le père Théophile Raynaud témoigne l'avoir vue dans le rituel d'une de nos églises métropolitaines.

Il y a un ancien manuscrit de la ville de Sens, où l'on

trouve l'office des *fous* tout entier. Enfin, pour abréger, presque toutes les églises de France ont célébré la *fête des fous*, sans interruption pendant plusieurs siècles durant l'octave des Rois. On l'a marquée de ce nom dans le livre des offices divins : *Festum fatuorum in Epiphaniâ et ejus octavis.*

Mais ce n'est pas seulement en France que s'étendirent les abus de cette fête ; ils passèrent la mer, et ils régnoient peut-être encore en Angleterre vers l'an 1530 ; du moins dans un inventaire des ornemens de l'église d'Yorck, fait en ce temps-là, il est parlé d'une petite mitre et d'un anneau pour l'évêque des *fous.*

Ajoutons ici que cette fête n'étoit pas célébrée moins ridiculement dans les autres parties septentrionales et méridionales de l'Europe ; en Allemagne, en Espagne, en Italie, et qu'il reste encore çà et là des traces que le temps n'a point effacées.

Outre les jours de la Nativité de Notre-Seigneur, de Saint-Etienne, de Saint-Jean l'évangéliste, des Innocens, de la Circoncision, de l'Epiphanie, ou de l'octave des Innocens, que se célébroit la *fête des fous*, il se pratiquoit quelque chose de semblable le jour de Saint-Nicolas et le jour de Sainte-Catherine dans divers diocèses, et particulièrement dans celui de Chartres. Tout le monde sait, dit M. Lancelot, qu'il s'étoit introduit, pendant les siècles d'ignorance, des fêtes différemment appelées des *fous*, des *ânes*, des *innocens*, des *calendes*. Cette différence venoit des jours et des lieux où elles se faisoient ; le plus souvent c'étoit dans les fêtes de Noël, à la Circoncision, ou à 'E piphanie.

Quoique cette fête ait été taxée de paganisme et d'idolâtrie par la Sorbonne en 1444, elle trouva des apologistes qui en défendirent l'innocence par des raisonnemens dignes de ces temps-là. « Nos prédécesseurs, disoient-ils, graves et saints » personnages, ont toujours célébré cette fête; pouvons-nous » suivre de meilleurs exemples ? D'ailleurs la folie, qui » nous est naturelle, et qui semble née avec nous, se dis- » sipe du moins une fois chaque année par cette douce » récréation ; les tonneaux de vin créveroient, si on ne » leur ouvroit la bonde pour leur donner de l'air : nous

» sommes des tonneaux mal reliés, que le puissant vin de » la sagesse feroit rompre, si nous le laissions bouillir par » une dévotion continuelle. Il faut donc donner quelque- » fois de l'air à ce vin, de peur qu'il ne se perde et ne se » répande sans profit. »

L'auteur du Curieux Traité contre le pananisme du *roi boit*, prétend même qu'un docteur de théologie soutint publiquement à Auxerre, sur la fin du quinzième siècle, que la *fête des fous* n'étoit pas moins approuvée de Dieu que la fête de la Conception immaculée de Notre-Dame, outre qu'elle étoit d'une toute autre ancienneté dans l'Église.

Aussi, les censures des évêques des treizième et quatorzième siècles eurent si peu d'efficace contre la pratique de la *fête des fous*, que le concile de Sens, tenu en 1460 et en 1485, en parle comme d'un abus pernicieux qu'il falloit nécessairement retrancher.

Ce fut alors que les évêques, les papes et les conciles se réunirent plus étroitement dans toute l'Europe, pour abroger les extravagantes et indécentes cérémonies de cette fête. Les constitutions synodales du diocèse de Chartres, publiées en 1550, ordonnèrent que l'on bannît des églises les habits des *fous*, qui font des personnages sur le théâtre. Les statuts synodaux de Lyon, en 1566 et 1577, défendirent toutes les farces de la *fête des fous* dans les églises. Le concile de Tolède, en 1566, entra dans le sentiment des autres conciles. Le concile provincial d'Aix, en 1585, ordonna que l'on fît cesser dans les églises, le jour de la fête des Innocens, tous les divertissemens, tous les jeux d'enfans et de théâtre qui y avoient subsisté jusqu'alors. Enfin, le concile de Bordeaux, tenu à Cognac en 1620, condamna sévèrement les danses et les autres pratiques ridicules qui se faisoient encore, dans ce diocèse, le jour de la *fête des fous*.

Les séculiers concoururent avec le clergé, pour faire cesser à jamais cette abominable fête, comme le prouve l'arrêt du parlement de Dijon, du 19 janvier 1552. Mais, malgré tant de forces réunies, l'on peut dire que la renaissance des lettres contribua plus, dans l'espace de cinquante ans, à l'abolition de cette ancienne et honteuse fête, que la puissance ecclésiastique et séculière dans le cours de mille ans.

Nous ajouterons ici, en faveur de plusieurs lecteurs, la description de la *fête des fous*, telle qu'elle se célébroit à Viviers. Cette description est tirée du vieux rituel manuscrit de cette église.

Elle commençoit par l'élection d'un abbé du clergé; c'étoient le bas chœur, les jeunes chanoines, les clercs et les enfans de chœur qui la faisoient. L'abbé élu, et le *Te Deum* chanté, on le portoit sur les épaules dans la maison où tout le reste du chapitre étoit assemblé. Tout le monde se levoit à son arrivée, l'évêque lui-même, s'il y étoit présent. Cela étoit suivi d'une ample collation, après laquelle le haut chœur d'un côté, et le bas chœur de l'autre, commençoient à chanter certaines paroles qui n'avoient aucune suite. Cela finissoit par une procession qui se faisoit tous les jours de l'octave. Enfin, le jour de Saint-Etienne paroissoit l'évêque *fou* ou l'évêque des *fous*. C'étoit aussi un jeune clerc, différent de l'abbé du clergé. Quoiqu'il fût élu dès le jour des Innocens de l'année précédente, il ne jouissoit, à proprement parler, des droits de sa dignité que ces trois jours de Saint-Etienne, de Saint-Jean et des Innocens. Après s'être revêtu des ornemens pontificaux, en chape, mitre, crosse, etc., suivi de son aumônier, aussi en chape, qui avoit sur la tête un petit coussin au lieu de bonnet carré, il venoit s'asseoir dans la chaire épiscopale, et assistoit à l'office, recevant les mêmes honneurs que le véritable évêque auroit reçus. A la fin de l'office, l'aumônier disoit à pleine voix : *Silete, silete, silentium habete;* le chœur répondoit : *Deo gratias*. L'évêque des *fous*, après avoir dit l'*adjutorium*, etc. donnoit sa bénédiction, qui étoit immédiatement suivies de ces prétendues indulgences que son aumônier prononçoit avec gravité. « De par monseigneur » l'évêque, que Dieu vous donne grand mal au foie, avec » une pleine pannerée de pardons, et deux doigts de rache » et de gale dessous le menton. » Les autres jours les mêmes cérémonies se pratiquoient, avec cette seule différence que les indulgences varioient. Voici celles du second jour, qui se pratiquoient aussi le troisième :

« Monseigneur, qui est ici présent, vous donne vingt » pannerées de mal de dents, et ajoute aux autres dons qu'il » vous a faits, celui d'une queue de rosse. »

Ces abus, quelque indécens et condamnables qu'ils fussent, n'approchoient point encore des impiétés qui se commettoient dans d'autres églises du royaume, si l'on en croit la lettre circulaire citée ci-dessous, des docteurs de la Faculté de Paris, envoyée, en 1444, à tous les prélats de France, pour les engager à abolir cette abominable coutume.

Belet, docteur de la même Faculté, qui vivoit plus de deux cents ans auparavant, écrit qu'il y avoit quatre sortes de danses; celle des lévites ou diacres, celle des prêtres, celle des enfans ou clercs, et celle des sous-diacres. Théophile Raynaud témoigne qu'à la messe de cette abominable fête, le jour de Saint-Etienne, on chantoit une prose de l'âne, qu'on nommoit aussi la prose des *fous*, et que le jour de Saint-Jean on en chantoit encore une autre, qu'on appeloit la prose du bœuf. On conserve, dans la bibliothèque du chapitre de Sens, un manuscrit en vélin avec des miniatures, où sont représentées les cérémonies de la *fête des fous*. Le texte en contient la description. Cette prose de l'âne s'y trouve; on la chantoit à deux chœurs, qui imitoient par intervalles, et comme par refrein, le braire de cet animal.

Cet abus a régné dans cette église comme dans toutes les autres du royaume; mais elle a été une des premières à le réformer, comme il paroît par une lettre de Jean Leguise, évêque de Troyes, à Tristan de Salasar, archevêque de Sens. Elle porte entre autres, que « aucuns gens d'église de » cette ville (de Troyes), sous ombre de leur *fête aux fous*, » ont fait plusieurs grandes moqueries, dérisions et folies » contre l'honneur et révérence de Dieu, et au grand » mépris et reproche des gens d'église et de tout l'état » ecclésiastique.... ont élu et fait un archevêque des *fous*, » lequel, la veille et le jour de la circoncision de notre Sei- » gneur, fit l'office..... vêtu *in pontificalibus*, en baillant » la bénédiction solemnelle au peuple; et avec ledit arche- » vêque, en allant parmi la ville, faisoit porter la croix » devant lui, et bailloit la bénédiction en allant en grande » dérision et censure de la dignité archiépiscopale; et » quand on leur a dit que c'étoit mal fait, ils ont dit que » ainsi le fait-on à Sens, et que vous-même avez commandé » et ordonné faire ladite fête, combien que je sois informé » du contraire, etc. » En effet, l'évêque de Troyes auroit

eû mauvaise grâce de s'adresser à son métropolitain pour faire cesser cet abus, si celui-ci en eût toléré un semblable dans sa cathédrale. Cette lettre est de la fin du quinzième siècle, et il paroît par-là que cette fête étoit déjà abolie dans l'église de Sens. Elle l'étoit également dans beaucoup d'autres, conformément aux décisions de plusieurs conciles, par le zèle et la vigilance qu'apportèrent les évêques à retrancher des abus si crians.

Quelques auteurs parlent de la coutume établie dans certains diocèses, où, sur la fin de décembre, les évêques jouoient familièrement avec leur clergé à la paume, à la boule; à l'imitation, disent-ils, des saturnales des païens: mais cette dernière pratique, qu'on regarderoit aujourd'hui comme indécente, n'étoit mêlée d'aucune impiété, comme il en régnoit dans la *fête des fous*. D'autres auteurs prétendent que les Latins avoient emprunté cette dernière fête des Grecs; mais il est plus vraisemblable que la première origine de cette fête vient de la superstition des païens qui se masquoient le premier jour de l'an, et se couvroient de peaux de cerfs ou de biches pour représenter ces animaux, ce que les chrétiens imitèrent nonobstant les défenses des conciles et des Pères. Dans les siècles moins éclairés, l'on crut rectifier ces abus, en y mêlant des représentations des mystères : mais, comme on voit, la licence et l'impiété prirent le dessus; et de ce mélange bizarre du sacré et du profane, il ne résulta qu'une profanation des choses les plus respectables.

La fête des Innocens étoit comme une branche de l'ancienne *fête des fous*, et on la célébroit le jour des Innocens. Elle n'a pas disparu sitôt que la première, puisque Naudé, dans sa plainte à Gassendi, en 1645, témoigne qu'elle subsistoit encore dans quelques monastères de Provence. Cet auteur raconte qu'à Antibes, dans le couvent des franciscains, les religieux prêtres ni le gardien n'alloient point au chœur le jour des Innocens, et que les frères lais qui vont à la quête ou qui travaillent au jardin et à la cuisine, occupoient ce jour-là leurs places dans l'église, et faisoient une manière d'office avec des extravagances et des profanations horribles. Ils se revêtoient d'ornemens sacerdotaux, mais tout déchirés, s'ils en trouvoient de tels, et tournés à

l'envers. Ils tenoient des livres à rebours, où ils faisoient semblant de lire avec des lunettes qui avoient de l'écorce d'orange pour verres. Ils ne chantoient ni hymnes, ni psaumes, ni messes à l'ordinaire; mais tantôt ils marmotoient certains mots confus, et tantôt ils poussoient des cris avec des contorsions qui faisoient horreur aux personnes sensées.

On a conservé, dans quelques cathédrales et collégiales, l'usage de faire officier ce jour-là les enfans de chœur, c'est-à-dire, de leur faire porter chape à la messe et à vêpres, et de leur donner place dans les hautes stalles, pour honorer la mémoire des enfans égorgés par ordre d'Hérode. C'est une pratique pieuse qui, n'étant accompagnée d'aucune indécence, ne se ressent en rien de la mascarade contre laquelle Naudé s'est élevé si justement, et encore moins de l'ancienne *fête des fous.*

(M. DE JAUCOURT.)

FROID (*Belles-lettres*).

On dit qu'un morceau de poésie, d'éloquence, de musique, un tableau même est *froid*, quand on attend dans ces ouvrages une expression animée qu'on n'y trouve pas. Les autres arts ne sont pas si susceptibles de ce défaut. Ainsi l'architecture, la géométrie, la logique, la métaphysique, tout ce qui a pour unique mérite la justesse, ne peut être ni échauffé ni refroidi. Le tableau de la famille de Darius, peint par Mignard, est très-*froid* en comparaison du tableau de Lebrun, parce qu'on ne trouve point dans les personnages de Mignard cette même affliction que Le Brun a si vivement exprimée sur le visage et dans les attitudes des princesses persanes. Une statue même peut être *froide*. On doit voir la crainte et l'horreur dans les traits d'une Andromède; l'effort de tous les muscles et une colère mêlée d'audace dans l'attitude et sur le front d'un Hercule qui soulève Anthée.

Dans la poésie, dans l'éloquence, les grands mouvemens

deviennent *froids* quand ils sont exprimés en termes trop communs, et dénués d'imagination. C'est ce qui fait que l'amour, qui est si vif dans Racine, est languissant dans Campistron son imitateur.

Les sentimens qui échappent à une âme qui veut les cacher, demandent au contraire les expressions les plus simples. Rien n'est si vif, si animé que ces vers du Cid : *Va, je ne te hais point..... Tu le dois..... Je ne puis.* Ce sentiment deviendroit *froid* s'il étoit relevé par des termes étudiés.

C'est par cette raison que rien n'est si *froid* que le style ampoulé. Un héros, dans une tragédie, dit qu'il a essuyé une tempête, qu'il a vu périr son ami dans cet orage; il touche, il intéresse s'il parle avec douleur de sa perte, s'il est plus occupé de son ami que de tout le reste; il ne touche point, il devient *froid* s'il fait une description de la tempête, s'il parle de *source, de feu bouillonnant sur les eaux, et de la foudre qui gronde et qui frappe à sillons redoublés la terre et l'onde.* Ainsi le style *froid* vient tantôt de la stérilité, tantôt de l'intempérance des idées; souvent d'une diction trop commune, quelquefois d'une diction trop recherchée.

L'auteur qui n'est *froid* que parce qu'il est vif à contretemps, peut corriger ce défaut d'une imagination trop abondante; mais celui qui est *froid* parce qu'il manque d'âme, n'a pas de quoi se corriger. On peut modérer son feu, on ne sauroit en acquérir.

(M. DE VOLTAIRE.)

I

IDIOT.

On appelle *idiot* celui en qui un défaut naturel dans les organes qui servent aux opérations de l'entendement est si grand qu'il est incapable de combiner aucune idée, en sorte

que sa condition paroît à cet égard plus bornée que celle des bêtes. La différence de l'*idiot* et de l'imbécille consiste, ce me semble, en ce que l'on naît *idiot*, et que l'on devient imbécille. *Idiot* vient d'un mot grec qui signifie *homme particulier*, qui s'est renfermé dans une vie retirée, loin des affaires du gouvernement, c'est-à-dire, celui que nous appellerions aujourd'hui un *sage*. Il y a eu un célèbre mystique qui prit par modestie la qualité d'*idiot* qui lui convenoit beaucoup plus qu'il ne pensoit.

(M. Diderot.)

INTRIGUE.

Conduite détournée de gens qui cherchent à parvenir, à s'avancer, à obtenir des emplois, des grâces, des honneurs par la cabale et le manège. C'est la ressource des âmes foibles et vicieuses, comme l'escrime est le métier des lâches.

Intrigue (belles-lettres). Assemblage de plusieurs événemens ou circonstances qui se rencontrent dans une affaire, et qui embarrassent ceux qui y sont intéressés.

Intrigue en poésie est le nœud ou la conduite d'une pièce dramatique, ou en prose d'un roman, c'est-à-dire, le plus haut point d'embarras où se trouvent les principaux personnages, par l'artifice ou la fourberie de certaines personnes, et par la rencontre de plusieurs événemens fortuits qu'ils ne peuvent débrouiller.

Il y a toujours deux desseins dans la tragédie, la comédie ou le poème épique. Le premier et le principal est celui du héros; le second comprend tous les desseins de ceux qui s'opposent à ses prétentions. Ces causes opposées produisent aussi des effets opposés; savoir: les efforts du héros pour l'exécution de son dessein, et les efforts de ceux qui lui sont contraires.

Comme ces causes et ces desseins sont les commencemens de l'action, de même ces efforts contraires en sont le milieu, et forment une difficulté et un nœud qui font la plus grande

partie du poème ; elle dure autant de temps que l'esprit du lecteur est suspendu sur l'événement de ces efforts contraires. La solution ou dénouement commence lorsque l'on commence à voir la difficulté levée et les doutes éclaircis.

Homère et Virgile ont divisé en deux chacun de leurs trois poèmes, et ils ont mis un nœud et un dénouement en chaque partie.

La première partie de l'Iliade est la colère d'Achille qui veut se venger d'Agamemnon par le moyen d'Hector et des Troyens. Le nœud comprend le combat de trois jours qui se donne en l'absence d'Achille, et consiste d'une part dans la résistance d'Agamemnon et des Grecs, et de l'autre dans l'humeur vindicative et inexorable d'Achille, qui ne lui permet pas de se réconcilier. Les pertes des Grecs et le désespoir d'Agamemnon disposent au dénouement par la satisfaction qui en revient au héros irrité. La mort de Patrocle, jointe aux offres d'Agamemnon, qui seules avoient été sans effet, lèvent cette difficulté et font le dénouement de la première partie. Cette même mort est aussi le commencement de la seconde partie, puisqu'elle fait prendre à Achille le dessein de se venger d'Hector ; mais ce héros s'oppose à ce dessein, et cela forme la seconde *intrigue* qui comprend le combat du dernier jour.

Virgile a fait dans son poème le même partage qu'Homère. La première partie est le voyage et l'arrivée d'Énée en Italie ; la seconde est son établissement. L'opposition qu'il éprouve de la part de Junon dans ces deux entreprises, est le nœud général de l'action entière.

Quant au choix du nœud et à la manière d'en faire le dénouement, il est certain qu'ils doivent naître naturellement du fond et du sujet du poème. Le P. Le Bossu donne trois manières de former le nœud d'un poème ; la première est celle dont nous venons de parler ; la seconde est prise de la fable et du dessein du poète ; la troisième consiste à former le nœud de telle sorte que le dénouement en soit une suite naturelle.

Dans le poème dramatique, l'*intrigue* consiste à jeter les spectateurs dans l'incertitude sur le sort qu'auront les principaux personnages introduits sur la scène ; mais pour cela elle doit être naturelle, vraisemblable et prise autant qu'il

se peut dans le fond même du sujet. 1°. Elle doit-être vraisemblable et naturelle; car une *intrigue* forcée ou trop compliquée, au lieu de produire dans l'esprit ce trouble qu'exige l'action théâtrale, n'y porte au contraire que la confusion et l'obscurité, et c'est ce qui arrive immauquablement lorsque le poète multiplie trop les incidens; car ce n'est pas tant le surprenant et le merveilleux qu'on doit chercher en ces occasions que le vraisemblable : or rien n'est plus éloigné de la vraisemblance que d'accumuler dans une action, dont la durée n'est tout au plus supposée que de vingt-quatre heures, une foule d'actions qui pourroient à peine se passer en une semaine, ou en un mois. Dans la chaleur de la représentation, ces surprises multipliées plaisent pour un moment; mais à la discussion on sent qu'elles accablent l'esprit; qu'au fond le poète ne les a imaginées que faute de trouver dans son génie les ressources propres à soutenir l'action de sa pièce par le fond même de sa fable. De là tant de reconnaissances, de déguisement, de suppositions d'état dans les tragédies de quelques modernes dont on ne suit les pièces qu'avec une extrême contention d'esprit. Le poète dramatique doit, à la vérité, conduire son spectateur à la pitié par la terreur, et réciproquement à la terreur par la pitié. Il est encore également vrai que c'est par les larmes, par l'incertitude, par l'espérance, par la crainte, par les surprises et par l'horreur, qu'il doit le mener jusqu'à la catastrophe; mais tout cela n'exige pas une *intrigue* pénible et compliquée. Corneille et Racine, par exemple, prodiguent-ils à tout propos les incidens, les reconnaissances et les autres machines de cette nature ponr former leur *intrigue*? L'action de Phèdre marche sans interruption, et roule sur le même intérêt, mais infiniment simple, jusqu'au troisième acte où l'on apprend le retour de Thésée. La présence de ce prince, et la prière qu'il fait à Neptune forment tout le nœud, et tiennent les esprits en suspens. Il n'en faut pas davantage pour exciter l'horreur pour Phèdre, la crainte pour Hyppolite, et ce trouble inquiétant dont tous les cœurs sont agités dans l'impatience de découvrir ce qui doit arriver. Dans Athalie, le secret du grand prêtre sur le dessein qu'il a formé de proclamer Joas roi de Juda, l'empressement d'Athalie à demander qu'on lui livre cet enfant inconnu,

conduisent et arrêtent par degré l'action principale, sans qu'il soit besoin de recourir à l'extraordinaire et au merveilleux. On verra de même, dans Cinna, dans Rodogune, et dans toutes les meilleures pièces de Corneille, que l'*intrigue* est aussi simple dans son principe que féconde dans ses suites. 2°. Elle doit naître du fond du sujet autant qu'il se peut; car lorsque la fable ou le morceau d'histoire que l'on traite fournit naturellement les incidens et les obstacles qui doivent contraster avec l'action principale, qu'ont-ils besoin de recourir à des épisodes qui ne font que la compliquer, ou partager et refroidir l'intérêt?

(M. l'abbé Mallet.)

Dans l'action d'un poème épique, on entend par l'*intrigue* une combinaison de circonstances et d'incidens d'intérêts et de caractères, dans l'attente de l'événement, l'incertitude, la curiosité, l'impatience, l'inquiétude, etc.

La marche d'un poeme, quel qu'il soit, doit-être celle de la nature, c'est-à-dire, telle qu'il nous soit facile de croire que les choses se sont passées comme nous les voyons. Or dans la nature, les événemens ont une suite, une liaison, un enchaînement; l'*intrigue* d'un poème doit donc être une chaîne dont chaque incident soit un anneau.

Dans la tragédie ancienne l'*intrigue* étoit peu de chose. Aristote divise la fable en quatre parties de quantité: le prologue ou l'exposition, l'épisode ou les incidens; l'exorde ou la conclusion, et le chœur que nous avons supprimé. Il parle du nœud et du dénouement; mais le nœud ne l'occupe guère; il distingue les fables simples et les fables implexes. Il appelle *simples* les actions qui, étant continues et unies, finissent sans reconnoissance et sans révolution. Il appelle *implexes* celles qui ont la révolution ou la reconnoissance, ou mieux encore toutes les deux. Or la seule règle qu'il prescrive à l'une et à l'autre espèce de fable, c'est que la chaîne des incidens soit continue; qu'au lieu de venir l'un après l'autre, ils naissent naturellement les uns des autres, contre l'attente du spectateur, et qu'ils amènent le dénouement. Et en effet dans ses principes il n'en falloit pas davan-

tage, puisqu'il ne demandoit qu'un événement qui laissât le spectateur pénétré de terreur et de compassion. Ce n'est donc qu'au dénouement qu'il s'attache. Mais quel sera le pathétique intérieur de la fable? c'est ce qui l'intéresse peu.

On voit donc bien pourquoi sur le théâtre des Grecs, la fable, n'ayant à produire qu'une catastrophe terrible et touchante, pouvoit être si simple; mais cette simplicité qu'on nous vante n'étoit au fond que le vide d'une action stérile de sa nature. En effet la cause des événemens étant indépendante des personnages, antérieure à l'action même, ou supposée au dehors, comment la fable auroit-elle pu donner lieu au constraste des caractères et au combat des passions?

Dans l'Œdipe tout est fait avant que l'action commence. Laïus est mort, Œdipe a épousé Jocaste: il n'a plus, pour être malheureux, qu'à se reconnoître inceste et parricide. Peu à peu le voile tombe, les faits s'éclaircissent; Œdipe est convaincu d'avoir accompli l'oracle, et il s'en punit. Voilà le plan du chef-d'œuvre des Grecs. Heureusement il y a deux crimes à découvrir; et ces éclaircissemens, qui font frémir la nature, occupent et remplissent la scène. Dans l'Hécube, dès que l'ombre d'Achille a demandé qu'on lui immole Polixène, il n'y a pas même à délibérer; Hécube n'a plus qu'à se plaindre, et Polixène n'a plus qu'à mourir. Aussi le poète, pour donner à sa pièce la durée prescrite, a-t-il été obligé de recourir à l'épisode de Polidore. Dans l'Iphigénie en Tauride, il est décidé qu'Oreste mourra, même avant qu'il arrive: sa qualité fait son crime. Mais, comme la pièce est implexe, la reconnoissance prolongée remplit le vide et supplée à l'action.

Comment donc les Grecs, avec un événement fatal, et dans lequel le plus souvent les personnages n'étoient que passifs, trouvoient-ils le moyen de fournir à cinq actes? Le voici: 1°. On donnoit sur leur théâtre plusieurs tragédies de suite dans le même jour. Dacier prétend qu'on en donnoit jusqu'à seize. 2°. Le cœur occupoit une partie du temps, et ce qu'on appelle un acte n'avoit besoin que d'une scène. 3°. Des plaintes, des harangues, des descriptions, des cérémonies, des déclamations, des disputes philosophiques ou politiques achevoient de remplir les vides, et au lieu de ces

incidens qui doivent naître les uns des autres et amener le dénouement, l'on entremêloit l'action de détails épisodiques et superflus. L'Œdipe d'Euripide va donner une idée de la construction de ces plans.

Oreste, meurtrier de sa mere, et tourmenté par ses remords, paroît endormi sur la scène. Electre veille auprès de lui; survient Hélène qui gémit sur les malheurs de sa famille; Oreste, après un moment de repos, s'éveille et retombe dans son égarement; Electre tâche de le calmer, le chœur se joint à elle et conjure les Furies d'épargner ce malheureux prince. Voilà le premier acte. Dans le second, Oreste implore la protection de Ménélas contre les Argiens déterminés à le faire périr. Arrive Tyndare, père de Clytemnestre, qui accable Oreste de reproches; Oreste se défend et presse de nouveau Ménélas de le protéger; mais celui-ci ne lui promet qu'une timide et foible entremise auprès de Tyndare et du peuple. Pylade arrive, et le plus courageux ami jure de le défendre et de le délivrer, ou de mourir avec lui. Cet acte est beau et bien rempli; mais c'est le seul. Le troisième n'est que le récit fait à Electre, du jugement qui les condamne elle et son frère à se donner la mort. Que restoit-il pour les deux derniers actes? La scène où Oreste, Electre et Pylade veulent mourir ensemble, et l'apparition d'Apollon pour dénouer l'*intrigue*. Il a donc fallu y ajouter, et quoi? le projet insensé, atroce, inutile, étranger à l'action, d'assassiner Hélène, et, s'ils manquoient leur coup, de mettre le feu au palais : épisode absolument hors d'œuvre, et plus vicieux encore, en ce qu'il détruit l'intérêt et change en horreur la pitié.

La grande ressource des poètes grecs étoit la reconnoissance, moyen fécond en mouvemens tragiques, surtout favorable au génie de leur théâtre, et sans lequel leurs plus beaux sujets, comme l'Œdipe, l'Iphigénie en Tauride, l'Electre, le Cresfonte, le Philoctète, se seroient presque réduits à rien.

Nos premiers poètes, comme le Sénèque des Latins, ne savoient rien de mieux que de défigurer les poèmes des Grecs en les imitant, lorsqu'il parut un génie créateur qui, rejetant comme pernicieux tous les moyens étrangers à l'homme, les oracles, la destinée, la fatalité, fit de la scène

française le théâtre des passions actives et fécondes, et de la nature livrée à elle-même, l'agent de ses propres malheurs. Dès lors le grand intérêt du théâtre dépendit du jeu des passions; leur progrès, leurs combats, leurs ravages, tous les maux qu'elles ont causés, les vertus qu'elles ont étouffées comme dans leurs germes, les crimes qu'elles ont fait éclore du sein même de l'innocence, et du fond d'un naturel heureux : tels furent, dis-je, les tableaux que présenta la tragédie. On vit sur le théâtre les plus grands intérêts du cœur humain combinés et mis en balance; les caractères opposés et développés l'un par l'autre; les penchans divers combattus et s'irritant contre les obstacles; l'homme aux prises avec la fortune; la vertu couronnée au bord du tombeau, et le crime précipité du faîte du bonheur dans un abîme de calamités. Il n'est donc pas étonnant qu'une telle machine soit plus vaste et plus compliquée que les fables du théâtre ancien.

Pour exciter la terreur et la pitié dans le système ancien, que falloit-il ? On vient de le voir ; une simple combinaison de circonstances d'où résultât un événement pathétique. Pour peu que le personnage mis en péril allât au devant du malheur, c'étoit assez ; souvent même le malheur le cherchoit, le poursuivoit, s'attachoit à lui, sans que son âme y donnât prise ; et plus la cause du malheur étoit étrangère au malheureux, plus il étoit intéressant. Ainsi, dès la naissance d'Œdipe, un oracle avoit prédit qu'il seroit parricide et incestueux, et en fuyant le crime, il y étoit tombé. Ainsi, Hercule aveuglé par la haine de Junon, avoit égorgé sa femme et ses enfans : ainsi Oreste avoit été condamné par un dieu à tuer sa mère pour venger son père. Rien de tout cela ne supposoit ni vice, ni vertu, ni caractère décidé dans l'homme jouet de la destinée ; et Aristote avoit raison de dire que la tragédie pouvoit se passer des mœurs. Mais ce moyen qui n'étoit qu'accessoire est devenu le ressort principal. L'amour, la haine, la vengeance, l'ambition, ou la jalousie ont pris la place des dieux et du sort. Les gradations du sentiment, le flux et le reflux des passions; leurs révolutions, leurs contrastes ont compliqué le nœud de l'action, et répandu sur la scène des mouvemens inconnus aux anciens. La nécessité étoit un agent despotique dont les décrets absolus n'avoient

pas besoin d'être motivés ; la nature au contraire a ses principes et ses lois ; dans le désordre même des passions règne un ordre caché, mais sensible, et qu'on ne peut renverser sans que la nature, qui se juge elle-même, ne s'apperçoive qu'on lui fait violence, et ne murmure au fond de nos cœurs.

On sent combien la précision, la délicatesse et la liaison des ressorts visibles de la nature les rendent plus difficiles à manier que les ressorts cachés de la destinée. Mais de ce changement de mobiles naît encore une plus grande difficulté, celle de graduer l'intérêt par une succession continuelle de mouvemens, de situations et de tableaux de plus en plus terribles et touchans.

Voyez dans les modèles des anciens, voyez même dans les règles d'Aristote en quoi consistoit le tissu de la fable : l'état des choses dans l'avant-scène, un ou deux incidens qui amenoient la révolution et la catastrophe, ou la catastrophe sans révolution : voilà tout. Aujourd'hui, quel édifice à construire qu'un plan de tragédie où l'on passe sans interruption d'un état pénible à un état plus pénible encore ; où l'action, renfermée dans les bornes de la nature, ne forme qu'une chaîne ; où tous les événemens amenés l'un par l'autre sont tirés du fond du sujet et du caractère des personnages ! Or, telle est l'idée que nous avons de la tragédie à l'égard de l'*intrigue*. Une fable, tissue comme celle de Polieucte, d'Héraclius et d'Alzire, auroit, je crois, étonné Aristote : il eût reconnu qu'il y a un art au dessus de celui d'Euripide et de Sophocle ; et cet art consiste à trouver dans les mœurs le principe de l'action.

Dans la tragédie moderne, l'*intrigue* résulte non seulement du choc des incidens, mais du combat des passions ; et c'est par là que dans l'attente de l'événement décisif, l'espérance et la crainte se succèdent et se balancent dans l'âme des spectateurs.

Ce n'est pas qu'il ne puisse y avoir absolument de l'intérêt sans cette alternative continuelle d'espérance et de crainte ; la seule incertitude et l'attente inquiète, prolongées avec art dans une action d'une grande importance, peuvent nous émouvoir assez. Œdipe va-t-il être reconnu pour le meurtrier de son père, pour le mari de sa mère, pour le frère de ses

enfans, pour le fléau de sa patrie ? Ce doute suffit pour remuer fortement l'âme des spectateurs. Ainsi tous les grands sujets du théâtre ancien se sont passés d'*intrigue*. Mais, lorsqu'il n'y a eu rien à attendre du dehors, et qu'il a fallu soutenir par le jeu des passions et des caractères une action de cinq actes, l'*intrigue* plus simple et mieux combinée a demandé infiniment plus d'art.

La comédie grecque, dans ses deux premiers âges, n'étoit pas mieux intriguée que la tragédie: l'on va en juger par l'esquisse de l'une des pièces d'Aristophane, et l'une des plus célèbres; elle a pour titre, les Chevaliers.

Cléon, trésorier et général d'armée, fils de corroyeur et corroyeur lui-même, arrivé par la brigue au gouvernement de l'État, actuellement en pleine puissance, fut l'objet de cette satire, dans laquelle il étoit nommé et représenté en personne.

Démosthènes et Nicias, esclaves dans la maison où Cléon s'est introduit, ouvrent la scène. « Nous avons, disent-ils, » un maître dur, homme colère et emporté, vieillard dif- » ficile et sourd (ce vieillard, c'est le peuple); il y a quel- » que temps qu'il s'est avisé d'acheter un esclave corroyeur, » intrigant, délateur fieffé; ce fripon, connoissant bien son » vieillard, s'est étudié à le flatter, à le gagner, à le sé- » duire : *Peuple d'Athènes*, lui dit-il, *reposez-vous après* » *vos assemblées, buvez, mangez, etc.* Il s'est insinué dans » les bonnes grâces du vieillard; il nous pille tous et il a » toujours le fouet de cuir en main pour nous empêcher de » nous plaindre. » Ils veulent donc s'enfuir chez les Lacédémoniens; mais trouvant Cléon endormi et dans l'ivresse, ils lui volent ses oracles. Dans ces oracles il est dit qu'un vendeur de boudin et d'andouilles succédera au vendeur de cuir. Nicias et Démosthènes cherchent ce libérateur. Agatocrite (c'est le charcutier), fort étonné du sort qu'on lui annonce, ne sait comment s'y prendre pour gouverner l'Etat. « Pau- » vre homme ! rien n'est si facile; tu n'auras qu'à faire ton » métier, tout brouiller, allécher le peuple et le duper : » voilà ce que tu fais. N'as-tu pas d'ailleurs la voix forte, » l'éloquence impudente, le génie malin, et la charlatane- » rie du marché? C'est plus qu'il n'en faut, crois-moi, pour » le gouvernement d'Athènes ». Ils l'opposent donc à Cléon

sous la protection des Chevaliers, et voila un général d'armée et un marchand de saucisses qui se disputent le prix de l'impudence et de la force des poumons. Il n'est point de crimes infâmes qu'ils ne s'imputent l'un à l'autre, et pour finir l'acte ils s'appellent réciproquement devant le sénat, où ils vont s'accuser.

Dans le second acte, Agatocrite raconte ce qui s'est passé au tribunal des juges, où Cléon a été vaincu. Celui-ci arrive; nouveau combat d'impudence, et Cléon en appelle au peuple. Le peuple paroît en personne : « Venez, lui dit Cléon, » mon cher petit peuple; venez, mon père. » Le vieillard gronde et paroît imbécille; les deux concurrens le caressent. Le peuple incline pour le vendeur de chair. Cléon a recours à ses oracles. Agatocrite lui oppose les siens. Le peuple consent à les entendre.

La lecture de ces oracles fait le sujet du troisième acte. Le peuple paroît indécis. Cléon, pour dernière ressource, invite le peuple à un festin. Agatocrite lui en offre autant. Ce régal, où chacun présente au peuple ses mets favoris, remplit le quatrième acte. Agatocrite propose au peuple de fouiller dans les deux mannes où étoient les viandes; la sienne se trouve vide; il a donné au peuple tout ce qu'il avoit : celle de Cléon est encore pleine. Le peuple, indigné contre Cléon, veut lui ôter la couronne pour la donner à son rival; mais Cléon allègue un oracle de Delphes qui désigne son successeur. Il récite l'oracle, et à chaque trait de ressemblance il reconnoît qu'il s'accomplit; car selon l'oracle, le digne successeur de Cléon doit être un homme vil, un vendeur de chair, un voleur, un parjure, un imposteur, etc. Alors Cléon s'écrie : « Adieu, chère couronne, je te quitte à » regret; un autre te portera, si non plus grand voleur, du » moins plus fortuné. »

Dans le cinquième acte Agatocrite a rajeuni le peuple : « Il est, dit-il, revenu tel qu'il étoit du temps des Miltiade » et des Aristide. » Le peuple rajeuni paroît; il a perdu la mémoire, il demande qu'on l'instruise des sottises qu'il a faites du temps de Cléon. Agatocrite les lui raconte : le peuple en rougit. Agatocrite l'interroge sur la façon dont il se comportera à l'avenir. Il répond en personne sage. Agatocrite produit deux femmes qui sont les anciennes alliances de Lacédé-

mone et d'Athènes, que Cléon tenoit captives, et on leur rend la liberté.

Indépendamment de la grossièreté, de la bassesse et de l'âcreté satirique de cette farce, très-utile d'ailleurs, sans doute, dans un état républicain, on voit combien l'*intrigue* en est bizarrement tissue; c'est la manière d'Aristophane. La comédie du troisième âge, celle de Ménandre, étoit mieux composée. Il falloit que l'*intrigue* en fût bien simple, puisque Térence, dont les pièces ne sont pas elles-mêmes fort intriguées, étoit obligé, en l'imitant, de réunir deux de ses fables pour en faire une, et que pour cela ses critiques l'appeloient un *demi-Ménandre*.

Plaute, si inférieur à Térence du côté de l'élégance, du naturel et de la vérité des mœurs, est supérieur à lui du côté de l'*intrigue* : son action est plus vive, plus animée, et plus féconde en incidens comiques.

C'est le genre de Plaute que les Espagnols semblent avoir pris, mais avec un fond de mœurs différentes. Les Italiens, à l'exemple des Espagnols, et les Anglais, à l'exemple des uns et des autres, ont chargé d'incidens l'*intrigue* de leurs comédies. Comme eux nous avons été long-temps plus occupés du comique d'incidens que du comique de mœurs; des fourberies, des méprises, des rencontres embarrassantes pour les fripons ou pour les dupes; voilà ce qui occupoit la scène, et Molière lui-même, dans ses premières pièces, sembloit n'avoir connu encore que ces sources du ridicule.

Mais, lorsqu'une fois il eut connu que c'étoit aux mœurs qu'il falloit s'attacher, que la vanité, l'amour propre, les prétentions manquées et les maladresses des sots; leurs foiblesses, leurs duperies, leurs méprises et leurs travers; les maladies de l'esprit et les vices du caractère; j'entends les vices méprisables plus importuns que dangereux; que tous ces sujets, dis-je, étoient les vrais objets d'un comique à la fois plaisant et salutaire; ce fut à la peinture et à la correction des mœurs qu'il s'attacha sérieusement, subordonnant l'*intrigue* aux caractères, et n'employant les situations qu'à mettre en évidence le ridicule humiliant qu'il vouloit livrer au mépris; dès lors l'*intrigue* comique ne fut que le tissu de ces situations risibles, où l'on s'engage par foiblesse, par imprudence, par erreur, ou par quelqu'un de ces travers d'es-

prit ou de ces vices d'âme qui sont assez punis par leurs propres bévues, et par l'insulte qui les suit. C'est dans cet esprit, et avec ce grand art que fut tissue l'*intrigue* de l'Avare de l'Ecole des Femmes, de l'Ecole des Maris, de Georges Dandin, du Tartuffe; modèles effrayans même pour le génie, et dont l'esprit et le simple talent n'approcheront jamais.

(M. MARMONTEL.)

L.

LACONIQUE, *concis*.

L'IDÉE commune attachée à ces deux mots est celle de la brièveté. Voici les nuances qui les distinguent.

Laconique se dit des choses et des personnes; *concis* ne se dit guère que des choses, et principalement des ouvrages et du style, au lieu que *laconique* se dit principalement de la conversation ou de ce qui y a rapport. On dit: un homme très-*laconique*, une réponse *laconique*, une lettre *laconique*; un ouvrage *concis*, un style *concis*.

Laconique suppose nécessairement peu de paroles; *concis* ne suppose que les paroles nécessaires: un ouvrage peut être long et *concis*, lorsqu'il embrasse un grand sujet; une réponse, une lettre ne peuvent être à la fois longues et *laconiques*.

Laconique suppose une sorte d'affectation et une espèce de défaut; *concis* emporte pour l'ordinaire une idée de perfection: *Voilà un compliment bien laconique; voilà un discours bien concis et bien énergique*.

(M. D'ALEMBERT.)

LACONISME, c'est-à-dire, en français *langage* bref, animé et sententieux. Mais ce mot désigne proprement l'expression énergique des anciens Lacédémoniens, qui avoient

une manière de s'énoncer succincte, serrée, animée et touchante.

Le style des modernes qui habitent la Laconie ne s'en éloigne guère encore aujourd'hui ; mais ce style vigoureux et hardi ne sied plus à de misérables esclaves, et répond mal au caractère de l'ancien laconisme.

En effet, les Spartiates conservoient un air de grandeur et d'autorité dans leur manière de dire beaucoup en peu de paroles. Le partage de celui qui commande est de trancher en deux mots. Les Turcs ont assez humilié les Grecs de Misitra, pour avoir droit de leur tenir le propos qu'Epaminondas tint autrefois aux gens du pays : *En vous ôtant l'empire, nous vous avons ôté le style d'autorité.*

Ce talent de s'énoncer en peu de mots étoit particulier aux anciens Lacédémoniens, et rien n'est si *laconique* que les deux lettres qu'ils écrivirent à Philippe, père d'Alexandre. Après que ce prince les eut vaincus, et réduit leur état à une grande extrémité, il leur envoya demander, en termes impérieux, s'ils ne vouloient pas le recevoir dans leur ville; ils lui écrivirent tout uniment, *non ;* en leur langue la réponse étoit encore plus courte.

Comme ce roi de Macédoine insultoit à leurs malheurs, dans le temps que Denis venoit d'être dépouillé du pouvoir souverain, et réduit à être maître d'école dans Corinthe, ils attaquèrent indirectement la conduite de Philippe par une lettre de trois paroles, qui le menaçoient de la destinée du tyran de Syracuse : *Denis est à Corinthe.*

Je sais que notre politesse trouvera extrêmement grossières ces deux lettres si *laconiques* des Lacédémoniens ; eh bien, voici d'autres exemples de laconisme de la part du même peuple, que nous proposerons pour modèle. Les Lacédémoniens, après la journée de Platée, dont le récit pouvoit souffrir quelque éloge de la valeur de leurs troupes, puisqu'il s'agissoit de la plus glorieuse de leurs victoires, se contentèrent d'écrire à Sparte : *Les Persans viennent d'être humiliés ;* et lorsqu'après de si sanglantes guerres ils se furent rendus maîtres d'Athènes, ils mandèrent simplement à Lacédémone : *La ville d'Athènes est prise.*

Leur prière particulière et publique tenoit d'un laconisme plein de sens. Ils prioient seulement les dieux de leur

accorder les choses belles et bonnes : voilà toute la teneur de leurs oraisons.

N'espérons pas de pouvoir transporter dans le français l'énergie de la langue grecque. Eschine, dans son plaidoyer contre Ctésiphon, dit aux Athéniens : « Nous sommes nés pour la *paradoxologie ;* » tout le monde savoit que ce seul mot signifioit, « pour transmettre par notre conduite aux » races futures une histoire incroyable de paradoxes. » Mais il n'y a que le grec qui ait trouvé l'art d'atteindre à une brièveté si nerveuse et si forte.

(M. DE JAUCOURT.)

LAID.

LAID se dit des hommes, des femmes, des animaux qui manquent des proportions ou des couleurs dont nous formons l'idée de la beauté ; il se dit aussi des différentes parties des corps animés. Mais, quoi qu'en disent les auteurs du dictionnaire de Trévoux, et même ceux du dictionnaire de l'Académie, on ne doit pas dire, et on ne dit pas, quand on parle avec noblesse et avec précision, une *laide mode*, une une *laide maison*, une *étoffe laide*. On fait usage d'autres épithètes ou de périphrases, pour exprimer la privation des qualités qui nous rendent agréables les êtres inanimés ; il en est de même des êtres moraux, et ce n'est plus que dans quelques proverbes qu'on emploie le mot de *laid* dans le sens moral.

Les idées de la laideur varient comme celles de la beauté, selon les temps, les lieux, les climats, et le caractère des nations et des individus. Si le contraire de beau ne s'exprime pas toujours par *laid*, et si on donne à ce dernier mot bien moins d'acceptions qu'au premier, c'est qu'en général toutes les langues ont plus d'expressions pour les défauts ou pour les douleurs, que pour les perfections ou pour les plaisirs.

Laid se dit des espèces trop différentes de celles qui peuvent nous plaire ; et *difforme* se dit des individus qui

manquent à l'excès des qualités de leur espèce : *laid* suppose des défauts ; et *difforme* suppose des défectuosités : la laideur dégoûte ; la difformité blesse. (*Anonyme.*)

LÈSE-MAJESTÉ (*Crime de*).

Il y a crime de *lèse-majesté divine* et *de lèse-majesté humaine.*

Le crime de *lèse-majesté divine* est une offense commise directement contre Dieu, telle que l'apostasie, l'hérésie, sortilége, simonie, sacrilége et blasphème.

Ce crime est certainement des plus détestables ; aussi est-il puni grièvement, et même quelquefois de mort ; ce qui dépend des circonstances. Quelques-uns ont pensé que ce n'étoit pas un crime public, et conséquemment que les juges de seigneurs en pouvoient connoître ; mais le bien et la sûreté de l'état demandant que le culte divin ne soit point troublé, on doit regarder ce crime de *lèse-majesté divine* comme un cas royal.

Le crime de *lèse-majesté humaine* est une offense commise contre un roi ou autre souverain : ce crime est aussi très-grave, attendu que les souverains sont les images de Dieu sur terre ; et que toute puissance légitime vient de Dieu.

En Angleterre on appelle crime de haute trahison, ce que nous appelons crime de *lèse-majesté humaine.*

On distingue, par rapport au crime de *lèse-majesté humaine*, plusieurs chefs ou degrés différens qui rendent le crime plus ou moins grave.

Le premier chef, qui est le plus grave, est la conspiration ou conjuration formée contre l'état, ou contre la personne du souverain pour le faire mourir, soit par le fer ou par le feu, par le poison ou autrement.

Le deuxième chef est lorsque quelqu'un a composé et semé des libelles et placards diffamatoires contre l'honneur du roi, ou pour exciter le peuple à sédition ou rébellion.

La fabrication de fausse monnoie, le duel, l'infraction

des sauf-conduits donnés par le prince à l'ennemi, à ses ambassadeurs ou ôtages, sont aussi considérés comme crimes de *lèse-majesté*.

Toutes sortes de personnes sont reçues pour accuser en fait de ce crime, et il peut être dénoncé et poursuivi par toutes sortes de personnes, quand même elles seroient notées d'infamie : le fils même peut accuser son père, et le père accuser son fils.

On admet aussi pour la preuve de ce crime le témoignage de toutes sortes de personnes, même ceux qui seroient ennemis déclarés de l'accusé ; mais, dans ce cas, on n'a égard à leurs dépositions qu'autant que la raison et la justice le permettent : la confession ou déclaration d'un accusé est suffisante dans cette matière ponr emporter condamnation.

Tous ceux qui ont trempé dans le crime de *lèse-majesté* sont punis ; et même ceux qui, en ayant connoissance, ne l'ont pas révélé, sont également coupables de ce crime.

Celui qui ose attenter sur la personne du roi est traité de parricide, parce que les rois sont considérés comme les pères communs de leurs peuples.

Le seul dessein d'attenter quelque chose contre l'état ou contre le prince est puni de mort, lorsqu'il y en a preuve.

Le crime de *lèse-majesté* au premier chef est puni de la mort la plus rigoureuse, qui est d'être tiré et démembré à quatre chevaux.

L'arrêt du 29 septembre 1595, rendu contre Jean Châtel, qui avoit blessé Henri IV d'un coup de couteau au visage, le déclara atteint et convaincu du crime de *lèse-majesté divine et humaine* au premier chef, pour le très-méchant et très-cruel parricide attenté sur la personne du roi. Il fut condamné à faire amende-honorable, et de dire à genoux que malheureusement et proditoirement il avoit attenté cet inhumain et très-abominable parricide, et blessé le roi d'un couteau en la face; et par de fausses et damnables instructions, il avoit dit être permis de tuer les rois ; et que le roi Henri IV, lors régnant, n'étoit point en l'Eglise jusqu'à ce qu'il eût l'approbation du pape. Dé là on le conduisit en un tombereau en la place de Grève, où il fut tenaillé aux bras et aux cuisses, et sa main droite, tenant le couteau dont il

s'étoit efforcé de commettre ce parricide, coupée, et après, son corps tiré et démembré avec quatre chevaux, et ses membres et corps jetés au feu et consumés en cendres, et les cendres jetées au vent; ses biens acquis et confisqués au roi. Avant l'exécution il fut appliqué à la question ordinaire et extraordinaire pour avoir révélation de ses complices. La Cour fit aussi défenses à toutes personnes de proférer en aucun lieu de semblables propos, lesquels elle déclara scandaleux, séditieux, contraires à la parole de Dieu, et condamnés comme hérétiques par les saints décrets.

La maison de Jean Châtel, qui étoit devant la porte des Barnabites, fut rasée, et dans la place où elle étoit on éleva une pyramide avec des inscriptions : elle fut abattue en 1606.

L'arrêt rendu contre Ravaillac, pour le parricide par lui commis en la personne du même Henri IV, fut donné les grand-chambre, tournelle et chambre de l'édit assemblées. La peine à laquelle Jean Châtel avoit été condamné fut encore aggravée contre Ravaillac, parce que celui-ci avoit fait mourir le roi. Il fut ordonné que sa main droite seroit brûlée de feu et de soufre, et que sur les endroits où il seroit tenaillé, il seroit jeté du plomb fondu, de l'huile bouillante, de la poix-résine bouillante, de la cire et du soufre fondus ensemble; il fut aussi ordonné que la maison où il étoit né seroit démolie; le propriétaire préalablement indemnisé, sans que sur le fonds il pût être à l'avenir construit aucun autre bâtiment; et que dans quinzaine après la publication de l'arrêt à son de trompe et cri public en la ville d'Angoulême, lieu de sa naissance, son père et sa mère vuideroient le royaume, avec défenses d'y jamais revenir, à peine d'être pendus et étranglés, sans autre forme ni figure de procès. Enfin il fut défendu à ses frères et sœurs, oncles et autres, de porter ci-après le nom de Ravaillac, et il leur fut enjoint de le changer sous les mêmes peines, et au substitut du procureur-général du roi de faire publier et exécuter ledit arrêt, à peine de s'en prendre à lui.

(M. Boucher d'Argis.)

Le crime de *lèse-majesté* est, selon Ulpien, un attentat formel contre l'empire, ou contre la vie de l'empereur. Puis donc que cet attentat tend directement à dissoudre l'empire ou le gouvernement, et à détruire toute obligation des lois civiles, il est de la dernière importauce d'en fixer la nature, comme a fait l'auteur de l'Esprit des lois dans plusieurs chapitres de son douzième livre. Plus le crime est horrible, plus il est essentiel de n'en point donner le nom à une action qui ne l'est pas. Ainsi, déclarer les faux-monnoyeurs coupables du crime de *lèse-majesté*, c'est confondre les idées des choses. Etendre ce crime au duel, à des conspirations contre un ministre d'état, un général d'armée, un gouverneur de province, ou bien à des rébellions de communautés, à des réceptions de lettres d'un prince avec lequel on est en guerre, faute d'avoir déclaré ces lettres; c'est encore abuser des termes. Enfin c'est diminuer l'horreur du crime de *lèse-majesté*, que de porter ce nom sur d'autres crimes. Voilà pourquoi je pense que les distinctions de crimes de *lèse-majesté*, au premier, au second, au troisième chef, ne forment qu'un langage barbare que nous avons emprunté des Romains. Quand la loi Julie eut établi bien des crimes de *lèse-majesté*, il fallut nécessairement distinguer ces crimes; mais nous ne devons pas être dans ce cas-là.

Qu'on examine le caractère des législateurs qui ont étendu le crime de *lèse-majesté* à tant de choses différentes, et l'on verra que c'étoient des usurpateurs ou des tyrans, comme Auguste et Tibère, ou comme Gratien, Valentinien, Arcadius, Honorius; des princes chancelans sur le trône, esclaves dans leurs palais, enfans dans le conseil, étrangers aux armées, et qui ne gardèrent l'empire que parce qu'ils le donnèrent tous les jours. L'un fit la loi de poursuivre comme sacrilège quiconque douteroit du mérite de celui que l'empereur auroit pu choisir pour quelque emploi. Un autre déclara que ceux qui attentent contre les ministres et les officiers du prince sont criminels de *lèse-majesté*; et ce qui est encore plus honteux, c'est sur cette loi que s'appuyoit le rapporteur de M. de Cinq-Marcs, pour satisfaire la vengeance du cardinal de Richelieu.

La loi Julie déclarait coupable de *lèse-majesté*, celui qui

fondroit des statues de l'empereur qui auroient été réprouvées, celui qui vendroit des statues de l'empereur qui n'auroient pas été consacrées, et celui qui commettroit quelque action semblable; ce qui rendoit ce crime aussi arbitraire que si on l'établissoit par des allégories, des métaphores ou des conséquences.

Il y avoit dans la république de Rome une loi, *de majestate*, contre ceux qui commettroient quelque attentat contre le peuple romain. Tibère se saisit de cette loi, et l'appliqua non pas au cas pour lequel elle avoit été faite, mais à tout cè qui put servir sa haine ou ses défiances. Ce n'étoient pas seulement les actions qui tomboient dans le cas de cette loi, mais des paroles indiscrètes, des signes, des songes, le silence même. Il n'y eut plus de liberté dans les festins, de confiance dans les parentés, de fidélité dans les esclaves. La dissimulation et la tristesse sombre de Tibère se communiquèrent partout; l'amitié fut regardée comme un accueil, l'ingénuité comme une imprudence, et la vertu comme une affectation qui pouvoit rappeler dans l'esprit des peuples le bonheur des temps précédens.

Les songes mis au rang des crimes de *lèse-majesté*, est une idée qui fait frémir. Un certain Marsyas, dit Plutarque, raconte avoir songé qu'il coupoit la gorge à Denis. Le tyran le sut et le fit mourir, prétendant qu'il n'y auroit pas songé la nuit s'il n'y avoit pas pensé le jour; mais quand il y auroit pensé, il faut pour établir un crime que la pensée soit suivie de quelque action.

Les paroles indiscrètes, peu respectueuses devinrent la matière de ce crime, mais il y a tant de différence entre l'indiscrétion, les termes peu mesurés et la malice, et il y en a si peu dans les expressions qu'elles emploient, que la loi ne peut guère soumettre les paroles à une peine capitale, à moins qu'elle ne déclare expressément celles qu'elle y soumet. La plupart du temps les paroles ne signifient quelque chose que par le ton dont on les dit; souvent, en redisant les mêmes paroles, on ne rend pas le même sens, parce que ce sens dépend de la liaison qu'elles ont avec d'autres choses. Comment donc peut-on, sans tyrannie, en faire un crime de *lèse-majesté?*

Dans le manifeste de la feue Czarine, donné en 1740,

contre la famille Dolgorouki, un de ces princes est condamné à mort pour avoir proféré des paroles indécentes qui avoient du rapport à la personne de l'impératrice; un autre pour avoir malignement interprété ses sages dispositions pour l'empire, et offensé sa personne sacrée par des paroles peu respectueuses. S'il est encore des pays où cette loi règne, la liberté, je dirai mieux, son ombre même ne s'y trouve pas plus qu'en Russie. Des paroles ne deviennent des crimes que lorsqu'elles accompagnent une action criminelle, qu'elles y sont jointes ou qu'elles la suivent. On renverse tout, si l'on fait des paroles un crime capital.

Les écrits contiennent quelque chose de plus permanent que les paroles; mais, lorsqu'ils n'excitent pas au crime de *lèse-majesté*, on en fait plutôt dans la monarchie un sujet de police que de crime. Ils peuvent, ces écrits, dit M. de Montesquieu, amuser la malignité générale, consoler les mécontens, diminuer l'envie contre les places, donner au peuple la patience de souffrir, et le faire rire de ses souffrances. Si quelque trait va contre le monarque, ce qui est rare, il est si haut que le trait n'arrive pas jusqu'à lui: quelque décemvir en est peut-être effleuré, mais ce n'est pas un grand malheur pour l'état.

Je ne prétends point diminuer, par ces réflexions, l'indignation que méritent ceux qui, par des paroles ou des écrits, chercheroient à flétrir la gloire de leur prince; mais une punition correctionnelle est sans doute plus convenable que toute autre. César se montra fort sage, en dédaignant de se venger de ceux qui avoient publié des libelles diffamatoires très-violens contre sa personne. Trajan ne voulut jamais permettre que l'on fît la moindre recherche contre ceux qui avoient malicieusement inventé des impostures contre son honneur et sa conduite.

Rien ne fut plus fatal à la liberté romaine que la loi d'Auguste, qui fit regarder certains écrits comme objets du crime de *lèse-majesté*. Cremutius Cordus en fût accusé parce que, dans ses annales, il avoit appelé Cassius le dernier des romains. Mais ce seroit être vraiment coupable du crime de *lèse-majesté* que de corrompre le pouvoir du prince jusqu'à le faire changer de nature, parce que ce seroit lui ôter

tout ensemble son bonheur, sa tranquillité, sa sûreté, l'affection et l'obéissance de ses sujets.

Voici un trait bien singulier de notre histoire. Montgommeri, pris les armes à la main dans Domfront, fut condamné à la mort en 1574, comme criminel de *lèse-majesté*. On sait que quinze ans auparavant il avoit eu le malheur de tuer Henri II dans un tournois, et cet ancien accident le conduisit sur l'échafaud; car pour le crime de *lèse-majesté* dont on l'accusait par sa prise d'armes, il ne pouvoit en être recherché en vertu de plusieurs édits, et surtout depuis la dernière amnistie; mais la régente vouloit sa mort à quelque prix que ce fût, et l'on lui accorda cette satisfaction. Exemple mémorable, dit M. de Thou, pour nous apprendre que, dans les coups qui attaquent les têtes couronnées, le hasard seul est criminel, lors même que la volonté est la plus innocente.

(M. DE JAUCOURT.)

LESTE.

Ce mot a plusieurs acceptions. Il se dit d'un vêtement qui charge peu le corps, et qui donne à l'homme un air de légèreté; d'une troupe qui n'est point embarrassée dans sa marche par des bagages qui la ralentiroient; quelquefois des personnes en qui l'on remarque la souplesse des membres et l'activité des mouvemens que demandent les exercices du corps. Il a encore aujourd'hui une autre acception dans cette langue honnête que les gens du monde se sont faite, pour désigner sans rougir, et par conséquent s'encourager à commettre sans remords des actions malhonnêtes. Un homme *leste*, dans ce dernier sens, est un homme qui a acquis le droit de commettre une bassesse par le malheureux talent qu'il a d'en plaisanter : il nous fait rire d'une action qui devroit nous indigner. Un homme *leste* est encore celui qui sait saisir l'occasion, ou de faire sa cour, ou d'augmenter sa considération, ou d'ajouter à sa fortune. L'homme *leste* n'est pas moins adroit à esquiver une chose dangereuse dont

il prévoit les suites. Une femme *leste* est une femme qui, quoique fort honnête, n'observe pas toute la retenue et la décence convenables à son sexe, soit dans ses propos, soit dans quelques actions assez peu réfléchies pour donner lieu à la malignité de censurer sa conduite. On a le ton *leste*, quand on possède sa langue au point qu'on fait entendre aux autres tout ce qu'on veut sans les offenser ou les faire rougir. (*Anonyme.*)

LETTRES, ÉPITRES, MISSIVES.

L'usage d'écrire des *lettres*, des *épîtres*, des *missives*, des dépêches, est aussi ancien que l'écriture; car on ne peut pas douter que, dès que les hommes eurent trouvé cet art, ils n'en aient profité pour communiquer leurs pensées à des personnes éloignées. Nous voyons, dans l'Iliade, Bellérophon porter une lettre de Proëtus à Jobatès. Il seroit ridicule de répondre que c'étoit un codicile, c'est-à-dire, de simples feuilles de bois couvertes de cire, et écrites avec une plume de métal; car quand on écrivoit des codiciles, on écrivoit sans doute des *lettres*, et même ce codicile en seroit une essentiellement, si la définition que donne Cicéron d'une *épître* est juste, quand il dit que son usage est de marquer à la personne à qui elle est adressée, des choses qu'elle ignore.

Nous n'avons de vraiment bonnes *lettres* que celles de ce même Cicéron, et d'autres grands hommes de son temps, qu'on a recueillies avec les siennes, et les *lettres* de Pline. Comme les premières surtout sont admirables et même uniques, j'espère qu'on me permettra de m'y arrêter quelques momens.

Il n'est point d'écrits qui fassent tant de plaisir que les *lettres* des grands hommes; elles touchent le cœur du lecteur en déployant celui de l'écrivain. Les *lettres* des beaux génies, des savans profonds, des hommes d'Etat, sont toutes estimées dans leur genre différent; mais il n'y eut jamais de collection dans tous les genres égale à celle de Cicéron, soit

qu'on considère la beauté du style, l'importance des matières, ou l'éminence des personnes qui y sont intéressées.

Nous avons près de mille *lettres* de Cicéron, qui subsistent encore, et qu'il fit après l'âge de quarante ans; cependant ce grand nombre ne fait qu'une petite partie, non seulement de celles qu'il écrivit, mais de celles qui furent publiées après sa mort par son secrétaire Tyro. Il y en a plusieurs volumes qui se sont perdus.

Mais ce qui rend les *lettres* de Cicéron très-précieuses, c'est qu'il ne les destina jamais à être publiques, et qu'il n'en garda jamais de copies. Ainsi, nous y trouvons l'homme au naturel, sans déguisement et sans affectation; nous voyons qu'il parle à Atticus de la même franchise que s'il se parloit à lui-même, et qu'il n'entre dans aucune affaire sans l'avoir auparavant consulté.

D'ailleurs, les *lettres* de Cicéron contiennent les matériaux les plus authentiques de l'histoire de son siècle, et dévoilent les motifs de tous les grands événemens qui s'y passèrent, et dans lesquels il joua lui-même un si beau rôle.

Dans ses *lettres* familières, il ne court point après l'élégance ou le choix des termes, il prend le premier qui se présente et qui est d'usage dans la conversation; son enjouement est aisé, naturel, et coule du sujet; il se permet un joli badinage, et même quelquefois des jeux de mots: cependant, dans le reproche qu'il fait à Antoine d'avoir montré une de ses *lettres*, il a raison de lui dire: « Vous » n'ignoriez pas qu'il y a des choses bonnes dans notre » société, qui, rendues publiques, ne sont que folles ou » ridicules. »

Dans ses *lettres* de complimens, et quelques-unes sont adressées aux plus grands hommes qui vécurent jamais, son desir de plaire y est exprimé de la manière la plus conforme à la nature et à la raison, avec toute la délicatesse du sentiment et de la diction; mais sans aucun de ces titres pompeux, de ces epithètes fastueuses que nos usages modernes donnent aux grands, et qu'ils ont marqués au coin de la politesse, tandis qu'ils ne présentent que des restes de barbarisme, fruit de la servitude et de la décadence du goût.

Dans ses *lettres* politiques, toutes ses maximes sont tirées de la profonde connoissance des hommes et des affaires. Il

frappe toujours au but, prévoit le danger et annonce les événemens.

Dans ses *lettres* de recommandation, c'est la bienfaisance, c'est le cœur, c'est la chaleur du sentiment qui parle. C'est l'intérêt que nous prenons à quelqu'un qui dicte ces sortes de *lettres*, et c'est ici que Cicéron est encore admirable : si ses autres *lettres* montrent son esprit et ses talens, celles-ci peignent sa bienfaisance et sa probité. Il parle, il sollicite pour ses amis avec cette chaleur et cette force d'expression dont il étoit si bien le maître; et il apporte toujours quelque raison décisive, ou qui lui est personnelle, dans l'affaire et dans le sujet qu'il recommande, au point que finalement son honneur est intéressé dans le succès de la chose qu'il requiert avec tant de vivacité.

Je ne connois, dans Horace, qu'une seule *lettre* de recommandation; c'est celle qu'il écrivit à Tibère, en 731, pour placer Septimius auprès de lui, dans un voyage que ce jeune prince alloit faire à la tête d'une armée, pour visiter les provinces d'Orient.

La recommandation eut son effet; Septimius fut agréé de Tibère, qui lui donna beaucoup de part dans sa bienveillance, et le fit ensuite connoître d'Auguste, dont il gagna bientôt l'affection. Une douzaine de lignes d'Horace portèrent son ami aussi loin que celui-ci pouvoit porter ses espérances : aussi est-il difficile d'écrire en si peu de mots une *lettre* de recommandation, où le zèle et la retenue se trouvent alliés avec un plus sage tempérament; le lecteur en jugera. Voici cette *lettre :*

» Septimius est apparemment le seul informé de la part » que je puis avoir à votre estime, quand il me conjure, » ou plutôt qu'il me force d'oser vous écrire pour vous le » recommander, comme un homme digne d'entrer dans la » maison d'un prince qui ne veut auprès de lui que d'hon- » nêtes gens. Quand il se persuade que vous m'honorez » d'une étroite familiarité, il faut qu'il ait de mon crédit » une plus haute opinion que je n'en ai moi-même. Je lui » ai allégué bien des raisons pour me dispenser de remplir » ses desirs; mais enfin j'ai appréhendé qu'il n'imaginât » que la retenue avoit moins de part à mes excuses que la » dissimulation et l'intérêt. J'ai donc mieux aimé faire une

» faute, en prenant une liberté qu'on n'accorde qu'aux
» courtisans les plus assidus, que de m'attirer le reproche
» honteux d'avoir manqué aux devoirs de l'amitié. Si vous
» ne trouvez pas mauvais que j'aie pris cette hardiesse, par
» déférence aux ordres d'un ami, je vous supplie de rece-
» voir Septimius auprès de vous, et de croire qu'il a toutes
» les belles qualités qui peuvent lui faire mériter cet hon-
» neur. »

Je tiens pour des divinités tutélaires ces hommes bien nés, qui s'occupent du soin de procurer la fortune et le bonheur de leurs amis. Il est impossible, au récit de leurs services généreux, de ne pas sentir un plaisir secret qui s'empare de nos cœurs, lors même que nous n'y avons pas le moindre intérêt. On éprouvera sans doute cette sorte d'émotion à la lecture de la *lettre* suivante, où Pline le jeune recommande un de ses amis à Maxime, de la manière du monde la plus pressante et la plus honnête. L'on voudroit même, après l'avoir lue, que cet aimable écrivain nous eût appris la réussite de sa recommandation, comme nous avons su le succès de celle d'Horace. Voici cette *lettre* en français; c'est la seconde du troisième livre.

« Je crois être en droit de vous demander pour mes amis
» ce que je vous offrirois pour les vôtres, si j'étois à votre
» place. Arrianus Maturius tient le premier rang parmi les
» Altinates. Quand je parle de rangs, je ne les règle pas sur
» les biens de la fortune dont il est comblé, mais sur la
» pureté des mœurs, sur la justice, sur l'intégrité, sur la
» prudence. Ses conseils dirigent mes affaires, et son goût
» préside à mes études; il a toute la droiture, toute la
» sincérité, toute l'intelligence qui se peut desirer. Il m'aime
» autant que vous m'aimez vous-même, et je ne puis rien
» dire de plus. Il ne connoît point l'ambition; il s'est tenu
» dans l'ordre des chevaliers, quoiqu'aisément il eût pu
» monter aux plus grandes dignités. Je voudrois de toute
» âme le tirer de l'obscurité où le laisse sa modestie, ayant
» la plus forte passion de l'élever à quelque poste éminent
» sans qu'il y pense, sans qu'il le sache, et peut-être même
» sans qu'il y consente; mais je veux un poste qui lui fasse
» beaucoup d'honneur et lui donne peu d'embarras. C'est
» une faveur que je vous demande avec beaucoup de viva-

» cité, à la première occasion qui s'en présentera : lui et
» moi nous en aurons une parfaite reconnoissance ; car
» quoiqu'il ne recherche point ces sortes de grâces, il les
» recevra comme s'il les avoit ambitionnées. Adieu. »

Si quelqu'un connoît de meilleurs modèles de *lettres* de recommandation dans nos écrits modernes, il peut les ajouter à cet article.

Enfin les *lettres* qui composent le recueil donné sous le nom de Cicéron, me paroissent d'un prix infini en ce point particulier, que ce sont les seuls monumens qui subsistent de Rome libre. Elles soupirent les dernières paroles de la liberté mourante. La plus grande partie de ces *lettres* ont paru, si l'on peut parler ainsi, au moment que la république étoit dans la crise de sa ruine, et qu'il falloit enflammerr tout l'amour qui restoit encore dans le cœur des vertueux et courageux citoyens pour la défense de leur patrie.

Les avantages de cette conjoncture sauteront aux yeux de ceux qui compareront ces *lettres* avec celles d'un des plus honnêtes hommes et des plus beaux génies qui se montrèrent sous le règne des empereurs. On voit bien que j'entends les *lettres* de Pline ; elles méritent certainement nos regards et nos éloges, parce qu'elles viennent d'une âme vraiment noble, épurée par tous les agrémens possibles de l'esprit, du savoir et du goût. Cependant on apperçoit dans le charmant auteur de ces *lettres* je ne sais quelle stérilité dans les faits, et une réserve dans les pensées, qui décèlent la crainte d'un maître. Tous les détails du disciple de Quintilien, et toutes ses réflexions, ne portent que sur la vie privée. Sa politique n'a rien de vraiment intéressant; elle ne développe point le ressort des grandes affaires, ni les motifs des conseils, ni ceux des événemens publics.

Pline a obtenu les mêmes charges que Cicéron ; il s'est fait une gloire de l'imiter à cet égard, comme dans ses études. Néanmoins, s'il tâcha de suivre l'orateur romain dans ses études et dans ses emplois, toutes les dignités dont il fut après lui revêtu n'étoient que des dignités de nom : elles lui furent conférées par le pouvoir impérial, et il les remplit conformément aux vues de ce pouvoir. En vain je vois Pline décoré de ces vieux titres de consul et de proconsul; je vois qu'il leur manque l'homme d'état, le magistrat su-

prême. Dans le commandement de province, ou Cicéron gouvernoit toutes choses avec une autorité sans bornes, où des rois venoient recevoir ses ordres, Pline n'ose pas réparer des bains, punir un esclave fugitif, établir un corps d'artisans nécessaire, jusqu'à ce qu'il en ait informé l'empereur; mais Lépide, mais Antoine, mais Pompée, mais César, mais Octave, craignent et respectent Cicéron; ils le ménagent, ils le courtisent, ils cherchent sans succès à le gagner et à le détacher du parti de Cassius, de Brutus et de Caton. Quelle distance à cet égard entre l'auteur des Philippiques, et l'écrivain du panégyrique de Trajan!

Nous avons un recueil de *lettres* que les littérateurs nomment *socratiques*, parce qu'elles sont attribuées à Socrate et à plusieurs philosophes ses disciples, tels qu'Antisthène, Aristippe, Xénophon, Platon, etc. Elles sont au nombre de trente-cinq, qui furent reçues avec applaudissement, et elles le méritent à plusieurs égards. Cependant M. Fabricius et plusieurs autres savans se sont attachés à prouver que ces *lettres* sont des pièces supposées, et qu'elles sont l'ouvrage de quelques sophistes plus modernes que les philosophes dont elles portent le nom. Mais, quels que soient les auteurs des *lettres socratiques*, on les lit avec plaisir, parce qu'elles sont bien écrites, ingénieuses et intéressantes; et comme il est vraisemblable que la plupart des lecteurs ne les connoissent guère, j'en vais transcrire deux pour exemple. La première est celle qu'Aristippe, fondateur de la secte Cyrénaïque, écrit à Antisthène, fondateur de la secte des Cyniques, à qui la manière d'écrire d'Aristippe déplaisoit. Elle est dans le style ironique d'un bout à l'autre, comme vous le verrez.

Aristippe à Antisthène.

« Aristippe est malheureux au-delà de ce qu'on peut » s'imaginer; et cela peut-il être autrement? Réduit à vivre » avec un tyran, à avoir une table délicate, à être vêtu » magnifiquement, à se parfumer des parfums les plus ex- » quis? Ce qu'il y a d'affligeant, c'est que personne ne veut

» me délivrer de la cruauté de ce tyran, qui ne me retient
» pas sur le pied d'un homme grossier et ignorant, mais
» comme un disciple de Socrate, parfaitement instruit de
» ses principes : ce tyran me fournit abondamment tout ce
» dont j'ai besoin, ne craignant le jugement ni des dieux,
» ni des hommes ; et pour mettre le comble à mes infor-
» tunes, il m'a fait présent de trois belles filles siciliennes,
» et de beaucoup de vaisselle d'argent.

» Ce qu'il y a de fâcheux encore, c'est que j'ignore quand
» il finira de pareils traitemens. C'est donc bien fait à vous
» d'avoir pitié de la misère de votre prochain ; et pour
» vous en témoigner ma reconnoissance, je me réjouis du
» rare bonheur dont vous jouissez, et j'y prends toute la
» part possible. Conservez pour l'hyver prochain les figues
» et la farine de Crète que vous avez : cela vaut bien mieux
» que toutes les richesses du monde. Lavez-vous et vous dé-
» saltérez à la fontaine d'Ennéacrune ; portez hiver et été
» le même habit, et qu'il soit malpropre, comme il con-
» vient à un homme qui vit dans la libre république
» d'Athènes.

» Pour moi, en venant dans un pays gouverné par un
» monarque, je prévoyois bien que je serois exposé à une
» partie des maux que vous me dépeignez dans votre *lettre*;
» et à présent les Syracusains, les Agrigentins, les Géléens,
» et en général tous les Siciliens, ont pitié de moi, en m'ad-
» mirant. Pour me punir d'avoir eu la folie de me jeter in-
» considérément dans ce malheur, je souhaite d'être acca-
» blé toujours de ces mêmes maux, puisqu'étant en âge de
» raison, et instruit des maximes de la sagesse, je n'ai pu
» me résoudre à souffrir la faim et la soif, à mépriser la
» gloire, et à porter une longue barbe.

» Je vous enverrai provision de pois, après que vous
» aurez fait l'Hercule devant les enfans, parce qu'on dit
» que vous ne vous faites pas de peine d'en parler dans vos
» discours et dans vos écrits. Mais, si quelqu'un se mêloit
» de parler de pois devant Denis, je crois que ce seroit
» pécher contre les lois de la tyrannie. Du reste, je vous
» permets d'aller vous entretenir avec Simon le Corroyeur,
» parce que je sais que vous n'estimez personne plus sage
» que lui : pour moi, qui dépend des autres, il ne m'est

» pas trop permis de vivre en intimité, ni de converser
» familièrement avec des artisans de ce mérite. »

La seconde *lettre* d'Aristippe, qui est adressée à Arète, sa fille, est d'un tout autre ton. Il l'écrivit peu de temps avant que de mourir. La voici :

« Télée m'a remis votre *lettre*, par laquelle vous me sollicitez de faire diligence pour me rendre à Cyrène, parce » que vos affaires ne vont pas bien avec les magistrats, et » que la grande modestie de votre mari, et la vie retirée » qu'il a toujours menée, le rendent moins propre à avoir » soin de ses affaires domestiques. Aussitôt que j'ai eu obtenu mon congé de Denis, je me suis mis en voyage pour » arriver auprès de vous; mais je suis tombé malade à » Lipara, où les amis de Sonicus prennent de moi tous les » soins possibles, avec toute l'amitié qu'on peut desirer » quand on est près du tombeau.

» Quant à ce que vous me demandez, quels égards vous » devez à mes affranchis, qui déclarent qu'ils n'abandonneront jamais Aristippe, tant qu'il leur restera des forces, » mais qu'ils le serviront toujours aussi bien que vous; vous » pouvez avoir une entière confiance en eux; car ils ont » appris de moi à n'être pas faux. Par rapport à ce qui » vous regarde personnellement, je vous conseille de vous » mettre bien avec vos magistrats; et cet avis vous sera » utile, si vous ne desirez pas trop. Vous ne vivrez jamais » plus contente que quand vous mépriserez le superflu; » car ils ne seront pas assez injustes pour vous laisser dans » la nécessité.

» Il vous reste deux vergers qui peuvent vous fournir » abondamment de quoi vivre, et le bien que vous avez en » Bernice vous suffiroit quand vous n'auriez pas d'autre » revenu. Ce n'est pas que je vous conseille de négliger les » petites choses, je veux seulement qu'elles ne vous causent » ni inquiétude, ni tourment d'esprit, qui ne servent de » rien, même pour les grands objets. En cas qu'il arrive » qu'après ma mort vous souhaitiez de savoir mes sentimens sur l'éducation du jeune Aristippe, rendez-vous à » Athènes, et estimez principalement Xantippe et Myrto, » qui m'ont souvent prié de vous amener à la célébration » des mystères d'Éleusis; tandis que vous vivrez agréable-

» ment avec elles, laissez les magistrats donner un libre
» cours à leurs injustices, si vous ne pouvez les en empê-
» cher par votre bonne conduite avec eux. Après tout,
» ils ne peuvent vous faire tort par rapport à votre fin
» naturelle. »

» Tâchez de vous conduire avec Xantippe et Myrto,
» comme je faisois autrefois avec Socrate : conformez-vous
» à leurs manières ; l'orgueil seroit mal placé là. Si Tyro-
» clès, fils de Socrate, qui a demeuré avec moi à Mégare,
» vient à Cyrène, ayez soin de lui, et le traitez comme
» s'il étoit votre propre fils. Si vous ne voulez pas allaiter
» votre fille, à cause de l'embarras que cela vous donneroit,
» faites venir la fille d'Euboïs, à qui vous avez donné à ma
» considération le nom de ma mère, et que moi-même j'ai
» souvent appelée mon amie.

» Prenez soin surtout du jeune Aristippe, pour qu'il soit
» digne de nous et de la philosophie que je lui laisse en hé-
» ritage réel ; car le reste de ses biens est exposé aux injures
» des magistrats de Cyrène. Vous ne me dites pas du moins
» que personne ait entrepris de vous enlever à la philoso-
» phie. Réjouissez-vous, ma chère fille, dans la possession
» de ce trésor, et procurez-en la jouissance à votre fils,
» que je souhaiterois qu'il fût déjà le mien ; mais, étant privé
» de cette consolation, je meurs dans l'assurance que vous
» le conduirez sur les pas des gens de bien. Adieu, ne vous
» affligez pas à cause de moi. »

Nos *lettres* modernes, bien différentes de toutes celles dont nous venons de parler, peuvent avoir à leur louange le style simple, libre, familier, vif et naturel ; mais elles ne contiennent que de petits faits, de petites nouvelles, et ne peignent que le jargon d'un temps et d'un siècle où la fausse politesse a mis le mensonge partout. Ce ne sont que frivoles complimens de gens qui veulent se tromper et qui ne se trompent point : c'est un remplissage d'idées futiles de société que nous appelons devoirs. Nos *lettres* roulent rarement sur de grands intérêts, sur de véritables sentimens, sur des épanchemens de confiance, d'amis qui ne se déguisent rien, et qui cherchent à tout dire. Enfin elles ont presque toutes une espèce de monotonie qui commence et finit de même.

Ce n'est pas parmi nous qu'il faut agiter la question de Plutarque, si la lecture d'une *lettre* peut être différée : ce délai fut fatal à César et à Archias, tyran de Thèbes ; mais nous ne manions point d'assez grandes affaires pour que nous ne puissions remettre sans péril l'ouverture de nos paquets au lendemain.

Quant à nos *lettres* de correspondance dans les pays étrangers, elles ne regardent presque que des affaires de commerce ; et cependant en temps de guerre les ministres, qui ont l'intendance des postes, prennent le soin de les décacheter et de les lire avant nous. Les Athéniens, dans de semblables conjonctures, respectèrent les *lettres* que Philippe écrivoit à Olympie ; mais nos politiques ne seroient pas si délicats : les États, disent-ils avec le duc d'Albe, ne se gouvernent point par des scrupules.

Au reste, on peut voir au mot *épistolaire*, un jugement sur quelques recueils de *lettres* de nos écrivains célèbres ; j'ajouterai seulement qu'on en a publié, sous le nom d'Abailard et d'Héloïse, et sous celui d'une religieuse portugaise, qui sont de vives peintures de l'amour. Nous avons encore assez bien réussi dans un nouveau genre de *lettres*, moitié vers et moitié prose : telle est la *lettre* dans laquelle Chapelle fait un récit de son voyage de Montpellier, et celle du comte de Pleneuf, de celui de Dannemarck : telles sont quelques *lettres* d'Hamilton, de Pavillon, de La Fare, de Chaulieu, et surtout celles de M. de Voltaire au roi de Prusse.

(M. DE JAUCOURT.)

M.

MAIN (*Littérature*).

L'INÉGALITÉ que la coutume, l'éducation et les préjugés ont mise entre la *main* droite et la *main* gauche, est également contraire à la nature et au bon sens. La nature a dispensé ses grâces avec une proportion égale à toutes les parties des corps régulièrement organisés. L'oreille droite n'entend pas mieux que la gauche; l'œil gauche voit également comme l'œil droit, et l'on ne marche pas plus aisément d'un pied que de l'autre. L'anatomie la plus délicate ne remarque aucune différence sensible entre les nerfs, les muscles et les vaisseaux des parties doubles des enfans bien conformés. Si telle observation n'a pas lieu dans les corps plus avancés en âge, c'est une suite de l'usage abusif qui nous assujétit à tout faire de la main droite, et à laisser la gauche dans une inaction presque continuelle, d'où il résulte un écoulement beaucoup plus considérable des sucs nourriciers dans la *main* qui est toujours en action, que dans celle qui se repose. Il seroit donc à souhaiter qu'au lieu de corriger les enfans qui usent indifféremment de l'une ou de l'autre *main*, on les accoutumât de bonne heure à se servir de leur *ambidextérité* naturelle, dont ils tireroient de grands avantages dans le cours de la vie. Platon le pensoit ainsi, et désapprouvoit extrêmement la préférence dont on honoroit déjà, de son temps, la *main* droite au préjudice de la gauche; il soutenoit avec raison qu'en cela les hommes n'entendoient pas leurs vrais intérêts, et que sous le prétexte ridicule du bon air et de la bonne grâce, ils se privoient eux-mêmes de l'utilité qu'ils pouvoient retirer en mille rencontres de l'usage des deux *mains* Il est étonnant que dans ces derniers siècles on ne se soit pas avisé de renouveler, dans l'art militaire, l'exercice ambi-dextre, qui donne une grande supériorité à ceux qui y sont dressés. Henri IV fit sortir des sergens d'armes cinq bons sujets, par la seule raison qu'ils étoient

gauchers; tant les préjugés de la mode et de la coutume ont de force sur l'esprit des hommes.

(M. de Jaucourt.)

MAYNARD (*Poète*).

François Maynard, poète, disciple de Malherbe, et secrétaire de la reine Marguerite, naquit à Toulouse, en 1582, et mourut en 1646.

« On peut le compter, dit M. de Voltaire, parmi ceux » qui ont annoncé le siècle de Louis XIV. Il reste de lui » un assez grand nombre de vers heureux, purement écrits. » C'est un des auteurs qui s'est plaint le plus de la mauvaise » fortune attachée aux talens. Il ignoroit que le succès d'un » bon ouvrage est la seule récompense digne d'un artiste; » que si les princes et les ministres veulent se faire honneur » en récompensant cette espèce de mérite, il y a plus d'hon- » neur encore d'attendre ces faveurs sans les demander, et » que si un bon écrivain ambitionne la fortune, il doit la faire » soi-même.

» Rien n'est plus connu que son beau sonnet pour le car- » dinal de Richelieu, et cette réponse dure du ministre; ce » mot cruel, *rien*. Le président Maynard, retiré enfin à Au- » rillac, fit ces vers qui méritent autant d'être connu que son » sonnet.

Par votre humeur le monde est gouverné:
Vos volontés font le calme et l'orage.
Vous vous riez de me voir confiné
Loin de la cour dans mon petit ménage;
Mais n'est-ce rien que d'être tout à soi,
De n'avoir point le fardeau d'un emploi,
D'avoir dompté la crainte et l'espérance?
Ah! si le ciel qui me traite si bien,
Avoit pitié de vous et de la France,
Votre bonheur seroit égal au mien.

» Depuis la mort du cardinal, il dit dans d'autres vers que » le tyran est mort, et qu'il n'en est pas plus heureux. Si

» le cardinal lui avoit fait du bien, ce ministre eût été un » dieu pour lui. Il n'est un tyran que parce qu'il ne lui donne » rien. C'est trop ressembler à ces mendians qui appellent » les passants *monseigneur*, et qui les maudissent s'ils n'en » reçoivent point d'aumône. Les vers de Maynard étoient » fort beaux. Il eût été plus beau de passer sa vie sans de- » mander et sans murmurer. L'épitaphe qu'il fit pour lui- » même est dans la bouche de tout le monde :

Las d'espérer et de me plaindre
Des muses, des grands et du sort,
C'est ici que j'attends la mort,
Sans la desirer ni la craindre.

» Les deux derniers sont la traduction de cet ancien vers » latin :

Summum nec metuas diem, nec optes.

» La plupart des beaux vers de morale sont des traductions. » Il est bien commun de ne pas desirer la mort; il est bien » rare de ne la pas craindre; et il eût été grand de ne pas » seulement songer s'il y a des grands au monde. ».

(M. DE JAUCOURT.)

N.

NATUREL (*Morale*).

Le tempérament, le caractère, l'humeur, les inclinations que l'homme tient de la naissance, est ce qu'on appelle son *naturel*. Il peut être vicieux ou vertueux, cruel et farouche, comme dans Néron; doux et humain comme dans Socrate; beau comme dans Montesquieu; infâme comme dans C...... F...... ou P....., etc.

L'éducation, l'exemple, l'habitude, peuvent à la vérité rectifier le *naturel* dont le penchant est rapide au mal, ou gâter celui qui tend le plus heureusement vers le bien; mais

quelque grande que ce soit leur puissance, un *naturel* contraint se trahit dans les occasions imprévues : on vient à bout de le vaincre quelquefois; jamais on ne l'étouffe. La violence qu'on lui fait, le rend plus impétueux dans ses retours et dans ses emportemens. Il est cependant un art de former l'âme comme de façonner le corps; c'est de proportionner les exercices aux forces, et de donner du relâche aux efforts. Il y a deux temps à observer; le moment de la bonne volonté pour se fortifier, et le moment de la répugnance pour se roidir. De ces deux extrémités résulte une certaine aisance propre à maintenir le *naturel* dans un juste tempérament. Nos sentimens ne tiennent pas moins au *naturel*, que nos actions à l'habitude. La superstition seule surmonte le penchant de la nature et l'ascendant de l'habitude; témoin le moine Clément, assassin d'Henri III.

Le bon *naturel* semble naître avec nous; c'est un des fruits d'un heureux tempérament que l'éducation peut cultiver avec gloire, mais qu'elle ne donne pas. Il met la vertu dans son plus grand jour, et diminue en quelque manière la laideur du vice : sans ce bon *naturel*, du moins sans quelque chose qui en revêt l'apparence, on ne sauroit avoir aucune société durable dans le monde. De-là vient que, pour en tenir lieu, on s'est vu réduit à forger une humanité artificielle, qu'on exprime par le mot de *bonne éducation*; car, si l'on examine de près l'idée attachée à ce terme, on verra que ce n'est autre chose que le singe du bon *naturel*, ou si l'on veut l'affabilité, la complaisance et la douceur du tempérament réduites en art. Ces dehors d'humanité rendent un homme les délices de la société, lorsqu'ils se trouvent fondés sur la bonté réelle du cœur; mais sans elle ils ressemblent à une fausse montre de sainteté, qui n'est pas plutôt découverte qu'elle rend ceux qui s'en parent l'objet de l'indignation de tous les gens de bien.

Enfin, comme c'est du *naturel* que notre sort dépend, heureux est celui qui prend un genre de vie conforme au caractère de son cœur et de son esprit, il trouvera toujours du plaisir et des ressources dans le choix de son attachement!

(M. de Jaucourt.)

NÉANT, RIEN.

Ces deux mots, suivant les philosophes scholastiques, désignent une chose qui n'a point d'être réel, et qui ne se conçoit et ne se nomme que par une négation.

On voit des gens qui se plaignent qu'après tous les efforts imaginables pour concevoir le *néant*, ils n'en peuvent venir à bout. Qu'est-ce qui a précédé la création du monde? Qu'est-ce qui en tenoit la place? *Rien.* Mais le moyen de se représenter ce *rien*? Il est plus aisé de se représenter une matière éternelle. Ces gens-là font des efforts là où il n'en faudroit point faire, et voilà justement ce qui les embarrasse; ils veulent former quelque idée qui leur représente le *rien;* mais, comme chaque idée est réelle, ce qu'elle leur représente est aussi réel. Quand nous parlons du *néant*, afin que nos pensées se disposent conformément à notre langage, et qu'elles y répondent, il faut s'abstenir de se représenter quoi que ce soit. Avant la création Dieu existoit; mais qu'est-ce qui existoit, qu'est-ce qui tenoit la place du monde? *Rien*, point de place; la place a été faite avec l'univers qui est sa propre place; car il est en soi-même, et non hors de soi-même. Il n'y avoit donc *rien*; mais comment le concevoir? Il ne faut rien concevoir. Qui dit *rien*, déclare par son langage qu'il éloigne toute réalité; il faut donc que la pensée, pour répondre à ce langage, écarte toute idée et ne porte son attention sur quoi que ce soit de représentatif; à la vérité on ne s'abstient pas de toute pensée, on pense toujours; mais dans ce cas-là *penser*, c'est sentir simplement soi-même, c'est sentir qu'on s'abstient de se former des représentations. (*Anonyme.*)

O.

OCCUPATION.

Figure de rhétorique qui consiste à prévenir une objection que l'on prévoit en se la faisant à soi-même et en y répondant. M. Fléchier a mis cette figure en usage dans cet endroit de l'oraison funèbre de M. de Turenne. « Quoi donc, » n'y a-t-il point de valeur et de générosité chrétienne ? » L'Écriture qui commande de se sanctifier, ne nous apprend-elle pas que la piété n'est point incompatible avec » les armes ?...... Je sais, messieurs, que ce n'est pas en vain » que les princes portent l'épée, que la force peut agir » quand elle se trouve jointe avec l'équité, que le Dieu » des armées préside à cette redoutable justice que les souverains se font à eux-mêmes, que le droit des armes est » nécessaire pour la conservation de la société, et que les » guerres sont permises pour assurer la paix, pour protéger » l'innocence, pour arrêter la malice qui se déborde, et » pour retenir la cupidité dans les bornes de la justice. »

On nomme ainsi cette figure du mot latin *occupare*, occuper, s'emparer, parce qu'elle sert à s'emparer, pour ainsi dire, de l'esprit de l'auditeur. On l'appelle autrement *préoccupation*. (*Anonyme*.)

ORPHIQUE (*Vie*).

Sorte de vie pure, religieuse, et dont une des pratiques consistoit à ne point manger la chair des animaux.

Orphée, dit Eschyle dans Aristophane, nous a montré les cérémonies, et nous a enseigné à nous abstenir de tout meurtre. Horace exprime la même idée encore plus élégamment. « Le divin Orphée, l'interprète des dieux, dé» tourna les hommes du meurtre, et leur fit quitter le genre » de vie brutal qu'ils menoient. » Il composa des hymnes

en l'honneur des dieux, et apprit aux mortels les cérémonies de la religion. Les poètes furent les premiers prêtres, les premiers philosophes et les premiers législateurs.

Platon, après avoir raisonné dans le sixième livre de ses lois, de la brutalité de plusieurs peuples et de l'usage que quelques-uns avoient encore d'immoler des hommes, ajoute que les anciens Grecs, tout au contraire, n'auroient pas osé tuer un bœuf; et qu'alors on ne sacrifioit point d'animaux aux dieux. Les gâteaux, dit-il, les fruits trempés dans le miel, et telles autres offrandes pures étoient ce qu'on leur présentoit. On s'abstenoit de la chair, et c'eût été un acte impie que d'en manger, ou de souiller de sang les autels. Alors se forma parmi nous, continue-t-il, une sorte de vie, nommée *vie orphique*, où l'usage des choses inanimées étoit libre et permis, au lieu que l'usage de celles qui avoient eu vie étoit défendu.

Cette pratique d'austérité mérite le nom d'*orphique*, et parce qu'Orphée en étoit l'instituteur, et parce que le même Orphée, le plus ancien des sages, pouvoit avoir donné son nom à tous ceux qui faisoient profession de vertu et de lettres. C'est ce que l'on voit clairement dans un passage d'Euripide; car Thésée, à peu près contemporain d'Orphée, reprochant à son fils Hippolyte le peu de rapport qu'il y a entre l'action infâme dont il le croit coupable, et l'austère sagesse dont ce jeune homme faisoit profession : « Voilà » donc cet homme, lui dit-il, qui est en commerce avec » les dieux comme un personnage d'éminente vertu : voilà » cet exemple de tempérance et d'une conduite irrépro- » chable. N'espère pas m'imposer plus long-temps par ce » vain éclat, ni que j'attribue aux dieux un commerce qui » seroit une preuve de leur folie. Trompe-nous si tu peux » maintenant, par ton affectation de ne rien manger qui ait » eu vie; et soumis à ton Orphée, joue l'inspiré et te rem- » plis de la fumée du vain savoir, puisque te voilà pris dans » le crime. »

On trouve dans ce passage les trois points qui constituoient la *vie orphique*, savoir la religion, l'abstinence de ce qui avoit eu vie, et la science.

Les livres d'Orphée, qui justifioient sa science, sont tirés par tous les anciens auteurs. Euripide, dans un chœur de

son Alceste, après avoir dit que la nécessité est insurmontable, ajoute que les livres d'Orphée n'indiquent aucun remède contre ce mal. C'est de l'étude de ces livres et de leur intelligence, autant que de l'attachement pour la chasse et pour la déesse qui y préside, dont Thésée veut parler lorsqu'il reproche à Hippolyte son prétendu commerce avec les dieux.

En un mot, Orphée fut une espèce de réformateur qui, à l'aide de la poésie et de la musique, ayant adouci des hommes féroces, donna naissance à une secte distinguée par son attachement à l'étude de la religion, et par une austérité de vie, dont la pratique, éloignant les hommes des plaisirs sensuels si funestes à la vertu, les portoit à une haute perfection; témoin l'Hippolyte d'Euripide qui, libre de toute passion, aima mieux perdre la vie que de manquer au secret qu'il avoit promis.

Il fait lui-même, au commencement de la pièce, une peinture charmante de la *vie orphique*, sous l'allégorie d'une prairie conservée contre tout ce qui peut en altérer la fraîcheur, dans laquelle il vient de cueillir la couronne qu'il offre à Diane. « Recevez, lui dit-il, de ma main, » déesse respectable, la couronne de fleurs que j'ai cueillie » dans une prairie où la fraîcheur de l'herbe n'a jamais » été livrée à l'avidité des troupeaux, ni au tranchant d'une » faulx sacrilége; la seule abeille en suce les fleurs, que la » pudeur elle-même prend soin d'arroser d'une eau tou- » jours pure. Ceux en qui la tempérance est un don du ciel, » ont seuls le droit d'en cueillir: l'accès en est défendu aux » méchans. Ornez-en vos beaux cheveux, et soyez propice » à la main pleine d'innocence qui vous l'offre. Seul entre » les mortels, j'ai l'avantage de vivre avec vous, de vous » entendre et de vous répondre. Quoique privé de votre » vue, accordez-moi, grande déesse, de terminer ma car- » rière comme je la commence! »

Il la termine en effet par une action de vertu, et fit voir en sa personne ce que la justice peut sur une âme qui, ayant reçu dès la naissance de grandes dispositions au bien, les a nourries par la pratique d'une vie pure, qu'on appeloit alors, et qu'on a appelée depuis la *vie orphique*. (Voyez *Orphée*.)

(M. de Jaucourt.)

P.

PASSE-DROIT (*Politique*).

Les princes, ou ceux qui sont les distributeurs de leurs grâces, commettent des injustices que l'on nomme *passe-droits*, lorsqu'ils accordent des récompenses, des grades, des dignités à des personnes qu'ils veulent favoriser, au préjudice de celles qui, par leurs services, ou par la carrière qu'elles avoient embrassée, avoient droit d'espérer ces grâces. Les récompenses sont, entre les mains des souverains, des moyens puissans pour exciter dans leurs sujets l'amour de la patrie et de leurs devoirs. Rien n'est plus contraire aux intérêts d'un Etat, que de priver ceux qui en ont bien mérité, des avantages qui leur sont dûs. La douleur causée par cette privation devient encore plus sensible lorsqu'ils voient qu'on leur préfère des hommes qui n'ont d'autre titre que la faveur et l'intrigue. De telles injustices détruisent l'émulation et l'énergie nécessaires dans les personnes qui servent leur pays. Des intrigans parviennent à des places dont ils sont incapables, et le mérite réel, qui ne sait point s'abaisser à la flatterie et aux pratiques sourdes, est écarté ou demeure enseveli dans une obscurité qui le rend inutile à la patrie.

(*Anonyme.*)

PHILOSOPHIQUE (*Esprit*).

L'esprit philosophique est un don de la nature perfectionné par le travail, par l'art et par l'habitude, pour juger sainement de toutes choses. Quand on possède cet esprit supérieurement, il produit une intelligence merveilleuse, la force du raisonnement, un goût sûr et réfléchi de ce qu'il

y a de bon ou de mauvais dans le monde; c'est la règle du vrai et du beau. Il n'y a rien d'estimable dans les différens ouvrages qui sortent de la main des hommes, que ce qui est animé de cet esprit. De lui dépend en particulier la gloire des belles-lettres. Cependant, comme il est le partage de bien peu de savans, il n'est ni possible ni nécessaire, pour le succès des lettres, qu'un talent si rare se trouve dans tous ceux qui les cultivent. Il suffit à une nation que certains grands génies le possèdent éminemment, et que la supériorité de leurs lumières les rendent les arbitres du goût, les oracles de la critique, les dispensateurs de la gloire littéraire. L'*esprit philosophique* résidant avec éclat dans ce petit nombre de gens, il répandra, pour ainsi dire, ses influences sur tout le corps de l'Etat, sur tous les ouvrages de l'esprit ou de la main, et principalement sur ceux de la littérature. Qu'on bannisse les arts et les sciences, on bannira cet *esprit philosophique* qui les produit; dès lors, on ne verra plus personne capable d'enfanter l'excellence, et les lettres avilies languiront dans l'obscurité.

(*Anonyme.*)

PUISSANCE PATERNELLE.

La *puissance paternelle* est un droit accordé par la loi au père ou autre ascendant mâle du côté paternel, sur la personne et les biens de leurs enfans ou petits enfans nés en légitime mariage, ou qui ont été légitimés, soit par mariage subséquent, ou par lettres du prince.

On entend quelquefois par *puissance paternelle* le droit de supériorité et de correction que les pères ont sur les enfants; droit qui appartient également aux mères, avec cette différence seulement que l'autorité des mères est subordonnée à celle des pères, à cause de la prééminence du sexe masculin.

La *puissance* des pères et mères, considérée sous ce point de vue, est de droit naturel. L'homme en naissant est si foible de corps, et sa raison est encore enveloppée de tant de

nuages, qu'il est nécessaire que les pères et mères ayent autorité sur leurs enfans pour veiller à leur conservation, et pour leur apprendre à se conduire.

On peut donc regarder la *puissance paternelle* comme la plus ancienne *puissance* établie de Dieu sur la terre.

En effet, les premières sociétés des hommes n'étoient composées que d'une même famille, et celui qui en étoit le chef en étoit tout à la fois le père, le juge ou arbitre, et le souverain; et cette *puissance* des pères n'avoit aucune autre *puissance* au dessus d'elle, jusqu'à ce qu'il s'élevât quelques hommes ambitieux, qui, s'arrogeant une autorité nouvelle et jusqu'alors inconnue sur plusieurs familles répandues dans une certaine étendue de pays, donnèrent naissance à la *puissance* souveraine.

Ce n'est pas seulement ce droit naturel qui accorde aux pères et mères une *puissance* sur leurs enfans; elle a été également admise par le droit des gens; il n'est point de nation qui n'accorde aux pères et mères quelque autorité sur leurs enfans, et une autorité plus ou moins étendue, selon que les peuples se sont plus ou moins conformés à la loi naturelle.

Le droit divin est venu fortifier en nous ces principes. Le Décalogue apprend aux enfans qu'ils doivent honorer leurs pères et mères; ce qui annonce que ceux-ci ont autorité sur leurs enfans.

Mais, comme les enfans ne restent pas toujours dans le même état, et que l'homme a ses différens âges, l'autorité des pères et des mères a aussi ses différens degrés.

On doit, relativement à la *puissance paternelle*, distinguer trois âges. Dans le premier, qui est celui de l'enfance, où l'homme n'est pas encore capable de discernement, les pères et mères ont une autorité entière; et cette *puissance* est un pouvoir de protection et de défense.

Dans le second âge, que l'on peut fixer à la puberté, l'enfant commence à être capable de réflexion; mais il est encore si volage qu'il a besoin d'être dirigé : la *puissance* des pères et des mères devient alors un pouvoir d'administration domestique, et de direction.

Dans le troisième âge, qui est celui où les enfans ont coutume de s'établir, soit par mariage, soit en travaillant pour

leur compte particulier, ils doivent toujours se ressouvenir que leurs pères et mères leur ont donné la naissance et l'éducation ; ils doivent conséquemment les regarder toute leur vie comme leurs bienfaiteurs, et leur en marquer leur reconnoissance par tous les devoirs de respect, d'amitié et de considération dont ils sont capables ; ils doivent redoubler d'attention pour eux dans leur vieillesse, et venir à leur secours s'ils sont dans le besoin. C'est sur ce respect et sur l'affection que les enfans doivent avoir pour leurs pères et mères qu'est fondé le pouvoir que ceux-ci conservent encore sur leurs enfans dans le troisième âge.

Le droit naturel, le droit des gens et le droit divin ne donnent point aux pères et mères d'autre *puissance* sur leurs enfans que celle qu'on vient d'expliquer ; tout ce qui est au delà provient de la disposition des hommes, et est purement arbitraire.

Ainsi ce que l'on entend en droit par *puissance paternelle*, en tant que cette *puissance* attribue au père certains droits singuliers sur la personne et les biens des enfans, est une prérogative émanée du droit civil, et dont l'exercice, plus ou moins étendu, dépend des lois de chaque pays. (Voyez *pouvoir paternel.*) (*Anonyme.*)

R.

RAFFINEMENT.

C'EST la manière de s'écarter de la simplicité dans la conduite avec les autres, quand on se propose de les tromper sans qu'ils s'en apperçoivent, ou dans la manière de penser, de parler ou d'écrire, afin de paroître neuf, subtil, ingénieux, délicat. Le *raffinement* dans les actions est tout voisin de la fausseté ; il n'y a point de *raffinement* dans l'expression ou dans les idées, qui ne marque de la puérilité, et qui ne vise au galimathias. Fuyons le *raffinement* en toutes choses, surtout dans la religion et dans la probité.

(*Anonyme.*)

S.

SALIÈRE.

Les anciens mettoient le sel au rang des choses qui devoient être consacrées aux dieux. C'est dans ce sens qu'Homère et Platon l'appellent divin. Vous croyez sanctifier vos tables en y mettant les *salières* et les statues des dieux, dit Arnobe : aussi n'oublioit-on guère la *salière* sur la table ; et si l'on avoit oublié de la servir, on regardoit cet oubli comme d'un mauvais présage, aussi bien que si on la laissoit sur la table et qu'on s'endormît ensuite. Festus rapporte à ce sujet l'histoire d'un portier qui, à ce que croyoit le vulgaire, avoit été puni, par les dieux, de cette faute : s'étant mis à table avec ses amis, près de sa fournaise allumée, et s'étant endormi, pris de vin et accablé de sommeil, un débauché qui couroit la nuit vit la porte ouverte, entra et jeta la *salière* au milieu de la fournaise, ce qui causa un tel embrasement que le portier fut brûlé avec la maison. Cette superstition n'est point encore éteinte dans l'esprit de beaucoup de gens, qui sont affligés si un laquais a oublié de mettre la *salière* sur la table, ou si quelqu'un vient à la renverser. Les Romains avoient pris des Grecs ce scrupule ridicule qui a passé jusqu'à nous.

Festus nous apprend encore qu'à Rome on mettoit la *salière* sur la table avec l'assiette dans laquelle on présentoit aux dieux les prémices. Sa remarque nous procure l'intelligence de ce passage de Perse. « Que craignez-vous ? vous » avez un joli revenu de votre patrimoine ; votre table n'est » jamais sans une *salière* propre, et sans l'assiette qui sert à » présenter aux dieux les prémices. »

Souvent les *salières* que les anciens mettoient sur leurs tables avoient la figure de quelque divinité. Ce fait présupposé, il n'est pas surprenant que les Romains se soient imaginés que la divinité qui présidoit à la table, se tînt offensée

lorsque sans respect on renversoit le sel; mais on doit s'étonner de ce que dans le christianisme des personnes, d'ailleurs éclairées, soient encore dans ces idées ridicules de craindre quelques malheurs à cause du renversement d'une *salière*.

(M. de Jaucourt.)

SATIRIQUE.

On entend principalement, par *satiriques*, les poètes qui ont composé des satires, tels qu'Horace, Juvénal, Perse, le comte de Rochester, Boileau, etc. L'auteur du Cours des belles-lettres distribuées par exercices, caractérise ainsi les trois principaux *satiriques* latins, et le *satirique* français.

» Horace et Boileau, dit-il, avoient un esprit plus doux, » plus souple; ils aimoient la simplicité; ils choisissoient les » traits et les présentoient sans fard et sans affectation. Juvé» nal avoit un génie fort, une imagination fougueuse; il » chargeoit ses tableaux, et détruisoit souvent le vrai en le » poussant trop loin. Horace et Boileau ménageoient leur » fonds; ils plaisantoient doucement, légèrement; ils » n'ôtoient le masque qu'à demi et en riant. Juvénal l'ar» rache avec colère; quelquefois les deux premiers font » exhaler l'encens le plus pur du milieu même des vapeurs » *satiriques*. Le dernier n'a jamais loué qu'un seul homme, » et cette louange se tournoit même en satire contre le reste » du genre humain. En un mot les portraits que font Ho» race et Boileau, quoique dans le genre odieux, ont tou» jours quelque chose d'agréable qui paroît venir de la » touche du peintre. Ceux que fait Juvénal ont des couleurs » tranchantes, des traits hardis, mais gros. Il n'est pas né» cessaire d'être délicat pour en sentir la beauté.

» Horace et Boileau ont des traits propres et qui les sé» parent; Horace nous paroît quelquefois plus riche et Boi» leau plus clair. Horace est plus réservé que Juvénal, mais » il l'est beaucoup moins que Boileau. Il y avoit plus de na-

» ture et de génie dans Horace, plus de travail et peut-être » plus d'art dans Boileau.

» Perse a un caractère unique qui ne sympathise avec » personne. Il n'est pas assez aisé pour être mis avec Ho- » race. Il est trop sage pour être comparé à Juvénal; trop » enveloppé, et trop mystérieux pour être joint à Despréaux. » Aussi poli que le premier, quelquefois aussi vif que le se- » cond, aussi vertueux que le troisième, il semble être plus » philosophe qu'aucun des trois. Peu de gens ont eu le cou- » rage de le lire, mais la première lecture une fois faite, » on trouve de quoi se dédommager de sa peine dans la se- » conde. » (*Anonyme.*)

SCANDALE, SCANDALEUX.

SCANDALE, dans le langage familier, est une action contraire aux bonnes mœurs ou à l'opinion générale des hommes. Il signifie une rumeur désavantageuse qui déshonore quelqu'un parmi le monde. En ce sens on appelle la médisance la *chronique scandaleuse*.

Scandaleux est tout ce qui cause du *scandale*. Il se dit des choses et des personnes. Avancer, comme quelques écrivains de la société de Jésus l'ont fait, qu'il n'est pas permis à tout le monde de disposer de la vie des tyrans, c'est une proposition *scandaleuse*, parce qu'elle laisse entendre qu'il y a apparemment des personnes à qui le tyrannicide est permis. La doctrine du probabilisme est une doctrine *scandaleuse*. L'invitation que le P. Pichon fait au pécheur d'approcher tous les jours des sacremens sans amour de Dieu, sans changer de conduite, est une invitation *scandaleuse*. L'éloge de l'ouvrage de Busembaum, qu'on lit dans les Mémoires de Trévoux, est *scandaleux*. Des religieux traînés dans les tribunaux civils, pour une affaire de banque et de commerce, et condamnés par des juges-consuls à payer des sommes illicitement dues, et plus illicitement encore refusées, sont des hommes *scandaleux*. Des prêtres qui font jouer des farces sur un théâtre, et danser, dans l'enceinte

de leurs maisons, les enfans confiés à leurs soins, confondus avec des histrions, donnent un spectacle *scandaleux*. On trouveroit toutes sortes d'exemples de *scandale* sans s'éloigner de là ; mais il y en a dont il seroit difficile de parler sans scandaliser étrangement les femmes, les hommes et les petits enfans. (M. DE JAUCOURT.)

SÉPULTURE.

On entend en général, par *sépulture* dans le droit naturel, les derniers devoirs rendus aux morts, soit qu'on enterre leurs corps, soit qu'on les brûle ; car tout dépend ici de la coutume qui détermine la manière d'honorer la mémoire du défunt.

Le droit de *sépulture* est fondé sur la loi de l'humanité, et en quelque façon sur la justice. Il est de l'humanité de ne pas laisser des cadavres humains pourrir, ou livrés en proie aux bêtes. C'est un spectacle affreux pour les vivans ; et il leur en proviendroit un dommage réel par l'infection de l'air. Ainsi les personnes les plus indifférentes sont obligées par cette seule raison de donner elles-mêmes la *sépulture* aux morts, lorsqu'il n'y a point de gens, de parens ou d'amis à portée de leur rendre ce dernier devoir. Que si l'on empêche les parens ou les amis de s'en acquitter, ou leur fait une injure. On augmente la douleur qu'ils ressentent de la perte d'une personne qui leur étoit chère ; ou leur ôte la consolation de lui rendre ce qu'ils regardent comme un devoir indispensable. C'est sur ce pied-là que la chose a été envisagée de tout temps parmi les nations qui n'ont pas été plongées dans la barbarie. C'est aussi en partie là-dessus que sont fondées les lois qui privent de la *sépulture* ceux qui ont commis de très-grands crimes ; car elles se proposent autant de rendre chacun soigneux de détourner de tels crimes ses enfans, ses parens, ses amis, que d'intimider le criminel.

Mais, en refusant la *sépulture* à quelqu'un, ne viole-t-on pas en quelque manière envers lui l'humanité et la justice? M. Thomas et quelques autres ne le croyent pas, parce que,

disent-ils, le mort ne sent point l'outrage que l'on fait à son cadavre; ce n'est pas cependant toujours assez pour être lésé de sentir l'offense que l'on nous fait; on fait du tort à un insensé, quoiqu'il ne compreune pas le préjudice qu'on lui cause. Après tout, les raisons qui se tirent de l'injure faite aux vivans suffisent pour en inférer que la *sépulture* refusée malicieusement fournit un juste sujet de vengeance aux parens ou amis du défunt, et que les lois mêmes de la guerre ne s'étendent pas jusqu'à refuser la *sépulture* aux morts de l'armée ennemie; c'étoit-là du moins l'idée de Platon, et à son autorité on peut ajouter celles que Grotius cite en assez grand nombre.

Le soin de la *sépulture* est donc du droit naturel et du droit des gens. Tous les peuples se sont accordés à penser ainsi, et l'antiquité a regardé la *sépulture* des morts comme un devoir inviolable, dont on ne pouvoit se dispenser sans encourir la vengeance des dieux.

Dans l'Iliade d'Homère, Priam obtient une suspension d'armes pour enterrer les morts de part et d'autre. Jupiter envoie Apollon pour procurer la *sépulture* à Sarpédon. Iris est dépêchée des dieux pour engager Achille à rendre ce devoir à Patrocle, et Thétis lui promet d'empêcher que ce corps ne se corrompe, au cas qu'on le laisse une année entière sans *sépulture*. Homère se fonde ici sur la coutume des Egyptiens qui refusoient la *sépulture* au défunt s'il avoit mal vécu. Ce refus faisoit qu'on ne permettoit pas de transporter le corps des impies au de-là du fleuve près duquel étoient les *sépultures* des justes. De là venoit l'idée que la privation de la *sépulture* fermoit à une âme les champs Elisiens, et la couvroit d'infamie.

Je me sers ici du mot de *sépulture* pour les temps mêmes d'Homère où l'on brûloit les corps, d'autant qu'il restoit toujours des os ou des cendres du cadavre qu'on mettoit en terre, enfermés dans des urnes.

L'usage de brûler les corps eut de la peine à s'établir chez les Romains, parce que Numa Pompilius défendit qu'on brulât le sien; cette coutume devint cependant générale sur la fin de la république; mais elle se perdit au commencement du règne des empereurs chrétiens, et s'abolit entièrement sous Gratien.

Personne, et même les criminels ne pouvoient être privés de la *sépulture* parmi les Juifs. Josephe dit que Moïse avoit commandé qu'on donnât la *sépulture* à tous ceux qu'on condamneroit à mort pour leurs crimes. Nous voyons que les Romains étoient assez dans le même usage, car Pilate permit qu'on détachât le corps de J. C. et qu'on le mît dans le sépulcre, quoiqu'il l'eût fait mourir comme criminel de lèse-majesté. Les empereurs Dioclétien et Maximien marquèrent, par un de leurs rescripts, qu'ils n'empêcheroient pas qu'on donnât la *sépulture* à ceux qu'on avoit suppliciés.

Au commencement de la république, tous les Romains avoient leur *sépulture* dans la ville; mais la loi des douze Tables le défendit pour éviter l'infection que les corps enterrés pouvoient causer dans un climat aussi chaud que l'Italie. La république n'accorda le droit de *sépulture* dans Rome qu'aux Vestales, et à un petit nombre de particuliers qui avoient rendu des services considérables à l'Etat. Les Claudiens eurent le privilége de conserver leur *sépulture* sous le Capitole. Le peuple romain accorda de même, par une ordonnance expresse, à Valerius Publicola et à ses descendans l'honneur de la *sépulture* dans la ville. Plutarque écrit néanmoins que, de son temps, ceux de cette race se contentoient, lorsque quelqu'un d'eux mouroit, de mettre une torche ardente sur le tombeau de famille, qu'ils retiroient aussitôt, pour montrer qu'ils avoient ce privilége, mais qu'ils s'en départoient en faisant enterrer leurs parens dans la contrée de Vélie.

Adrien mit une amende de quatre pièces d'or contre les contrevenans, et étendit cette peine aux magistrats qui l'auroient permis. Il voulut encore que le lieu de la *sépulture* fût confisqué et profané, et qu'on exhumât le corps ou les cendres de celui qu'on y auroit enseveli. Cette ordonnance fut renouvelée par Dioclétien et Maximien l'an 290 de l'ère chrétienne.

Des lois si formelles obligèrent les Romains d'établir leurs tombeaux hors de l'enceinte de Rome, et de les élever sur les grands chemins les plus fréquentés, comme sur la voie Appienne, la voie Flaminienne, la voie Latine, où l'on voyoit les sépulcres des Collatius, des Scipions, des Servilius, des Marcellus, etc., objets propres à porter les pas-

sans à l'imitation des grands hommes qui étoient couchés dans ces tombeaux, et dont les noms étoient gravés sur chacun.

Les *sépultures* des Chinois sont hors des villes, et autant qu'on le peut sur les hauteurs; souvent on y plante des pins et des cyprès. Jusqu'à environ deux lieues de Chaville, on trouve des villages, des hameaux, des maisons dispersées çà et là, et diversifiées de bosquets et de petites collines couvertes d'arbres et fermées de murailles. Ce sont autant de *sépultures* différentes, lesquelles forment un point de vue qui n'est point désagréable.

La plupart des sépulcres chinois sont bien blanchis, et faits en forme de fer à cheval. On écrit le nom de la famille sur la principale pierre. Les pauvres se contentent de couvrir le cercueil de chaume ou de terre élevée de cinq à six pieds, en forme de pyramide; plusieurs enferment le cercueil dans une petite loge de brique représentant un tombeau.

Pour ce qui est des grands et des mandarins, leurs *sépultures* sont d'une assez belle structure. Ils construisent une voûte dans laquelle ils renferment le cercueil : ils forment au dessus une élévation de terre battue, haute d'environ douze pieds et de huit ou dix pouces de diamètre, qui a à peu près la figure d'un chapeau; ils couvrent cette terre de chaux et de sable dont ils font un mastic, afin que l'eau ne puisse pas y pénétrer; ils plantent tout autour, avec symétrie, des arbres de différentes espèces. Vis-à-vis est une longue et grande table de marbre blanc et poli, sur laquelle est une cassolette, deux vases et deux candelabres aussi de marbre. De part et d'autre, on range en plusieurs files des figures d'officiers, d'eunuques, de soldats, de lions, de chevaux sellés, de chameaux, de tortues, et d'autres animaux en différentes attitudes qui marquent du respect et de la douleur, autant que leurs artistes sont capables d'exprimer les passions. On trouve les détails de leurs funérailles au mot *funérailles*. (M. de Jaucourt.)

SERVET.

Michel Servet, né à Villa-Nueva, bourg du royaume d'Arragon, l'an 1509. Ce savant homme méritoit de jouir d'une gloire paisible, pour avoir connu, long-temps avant Harvey, la circulation du sang; mais il négligea l'étude d'un art qu'on exerce sans crainte, pour embrasser des opinions dangereuses, et qui, par l'intolérance de son siècle, pensèrent lui coûter la vie à Vienne en Dauphiné, et le conduisirent à Genève sur le bûcher, où, à la poursuite de Calvin, il expira dans les flammes le 27 octobre 1553, sans parler et sans rétracter ses opinions.

Il seroit superflu de donner la vie de *Servet;* et nous en sommes bien dispensés par une foule d'auteurs qui l'ont écrite. Mais la requête présentée par *Servet* dans sa prison, le 22 août 1553, aux syndics et petit conseil de Genève, nous a paru une pièce trop intéressante pour omettre de la transcrire ici. Cette requête étoit conçue en ces termes :

A mes très-honorés Seigneurs, Messeigneurs les Syndics et Conseil de Genève.

« Supplie humblement Michel Servetus, accusé, mettant » en fait que c'est une nouvelle invention ignorée des » Apôtres et Disciples, et de l'Eglise ancienne, de faire » partie criminelle pour la doctrine de l'Ecriture, ou pour » questions procédantes d'icelle. Cela se montre premièrement aux Actes des Apôtres, chap. 18 et 19, où tels » accusateurs sont déboutés et renvoyés aux églises, quand » il n'y a autres crimes que questions de la religion. Pa» reillement, du temps de l'empereur Constantin-le-Grand, » où il y avoit grandes hérésies des Ariens, et accusations » criminelles, tant du côté d'Athanasius que du côté d'Arius; » ledit empereur, par son conseil et conseil de toutes les » églises, arrêta que, suivant la ancienne doctrine, teles accusa» tions n'avoient point de lieu, voyre quand on seroit héré-

» tique, comme estoit Arius. Mais que toutes leurs questions » seriont décidées par les églises, et que cetila qui seroit » convencu et condamné par icelles, si ne voloit réduire » par repentance, seroit banni. Laquiele punition a esté de » tout temps observée en l'ancienne Eglise contre les héré- » tiques, comme se preuve par mille autres histoires et » authorités des docteurs. Pourquoi, messeigneurs, suivant » la doctrine des Apôtres et Disciples, qui ne permirent » oncques tieles accusations, et suivant la doctrine de l'an- » cienne Eglise, en laquelle teles accusations ne estiont » point admises, requiert ledict suppliant être mis hors de » la accusation criminelle.

» Secondement, messeigneurs, vous supplie considérer » que n'a point offensé en votre terre ni ailleurs, n'a point » été séditieux ni perturbateur. Car les questions que lui » tracte, sont difficiles et seulement dirigées à gens savans, » et que de tout le temps que a été en Allemagne, n'a jamais » parlé de ces questions qu'à Œcolampadius, Bucerus et » Capito. Aussi en France n'en ha jamais parlà à home. En » volte que les Anabaptistes sédicieux contre les magistrats, » et que voliont faire les choses communes, il les a toujours » répreuvé et répreuve. Dont il conclut que pour avoir » sans sédicion aulcunes, mises en avant certaines questions » des anciens docteurs de l'Eglise, que pour cela ne doyt » aulcunement être détenu en accusation criminelle.

» Tiersement, messeigneurs, pour ce qu'il est étranger, » et ne sait les costumes de ce pays, ni comme il faut parler » et procéder en jugement, vous supplie humblement lui » donner un procureur, lequiel parle pour lui. Ce fesant, » farez bien, et nostre Seigneur prosperera votre répu- » blique. Fait en votre cité de Genve le 22 d'aoust 1553. »
Michel Servetus de Ville-Neufve en sa cause propre.

Sans discuter les faits que *Servet* allègue contre les lois pénales, et qui sont d'une grande force, il est certain qu'il avoit raison de se plaindre de ce qu'on l'avoit emprisonné à Genève : il n'étoit point sujet de la république, il n'en avoit point violé les lois, et par conséquent messieurs de Genève n'avoient aucun droit sur lui : ce qu'il avoit fait ailleurs n'étoient pas de leur ressort, et ils ne pouvoient sans injustice arrêter un étranger qui passoit par leur ville, et qui s'y

tenoit tranquille; enfin il étoit équitable d'accorder à un tel prisonnier un avocat pour défendre sa cause. On connoît les vers suivans et nouveaux d'un Genevois sur les opinions de *Servet*, et sur la conduite du magistrat de Genève qui le fit brûler.

Servet eut tort; il fut un sot
D'oser dans un siècle falot,
S'avouer antitrinitaire;
Mais notre illustre atrabilaire
Eut tort d'employer le fagot
Pour convaincre son adversaire,
Et tort notre antique Sénat
D'avoir prêté son ministère
A ce dangereux coup d'état.
Quelle barbare inconséquence!
O malheureux siècle ignorant!
On condamnoit l'intolérance
Qui désoloit toute la France,
Et l'on étoit intolérant.
(M. de Jaucourt.)

SIÈCLES D'IGNORANCE.

Les neuf, dix et onzième *siècles* sont les vrais *siècles d'ignorance*. Elle étoit si profonde dans ces temps-là, qu'à peine les rois, les princes, les seigneurs, encore moins le peuple, savoient lire; ils connoissoient leurs possessions par l'usage, et n'avoient garde de les soutenir par des titres, puisqu'ils ignoroient la pratique et l'écriture; c'est ce qui faisoit que les mariages d'alors étoient si souvent déclarés nuls. Comme ces traités de mariage se concluoient aux portes des églises, et ne subsistoient que dans la mémoire de ceux qui y avoient été présens, on ne pouvoit se souvenir ni des alliances, ni des degrés de parenté; et les parens se marioient sans avoir de dispenses. De là tant de prétextes au dégoût et à la politique pour se séparer d'une femme légitime. De là vient aussi le crédit que prirent alors les clercs ou ecclésiastiques dans les affaires, parce qu'ils étoient

les seuls qui eussent reçu quelque instruction. Dans tous les *siècles* ce sont les habiles qui dominent sur les ignorans.

On nomme les quatre *siècles* par excellence ceux dont les productions ont été admirées par la postérité. On sait que le mot de *siècle* se prend ici d'une manière vague, pour signifier une durée de soixante ou quatre-vingts ans, plus ou moins.

Ces quatre *siècles* heureux où les arts ont atteint une perfection à laquelle ils ne sont point parvenus dans les autres, sont celui qui commença dix années avant le règne de Philippe, père d'Alexandre-le-Grand; celui de Jules-César et d'Auguste; celui de Jules II et de Léon X; enfin celui de Louis XIV. Ce dernier a fini comme les autres, malgré les efforts qu'ont fait les causes morales et physiques pour soutenir les lettres et les arts au point d'élévation où ils avoient atteint rapidement. Ce temps ne se trouvera plus, dit M. de Voltaire, où un duc de la Rochefoucault, auteur des Maximes, au sortir de la conversation d'un Pascal et d'un Arnauld, alloit au théâtre de Corneille. Ainsi disparoît le génie des arts et des sciences, jusqu'à ce que la révolution des *siècles* le vienne encor tirer une autre fois du tombeau, où il semble qu'il s'ensevelisse pour plusieurs générations, après s'être montré seulement durant quelques années. (M. DE JAUCOURT.)

SIXAIN (*Poésie*).

On appelle *sixain* une stance composée de six vers. Nous avons deux sortes de *sixains* qui ont des différences assez remarquables : les premiers ne sont autre chose qu'un quatrain auquel on ajoute deux vers de rimes différentes de celle qui a terminé le quatrain. Les *sixains* de cette espèce admettent deux vers de rimes différentes, soit devant, soit après, comme dans l'exemple suivant :

Seigneur, dans ton temple adorable
Quel mortel est digne d'entrer ?
Qui pourra, grand Dieu, pénétrer
Dans ce séjour impénétrable,

Où tes saints inclinés, d'un œil respectueux
Contemplent de ton front l'éclat majestueux?
(Rousseau.)

La seconde espèce de *sixain*, assez commune et fort belle, comprend deux tercets, qui ne doivent jamais enjamber le sens de l'un à l'autre : il y doit donc avoir un repos après le troisième vers. Les deux premiers y riment toujours ensemble, et le troisième avec le dernier ou avec le cinquième; mais ordinairement avec celui-ci.

Premier exemple :

Renonçons au stérile appui
Des grands qu'on implore aujourd'hui;
Ne fondons point sur eux une espérance folle :
Leur pompe indigne de nos vœux
N'est qu'un simulacre frivole
Et les solides biens ne dépendent pas d'eux.
Rousseau.

Deuxième exemple :

Je disois à la nuit sombre,
O nuit! tu vas dans ton ombre
M'ensevelir pour toujours.
Je redisois à l'Aurore:
Le jour que tu fais éclore
Est le dernier de mes jours.
Rousseau.

(M. de Jaucourt.)

SOBRE.

L'homme *sobre* est celui qui use de tout avec modération. Il est sain, vit sans maladies et long-temps. Rien n'est plus commun qu'un vieil avare, parce que l'avarice est *sobre.* Comment se fait-il qu'un des vices les plus vils soit récompensé de la santé et de la longue vie? mais sa longue vie n'est qu'un long travail et un long tourment.

(*Anonyme.*)

SPECTRE.

On appelle *spectres* certaines substances spirituelles qui se font voir ou entendre aux hommes.

Quelques-uns ont cru que c'étoient des âmes des défunts qui reviennent et se montrent sur la terre. C'étoit le sentiment des Platoniciens, comme on le peut voir dans le Phédon de Platon, dans Porphyre, etc.; en général, l'opinion touchant l'existence des *spectres* étoit assez commune dans le paganisme; on avoit même établi des fêtes et des solennités pour les âmes des morts, afin qu'elles ne s'avisassent pas d'effrayer les hommes par leurs apparitions. Les cabalistes et les rabbins parmi les juifs n'étoient pas moins pour les *spectres*. Il faut dire la même chose des turcs, et même de presque toutes les sectes de la religion chrétienne. Les preuves que les partisans de cette opinion en donnent sont des exemples ou profanes ou tirés de l'Écriture Sainte. Baronius rapporte un fait dont il croit que personne ne peut douter; c'est la fameuse apparition de Marsilius Ficinus à son ami Michaël Mercato. Ces deux amis étoient convenus que celui qui mourroit le premier reviendroit pour instruire l'autre de la vérité des choses de l'autre vie. Quelque temps après, Mercato, étant occupé à méditer sur quelque chose, entendit tout d'un coup une voix qui l'appeloit: c'étoit son ami Ficinus, qu'il vit monté sur un cheval blanc, mais qui disparut dans le moment que l'autre l'appela par son nom.

La seconde opinion sur l'essence des *spectres* est celle de ceux qui croient que ce ne sont point les âmes qui reviennent, mais une troisième partie dont l'homme est composé. C'est là l'opinion de Théophraste, Paracelse et tous ceux qui croient que l'homme est composé de trois parties; savoir: de l'âme, du corps et de l'esprit. Selon eux, chacune de ces parties s'en retourne, après la mort, à l'endroit d'où elle étoit sortie: l'âme, qui vient de Dieu, s'en retourne à Dieu; le corps, qui est composé de deux élémens

inférieurs, la terre et l'eau, s'en retourne à la terre ; et la troisième partie, qui est l'esprit, étant tirée des deux élémens supérieurs, l'air et le feu, s'en retourne dans l'air, où, avec le temps, elle est dissoute comme le corps ; et c'est cet esprit, et non pas l'âme, qui se mêle des apparitions. Théophraste ajoute que cet esprit se fait voir ordinairement dans les lieux et auprès des choses qui avoient le plus frappé la personne qu'il animoit, parce qu'il lui en étoit resté des impressions extrêmement fortes.

La troisième opinion est celle qui attribue les apparitions aux esprits élémentaires. Paracelse et quelques-uns de ses sectateurs croient que chaque élément est rempli d'un certain nombre d'esprits ; que les astres sont la demeure des Salamandres, l'air celle des Sylphes, l'eau celle des Nymphes, et la terre celle des Pygmées.

La quatrième opinion regarde comme des *spectres* les exhalaisons des corps qui pourrissent. Les partisans de cette hypothèse croient que ces exhalaisons, rendues plus épaisses par l'air de la nuit, peuvent représenter la figure d'un homme mort. C'est la philosophie de Cardan et d'autres : elle n'est pas nouvelle ; on en trouve des traces dans les anciens, et surtout dans la Troade de Sénèque.

Enfin, la cinquième opinion donne pour cause des *spectres* des opérations diaboliques. Ceux-ci supposent la vérité des apparitions comme un fait historique dont on ne peut douter ; mais ils croient que c'est l'ouvrage du démon, qui, se formant un corps de l'air, s'en sert pour ses différens desseins. Ils soutiennent que c'est la manière la plus convenable et la moins embarrassante pour expliquer les apparitions.

Nonobstant le grand nombre de ceux qui croient les *spectres*, et qui cherchent à expliquer leur possibilité, il y a eu de tout temps des philosophes qui ont osé nier leur existence. On en peut faire trois classes. On peut mettre dans la première ceux qui n'admettent aucune différence entre le corps et l'esprit, comme Spinosa, qui, soutenant qu'il n'y a qu'une seule substance, ne peut point admettre des *spectres*. On peut mettre dans la seconde classe ceux qui paroissent croire l'existence du diable, mais qui lui ôtent tout pouvoir sur la terre. La troisième classe com-

prend ceux qui admettent le pouvoir du diable sur la terre, mais qui nient qu'il puisse prendre un corps.

(M. de Jaucourt.)

SPHINX.

Monstre fabuleux, auquel les anciens donnoient ordinairement un visage de femme, avec un corps de lion couché.

Le *Sphinx* célèbre dans la fable est celui de Thèbes, qu'Hésione fait naître d'Echidne et de Typhon. Junon, irritée contre les Thébains, parce qu'Alcmène avoit écouté Jupiter, envoya ce monstre dans le territoire de Thèbes pour le désoler.

On représente le *Sphinx* de Thèbes avec la tête et le sein d'une jeune fille, les griffes d'un lion, le corps d'un chien, la queue d'un dragon, et des ailes. Il exerçoit ses ravages sur le mont Phycée, d'où se jetant sur les passans, il leur proposoit des énigmes difficiles, et mettoit en pièces ceux qui ne pouvoient les déchiffrer. OEdipe, qui fut assez heureux pour expliquer l'énigme qu'il lui proposa, a fait lui-même la peinture suivante de ce cruel *Sphinx* :

> Né parmi les rochers au pied du Cythéron,
> Ce monstre à voix humaine, aigle, femme et lion,
> De la nature entière exécrable assemblage,
> Vomissoit contre nous l'artifice et la rage.

Enfin ce *Sphinx* barbare, outré de dépit de se voir deviné, se cassa la tête sur un rocher.

Il y en a, dit Pausanias, qui prétendent que le *Sphinx* étoit une fille de Laius, et que comme son père l'aimoit fort, il lui avoit donné connoissance de l'oracle que Cadmus avoit apporté de Delphes. Après la mort de Laius, ses enfans s'entredisputèrent le royaume ; car outre ses fils légitimes, il en avoit laissé plusieurs de diverses concubines ; mais le royaume, suivant l'oracle de Delphes, ne devoit appartenir qu'à un des enfans de Jocaste. Tous s'en rapportèrent à



Sphinx, qui, pour éprouver celui de ses frères qui avoit le secret de Laius, leur faisoit à tous des questions captieuses; et ceux qui n'avoient point connoissance de l'oracle, elle les condamnoit à mort, comme n'étant pas habiles à succéder. OEdipe, instruit de l'oracle par un songe, s'étant présenté à *Sphinx*, fut déclaré successeur de Laius.

D'autres ont dit que *Sphinx*, fille de Laius, peu contente de n'avoir aucune part au gouvernement, s'étoit mise à la tête d'une troupe de bandits qui commettoient mille désordres aux environs de Thèbes; ce qui la fit regarder comme un monstre. On lui donnoit pour mère Échidne, et pour père Typhon; c'étoient toujours les père et mère de ce qu'il y avoit de plus monstrueux. Les griffes de lion marquoient sa cruauté; son corps de chien, les désordres dont une fille de ce caractère est capable; ses ailes désignoient l'agilité avec laquelle elle se transportoit d'un lieu à un autre, pour éviter les poursuites des Thébains; ses énigmes signifioient les embûches qu'elle dressoit aux passans, les attirant dans les rochers et les brossailles du mont Phycée, où elle habitoit, et dont il leur étoit impossible de se dégager, faute d'en savoir les issues, qu'elle seule connoissoit parfaitement. OEdipe la força dans ses retranchemens, et la fit mourir. *Sphinx* vient d'un mot grec qui signifie *embarrasser*.

Rien de plus commun que la figure de *Sphinx* avec des ailes ou sans ailes, dans les monumens égyptiens. Plutarque dit qu'on mettoit des *Sphinx* dans leurs temples, pour marquer que la religion égyptienne étoit toute énigmatique. Les oracles que les Égyptiens faisoient rendre à leur célèbre *Sphinx* étoient une frauduleuse invention de leurs prêtres, qui, ayant creusé sous terre un canal aboutissant au ventre et à la tête de cette prétendue divinité, entroient aisément dans son corps, d'où ils faisoient entendre d'une voix sépulcrale des paroles superstitieuses, en réponse aux voyageurs qui venoient consulter l'oracle.

Pline dit que la tête du *Sphinx*, dont nous parlons, avoit quarante-trois pieds de longueur, douze de circonférence, et qu'il en avoit cent soixante-douze du sommet de la tête jusqu'au ventre. On lit, dans les observations curieuses, qu'à trois cents pas de la grande pyramide, et presque vis-à-vis du vieux Caire, on voit encore la tête de ce fameux

Sphinx, et que le reste du corps est enterré sous le sable ; mais ce récit est un nouveau conte à ajouter aux autres.

(M. l'abbé MALLET.)

STYX.

FILLE de l'Océan, et mère de l'hydre de Lerne, selon les poètes qui la changèrent ensuite en fleuve d'enfer. Le *Styx*, dit Virgile, se repliant neuf fois sur lui-même, tient les morts pour toujours emprisonnés. Le serment par les eaux du *Styx* faisoit trembler les dieux mêmes. Jupiter avec toute sa puissance n'osoit y contrevenir. Quand les dieux, dit Hésiode, osoient jurer par le *Styx*, ils devoient avoir une main sur la terre et l'autre sur la mer.

Le *Styx* étoit une fontaine de l'Arcadie septentrionale, près des monts Cylléniens, qui dégoûtoit d'un rocher extrêmement élevé, et dont l'eau tomboit dans le fleuve Crathis. M. Fourmont, en voyageant dans la Grèce, en 1730, trouva la ville de Phénénos, après avoir passé le *Styx* : il appelle ainsi un torrent qui, descendant de Tricara, coule dans trois gros villages, et forme enfin cet étang dont les poètes ont tant parlé.

La description qu'ils en font, dit M. Fourmont, n'a rien de plus surprenant que ce qu'il présente aux yeux de ceux qui le considèrent. L'eau claire du fleuve s'y métamorphose en quelque chose de très-hideux. Des couleurs fort déplaisante à la vue s'y mêlent les unes aux autres ; une mousse épaisse, d'un verd d'airain tacheté de noir, se promène dessus au gré des vents, et les bouillons qui s'y forment ne ressemblent qu'au bitume et au goudron ; le poisson ne peut vivre dans ce lac ; les vapeurs qui s'en exhalent brûlent tous les arbres d'alentour, et les animaux fuient ses bords.

Pausanias nous a donné la description du *Styx*, et rapporte les endroits d'Homère et d'Hésiode où il en est parlé.

Près des ruines de Nonacris, dit-il, une partie de la montagne Chélydorée s'élève prodigieusement ; et de son som-

met dégoutte sans cesse une eau que les poètes nomment l'eau du *Styx*.

Hésiode, dans sa Théogonie, fait *Styx* fille de l'Océan, et femme de Pallas : l'on prétend que Linus dit quelque chose de semblable dans ses poésies. Pour moi, continue Pausanias, j'ai lu avec soin ces ouvrages, et je les tiens tous les deux supposés. Mais Epiménide de Crète dit aussi que *Styx* étoit fille de l'Océan, et il ajoute que, mariée à Piras, elle enfanta l'hydre. Pour Homère, c'est de tous les anciens poètes celui qui a le plus souvent employé le nom de *Styx* dans ses vers ; témoin cet endroit où il exprime ainsi le serment que fait Junon :

> J'en atteste le ciel, la terre et les enfers ;
> J'en atteste de *Styx* l'eau qui tombe sans cesse.

Il semble qu'en homme qui avoit vu les lieux, le poète ait voulu décrire l'eau qui dégoutte continuellement de ce rocher. Dans un autre endroit, en faisant le dénombrement de ceux qui avoient suivi Gunéus, il parle du fleuve Titarésius, et en parle comme d'un fleuve qui étoit formé des eaux du *Styx*. Enfin, quand il nous représente Minerve se plaignant à Jupiter, et lui reprochant qu'il a oublié que c'est par elle et par son secours qu'Hercule étoit si heureusement sorti des travaux qui lui avoient été imposés par Euristhée, il fait de *Styx* un fleuve qu'il place dans les enfers.

L'eau qui dégouttoit de ce rocher, près de Nonacris, après s'être fait une route à travers une grosse roche fort haute, tomboit dans le fleuve Crathis. Cette eau étoit mortelle aux hommes et à tout animal, et les chèvres mouroient lorsqu'elles en avoient bu ; mais on fut du temps à s'en appercevoir.

Une autre qualité surprenante de cette eau, c'est qu'aucun vase, soit de verre, soit de cristal, soit de terre cuite, soit même de marbre, ne pouvoit la contenir sans se casser. Elle dissolvoit le fer, le cuivre, le plomb, l'étain, l'argent et même l'or, quoique, au rapport de Sapho, la rouille ne l'altère jamais ; ce qui est aussi confirmé par l'expérience. Cette même eau du *Styx* n'agissoit point sur la corne du pied des chevaux. Un vase de cette matière étoit le seul où l'on

en pût garder, et qui résistât à son impression. J'ignore, dit Pausanias, si Alexandre, fils de Philippe, fut empoisonné de cette eau, mais je sais seulement qu'on l'a dit.

Pausanias auroit dû tenir le même langage de toutes les prétendues dissolutions qu'il vient de raconter; mais il faut pourtant convenir que le *Styx* inspire de l'horreur. C'est d'abord un gros torrent qui descend du Tricara, passe dans trois gros villages de Wlags et forme enfin un étang fort vilain.

(M. DE JAUCOURT.)

SUBIT.

Ce qui s'exécute tout à coup; il y a des coups *subits*, des échecs *subits*, des bonheurs *subits*, des fortunes, des élévations *subites*. C'est alors qu'on considère les hommes élevés si subitement, et qu'on se demande comment cela s'est fait sans pouvoir se répondre. On se rappelle seulement un endroit où Lucien introduit Jupiter fatigué des clameurs qui s'élevoient de la terre, mettant la tête à sa trappe, et disant : de la grêle en Scythie, un volcan dans les Gaules, la peste ici, la famine là; refermant sa trappe, achevant de s'enivrer, s'endormant entre les bras de Ganimède ou de Junon, et appelant cela gouverner le monde.

(*Anonyme.*)

SUJET (*Poésie*).

C'est ce que les anciens ont nommé dans le poème dramatique la fable, et ce que nous nommons encore l'histoire ou le roman. C'est le fonds principal de l'action d'une tragédie ou d'une comédie. Tous les *sujets* frappans dans l'histoire ou dans la fable, ne peuvent point toujours paroître heureusement en scène; en effet leur beauté dépend souvent de quelque circonstance que le théâtre ne peut souffrir. Le

poète peut retrancher ou ajouter à son *sujet*, parce qu'il n'est point d'une nécessité absolue que la scène donne les choses comme elles ont été, mais seulement comme elles ont pu être.

On peut distinguer plusieurs sortes de *sujets*; les uns sont d'incidens, les autres de passions; il y a des *sujets* qui admettent tout à la fois les incidens et les passions Un *sujet* d'incidens est lorsque d'acte en acte, et presque de scène en scène, il arrive quelque chose de nouveau dans l'action; un *sujet* de passions est quand d'un fonds simple en apparence, le poète a l'art de faire sortir des mouvemens rapides et extraordinaires, qui portent l'épouvante ou l'admiration dans l'âme des spectateurs.

Enfin les *sujets* mixtes sont ceux qui produisent en même temps la surprise des incidens et le trouble des passions. Il est hors de doute que les *sujets* mixtes sont les plus excellens et ceux qui se soutiennent le mieux.

(M. DE JAUCOURT.)

T.

TALISMAN.

FIGURES magiques gravées en conséquence de certaines observations superstitieuses sur les caractères et configurations du ciel ou des corps célestes, auxquels les astrologues, les philosophes hermétiques, et autres charlatans, attribuent des effets merveilleux, et surtout le pouvoir d'attirer les influences célestes.

L'auteur de l'Histoire du ciel va nous expliquer combien étoit vaine la vertu qu'on attribuoit aux *talismans*.

« Dans la confection des *talismans*, dit-il, la plus légère
» conformité avec l'astre où le dieu en qui l'on avoit con-
» fiance, une petite précaution de plus, une légère ressem-
» blance plus sensible faisoit préférer une image ou une ma-
» tière à une autre; ainsi les images du soleil, pour en imiter

» l'éclat et la couleur, devoient être d'or; on ne doutoit » pas même que l'or ne fût une production du soleil; cette » conformité de couleur, d'éclat et de mérite en étoit la » preuve. Le soleil devoit donc mettre sa complaisance dans » un métal qu'il avoit indubitablement engendré, et ne » pouvoit manquer d'arrêter ses influences dans une plaque » d'or où il voyoit son image empreinte, et qui lui avoit été » religieusement consacrée au moment de son lever. Par un » raisonnement semblable, la lune produisoit l'argent, et fa- » vorisoit de toute l'étendue de son pouvoir les images d'ar- » gent, auxquelles elle tenoit par les liens de la couleur, » de la génération, de la consécration. Bien entendu que » Mars se plaisoit à voir ses images quand elles étoient de » fer; c'étoit là sans doute le métal favori du dieu des com- » bats. Vénus eut le cuivre, parce qu'il se trouvoit en abon- » dance dans l'île de Chypre dont elle chérissoit le séjour. » Le langoureux Saturne fut préposé aux mines de plomb. » On ne délibéra pas long-temps sur le lot de Mercure; un » certain rapport d'égalité lui fit donner en partage le vif- » argent. Mais en vertu de quoi Jupiter sera-t-il borné à la » surintendance de l'étain? Il étoit incivil de présenter » cette commission à un dieu de sa sorte. C'étoit l'avilir; » mais il ne restoit plus que l'étain, force lui fut de s'en » contenter. Voilà certes de puissans motifs pour assigner à » ces dieux l'inspection sur tel ou tel métal, et une affection » singulière pour les figures qui en sont composées. Or, » telles sont les raisons de ces prétendus départemens; tels » sont aussi les effets qu'il en faut attendre. »

Il étoit aussi aisé de faire ces raisonnemens il y a deux mille ans qu'aujourd'hui; mais la coutume, le préjugé, l'exemple de quelques faux sages qui, soit persuasion, soit imposture, accréditoient les *talismans*, avoient entraîné tous les esprits dans ses superstitions. On attribuoit à la vertu et aux influences des *talismans* tous les prodiges qu'opéroit Apollonius de Thyane; et quelques auteurs ont même avancé que ce magicien étoit l'inventeur des *talismans*; mais leur origine remonte bien plus avant dans l'antiquité.

La coutume des *talismans* n'étoit pas nouvelle chez les Romains, puisque la bulle d'or que portoit au cou les gé-

néraux ou consuls, dans les cérémonies du triomphe, renfermoit des *talismans*. On pendoit de pareilles bulles au cou des enfans, pour les défendre des génies malfaisans, ou les garantir d'autres périls.

La fureur que l'on avoit pour les *talismans* se répandit parmi les sectes chrétiennes, comme on le voit dans Tertullien qui la reproche aux Marcionites qui faisoient métier, dit-il, de vivre des étoiles du créateur. Peut-être cela doit-il s'entendre de l'astrologie judiciaire en général. Il est beaucoup plus certain que les Valentiniens en faisoient grand usage, comme le prouve leur *abracadabra* prescrit par le médecin *Serenus Sammonicus* qui étoit de leur secte, et par leur *abrasax* dont l'hérésiarque Basilides lui-même fut l'inventeur.

Des catholiques eux-mêmes donnèrent dans ces superstitions. Marcellus, homme de qualité et chrétien du temps de Théodose, dans un recueil de remèdes qu'il adresse à ses enfans, décrit ce *talisman*: Un serpent, dit-il, avec sept rayons, gravé sur un jaspe enchâssé en or, est bon contre les maux d'estomac, et il appelle ce philactère un remède physique. Ce terme de physique fait entendre que l'astrologie entroit dans la composition de l'ouvrage.

On y croyoit encore sous le règne de nos rois de la première race; car, au sujet de l'incendie général de Paris, en 585, Grégoire de Tours rapporte une chose assez singulière à laquelle il semble ajouter foi, et qui rouloit sur une tradition superstitieuse des Parisiens. C'est que cette ville avoit été bâtie sous une constellation qui la défendoit de l'embrasement, des serpens et des souris; mais qu'un peu avant cet incendie on avoit, en fouillant une arche d'un pont, trouvé un serpent et une souris d'airain, qui étoient les deux *talismans* préservatifs de cette ville. Ainsi, ce n'étoit pas seulement la conservation de la santé des particuliers, c'étoit encore celle des villes entières, et des empires, qu'on attribuoit à la vertu des *talismans;* et en effet, le *palladium* des Troyens, et les boucliers sacrés de Numa étoient des espèces de *talismans*.

Les Arabes, fort adonnés à l'astrologie judiciaire, répandirent les *talismans* en Europe après l'invasion des Maures en Espagne; et il n'y a pas encore deux siècles qu'on en étoit

infatué en France, et même encore aujourd'hui : présentés sous le beau nom de *gures constellées*, dit M. Pluche, ils font illusion à des gens qui se croyent d'un ordre fort supérieur au peuple. Mais on continue toujours d'y avoir confiance en Orient. (M. DE JAUCOURT.)

TOMBEAUX.

Les Rois d'Egypte, pour se consoler de leur mortalité, se bâtissoient des maisons éternelles qui devoient leur servir de *tombeaux* après la mort. Voilà l'origine de leurs obélisques et de leurs superbes pyramides.

Les Romains avoient trois sortes de tombeaux; *sepulcrum*, *monumentum*, *et cenotaphium*.

Sepulcrum étoit le *tombeau* ordinaire où l'on avoit déposé le corps entier du défunt.

Le monument, *monumentum*, offroit aux yeux quelque chose de plus magnifique que le simple sépulcre; c'étoit l'édifice construit pour conserver la mémoire d'une personne, sans aucune solennité funèbre. On pouvoit ériger plusieurs monumens à l'honneur d'une personne, mais on ne pouvoit avoir qu'un seul *tombeau*.

Lorsqu'après avoir construit un *tombeau*, on y célébroit les funérailles avec l'appareil ordinaire, sans mettre néanmoins le corps du mort dans ce *tombeau*, on l'appeloit *cenotaphium*, cénotaphe, c'est-à-dire, *tombeau vide*. L'idée des cénotaphes vint de l'opinion des Romains, qui croyaient que les âmes de ceux dont les corps n'étoient point enterrés, erroient pendant un siècle le long des fleuves de l'enfer, sans pouvoir passer dans les champs Elysées. On élevoit donc un *tombeau* de gazon; après cela on pratiquoit les mêmes cérémonies que si le corps eût été présent.

Cependant, comme ce n'étoit point en réalité que l'on faisoit les funérailles de la personne en l'honneur de laquelle ce *tombeau* vide étoit construit, les jurisconsultes ont beaucoup disputé si le cénotaphe étoit religieux. Marcian le prétend, Ulpien le nie; et tous deux se fondent sur divers

endroits de l'Enéide : mais il est aisé de les concilier, en distinguant le cénotaphe consacré dans les formes, de celui qui ne l'a point été avec les cérémonies requises. Virgile lui-même a décrit les cérémonies de cette consécration, en parlant du cénotaphe élevé à l'honneur d'Hector sur le rivage feint du fleuve Simoïs.

On ne peut pas douter que la consécration n'ait été nécessaire pour rendre le cénotaphe religieux, puisque l'on apprend, par plusieurs inscriptions, que ceux qui faisoient construire leur *tombeau* pendant leur vie, le consacroient dans la pensée qu'il ne pourroit passer pour religieux, si par quelque aventure leur corps n'y étoit pas mis après leur mort.

En un mot, les *tombeaux* étoit du nombre des choses religieuses. Celui, dit Justinien dans ses Institutes, qui fait inhumer le corps d'une personne décédée dans un fonds qui lui appartient, le rend religieux. On peut même inhumer un corps dans le fonds d'autrui, avec le consentement du propriétaire]; et s'il arrive qu'il oblige dans la suite d'enlever ce cadavre, le fonds restera toujours religieux.

Non seulement la place occupée par le *tombeau* étoit religieuse, il y avoit encore un espace aux environs qui étoit de même religieux, ainsi que le chemin par lequel on alloit au *tombeau*. C'est ce que nous apprenons d'une infinité d'inscriptions anciennes. On y voyoit qu'entre l'espace où le tombeau étoit élevé, il y avoit encore une dépendance du *tombeau* qui jouissoit du même privilége. S'il arrivoit que quelqu'un eût osé emporter quelques-uns des matériaux d'un *tombeau*, comme des colonnes ou des tables de marbre, pour les employer à des édifices profanes, la loi le condamnoit à dix livres pesant d'or, applicables au trésor public, et de plus son édifice étoit confisqué de droit au profit du fisc. La loi n'exceptoit que les sépulcres et *tombeaux* des ennemis, parce que les Romains ne les regardoient pas comme saints ni religieux.

Ils ornoient quelquefois leurs *tombeaux* de bandelettes de laine et de festons de fleurs ; mais ils avoient surtout soin d'y faire graver des ornemens qui servissent à les distinguer, comme des figures d'animaux, des trophées militaires, des emblêmes caractéritisques, des intrumens, en un mot, dif-

férentes choses qui marquassent le mérite, le rang ou la profession du mort.

Quand je lis la description des superbes *tombeaux* de la Grèce et de Rome, je me demande ce que sont devenus ces grands hommes qui y étoient renfermés.

Dans ce tas de poussière humaine,
Dans ce cahos de boue et d'ossemens épars,
Je cherche, consterné de cette affreuse scène,
Les Alexandres, les Césars,
Cette foule de rois, fiers rivaux du tonnerre;
Ces nations, la gloire et l'effroi de la terre,
Ce peuple roi de l'univers;
Ces sages dont l'esprit brilla d'un feu céleste:
De tant d'hommes fameux voilà donc ce qui reste,
Des urnes, des cendres, des vers.

(M. DE JAUCOURT.)

TUNQUIN,

Royaume d'Asie dans les Indes.

DANS les maladies des Tunquinois où le mal augmente malgré les remèdes, on a recours au magicien qui invoque le démon, en obligeant le malade de lui offrir des sacrifices, dont lui magicien prend toujours la première part. Lorsqu'il abandonne le malade, on s'adresse à quelque sorcière pour en avoir soin. Le malade étant mort, les parens approchent de son lit une table chargée de viandes suivant leurs facultés, et l'invitent à en manger avec eux. Ensuite les prêtres des idoles viennent réciter leurs prières d'un ton languissant et si rude, qu'on croiroit entendre des chiens qui hurlent. Enfin les devins indiquent l'heure et le lieu de l'ensevelissement.

La dépense en est incroyable pour les grands; mais rien n'est au dessus de la magnificence avec laquelle se font les obsèques du roi de *Tunquin :* tous les vassaux du royaume sont obligés de porter le deuil vingt-sept jours, avec défense de plaider, de faire des noces et des festins pendant tout le temps du deuil. Il est défendu de même pendant trois ans d'accompagner aucunes fêtes, même les plus solennelles, d'instrumens, de chansons, de danses et de toutes marques de réjouissance. (*Anonyme.*)

V.

VÉSUVE.

MONTAGNE d'Italie, au royaume de Naples, dans la terre de Labour, fameuse par ses incendies, et par les feux et les cendres qu'elle jette en abondance. On l'appèle dans le pays *Vesuvio*, et *Monte di Somma*, à cause d'un château de ce nom qui étoit bâti tout auprès.

Ce n'est que depuis le règne de la famille Flavienne, c'est à-dire, depuis Vespasien, que le mont *Vésuve* a été nommé dans les auteurs l'émule du mont Etna. Tous les écrivains qui en ont parlé auparavant font l'éloge de sa beauté, de la fertilité de ses campagnes, et de la magnificence des maisons de plaisance bâties aux environs : ceux qui sont venus depuis l'ont dépeint comme un gouffre de flammes, de feu et de fumée. Pline le jeune, en décrivant l'embrasement de cette montagne si fatale à son oncle par la curiosité qui le porta à s'approcher trop près pour examiner ce prodige, dit que son oncle a péri par une fatalité qui a désolé de très-beaux pays, et que sa perte a été causée par un accident mémorable, qui, ayant enveloppé des villes et des peuples entiers, doit éterniser sa mémoire.

Cette redoutable montagne est située au milieu d'une plaine, environ à huit milles de la ville de Naples, en tirant vers le midi oriental. Les quatre premiers milles se font entre plusieurs bons villages, en suivant le bord de la mer : ces endroits sont bien cultivés, et ne paroissent pas avoir jamais été exposés aux ravages du volcan, ou que cela leur soit souvent arrivé.

La base de cette montagne peut avoir environ dix lieues de circuit ; et vers les deux tiers de sa hauteur elle se partage en deux pointes distantes l'une de l'autre d'environ 500 toises : la plus septentrionale se nomme *Somme*, et

l'autre est, à proprement parler, le *Vésuve*. Il est vraisemblable que ces deux pointes n'étoient autrefois qu'une seule montagne, qui s'est divisée par les différentes éruptions, peu à peu, et à la suite de plusieurs secousses éloignées les unes des autres.

Pour arriver au volcan, on commence à monter à un village nommé *Resina*, à cinq quarts de lieue de Naples; et, quoique le chemin soit rude, on peut cependant se servir de mulets. Après avoir traversé environ trois quarts de lieue de pays fertile et bien cultivé, on rencontre une espèce de plaine, remplie de gros éclats de pierres, de torrens immenses de ces matières semblables à du fer, ou à du verre fondu que le volcan a répandu dans ses éruptions, et entrecoupée de ravines profondes, qui sont autant de précipices. Cette plaine traversée, on arrive enfin au pied de cette partie de la montagne qui prend la forme d'un cône tronqué; alors il faut quitter nécessairement les mulets, et grimper à pied le long de cette montagne, aidé, si l'on veut, par des paysans qui gagnent leur vie à rendre ce service aux curieux. Cette partie du trajet est la plus difficile, le terrain n'étant composé que des cendres que le volcan a vomies dans le temps de ses éruptions, et d'éclats de pierres très-aigus, toujours prêts à rouler sous les pieds.

Le sommet du *Vésuve* est élevé au dessus du golfe de 595 toises. Ce sommet n'est ni une pointe, ni une plaine, mais une espèce de trémie ou de bassin d'une figure un peu ovale, dont le grand diamètre, dirigé à peu près de l'est à l'ouest, peut avoir un peu moins de 300 toises, et dont la profondeur est de 80 ou 100 toises. On peut librement se promener sur la circonférence de ce bassin, dont le fond paroît rempli d'une matière brune à peu près horizontale, qui cependant offre en plusieurs endroits des monticules et des crevasses, et paroît interrompu par de grandes cavités: ce sont là les bouches du volcan, par lesquelles il sort en tout temps une épaisse fumée qui s'apperçoit de très-loin. Il vient quelquefois des coups de vent qui chassent tout d'un coup cette fumée, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, ce qui permet alors de voir le haut de l'ouverture.

Dans le temps où le volcan est tranquille, on peut se hasarder de descendre dans le fond du bassin; mais il y a de

l'imprudence à pousser si loin la curiosité ; outre que, sans cela, on peut découvrir les bouches du volcan, dont il sort presque continuellement des jets de vapeurs et de flammes, qui emportent avec eux des masses de ces mêmes matières fondues, dont le volcan répand des fleuves dans ses grandes éruptions ; ces jets de flammes sont accompagnés d'un fracas qui égale les grands coups de tonnerre, et dans l'intervalle d'un élancement à l'autre, on entend dans l'intérieur de la montagne une espèce de mugissement ; on sent que la montagne s'ébranle sous les pieds, et ses tremblemens sont presque toujours subits. Enfin rien n'est plus dangereux que d'être au bord de ce précipice, lorsque ce terrible volcan entre, comme dit le chevalier Blackmore, en convulsions.

Mais, si les éruptions du *Vésuve* font un spectacle terrible ; si même les seules approches de cette montagne annoncent ses ravages, le territoire qui en est à peu de distance se trouve d'une bonté merveilleuse ; et, du côté de l'orient, la montagne est chargée de vignes qui donnent ces fameux vins que nous nommons *Greco malatesta*, *Lachryma Christi.*

Les physiciens prétendent que les espèces de cendres que jette le *Vésuve* dans la plaine, venant à se dissoudre peu à peu et à s'incorporer avec le terroir, l'engraissent et contribuent beaucoup à sa fertilité. Les souterrains de cette contrée élaborent les sucs de la terre, et l'air, dont elle est environnée dans un heureux degré de chaleur, la défend du froid des hivers.

Il arrive donc à ce mont affreux de procurer quelque bien à cette belle province, au milieu de ses cruautés; mais on doit convenir que les faveurs qu'il lui fait ne sont pas comparables aux fureurs qu'il exerce, puisque dans les transports de sa rage il attaque tout ensemble, l'air, la terre et la mer, et porte partout la crainte, la désolation et la mort. Ajoutez que ses ravages sont longs, et qu'ils ne se répètent que trop souvent, comme le prouve la liste de ses différentes éruptions, rapportées dans l'histoire depuis le règne de Titus.

La plupart des physiciens pensent que le mont *Vésuve* n'a pas vomi des flammes de son sein sous l'empire de Titus pour la première fois, et que des siècles plus anciens ont

été témoins de ce terrible événement, dont les époques se sont perdues dans le long repos où cette montagne étoit restée. Silius Italicus, qui vivoit du temps de Néron, dit que le *Vésuve* avoit causé quelquefois des ravages sur terre et sur mer, et son témoignage est appuyé du suffrage de Strabon, qui s'explique ainsi : « Au dessus de ces lieux est » le mont *Vésuve*, extrêmement fertile, si vous exceptez » son sommet qui est totalement stérile, et qui paroît d'un « terrain couvert de cendres. On y voit même des cavernes » remplies de pierres de la même couleur, et comme si » elles avoient été brûlées et calcinées par le feu ; d'où l'on » pourroit conjecturer que ces lieux ont été autrefois en- » flammés, et qu'il y avoit en cet endroit un volcan qui n'a » cessé que lorsque les matières inflammables ont été con- » sumées. Peut-être que c'est cela même qui cause la sté- » rilité des lieux voisins, comme on a dit des environs de » Catane, que le terrain de ces lieux, mêlé des cendres du » mont Etna, étoit devenu un excellent vignoble : car les » matières, pour être ainsi enflammées, doivent avoir » une graisse qui les rend propres à la production des » fruits. »

Ce passage d'un auteur exact, et qui vivoit long-temps avant l'événement arrivé sous l'empire de Titus, prouve deux choses : l'une, qu'il étoit aisé de reconnoître qu'il y avoit eu autrefois un volcan sur le *Vésuve*, mais qui s'étoit éteint faute de matières ; l'autre, que ce savant géographe ignoroit en quel temps cette montagne avoit jeté des flammes. Diodore de Sicile dit aussi que le *Vésuve* laissoit voir des marques d'anciens volcans. Tous les auteurs n'ont point connu d'embrasement de cette montagne avant celui qui fit périr Pline, et qui engloutit Herculanum et Pompeï.

Cet incendie à jamais mémorable arriva l'an 79 de l'ère chrétienne, et commença le 24e d'août, sur les sept heures du matin, après avoir été précédé pendant la nuit de tremblemens de terre. Dion Cassius assure que, dans cette affreuse éruption du *Vésuve*, une grande quantité de cendres et de matières sulfureuses furent emportées par le vent, non seulement jusqu'à Rome, mais encore au delà de la Méditerranée. Les oiseaux furent suffoqués dans les airs, et les poissons périrent dans les eaux infectées du voisinage. La

mer sembloit s'engloutir elle-même, et être repoussée par les secousses de la terre.

Le second incendie du *Vésuve*, dont Xiphilin a donné la description, arriva sous l'empire de Septime Sévère, l'an 203. Le troisième se fit voir en 462, Anicius étant empereur d'Occident, et Louis I[er] empereur d'Orient. Dans le quatrième, arrivé en 512, sous Théodoric, roi d'Italie, le *Vésuve* roula dans la campagne des cendres et des torrens de sable, à la hauteur de plusieurs pieds. Le cinquième embrasement parut en 685, sous Constantin III ; le sixième en 993. Dans le septième, arrivé en 1036, des torrens de feu liquide sortirent de la cime et des flancs du *Vésuve*. Dans le huitième, qui se fit en 1049, l'on vit tomber un torrent de bitume, qui roula jusqu'à la mer, et se pétrifia dans les eaux. La neuvième éruption arriva en 1138, et la dixième en 1139 ; la onzième parut long-temps après, en 1306, et la donzième en 1500.

Le treizième incendie du *Vésuve*, l'un des plus terribles et des plus fameux dont l'histoire ait parlé, arriva le 16 décembre 1631. Le torrent de matière enflammée qui sortit des flancs de la montagne, se répandit de différens côtés, et porta partout la terreur. On prétend que le port de Naples resta à sec, pendant que la montagne vomissoit ses laves de toutes parts. Ce fait est attesté par les deux inscriptions qui en furent dressées et placées, l'une sur le chemin qui va à Portici, et l'autre sur celui qui conduit à Torre del Greco, où l'on croit que Pompeï est engloutie.

La quatorzième éruption se fit en 1660, sans être annoncée par aucun bruit, ni accompagnée d'aucune pluie de cendres. Les incendies arrivés en 1682, 1694, 1701, 1704, 1712 et 1739, n'ont rien de particulier; mais je donnerai des détails curieux de l'année 1717, et c'est par où je terminerai cet article.

La quantité de matières que fit sortir du *Vésuve* le vingt-deuxième incendie, qui parut en 1747, montoit, si l'on en croit le calcul de D. François Serrao, à 319,658,161 pieds cubes de Paris. Le degré de chaleur que devoit avoir cette masse enflammée n'est pas moins considérable : l'éruption se fit le 20 de mai, et la matière fut brûlante extérieurement jusqu'au 25, et intérieurement jusqu'en juillet. Le *Vésuve*

ne cessa pendant trois jours de jeter des torrens de cendres, de pierres et des flèches enflammées.

Le vingt-troisième et le vingt-quatrième incendies du volcan sont arrivés, l'un en 1751, et l'autre le 17 décembre 1754. Dans ce dernier, on a vu la montagne s'ouvrir vers les deux tiers de sa hauteur, et laisser échapper deux laves ou torrens de matières bitumineuses par deux endroits différens, une des laves coulant vers Trécase, et l'autre du côté d'Ottajano avec une grande rapidité. Cette éruption, tantôt plus, tantôt moins forte, ne finit qu'au mois d'avril de l'année suivante.

Les principaux phénomènes observés dans les embrasemens du *Vésuve* sont la liquéfaction, la coction, et la calcination des corps contenus dans les entrailles du volcan; les flammes en sortent impétueusement avec de la fumée, du soufre, du bitume, des cendres, du sable, des corps spongieux et salins, des pierres-ponces, des pierres naturelles, des écumes, des pyrites, du talc, des marcassites, etc.

Il me reste à extraire la description donnée par M. Edward Berkley, dans les Transactions philosophiques, n° 354, de l'éruption du *Vésuve* arrivée en 1717, et qu'il observa pendant toute sa durée.

« Le 17 avril 1717, je parvins, dit-il, avec beaucoup de » peine au sommet du mont *Vésuve*, où je vis une ouver- » ture considérable remplie de fumée, qui cachoit aux yeux » sa profondeur. On entendoit dans cet horrible gouffre un » bruit semblable au mugissement des vagues, et quelque- » fois comme un bruit de tonnerre accompagné d'éclats. » Étant remonté le 5 mai dans le même lieu, je le trou- » vai tout différent de ce que je l'avois vu, et je pus » appercevoir le gouffre, qui paroissoit avoir environ un » mille de circonférence et cinquante toises de profondeur. » Il s'étoit formé, depuis ma dernière visite, une montagne » conique dans le milieu de cette embouchure. On y voyoit » deux ouvertures ou foyers : l'un jetoit du feu avec vio- » lence, et lançoit par intervalles avec un bruit terrible un » grand nombre de pierres enflammées, à la hauteur de » quelques centaines de pieds; ces pierres retomboient » perpendiculairement dans l'entonnoir, dont elles augmen-

» toient le monticule conique. L'autre trou étoit rempli
» d'une matière enflammée et liquide, semblable à celle
» qu'on voit dans le fourneau d'une verrerie, qui s'élevoit
» par ondes comme les vagues de la mer, avec un bruit
» violent et interrompu. Le vent nous étant favorable,
» continue M. Berkley, nous eûmes le loisir d'examiner
» ce spectacle surprenant pendant plus d'une heure et
» demie, et nous remarquâmes que toutes les bouffées de
» fumée, de flammes et de pierres brûlantes sortoient d'un
» des trous, tandis que la matière liquide couloit de
» l'autre. »

» Dans la nuit du 7, on entendit à Naples un bruit
» effrayant qui dura jusqu'au lendemain, et qui ébranloit
» les vitres des maisons de la ville. Depuis lors il se dé-
» borda une quantité prodigieuse de matières fondues, qui
» se répandit en torrent le long de la montagne. Le 9 et
» le 10, l'éruption recommença avec plus de fureur, et
» avec un bruit si terrible qu'on l'entendoit de l'autre côté
» de Naples, à quelques milles de distance.

» Epris de curiosité d'approcher de la montagne, nous
» débarquâmes, ajoute M. Berkley, à Torre del Greco. Le
» mugissement du volcan ne faisoit que croître à mesure
» que nous en approchions. Depuis le rivage jusqu'au vol-
» can, il nous tomboit perpétuellement des cendres sur la
» tête. Toutes ces circonstances, augmentées par le silence
» de la nuit, formoient un spectacle le plus extraordinaire
» et le plus capable d'effrayer à mesure que nous appro-
» chions. Pour s'en former une idée, qu'on imagine un
» vaste torrent de feux liquides, qui rouloit du sommet le
» long de la montagne, et qui dans sa fureur renversoit
» tout ce qui se rencontroit sur son passage; les vignobles,
» les oliviers, les figuiers, les maisons; le ruisseau le plus
» large sembloit avoir un demi-mille d'étendue. Le courant
» de soufre ôtoit, dans l'éloignement, la respiration; le
» *Vésuve* lançoit avec mugissement de grandes bouffées de
» flammes, des colonnes de feu et des pierres brûlantes,
» qui s'élevoient perpendiculairement à perte de vue au
» dessus du sommet de la montagne.

» Le 12, les cendres et la fumée obscurcissoient le soleil,
» et les cendres tomboient jusque dans Naples. Le 15, la

» plupart des maisons de la ville en furent couvertes. » Le 17, la fumée diminua beaucoup. Le 18, tout cessa; » la montagne parut entièrement tranquille, et l'on ne vit » plus ni flammes ni fumée. »

Les curieux peuvent consulter, sur les éruptions de ce terrible volcan, les Transactions philosophiques, les Mémoires de l'Académie des sciences, année 1750; l'Histoire des phénomènes des embrasemens du *Vésuve*, par Castéra. Paris, 1741, avec figures, etc.

(M. DE JAUCOURT.)

VÊTEMENS.

DÈS que le christianisme eut fait des progrès chez les gens du monde, les conseils des Apôtres sur la parure ne furent plus écoutés. Jésus-Christ, selon Saint-Luc, disoit noblement à ses Disciples : « Ceux qu'on voit vêtus d'habits » riches, sont dans les palais terrestres où règnent les fausses » idées du beau et de la gloire, la flatterie et l'encens. » Saint-Mathieu déclame contre tout ce qui sent la délicatesse en matière de meubles, d'habits et de lits plus mollets que le sommeil; mais vainement Saint-Pierre et Saint-Paul condamnèrent l'attachement à la parure dans les femmes; elles ne purent quitter cet usage, et firent succéder les ajustemens somptueux aux simples habits blancs, qu'elles trouvoient trop modestes. Les Pères de l'Eglise fulminèrent contre ces excès, et la plupart employèrent, pour les censurer, des termes et des idées outrés. Quelques-uns néanmoins se contentèrent de représenter qu'il vaudroit mieux laisser ces habits chargés de fleurs semblables à un parterre, à ceux qui sont initiés aux mystères de Bacchus, et qu'il falloit abandonner les broderies d'or et d'argent aux acteurs de théâtre; mais Saint-Clément d'Alexandrie est celui de tous qui a parlé avec le plus de bon sens contre le luxe des *vêtemens*. Il ne condamne que les déréglemens en ce genre, et ne voit point de nécessité à un chrétien de retrancher tout à fait la coutume d'avoir, dans l'occasion,

un habit riche. Il est permis, dit-il, à la femme de porter un plus bel habit que celui des hommes; mais il ne faut pas qu'il blesse la pudeur, ni qu'il sente la mollesse.

Les païens, et même leurs poètes comiques, n'avoient pas été plus heureux que les Pères, à tenter d'arracher du cœur des femmes le goût de la parure. On peut voir, dans Aristophane, une description de l'appareil des ajustemens des femmes de la Grèce, avec les noms bizarres qu'on leur donnoit : tout cela n'a servi de rien; le mal n'a fait qu'augmenter de siècle en siècle; et nous voyons de nos jours que dans tous les pays de l'Europe, le goût de la parure est porté à l'excès, et que le génie des femmes n'est occupé qu'à inventer de nouvelles modes, avec toujours plus de recherches dans leurs ajustemens. C'est donc une entreprise à abandonner que celle de les corriger sur cet article. (Voyez *Habit.*) (M. DE JAUCOURT.)

VIEIL, VIEUX.

On appelle *vieil* ou *vieux* tout ce qui existe depuis longtemps, et qui touche à la fin de sa durée. Un *vieil* homme, un *vieux* habit, un *vieux* cheval. C'est un homicide, à la manière de Platon, que de caresser une *vieille*. On est *vieux* à soixante ans, décrépit à quatre-vingts. Il y a de *vieilles* histoires qui n'en sont pas plus vraies, quoiqu'on les répète sans cesse; de *vieux* bons mots que tout le monde sait, et qui sont la provision d'esprit des sots; de *vieux* manuscrits qu'on ne consulte plus; peu de *vieilles* passions; beaucoup de *vieux* livres qu'on ne lit guère, quoique souvent une page de ces *vieux* livres ait plus de substances que tout un volume nouveau; de *vieilles* modes dont on étoit idolâtre et dont on se moque aujourd'hui; on parle aussi d'un bon *vieux* temps qu'on regrette, et ces regrets prouvent du moins qu'on est mécontent de celui qui court; de *vieilles* amitiés qui sont aussi respectables qu'elles sont rares; d'un *vieux* langage dont notre jargon académique n'est qu'un squelette; de *vieux* capitaines qui savoient leur métier, et dont nous aurions aujourd'hui bon besoin, etc.

(*Anonyme.*)

VIL.

Un homme *vil* est celui qui a quelque mauvaise qualité, ou qui a commis quelque mauvaise action qui marque dans son âme de la pusillanimité, de l'intérêt sordide, de la duplicité, de la lâcheté. Il y a des vices qui se font abhorrer, mais qui, supposant quelque énergie dans le caractère, n'avilissent pas. Comme ce sont les usages, les coutumes, les préjugés, les superstitions, les circonstances, même momentanées, qui décident de la valeur des actions, il y a telle action *vile* chez un peuple, qui est indifférente ou même peut-être honorable chez un autre; telle action qui étoit *vile* chez le même peuple dans un certain temps, et qui a cessé de l'être. La morale n'est guère moins en vicissitudes chez les hommes et peut-être dans un même homme, que la plupart des autres choses de la nature ou de l'art. C'est ce qu'on peut dire des vertus et des vices nationaux, comme des mots. Tacite nous apprend que les Romains regardoient les Juifs, ce peuple de Dieu, celui qu'il s'étoit choisi, et pour lequel tant de miracles s'étoient opérés, comme la partie la plus *vile* des hommes.

(*Anonyme.*)

VINCENNES.

Maison royale dans l'Isle de France, à une lieue de Paris, avec un parc qui a plus de quatorze cents arpens d'étendue, et qui est en face du château.

Dès l'an 1270, il y avoit à *Vincennes* une maison royale, bâtie vraisemblablement par Philippe-Auguste. La tour de *Vincennes* fut commencée sous Philippe de Valois, l'an 1337, et Charles V l'acheva. François Ier et Henri II firent élever une autre tour vis-à-vis le donjon. Enfin,

Louis XIII commença le nouveau bâtiment qui ne fut achevé qu'au commencement du règne de Louis XIV. Le tout est composé de plusieurs tours carrées, dont la plus haute, appelée le donjon et destinée aux prisonniers d'État, a son fossé particulier et son pont-levis.

Quelques-uns de nos rois, Louis X dit Hutin, Charles-le-Bel, Charles V et Charles IX, ont fini leurs jours au château de *Vincennes*.

Louis dit Hutin y mourut le 6 juin 1316, soit de poison, soit pour avoir bu à la glace après s'être échauffé. Il ne régna que deux ans, étant parvenu à la couronne l'an 1314, âgé de 23 ou 25 ans (car on n'est pas d'accord sur cette date). Le mot *hutin* est un vieux mot qui signifie *mutin* et *querelleur*. Je ne sais pas pourquoi on donna cette épithète à ce prince. Il fit une loi bien importante et qui lui est glorieuse : il défendit, sous quelque prétexte que ce pût être, et sous la peine du quadruple et d'infamie, de troubler les laboureurs dans leurs travaux, de s'emparer de leur bien, de leurs instrumens de labourage, de leurs bœufs, etc.

Charles IV, dit le Bel, mourut aussi dans le château de *Vincennes*, au mois de février 1328, âgé de 33 ans, après six ans de règne. C'est le premier roi de France qui ait accordé des décimes au pape. Ce prince, dit du Tillet, a été sévère justicier en gardant le droit à un chacun; mais il n'eut jamais de talent pour les hautes entreprises; et de même que ses frères, sans avoir rien fait ni pour ses peuples ni pour la gloire, il laissa l'Etat accablé de dettes.

Charles V finit sa carrière le 16 septembre 1380, au château de Beauté, dans le bois de *Vincennes*, âgé de 44 ans, après seize ans de règne. On dit qu'il mourut d'un poison lent; mais sa mauvaise constitution étoit le véritable poison qui le tua. Sa prudence et sa dextérité lui firent donner le surnom de *sage;* et la valeur de Duguesclin fit réussir les armes de ce monarque. Son règne est une époque mémorable dans l'histoire des lettres. Ce prince, dit Christine de Pisan, avoit été instruit en lettres moult suffisamment. Ce fut vers son règne, selon Pasquier, que les chants royaux, ballades et pastorales, commencèrent d'avoir cours; c'est en effet à son temps que commence, pour ne plus s'interrompre, la chaîne de nos poètes français. Froissard

faisoit des vers sous le règne de ce prince. Charles d'Orléans, père de Louis XII, nous a laissé un recueil manuscrit de ses poésies; à sa mort, François Villon avoit 33 ans, et Jean Marot, père de Clément, étoit né.

Au reste, on fait monter les trésors qu'amassa Charles V jusqu'à la somme de dix-sept millions de livres de son temps. Il est certain qu'il avoit prodigieusement accumulé, et que tout le fruit de son économie fut ravi et dissipé par son frère, le duc d'Anjou, dans sa malheureuse expédition de Naples.

Charles IX finit aussi ses jours au château de *Vincennes*, le 30 mai 1574, âgé de 24 ans. M. de Cipierre avoit été son gouverneur, lorsqu'il n'étoit encore que duc d'Orléans : quand il devint roi, on joignit à M. de Cipierre le prince de la Roche-sur-Yon. Il eut pour précepteur Jacques Amiot.

Il avoit rendu son nom odieux à toute la terre, dans un âge où les citoyens de sa capitale ne sont pas encore majeurs. La maladie qui l'emporta est très-rare. Son sang couloit par tous les pores. Cet accident, dont il y a quelques exemples, est la suite ou d'une crainte excessive, ou d'une passion furieuse, ou d'un tempérament violent et atrabilaire. Il passa dans l'esprit des peuples, et surtout des Protestans, pour l'effet de la vengeance divine : opinion utile, si elle pouvoit arrêter les attentats de ceux qui sont assez puissans et assez malheureux pour n'être pas soumis au frein des lois.

Une chose bien singulière, c'est que c'est sous le règne de Charles IX, règne rempli de meurtres et d'horreurs, que furent faites nos plus sages lois et les ordonnances les plus salutaires à l'ordre public, qui subsistent encore aujourd'hui dans la plus grande partie de leurs dispositions. On en fut redevable au chancelier de l'Hôpital, dont le nom doit vivre à jamais dans la mémoire de ceux qui aimeront la justice. Ce qui est aussi extraordinaire, c'est que ce même prince, que tous les historiens nous peignent comme violent et cruel, et qui s'avoua l'auteur de la Saint-Barthelemi, aima cependant les sciences et les lettres; se plut et réussit aux arts qui adoucissent l'âme, et nous a même laissé des preuves de son talent pour la poésie; aussi ce prince n'avoit-il pas toujours été le même. Ce fut, dit Brantôme, le maréchal de Retz, florentin, qui le pervertit du tout, et lui fit oublier

et laisser toute la belle nourriture que lui avoit donnée le brave Cipierre.

Enfin, c'est à *Vincennes* qu'en 1661 mourut, à 58 ans, le cardinal Mazarin, gouverneur de ce château, dans lequel il laissa huit millions de livres en or; le marc d'argent, qui vaut aujourd'hui 50 francs, étoit alors à 27 livres. On s'est plu à faire le parallèle des cardinaux Mazarin et de Richelieu. Je dirai seulement ici que tous deux se sont ressemblés, en amassant de grandes richesses, et en préférant l'illustration de leur place à la gloire de la vertu; l'autorité et la puissance, au bonheur de faire passer leurs noms en bénédiction à la postérité. Ils les ont laissés haïs, odieux et détestés. (M. de Jaucourt.)

VŒUX.

L'usage des *vœux* étoit si fréquent chez les Grecs et chez les Romains, que les marbres et les anciens monumens en sont chargés; il est vrai que ce que nous voyons se doit plutôt appeler l'accomplissement des *vœux* que les *vœux* mêmes, quoique l'usage ait prévalu d'appeler *vœu* ce qui a été offert et exécuté après le *vœu*.

Ces *vœux* se faisoient, ou dans les nécessités pressantes, ou pour le succès de quelque entreprise, de quelque voyage, ou pour un heureux accouchement, ou par un mouvement de dévotion, ou pour le recouvrement de la santé. Ce dernier motif a donné lieu au plus grand nombre des *vœux*; en reconnoissance l'on mettoit dans les temples la figure des membres dont on croyoit avoir reçu la guérison par la bonté des dieux. Entre les anciens monuments qui font mention de *vœux*, on a trouvé une table de cuivre, sur laquelle on a gravé plusieurs guérisons opérées par la puissance d'Esculape.

Enfin on faisoit tous les ans des *vœux* après les calendes de janvier, pour l'éternité de l'empire et pour les succès de l'empereur.

Au temps de la république, les Romains offroient sou-

vent des *vœux* et des sacrifices pour le salut de l'Etat. Depuis que la puissance souveraine eut été déférée aux empereurs, on offroit en différentes occasions des sacrifices pour la conservation du prince, pour le salut, la prospérité et la tranquillité de l'empire; de là ces inscriptions de la flatterie si ordinaires aux monumens. Le jour de la naissance des princes étoit encore célébré avec magnificence par des *vœux* et des sacrifices; c'étoit un jour de fête qui a été quelquefois marqué dans les anciens calendriers. On solennisoit ainsi le 23 du mois de septembre, jour de la naissance d'Auguste.

Les jours consacrés pour offrir des *vœux* et des sacrifices, étoient l'avénement des princes à l'empire; l'anniversaire de leur avénement; les fêtes quinquennales et décennales, et le premier jour de l'année civile, tant à Rome que dans les provinces. Les chrétiens même faisoient des prières pour la conservation des empereurs payens, et pour la prospérité de l'empire.

Mais une chose plus étrange et moins connue, c'est l'usage qui s'établit parmi les Romains, sur la fin de la république, de se faire donner une députation particulière dans un lieu choisi, sous prétexte d'aller à quelque temple célèbre pour accomplir un *vœu* qu'on feignoit avoir fait. Cicéron écrivoit à Atticus que, s'il n'accepte pas le parti que lui propose César, de venir servir sous lui dans les Gaules, en qualité de lieutenant, il a en main un moyen de s'absenter de Rome; c'est de se faire députer ailleurs pour rendre un *vœu*. Cicéron pélerin est une idée assez plaisante! Voilà comme les hommes de son temps se servoient de la crédulité et de la superstition des peuples, pour cacher les véritables ressorts de leurs actions.

Le *vœu* conditionnel est un engagement qu'on prend avec une divinité de faire telle ou telle chose qu'on suppose lui devoir être agréable, dans la vue et sous la condition d'en obtenir telle ou telle faveur. C'est une espèce de pacte où l'homme, premier contractant et principal intéressé, se flatte de faire entrer la divinité à laquelle il s'adresse, par l'appât de quelque avantage réciproque Ainsi, quand Romulus, dans un combat contre les Sabins

promit à Jupiter de lui bâtir un temple, s'il arrêtoit la fuite de ses gens et le rendoit vainqueur, il fit un *vœu* conditionnel. Idoménée en fit un quand il promit à Neptune de lui sacrifier le premier de ses sujets qui s'offriroit à ses yeux à son débarquement en Crète, s'il le sauvoit du péril imminent où il se trouvoit de faire naufrage.

J'ai dit que l'homme avoit à la chose le principal intérêt : en effet, s'il croyoit qu'il lui fût plus avantageux de conserver ce qu'il promet que d'obtenir ce qu'il demande, il ne feroit point de *vœu*. Romulus ni Idomenée n'en firent qu'après avoir mis dans la balance, l'un les fruits d'une victoire importante avec la construction d'un temple ; l'autre la perte d'un sujet avec la conservation de sa propre vie.

Mais, si on eût voulu supposer que les dieux n'ont besoin de rien pour eux-mêmes, et croire qu'ils doivent aimer les hommes, on en eût conclu que les offres les plus déterminantes qu'on puisse leur faire, sont celles qui se trouvent liées à quelque utilité réelle pour la société ; et le *vœu* conditionnel dirigé de ce côté là, eût pu du moins, à raison de ses suites, trouver grâce à leurs yeux. Mais ces réflexions étoient encore trop subtiles pour le commun des payens. Accoutumés à prêter à leurs dieux leurs propres goûts et leurs propres passions, il étoit naturel que dans leurs *vœux* ils cherchassent à les tenter par l'appât des mêmes biens qui sont en possession d'exciter l'humaine cupidité. Et comme entre ceux-ci l'or et l'argent tiennent sans contredit le premier rang ; de là cet amas prodigieux de richesses dont regorgeoient leurs temples et autres lieux de dévotion, à proportion de leur célébrité : richesses qui, détournées une fois de la circulation, n'y rentroient plus, et y laissoient pour le commerce un vide ruineux et irréparable. De là l'appauvrissement insensible des Etats, pour enrichir quelques lieux particuliers où tant de matières précieuses alloient se perdre comme dans un gouffre, n'y servant tout au plus qu'à une vaine montre, et à nourrir l'ostentation puérile des ministres qui en étoient les dépositaires souvent infidèles.

Peut-être s'imagine-t-on que c'étoit au moins une ressource toute prête dans les besoins de l'Etat ? Tout porte

en effet à le penser; et c'eût été un bien réel qui pouvoit naître de l'abus même : mais malheur au prince qui, dans les pays mêmes de son obéissance, eût osé le tenter, et faire passer à la monnoie tous ces *ex voto*, ou seulement partie, pour se dispenser de fouler ses peuples ! Toute la cohorte des prêtres n'eût pas manqué de crier aussitôt à l'impie et au sacrilége; on l'eût chargé d'anathêmes; on l'eût menacé hautement de la vengeance, et plus d'un bras, armé sourdement d'un fer sacré, se fût prêté à l'exécution. Que sait-on? ce même peuple, dont il eût cherché à procurer le soulagement, vendu comme il l'étoit à la superstition et à ses prêtres, eût peut-être été le premier à rejeter le bienfait, et à se soulever contre le bienfaiteur. Pour en faire perdre l'envie à qui eût pu être tenté de l'entreprendre, on fait courir de certaines histoires sur les châtimens effrayans qui devoient avoir suivi de pareils attentats; on les débitoit ornées de toutes les circonstances qui pouvoient assurer leur effet, et la légende payenne insistoit fort sur ces articles. On citoit en particulier l'exemple de nos bons ancêtres les Gaulois, qui, dans une émigration sous Brennus, avoient trouvé bon, en passant par Delphes, de s'accommoder des offrandes du temple d'Apollon; exemple néanmoins des plus mal choisis, puisqu'on ne pouvoit se dissimuler que, malgré leur sacrilége présumé, ils n'avoient pas laissé de se faire en Asie un assez bon établissement. Les Gaulois, de leur côté, avoient aussi leurs histoires pour servir d'épouvantail aux impies, et de sauve-garde à leurs temples.

Si le *vœu* conditionnel admet un choix, même entre les choses qu'on peut toutes supposer agréables à la divinité; à plus forte raison exige-t-il que ce qu'on promet soit innocent et légitime en soi. Il seroit également absurde et impie de prétendre acheter les faveurs du ciel par un outrage fait au ciel même, c'est-à-dire, par un crime. Tel fut le *vœu* d'Idoménée. Sans qu'il soit besoin d'un plus long commentaire, on en sent assez toute l'horreur : pour y mettre le comble, il ne manquoit à ce roi barbare que de l'accomplir, et c'est ce qu'il fit, et sur son propre fils, malgré le cri de la nature. Funeste exemple des excès où peut porter la religion mal entendue !

On voit par les monnoies des empereurs qu'il y avoit des *vœux* pour cinq ans, pour dix ans, pour vingt ans. Les magistrats faisoient aussi graver ces *vœux* sur des tablettes d'airain et de marbre. Quand ils s'acomplissoient on dressoit des autels, on allumoit des feux, on donnoit des jeux, on faisoit des sacrifices avec des festins dans les rues et places publiques.

(M. DE JAUCOURT.)

FIN.

TABLE

Des articles contenus dans ce treizième Volume.

A.

B.

C.

D.

E.

F.

I.

L.

M.

N.

O.

P.

R.

S.

T.

V.

FIN DE LA TABLE.

